

Doctorat de l'Université de Toulouse

préparé à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Observer les modes de vie et usages habitants par les
méthodes qualitatives en agence d'urbanisme.

Thèse présentée et soutenue, le 13 juin 2025 par

Ninon BARREAU

École doctorale

TESC - Temps, Espaces, Sociétés, Cultures

Spécialité

Urbanisme et aménagement

Unité de recherche

LISST - Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

Thèse dirigée par

Corinne SIINO et Fabrice ESCAFFRE

Composition du jury

Mme Paulette DUARTE, Présidente, Université Grenoble Alpes

M. Laurent DEVISME, Rapporteur, ENSA Nantes

Mme Nadia ARAB, Rapporteur, Université Paris-Est Créteil

M. Emmanuel ROUX, Examineur, Université Grenoble Alpes

M. Frédéric TOUPIN, Examineur, Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire
métropolitaine

Mme Corinne SIINO, Directrice de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

M. Fabrice ESCAFFRE, Co-directeur de thèse, Université Toulouse - Jean Jaurès

Ninon Barreau

OBSERVER LES MODES DE VIE ET USAGES HABITANTS PAR LES METHODES QUALITATIVES EN AGENCE D'URBANISME



Cette thèse a été réalisée dans le cadre d'une CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) entre 2021 et 2024. Frédéric Toupin, directeur d'études à l'agence d'urbanisme, Corinne Siino, professeure, et Fabrice Escaffre, professeur, au LISST-CIEU de l'Université Toulouse Jean Jaurès, étaient responsables de l'encadrement de la recherche.

RESUME

Ce travail de recherche vise à éclairer comment l'évolution des modes de vie interpelle et transforme les pratiques professionnelles des métiers de l'urbain, ainsi que leurs manières de concevoir et de façonner la ville. Dans un contexte où les sociétés deviennent de plus en plus complexes, individualisées et incertaines, l'action publique se trouve confrontée à de nouveaux défis. Ce travail se concentre sur un de ses instruments essentiels pour appréhender et orienter les comportements humains : l'observation territoriale.

Il trouve comme point de départ la volonté de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine d'expérimenter des méthodes qualitatives pour observer et mieux comprendre les évolutions des modes de vie et usages sur ses territoires d'intervention. C'est donc à travers le cas des agences d'urbanisme, des structures historiquement impliquées dans la production de savoirs sur les territoires et les sociétés, que cette thèse cherche à comprendre comment leurs méthodes d'observation traditionnelles sont remises en question par la diversité des modes de vie contemporains. En privilégiant une approche par observation participante, analytique et historique, cette recherche s'intéresse en particulier à l'usage de l'enquête et des méthodes qualitatives pratiquées auprès d'habitants pour comprendre, à travers le recueil de leurs témoignages et de leurs savoirs d'usage, les modes de vie collectifs qui façonnent nos territoires.

ABSTRACT

This research aims to shed light on how evolving lifestyles challenge and transform the professional practices of urban-related professions, as well as their approaches to designing and shaping cities. In a context where societies are becoming increasingly complex, individualized, and uncertain, public action faces new challenges. This work focuses on one of its essential tools for understanding and guiding human behavior: territorial observation.

The starting point of this study is the initiative of the Urban Planning and Development Agency of the Toulouse metropolitan area to experiment with qualitative methods to observe and better understand lifestyle changes and uses within its areas of intervention. Through the lens of urban planning agencies—organizations historically involved in producing knowledge about territories and societies—this thesis seeks to understand how their traditional observation methods are being challenged by the diversity of contemporary lifestyles.

By prioritizing an approach based on participant observation, analytical reflection, and historical study, this research specifically examines the use of surveys and qualitative methods conducted with residents. It aims to understand, through the collection of their testimonies and experiential knowledge, the collective ways of living that shape our territories.

REMERCIEMENTS

Remercier. Exprimer sa gratitude envers celles et ceux qui, de près ou de loin, ont accompagné cette aventure doctorale est sans doute l'un des exercices les plus réjouissants après avoir achevé d'écrire quelques centaines de pages. Le plus ironique, peut-être, est de placer ces éloges en préambule, mais je tenais à avoir toute votre attention, à vous lecteur, dont vous aurez peut-être la surprise de vous y retrouver cité.

Je remercie en premier lieu Corinne Siino et Fabrice Escaffre, ma directrice et mon directeur de recherche, pour avoir tenu le fil de ces recherches sans jamais vous y perdre, ni laisser m'y égarer. Votre accompagnement, vos conseils et, parfois aussi, vos remises en question ont été précieux pour avancer pas à pas dans ces recherches. Merci aussi aux membres de mon comité de suivi, Séverine Bonnin-Oliveira, Aurélie Delage et Frédéric Bonneau, qui, chaque année, m'ont apporté un regard « frais » lorsque j'avais grandement besoin de prendre de la hauteur sur mon travail. Ce jeu d'équilibre entre la précision minutieuse et le recul nécessaire n'est pas toujours un exercice évident, merci à vous de m'avoir apporté vos éclairages en temps utile.

Merci à toutes celles et ceux qui ont fait partie de mon aventure à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse : à Yann, Frédéric et Sylvain pour avoir permis à cette thèse de vivre ; à Claire, pour ses conseils et sa compassion : qui de mieux qu'une ancienne doctorante pour comprendre ses joies, et ses peines ? Un merci, et une pensée particulière pour Christine, dont la présence dans mon bureau avait toujours un goût de réconfort. Et bien sûr, un immense merci à tous mes collègues et compagnons du quotidien, de la machine à café aux multiples lieux de rendez-vous nocturnes : Pauline, Anouk, Josyan, Bastien, Lou, Célia et tant d'autres encore, ils se reconnaîtront. Merci pour votre énergie et votre humour à toute épreuve, votre créativité aussi, votre bienveillance surtout. C'est la somme de toutes vos présences au quotidien qui incarne cet esprit d'agence bien particulier, et qui a fait de mon expérience à l'AUAT un espace-temps bien chaleureux.

Merci à tous les enquêtés qui ont accepté de partager leurs témoignages, leurs visions, et parfois aussi, de lointains souvenirs. Vos récits et anecdotes, même les plus "ordinaires", m'ont captivé, et, je l'espère, m'ont permis d'honorer les mémoires de ceux qui ont donné une place centrale à l'habitant dans leurs travaux.

Un grand merci enfin à tous mes proches, compagnons indéfectibles du quotidien – Gaëlle, Marion J., Tom, Rim, Hugo, Clara, Marion Z., Justine, Pauline, Lucas, Marie, Shreshth, Camille, Clémence, Marie V., Chloé... – pour avoir eu à cœur de ramener l'expérience de la thèse à sa juste place dans une vie bien remplie.

Un immense merci à Florence et Marcel, mes parents, pour leur soutien, et bien souvent leur réconfort. A mon père en particulier, pour m'avoir initié à l'univers de la recherche, mais surtout, pour avoir eu le courage de lire et de relire cette thèse pour en traquer les moindres fautes.

Merci, enfin, à Paul, et à sa force tranquille et indispensable, sans qui je n'aurais jamais achevé ce travail. Ton soutien sans faille et ta patience font qu'il te doit beaucoup. À tout ce qui nous attend...

SOMMAIRE

Introduction générale.....	12
Une thèse sur l'observation, les modes de vie et les méthodes qualitatives... à partir du cas des agences d'urbanisme.....	12
Hypothèses de recherche.....	14
L'agence d'urbanisme comme cadre d'immersion et objet de recherche	19
Structure de la thèse	23
Méthodologie de recherche : approches croisées	24
 Partie 1 - L'observation territoriale a l'appui d'un urbanisme des modes de vie	45
 Chapitre 1 - La pratique d'observation au service de l'action publique.....	46
1. La question de l'observation territoriale en urbanisme	49
1.1. Grands principes de l'observation territoriale	49
1.1.1. Histoire de l'observation territoriale en France : de l'Etat observateur à l'Etat co-observateur.....	49
1.1.2. Entre observation empirique et observation distanciée	52
1.2. Les observatoires comme outils de l'observation territoriale	55
1.2.1. Création et conditions de pérennité d'un observatoire	55
1.2.2. Les observatoires territoriaux : des fonctions et des formes multiples.....	58
1.3. Qui observe le territoire ?.....	59
1.3.1. Les grands acteurs de l'observation territoriale.....	59
1.3.2. Les agences d'urbanisme comme acteurs historiques de l'observation territoriale.....	62
2. L'observation comme instrument d'action publique pour connaître et orienter les comportements humains ..	65
2.1. Des instruments d'action publique qui mettent à distance administrateurs et administrés.....	65
2.1.1. Evolution de l'action publique : de l'expérimentation à une gouvernance territoriale multiscalaire et institutionnalisée	65
2.1.2. Trajectoire d'un instrument privilégié de l'observation territoriale par l'action publique : la statistique ...	67
2.2. La politique de la ville : un exemple de technicisation de l'action publique.....	70
2.2.1. Des expérimentations locales attentives aux contextes locaux.....	70
2.2.2. ...à une logique de moyennes... ..	74
2.2.3. ...et à l'usage de l'outil participatif pour encadrer le lien à l'administré	75
Conclusion de chapitre	78
 Chapitre 2 - L'observation territoriale à l'épreuve des évolutions des modes de vie.....	80
1. La question des modes de vie en urbanisme	82
1.1. Du genre de vie aux modes de vie : des notions qui évoluent au fil du temps et des évolutions sociales	83
1.1.1. De la notion de genre de vie.....	83
1.1.2. ...à la notion de mode de vie : faire le lien du singulier au collectif.....	85

1.2. Les enjeux de l'observation des modes de vie en urbanisme	88
1.2.1. Observer des modes de vie basés sur des parcours de vie complexes et individualisés	88
1.2.2. S'intéresser aux variations individuelles des modes de vie	90
1.2.3. Quand la question des modes de vie interpelle les savoirs en urbanisme.....	92
1.3. Déstabilisation des légitimités cadres des métiers de l'urbain	96
1.3.1. Déstabilisation de la légitimité démocratique (Rosanvallon) et des administrations	96
1.3.2. Déstabilisation de la légitimité de l'expert ou du « sachant » : la montée des controverses sociotechniques 101	
1.3.3. Déstabilisation de la légitimité du monopole du chiffre comme outil de preuve et diseur de vérités	103
2. Observer les modes de vie par l'usage de l'enquête qualitative	106
2.1. L'art d'observer la singularité pour comprendre des phénomènes collectifs : l'intérêt des méthodes qualitatives	107
2.1.1. La montée en généralité à partir de cas particuliers	107
2.1.2. Les grandes caractéristiques de l'approche qualitative : compréhensive, inductive et immersive	109
2.1.3. Observer la particularité par les méthodes qualitatives	111
2.2. Observer les modes de vie et les pratiques ordinaires par l'enquête	116
2.2.1. De l'intérêt de renouer avec la connaissance empirique	116
2.2.2. De l'intérêt d'ouvrir l'expertise au recueil de savoirs d'usage et ordinaires	118
Conclusion de chapitre	121
Conclusion de la partie 1	123
 Partie 2 - L'observation des modes de vie en pratique : le cas des agences d'urbanisme.....	 126
 Chapitre 3 - La « souplesse génétique » des agences d'urbanisme	 127
1. L'évolution des agences d'urbanisme en miroir de celle des politiques publiques	128
1.1. Des outils évolutifs au gré de l'évolution des politiques réglementaires	129
1.1.1. S'installer (1967-1982)	129
1.1.2. S'affirmer (1982-2000)	136
1.1.3. Se renouveler (2000 à aujourd'hui).....	140
1.2. L'évolution des thématiques et des échelles d'observation au gré des contextes	145
1.2.1. Des contextes qui imprègnent les thématiques d'observation.....	145
1.2.2. Changement d'échelles : du microscope au télescope.....	149
1.3. L'évolution des méthodes d'observation dans les agences au gré des progrès techniques	154
1.3.1. Du recueil de terrain... ..	154
1.3.2. ...à l'ère du big et de l'open data	156
2. Evolution dans les missions et l'approche méthodologique du sociologue dans les agences	160
2.1. L'entrée des méthodes qualitatives et de terrain dans les agences	161
2.1.1. Observation des usages pour penser les projets d'aménagement	161
2.1.2. Observation d'une catégorie de population spécifique pour servir l'action publique	166
2.1.3. Observation de la vie sociale dans les quartiers en réhabilitation	167

2.1.4. De l'entretien à la photographie : les différentes modalités de l'enquête dans les années 1970-1980	170
2.2. Institutionnalisation de la politique de la ville : dans les agences, du terrain à l'évaluation quantifiée	174
2.2.1. La maturation des services techniques des collectivités.....	174
2.2.2. L'émergence des exercices participatifs dans la politique de la ville.....	176
Conclusion de chapitre	182

Chapitre 4 - Méthodes d'observation des modes de vie dans les agences d'urbanisme 184

1. Des pratiques professionnelles qui évoluent dans les agences d'urbanisme	186
1.1. Fondements des pratiques d'observation dans les agences	186
1.1.1. Une pratique d'observation omniprésente.....	186
1.1.2. Des thématiques d'observation récurrentes et en silo	193
1.1.3. Des routines méthodologiques	199
1.2. Des recompositions à l'œuvre avec des pratiques professionnelles... ..	202
1.2.1 ...plus transversales	203
1.2.2. ...plus collaboratives et participatives	206
1.2.3. ...plus prospectives	210
2. L'observation des modes de vie en agence d'urbanisme	219
2.1. L'usage de l'enquête qualitative dans les agences d'urbanisme : état des lieux	220
2.1.1. L'observation comme « tapis rouge » pour intégrer l'habitant à la production de connaissances	220
2.1.2. A quoi sert l'enquête ? Temporalité des études qualitatives	224
2.1.3. Pour qui mène-t-on l'enquête ? Typologie de destinataires	227
2.1.4. Qu'observe-t-on par l'enquête ? Classification des objets d'observation	233
2.2. En pratique : à Toulouse, un dispositif d'observation qualitative pour prendre de la hauteur	242
2.2.1. L'usage de l'enquête qualitative pour comprendre les évolutions des modes de vie	242
2.2.2. Un dispositif transversal et ouvert aux expertises croisées	247
2.3. En pratique : à Lyon, des enquêtes d'usages pour atterrir sur des actions propres au contexte et aux situations locales	251
2.3.1. L'usage de l'enquête qualitative pour accompagner le projet d'aménagement.....	251
2.3.2. L'observation des pratiques et des usages au cœur d'un bricolage méthodologique rodé	255
Conclusion de chapitre	262
Conclusion de la partie 2	264

Partie 3 - Une histoire de moyens et de personnes pour initier, soutenir, et encadrer les enquêtes qualitatives en agence d'urbanisme..... 268

Chapitre 5 - Avoir, se donner les moyens d'observer les modes de vie par des méthodes qualitatives 269

1. Les conditions fondamentales à l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants dans les agences	271
1.1. Définir, légitimer les méthodes qualitatives et le recueil de savoirs habitants	271
1.1.1. Définir : l'importance d'une définition commune et partagée des méthodes qualitatives.....	271
1.1.2. Crédibiliser : le défi de la validation des données qualitatives.....	276

1.1.3. Légitimer : Reconnaître les savoirs d'usages des habitants et la place des agences d'urbanisme à les recueillir	279
1.2. Une histoire de moyens temporels et financiers	282
1.2.1. Une question d'initiative : saisir ou s'autosaisir de l'opportunité d'appliquer des méthodes qualitatives ..	282
1.2.2. Une question de temps et de coût de l'enquête qualitative.....	284
1.3. Une histoire de moyens humains et techniques.....	288
1.3.1. Une question d'échelles et de compétences dédiées au recueil et à l'analyse de données qualitatives	288
1.3.2. Une question de formation des praticiens-enquêteurs.....	292
2. Faire avec, faire en interne, faire faire : une typologie des manières d'observer les modes de vie et usages en agence d'urbanisme.....	295
2.1. Faire soi-même : se doter de compétences dans les équipes	295
2.1.1. Les modalités du faire soi-même : une corrélation de moyens humains, techniques, temporels et financiers	295
2.1.2. A Toulouse, à Lyon ou à Bordeaux : la possibilité d'internaliser les enquêtes	297
2.2. Faire avec : les modalités d'une démarche collaborative	299
2.2.1. Les modalités du faire avec : quand les moyens temporels, financiers, humains ou techniques manquent	299
2.2.2. Les exemples lyonnais et clermontois pour faire avec la ressource étudiante locale	301
2.3. Faire faire : externaliser pour dépasser les contraintes.....	305
2.3.1. Les modalités du faire faire : quand les moyens humains et techniques manquent	305
2.3.2. Les exemples bayonnais et clermontois : question d'opportunité ou de contrainte	306
Conclusion de chapitre	310

Chapitre 6 - Une histoire de personnes : Quand les initiatives personnelles renouvellent les savoirs professionnels	312
1. Recompositions dans les métiers de ceux qui observent, pensent et font l'urbain	314
1.1. Recomposition par la professionnalité : mettre un peu de soi dans ses pratiques professionnelles.....	315
1.1.1. La professionnalité dans les métiers de l'urbain	315
1.1.2. Vers de nouvelles méthodes de production de connaissances en agence d'urbanisme	319
1.2. Dans les agences d'urbanisme, de la sociologie « décapante » à la sociologie bienvenue.....	324
1.2.1. La « figure du sociologue » dans et vue par les agences : l'enjeu de faire une place.....	324
1.2.2. Chez les praticiens, l'expression d'un besoin et d'une envie de nouveaux savoirs et savoir-faire.....	328
2. L'importance de l'engagement personnel dans l'existence et la pratique d'enquêtes qualitatives auprès d'habitants dans les agences.....	332
2.1. Une histoire de personnes : typologie des professionnels-acteurs de l'enquête qualitative	333
2.1.1. Les initiateurs : un rôle d'impulsion et d'expérimentation.....	333
2.1.2. Les relayeurs : un rôle d'appropriation et de transmission.....	336
2.1.3. Les opérateurs : un rôle d'acculturation et de contribution face à des ressources internes manquantes ...	338
2.1.4. Les défenseurs : un rôle de décision, de portage et d'attribution des moyens incontournable	340
2.2. Une histoire de personnes mise en récit	344
2.2.1. Les enquêtes qualitatives: une histoire d'initiateurs, d'opérateurs et de défenseurs dans la politique de la ville à Toulouse.....	344

2.2.2. L’histoire de Mod/Us : une histoire d’initiateurs, de relayeurs et de défenseurs	351
2.2.3. Les enquêtes d’usages à l’agence de Lyon : une histoire d’initiateurs, de relayeurs, d’opérateurs et de défenseurs.....	357
Conclusion de chapitre	361
Conclusion de la partie 3	362
Conclusion générale	366
Une action publique qui cherche à renouer une attention à la particularité	367
Pour les agences d’urbanisme, l’enquête qualitative comme instrument de compréhension des modes de vie et des usages	368
Une histoire de contextes, de moyens et de personnes	370
Limites de la recherche et prolongement scientifique	373
Bibliographie	376
Liste des acronymes	399
Index des figures.....	401
Annexes	403

INTRODUCTION GENERALE

Une thèse sur l'observation, les modes de vie et les méthodes qualitatives... à partir du cas des agences d'urbanisme

« Pour penser et organiser l'avenir d'une ville, ne suffit-il pas de bien la connaître et d'être animé d'une volonté forte. Il faut connaître les mouvements du monde, s'interroger sur la manière dont les gens vivent dans les villes, dont ils y produisent désirs et richesses. Autrement dit, pour penser une ville du XXI^e siècle, il faut connaître son passé, son présent, mais aussi avoir une connaissance prospective de son avenir possible, et ce d'abord au niveau de la vie des habitants »¹. Par ces mots, Jean Viard expliquait toute l'importance d'une lecture compréhensive des territoires, attentive à ses temporalités et son histoire, au croisement des vies passées et futures qui les composent.

Dans cette thèse, il sera d'abord question d'observation. Pour connaître et comprendre le monde, encore faut-il savoir l'observer, recueillir suffisamment d'informations pour interpréter ses faits, et se les approprier comme éléments de connaissance. Ruth Canter Kohn considérait l'observation comme un « acte de tout le monde, de tous les jours ». Depuis l'œil de l'individu ordinaire, elle fait figure d'un acte presque naturel, essentiel, comme celui de respirer ou de se déplacer. Elle précède nos actes sans en avoir l'air : observer la circulation avant de traverser une voie, observer l'aspect d'un aliment avant de le consommer, observer la météo avant de sortir à l'extérieur. Agir à l'aveugle reviendrait à prendre le risque de courir à sa perte : qu'elle soit consciente ou non, l'observation est essentielle à tout un chacun pour appréhender le monde qui l'entoure.

On comprend alors pourquoi, au-delà de l'échelle individuelle, les institutions organisatrices de l'ordre social et de l'espace – les Etats, l'armée, la justice etc. – ont fait de l'observation l'acte préalable à toute prise de décision. Ceux qui observent ont un rôle essentiel : ils récoltent les informations, les traitent et les interprètent pour les transmettre, dans leur forme la plus explicite et épurée, à ceux qui ont la responsabilité de décision et d'action. « Observer c'est agir : se donner les moyens pour mieux connaître, mieux décider, mieux anticiper ! »² expliquaient Emmanuel Roux et Grégoire Feyt dans leur ouvrage dédié aux observatoires territoriaux. Nous pourrions ajouter à cette citation quelques conjonctions de coordination : observer, c'est se donner les moyens de mieux connaître le monde d'aujourd'hui, donc, de mieux décider, et donc, de mieux anticiper ce qu'il adviendra de celui de demain.

Cette thèse traitera plus spécifiquement d'une observation bien précise : l'observation territoriale. Celle-ci consiste à suivre, analyser et interpréter les dynamiques sociales, économiques, écologiques sur les territoires, et leurs évolutions à travers une série de données

¹ Viard, J. (2019). *Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie*. Editions de l'Aube. Collection Mikros Essai, éd. 2019, p.83

² Roux, E., Feyt, G. (2011). *Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux*. DATAR, La Documentation Française. 107, p.24

et d'indicateurs lui permettant d'apprécier les phénomènes dans leurs dimensions temporelles et spatiales. De tous temps, elle a existé, bien que dans des formes non instituées comme elle peut l'être aujourd'hui : depuis la conquête de nouvelles terres jusqu'à l'organisation administrative, sociale, économique du territoire pour asseoir le pouvoir en place, l'observation territoriale s'est révélée nécessaire à toutes les étapes de la fabrique territoriale. Nous nous intéresserons alors à son histoire, à ses principaux contributeurs, mais aussi à ses outils et à ses thématiques d'observation privilégiées.

Cette thèse s'attachera aussi à la question des modes de vie en tant que « *composition dans le temps et l'espace - des activités et expériences quotidiennes qui donnent sens et forme à la vie d'une personne ou d'un groupe* »³. Une telle définition reflète la dimension concrète et perceptible des modes de vie (par la somme de pratiques, d'actes au quotidien) comme celle immatérielle, qui considère l'ensemble des paramètres individuels et collectifs, en particulier les représentations, qui conditionnent ces pratiques.

Dans son ouvrage *Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie*, Jean Viard expliquait en 2019 comment l'accélération des mutations de ces contextes socio-territoriaux avait profondément fait évoluer les modes de vie des sociétés modernes. Il dépeignait ainsi un changement profond du pays depuis 1900 lié à des progrès techniques, scientifiques, sociaux, technologiques fulgurants qui ont profondément changé les conditions temporelles et spatiales dans lesquelles les modes de vie se construisent. Lorsqu'on apprend que le temps disponible passé en dehors du travail d'un français a été multiplié par quatre, ou que la moyenne des distances parcourues au quotidien est passée de cinq à quarante-cinq kilomètres en un siècle, on réalise à quel point les modes de vie d'aujourd'hui ont l'opportunité de se différencier les uns des autres. Le champ des opportunités et des possibles de lieux de pratiques s'est considérablement élargi. Désormais, les liens sociaux se construisent moins dans des espaces de proximité et de voisinage qu'à travers des réseaux éparpillés rendus possible par l'essor de la mobilité et du numérique : l'individu connecté tisse un réseau de relations en archipel. Jean-Marc Besse parle d'ailleurs, dans son ouvrage dédié à l'habiter⁴, d'une « époque des proximités et de l'immédiateté », où le monde semble à portée de main, que cette courte distance s'incarne matériellement ou à travers l'écran. Plus vite, plus loin, plus intense est donc devenu le monde d'aujourd'hui. Et plus complexes sont ainsi les modes de vie des sociétés modernes.

En s'intéressant à la question de l'observation des modes de vie, cette thèse ne s'attaque donc pas à une mince affaire. En sachant que de telles mutations ont eu lieu en un temps si resserré, on comprend d'autant plus la nécessité de mieux connaître les modes de vie d'aujourd'hui, pour mieux décider et mieux anticiper ceux de demain.

Il sera donc aussi question dans ces travaux de méthodes d'observation et de production de connaissances attachées dans leurs fondements à saisir la complexité des phénomènes : les méthodes qualitatives. Celles-ci se nourrissent de données verbales, visuelles, graphiques et

³ Pattaroni, L. (Octobre 2013). « Mode de vie ». Dictionnaire. Forum Vies Mobiles. 10 p.

⁴ Besse, J.-M. (2013). *Habiter : Un monde à mon image*. Flammarion

acoustiques pour comprendre les expériences, les significations et les perceptions des individus dans leur contexte social. En privilégiant une analyse compréhensive des phénomènes, elles cherchent à saisir les nuances et les complexités des comportements humains plutôt qu'à les quantifier. Dans cette thèse, nous considérons donc les méthodes qualitatives comme des outils méthodologiques pouvant servir la compréhension des modes de vie dans l'exercice d'observation territoriale.

C'est donc à la croisée de ces trois grandes thématiques que se situe notre recherche, et nous chercherons à les articuler à partir d'un cas d'étude spécifique : celui des agences d'urbanisme. Créées par la Loi d'Orientation Foncière de 1967 pour aider les collectivités locales à élaborer leurs premiers documents d'urbanisme, elles sont aujourd'hui cinquante réparties sur le territoire national. Quel que soit leur statut juridique (association Loi 1901, SEM ou établissement public), il leur permet l'adhésion de collectivités locales et d'acteurs territoriaux (appartenant au monde économique, de l'habitat, de l'environnement, de l'enseignement supérieur...) qu'elles vont se charger d'accompagner, de mettre en lien, et d'informer par la production de connaissances territoriales. A ce titre, elles sont d'éminentes actrices de l'observation territoriale en France, et incarnent de véritables alliées pour l'action publique et ses émanations locales.

Finalement, cette thèse cherche à comprendre comment la question des modes de vie interpelle l'action publique et les acteurs de l'observation territoriale dans leurs méthodes d'appréhension des phénomènes urbains et sociaux, et vise à mieux saisir la place des agences d'urbanisme dans ce champ d'observation précis. Tout au long de nos travaux, nous chercherons donc à répondre à cette question de recherche : en quoi les évolutions de modes de vie interpellent les méthodes d'observation des agences d'urbanisme ? et quelles places y occupent les méthodes qualitatives ?

Hypothèses de recherche

S'agissant ici de travaux inductifs, les hypothèses ont été construites au fur et à mesure des matériaux récoltés. Ce caractère itératif dans la construction des pistes à creuser nous semble primordial à rappeler, car il traduit la démarche évolutive des questionnements et des voies empruntées dans cette recherche, au fur et à mesure des données recueillies et des pistes découvertes.

En lien avec notre question de recherche nous formulons comme première hypothèse que **les évolutions de modes de vie interpellent l'action publique urbaine dans sa manière d'accorder une attention à la particularité, afin d'appréhender la société et de formuler ses actions**. C'est volontairement que nous faisons le choix de nous mettre à distance du sujet à travers une première hypothèse générale, afin de recentrer progressivement l'analyse à travers les deuxième et troisième hypothèses, plus spécifiques.

Comme point de départ de cette hypothèse, nous considérons que l'action publique, qui se construit à partir d'un ensemble complexe de facteurs (lois, projets politiques, contraintes

financières, rapports de force entre les acteurs sociaux,...), s'efforce aussi d'agir selon l'intérêt général et à entretenir pour cela une forme d'attention aux besoins et aux usages réels des individus qui composent la société. Cette tension d'échelles entre l'individuel et le collectif l'engage dans un exercice permanent et complexe de quête d'équilibre, qui la conduit à élaborer un ensemble de règles et de procédures gouvernant les comportements des acteurs. Patrick Le Galès et Pierre Lascoumes résument cet ensemble sous le terme d'« instruments d'action publique »⁵. La notion de mode de vie permet de faire la passerelle entre pratiques individuelles et tendances collectives : « *toute la complexité de ce que désigne aujourd'hui le terme de « mode de vie » est déjà présente : la notion vise à la fois l'individuel et le collectif, et intègre autant les modalités et formes du quotidien que les fondements organisationnels et les normes culturelles de toute vie en société* »⁶. Pour appuyer notre hypothèse, nous nous sommes basée sur les travaux d'Ariella Masboungi et Alain Bourdin⁷, de Jean Viard⁸ mais aussi de Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet⁹, qui tous font état d'une diversification et d'une complexification des modes de vie liées à plusieurs phénomènes : la mondialisation, les progrès technologiques, la diversification des parcours de vie, l'augmentation des temps libres, ou encore la tendance à l'individualisation. « *L'urbanisme des modes de vie [...] doit donc répondre notamment à deux exigences : il doit prendre en compte la complexité de modes de vie de plus en plus individualisés, et en même temps le cadre collectif sans lequel il n'y a pas de diversité possible pour ces modes de vie* »¹⁰. Cette complexification des modes de vie et la confrontation de l'individu à des situations multiples et diversifiées lui rend difficile un positionnement clair, dans le présent comme dans son avenir.

En urbanisme, s'intéresser aux modes de vie exige bien souvent d'accorder une attention au mutisme des vies minuscules (Demanze, 2019) dans une perspective stratégique : l'observation des pratiques individuelles et collectives d'aujourd'hui permet d'envisager les politiques urbaines et sociales à mener pour bâtir le monde de demain. François Ascher portait déjà en 2001 une réflexion sur la complexité du monde, sur la difficulté d'appréhender les changements qui s'y produisent. Les mutations – écologiques, démographiques, numériques, institutionnelles,...- appellent à de nouvelles manières d'appréhender les questions territoriales en recherchant une vision partagée par tous les acteurs de territoire : élus, techniciens, usagers et habitants. Celles-ci passent aussi par cette attention aux modes de vie, tant dans leur

⁵ Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). Gouverner par les instruments. Les Presses Science Po.

⁶ Maresca, B. (2017). « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? ». La Pensée Ecologique N°1, p. 233-251.

⁷ Masboungi, A., Bourdin, A. (2004). Un urbanisme des modes de vie. Editions Le Moniteur. Ville-Aménagement, 96 p.

⁸ Viard, J. (2019). Nouveau portrait de la France. La société des modes de vie. Editions de l'Aube. Collection Mikros Essai, ed. 2019. 171p.

⁹ Kaufmann, V. Ravalet E. [Sous la dir. de]. (2019). « L'urbanisme par les modes de vie ». VuesDensemble. MetisPresses. 285 p.

¹⁰ Masboungi, A., Bourdin, A. (2004). Un urbanisme des modes de vie. Editions Le Moniteur. Ville-Aménagement. P.90

dimension collective – les tendances lourdes qui les caractérisent – que singulière – les signaux faibles¹¹ et germes de changement qui ne peuvent se lire qu’à l’échelle individuelle.

Dans ces contextes d’incertitudes et de diversification, notre hypothèse s’appuie donc sur l’idée que l’action publique urbaine, pour comprendre les comportements humains qu’elle a en charge d’organiser, s’efforcerait d’attacher une attention aux pratiques et aux vécus individuels. Tel un scientifique qui se penche sur l’infiniment petit pour comprendre des réalités globales, l’action publique chercherait à se montrer plus attentive aux individualités des uns et des autres pour pouvoir faire l’exercice d’une prise de recul sur des phénomènes urbains ou sociaux. Cette piste nous encourage ainsi à orienter nos recherches sur la question des instruments et des outils de l’action publique urbaine, pour mieux saisir la manière dont elle appréhende et organise ses rapports à la société et aux individus qui la composent.

En continuité de la première, notre deuxième hypothèse présume qu’une telle situation ne serait pas sans conséquence sur les agences d’urbanisme qui, selon leur mission d’accompagnement de l’action publique, chercheraient elles aussi à prêter attention à la particularité en intégrant leurs pratiques d’observation territoriale par l’usage de l’enquête qualitative. En d’autres termes, **les agences d’urbanisme seraient encouragées à mener des enquêtes mobilisant des méthodes qualitatives et à ouvrir leurs sphères d’experts à l’habitant**. Cette hypothèse part d’abord du postulat que l’observation est une pratique constitutive de l’ADN des agences. Le Code de l’urbanisme (article L132-6) reconnaît d’ailleurs aux agences le fait qu’elles « *contribuent à l’aménagement et au développement de leur territoire, des organismes de réflexions, d’études et d’accompagnement des politiques publiques* » en ayant soin, entre autres de « *suivre les évolutions urbaines et de développer l’observation territoriale* » ou encore de « *préparer les projets d’agglomération, métropolitains et territoriaux, dans un souci d’approche intégrée et d’harmonisation des politiques publiques* »¹². Il confirme donc le rôle des agences d’urbanisme consistant à observer les activités, les tendances, les phénomènes qui impactent les territoires et appellent l’action publique à se positionner. Notre hypothèse nous encourage à adopter une approche historique pour attester l’idée que les agences s’adaptent aux besoins de l’action publique, avant de regarder plus précisément comment cette adaptation permanente ferait évoluer leurs pratiques d’observation.

Par ailleurs, notre hypothèse prend en partie appui sur les recherches de Taoufik Ben Mabrouk qui s’était intéressé aux travaux de prospective urbaine des agences d’urbanisme et témoignait d’un « tournant qualitatif » à l’œuvre, dans le sens où de plus en plus de collectivités s’emparent ou réclament ce type de travaux pour élaborer leurs stratégies et leurs projets, et ce avec des méthodes plus qualitatives aujourd’hui. Il fait état d’une redistribution des cartes des capacités d’action des acteurs et d’un nouvel équilibre entre savoir et pouvoir (Ben Mabrouk, 2007) et

¹¹ Le concept de « signaux faibles » a été introduit par Igor Ansoff pour qui il s’agit des « premières indications imprécises au sujet d’événements imminents à fort impact » (Ansoff, McDonnell, 1990). Ce sont des informations, souvent incomplètes et fragmentaires, qui peuvent être des indicateurs de changements voire de rupture, et supposent donc d’être dans une posture de vigilance ouverte pour être en capacité de les identifier et d’y accorder de l’attention.

¹² FNAU. « *Qu’est-ce qu’une agence d’urbanisme ?* » [En ligne]

explique que ce « tournant qualitatif » des agences d'urbanisme se traduit à la fois par la circulation des idées des individus, le rapprochement voire l'interpénétration des univers techniques et académiques, et une dimension participative plus importante qui neutralise en partie la conflictualité sociale. Notre hypothèse prend ainsi pied sur cette idée de « tournant qualitatif » des agences d'urbanisme en matière de prospective urbaine, et se propose de l'élargir à l'exercice d'observation aujourd'hui des modes de vie comme de la vie sociale.

Cette hypothèse s'intéresse aussi à la notion d'enquête comme modalité de mise en pratique de méthodes qualitatives. Mais, qu'est-ce que l'enquête ? Dans son ouvrage *Le nouvel âge de l'enquête*¹³ Laurent Demanze lui attribue comme exigence première l'expression du réel, permettant de « suspendre » un régime de pensée et des pratiques propres à une époque, un lieu, à une société définie par les affres de son temps. En s'appuyant sur différentes œuvres littéraires ayant fait usage de l'enquête, de Emile Zola à Yvan Jablonka, il décrit les différents actes qui la composent : l'étonnement et l'exploration, d'abord, pour parcourir le territoire ou les groupes sociaux qui intéressent l'objet de l'enquête. La collecte d'informations, ensuite, pour tenter de comprendre les dynamiques, les articulations qui leur donnent forme et consistance. Puis la restitution, par l'interprétation inévitable de l'enquêteur, et la poursuite des questionnements qui peuvent donner lieu à un renouvellement des actes comme une boucle sans fin. L'enquête s'est imposée dès le dix-neuvième siècle comme un moyen de comprendre des sociétés en mutation où les cadres traditionnels qui permettent de les appréhender et de catégoriser les comportements des individus sont rendus flous. Si cette tendance va peu à peu s'estomper dans le courant du vingtième siècle pour différentes raisons (l'essor du roman moderne et de la fiction, le développement des sciences sociales,...), un nouvel âge de l'enquête émerge depuis une vingtaine d'années dans un monde complexe, pris dans le tourbillon des transitions contemporaines. Cette « faim de réel » (Shields, 2010) donne moins lieu à des descriptions de phénomènes qu'à des questions sur leur construction où l'enquête se nourrit d'une hybridation de savoirs, de méthodes et de postures pour pénétrer dans le monde vécu des autres.

Notre hypothèse présume ainsi que les agences d'urbanisme participent elles aussi à ce nouvel âge de l'enquête. Pour en attester, nous chercherons à évaluer la place des méthodes qualitatives dans les travaux d'observation des agences d'urbanisme, à quoi elles s'intéressent et à qui elles donnent la parole pour confirmer ou relativiser le terme même de « tournant ». Si nous trouvons trace de méthodes qualitatives, nous nous intéresserons aux objets d'étude et au public qu'elles concernent, dans le passé comme le présent, pour voir si aujourd'hui, la complexification des modes de vie et la prise de conscience généralisée des incertitudes contribuent à l'émergence ou à la remobilisation de ces méthodes dans les agences. En somme, cette hypothèse présume que le besoin de compréhension et d'anticipation des territoires des agences, et des acteurs de l'action publique plus généralement, incite les agences d'urbanisme à ouvrir leurs champs d'observation, leurs méthodes et leurs sphères d'« experts » pour comprendre l'évolution des pratiques individuelles et collectives qui composent les modes de vie contemporains.

¹³ « L'âge de l'enquête » est une formule employée par Emile Zola au 19e siècle avec l'essor de l'enquête tant dans le monde des sciences humaines et sociales que dans la littérature ou l'univers journalistique.

Si notre précédente hypothèse considère la complexification des modes de vie comme un contexte incitant au renouvellement des pratiques méthodologiques des agences, notre troisième et dernière hypothèse souhaite poursuivre le raisonnement en ajoutant d'autres conditions à de telles inflexions méthodologiques. Elle suppose ainsi que **l'existence de dispositifs d'observation mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants en agence d'urbanisme dépend de la rencontre de contextes, de moyens relatifs à ces contextes et de personnes impliquées dans l'initiative, le portage, l'application ou le soutien des démarches d'observation qualitative.**

Pour étayer cette hypothèse, nous chercherons à travers l'histoire des agences d'urbanisme à montrer leur capacité d'adaptation aux évolutions des politiques publiques, et aux différents éléments de contexte qui les environnent. Pour cela, nous nous appuyerons notamment sur les travaux de Yasmine Bendjador¹⁴, dont la thèse s'est intéressée à l'évolution des agences d'urbanisme, de leurs outils et de leurs métiers, mise en regard avec celle des politiques territoriales et des institutions. Nous nous appuyerons aussi sur le croisement de toute une série d'autres travaux sur des passages historiques des agences d'urbanisme tels ceux de Gilles Bentayou sur l'histoire de l'agence d'urbanisme de Lyon¹⁵ ou de Bernard Ecrément sur les grandes périodes de l'évolution des agences d'urbanisme en France¹⁶. Nous irons également chercher du côté des archives des agences, comme des témoignages de praticiens et de directeurs sur le parcours des agences d'urbanisme dans le paysage institutionnel et territorial français. A partir de l'histoire des agences de Toulouse et de Lyon plus particulièrement, nous chercherons ainsi à comprendre les virages entrepris dans les méthodes comme les champs d'observation et le fonctionnement même des dispositifs d'observation.

En poussant notre hypothèse, nous chercherons à mettre en évidence la question essentielle des moyens qui contribueraient à l'existence d'une observation qualitative attentive aux usages et aux vécus des habitants en agence d'urbanisme. Nous chercherons à qualifier ces moyens qui seraient autant de conditions indispensables à la pratique d'enquêtes qualitatives, en nous intéressant particulièrement à la manière dont les missions d'observation sont financées dans les agences, dans quels cadres elles prennent forme et selon quelles modalités de fonctionnement.

Cette hypothèse se nourrit également de notre propre expérience de doctorante immergée en agence d'urbanisme, à partir de laquelle nos différentes missions – d'observation des modes de vie, de prospective territoriale, de contribution aux réflexions d'inter observation – nous permettent de présumer d'un renouvellement d'approches et de méthodes à l'œuvre. Nous chercherons à montrer comment ces différentes démarches naissent de la rencontre d'initiatives professionnelles individuelles (ou portées par un petit nombre de personnes), de contextes

¹⁴ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours.

¹⁵ Bentayou, G. (2007a). De « l'atelier » à « l'agence » d'urbanisme de Lyon : Nouveaux regards sur les quartiers anciens (1961-1983). *Territoire En Mouvement*, 2(2), 31-43. <https://doi.org/10.4000/tem.625>

¹⁶ Ecrément, B. (2004). *Les Agences d'Urbanisme : Repères et témoignages (1963-2003)*. Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

favorables et de moyens qui en découlent. Pour appuyer cette hypothèse, et en faire la preuve, nous regarderons de plus près les profils de personnes impliquées dans le processus d'initiative, de portage et de valorisation de l'observation qualitative, en prenant appui sur des exemples d'études de plusieurs agences d'urbanisme en France.

En résumé, nos trois hypothèses de recherche se déclinent ainsi :

- les évolutions de modes de vie interpellent l'action publique urbaine dans sa manière d'accorder une attention à la particularité, afin d'appréhender la société et de formuler ses actions ;
- dans cette perspective, les agences d'urbanisme seraient encouragées à mener des enquêtes mobilisant des méthodes qualitatives et à ouvrir leurs sphères d'experts à l'habitant pour accompagner l'action publique dans cette attention à la particularité ;
- l'existence de dispositifs d'observation mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants en agence d'urbanisme dépend de la rencontre de contextes, de moyens relatifs à ces contextes et de personnes impliquées dans l'initiative, le portage, l'application ou le soutien des démarches d'observation qualitative.

L'agence d'urbanisme comme cadre d'immersion et objet de recherche

Notre thèse s'inscrit dans le cadre d'une CIFRE¹⁷ dont l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine a été la structure d'accueil durant trois ans¹⁸. C'est dans un contexte d'émergence de la question des modes de vie pour les métiers de l'urbain¹⁹, dans un monde devenu complexe et en prise à des mutations accélérées, que l'Auat a fait le choix d'engager une thèse CIFRE dans sa structure. C'est d'elle qu'émane ce sujet autour de la question des méthodes d'observation des modes de vie, et son intérêt pour l'approche et les méthodes qualitatives pour y parvenir. Il trouve aussi son origine dans un projet de dispositif d'observation des modes de vie et des usages, nommé « Mod/Us », que l'agence cherchait alors à lancer « officiellement » par l'amorce d'une première étude en comptant sur ce dispositif CIFRE. A la jonction entre expérimentations opérationnelles et

¹⁷ Convention Industrielle de Formation par la REcherche

¹⁸ Avec un début en avril 2021 et une fin en mars 2024

¹⁹ Nous faisons le choix ici de parler de métiers de l'urbain et non pas de métiers de l'urbanisme et de l'aménagement car nous considérons que les modes de vie n'interpellent pas uniquement une discipline et un corps de métiers, mais bien tous ceux qui gravitent autour des enjeux de l'urbain : architectes, ingénieurs, paysagistes mais aussi sociologues, ethnologues, écologues ou énergéticiens. La liste des métiers de l'urbain est longue, et mouvante. Dans sa thèse, Mathilde Girault fait aussi le choix de parler des métiers de l'urbain pour désigner des métiers qui auraient vocation à transformer l'urbain sans respecter les normes linéaires de l'urbanisme, mais qui investiraient « *la production de connaissances comme un mode d'action à part entière, supposant par là une capacité des théories sociales en termes de mobilisation (praticienne et habitante), un véhicule discursif des représentations territoriales, une proximité coopérative à fonder avec la recherche scientifique...* » (Girault M., 2019). Dans notre recherche, nous parlerons donc des métiers de l'urbanisme uniquement lorsqu'il s'agira de parler du métier d'urbaniste seul, sans évoquer ceux qui gravitent autour du sujet de l'urbain, notamment pour évoquer les évolutions d'approches et de visions qu'il a pu connaître en parallèle des évolutions de la société

réflexivité scientifique, notre thèse s'inscrit donc dans le cadre d'une recherche-action qui se nourrit de notre posture de doctorante, à mi-chemin entre le *faire* – de par nos missions dans l'agence – et la *prise de recul* pour « observer l'observation ». Cette thèse cherche aussi à montrer que l'exemple de cette agence d'urbanisme s'interrogeant sur ses pratiques d'observation n'est pas un cas isolé, mais témoigne de réflexions à l'œuvre dans les autres agences d'urbanisme de France et chez les acteurs de l'observation territoriale en général. C'est particulièrement en observant la place que prend progressivement la dimension qualitative dans leurs travaux qu'il s'agira de le montrer.

Cette thèse prend aussi forme dans un contexte de rapprochement des agences d'urbanisme et de l'univers de la recherche scientifique. Celui-ci s'est notamment concrétisé par les liens entretenus entre la plateforme POPSU²⁰ et la FNAU, qui ont donné lieu à des thèses CIFRE²¹, et à la signature d'une convention dans le cadre du programme POPSU Transitions. C'est le cas de notre thèse qui a été lancée en lien avec la plateforme toulousaine de POPSU Métropoles dont Fabrice Escaffre et Corinne Siino, co-directeurs de notre recherche, étaient alors respectivement responsable et membre de l'équipe locale. Cette troisième édition du programme POPSU à l'échelle nationale s'intéressait à la « métropole et les autres » : à Toulouse, la plateforme a fait le choix de se recentrer sur la question de l'habitabilité métropolitaine à travers le prisme des pratiques et des représentations des habitants de l'aire métropolitaine, une thématique à laquelle nos travaux ont contribué en mettant en lumière le rôle des enquêtes qualitatives pour aider à leur compréhension. L'ouvrage *L'habitabilité métropolitaine en question*²² issu de ces années de recherche-action, souligne ainsi le fait que l'habitabilité ne se limite pas à des infrastructures ou des indicateurs quantifiables, mais qu'elle s'enracine dans les usages quotidiens et les perceptions des habitants, qui donnent sens au territoire qu'ils habitent. Nos contributions à cet ouvrage se sont également traduites par la production de notes, de cartes et de photographies. Ce portage par la plateforme POPSU qui incarne à elle seule le rapprochement des milieux universitaires, techniques et décisionnaires montre bien que le sujet de l'observation des modes de vie est porteur d'intérêt aux yeux de chacun.

Notre recherche n'a pas la prétention de tout voir du monde des agences d'urbanisme, mais bien d'élucider quelques changements dans leurs manières de voir et de produire des savoirs utiles à la compréhension et à la fabrique des territoires. Elle n'a pas non plus pour ambition de décrypter les modes de vie en tant que tendances collectives à l'œuvre, ni même d'imaginer celles de demain : son objectif est bien d'analyser comment les modes de vie sont observés en

²⁰ POPSU est un acronyme pour Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines. Elle cherche à croiser savoirs scientifiques et expertises opérationnelles autour de grands enjeux territoriaux.

²¹ Ce fut notamment le cas de Pauline Ouvrard et Kévin Chesnels (ADDRN / POPSU Métropoles), mais aussi d'Elise Thouron (A'Urba / POPSU Métropoles, Yatina Calixte (AURG / POPSU Métropoles) ou encore d'Alexandra Guison (AUDAP / POPSU Territoires)

²² ESCAFFRE, F. (2023). *L'habitabilité métropolitaine en question : Recompositions résidentielles et articulations des activités agricoles en territoire toulousain*. Éditions Autrement.

agence d'urbanisme, en particulier à partir de méthodes qualitatives. En d'autres termes, sur quels pans des modes de vie choisissent-elles de travailler ? Dans quels cadres et selon quelles modalités ? Par quelles méthodes tentent-elles de révéler des situations complexes, multiples et diverses ? La combinaison de ces regards, tantôt « extérieurs » en nous intéressant à la pratique de méthodes qualitatives dans les agences en lien avec les contextes politiques et institutionnels, tantôt « intérieurs » par l'expérience d'une démarche d'observation qualitative des modes de vie, constitue donc le cœur de la recherche. Elle est un apport pour la construction d'analyses sur le rôle et les missions des agences, et de leurs évolutions. Nous partons du postulat que les agences sont un terrain d'analyse privilégié pour analyser les évolutions de l'observation qualitative et de terrain dans le champ de l'observation territoriale. Nous cherchons aussi à étudier l'évolution des missions des agences comme reflet de l'évolution de l'action publique locale et de la place qu'occupent les habitants dans leurs réflexions préalables, leur élaboration et leur évaluation.

Si les agences d'urbanisme sont des structures d'accueil courantes pour les thèses CIFRE, les travaux de recherche qui posent un regard réflexif sur leurs méthodes d'observation et leurs pratiques professionnelles s'avèrent pourtant peu nombreux. Dans un article écrit par Maryvonne Prévot et Gilles Bentayou en 2008²³, les auteurs plaident pour que les agences d'urbanisme deviennent un objet de recherche à part entière et que des travaux s'intéressent aux trajectoires professionnelles de leurs praticiens, ou encore à leur défi de préserver leur légitimité dans un contexte où les périmètres d'étude ne cessent de s'élargir et les territoires de se diversifier.

D'autres travaux, scientifiques ou plus grand public, se sont aussi intéressés à la question de l'histoire des agences, permettant de nourrir la perspective historique de ces recherches. On peut citer à titre d'exemple les travaux de thèse de Yasmine Bendjador²⁴, consacrés à décrire les évolutions des agences d'urbanisme en lien avec leur processus d'enracinement local et au gré des grandes lois de politiques territoriales. L'ouvrage de Bernard Ecrément²⁵, ancien Président de l'Institut d'Urbanisme de Créteil, constitue aussi un matériau riche en informations grâce à la compilation de témoignages d'anciens protagonistes des premières heures des agences d'urbanisme en France, qui montraient leurs capacités à évoluer au gré des contextes. Plus récemment, le journaliste Alexandre Léoty²⁶ rendait hommage à l'histoire de l'agence d'urbanisme de Toulouse en racontant cinquante ans d'accompagnement des territoires du grand bassin toulousain. D'autres chercheurs se sont intéressés à la façon dont les agences d'urbanisme – en s'appuyant beaucoup sur le cas lyonnais – sont intervenues en accompagnement de politiques urbaines marquantes, telles que celles de réhabilitation de

²³ Prévot, M., Bentayou, G., Chatelan, O., Desage, F., Gardon, S., Linossier, R., Meillerand, M.-C., & Verdeil, E. (2008). Les agences d'urbanisme en France : Perspectives de recherches pluridisciplinaires et premiers résultats autour d'un nouvel objet. *Métropoles*, 3. <https://doi.org/10.4000/metropoles.2322>

²⁴ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitain : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, 590 p.

²⁵ Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers. 212 p.

²⁶ Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat. 123p.

quartiers anciens (Bentayou, 2007), d'intervention dans l'espace public (Bentayou et Benbouzid, 2009) ou de développement social urbain (Belmessous, 2007). Chacun de leurs écrits nous a permis d'en apprendre davantage sur la manière dont les agences d'urbanisme se sont positionnées dans des champs majeurs de l'action publique, et laissaient parfois connaître leurs méthodes pour y parvenir.

Quelques années avant, en 1994, Jean-Marc Offner s'était intéressé à la place que pouvaient avoir les agences d'urbanisme dans un dispositif de recherche²⁷. L'hypothèse qu'il cherchait à approfondir dans le cadre du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur la Ville interrogeait alors la responsabilité des agences d'urbanisme à être actrices de la recherche sur la ville. A l'époque, il n'était alors « qu'un » chercheur curieux de l'univers des agences d'urbanisme, car il ne prendra la Direction de celle de Bordeaux qu'entre 2009 et 2022. Il y expliquait qu'en réalité, les agences ne faisaient pas de recherche car il ne s'agissait pas de leur vocation. Pour autant, il insistait sur l'intérêt de leur rapprochement et de leur articulation avec la recherche, sans quoi elles failliraient à leurs missions fondamentales de suivi et de compréhension des phénomènes territoriaux (Offner, 1994). Pascale Simard, praticienne en agence d'urbanisme ayant contribué à des productions scientifiques notamment auprès de Maryvonne Prévot²⁸ ou Guillaume Faburel²⁹, a aussi eu l'occasion de constater des transformations dans les modes de faire des agences d'urbanisme, interpellées pour faire avec l'habitant dans les projets d'aménagements et la production de connaissances, au même titre que tous les autres professionnels de l'urbain.

Si la question des méthodes d'observation des agences d'urbanisme a peu fait l'objet de recherches dans l'univers académique, il en est de même pour celles de ces dernières qui feraient directement mention des modes de vie en lien avec les travaux des agences. Certes, nous pouvons mentionner les travaux de doctorants CIFRE en agence d'urbanisme s'intéressant aux trajectoires et aux stratégies résidentielles d'habitants (Guison, 2024 ; Thouron, 2024), ou encore à l'évolution de cultures professionnelles face à des changements de paradigme de la fabrique territoriale (Chesnells, 2021). Mais, à ce jour, seule la thèse de Pauline Silvestre fait la passerelle entre agence d'urbanisme et observation des modes de vie. Cette dernière avait mené ses recherches au sein de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge (AUDESO) aujourd'hui disparue, qui se questionnait alors sur les modes de vie des habitants de la grande couronne francilienne à l'heure où commençait à émerger le projet du Grand Paris. Elle cherchait à interroger les modes de territorialisation des modes de vie des habitants et à démontrer qu'ils ne devaient pas être envisagés que sous l'angle de la contrainte, mais aussi par la part de détermination dont ils relevaient. « *Un territoire ne se comprend jamais indépendamment de la subjectivité de celui qui en fait l'expérience* » écrivait-elle : la place

²⁷ Offner, J.-M. (1994). « Les agences d'urbanisme et la recherche sur la ville ». Contrat ETAU- PIR – Villes. Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés. 26p.

²⁸ Prévot, M., Simard, P. (2008). « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. ». Les Annales de la recherche urbaine, n°104, pp.84-94

²⁹ Caudron, D., Faburel, G., Malez, M., Simard, P. (2017). Vers un urbanisme collaboratif. Points FNAU. Alternatives n°8. Gallimard. 144 p.

qu'elle a accordée aux représentations et à l'histoire personnelle des habitants pour analyser cette territorialisation de modes de vie nous a ainsi tout particulièrement intéressée dans le cadre de ces travaux.

Structure de la thèse

Pour répondre à notre question de recherche et vérifier nos hypothèses, notre plan de thèse suivra un mouvement en trois temps.

Une première partie s'attachera à poser les grands principes de l'observation territoriale en France, et à interroger la manière dont ses acteurs, ses outils et ses méthodes peuvent aider à la compréhension des évolutions des modes de vie contemporains. Ces éléments nous permettront également de la positionner comme un instrument clé de l'action publique, destiné à comprendre les comportements et les modes de vie des individus, afin de guider ensuite l'élaboration des lois, procédures et règles censés les orienter. Nous nous intéresserons à quelques-uns de ses outils, dont la statistique et l'enquête qualitative, qui permettent le recueil et l'analyse de données précieuses dans le processus de production de connaissances. Nous prendrons appui sur l'exemple de la politique de la ville pour témoigner d'une action publique se construisant à tâtons dans l'incertitude et la nécessité, et ayant fait usage de différents outils d'observation témoignant de son oscillation entre attention aux échelles individuelles et collectives (chapitre 1). Dans cette partie, nous nous intéresserons ensuite à la difficulté de concilier cette double attention à travers la question des modes de vie. Pour cela, nous reviendrons sur la déstabilisation des postures, des croyances et des savoirs qui prévalaient dans les métiers de l'urbain et qui interpellent aujourd'hui les acteurs de l'observation territoriale dans leurs méthodes d'observation et leur manière d'appréhender les phénomènes. Ce sera l'occasion pour nous d'interroger et de définir la notion d'approche qualitative, ses grands principes et ses méthodes (chapitre 2).

La deuxième partie nous permettra de resserrer cette question de l'observation des modes de vie au cas des agences d'urbanisme. Nous privilégierons d'abord une approche historique pour démontrer que les agences d'urbanisme sont des structures souples qui s'adaptent en permanence à des contextes législatifs, institutionnels, politiques et sociaux mouvants (chapitre 3). Nous nous appuierons pour cela sur l'histoire des agences d'urbanisme de Toulouse et de Lyon pour faire l'exercice de monter en généralité à partir de cas particuliers. Ce sera aussi l'occasion de comprendre par l'histoire la manière dont les méthodes qualitatives ont fait leur entrée dans les pratiques d'observation et de production de connaissances des agences d'urbanisme, et comment leur place a évolué au gré des contextes. Nous nous intéresserons ensuite aux recompositions à l'œuvre dans le contexte contemporain des pratiques d'observation des agences d'urbanisme (chapitre 4). Pour cela, nous reviendrons sur la manière dont la question des modes de vie renforce ou participe à des recompositions de leurs pratiques professionnelles en plaidant pour des approches plus qualitatives, transversales et prospectives, et en conférant plus de place à l'habitant dans l'expression de ses savoirs. Nous nous intéresserons à la place des enquêtes qualitatives dans les études menées par les agences

d'urbanisme en tâchant de décrypter dans quels cadres, selon quelles modalités et pour quels objectifs elles en font usage. Pour cela, nous appuierons nos propos d'exemples identifiés dans plusieurs agences en France, en nous recentrant particulièrement sur des dispositifs d'observation des modes de vie et des usages habitants emblématiques dans les structures toulousaine et lyonnaise.

La dernière partie sera consacrée à mettre en avant les « ingrédients » propices à l'émergence de pratiques professionnelles ouvertes à la parole habitante et attentives à la singularité des situations. Nous insisterons d'abord sur la question des moyens temporels, financiers, humains et techniques qu'elles requièrent, en nous appuyant sur des témoignages de praticiens ou de directeurs d'agence d'urbanisme pour en montrer à la fois les contraintes et les limites, mais aussi les opportunités qu'ils offrent (chapitre 5). Notre observation des situations dans différentes agences en France nous permettra de dresser une typologie des modalités d'usage de l'enquête qualitative. Nous nous chargerons ensuite de montrer comment des personnes, par leur engagement, leur volonté et l'élan qu'elles impulsent ou préservent, constituent, elles aussi, des conditions essentielles à l'usage de l'enquête qualitative dans les agences d'urbanisme. Nous présenterons donc une typologie de celles et ceux qui initient, portent, soutiennent et poursuivent ces recompositions des pratiques dans les agences (chapitre 6).

Méthodologie de recherche : approches croisées

Ce travail de recherche repose sur la combinaison de quatre approches méthodologiques complémentaires. D'abord, une approche participante, ou d'immersion, qui permet une observation de l'intérieur, où la chercheuse elle-même participe aux missions d'observation, offrant ainsi un regard privilégié et une compréhension approfondie du fonctionnement interne des structures étudiées. Ensuite, une démarche inductive est privilégiée, avec des allers-retours constants entre les données de terrain et l'évolution de la recherche, permettant une adaptation et un affinage continus des hypothèses. Une approche analytique est également mobilisée pour explorer en profondeur l'univers des études qualitatives menées au sein des agences d'urbanisme, offrant une lecture nuancée des pratiques en vigueur. Enfin, une perspective historique complète ce dispositif en examinant les évolutions de ces études, en retraçant leur développement au fil du temps, et en offrant un éclairage sur les transformations qui ont marqué les agences d'urbanisme.

De l'observation participante : analyser la pratique d'observation depuis l'intérieur de la machine

Une participation active aux missions de l'agence

L'originalité et la complexité de notre recherche reposent sur le même principe : celle-ci s'intéresse aux méthodes d'observation territoriale des agences d'urbanisme, en observant elle-même lesquelles sont appliquées et dans quelles intentions. Le format « cife » est là l'occasion d'extraire des connaissances par l'épreuve de l'expérience, en assumant à la fois une posture de *témoin privilégié* du jeu d'acteurs gravitant dans et autour du monde des agences

d'urbanisme, et de *praticien et expérimentateur* des procédés techniques qu'il observe. Il induit, par sa nature même, une méthode d'observation participante où le chercheur s'implique dans le terrain qu'il observe pour produire de la connaissance, pour relever des informations autrement inaccessibles.

Méthode privilégiée des ethnologues, l'observation participante fut reprise par les sociologues de l'Ecole de Chicago dès le début du vingtième siècle pour observer des groupes sociaux en milieux urbains. Les sociologues Peter et Patricia Adler ont distingué en 1987 plusieurs degrés d'implication possible d'une observation participante en se basant sur les formes développées par Buford Junker en 1960 : une « périphérique », où le chercheur tente de garder une certaine distance par rapport à son milieu d'observation pour ne pas nuire à l'analyse ; une « active » où le chercheur cherche à avoir un rôle reconnu par les acteurs du terrain, et une « complète », où il devient lui-même l'objet qu'il étudie (Lapassade, cité par Paillé, Mucchielli, 1996). S'agissant ici d'une thèse où notre pratique professionnelle est interprétée et analysée par notre propre regard réflexif, nous nous situons davantage dans ce dernier degré d'observation participante. Cette position nécessaire pour comprendre et éprouver les rouages de l'observation qualitative, n'est pas exempte de risques pour le chercheur, et notamment celui d'avoir des difficultés à mettre en perspective le milieu observé, et à s'exposer à une forte « subjectivisation » (Favret, Saada, 1997, cités par Soulé, 2007). Dans certains cas, la participation du chercheur tend même à dominer celle d'observation, une posture que Bastien Soulé se propose de nommer *participation observante* (Soulé, 2007). Si la limite entre *pratique* et *observation des pratiques* a pu souvent s'avérer difficile à discerner, ces expériences inévitablement subjectives parce que vécues, ont nourri les enseignements et la scientificité de notre recherche. Paillé et Mucchielli confirmaient d'ailleurs que « *toute enquête est marquée par le contexte du terrain et la personnalité du chercheur* »³⁰ ?

Revenons sur la manière dont s'est traduite notre implication au sein de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse. La thèse trouve naissance dans le projet de la structure d'expérimenter un dispositif d'observation des modes de vie par l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants et d'usagers du territoire toulousain. Cette démarche, nommée Mod/Us, en était alors au stade de projet au démarrage de la thèse : initiée et envisagée sous diverses formes et modalités depuis 2018, elle a attendu le début de la cife pour engager sa première étude. Durant les trois années au sein de la structure, la petite équipe dédiée au dispositif, composée d'une sociologue et de nous-même s'est donc adonnée à l'*observation par des méthodes qualitatives* des modes de vie d'habitants. Au-delà de la seule pratique de terrain, cette mission a ainsi créé l'occasion de se placer au cœur du processus d'évolution de l'observation, mettant en scène un jeu d'acteurs, suscitant des débats, des réflexions, permettant de *voir* et de *participer* aux prises de décisions dessinant ses trajectoires. Il s'agissait donc de faire l'expérience de situations où on est tantôt observatrice, tantôt participante, ou plutôt les

³⁰ Paillé, P., Mucchielli, A. (2012). « L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales ». Armand Colin, Collection U, p.169

deux à la fois, permettant alors de voir *en dedans* ce qu'elles signifient pour les acteurs impliqués.

Si on devait le résumer simplement, il s'agit finalement d'une thèse qui « observe l'observation » pour l'analyser. L'avancement des recherches et des réflexions qui la nourrissent prennent appui sur cette observation participante. L'immersion en agence d'urbanisme et la pleine implication dans une démarche d'observation des modes de vie a ainsi été une opportunité de comprendre le jeu d'acteurs qui gravitent autour du milieu de l'observation territoriale et, plus largement, des métiers des agences. Ce fut aussi l'occasion de « vivre l'expérience » de l'objet étudié, et du même coup, d'en ressentir les enthousiasmes, les fiertés comme les frustrations et les complexités.

Outre la participation active et centrale au dispositif d'observation Mod/Us³¹, l'implication au sein de la structure nous a donné l'occasion d'explorer et de nous positionner dans d'autres missions alimentant les réflexions dans le cadre de nos travaux de recherche. En l'occurrence, la démarche de prospective territoriale à l'agence de Toulouse, en pleine mutation au moment du démarrage de la thèse, nous a permis d'observer des pratiques professionnelles évoluer, intégrant de nouvelles méthodes, de nouvelles postures et de nouveaux sujets. L'opportunité fut même saisie d'assurer l'animation de l'équipe dédiée à cette démarche de prospective durant un an³² : cette position privilégiée en étant au cœur d'un processus inédit de réflexions et d'expérimentations de méthodes – particulièrement qualitatives et/ou collaboratives – a permis de nourrir la recherche sur les évolutions de méthodes et de postures à l'agence de Toulouse, et ailleurs en France³³. Au-delà d'un statut d'animatrice qui permettait notamment de faire le lien entre la pilote et l'équipe, et d'être au fait des différentes missions portées par la démarche, notre implication s'est poursuivie au sein d'une mission spécifique de prospective dédiée à la question de la décarbonation des mobilités ou par la co-organisation d'un séminaire prospectif sur le télétravail. L'expérimentation de méthodes collaboratives propres à la prospective territoriale, dans les étapes de la démarche d'étude ou d'animation, a permis de tirer des enseignements sur la manière dont des praticiens accueillent et éprouvent des changements dans leurs pratiques professionnelles et leur posture.

Ainsi, cette immersion dans le contexte d'observation et la participation qui s'est progressivement déclinée sur plusieurs missions nous a permis de nous tenir bien davantage « devant la rampe » que « dans les coulisses » (Kohn, 1982 : 69), et de faire évoluer le traitement du sujet de recherche au fur et à mesure des réflexions qu'elles suscitaient. L'intérêt d'une telle intégration dans l'équipe se situe justement dans le fait qu'elle permet d'avoir accès

³¹ Nous relaterons au chapitre 4 le récit méthodologique des études menées en son sein, dédiées à « la ville à domicile » et aux « pratiques de sobriété des habitants »

³² Cette mission consistait principalement à organiser et animer des réunions régulières (bimensuelles) entre les membres de l'équipe de « prospectonautes » - rattachés à la mission de prospective territoriale –, à se faire le porte-parole de la démarche et à assurer un lien constant avec les chefs de projet des études de prospective menés dans la démarche (mobilités décarbonées, toile énergétique, nouveau modèle territorial,...)

³³ Voir les travaux de Gilles Bentayou, et particulièrement : Bentayou, G. (2007). « De l'« atelier » à l'« agence » d'urbanisme de Lyon : nouveaux regards sur les quartiers anciens (1961-1963) », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* | 2, 14p.

à des informations précieuses que l'on n'aurait pu obtenir autrement, par la seule passation d'entretiens auprès de praticiens peu enclins à entrer dans le détail de leurs pratiques professionnelles sans connaître leur interlocutrice, et sans qu'elle-même connaisse et puisse partager des expériences similaires. La proximité qui se crée entre collègues et l'épreuve du temps permettent de faire oublier peu à peu ce statut de *doctorante qui observe*, posture peu confortable car souvent apparentée à celle du stagiaire éphémère, et de faire partie d'une équipe, offrant là la possibilité d'observer silencieusement les rouages de la machine, et même, d'apprécier d'en être partie prenante. Comme Benoît Coquard l'exprimait lorsqu'il évoquait son enquête auprès de *ceux qui restent* dans les campagnes en déclin de la région Grand-Est, « *tout résultat est bel et bien le fruit d'une relation particulière avec l'objet d'étude, mais sans cette relation particulière, rien n'aurait été dévoilé* »³⁴.

Au-delà de l'accès à des entretiens facilités auprès de collègues ou de praticiens d'autres agences d'urbanisme, d'autres méthodes employées dans la thèse ont été largement facilitées par l'implication en interne. Ainsi, sans l'accès en tout temps au local d'archives, la possibilité d'assister à des réunions dédiées à l'animation des observatoires de l'agence ou de transmettre un questionnaire en interne, il ne nous aurait pas, ou pas tout à fait, été permis d'accéder à la même quantité ni nature de données. Enfin, la position de praticienne, au même titre que les autres, a permis d'être tenue informée, lors de réunions formelles ou de discussions informelles, d'ébauches de projets qui témoignent de recompositions à l'œuvre, ou en tout cas tentées, et qui sont des opportunités de donner davantage de place aux méthodes qualitatives à l'avenir.

Réflexions sur une posture de praticien-chercheur en immersion

Un des principes de l'enquête ethnologique est de savoir se mêler à une situation sociale (Maget, 1962). « *Le chercheur est ainsi en mesure [...] de cerner « ce qui se passe ici » et de s'orienter vers les lieux où l'activité sociale est la plus pertinente pour apporter des réponses à ses questionnements* »³⁵. L'approche par l'observation participante de cette thèse a ainsi permis d'observer les pratiques d'un milieu *depuis* l'intérieur de celui-ci. En l'occurrence, ces travaux s'intéressent à un type d'activité opérationnelle dans un contexte professionnel précis, celui des agences d'urbanisme. Les démarches ethnologiques en entreprise s'intéressant à des métiers liés à la production de connaissances sont en réalité assez rares : elles vont généralement regarder plus volontiers des milieux marginalisés ou peu visibles. Nous pouvons toutefois citer les travaux de Bruno Latour et de Steve Woolgar qui se sont intéressés à la production scientifique et aux relations entre chercheurs dans leur ouvrage *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, publié en 1979. Leur objectif était alors de comprendre comment les faits scientifiques étaient produits en intégrant pendant plusieurs mois un laboratoire en Californie travaillant sur la biologie moléculaire. Au fil de l'écriture, ils embarquent ainsi le lecteur avec eux dans une découverte et un décryptage d'un univers professionnel qui avait jusque-là peu fait l'objet de travaux anthropologiques. Le deuxième

³⁴ Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte, L'envers des faits, p.203

³⁵ Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Editions La Découverte, p.14

volet de l'ouvrage met en scène un observateur naïf, débarqué dans le laboratoire sans connaître grand-chose à l'univers de la production scientifique et qui cherche ainsi à se familiariser avec le milieu. Il note alors de tout, partout et sur tout, ne sachant pas dans un premier temps quoi garder comme information, avant d'opérer un tri dans ses notes pour tâcher d'éclaircir son appréhension du milieu. Nous nous retrouvons dans cette posture initiale d'observatrice naïve, affinant son travail d'observation au fur et à mesure de son intégration et de son implication dans le milieu. Et aujourd'hui, à la manière de Bruno Latour et Steve Woolgar, cette thèse ambitionne d'accompagner le lecteur potentiel, même novice dans l'univers des acteurs de l'observation territoriale, à faire « comme l'ethnographe lui-même » et à « pénétrer à tâtons dans la jungle des faits sans posséder de carte »³⁶.

Le statut de doctorante cifre permet l'immersion dans un univers professionnel et ainsi d'observer les logiques d'action de chacun, de s'interroger avec eux sur leurs évolutions. Ecrire une thèse en étant immergée dans son milieu d'observation suppose d'assumer des rôles en parallèle, en étant tout à la fois doctorante cifre, enquêtrice en sciences humaines et sociales et praticienne intégrée au sein d'une équipe. Catherine De Lavergne utilise ainsi le terme de « praticien-chercheur » pour indiquer tout « *professionnel et chercheur qui mène sa recherche sur son terrain professionnel, ou sur un terrain proche, dans un monde professionnel présentant des similitudes ou des liens avec son environnement ou son domaine d'activité* »³⁷. Pour le praticien-chercheur en immersion, il s'agit là d'une posture bien souvent délicate, souvent floue et inconfortable (Richelle, 2021), notamment lorsqu'aucune prise de distance n'est possible – ni souhaitée – avec le terrain d'observation. Son identité est double, il est à la fois un « praticien qui cherche et un chercheur qui pratique »³⁸, et il souhaite faire valoir sa place singulière de médiateur dans un espace de transition entre univers professionnel et scientifique. Il se veut témoin des témoins (De Lavergne, 2007). Le chercheur-praticien tire des enseignements scientifiques par des mécanismes de réflexivité où il devient lui-même objet d'analyse et de connaissance (Perrenoud, 2002) et où il prend du recul sur ses propres pratiques et sur l'organisation dans laquelle il est inséré. Son grand défi se situe là, dans cette prise de recul nécessaire quant à ses propres pratiques et sa propre implication.

Cette position particulière est à la fois l'aubaine et le fardeau du praticien-chercheur, sommé de vivre d'après cette identité double. Le praticien-chercheur souhaite à la fois se situer au plus près du milieu d'observation par l'observation participante pour se faire son propre avis, prendre du recul sur ce qui est dit tout en transmettant le plus fidèlement possible les idées et les paroles des acteurs qu'il interroge. Nous avons cherché à travers cette thèse à transmettre de la manière la plus fidèle possible ce que les praticiens disaient d'eux-mêmes, de leurs pratiques, leurs expériences et leurs souvenirs tout en tâchant de prendre du recul et d'analyser leurs

³⁶ Latour, B., Woolgar, S. (1979). La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques. Editions La Découverte, p.32

³⁷ De Lavergne, C. (2007). « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative ». Recherches qualitatives, Hors-série n°3. Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, p.28

³⁸ *Ibid.*, p.29

propos de manière réflexive. Nous nous reconnaissons ainsi dans les propos de Benoît Coquard dans son ouvrage *Ceux qui restent* où il explique avoir décidé de « *prendre au sérieux le poids de leurs mots et de mener ma recherche en fonction des portes qui s'ouvriraient (ou se fermentaient) pour observer ce que je pouvais* »³⁹. Le moment de rédaction de la thèse a révélé cet exercice difficile de « réduire le réel » tout en ne le corrompant pas (Kohn, 1986) et ce difficile équilibre pour le praticien-chercheur d'être un membre intégré de l'équipe et d'autre part à prendre du recul sur ses collègues et les activités auxquelles il participe. Son plus grand défi est donc de jongler entre ces deux positions, et de garder l'équilibre comme le fil d'Ariane de sa recherche.

Ecrire une thèse sur une activité dont on est protagoniste s'avère donc une expérience périlleuse, aux risques de dérapage innombrables. « *Comment composer avec des positions à priori incompatibles ?* » demandait Jean-Claude Gillet à ses professionnels en formation initiale en voie de devenir apprentis chercheurs (Gillet, cité par Richelle, 2021). L'enchevêtrement des positions du praticien-chercheur (Kohn, 2001) peut lui paraître inconfortable dès lors que son champ de recherche correspond à son activité professionnelle. Cet inconfort lui vient aussi de cette interrogation permanente de ses propres pratiques, de son métier et de ceux qui l'entourent, qui l'obligent à rechercher la perturbation, la rupture, l'opportunité de repenser ses savoirs et ses méthodes (Devereux, citée par De Lavergne, 2007). Cette synchronicité des positions (De Lavergne, 2007) rend floues leurs frontières, au point de brouiller parfois le chercheur entre ce qu'il pratique et ce qu'il observe. Ruth Canter Kohn dans ses travaux sur l'observation participante a identifié différents modèles de position pour le chercheur et praticien. Nous nous retrouvons ainsi dans ce qu'elle appelle « l'oscillation pendulaire » qui consiste à emprunter à la fois une position de chercheur et une position de praticien, et à jouer de sa proximité entre les deux sphères et leurs acteurs respectifs. Dans le cadre de notre recherche, cette confusion s'est souvent fait ressentir, avec une difficile perception des frontières entre ce qui était de l'ordre de l'activité pour l'agence, et ce qui pouvait servir, nourrir les travaux de recherche. En d'autres termes, ce qui était de l'ordre de l'observation des modes de vie, et ce qui s'intéressait à « l'observation de l'observation » des modes de vie. Catherine De Lavergne dit d'ailleurs à propos de ces chercheurs dont les travaux sont profondément liés à la pratique professionnelle qu'ils sont des « chercheurs de l'intérieur » (De Lavergne, 2007). Cette synchronicité des positions oblige le praticien-chercheur à un travail réflexif sur ses différents « soi », une introspection nécessaire, obligatoire même, pour prendre du recul sur cet enchevêtrement de postures, pour analyser sa recherche et sa propre subjectivité étant lui-même « instrument de sa recherche »⁴⁰. Ainsi, viser la totale objectivité serait un leurre pour le praticien-chercheur, la déformation de ce qu'il observe est incontournable (Kohn, 1986) tant il agit dans l'univers professionnel sous le prisme de sa question de recherche et perçoit les mots et les actes des observés à travers son propre filtre. La manière dont a été traité le sujet de l'observation des modes de vie par des méthodes qualitatives est forcément personnelle et subjective. Le choix par exemple d'adopter une perspective historique ou de s'intéresser au tournant qualitatif et aux recompositions professionnelles à l'œuvre dans les agences relève de motivations liées à des

³⁹ Coquard, B. (2019). *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. Editions La Découverte, p.13

⁴⁰ *Ibid.*, p.34

appétences personnelles. Chaque thèse a la couleur que le doctorant décide – consciemment ou non – de lui donner. Cette expérience d' « observer l'observation » dans le cadre de cette thèse fut tel que Catherine De Lavergne le déclarait : « *un processus, un pèlerinage, un passage, une épreuve* »⁴¹.

Une approche inductive

Déduire la théorie par les données de terrain : une approche empirico-déductive

Les dictionnaires français usuels définissent l'induction comme une « *opération mentale par laquelle on passe d'observations données à une proposition qui en rend compte* »⁴² ou encore qui « *consiste à remonter des faits à la loi, de cas particuliers à une proposition plus générale* »⁴³. Elle suppose pour l'observateur de faire avec les informations que lui livre son terrain, qu'elles soient verbales et explicites, ou sujettes à son interprétation scientifique. Glaser et Strauss ont été les premiers à théoriser la *Grounded theory* en 1957 dans leur ouvrage *Of Grounded Theory : strategies for qualitative research*. Véritable démarche qualitative inductive, elle consiste à faire émerger des théories au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête de terrain, en ajustant les protocoles d'observation ou les grilles d'entretien par exemple. L'analyse se fait au long cours, de sorte que les hypothèses et les questionnements de la recherche évoluent à mesure de l'avancée de l'étude. Les théories se construisent donc progressivement à partir des matériaux de terrain, au gré d'allers-retours constants, d'itérations successives, entre *ce que l'on trouve* et *ce que l'on comprend*.

Avec un sujet de recherche au départ assez clair pour s'engager dans la recherche, mais suffisamment imprécis pour ne pas se livrer à une quête de « vérification » d'hypothèses d'emblée posées, il s'agit là d'un travail empirico-déductif où l'ensemble des résultats avancés se sont construits *par et avec* le terrain d'observation. Rappelons ici que ce projet de thèse a eu pour origine une demande de la structure d'accueil qui engageait un dispositif expérimental d'observation des modes de vie et des usages par des méthodes qualitatives, et souhaitait alors une prise de recul scientifique sur ce sujet. Pour nous, réceptrice d'une telle « demande », il s'est alors agi de construire notre recherche autour de deux grands volets : un procédé technique contextualisé – les méthodes qualitatives dans les observations et études réalisées en agence d'urbanisme – et un sujet d'observation – les modes de vie. Glaser et Strauss expliquent bien que la méthode de théorie ancrée n'empêche pas d'avoir, au préalable, des suppositions ou des préjugés qui peuvent faire figure d'intuitions pour entamer les recherches. Au départ donc, le projet de recherche « pariait » sur l'intuition que les méthodes qualitatives étaient une opportunité pour les agences d'urbanisme d'apporter des éléments précieux à la compréhension des modes de vie. Sans hypothèses ou questionnements de recherche clairement définis, ce sujet de « l'apport des méthodes qualitatives dans les pratiques d'observation territoriale des modes

⁴¹ De Lavergne, C. (2007). « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative ». *Recherches qualitatives*, Hors-série n°3. Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, p.39

⁴² Dictionnaire Larousse [En ligne]

⁴³ Dictionnaire Le Petit Robert [En ligne]

de vie menées par les agences d'urbanisme »⁴⁴ servait alors de boussole pour entamer les recherches.

Le propre de la recherche par théorisation ancrée étant de construire les savoirs par le terrain, celui-ci intervient dès le début des recherches. Les temps de conceptualisation et d'état de l'art, précieux pour asseoir les bases théoriques du travail de recherche, ne doivent pas empêcher d'aller sur le terrain. Au contraire, ces deux processus s'enrichissent mutuellement selon une démarche itérative : le terrain alimente en continu les réflexions du chercheur débarqué dans son milieu d'observation, et les théories scientifiques développées par des chercheurs d'époques, de disciplines et de courants de pensée différents, aident à l'interprétation de ces premières données empiriques.

Le format cife de cette thèse a aidé à l'adoption d'une méthode par théorisation ancrée : l'immersion est quotidienne, et les informations sont à recueillir de toutes parts. Ce n'est qu'en étant dans un processus continu de recueil et d'analyse que la construction progressive d'hypothèses, puis de résultats permettant de les étayer et de les affirmer, a pu être réalisée.

Un premier état des lieux de l'usage des méthodes qualitatives, réalisé à partir de l'exploration des publications d'une vingtaine d'agences d'urbanisme en France, aidée souvent par des requêtes de recherche privilégiant des mots-clés tels que « méthodes qualitatives », « entretiens » ou encore « enquête » et « modes de vie », a constitué le premier « geste » méthodologique permettant d'affiner la recherche, en identifiant d'ores et déjà des thématiques d'observation et des méthodes qualitatives privilégiées dans les agences. Il s'est toutefois rapidement confronté à une limite méthodologique, propre au fonctionnement des agences : seule une mince partie de leurs travaux est publiée, donc accessible, sur leur site internet.

Ces premiers constats ont permis d'orienter l'étape suivante, qui était d'aller creuser le sujet des méthodes qualitatives dans les agences d'urbanisme en France à travers le témoignage de praticiens. La retranscription (traitement) et l'analyse (par logiciel CAQDAS) étaient toujours immédiates, pour assurer la précision et l'orientation des questions à l'entretien suivant.

L'analyse progressive de ces entretiens a permis de faire évoluer la recherche de sorte à creuser la question des modalités de pratiques de méthodes qualitatives en agence d'urbanisme. Plus tard, en nous centrant sur le cas toulousain par la passation d'entretiens auprès de praticiens et collègues, et par l'expérience personnelle d'observation qualitative, de nombreux parallèles sont ressortis sur les conditions qui permettent aux méthodes qualitatives d'exister, et d'être légitimées et reconduites dans les agences. C'est également à la lumière des témoignages des praticiens que la nécessité de regarder dans le passé est apparue, et que l'hypothèse d'une corrélation entre *histoire de contextes* et *histoire de personnes* est née.

⁴⁴ C'est sous cet intitulé que sera déposé le projet de thèse qui sera validé par l'ANRT en début d'année 2021 et permettra un début de thèse cife le 1^{er} avril 2021

C'est donc au fur et à mesure des découvertes, alimentées d'archives, d'entretiens et par le fruit de l'expérience personnelle qu'une série de conditions d'existence et d'ancrage des méthodes qualitatives auprès d'habitants en agence d'urbanisme fut mise en évidence. Et c'est à partir de ces savoirs construits graduellement, que des résultats ont été produits et ont permis de composer la partition de cette thèse.

Analyse par théorisation ancrée du corpus de recherche à l'aide d'un étiquetage réflexif par logiciel CAQDAS

Tout l'enjeu d'une approche qualitative est de passer de la matière brute à des résultats scientifiques, imprégnés des savoirs de terrain filtrés et décryptés. Il est courant dans une recherche qualitative de se retrouver avec une quantité de données, extraits d'entretiens, éléments de littérature, notes d'observation, et de ne pas savoir comment parvenir à les croiser de manière cohérente. Apposer des notes en marge d'un corpus de documents afin d'y traduire les idées principales est alors utile, pour ensuite parvenir, par un jeu s'assimilant à un puzzle, à reconstituer une trame théorique à partir de cette segmentation préalable des textes par thématique et leur interprétation.

Lorsque le corpus devient imposant, ce qui est vite le cas dans une recherche qualitative, les logiciels d'analyse qualitative⁴⁵ sont une ressource précieuse pour aider à cet « encodage » des matériaux. Coder, ou « étiqueter » pour reprendre les termes de Christophe Lejeune, consiste à mettre des mots en marge du texte et à analyser au fur et à mesure de l'intégration de nouveaux matériaux. Ces logiciels d'étiquetage réflexif (Lejeune, 2016) connus dans le monde anglophone sous l'acronyme « CAQDAS » se revendiquent de la théorisation ancrée avec une interaction continue entre la collecte, l'analyse et l'écriture (Paillé, 1994). La codification fait d'ailleurs pleinement partie des étapes d'analyse par théorisation ancrée en permettant de « *dégager, relever, nommer, résumer, thématiser, presque ligne par ligne, le propos développé à l'intérieur du corpus sur lequel porte l'analyse* »⁴⁶. Ainsi, dès le premier entretien réalisé et la retranscription faite, le chercheur relit minutieusement le texte et note les points saillants, ses interprétations et questionnements, en tâchant de faire abstraction le plus possible de ses connaissances et expériences préalables pour se rapprocher de l'univers de la personne interrogée. On catégorise ensuite, parfois en deux temps, le premier permettant de lister les thématiques trouvées dans le texte, et le second permettant de construire des catégories plus conceptuelles et englobantes.

Ainsi, coder revient à déstructurer les propos recueillis pour les restructurer et les mettre en relation, de sorte à permettre leur analyse qualitative. Il s'agit là d'un « processus d'identification de thèmes, de construction d'hypothèses et de clarification de liens » (Tesch,

⁴⁵ Les logiciels d'analyse de texte sont apparus dès les années 1950 : on les retrouve notamment dans les travaux d'Harold Hassweld qui a étudié les discours de propagande nazie en s'intéressant à la fréquence de répétition de certains mots (une analyse quantitative de données qualitatives, donc). La technique s'est par la suite formalisée par Berelson avec la définition de catégories thématiques qui servent à l'analyse de contenu et apportent une scientificité à l'analyse.

⁴⁶ Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique, n°23, pp.147-181

1990, Wanlin, 2007)⁴⁷. Cette articulation des catégories est toujours le fruit d'intuitions et d'hypothèses de la part du chercheur, qui vont gagner en légitimité à force de récurrence jusqu'à atteindre leur point de saturation. L'analyse se fait alors progressivement selon la construction de ces catégories conceptualisantes souples, mouvantes et évolutives (Paillé, Mucchielli, 2016).

Afin de faciliter un travail d'analyse d'un corpus de données qualitatives sans cesse régénérées et requérant une analyse progressive, le choix a été fait d'avoir recours à un logiciel d'analyse qualitative de type CAQDAS. Dans le cadre de ces travaux de recherche, nous avons donc fait usage du logiciel d'analyse qualitative QDA Miner Lite, dans sa version gratuite et donc la plus sommaire, car seule l'option d'étiquetage nous paraissait utile pour nos travaux. L'usage de ce logiciel a été présent tout au long de la recherche, mais de manière différenciée selon les différentes approches et les différents corpus qui la composent. Nous distinguerons ainsi :

Un usage d'annotation servant à inscrire des thématiques récurrentes ou des concepts clés à la marge d'extraits des documents constituant le corpus de recherche. Cet usage nous a été utile pour le décryptage de plusieurs corpus de documents associant notes de lectures d'articles et d'ouvrages, relatifs aux méthodes qualitatives, aux modes de vie ou encore aux agences d'urbanisme et à l'observation territoriale. Dans ce cas précis, l'usage du logiciel n'aide pas tant la construction de théories scientifiques qu'à l'organisation des idées, nombreuses, variées, « éclatées » dans le corpus. Précieux au moment de l'écriture de synthèses de lecture ou de la thèse elle-même, il permet de mettre de l'ordre, de trier et d'articuler le fourmillement de savoirs utiles à la recherche. Le tableau ci-joint donne à voir l'ensemble des étiquettes qui ont composé le livre de codes du logiciel pour chacun de ces corpus de documents.

⁴⁷ Cité dans Krief, N., Zardet, V. (2013) « Analyse de données qualitatives et recherche-intervention », Recherche en Sciences de Gestion, n°95, p.220

« Modes de vie »	« Méthodes qualitatives »	« Observation territoriale et agences d'urbanisme »
- Contexte contemporain - Individualisation / Individuation - Incertitude - Métropolisation - Numérique - Consumérisme - Crise / rupture - Transition(s) - Inégalités - Uniformisation - Pratiques émergentes - Consommation / Commerce - Exemples - Empowerment et communs - Télétravail - Mobilités - Se mettre au vert - Concepts - Modularité - Mixité - Proximité - Hybridation - Articulation - Théories bourdieusiennes - Déterminisme - Distinction - Observation territoriale - Signaux faibles - Inadaptation / Difficultés - modes de vie / d'habiter - Définitions - Mode de vie - Habitus - Genre de vie - Mode d'habiter - Style de vie / Style d'habiter - Lieu / Espace vécu - Territoire / Espace social - Le quartier - Enquêtes qualitatives - Exemples méthodes - Intérêt enquête quali	- Définitions - Approche qualitative (recherche et analyse) - Méthode qualitative - Théorie ancrée - Approche compréhensive - Approche phénoménologique - Approche ethnographique - Approche sensible - Recherche-action - Observation territoriale - Rôle des agences - Evolution de l'observation + Science participative (à part) - Des savoirs profanes aux savoirs d'usage - Le qualitatif - Limites du quanti - Complémentarité quanti / quali - En pratique - Posture de chercheur - Codage / Analyse quali - Observation - Méthodes recueil de données - Géo-photographie - Références - Géo-photographies divers - Démocratie participative / Délibérative - Instauration et évolutions - Objectifs de la concertation ou participation - Limites / Critiques - Variation des outils de la concertation - Loi de proximité 2002 - Loi SRU 2000 "Impératif délibératif"	- Observatoires / Observation territoriale - Conditions de création et de pérennité d'un observatoire - Evolutions de l'observation - Missions d'un observatoire - Dépasser le chiffre, creuser le qualitatif - Contraintes, limites - Mystification du chiffre - Lier le citoyen/habitant à l'observation - Les tourments historiques des missions d'observation - Loi LOF et création des agences - Politique de la ville / DSQ - La décentralisation - Lois Voynet, Chevènement, SRU - Progrès numériques - Agences d'urbanisme - Identité, valeurs et missions - Evolution des missions - Le lien à l'habitant ? - Mission de prospective - Lien au milieu académique - Quel rôle de concertation ? - Méthodes qualitatives

Figure 1: Tableau de livres de codes créé sur le logiciel QDA Miner Lite à partir des lectures scientifiques du corpus de recherche, catégorisées en trois grandes thématiques : modes de vie, méthodes qualitatives et observation territoriale et agences d'urbanisme.

Un usage d'encodage des données qualitatives issues du terrain (entretiens, notes personnelles et lectures d'archives). Trois types de codage sont reconnus dans la sphère scientifique (Novo, Woestelandt, 2017) : le codage ouvert, qui consiste en la découverte de propriétés qui définissent le phénomène de manière exploratoire ; le codage axial, où l'on cherche à articuler les catégories ainsi trouvées entre elles, et le codage sélectif où l'on affine la recherche en prenant du recul et en écartant les éléments qui ne concernent pas véritablement l'objet de recherche. Ces codages se font de manière itérative, sans réelles étapes successives : ils se croisent et s'articulent. Toutes les données n'ont pas formé un seul et même corpus, elles ont été « découpées » au fur et à mesure des avancées de la thèse et des points que l'on cherchait à éclairer. Ainsi, les entretiens passés auprès de praticiens des agences d'urbanisme extérieures à Toulouse ont composé un premier corpus, avec ses propres étiquettes. C'est à la lumière de leur

analyse outillée par le logiciel CAQDAS que nous avons pu, à la suite, orienter les recherches et les axes de questionnement auprès des praticiens de l'agence de Toulouse.

Dans le livre de code affiché ici, on remarque que nos six premiers entretiens, passés entre juillet et septembre 2021 auprès de praticiens d'agences d'urbanisme en France, ont permis de faire ressortir des moteurs, des freins et des risques liés à l'usage de méthodes qualitatives en agence d'urbanisme relevés par les praticiens à partir de leurs propres expériences. Ils ont aussi permis d'éclairer des premiers repères temporels aux contours grossiers, entre le « passé », le « récent » et la période transitoire entre les deux.

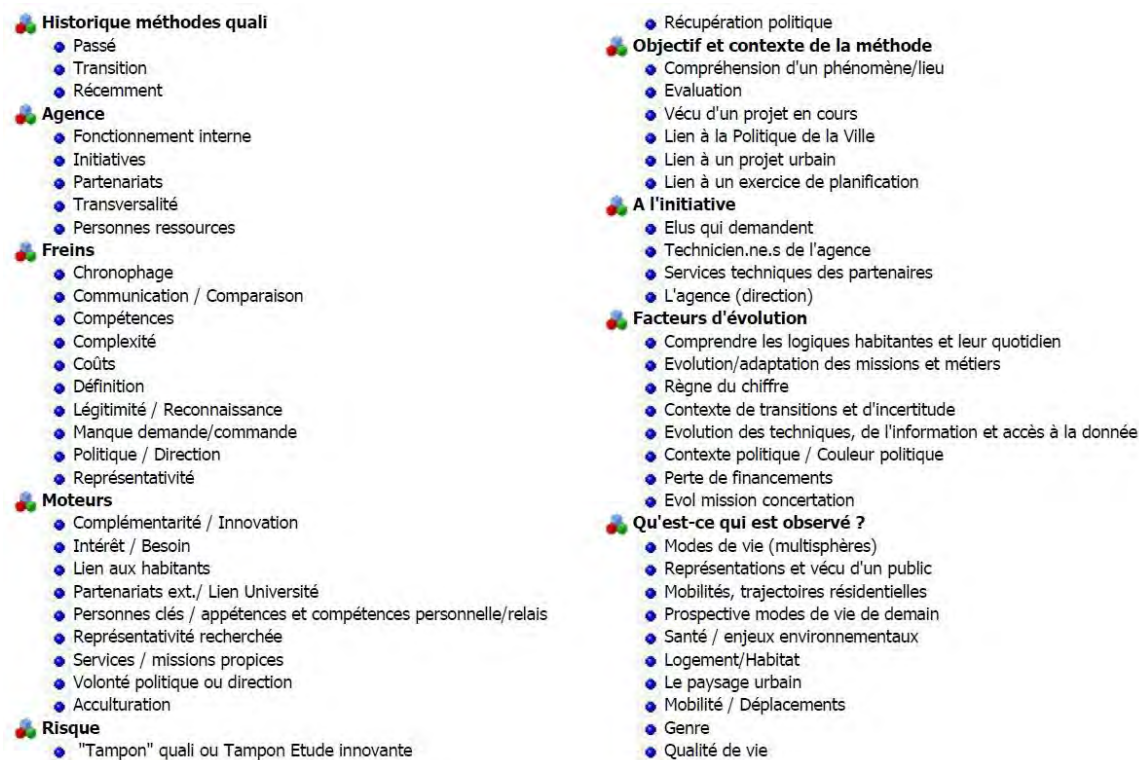


Figure 2: Livre de codes du corpus d'entretiens des praticiens d'agences d'urbanisme (hors-AUAT). Juillet-Septembre 2021

Divers « facteurs d'évolution » des méthodes qualitatives se sont ainsi distingués à travers l'histoire des agences et des praticiens qui ont été les témoins d'époques révolues ou s'en sont fait les relais. Les extraits sélectionnés et recomposés ont également servi à cerner dans quels contextes les méthodes qualitatives étaient utilisées en agence d'urbanisme : sur quel type d'exercice ? pour observer quoi ? pour qui ?

Le logiciel fut à nouveau utilisé courant 2022 au moment de la passation de six entretiens collectifs d'entretiens auprès de praticiens de l'agence de Toulouse liés aux missions d'observation. Nous étions à ce moment-là plus avancée dans les recherches et les étiquettes en témoignent : progressivement, celles-ci sont passées de descriptifs récurrents d'idées avancées

par les interrogés à des codes plus réflexifs et analytiques à propos du fonctionnement de l'observation dans les agences d'urbanisme, les difficultés et principaux enjeux auxquels elles peuvent être confrontées, les finalités qu'elles poursuivent. Loin de la simple indexation thématique, il s'agissait d'interpréter des paroles d'acteurs, de les *lire* à travers les lunettes de l'observation spécifique à cette thèse.

- Initiatives / Volontés**
 - Elargir le public-cible
 - Recueillir la parole d'acteurs
 - Faire du terrain, condition essentielle pour la production locale de données
 - Contexte d'incertitudes et/ou de changements
- Difficultés / Obstacles**
 - Accès aux données
 - L'agence non-productrice de données
 - Existence d'autres acteurs de l'observation territoriale
 - Le temps obstacle à l'exercice d'observation (= "variable d'ajustement")
 - Le temps de l' élu, calendrier contraint
 - L' élu ou membres peu investis / initiés (portage politique)
 - L' élu focus sur son territoire
 - L'observation - que pour la Métropole ?
 - Essoufflement des formats d'observatoire et d'observation (voir descriptif)
 - Problème de gouvernance
 - Priorité à d'autres missions / études pour partenaires
 - Fidéliser le public
 - Communication / valorisation à l'extérieur
- Quelles finalités ?**
 - Planification / Projet urbain
 - Observer finement le territoire / Observation des tendances
 - Incarnier un lieu de dialogue, de partage d'informations
 - Guider action publique
 - Participer à un réseau national de production de données
 - Traiter des sujets plus conjoncturels (en plus des sujets socles)
- Conditions d'exercice**
 - Comité technique (ou pas)
 - Réunion d'observatoire
 - Rôle de l' élu (en théorie)
 - Porosité temps observatoire / observation (études)
 - Lien au milieu universitaire
- Rôle de l' élu**
 - Participer au choix du sujet / Elargir les réflexions
 - Porter la démarche d'observation
- Approches méthodologiques (le chiffre ne peut suffire)**
 - Exploitation données statistiques / quantitatives / Renouvellement base de données
 - Entretiens auprès de professionnels / acteurs de territoire
 - Matériaux de terrain (photographie et observation)
 - Recours à des prestataires ext.
 - Entretiens auprès d'habitants
- Interobservation / oire**
 - Manque de croisement de fond
 - L'impossible fil rouge pour tous
 - Fil(s) rouge(s) au choix ?
 - Le temps obstacle à la transversalité
 - Croiser les publics
 - Question de com' interne
- Perceptions de l'approche qualitative des modes de vie (Mod/Us)**
 - Opportunité de faire évoluer l'observation
 - Compléter la connaissance produite / comprendre un phénomène
 - Repérer les "signaux faibles"
 - Le quali vu comme un focus sur un public
 - Se nourrir / Faire valoir du point de vue habitant
 - Le quali pas dans l'approche mais dans le sujet
 - Sortir du point de vue des "sachants"
- Mission prospective**
 - Génèse et évolution - Depuis la réflexion croisée à la production de scénarios
 - Une opportunité (manquée pendant longtemps) d'observation croisée
 - La prospective, pas la même chose pour tous
 - Modalités de fonctionnement
 - Les risques de l'auto-saisine
 - L'occasion de renouveler (?) les pratiques professionnelles
 - Une place pour les habitants ?

Figure 3: Livre de codes du corpus d'entretiens des praticiens de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse en charge des missions d'observation. Septembre-Novembre 2022

-  **Evolutions historiques**
 - Au départ Pédagogie / construction intercommunale / accompagnement technique
 - De la sociologie décapante à la sociologie bienvenue
 - Lien historique à l'université
 - Pré-décentralisation / Pendant
 - Post-décentralisation - un ancrage local affirmé
-  **Evolution de la place de la sociologie**
 - Frilosité au berceau
 - Apparition timide de la sociologie, déclin du mythe, changement de posture
 - La "gestion des quartiers" - porte d'entrée de la sociologie
 - Déclin momentané
 - Un retour en grâce ? Oui mais...
 - Approche méthodologique, technique d'enquêtes
 - Définition personnelle du qualitatif (méthode, approche,...)
 - Focus Mod/us
-  **Evolution des métiers et des professionnalités**
 - Transdisciplinarité - quand les disciplines se parlent (ou pas)
 - Quel rôle de l'agence ?
 - Faire preuve de professionnalité et d'initiative
 - Evolutions techniques de la donnée
 - Evolution de la mission observation
 - Evolutions des cadres (législatifs, politiques, sociétaux,...)
 - Evolution d'organisation interne et des missions
 - Evolution de la concertation et de la place de l'habitant le "faire avec"
-  **Conditions de l'existence d'approche socio**
 - "Faire faire" ou se faire accompagner
 - Question d'échelle et de temporalité
 - Question de moyens (humains, argent, temps)
 - Légitimité / Crédibilité / Acculturation / Compétences
 - L'appétence ou la disponibilité du politique et des services techniques
 - La tombée des certitudes
 - Mythes tenaces / Logique en silo de l'action publique, des partenaires, en interne
 - Compléter le chiffre manquant ou insuffisant, avoir une approche compréhensive
 - Instrumentalisation

Figure 4: Livre de codes du corpus d'entretiens et documents liés à l'histoire de l'AUT. Novembre 2021 - Mai 2023

Le dernier corpus de matériaux a servi à alimenter l'approche historique de cette thèse, à en consolider les intuitions pour en faire de véritables axes de recherche. Celui-ci croise des témoignages issus de 16 entretiens semi-directifs auprès d'« anciens » praticiens, Directeurs, élus ou collaborateurs de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse et des écrits publiés à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Agence en 2022 (disponibles sur son site internet). A cette richesse de documentation s'ajoutent des notes personnelles, issues de la lecture de cinquante rapports d'activités et d'un ouvrage dédié à l'histoire de l'agence d'urbanisme de Toulouse⁴⁸. Les étiquettes témoignent de son apport pour éclairer l'évolution de la place des méthodes qualitatives à travers

l'histoire des missions de l'Agence et de sa progressive reconnaissance. Il rend compte

aussi d'un rapport aux pratiques professionnelles de l'urbanisme qui évolue à travers notamment des étiquettes relatives à la transdisciplinarité, à l'évolution des cadres ou aux initiatives professionnelles.

Une approche analytique

Etat des lieux des agences d'urbanisme

Se plonger dans l'exploration des études qualitatives en agence d'urbanisme et des expériences vécues et racontées par des praticiens est apparu nécessaire dès les premiers mois de recherche. D'abord, pour cerner le sujet, recueillir les premières informations utiles à l'orientation future des recherches, sonder l'existence de méthodes qualitatives en agence et à quel sujet elles s'intéressent, dans quels cadres elles sont appliquées. Ensuite, pour distinguer des traits communs et des spécificités par un regard plus affûté sur des agences d'urbanisme spécifiques, aux contextes relativement similaires ou, au contraire, différents. Enfin, pour les mettre en regard dans une phase ultérieure avec nos propres observations et expériences dans une de ces

⁴⁸ Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat. 123p.

structures, approfondir plusieurs cas d'étude, tantôt *d'ici*, tantôt *de l'ailleurs* pour mieux comprendre les modalités et les cadres d'existence et d'application des méthodes qualitatives.

Ainsi, dans la perspective d'identifier la place du qualitatif dans les pratiques d'observation territoriale des agences d'urbanisme en France, un premier état des lieux des études publiées sur leur site internet fut réalisé auprès d'une vingtaine d'entre elles⁴⁹. Il s'agissait alors d'explorer les différents onglets de leurs sites, et de rechercher parmi leurs études publiées celles qui auraient mobilisé des méthodes qualitatives. Pour faciliter cette quête, et lorsque cela était possible, le moteur de recherche était mis à profit avec systématiquement les mêmes mots-clés, au singulier et au pluriel : « *méthode qualitative* », « *mode de vie* », « *qualitatif* », « *entretien* ». Chaque étude identifiée était alors référencée dans un document Excel où étaient précisés le nom des études, la date et les méthodes employées⁵⁰. Ce premier exercice d'exploration et d'analyse des études qualitatives dans les agences s'est vite heurté à des limites, relatives au manque de visibilité d'une grande partie de leurs travaux⁵¹, et au caractère éphémère des publications en ligne, qui ont tendance à disparaître des répertoires des agences au fil des années, et au gré des mises à jour de leur site internet. C'est ainsi que la plupart des études recensées s'arrêtaient autour des années 2010-2015.

Entretiens auprès de praticiens en agence d'urbanisme

Pour « contourner » ces limites, un message fut publié dès juin 2021 dans le forum du club « Observation et ressources statistiques » de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, qui réunit les praticiens des agences de France intéressés par les sujets d'observation, généralement plus tournés autour de sujets de données et de ressources quantitatives. Il faut préciser que ce forum, animé principalement par des questions d'ordre statistique et technique, fut identifié comme le plus « compatible » avec une demande liée aux méthodes qualitatives et à l'observation des modes de vie.

« Je suis actuellement en thèse cifre à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) et mes travaux s'intéressent aux méthodes qualitatives employées par les agences d'urbanisme en France. J'ai commencé un premier travail de benchmark sur les méthodes qualitatives employées par une vingtaine d'agences en France, et au premier abord, il me semble qu'elles sont soit peu employées, soit peu disponibles sur les sites des agences. Si vous avez des témoignages ou des études à partager - réalisées ou en cours - employant des méthodes qualitatives (entretiens auprès d'habitants ou usagers, marches exploratoires, photographies, micros-trottoirs, cartes mentales etc.) dans vos agences respectives, je suis

⁴⁹ Nous avons choisi de commencer par une analyse des études qualitatives dans les agences d'urbanisme qui comprenaient parmi leurs membres une métropole, afin de pouvoir avoir des bases comparables avec l'agence de Toulouse

⁵⁰ En début de thèse, et parce que les méthodes qualitatives n'étaient pas encore tout à fait cadrées par des apports théoriques par le doctorant, nous recensons les questionnaires et les ateliers collaboratifs dans le tableau

⁵¹ L'immersion en entreprise et les entretiens auprès de praticiens d'agences nous apprendront que la pratique de protocoles d'enquêtes qualitatives dépend souvent d'études demandées par les partenaires et dont les travaux ne sont qu'à leur unique destination. Les agences ont davantage tendance à publier en ligne les résultats d'études portées par leurs observatoires, et plus rarement celles dédiées pour leurs partenaires.

vivement intéressée ! Si vous souhaitez échanger sur la mobilisation des méthodes qualitatives dans les agences d'urbanisme, ou sur la démarche d'observation des modes de vie que nous sommes en train de consolider à l'agence de Toulouse, je suis à votre entière disposition. »^{51b}

Cette main tendue trouva écho puisque, rapidement, des réponses émergèrent de la part de praticiens d'agences d'urbanisme de Grenoble, Clermont-Ferrand, de Lyon, de Rennes mais aussi d'Angers. Cette série d'entretiens fut complétée plus tard par des entretiens auprès de praticiens des agences d'urbanisme de Bordeaux, de Clermont-Ferrand et de Lyon. En mai 2023, l'Agence de Pau-Bayonne, qui n'avait jusqu'alors pas été identifiée dans le travail d'état des lieux des recherches car non concernée par une situation métropolitaine, montra son intérêt pour le sujet des méthodes qualitatives dans l'observation territoriale, en sollicitant une présentation de notre recherche au sein de leur structure. Cet intérêt inattendu nous a donné l'occasion de mener un entretien auprès du Directeur d'agence, d'avoir des échanges auprès des praticiens sur leurs pratiques professionnelles, et ainsi d'alimenter notre travail de recherche par les réactions que le sujet suscita.

Au moment de recentrer l'analyse comparative autour d'un nombre restreint d'agences pour affiner le regard, dix agences furent retenues⁵² pour illustrer la diversité d'usages et de modalités d'enquêtes qualitatives dédiées à l'observation des modes de vie, des vécus et des pratiques habitantes. C'est ainsi que le premier tableau Excel composé lors du premier état des lieux put être affiné autour des travaux recensés de ces agences, en ayant soin d'identifier systématiquement les méthodes qualitatives employées, les destinataires des études, ses intentions et le profil des enquêteurs⁵³.

Enfin, un dernier volet de ce regard vers l'extérieur, est la tentative de recueillir le point de vue des directeurs des agences d'urbanisme de France sur la question des méthodes qualitatives. A l'origine, le questionnaire élaboré cherchait à la fois à recueillir leurs définitions personnelles des méthodes qualitatives et de sonder par l'exemple quelques-unes de leurs déclinaisons, puis les invitait à s'interroger sur l'apport des méthodes qualitatives dans leurs missions d'observation et de compréhension des phénomènes complexes. Ce questionnaire fut relayé par la Présidente de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme à tous les directeurs et directrices de France en début d'année 2023. Sur les cinquante agences que compte la FNAU, seules onze ont répondu, malgré une relance faite peu de temps après l'envoi. Malgré ce taux de réponse faible, les données qualitatives issues de leurs réponses aux questions – toutes ouvertes – nous ont toutefois permis d'alimenter les réflexions sur les définitions,

^{51b} Annonce publiée sur le forum "Observation et ressources statistiques" de la FNAU en juin 2021.

⁵² Il s'agit des agences suivantes, classées par ordre alphabétique : Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A'Urba), Agence d'Urbanisme Clermont Métropole (AUCM), Agence d'urbanisme Région Grenobloise (AURG), Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole (ADULM), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon), Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR), Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN), Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT)

⁵³ Voir annexe n°7

appropriations et points de vue divers sur les méthodes qualitatives dans les agences d'urbanisme.

Entretiens et questionnaire auprès de praticiens de l'Agence de Toulouse

Durant l'automne 2022, l'ensemble des animateurs des observatoires partenariaux et thématiques de l'AUT, soit au total 19 praticiens, furent rencontrés pour appuyer la dimension analytique de cette thèse. Ces entretiens, individuels ou collectifs, ont permis de saisir la mission d'observation dans les agences, de comprendre ses rouages, ses difficultés, ses attendus, et les manières de faire de chacun avec le fonctionnement actuel. L'objectif, à terme, était certes de nous recentrer sur le sujet qui nous préoccupe dans cette thèse, à savoir l'observation des usages par les méthodes qualitatives, mais avant cela, il semblait nécessaire de prendre de la hauteur sur les modalités de mise en œuvre de l'observation au sein de l'agence de Toulouse.

Si les guides d'entretien pouvaient sensiblement changer selon les destinataires des questions, ils suivaient toutefois une trame similaire⁵⁴ : les animateurs ou groupes d'animateurs étaient d'abord interrogés sur l'histoire de leur observatoire, ses objets d'études, ses cadres et ses méthodes privilégiées d'observation. Une fois ces éléments de cadrage posés, les enquêtés étaient davantage amenés à évoquer leurs ressentis, leur organisation et leurs difficultés personnelles quant aux modalités de fonctionnement de l'observation à l'agence (temps alloué dans le programme de travail, choix des sujets, caractère thématique...), quant au rôle du politique, quant à leurs envies d'explorer certains sujets ou de travailler avec des observatoires

Pôle / Equipe	Observatoire(s)
Cohésion sociale et attractivités	Observatoire Partenarial de l'Economie, du Rayonnement et de l'Attractivité (OPERA) Observatoire Partenarial du Commerce et de la Consommation (OP2C) Observatoire Toulousain de l'Immobilier d'Entreprise
Mobilité	Observatoire de la mobilité Observatoire des mobilités cyclables
Habitat	Observatoire des Copropriétés Observatoire Local des Loyers (OLL) Observatoire Partenarial de l'Habitat (OPHA) Observatoire du Logement Etudiant
Environnement	Observatoire Partenarial de l'Environnement (OPE) Observatoire de la prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement
Données structurées / Foncier	Observatoire Partenarial Foncier
Prospective	Pas d'observatoire mais une démarche d'agence qui mobilise fortement l'observation

Figure 5: Liste des observatoires et/ou des démarches ayant fait l'objet d'entretiens à l'AUT

⁵⁴ Voir le guide d'entretien type à l'annexe 25

sur d'autres thématiques, par exemple. Finalement, la dernière phase d'entretien était dédiée à interroger la place (effective ou pas, pertinente ou pas, souhaitée ou pas...) des méthodes qualitatives dans leurs travaux.

Plus tard, en novembre 2022, un questionnaire fut transmis au sein des équipes de l'AUT pour interroger les praticiens sur leurs perceptions et les usages des méthodes qualitatives dans le cadre de leurs missions⁵⁵. Bien que le questionnaire fût envoyé à l'ensemble des salariés de l'Agence sans exception (soit plus de soixante-dix personnes), celui-ci s'orientait finalement vers les praticiens dont le métier consiste en la production d'études territoriales, ce qui revient environ à une cinquantaine de salariés. Au total, le questionnaire obtint vingt-trois réponses, soit la moitié du « potentiel » identifié. Si le taux de réponse ne peut laisser prétendre à l'exhaustivité, qui n'était de toute façon pas le but de la démarche, il permet de présager une variété de perceptions, usages et points de vue sur la question des méthodes qualitatives à l'agence de Toulouse.

Une approche historique

Le récit de l'histoire de l'agence contée par ses protagonistes

Notre travail de recherche prend appui sur l'histoire et les mémoires de l'Agence de Toulouse pour évaluer la place des approches qualitatives dans les travaux qu'elle mène. Il s'agit donc ici de s'intéresser aux mémoires de cette structure pour révéler des évolutions historiques et des contextes qui dépassent le seul exemple local. Regarder du côté de l'histoire des études qualitatives à l'AUT permet d'ouvrir les réflexions sur les pratiques d'observation des agences au fil du temps, de leur capacité d'adaptation au gré des évolutions administratives, territoriales, techniques et sociétales. D'ailleurs, l'histoire de l'agence de Lyon aussi sera évoquée à plusieurs moments, particulièrement à travers ses missions historiques liées à la politique de la ville locale ou encore à celles d'observation des espaces publics.

Cette approche par l'histoire se nourrit d'abord d'une série d'entretiens auprès d'« anciens » ou d'actuels directeurs, et de techniciens de l'Agence de Toulouse (quinze entretiens), dont le croisement de témoignages permet de tirer les fils d'un récit commun et partagé. Les expériences et souvenirs évoqués par celles et ceux qui ont vécu l'agence de l'intérieur furent complétés, au fur et à mesure des matériaux récoltés, par l'éclairage de personnes « clés », compagnons éphémères ou de longue date de l'agence, ayant contribué à leur manière à donner vie et/ou forme à ses études qualitatives à travers les années. Chaque entretien passé a contribué à éclairer des zones encore non étudiées d'une histoire saisie sous le prisme de la place des méthodes qualitatives dans les missions et pratiques professionnelles.

⁵⁵ Celui-ci déclinait ainsi dix questions ouvertes, les interrogeant d'abord sur la définition qu'ils donnaient à l'approche qualitative et leur demandant des exemples de méthodes qualitatives ; les sondant sur leurs usages passés ou souhaités de méthodes qualitatives dans le cadre de leurs missions ; les invitant à la réflexion sur leur éventuelle utilité dans le cadre des missions des agences, et lesquelles en particulier ; enfin, leur demandant s'ils étaient tentés par des « pas de côté » dans leurs pratiques professionnelles et leurs « manières de faire » leur métier (voir grille de question à l'annexe 28)

Les questions posées en entretien furent donc évolutives, personnalisées au regard du profil de l'interrogé, de l'époque et de la nature de ses fonctions⁵⁶. Il s'agissait aussi de recenser le plus finement possible les études d'observation qualitative depuis la création de l'AUAT en 1972 et d'orienter ensuite les recherches dans les archives. Les entretiens ont également permis de mettre en évidence ce qui n'apparaît jamais ou très peu dans les rapports écrits, aussi complets qu'on les retrouve : l'origine de l'étude et les raisons du choix de méthodes qualitatives auprès d'habitants, le récit de la pratique concrète de terrain – ses joies comme ses peines –, les souvenirs que les principaux protagonistes en ont.

Au-delà de la passation d'entretiens, le récit de l'histoire de l'agence a pu être consolidé par la concomitance entre l'enquête et le cinquantième anniversaire de l'AUAT en 2022. Ce fut là une occasion de compiler une série d'informations précieuses pour étayer l'analyse historique de la thèse, au gré des souvenirs évoqués ici et là. Ainsi, plusieurs « anciens » et actuels praticiens, directeurs, et élus furent invités à raconter des éléments marquants de l'histoire de l'agence, témoignages qui furent ensuite publiés sur le site internet de l'agence et qui intégrèrent de fait le corpus d'analyse de notre recherche. L'événement fut aussi l'occasion pour le journaliste Alexandre Léoty de publier un ouvrage aux Editions Privat sur *La petite histoire du grand bassin toulousain*, racontant les grandes mutations économiques, sociales et territoriales du territoire toulousain et la place de l'Agence pour les accompagner.

Fouille dans les mémoires des agences

Toujours dans la perspective d'analyser en profondeur l'évolution des missions, des métiers et de la place de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse parmi les acteurs du territoire métropolitain, l'ensemble des rapports d'activités de l'agence depuis sa création ont été consultés. Depuis 1972, date de création de l'AUAT, ces rapports retracent les grandes missions poursuivies chaque année, et s'avèrent précieux pour saisir les bouleversements que l'agence a connus. Si leur lecture, tantôt détaillée, tantôt transversale, était orientée par la recherche de mentions d'études ayant mobilisé des méthodes qualitatives auprès d'habitants et/ou s'étant intéressé aux modes de vie, elle a aussi permis d'apprécier l'évolution des missions de l'agence, de sa structure, son organisation interne, ses compétences, son rôle auprès des partenaires, ses grands moments comme ses périodes de doute, de juger de la croissance de son équipe et de ses nombreuses recompositions professionnelles.

La lecture de ces rapports, en parallèle de la passation d'entretiens auprès d'anciens praticiens, a permis d'identifier une série d'études ayant mobilisé des méthodes qualitatives et ainsi d'orienter les recherches dans les archives de l'AUAT. En fouillant parmi les centaines de cartons, classeurs et chemises de documents, il s'agissait de trouver des informations utiles à la contextualisation de chaque étude, à la fois sur leurs dispositions (le commanditaire, le contexte de la demande, le public visé), sur les méthodes d'enquête et sur les thématiques d'observation ciblées par l'enquête.

⁵⁶ Voir un exemple de guide d'entretien à l'annexe 27

Un tel travail de fouille dans les archives a été reproduit à l'agence de Lyon, dont les références étaient plus facilement identifiables grâce à leur portail de ressources documentaires (et à la bonne volonté de la documentaliste de l'agence pour partager les ressources manquantes). Il faut ajouter à cela que, contrairement à l'agence de Toulouse, plusieurs écrits scientifiques permettent d'étayer l'histoire de l'agence d'urbanisme lyonnaise. Des géographes ou sociologues tels que Gilles Bentayou, Maryvonne Prévot, Fatiha Belmessous, Sébastien Gardon et d'autres, ont ainsi pu alimenter son récit historique, sans oublier les précieux rapports de Bruno Voisin, sociologue-praticien historique dans la structure ayant toujours eu à cœur d'avoir un regard réflexif sur ses expériences professionnelles et de l'exprimer en mots.

La compilation des témoignages et des archives de ces deux agences a ainsi permis de dresser une liste, espérons à visée exhaustive mais toujours exposée au risque de la perte d'informations à l'épreuve du temps, des études qualitatives dans les agences de Toulouse et de Lyon, respectivement de 1972 et 1978 à 2023, et à la réalisation de frises en conséquence.

Ce sont donc ces quatre approches croisées – participante, inductive, analytique et historique – qui ont permis la construction de notre travail de recherche, en orientant les données de terrain recueillies et la lecture des informations qu'elles délivraient.

Observation participante	Approche inductive	Approche analytique	Approche historique
Immersion dans la structure Participation active aux activités du dispositif Modes de vie et Usages Animation de la démarche de prospective territoriale de l'agence Participation à des études ou des événements de prospective territoriale	Etiquetage réflexif par un logiciel d'analyse qualitative CAQDAS	Exploration des études qualitatives dans 25 agences d'urbanisme au total (les 22 initiales et 3 à la suite, non-métropolitaines) avec un resserrement autour de 10 agences d'urbanisme, et un « focus » sur les études qualitatives des agences de Lyon, Clermont-Ferrand et Pau-Bayonne Entretiens auprès de 13 praticiens ou directeurs d'agences d'urbanisme hors-AUAT Entretiens auprès de 19 praticiens de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse sur les questions d'observation et de prospective territoriale Un questionnaire à questions ouvertes envoyé aux directeurs des agences d'urbanisme en France (11 répondants) Un questionnaire à questions ouvertes envoyé à l'ensemble des salariés de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse (23 répondants)	Entretiens auprès de quinze anciens praticiens ou directeurs de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse et de deux témoins-clés de l'évolution de celle-ci au cours de l'histoire Fouille minutieuse des archives en quête d'études « qualitatives » auprès d'habitants depuis 1972 (rapports d'activités, documents de travail, courriers et publications) Compilation de lectures académiques, de témoignages et de littérature grise (principalement réglementaire) pour saisir les évolutions des méthodes d'observation

Figure 6 : Synthèse des méthodes et matériaux utilisés dans le cadre des recherches

PARTIE 1

L'OBSERVATION TERRITORIALE A L'APPUI D'UN

URBANISME DES MODES DE VIE

CHAPITRE 1

LA PRATIQUE D'OBSERVATION AU SERVICE DE L'ACTION PUBLIQUE

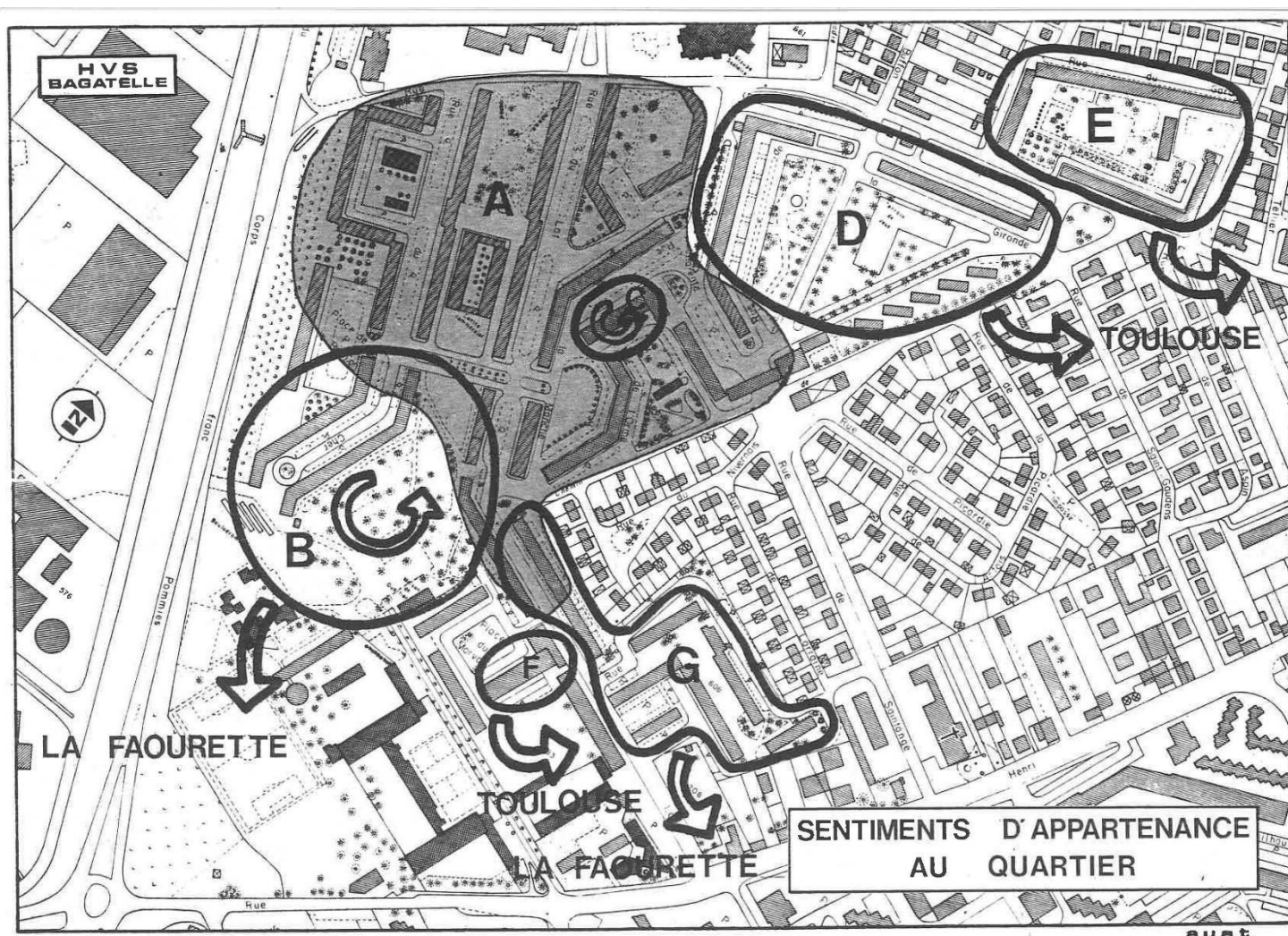


Figure 7: Carte des perceptions des habitants du quartier de Bagatelle (HVS, 1978), révélant des périmètres d'appartenance établis à partir de plus de plus d'une centaine d'entretiens (AUAT, Etude HVS Bagatelle, 1978)

Gardiennne d'un ordre social et politique, l'action publique rassemble tous les acteurs qui participent à la régulation des comportements et des tensions sociales par des programmes d'action. Elle dispose donc d'instruments pour matérialiser ses interventions, c'est-à-dire des dispositifs techniques et sociaux qui, selon les représentations dont ils sont porteurs, organisent les rapports sociaux entre la puissance publique et ses destinataires (Le Galès, Lascoumes, 2020 : 13)⁵⁷. Ce chapitre s'intéressera particulièrement à l'un des instruments à disposition de l'action publique qui lui permet de définir et de calibrer ses programmes à partir de ce qu'elle sait et ce qu'elle choisit de voir des territoires et des sociétés : l'observation territoriale.

Mais avant, intéressons-nous au terme même d'« observation ». Dans l'ouvrage *Les enjeux de l'observation*, publié en 1982, Ruth Canter Kohn relève ainsi plusieurs définitions de la notion, dont la première désigne un processus d'apprentissage où le « *non-initié apprend de celui qui sait, l'imité pour faire et devenir comme lui. Celui qui sait partage ce qu'il possède.* »⁵⁸. L'observation sert ainsi à savoir agir selon les règles d'un groupe, par effet d'imitation. A cette définition, Kohn ajoute qu'en observant ce qui nous entoure par l'usage de nos sens, nous nous ancrons dans le monde réel, nous apprenons à le connaître et à l'appréhender. L'observation confère donc un certain pouvoir à celui qui sait. Elle est d'ailleurs aussi une « science des faits », en particulier lorsqu'elle est traduite en pratique professionnelle, où elle décrit des phénomènes sans y intervenir. Dans le langage courant, une « observation » tient aussi lieu de remarque qui prête à interprétation selon l'interlocuteur et le contexte. Elle peut même avoir un sens plus négatif, dans le sens d'être ou de se sentir « observé » par autrui, d'être surveillé.

Le terme évoque donc à la fois une situation – être « en observation » –, une action, pour produire de la connaissance, et un résultat où l'on aboutit sur des remarques, des faits interprétés par l'observateur (Kohn, 1982). Tantôt reconnue utile et essentielle pour repérer d'éventuelles failles à un système et tenter d'y apporter des solutions, tantôt perçue comme intrusive et synonyme de contrôle, la notion d'observation n'est donc pas neutre.

Cette prise de hauteur sur un terme qui revêt différents sens nous permet de nous recentrer sur l'observation qui nous intéresse dans cette thèse, c'est-à-dire celle d'une pratique méthodologique qui permet le recueil d'informations pour appréhender des réalités territoriales et sociales. Ainsi, dans ce chapitre, nous nous intéresserons dans un premier temps à l'observation territoriale en tant que pratique historique au service de l'action publique, utile au décryptage et à la compréhension des territoires et des sociétés. Nous poserons ses grands principes, son histoire, les objectifs qu'elle poursuit, à travers quels outils elle se déploie et par quels grands types d'acteurs elle est portée. Cette entrée en matière nous permettra de situer les agences d'urbanisme en tant qu'organismes historiques de l'observation territoriale locale.

⁵⁷ Dans leur ouvrage *Gouverner par les instruments*, Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès s'interrogeaient ainsi sur les raisons du choix de tels instruments de l'action publique, des représentations dont ils sont porteurs, et des effets qu'ils produisent dans les sociétés

⁵⁸ Kohn, Ruth Canter. (1982). *Les enjeux de l'observation*. Presses Universitaires de France, Coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », p.12

Nous prendrons ensuite un peu de hauteur en considérant l'acte d'observer comme un instrument parmi d'autres de l'action publique pour appréhender les comportements humains, et pouvoir ensuite élaborer des règles destinées à les orienter. Au fil de son histoire, nous interrogerons sa capacité à nouer un lien aux administrés, terme générique derrière lequel se trouve une somme d'individus aux parcours de vie et aux quotidiens singuliers. Le choix de ce terme s'explique également par notre volonté de marquer une distinction avec celui d'« administrateurs », c'est-à-dire les acteurs chargés de concevoir et de mettre en œuvre les politiques publiques, tandis que les administrés désignent ceux qui en bénéficient ou en sont impactés. En considérant l'observation comme un instrument d'action publique, nous nous intéresserons à ses outils qui lui permettent d'appréhender la société, à la fois dans sa dimension collective et en tant que somme d'individualités. Nous porterons plus particulièrement notre regard sur l'un de ses outils phares, la statistique, dont l'histoire traduit bien cette quête d'équilibre entre prise en compte des tendances collectives et attention portée à la particularité. Nous prendrons appui sur la politique de la ville pour témoigner de l'institutionnalisation progressive d'une action publique passée de dispositifs expérimentaux à des dispositifs plus cadrés privilégiant l'argument statistique pour orienter ses actions.

1. La question de l'observation territoriale en urbanisme

Si l'urbanisme peut être défini comme un « ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains »⁵⁹, l'acte d'observer lui est éminemment intrinsèque. Il est le fondement de la connaissance des territoires et des sociétés, et une étape cruciale dans l'élaboration des actions visant à guider leurs trajectoires. L'observation territoriale, en particulier, comprend un ensemble de méthodes visant à recueillir, traiter, analyser et interpréter des données relatives aux activités humaines et aux dynamiques spatiales, sociales, économiques ou environnementales au sein d'un périmètre territorial. Elle éclaire les décisions de ceux qui édictent les politiques et les actions dans ces territoires, et représente en cela un acte fondamental pour l'action publique. Il nous semble donc intéressant d'interroger en premier lieu les grands principes de l'observation territoriale : en quoi consiste-t-elle ? comment a-t-elle évolué ? qui observe les territoires aujourd'hui ? avec quels outils et selon quelles échelles ?

1.1. Grands principes de l'observation territoriale

1.1.1. Histoire de l'observation territoriale en France : de l'Etat observateur à l'Etat co-observateur

L'histoire de l'observation territoriale en France est intimement liée à l'évolution des institutions et des technologies. Avant qu'elle ne soit formalisée dans le courant du 20^{ème} siècle, elle comptait en premier lieu sur des éléments monographiques pour apporter des informations qualifiant les territoires, entre des précisions géographiques (le climat, le relief,...) et des éléments plus politiques ou culturels (les coutumes locales, les activités économiques etc.). Au lendemain de la Révolution, une grande enquête sur la population et les territoires⁶⁰ fut même lancée et mobilisa les préfets locaux pour rendre compte de réalités territoriales par des informations relatives à la démographie locale, aux activités économiques ou agricoles, qui furent ensuite transmises au Bureau de statistique générale. Pour autant, la quantité d'informations amassées à des échelles fines de territoires ne bénéficiaient ni de définitions, ni de modes d'observation similaires, si bien qu'il fut impossible d'en tirer des traits communs et de produire une analyse territoriale.

Il faudra attendre la période d'après-guerre pour véritablement acter la naissance formelle de l'observation territoriale et de ses institutions, avec la création en 1946 de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Dans les années 1950, il développera ainsi des outils sophistiqués pour la collecte de données, qui alimenteront les orientations des politiques publiques. La centralisation de l'information reflète alors une vision descendante où l'État est le principal, sinon l'unique, observateur des dynamiques territoriales.

⁵⁹ Le Corbusier (1957). Charte d'Athènes, p.100

⁶⁰ Celle-ci fut lancée par Jean-Antoine Chaptal, alors Ministre de l'Intérieur sous Napoléon Ier

Dans les années 1970 et 1980, bien que l'INSEE continue de dominer le champ de l'observation, des tentatives émergent pour déconcentrer cette fonction. Par exemple, la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) propose en 1965 la création de neuf observatoires économiques régionaux (OER) dans les métropoles d'équilibre. Ces OER devaient collecter des informations locales, mais plusieurs obstacles, dont la faible implication des acteurs politiques locaux, ont entravé leur développement. Ces observatoires sont restés des relais de la statistique nationale plutôt que des outils d'observation ascendants, maintenant ainsi une logique centralisée.

Le processus de décentralisation dans les années 1980 marquera alors un tournant, avec la création de périmètres d'observation et d'indicateurs sur des échelles plus fines, permettant d'apporter une connaissance plus détaillée et de guider les politiques sociales et économiques sur ces territoires. Peu de temps après, la création de la Banque de données locales en 1986 va permettre aux administrations centrales de bénéficier de davantage de moyens et de meilleures performances informatiques. En plus de la décentralisation qui rebat les cartes de l'action territoriale, la loi de 1992 sur l'administration territoriale va accélérer le développement d'observatoires produisant de la donnée locale, avec l'organisation de circuits courts d'informations mobilisant des acteurs locaux.

L'observation territoriale passera donc progressivement, d'une logique régaliennne à une logique partenariale avec des acteurs locaux (collectivités et professionnels), favorisant une dynamique de co-observation. Dans les années 1990, la création d'un observatoire local est devenue un moyen pour les acteurs locaux d'affirmer leur ancrage territorial et de légitimer une action (Roux, Feyt, 2011), si bien qu'en un peu plus d'une décennie, 500 observatoires locaux seront créés (Rouchet, 1999) : une véritable « fièvre de l'observation » (Debordeaux, 1996). Avec les contrats de plan Etat-région institués à partir de 1982, ils bénéficient de financements importants qui permettent de rendre compte du caractère précieux des dispositifs partagés entre les échelles nationale et locale. Emmanuel Roux et Grégoire Feyt qualifient ces années-là comme une « période faste » de l'observation territoriale qui ne sera plus « *exclusivement associé[e] au suivi des politiques publiques de par et pour l'Etat [mais] devient désormais objet et sujet de médiation, de représentation et de négociation entre acteurs en place dans la gouvernance des territoires* »⁶¹. Dans leur ouvrage dédié aux observatoires territoriaux⁶², ils montrent ainsi comment leur évolution s'est poursuivie en filigrane de celle des cadres de l'action territoriale, où l'Etat passe du statut d'acteur exclusif de l'observation territoriale à celui de co-observateur.

⁶¹ Roux, E., Feyt, G. (2011). Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux. DATAR, La Documentation Française, pp.15-16

⁶² *Ibid*, 107p.

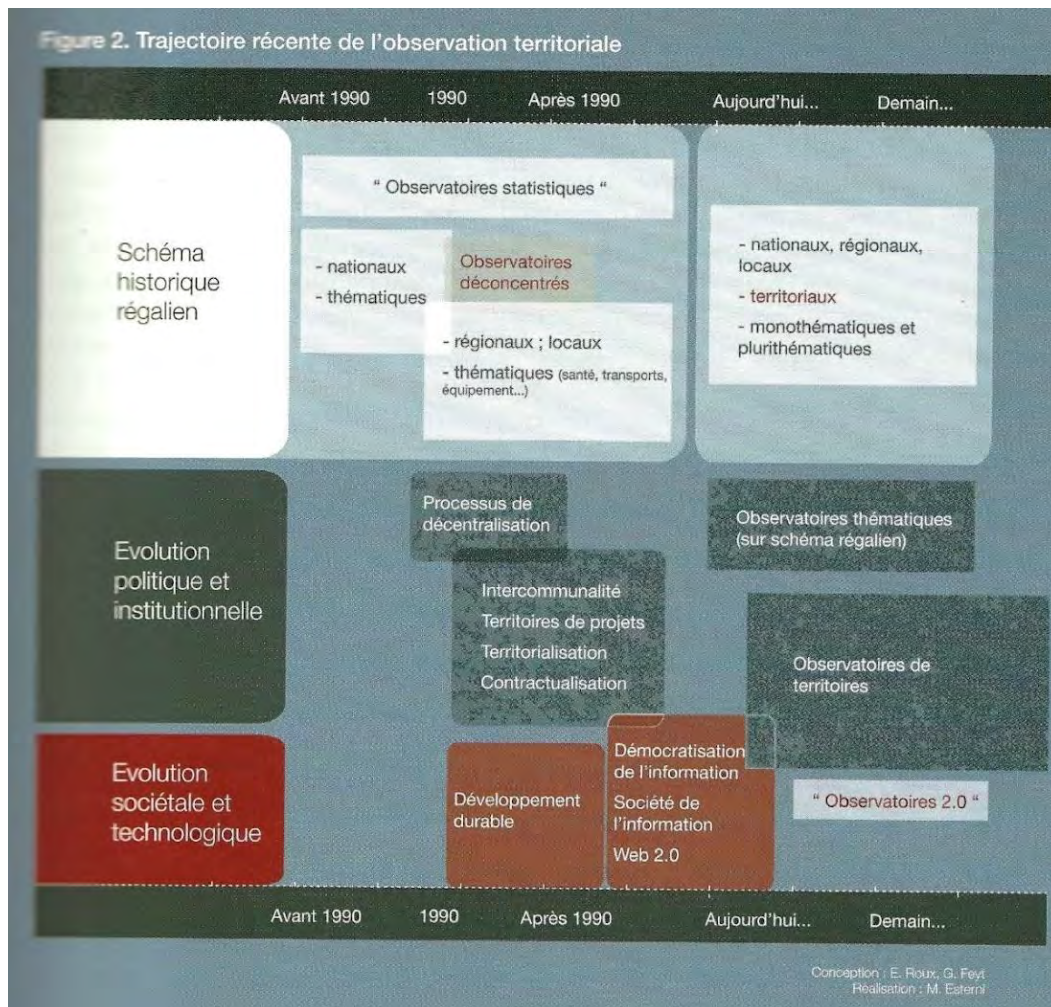


Figure 8 : Trajectoire récente de l'observation territoriale. (Roux, E., Feyt, G., 2011)

En parallèle de ces évolutions institutionnelles, l'apparition de la micro-informatique dans les années 1980 et le développement des systèmes d'information géographique (SIG) dans les années 1990 ont révolutionné l'observation territoriale. Ces outils ont largement contribué à l'émergence des premières bases de données locales créées par des administrations déconcentrées ou des Parcs naturels régionaux (PNR), malgré un manque de structuration globale de l'information territoriale. Par ailleurs, l'arrivée de l'internet et sa généralisation vont faciliter à la fois la collecte de grandes quantités de données et leur diffusion. Des organismes comme l'INSEE ont ainsi adopté des politiques de transparence, mettant à la disposition du public un vaste ensemble de statistiques et d'analyses réalisées par les experts de ces observatoires.

Dans les années 2000, si l'élan politique qui initiait la création massive d'observatoires durant les deux précédentes décennies s'est essoufflé, créer un observatoire demeure une option privilégiée par les acteurs locaux pour les accompagner dans leurs actions. Le renforcement de l'intercommunalité, l'émergence des territoires de projet, et l'évolution des politiques publiques ont tous contribué à ce que l'observation territoriale devienne aussi un appui aux collectivités pour construire leur projet politique et nourrir leurs actions (Roux, Feyt, 2011). La création

d'observatoires sectoriels, souvent spécifiques à de nouvelles procédures s'inscrit dans cette logique, permettant aux acteurs locaux de se forger une représentation commune des territoires.

Ainsi, les soutiens à l'action et à la coopération sont devenus les vocations privilégiées des observatoires, parfois aux dépens des fonctions de connaissance territoriale et d'anticipation (Roux, Feyt, 2011). Ce virage récent de l'observation territoriale, qui accompagne les politiques publiques et les actions territorialisées, traduit un rapprochement significatif entre producteurs de connaissances territoriales et décideurs politiques, assignant aux observatoires une dimension opérationnelle parfois dimensionnante.

Au-delà d'une injonction à l'opérationnalité (Roux, Feyt, 2011), l'observation territoriale contemporaine se traduit par une quête de transversalité. Si les observatoires demeurent principalement de tradition sectorielle et thématique, la culture de projet de territoire a rendu la transversalité nécessaire dans la production de connaissances territoriales. C'est notamment devenu une condition essentielle dans les réflexions qui guident les documents d'aménagement et d'urbanisme et les projets territoriaux, d'où un phénomène d'accumulation d'observatoires associés à des domaines de compétences ou à de nouvelles procédures – comme les SCoT, les Pays, etc.

Ainsi, au fil des évolutions institutionnelles et technologiques, les observatoires territoriaux se sont à la fois multipliés et variés, tant dans les acteurs qu'ils mobilisent, dans les territoires qu'ils analysent que dans les thématiques qu'ils abordent. Leur caractère protéiforme formant un véritable kaléidoscope de l'observation territoriale (Roux, Feyt, 2011) « *ne fait somme toute que refléter voire révéler la complexité même du fonctionnement et de l'organisation des territoires* »⁶³ et des évolutions techniques et sociétales.

L'histoire de l'observation territoriale témoigne d'une transformation significative, passant d'une centralisation des activités d'observation, où les informations remontaient du local à l'État, à l'émergence d'une multitude de dispositifs d'observation, symbolisés par la prolifération des observatoires. Cette évolution vers la co-observation traduit la nécessité croissante de comprendre les territoires et les domaines d'intervention multiples de l'action publique à une échelle plus fine. Pour continuer cette entrée en matière sur l'observation territoriale, nous allons désormais nous intéresser à la manière dont l'acte d'observer se traduit concrètement, c'est-à-dire par quels procédés techniques s'opère le recueil d'informations territoriales.

1.1.2. Entre observation empirique et observation distanciée

Bien que l'observation territoriale se déploie toujours sur un périmètre, de la micro-échelle de l'environnement immédiat à des échelles nationales voire supranationales, elle ne suppose pas systématiquement que l'observateur pratique le terrain, ni qu'il y soit déjà allé physiquement.

⁶³ *Ibid.* p.90

On distingue ainsi une observation distanciée, par l'usage de matières déjà existantes (des chiffres, des témoignages,...), de celle qui consiste en un travail de terrain prolongé, où les données sont directement recueillies par l'observateur sur place (grille d'observation, entretiens, photographie...) ou à posteriori (en retrait des lieux).

Attachons-nous d'abord à l'observation empirique, *par les yeux et les oreilles*, qui met en scène un lien direct entre l'observateur et son terrain. Celle-ci prend deux formes aux modalités d'implication et aux résultats tout à fait différents.

L'observation directe, d'abord, est une pratique qui prend forme au 19^{ème} siècle par les ethnologues, et plus tard, par les disciples de la sociologie urbaine en particulier ceux issus de l'Ecole de Chicago, créée en 1892 pour étudier les comportements urbains⁶⁴. Elle consiste à « *être le témoin des comportements sociaux d'individus ou de groupes dans les lieux mêmes de leurs activités ou de leurs résidences sans en modifier le déroulement ordinaire* »⁶⁵. L'observateur se rend ainsi de manière répétitive et régulière dans le milieu d'observation duquel il cherche à comprendre le fonctionnement ordinaire. Il appréhende ainsi le comportement des sujets qu'il observe, recueille les données sous diverses formes (par l'écrit, l'enregistrement sonore, la photographie...) et en fait un compte-rendu. S'il entre directement en contact avec le terrain, il entretient toutefois une certaine distance avec celui-ci et les acteurs qui le composent pour exercer le moins d'influence possible. Son objectif principal est d'observer comme s'il n'était pas là, et s'il s'annonce, pour interagir avec le milieu étudié ou enregistrer des entretiens : il tâche de se mettre en scène le moins possible.

Les métiers de l'urbanisme et de l'architecture se sont particulièrement saisis de l'observation directe à partir des années 1960 pour observer les usages dans les espaces publics. Des auteurs comme Jane Jacobs, William Whyte ou Jan Gehl vont ainsi s'intéresser à l'humain dans la ville, grands oubliés des processus de planification urbaine de l'après-guerre, dans un contexte d'émergence des mouvements contestataires citoyens qui prenaient place dans les milieux urbains. En France, Le Corbusier reconnaissait aussi la nécessité d'observer les comportements humains pour concevoir des espaces fonctionnels. Aujourd'hui, l'observation directe demeure un outil fondamental pour les urbanistes pour avoir connaissance des usages, des publics et des dynamiques de lieux, et ainsi pouvoir penser ou réajuster une intervention de leur part.

A la différence de celle directe, l'observation participante indique un mode de présence beaucoup plus engagé dans le milieu observé. Les différentes formes qu'elle peut prendre furent notamment théorisées par Buford Junker dans son livre *Fieldwork* écrit en 1960. La participation totale suppose que l'observateur ne dévoile pas son rôle et ses intentions, et se mêle au milieu tel un « infiltré ». Une autre forme consiste pour le participant à faire connaître son statut d'observateur aux acteurs qui composent son milieu d'observation, et par son implication, à obtenir et utiliser des informations dans le cadre de ses travaux. Une autre

⁶⁴ On peut citer à ce titre les travaux de Robert Ezra Park relatifs, entre autres, à la délinquante juvénile, aux conflits entre groupes ethniques et à d'autres problématiques urbaines.

⁶⁵ Peretz, H. (2007). Les méthodes en sociologie. L'observation. Editions La Découverte, Collection Repères, p.14

modalité, similaire, fait que l'observateur participe et donc accède d'autant plus à des informations qu'on lui livre intentionnellement. Dans ce cas, il est davantage considéré aux yeux des acteurs du milieu comme un participant que comme un observateur. Une dernière forme tient de l'observation participante libre, qui consiste à observer les comportements des observés sans qu'ils aient conscience de l'être, et sans que l'observateur prenne part à leurs activités.

Bien que l'observation participante soit davantage l'apanage des anthropologues et des sociologues, elle trouve tout de même sa place dans les métiers de l'urbanisme, dans des contextes spécifiques où la compréhension approfondie des dynamiques sociales est essentielle. A titre d'exemple, les géographes Hélène Chelzen et Anne Jégou se sont intéressées aux dispositifs participatifs des projets urbains durables en région parisienne⁶⁶ en privilégiant une approche par observation participante leur permettant de profiter d'une interaction directe avec les participants.

Ces pratiques d'observation empirique qui se nourrissent des informations récoltées sur et par le terrain interviennent généralement sur des échelles micro, spécifiques à un territoire ou à un public. Or, l'essentiel de l'observation territoriale se déploie sur des échelles de territoires plus élargies, se raccrochant à des périmètres administratifs (régionaux, nationaux,...) ou à des ensembles territoriaux pensés selon les logiques d'acteurs⁶⁷. L'autre pendant de l'observation territoriale tient alors de l'observation distanciée, c'est-à-dire par le recueil d'informations à distance, qui sont des interprétations de réalités territoriales.

Les indicateurs statistiques figurent parmi les matériaux les plus essentiels à l'observation territoriale, permettant d'analyser et de comparer les territoires et les sociétés à partir de croisement de données complexes⁶⁸. Les systèmes d'information géographique (SIG) sont également devenus incontournables pour l'observation territoriale. En combinant données géographiques et informations statistiques, ils permettent aisément d'identifier des tendances ou de comparer des territoires par la production de cartes et d'analyses spatiales. La télédétection qui permet la production d'images satellites et aériennes s'avère aussi utile pour étudier des changements à grande échelle, comme identifier des spécificités à la parcelle. A titre d'exemple, elle est devenue l'outil privilégié dans les exercices d'identification de potentiels de densification dans les territoires, qui mobilisent particulièrement les acteurs de l'observation territoriale depuis la promulgation de la loi ZAN en 2021.

D'autres méthodes sont utiles à l'observation territoriale distanciée, et se basent essentiellement sur les outils numériques pour recueillir une quantité massive d'informations. Les sondages en

⁶⁶ Voir leur article Chelzen, H., Jégou, A. (2015). À la recherche de l'habitant dans les dispositifs participatifs de projets urbains durables en région parisienne : les éclairages de l'observation participante. *Développement durable et territoires*, 6 (2)

⁶⁷ Pour les agences d'urbanisme par exemple, bien que leurs observatoires soient souvent déployés à l'échelle de l'aire d'attraction, en réalité, elles produisent des connaissances territoriales à l'échelle de l'ensemble de leurs territoires d'intervention, au fil de leurs travaux menés

⁶⁸ Nous ne développerons pas davantage ici les usages des indicateurs statistiques dans l'observation territoriale car nous consacrons plus loin dans ce chapitre une sous-partie dédiée à l'histoire de la statistique

ligne, par exemple, se sont multipliés depuis les années 2010⁶⁹, en particulier pour recueillir des avis de citoyens quant à des projets urbains ou à des actions territorialisées, ou pour mieux comprendre certaines de leurs pratiques qui ont un impact sur les territoires. C'était par exemple le cas de l'enquête menée par le bureau de recherche 6t pour l'Ademe en 2020⁷⁰ qui cherchait à comprendre les effets de la crise sanitaire et du télétravail généralisé sur les pratiques de mobilité des français à partir d'un questionnaire en ligne auquel 4000 personnes avaient répondu.

—En somme, l'observation territoriale ne manque pas d'outils pour recueillir des informations utiles à l'appréhension et l'analyse des territoires et des sociétés qui les composent. L'observation empirique de terrain apporte une dimension qualitative indispensable pour comprendre les dynamiques locales dans leur complexité et leur singularité. En parallèle, l'observation distanciée, grâce à ses outils analytiques et quantitatifs, permet une vue d'ensemble, facilitant la comparaison entre territoires et la vision à grande échelle. La combinaison de ces approches est essentielle pour une observation territoriale complète, capable de guider efficacement les politiques d'aménagement et de développement des territoires.

Désormais, il convient de préciser le rôle des observatoires en tant qu'outils entièrement consacrés à la production de connaissances sur les territoires pour aider à la compréhension des dynamiques qui les animent et des sociétés qui les habitent. Bien qu'ils ne soient pas les uniques structures au sein desquelles se pratique l'observation, leur foisonnement dans les années 1990 traduit leur importance pour les politiques publiques pour penser, dimensionner et territorialiser leurs actions.

1.2. Les observatoires comme outils de l'observation territoriale

1.2.1. Création et conditions de pérennité d'un observatoire

Les observatoires sont les outils essentiels de l'observation territoriale qui permettent sa mise en œuvre. Pour Jean-Bernard Chebroux, ils sont avant tout des outils d'analyse continue d'un territoire, fruits d'une implication croisée d'acteurs locaux, et participent ainsi à construire l'identité des territoires. Pour Hervé Pornon, l'observatoire est un dispositif de suivi, structuré autour d'objectifs spécifiques et d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs. De leur côté, Alexandre Moine et Philippe Signoret insistent sur le fait que les observatoires sont des pratiques qui mobilisent des données pour les restituer sous diverses formes, servant ainsi à des fins de diagnostic, d'évaluation ou de prospective.

⁶⁹ La montée en puissance d'Internet et la multiplication de plateformes du type GoogleForms ou SurveyMonkey ont largement contribué à la généralisation des enquêtes en ligne

⁷⁰ 6t bureau de recherche pour l'Ademe, 2020, Télétravail, (im)mobilité et modes de vie. Étude du télétravail et des modes de vie à l'occasion de la crise sanitaire de 2020. 92 pages.

L'information territoriale constitue le cœur et le moteur de ces observatoires. Qu'il s'agisse du nombre de logements construits à l'année dans une collectivité, des tendances à l'achat des consommateurs dans diverses structures commerciales, ou d'indiquer simplement le nombre d'hectares de foncier encore libres dans une zone économique, l'information est la ressource essentielle qui permet à la machine qu'est l'observatoire d'en extraire la substance et d'en tirer des enseignements précieux pour la compréhension des territoires. Ils incarnent des dispositifs-outils qui combinent la « *validité et l'efficience de la production et de la diffusion de savoirs au service de politiques locales* »⁷¹. En somme, en apportant de l'information et des éléments de connaissance à partir de ressources matérielles et immatérielles, ils sont des outils essentiels d'aide à la décision (De Sède-Marceau, Moine, 2012).

Avec l'explosion du nombre d'observatoires territoriaux aux échelles locales à partir des années 1990, la création d'un observatoire ne semble pas présenter d'obstacles particuliers. Il n'en demeure pas moins une étape cruciale de définition de ses modalités de fonctionnement et de ses objectifs qui conditionnent sa capacité à durer dans le temps. La décision de créer un observatoire naît d'une volonté d'acquérir de la connaissance territoriale, pour orienter l'action publique en fonction des besoins de la population locale (Chebroux, 2011).

L'acte fondateur d'un observatoire consiste d'abord à établir une orientation générale à suivre, une demande sociale, une problématique commune qui constituent à la fois la base de travail et le liant entre les différents acteurs mobilisés. De manière systématique, un observatoire produit ou utilise de la donnée, quantitative et qualitative, qui est ensuite croisée à d'autres, extra-locales ou spécifiques au territoire. Des analyses sont produites à partir des informations traitées, et sont ensuite communiquées de manière synthétique auprès d'acteurs initiés comme « périphériques » (élus, habitants, médias...) sous diverses formes (Chebroux, 2011). La véritable difficulté réside dans le passage d'un catalogue de données statistiques et d'informations à la formulation d'analyses permettant une meilleure compréhension du territoire. D'où aussi la nécessité de trouver un « espace de cohérence commun » (Debordeaux, 1996) et de ne pas se perdre dans un champ d'observation élargi qui amplifie les risques de dévoiements quant aux intentions originelles : « *dès sa naissance, l'observatoire apprend les charmes de la navigation à vue avec ses surprises, ses découvertes, ses décisions prises à la hâte sous la pression des circonstances, ses intuitions et ses errances dans la recherche de nouveaux partenaires et de nouveaux moyens* »⁷² expliquait ainsi le sociologue Robert Bouré en 1989.

Après l'acte de créer, il faut aussi pouvoir faire durer l'observatoire dans le temps. Sa pérennité dépend à la fois de sa réussite technique et de la reconnaissance de son existence. Certaines conditions s'avèrent particulièrement primordiales pour assurer sa viabilité. Par exemple, celle-ci dépend fortement des moyens financiers dont les observatoires disposent et de leur stabilité :

⁷¹ Chebroux, J.-B. (2011). « Les observatoires locaux : quelle méthodologie pour les conduire ? » Socio-logos, Varia, N°6, p.3

⁷² Bouré Robert (1989). « Les observatoires économiques et sociaux locaux en question ». In: Revue française d'économie, volume 4, n°4, p.60

*« Sans appui important sur les plans matériel et politique, aucune structure d'observation n'est viable à moyen terme d'autant que l'absence de soutien est perçue par l'environnement comme le refus symbolique de légitimer son existence et son action. »*⁷³. Le partenariat s'avère donc fondamental pour stabiliser les financements, même s'il n'est pas exempt de contraintes avec le risque de dérive des orientations premières de la structure à l'avantage des partenaires les plus puissants, et ce, malgré le statut associatif de certains observatoires leur permettant, en théorie, de s'assurer une indépendance vis-à-vis des influences politiques ou idéologiques des acteurs.

La définition d'une taille critique à ne pas dépasser pour assurer la production des résultats ou encore la gestion du fonctionnement financier de la structure est aussi une condition essentielle pour un observatoire. Un champ d'observation trop large représente un réel risque de dérapage (Boure, 1989), quant à la ligne définie au départ, d'où l'enjeu fondamental de trouver un espace de cohérence commun entre les partenaires.

La pertinence, la lisibilité et la robustesse de ces indicateurs sont aussi des conditions essentielles à leur appropriation par les acteurs, et surtout, à leur validation issue d'une confrontation des résultats à leurs jugements (Chebroux, 2011). Tout l'enjeu est donc d'assurer chacune des étapes de sa production, depuis le recueil de l'information, à la mise en forme de données (par des tableaux, des atlas,...) et leurs analyses. D'où aussi, l'importance pour un observatoire de « faire voir » pour « faire valoir » ses productions à l'occasion de réunions d'acteurs : séances plénières ou ateliers thématiques, la diffusion des résultats, même à un cercle restreint, est essentielle pour instaurer la confiance entre les acteurs du territoire.

Ainsi, la pérennité d'un observatoire dépend autant de sa réussite technique (par l'efficacité des connaissances produites) que sociale (par la reconnaissance et la légitimation de son existence par les acteurs du territoire). Le statut, l'entente entre les acteurs, la définition d'une problématique commune et d'orientations claires, l'accessibilité à la donnée, l'efficacité des travaux fournis, la reconnaissance technique et sociale du dispositif, le soutien financier et, parfois aussi, politique... Les conditions de pérennité d'un observatoire sont tout aussi nombreuses que les risques qui les menacent.

⁷³ Boure Robert (1989). « Les observatoires économiques et sociaux locaux en question ». In: Revue française d'économie, volume 4, n°4. P.70

1.2.2. Les observatoires territoriaux : des fonctions et des formes multiples

Que sont les observatoires territoriaux en réalité ? Quelles sont leurs fonctions, les objectifs qu'ils poursuivent, et leur condition de pérennité ?

Dans leur ouvrage *Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux*, Emmanuel Roux et Grégoire Feyt distinguent ainsi quatre fonctions principales pour un observatoire : la connaissance du territoire par l'apport d'informations et d'analyses ; l'action et son suivi, rejoignant l'idée d'une dimension opérationnelle de plus en plus présente dans l'activité des observatoires locaux, notamment pour apporter des éléments guidant les politiques publiques et réglementaires ; la stratégie, bien que l'évaluation et la prospective territoriale ne fassent pas partie des missions privilégiées des observatoires ; enfin, la diffusion des matériaux produits qui restent plutôt à l'intention d'initiés aujourd'hui.

Malgré ces fonctions faisant office de traits communs à tous les observatoires, ceux-ci se distinguent par leurs formes et modalités de fonctionnement, ainsi que par les thématiques auxquelles auxquels ils se consacrent. En premier lieu, le vocable d'« observatoire » ne désigne pas toujours des structures établies qui collectent, analysent et valorisent de la donnée en continu. Le terme est aussi utilisé pour désigner des instances de pilotage d'études ou de recherches comme l'illustre le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CREDOC) dont les travaux sont destinés à analyser et anticiper le comportement des individus en répondant à des commandes tant publiques, que parapubliques ou privées. Dans nos recherches, nous avons même pu identifier le terme d'« observatoire » pour désigner en réalité une étude d'observation. Citons à titre d'exemple l'Observatoire Veolia des modes de vie urbain, un travail portant sur les liens qu'entretiennent les individus avec leurs lieux de vie à partir d'une enquête internationale réalisée par l'institut Ipsos⁷⁴.

Emmanuel Roux et Grégoire Feyt ont ainsi établi une typologie de dispositifs d'observation territoriale en distinguant l'« électron » - un dispositif technique de stockage et de traitement d'informations sur une thématique précise – de l'« atome » - un format partenarial et des thématiques croisées et complexes – de la « sphère », un observatoire composé de plusieurs dispositifs en réseau, et enfin du « microscope », sorte de superstructure d'observation résultant d'un processus cumulatif de thématiques, d'outils de production et d'expertises.

Le terme d'observatoire revêt donc une pluralité de formes, et il est difficile de les caractériser au singulier. Leur mode de gouvernance permet aussi de les distinguer : bien qu'ils soient le plus souvent le fruit d'une initiative mixte, à la fois technique et politique, l'évolution des observatoires depuis les années 1990 témoigne d'une diminution de l'élan politique initial au profit d'une prééminence technique. L'équilibre entre expertise technique et orientation politique de l'observation dépendra beaucoup de leur rapport d'équilibre selon le mode de gouvernance. Leurs statuts juridiques diffèrent d'ailleurs selon ces modes de gouvernance : ils

⁷⁴ De cette étude est d'ailleurs issu l'ouvrage de Julien Damon, *Vivre en ville*, dans lequel il croise ces résultats avec d'autres études statistiques et qualitatives.

peuvent par exemple la forme de cellules techniques rattachées à des structures publiques ou privées (comme les Observatoires Régionaux de Santé), ou se constituer en associations, notamment lorsqu'il y a volonté d'affirmer une certaine autonomie par rapport aux institutions d'origine.

Les observatoires se distinguent aussi par les périmètres sur lesquels ils se déploient, ceux-ci pouvant se raccrocher à des contours institutionnels, comme paysagers, ou en lien avec des projets d'aménagement spécifiques ou des exercices de planification. Ces modalités vont jouer sur le système d'acteurs mobilisés pour produire, relayer et exploiter l'information. Toutefois, dans la majorité des cas, les observatoires sont rattachés à des collectivités et demeurent donc limités à des périmètres administratifs.

Au-delà des formats ou des statuts, c'est aussi par les thématiques auxquels ils s'intéressent que les observatoires confirment leur altérité. Historiquement, les questions d'habitat, d'économie ou encore de transports sont au cœur des observatoires territoriaux sectoriels. Ces dernières décennies émergent toutefois des problématiques liées aux enjeux environnementaux, énergétiques ou fonciers.

C'est enfin par leurs choix de diffusion des analyses produites que les observatoires s'avèrent différents, en optant pour certains pour une diffusion à un public d'initiés – experts thématiques, techniciens ou universitaires – souvent conditionné à une adhésion ou un abonnement. Pour d'autres, c'est le choix d'une diffusion élargie qui est fait en privilégiant des publications en ligne et en proposant souvent des formats courts et vulgarisés pour transmettre l'information le plus efficacement possible. Entre ces deux polarités, on retrouve toutefois des formats mixtes de communication, avec des formats de publication et des modalités d'accès différenciés selon les publics visés.

A cette pluralité de formes et de vocations observatoires, s'ajoute une multiplicité d'acteurs qui cohabitent dans le champ de l'observation territoriale, et contribuent à les rendre d'autant plus éclectiques et multiformes. En nous plongeant dans l'écosystème de l'observation territoriale, il s'agira de mettre en lumière leurs rôles spécifiques et leurs contributions distinctes à la compréhension des dynamiques territoriales, avant d'introduire le rôle particulier que les agences d'urbanisme jouent dans ce domaine, en tant qu'acteurs clés contribuant à la connaissance et à la fabrique des territoires.

1.3. Qui observe le territoire ?

1.3.1. Les grands acteurs de l'observation territoriale

L'histoire de l'observation territoriale nous aura appris que depuis les années 1970, les acteurs produisant de la ressource statistique ont tendance à se multiplier et à se diversifier. Alain Desrosières y trouve trois pistes d'explications : l'acculturation aux outils d'un grand nombre de techniciens, notamment grâce à des institutions nationales comme l'INSEE et par la création en 1973 d'un Conseil national de la statistique (devenu CNIS aujourd'hui), le développement

et la diffusion de la micro-informatique et des logiciels de statistiques à partir des années 1980 et enfin, la décentralisation administrative et politique à partir de la loi de 1982 (Desrosières, 2008). La corrélation de ces facteurs a ainsi entraîné la multiplication d'observatoires aux échelles locales dans les années 1990, marquant le passage d'une logique descendante à des logiques partenariales entre les acteurs du territoire.

Alors, aujourd'hui, qui sont les acteurs de l'observation territoriale ? Leur nombre et leur diversité rend difficile leur mention exhaustive mais nous pouvons toutefois en recenser les principaux protagonistes. Bien que nous nous intéressions principalement aux acteurs de l'observation territoriale en France, nous pouvons mentionner les organisations internationales comme pourvoyeuses de données territoriales permettant la comparaison de plusieurs pays à l'échelle mondiale, telles que l'illustrent les exemples des Nations Unies, de la Banque mondiale ou encore l'Union Européenne sur diverses thématiques (développement durable, situations humanitaires, démographiques, économiques, sociales...). Les organisations non gouvernementales sont elles aussi des actrices importantes de l'observation de phénomènes planétaires, naturels et humains, ou encore, des activités politiques et économiques. A ce panel des observateurs transnationaux, ne manquons pas de mentionner les entreprises spécialisées dans la production de données géospatiales (NASA, CNES...), fonctionnant par systèmes satellitaires notamment, et permettant d'observer les territoires aux échelles globales comme locales par l'image.

A l'échelle nationale, l'INSEE incarne l'établissement public en charge de la collecte, de l'analyse et de la diffusion d'informations territoriales. Bien qu'il soit un organisme centralisé, il se nourrit de ses relais locaux implantés sur tout le territoire, lui permettant ainsi de fournir de l'information territoriale depuis le carreau ou l'IRIS jusqu'à l'échelle nationale. Parmi les principales enquêtes qu'il réalise, on trouve le recensement de la population, qui permet de suivre l'évolution démographique et les caractéristiques socio-économiques des habitants, ainsi que des enquêtes spécifiques comme l'Enquête Emploi, qui analyse le marché du travail, ou encore l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages, qui évalue les conditions économiques et sociales des foyers.

Localement, les collectivités jouent elles aussi un rôle clé dans la collecte et le traitement d'informations sur lesquelles se basent leurs prises de décisions. Il est ainsi courant de retrouver des observatoires portés par la Région (sur la santé, la biodiversité, l'énergie, l'agriculture,...), le Département, les Pays, les intercommunalités, voire les communes elles-mêmes⁷⁵. D'autres établissements publics français se démarquent dans le champ de l'observation territoriale et ont même tendance à affirmer davantage leur rôle ces dernières années.

⁷⁵ C'est d'ailleurs souvent en appui, en complément ou en substitut que les agences d'urbanisme développent leurs propres observatoires, poursuivant les mêmes objectifs de traitement de la donnée pour servir de base à l'action territoriale.

Ainsi par exemple, l'Ademe ou le Cerema⁷⁶ produisent des études et de l'expertise à partir de données territoriales à l'intention des collectivités locales, des services d'Etat et des acteurs de territoire dans toute leur diversité.

Les universités et leurs laboratoires de recherche peuvent aussi jouer un grand rôle dans l'observation des territoires, depuis leurs propriétés naturelles et physiques jusqu'aux phénomènes humains et sociaux qui s'y déroulent. En effet, les recherches menées par les universitaires et les doctorants s'incarnent le plus souvent dans des territoires de proximité, avec des méthodes d'enquête rigoureuses permettant de compléter et d'approfondir les analyses territoriales produites par les autres acteurs de l'observation territoriale. Il est d'ailleurs courant que l'univers académique et celui technique des observatoires territoriaux locaux soient en lien, à l'occasion d'événements voire de publications communes. Dans la métropole toulousaine par exemple, des laboratoires de recherche tels que le LISST, le LRA ou la LASSP⁷⁷ contribuent à la production de connaissances territoriales locales par de nombreuses recherches menées sur le territoire toulousain.

Les instituts de recherche privés observent eux aussi le territoire sur des thématiques spécifiques, comme en témoigne l'exemple du Forum des vies mobiles de la SNCF qui produit des études sur les mobilités, physiques et sociales, des individus. Ajoutons au panorama les bureaux d'études et cabinets privés dont certains sont de véritables références en matière de production de données sociodémographiques et économiques sur le territoire, comme le CREDOC⁷⁸, qui analyse et anticipe les comportements des individus depuis 1978, ou encore le Centre d'Observation de la Société du bureau d'études Compas.

Les entreprises privées peuvent elles aussi fournir des informations territoriales spécifiques à leur domaine, de la petite startup très spécialisée au réseau d'entreprises d'une filière, composant même parfois des pôles de compétitivité. Dans la région toulousaine par exemple, le secteur aéronautique et aérospatial, réuni sous la bannière de l'*Aerospace Valley*, collecte et diffuse des données économiques rendant compte de la dynamique de la filière.

Enfin, ajoutons à cette longue liste la fourmilière d'observateurs de l'ordinaire, citoyens bénévoles, véritables passionnés ou simples usagers volontaires, qui contribuent à recenser, produire et compiler de la donnée par le biais de dispositifs collaboratifs dits de *crowdsourcing* (Wikipedia, OpenStreetMap,...), sur les réseaux sociaux, ou en participant à des programmes scientifiques (par exemple, pour recenser des espèces protégées dans un lieu donné).

⁷⁶ Ademe : Agence de la Transition Écologique ; Cerema : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement

⁷⁷ LISST : Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires de l'Université Toulouse Jean Jaurès (UT2J) ; LRA : Laboratoire de Recherche en Architecture de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse (ENSAT) ; LASSP : Laboratoire des Sciences Sociales du Politique de Sciences Po Toulouse

⁷⁸ CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

1.3.2. Les agences d'urbanisme comme acteurs historiques de l'observation territoriale

Dans le panel des acteurs de l'observation territoriale, les agences d'urbanisme tiennent une place importante et historique. Officiellement créées par la Loi d'Orientation Foncière de 1967, dans un contexte où les territoires évoluaient à grande vitesse, elles étaient au départ des expérimentations imaginées dans un contexte de décentralisation, pour élaborer les SDAU et les POS introduits par cette même loi. Avant elles, certaines organisations comme l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture à Paris, créé en 1960, ou la Société Rouennaise d'Etudes Urbaines, sont nées de ce besoin d'apporter de la matière grise et de la réflexion à l'urbanisme à marche forcée d'après-guerre (Ecrément, 2004).

Leur charte élaborée en 1970 les définit comme *un lieu de dialogue librement créé et un outil de gouvernance territoriale où tous les partenaires du développement local se rencontrent, échangent leurs informations, partagent leurs diagnostics, concertent leurs actions et s'efforcent de coordonner leurs politiques* »⁷⁹. Elles incarnent ainsi un lieu de débat neutre, du fait de leur statut d'association loi 1901, qui associe une diversité d'intervenants avec comme objectif premier d'aider à la décision du politique (Bendjador, 2007).

On compte aujourd'hui cinquante agences d'urbanisme en France, qui toutes partagent des missions communes constituant le cœur de leur identité. L'observation, d'abord, par la production d'études et d'analyses sur leur territoire d'intervention, qui leur permet « *d'avoir un temps d'avance sur les enjeux du territoire considéré* »⁸⁰ permettant « *d'envisager des stratégies possibles* »^{80b}. L'accompagnement des collectivités partenaires ensuite, pour l'élaboration de leurs politiques territoriales, et parfois même l'élaboration de documents d'urbanisme ou réglementaires à leur demande. L'animation d'une réflexion collective, enfin, mobilisant les acteurs autour d'enjeux territoriaux et la diffusion des connaissances à travers des publications, des événements et des projets qui les associent.

Les agences d'urbanisme répondent ainsi aux enjeux partagés de développement de leur territoire : elles s'inscrivent dans des territoires aux systèmes complexes, et aident à une certaine cohérence dans la planification territoriale et les projets. Elles sont des outils partenariaux qui rassemblent les acteurs du territoire autour de sujets et d'enjeux communs. Elles jouent ainsi un rôle d'intermédiaire essentiel entre eux et accueillent bien souvent en leur sein des réunions permettant l'interaction entre collectivités, experts ou acteurs publics et privés de territoire.

Chacune de leurs missions sont inscrites au sein d'un programme partenarial d'activités, fruits d'un dialogue constant et de négociations entre l'agence et les partenaires pour répondre à leurs besoins, tout en préservant la production d'observations profitables à tous les territoires. L'observation fait donc partie des missions socles des agences, terme usuel dans leur langage

⁷⁹ Charte des agences d'urbanisme, Les dossiers de la FNAU n°12, mars 2003

⁸⁰ Umberto Battist dans Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.49

^{80b} *Ibid.*

pour indiquer leurs compétences, et services « piliers » systématiquement inscrits au programme de travail. Celui-ci se construit à partir des besoins exprimés par les collectivités et partenaires qui font l'objet de conventions, généralement triennales, et dont le contenu peut sensiblement changer selon les besoins réévalués tous les ans.

Concrètement, l'observation se construit en grande partie à travers les observatoires d'une agence qui poursuivent généralement une logique sectorielle en se dédiant aux questions de mobilités, d'habitat ou encore d'économie. Si ces thématiques font partie des grands classiques des agences, chacune est libre de développer d'autres observatoires dédiés à des problématiques qui ont émergé au fil de leur histoire, en lien avec des problématiques sociales ou environnementales par exemple.

De par leur statut d'association Loi 1901, les agences ont à cœur de produire de la connaissance possiblement utile à tous leurs adhérents par le biais des missions socles, qui représentent en moyenne un tiers du programme de travail des agences. Cette proportion est toutefois purement indicative : en réalité, il est difficile de jauger la capacité de production d'une agence sur la seule base du temps consacré à ces missions socles, la pratique d'observation des territoires pouvant être potentiellement la base de toutes les études menées, socles comme partenariales⁸¹.

A la différence des services techniques des collectivités, qui sont surtout là pour appliquer les décisions politiques, les agences interviennent essentiellement sur des études préparatoires à la prise de décision ou à l'opérationnel. Elles se distinguent ainsi des bureaux d'études qui sont surtout mobilisés sur des besoins ciblés et ponctuels, et qui ne produisent pas en continu de la connaissance territoriale. Leur capacité à prendre du recul et à avoir une vision d'ensemble sur le long terme leur vaut une reconnaissance dans la sphère politico-technique : en somme, « *une bonne agence a les pieds dans la glaise et la tête dans le soleil* »⁸².

Les acteurs de l'observation sont donc multiples, déclinés sur toutes les échelles, s'intéressant chacun à leur manière à un ou plusieurs aspects du territoire⁸³. La compilation de leurs productions permet d'avoir une connaissance fine des territoires, de les appréhender, et pour les décideurs, d'avoir des informations essentielles préalables à leurs actions. La coexistence de tant d'observatoires n'est pas sans occasionner de conflits ou de doutes, et ce d'autant plus quand les sujets se croisent voire se superposent. Le défi est alors de se faire une place, et de la garder. Gagner en légitimité n'est pas qu'un but pour les observateurs du territoire mais une condition de survie. Pour les agences d'urbanisme, cet enjeu d'affirmation se fait tant du côté de ses missions d'accompagnement des politiques publiques – sur lesquelles les bureaux

⁸¹ Dans les agences d'urbanisme, les missions « socles » désignent l'ensemble des travaux qui alimentent un fond de connaissance commun et utile à tous les territoires et acteurs adhérents, tandis que les missions « partenariales » désignent les études réalisées à l'intention d'un ou de plusieurs de ces adhérents, généralement sur des thématiques ciblées et des objectifs précis.

⁸² Lusson, P. dans Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers

⁸³ Cette présente succincte des agences d'urbanisme visait à leur consacrer une place particulière dans ce panel des acteurs de l'observation territoriale, mais nous y consacrerons l'essentiel de nos réflexions dans la deuxième partie de cette thèse.

d'études sont aussi positionnés – que du côté de ses missions d'observation territoriale au regard du nombre d'acteurs et d'observatoires locaux dispersés sur les territoires⁸⁴. Leur degré d'indépendance est alors indispensable à leur réussite. Leur statut d'association leur permet d'ailleurs de s'affranchir d'un rapport de pouvoir direct à une collectivité ou un membre quelconque. Bernard Fontalirand⁸⁵ nous dit à ce propos que ce statut est « *le charme discret des agences, car leur pérennité ne repose que sur leur utilité collective, à l'abri des querelles de clochers* »⁸⁶. Leur défi consiste donc à continuer de revendiquer un certain droit à l'impertinence pour susciter le débat et alimenter les réflexions.

Ainsi, malgré la multiplication d'organismes d'observation territoriale depuis trois décennies, cela ne semble pas faire décliner les agences d'urbanisme de leur assise. Il existe tant d'aspects et de recoins des territoires et des sociétés qui les peuplent, qui méritent d'être passés au crible des lunettes de l'observation, que cette co-présence d'observatoires ne signifie pas forcément que certains d'entre eux risquent de disparaître. Au contraire, il s'agit peut-être là d'une opportunité, pour chacun d'entre eux, de se démarquer, et de faire valoir la spécificité de leur regard et du jeu de croisement de savoirs qu'ils sont capables d'échafauder.

Cette exploration des acteurs de l'observation territoriale nous a permis de dresser une cartographie nuancée des entités impliquées dans la compréhension des territoires sous des échelles et des thématiques variées. Parmi ces acteurs, les agences d'urbanisme s'imposent comme des protagonistes clés, avec pour principal objectif d'accompagner les territoires adhérents dans leurs projets et leurs actions. L'observation territoriale se positionne au cœur de cet objectif, en tant que levier essentiel pour mieux connaître les dynamiques territoriales et les sociétés qui les composent. La mission d'observation des agences d'urbanisme transcende sa simple dimension informative, elle est un pilier central, à la fois constitutif de leur identité et déterminant de leur pérennité, d'où leur détermination à la préserver bien qu'à des degrés différents selon les agences et les contextes locaux. L'enjeu réside dans la recherche d'un équilibre optimal entre des missions spécifiques pour les membres et cette mission fondamentale de production de connaissances, toutes indispensables pour répondre aux besoins diversifiés des territoires locaux.

Cette entrée en matière de l'observation territoriale nous a permis de comprendre son rôle fondamental dans l'appréhension et la connaissance des territoires et des sociétés, et de la

⁸⁴ A titre d'exemple, le décret d'application de l'article 159 de la loi 3Ds du 21 février 2022 rend désormais possible la mobilisation des expertises du Cerema par les collectivités locales, là où auparavant seul l'Etat était le pilote. En d'autres termes, l'organisme permet maintenant un système d'adhésion qui autorise les collectivités membres de bénéficier des ressources du Cerema et d'orienter ses axes stratégiques. Un tournant pour l'établissement que les agences d'urbanisme regardent d'un œil attentif puisqu'il est aussi question de partager une place privilégiée sur la scène de l'observation locale aux côtés des collectivités. Les collectivités également ont, pour certaines, leurs observatoires thématiques, développés au fur et à mesure de l'évolution de leurs compétences. Cela dit, cette tendance ne traduit pas tant une concurrence acerbe entre ces différents producteurs ou contributeurs de connaissances qu'elle ne révèle un réel besoin des acteurs du territoire de comprendre les évolutions de pratiques qui ont tendance à se complexifier et se diversifier.

⁸⁵ Ancien directeur de l'agence de Dunkerque

⁸⁶ Bernard Fontalirand, propos recueilli dans Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p. 73

présenter comme un instrument de l'action publique pour penser ses interventions. « Savoir avant d'agir » pourrait ainsi être la maxime des acteurs de l'observation territoriale, et le maître mot de l'action publique. Dans la seconde partie de ce chapitre, nous allons poursuivre nos réflexions sur les instruments de l'action publique en cherchant à comprendre comment l'instrumentation de l'observation territoriale témoigne d'un équilibre difficile à tenir pour l'action publique entre attention à la particularité (Rosanvallon, 2010) et interventions pour l'intérêt général.

2. L'observation comme instrument d'action publique pour connaître et orienter les comportements humains

Après nous être intéressée au contexte de l'observation territoriale en France, ses grands principes et ses objectifs de production de connaissance, nous allons maintenant resituer celle-ci dans un cadre plus large qui est celui de l'action publique en France. Cette approche nous semble cruciale pour attester notre hypothèse selon laquelle les agences d'urbanisme s'adaptent aux contextes qui les environnent, dont les mutations de l'action publique font éminemment partie. En privilégiant une approche historique, nous tâcherons de comprendre la progressive institutionnalisation de l'action, en revenant sur le cumul progressif de ses instances et de ses procédures. Nous nous intéresserons particulièrement à la statistique en tant qu'instrument privilégié de l'action publique pour connaître et orienter les comportements humains. L'histoire de la politique de la ville nous servira d'exemple concret d'actions oscillant entre attention à la particularité de situations locales et systématisation d'actions dans des cadres institutionnels et normatifs.

2.1. Des instruments d'action publique qui mettent à distance administrateurs et administrés

2.1.1. Evolution de l'action publique : de l'expérimentation à une gouvernance territoriale multiscalaire et institutionnalisée

L'histoire de l'action publique témoigne de l'évolution du lien entre administrateurs et administrés et révèle un panel d'instruments mis en place pour répondre à des enjeux structurels ou conjoncturels destinés à encourager et à accompagner l'évolution des pratiques des individus. L'histoire de l'observation territoriale nous a appris que nous sommes passés d'un régime centralisé à une hiérarchie territoriale multiscalaire et transversale, de l'international au niveau local. En plus de la montée en compétences et en expertise des collectivités, se sont ajoutés acteurs privés et société civile à la grande scène des protagonistes de la gouvernance territoriale. Le terme d'action publique a d'ailleurs pris le relais de celui de politique publique pour prendre en compte l'ensemble des interactions qui agissent à ces échelles et entre ces acteurs multiples (Lascoumes, Le Galès, 2018).

Au cours du 20^{ème} siècle, les instruments de l'action publique n'ont cessé de se multiplier dans le but de gouverner les interactions et les comportements des acteurs de ces organisations sur des champs d'intervention diversifiés (North, 1990 ; Lascoumes, Le Galès, 2004). Cette

superposition d'acteurs, de règles et de procédures a fait de l'action publique une partition complexe dont les rouages sont devenus difficiles à saisir et à mettre en cohérence. Cette situation a participé à une forme de mise à distance de ceux qui édictent les règles et de ceux à qui elles s'appliquent. Entre administrateurs et administrés, le lien s'est distendu à mesure que se superposaient institutions, protocoles et règlements destinés à donner des cadres aux activités et aux comportements humains.

Pour en témoigner, reprenons l'exemple de la commune de Lorient développé par Dominique Lorrain dans l'ouvrage *Gouverner par les instruments*⁸⁷. Il nous raconte ainsi qu'au début du 20^{ème} siècle, le fonctionnement municipal de la commune ne disposait pas de règles ou de normes techniques particulières, le maire et son équipe traitaient les affaires courantes au cas par cas, sans protocoles définis, ce qui les plaçait alors au plus près des situations locales : *« la moindre décision va ouvrir la porte à une discussion, où il va être question du cas singulier traité et des principes généraux à respecter. Ce sont les années de l'enfance de l'action publique locale [...] Les élus pour décider ne s'appuyaient pas sur un protocole prêt à l'emploi. Ils devaient consacrer une réelle attention aux cas à traiter. En contrepartie, ils avaient un réel pouvoir et les habitants de la ville avaient le sentiment que l'action du politique avait été déterminante dans l'amélioration de leur situation personnelle »* nous explique-t-il⁸⁸.

Dans le courant des années 1920, des services techniques vont peu à peu émerger pour élaborer des règles et des normes techniques, fruits d'un travail conjoint entre les mairies et l'Etat, souvent représenté par des ingénieurs des Ponts et Chaussées. L'instauration de règles va peu à peu éloigner cette attention aux situations singulières et cette habitude du traitement au cas-par-cas. Les domaines d'action des mairies vont s'étendre à mesure que le système d'acteurs va s'élargir dans des structures paramunicipales et des services techniques divers. Les instruments d'action publique vont alors y fleurir et se cumuler au fil des décennies, au point qu'il sera difficile d'en retracer, pour chacun d'eux, leur trajectoire et leur finalité originelle. Les situations individuelles ne pourront être traitées, ni même visibles, dans ce système d'accumulation des instruments qui tiendront désormais l' élu à distance. Dominique Lorrain nous dit alors que *« cette complexité rend les institutions publiques aveugles et [...] que le degré de cécité augmente avec la taille, malgré des tentatives régulières de simplification »*⁸⁹.

Au-delà d'une prolifération normative due à l'enchevêtrement de règles, l'extension des politiques publiques à une multitude de problématiques sociales ou économiques a rendu encore plus floue la compréhension globale de l'action publique et de ses acteurs. Ces derniers n'ont cessé de se multiplier, se répartissant l'édition et l'application des règles à suivre, et contribuant ainsi à une distorsion du lien de confiance entre administrateurs et administrés, et à une déconnexion de ces derniers du processus décisionnel. Les instruments d'action publique

⁸⁷ Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). *Gouverner par les instruments*. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, 370p.

⁸⁸ Lorrain, 2004, « Les pilotes invisibles de l'action publique », dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). 2004. *Gouverner par les instruments*, SciencesPo Les Presses, Gouvernances, p.168

⁸⁹ *Ibid.*, p.171

qui technicisent le traitement des questions sociales sont autant de filtres qui tiennent à distance le « *social brut de décoffrage, débordant de passion et d'individualité et les politiques publiques* »⁹⁰ sous couvert d'une nécessaire neutralité. Un exemple concret de l'institutionnalisation de l'action publique au 20^{ème} siècle est la création et le développement de la sécurité sociale en France, notamment à partir de 1945. Ce système qui comprend l'assurance maladie, les allocations familiales, l'assurance vieillesse, et plus tard, l'assurance chômage a été encadré par un ensemble de règles précises et géré par des institutions spécialisées comme les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) ou les Caisses d'Allocations Familiales (CAF). L'édification de ce système a marqué un tournant dans l'action publique, illustrant la capacité de l'État à structurer son intervention sociale de manière systématique et durable, et à rendre l'aide sociale plus prévisible et accessible, tout en répondant à des besoins collectifs (comme la santé publique et la réduction de la pauvreté) et individuels (comme les soins de santé ou les pensions de retraite). Cependant, la gestion de ce vaste système a aussi introduit des défis, notamment en matière de bureaucratie et de rigidité administrative, qui illustrent les tensions inhérentes à l'institutionnalisation de l'action publique. Ce processus a permis de garantir une protection sociale large et stable, mais il a aussi rendu plus complexe l'adaptation aux situations individuelles particulières. À travers l'histoire de la politique de la ville, nous examinerons plus loin un autre exemple d'institutionnalisation progressive d'une politique publique qui, encore aujourd'hui, cherche à trouver un équilibre entre actions collectives et prise en compte des réalités locales et individuelles.

En plus de la superposition d'intermédiaires et de normes qui contribuent à rendre flous et complexes ses rouages, les instruments à sa disposition vont évoluer de sorte à l'aider dans sa compréhension des sociétés et l'élaboration de ses actions. L'histoire de la statistique, essentielle dans l'exercice d'observation territoriale, illustre bien ces propos tant cette science a évolué au gré de progrès, voire de révolutions techniques qui ont contribué à ériger la donnée quantitative en argument indéfectible. Revenir sur sa trajectoire nous permettra de mieux comprendre les ressorts de la montée du chiffre dans les pratiques d'observation au service de l'action publique.

2.1.2. Trajectoire d'un instrument privilégié de l'observation territoriale par l'action publique : la statistique

Outre l'instauration de règles et de cadres, c'est aussi l'usage de l'instrument statistique par l'action publique qui a évolué, toujours en lien avec l'évolution historique du rôle de l'Etat. Le terme de « statistique nationale » apparaît dans les années 1830 au moment où les Etats-nations cherchent à se constituer. En France, dès 1800, le Bureau de la Statistique est créé pour recueillir des informations primordiales (recensements, activités économiques...) sur le territoire national. A la manière de la statistique allemande du 18^{ème} siècle, cette « science de l'Etat » n'était donc pas toujours traduite par des chiffres comme on peut la percevoir aujourd'hui. Dans un premier temps, la statistique servait surtout le principe de la collecte des impôts par l'apport

⁹⁰ *Ibid.*, p188

d'informations descriptives, telles que les rendements agricoles ou, plus tard, industriels. On produisait alors, à partir d'informations littérales traduisant des situations individuelles, des chiffres et des généralités par compilation administrative. Jusque dans les années 1920, cette proximité entre le politique et la statistique était telle qu'elle a pu susciter des controverses, notamment chez des statisticiens poursuivant d'abord et avant tout des objectifs de production de connaissance « neutres ». Aux côtés des informations statistiques, les informations monographiques, produites par l'observation de terrain et décrivant des situations particulières, avaient presque autant de valeur.

Peu à peu, ces dernières vont pourtant disparaître au profit de la statistique mathématique : il ne s'agit dès lors plus de recenser des situations individuelles pour dresser des tableaux collectifs. La quête d'exhaustivité laisse progressivement place à celle de la représentativité à partir des années 1940 : des organisations traitant de la statistique naissent et introduisent le principe de l'échantillon aléatoire, avec des enquêtes par sondage qui se multiplient : « *Dans le sondage, la singularité de l'individu disparaît, au profit du spécimen tiré au hasard dans une urne supposée uniforme* »⁹¹. Bien que l'échantillonnage par sondage se généralise progressivement dans les pratiques des instituts statistiques, le principe d'exhaustivité demeurera un objectif pour certaines grandes enquêtes, comme le recensement, qui continuera d'interroger l'intégralité de la population française jusqu'en 2004.

Après la Seconde guerre mondiale, les bureaux statistiques deviennent des instituts et cherchent à se scientifier davantage. Ils vont évoluer au gré des progrès technologiques, informatiques et du rôle de l'Etat, dont les actions ont, au fil du temps, reposé de plus en plus sur une politique des grands nombres et une modélisation quantitative des phénomènes sociaux. Alain Desrosières nous dit d'ailleurs qu'aujourd'hui encore « *la fiabilité ou plutôt la légitimité des statistiques publiques, est fortement liée à la fois à deux autorités en général disjointes, celle de la science et celle de l'Etat* »⁹².

L'arrivée de l'internet a radicalement transformé ce paysage, facilitant non seulement la collecte massive de données mais aussi leur diffusion. Des organismes tels que l'INSEE ont en effet adopté des politiques d'ouverture des données, rendant accessibles au public une masse de données statistiques et d'analyses opérées par les techniciens au sein de ces observatoires. L'arrivée de la géomatique dans les années 1960 va également bouleverser le rapport aux données territoriales de ceux qui observent les territoires. Tandis que les outils usuels de la cartographie étaient entièrement manuels, l'invention des ordinateurs dans les années 1950 va permettre l'émergence du traitement de données géographiques. C'est ainsi que le premier système d'information géographique naît au Canada dans les années 1960, en permettant de gérer les données géographiques nécessaires au programme de l'inventaire des ressources naturelles du pays. En parallèle, la télédétection se développe et permet l'observation de la Terre à partir d'images satellitaires.

⁹¹ *Ibid.*, p.109

⁹² *Ibid.*

Dans la continuité de ces progrès technologiques, l'avènement et la généralisation des ordinateurs personnels à partir des années 1980-1990 vont contribuer à la démocratisation de l'accès aux données statistiques comme aux technologies de la géomatique. Divers domaines professionnels vont alors s'en saisir dans le cadre de leurs fonctions, dont celui de l'urbanisme pour collecter des informations statistiques et spatiales, leur permettant d'appréhender les territoires et les sociétés. L'ensemble de ces progrès techniques vont ainsi constituer une aubaine pour les acteurs de l'observation territoriale en permettant le recueil massif de données quantitatives et spatiales et leur manipulation facilitée par des outils informatiques.

Derrière l'histoire de la statistique et de la géomatique se lit aussi l'évolution du métier de statisticien. Celui-ci va largement se diversifier à partir du milieu du 20^e siècle avec la multiplication des observatoires territoriaux permettant d'aider à la planification et à l'aide à la prise de décisions par leurs analyses quantitatives. Les statisticiens vont ainsi collaborer étroitement avec les urbanistes, architectes et ingénieurs pour fournir des données sur les dynamiques démographiques, l'occupation des sols ou encore les flux de population sur les territoires. L'avènement des systèmes d'information géographique et la production de données quantitatives massives va transformer le rôle des statisticiens en renforçant leurs compétences techniques et leur capacité à produire des analyses spatiales à partir d'une grande quantité de données quantitatives et spatiales.

L'histoire de la statistique nous révèle qu'elle fut à la fois un outil de preuve, de pouvoir et de coordination (Desrosières, 2008). Elle fit de tout temps figure d'argument fiable précédant toute action politique, incarnant la rationalité, « *toujours tendu entre rhétorique (politique) de la décision et de la justification, et une rhétorique (scientifique) de la vérité et de la preuve* »⁹³. Aujourd'hui encore, la « politique des preuves » est privilégiée : on expérimente des dispositifs d'action publique sur des échantillons pour évaluer leur efficacité avant de les reproduire et de les généraliser. Seuls les indicateurs permettent de juger l'efficacité de la politique. Même les institutions du savoir valorisent bien davantage les méthodes quantitatives⁹⁴. L'évolution du rôle de l'Etat et de ses modalités d'action a également contribué à faire de la statistique un outil d'observation décliné à l'échelle locale. Avec la décentralisation notamment, quantifier⁹⁵ le local s'est révélé nécessaire – mais pas exempt de difficultés au regard de la superposition des

⁹³ *Ibid.*, p.116

⁹⁴ Les sciences humaines et sociales n'échappent d'ailleurs pas nécessairement à la règle, comme en témoignent Claire Lemercier et Claire Zalc dans leur ouvrage dédié aux méthodes quantitatives pour les historiens où elles précisent que depuis 2005, même les appels à projets de l'Agence nationale pour la recherche privilégient une certaine forme de traitement quantitatif.

⁹⁵ Quantifier revient à « exprimer et faire exister sous une forme numérique ce qui, auparavant, était exprimé par des mots et non par des nombres », permettant de donner une vision du monde. Il ne s'agit donc pas de savoir si la statistique reflète la réalité car elle est une reconfiguration du monde (Desrosières, 2008) et à partir de celle-ci, des décisions sont prises. La quantification se décline en deux étapes : la saisie, d'abord, qui permet de traduire des informations dans un format informatique, généralement sur un tableau ou un questionnaire de base de données ; le codage ensuite, pour catégoriser les informations et permettre un traitement quantitatif ultérieur. C'est à cette étape que le statisticien opère des choix, tranche dans l'information disponible ce qu'il souhaite conserver. En d'autres termes, c'est là qu'il fait parler les chiffres. Si ce processus de mise en nombre peut faire l'objet de débats et de négociations au moment de leur élaboration, ils se révèlent quasiment incontestables une fois calés, légitimes aux yeux du monde (Desrosières, 2008).

territoires administratifs. La multiplication d'observatoires depuis les années 1990 vient en grande partie de ce besoin d'avoir des chiffres adaptés aux contextes locaux, ce en quoi la statistique publique ne pouvait pas ou que partiellement répondre.

Ainsi, la genèse et l'évolution de l'action publique ont été marquées par une croissance exponentielle d'instruments de régulation et d'une pluralité d'acteurs participant à leur conception et mise en œuvre. Loin d'être neutres, leur construction comme leur finalité résultent de logiques propres à des contextes sociaux, économiques et politiques. Leur expansion a souvent engendré une distorsion du lien entre administrateurs et administrés, éloignant la prise de décision des réalités quotidiennes des citoyens. Sur une temporalité plus courte, et parce que ce champ de l'action publique est souvent apparu dans nos entretiens comme dans nos recherches en archives, nous allons observer la dynamique générale précédemment esquissée à travers l'exemple plus précis de la politique de la ville qui incarne largement la trajectoire d'une politique publique passée d'un état expérimental mobilisant en partie des outils d'observation empirique à des dispositifs et des méthodes d'observation et d'évaluation plus encadrés et distancés. A travers son histoire, nous tâcherons de garder le fil de ce rapport entre administrateurs et administrés, qui évolue aussi au gré des instruments d'observation utilisés.

2.2. La politique de la ville : un exemple de technicisation de l'action publique

2.2.1. Des expérimentations locales attentives aux contextes locaux...

L'histoire de la politique de la ville débute dans les années 1970 marquées par des questions autour du devenir des logements sociaux construits massivement dans l'après-guerre dont on constate rapidement des signes de dégradation et des effets de stigmatisation de certains grands ensembles. En 1977, les opérations Habitat et Vie Sociale voient le jour avec la création officielle du Comité Interministériel Habitat et Vie Sociale pour réhabiliter des grands ensembles des années 1960 aux situations dégradées en misant sur l'apport d'équipements publics et sur la réhabilitation du bâti existant (Belmessous, 2007). La circulaire du 3 mars 1977 institue ainsi l'existence du groupe ayant pour missions « *d'étudier et de proposer les réformes propres à améliorer l'appréciation et la satisfaction des besoins réels de la population en équipements et services collectifs de voisinage [...] de conduire dans de grands ensembles urbains qui présentent des signes de dégradation et de pauvreté sociale et culturelles des opérations coordonnées d'amélioration du logement et des services collectifs [...]* »⁹⁶.

La circulaire indiquait notamment l'obligation de réaliser des études préalables⁹⁷ et pré-opérationnelles permettant d'orienter et de calibrer l'action. La réalisation de ces deux types d'études n'étaient pas des recommandations, mais bien des conditions obligatoires pour l'octroi des subventions du Fonds d'aménagement urbain à hauteur de 50% pour les études préalables et 70% pour celles opérationnelles, et ce jusqu'en 1984. C'est donc de nouvelles modalités

⁹⁶ Journal officiel de la République Française, Circulaire du 10 mars 1977, 109e année, n°58

⁹⁷ Les études préalables devaient obligatoirement être réalisées par des organismes indépendants, dont les agences d'urbanisme étaient couramment identifiées comme tels

d'action publique qui se créent là, avec une attention obligatoire à la particularité des quartiers concernés par ces opérations de réhabilitation.

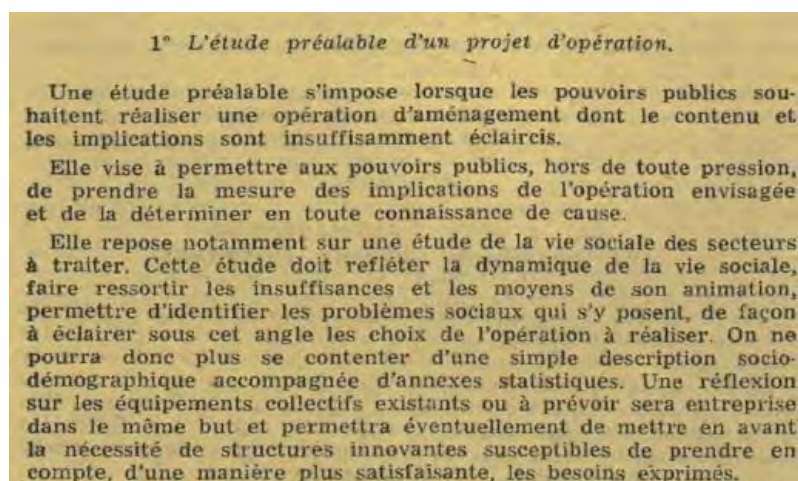
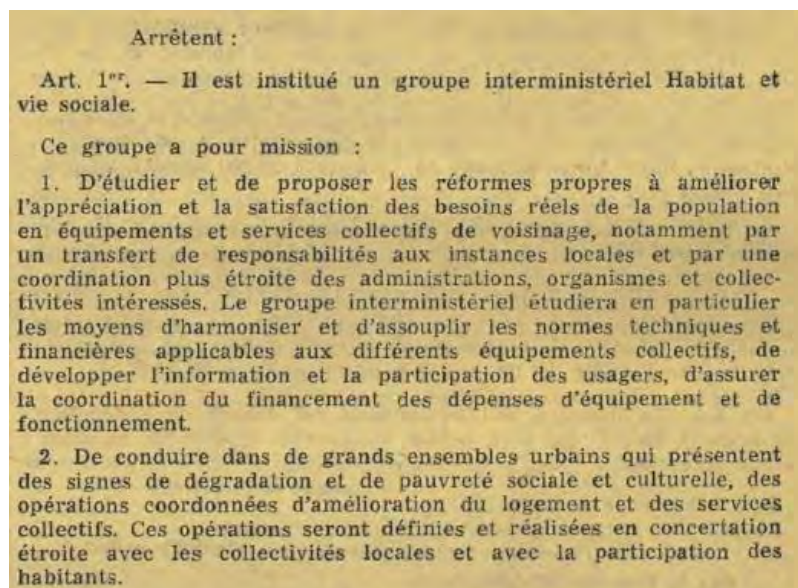


Figure 9 : Extraits de la circulaire du 3 mars 1977 : les missions du groupe interministériel HVS (Légifrance)

L'approche des HVS allait ainsi à l'encontre des principes de la planification en privilégiant davantage le travail par la connaissance de terrain, la valorisation des ressources locales et l'interpellation de toutes les échelles, y compris celles du micro-local et du quotidien. Elle était pensée indissociablement comme une action favorable aux habitants (Chevallier, 2005), ce qui supposait de prendre en considération leur parole par des exercices participatifs ou par des enquêtes qualitatives. Il s'agissait de conditions inscrites au cahier des charges, pour préciser notamment le vécu des opérations par les habitants en qualifiant d'indispensable « *l'examen sociologique approfondi comportant une enquête*

auprès des populations »⁹⁸ pour certifier d'une quelconque amélioration de la vie sociale⁹⁹. Il prônait ainsi un pas de côté des méthodes traditionnelles d'évaluation basées sur des indicateurs pour avoir une démarche plus compréhensive et attentive aux vécus et aux singularités.

Dès 1968, le Ministère de l'Équipement s'est doté d'une Mission de la recherche urbaine pour alimenter les analyses des problèmes sociaux et économiques urbains, en s'appuyant notamment sur un milieu de jeunes chercheurs contestataires dont les études étaient financées par des crédits d'État (Chevallier, 2005). C'est à cette époque que les sciences humaines, et en particulier la sociologie, s'institutionnalisent. Les professionnels qui porteront les premiers dispositifs HVS étaient eux aussi pour beaucoup des réformateurs encore empreints de la crise de mai 1968 et des critiques virulentes des principes de la planification d'après-guerre. Ils agissaient « *à partir de positions marginales au sein du monde de l'action urbaine* »¹⁰⁰, et étaient liés entre eux par « une identité de tribu » (Chevallier, 2005 : 173), animés par la « *défense d'une cause d'intérêt général et qui entretiennent des relations suivies avec une administration d'État chargée de cette question* »¹⁰¹.

Fonctionnaires, contractuels ou travailleurs sociaux : les premiers professionnels de la politique de la ville étaient donc pour beaucoup d'anciens étudiants aux pratiques militantes qui se sont peu à peu professionnalisés. Cette « transformation du militantisme en engagement professionnel » (Tissot, 2007 : 239) est encouragée par des cycles de formation, des événements et des ouvrages qui permettent à ces groupes constitués de monter en compétences et de se « professionnaliser » pour le développement social des quartiers. Dans son ouvrage *L'État et les quartiers*, Sylvie Tissot retrace le parcours de quelques personnalités phares des procédures qui ont précédé ou soutenu la politique de la ville et met en évidence le rôle de la professionnalisation de ces pratiques militantes qui vont privilégier le travail social de terrain où le quartier devient un objet d'interventions sociales et d'études (Tissot, 2007). Ces militants professionnalisés, issus des univers de la sociologie universitaire ou du travail social, vont très tôt prôner la participation et la mobilisation des habitants dans les études menées. Les municipalités qui montèrent en compétence avec la décentralisation sollicitèrent amplement ces derniers sur le registre de la gestion de proximité. C'est ainsi que de nombreux travailleurs sociaux s'engageront dans ce nouveau champ professionnel au sein des équipes techniques municipales ou dans des bureaux d'études privés qui devinrent nombreux à cette époque. L'État social prend forme et priorise des actions sur les quartiers HVS, et plus tard DSQ, dont les exercices de participation en seront l'émanation (Tissot, 2007).

⁹⁸ Bilan des opérations « Habitat et vie sociale » menées pendant la période du VII^e Plan : Commissariat général du Plan, Service des Affaires Sociales, Juillet 1981 :

⁹⁹ En réalité, leur inclusion aux procédures HVS fut plus ou moins réelle. Le bilan des opérations écrit par le Commissariat général du Plan en 1981 révèle qu'en réalité, les modalités de participation des habitants ont certes été diverses, mais elles ont aussi globalement été décevantes par rapport aux ambitions initiales, avec davantage d'information et de consultation des habitants avant le projet que de véritables dispositifs de remontées de connaissances. Le rapport est même critique quant aux méthodes d'évaluation des effets des opérations menées dans le cadre des procédures HVS, en estimant arbitraire la manière dont était déclarée une quelconque réanimation de la vie sociale après les actions menées.

¹⁰⁰ Tissot, S. (2007). *L'État et les quartiers*. Paris, Seuil, Collection Liber, 300 p.

¹⁰¹ Chevallier, G. (2005). *Sociologie critique de la politique de la ville*. L'Harmattan, p.174

L'exemple des études préalables des procédures HVS pour l'atelier d'urbanisme de Lyon

A Lyon, jusqu'à l'arrivée de la circulaire dans la fin des années 1970, l'atelier d'urbanisme dirigé par Charles Delfante réalisait des études courtes et synthétiques sur l'état du bâti des quartiers d'habitat social, dépeignant sommairement les formes urbaines et les populations à partir de données disponibles. L'évolution de la cartographie statistique permettait de révéler des informations plus précises à l'échelle des quartiers voire des îlots, tout en produisant un « effet de distanciation et d'abstraction compte tenu du mode de représentation des données » (Bentayou, Benbouzid, 2009 : 87). Cet usage frénétique des indicateurs était tel qu'en 1975, un diagnostic réalisé par l'atelier sur le secteur Saxe-Paul Bert fut décrié par les acteurs locaux, tant à propos des données démographiques que de l'état du bâti, contribuant à la fragilisation de l'atelier d'urbanisme.

En 1981, Pierre Mauroy, alors Premier Ministre, annonce la création de la Commission nationale pour le développement social des quartiers (CNDSQ), qui viendra progressivement prendre le relais des procédures Habitat et Vie Sociale (elles se poursuivront toutefois jusqu'au début des années 1990). Tandis que ces dernières étaient des opérations centralisées et descendantes, les DSQ reposent sur une politique contractuelle, d'abord avec les collectivités locales puis, à partir de 1984 dans le cadre de contrats spécifiques dans les plans Etat-Région. Au même moment, la décentralisation (Loi Defferre, 1982) entame un processus de territorialisation des politiques publiques (Denieul, 2008), une « *forme politique de spatialisation et de réincorporation de l'action sociale locale dans les politiques publiques* »¹⁰².

Le Développement Social des Quartiers consistait alors en des expérimentations faisant l'objet de politiques contractuelles entre l'Etat et les collectivités dans une logique de coproduction. En élargissant les domaines d'intervention au-delà de l'habitat à tous les champs qui concernent la vie sociale, l'objectif était de cibler des actions dans des « *quartiers affectés par de graves déséquilibres sociaux ainsi que des opérations innovantes pour améliorer le cadre de vie des habitants* »¹⁰³. Les opérations DSQ pouvaient alors autant agir sur les infrastructures que sur l'éducation, le développement économique ou le renforcement des liens sociaux. C'est notamment dans les « années DSQ » que la démocratie locale va être testée auprès des habitants. Le militantisme prégnant des années 1970-1980 sera ainsi converti et absorbé dans l'action publique locale par des démarches ascendantes et expérimentales où il s'agissait de « *faire du technique, de l'économique et du quotidien, le support d'une nouvelle démarche d'ordre socio-politique, dans les rapports entre les institutions et le local* »¹⁰⁴.

Dans les années 1980, les premiers quartiers de la politique de la ville étaient donc des laboratoires dans lesquels on misait sur le milieu associatif et les réformateurs pour assurer la gestion du quartier et s'inspirer de ces pratiques de proximité. Toutefois, malgré ce fort optimisme, les difficultés constatées dans les quartiers populaires des grandes agglomérations et les émeutes urbaines qui y émergeront dans les années 1990 donneront lieu à de nombreuses

¹⁰² *Ibid.*, p.114

¹⁰³ Sénat (1993). « Suppression du fonds d'aménagement urbain et du fonds social urbain » 10e législature. Base questions. [En ligne]

¹⁰⁴ Béhar, 1989 cité dans Chevallier, G. (2005). Sociologie critique de la politique de la ville. L'Harmattan, p.144

lois censées « agir sur la question sociale » et atténuer la rupture sociale des quartiers. Des politiques de discrimination positive territoriale vont être lancées, reposant sur toute une série d'actions institutionnelles et techniques pour « remettre à la moyenne » ces quartiers par l'injection de services publics, de politiques de mixité sociale ou encore d'actions de redéveloppement économique et sécuritaire (Lascoumes, Le Galès, 2004). De dispositifs expérimentaux, encourageant des approches de terrain attentives aux singularités des contextes locaux, nous passerons alors à des procédures plus encadrées, privilégiant une lecture plus « mathématique » des réalités locales par les institutions.

2.2.2. ...à une logique de moyennes...

Cette institutionnalisation va notamment s'incarner en 1988 par le renforcement des dispositifs de contractualisation entre l'Etat et les communes initiés quelques années auparavant sous l'expression de « contrat de ville ». Au cours de cette décennie, la multiplication des programmes de Développement Social des Quartiers avait peu à peu contribué à leur affaiblissement et à l'éloignement de leurs principes originels. Les premiers contrats de ville ne seront plus construits avec les animateurs locaux mais chercheront à délocaliser les actions sur les quartiers dans l'objectif de les ramener « à la moyenne » en omettant leurs spécificités locales (Chevallier, 2005).

En 1991, alors qu'un Ministère dédié à la politique de la ville est créé, le discours de Bron établit la géographie prioritaire et son découpage méthodique à partir de variables statistiques qui vont être systématiquement comparées aux moyennes locales ou nationales. Montrer l'écart devient alors le grand jeu des statisticiens de l'époque. Ce recours aux moyennes comme instrument d'action publique marque là une différence avec ce qui avait été entrepris dans les années 1980 : « *on ne pense plus en termes de développement collectif mais de compensation de handicaps territoriaux.* »¹⁰⁵. Cette production du chiffre pour mettre en évidence le « problème » de ces portions de territoire et pour y concentrer des interventions publiques spécifiques sera largement critiquée par de nombreux chercheurs, dont Philippe Estèbe, et notamment à propos de l'indice synthétique d'exclusion¹⁰⁶, « *fruits des entrailles de l'INSEE fécondée par le service Ressources de la Délégation Interministérielle à la Ville* »¹⁰⁷. C'est en effet à partir de ce processus très cartésien de la gestion territoriale que des territoires seront délimités à partir de leur degré d'exclusion (ZUS, ZFU...), alors que se cumulait en parallèle toute une série de littérature et de travaux contribuant à la catégorisation de ces quartiers, tant pour leurs aspects positifs et à valoriser, que leurs handicaps. Ainsi, la désignation de quartiers spécifiques en « quartier sensible » va faire son chemin et progressivement s'imposer, partagée

¹⁰⁵ Donzelot, J. dans Estèbe, P. (2004). *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999)*. Préface. L'Harmattan, p.13

¹⁰⁶ Cet indice est composé de données disponibles pour les quartiers délimités, telles que le taux de chômage de longue durée, le taux de jeunes de moins de 25 ans et le taux de sans diplôme, ce dernier remplaçant la proportion d'étrangers. L'ISE est calculé en multipliant ces indicateurs par la population du quartier, le tout pondéré par le potentiel fiscal de la commune. Les quartiers délimités sont classés en trois catégories en fonction de la valeur de l'ISE : ZRU (zones de redynamisation urbaine), ZFU (zones franches urbaines), et ZUS (zones urbaines sensibles)

¹⁰⁷ Estèbe, P. (2004). *L'usage des quartiers. Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999)*. L'Harmattan, p.10.

entre d'une part la stigmatisation de leurs problèmes et d'autre part, l'opportunité d'y consacrer des actions et de s'y mobiliser. Les « quartiers sensibles » deviennent des catégories d'action publique à part entière (Tissot, 2007) où vont se concentrer des mesures automatiques et reproductibles selon une logique d'action territoriale standardisée (Tissot, 2007). Pour Chevallier, nous sommes ainsi passés d'une utopie sociale à la construction du problème des banlieues (2005).

Depuis les années 1980-1990, les traitements statistiques vont donc nourrir l'analyse des quartiers de tableaux de moyennes et d'indicateurs cristallisant les « handicaps » des quartiers, et montrer l'écart par rapport à des échelles locales ou nationales. Ces productions n'ont toutefois pas empêché les statisticiens eux-mêmes, à l'époque, d'émettre leurs réserves quant à des résultats standardisés et à préconiser l'approche de terrain, et notamment le recueil de paroles habitantes, pour s'approcher de la « diversité de la réalité » (Tissot, 2007) : « *L'existence des ghettos, que les cartes [...] mettaient en évidence, repose désormais sur l'évidence des chiffres. La visite de terrain va constituer la preuve ultime* »¹⁰⁸ nous racontait Sylvie Tissot à partir du témoignage d'une statisticienne de l'INSEE à l'époque à la DIV. Les années 1990 sont aussi celles qui verront la politique de la ville passer du quartier à la ville puis à l'agglomération, avec l'attribution de la compétence politique de la ville aux communautés d'agglomération dès 1999 (Loi Chevènement). En 2003, l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine est créée, et la dotation de la politique de la ville augmente en élargissant ses champs d'intervention à la cohésion sociale, l'égalité des chances ou encore l'insertion des populations défavorisées. Depuis, la politique de la ville a connu différentes réformes, en particulier en 2014 à l'occasion de la Loi de Programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine, mais demeure toujours organisée de façon très technicienne.

2.2.3. ...et à l'usage de l'outil participatif pour encadrer le lien à l'administré

La territorialisation progressive de la politique de la ville va aussi marquer une rupture du modèle de l'Etat social, et va participer à faire naître la politique de participation en tant que programme d'intervention sociale, unifiant sous cette bannière un certain nombre de problèmes sociaux. A mesure que le développement social urbain va se techniciser, il encouragera en même temps l'expression des habitants, en encadrant ces exercices participatifs et en les intégrant pleinement aux politiques menées. Les bureaux d'études ou associations, qui étaient autrefois sollicités par les communes pour mettre en place les premiers dispositifs DSQ, vont être moins présents à mesure que les agglomérations montent des services compétents en interne. Sylvie Tissot nous explique que ce retournement de l'image des habitants où « *il ne s'agit plus de [les] mobiliser contre des politiques injustes et technocratiques, sourdes aux demandes de ces derniers, mais bien plutôt d'organiser, et de contrôler, une participation susceptible d'œuvrer à la modernisation des services publics* »¹⁰⁹ va conduire des

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.139

¹⁰⁹ Tissot, S. (2007). L'Etat et les quartiers. Paris, Seuil, Collection Liber, p.245

professionnels attachés aux approches de terrain, en particulier des sociologues ou des travailleurs sociaux, à quitter les structures qui leur permettaient de mettre en place ou d'accompagner ces dispositifs.

En parallèle de ces départs volontaires ou de ces « évictions », les professionnels-militants au sein des services techniques des collectivités, vont aussi être rattrapés par les logiques d'action municipale. Dans un article publié en 2000, Jacques de Maillard décrit le parcours des chefs de projet du développement social urbain qui, dans leurs premières années, se distinguaient par des actions militantes et professionnelles, qui leur valaient d'être vus comme des « techniciens des habitants », soucieux de se faire le relais entre institutions et individus. Il expliquait ainsi que « *c'est sur cette tension initiale, entre militantisme et professionnalisme, que se fonde le rôle des chefs de projet dans l'espace local. Nouveaux entrants, ils n'hésitent pas à bousculer les structures établies, en privilégiant la dérogation aux règles et procédures administratives* »¹¹⁰. Pourtant, progressivement, leur rôle va évoluer selon une vision plus gestionnaire et la cohabitation entre professionnels militants et figures administratives va peu à peu céder le pas (De Maillard, 2000). D'autant que les plus anciens et les plus farouches vont laisser progressivement la place à de plus jeunes praticiens formés à gérer des projets de développement social des quartiers. Avec l'institutionnalisation de la politique de la ville et l'intégration dans les équipes municipales de ces jeunes diplômés, les normes mises en place vont peu à peu être chamboulées et les méthodes de terrain vont céder la place à des procédures plus bureaucratiques, avec un système d'acteurs plus complexe et hiérarchisé.

L'institutionnalisation de la politique de la ville et la bureaucratisation des collectivités aura ainsi eu raison de ces professionnels militants des premières heures, qui quitteront l'aventure ou seront peu à peu remplacés par des générations formées dans leur cursus universitaire à gérer des projets de développement social des quartiers à partir des cadres institués. La question de la participation, bien qu'encore très présente dans la politique de la ville, passera au second plan par rapport aux enjeux de sécurité et de renouvellement urbain, notamment avec la création de l'ANRU (Estèbe, 2004) qui « *s'adresse non aux habitants, mais bien à l'espace en tant qu'il constitue, par lui-même, un problème* »¹¹¹.

Afin d'installer une plus grande proximité entre l'action publique et ses administrés, des instances de démocratie participative ont été progressivement mis en place pour encourager une plus grande implication des citoyens dans le processus de décision publique. Dans le cadre de la politique de la ville, les conseils citoyens sont institués par la loi Lamy en 2014, en réponse au rapport co-écrit par Mohamed Mehmache et Marie-Hélène Bacqué¹¹² pour une meilleure prise en compte des habitants des quartiers populaires dans l'action publique. Si ces dispositifs demeurent relativement jeunes, les quelques évaluations entreprises à ce jour témoignent

¹¹⁰ De Maillard J. (2000). Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°88. Des métiers pour la ville, p.8

¹¹¹ Estèbe, P. « Les quartiers, une affaire d'état. Un instrument territorial. » dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). *Gouverner par les instruments*. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, p.67

¹¹² Mehmache, M., Bacqué, M.-H. (2013). « Pour une réforme radicale de la politique de la ville ». Rapport au Ministre délégué chargé de la Ville. 97p.

pourtant de leur difficulté à mobiliser, en particulier les publics les plus marginalisés. Les travaux et les actions qu'ils entreprennent, de façon certes aléatoire selon les réalités locales et les moyens dont ils disposent, peuvent toutefois nourrir l'action publique, bien qu'à en croire les évaluations¹¹³ faites à ce jour, leurs impacts demeurent souvent limités.

Ainsi, l'exemple de la politique de la ville révèle la manière dont l'attention aux situations individuelles et singulières des habitants varie en fonction des outils de l'action publique, et montre comment son institutionnalisation a pu conduire à la création de plus en plus de filtres et d'intermédiaires entre les administrateurs et les administrés. Si les procédures antérieures à la politique de la ville (HVS et DSQ) émanaient beaucoup de directives nationales, il s'agissait toutefois d'expérimentations souples où les réformateurs de quartiers des premières années profitaient d'une certaine confiance dans leur expertise du terrain et l'initiative d'actions pour faire le lien aux habitants.

Avec l'institutionnalisation progressive de la politique de la ville, s'appuyant principalement sur une logique de moyennes, et la montée en technicité des équipes municipales, la souplesse initiale a laissé place à des cadres multiples et standardisés. En parallèle, les dispositifs de démocratie participative, bien qu'impulsés d'en haut, cherchent à créer d'autres canaux ascendants pour faire remonter les voix habitantes et permettre à l'action publique d'accorder une attention aux situations singulières et locales.

Cette transformation progressive de la politique de la ville offre un éclairage pertinent sur notre hypothèse d'une rencontre de contextes, de moyens et de personnes jouant sur l'usage des méthodes qualitatives dans les pratiques d'observation des agences d'urbanisme, comme des autres acteurs de l'observation d'ailleurs. La suite de la thèse explorera ce jeu de corrélation, en cherchant à mettre en lumière les enjeux inhérents à la rencontre entre des contextes spécifiques, des moyens disponibles et des acteurs aux motivations variées.

¹¹³ Voir notamment le programme de co-évaluation des conseils citoyens produit par L. Billen et J. Demoulin pour la Commission Nationale du Débat Public en 2019 [En ligne]

CONCLUSION DE CHAPITRE

Ce premier chapitre avait pour objet de poser les cadres de l'observation territoriale en France, et de la situer comme un instrument d'action publique lui permettant de connaître et d'orienter les comportements humains. C'est ainsi que nous nous sommes attachée dans un premier temps à définir la notion même d'observation : véritable terme polysémique, elle est toujours le fruit d'une interprétation de la réalité.

Avec les progrès technologiques permettant la production massive et la diffusion de données, c'est le choix du chiffre et de la production de connaissances en chambre qui s'est imposé, traduisant là une évolution dans le parti pris des méthodes d'observation de l'action publique. L'histoire de la statistique nationale a permis de l'illustrer, en étant passée d'une compilation d'informations locales, visant une impossible exhaustivité, au principe de l'échantillon aléatoire, garantissant une supposée représentativité. On peut voir dans les modalités de la monographie d'antan, renseignant par les mots des situations particulières, les principes de base d'une observation qualitative et empirique où la connaissance se construit à partir de ce que le terrain dit de lui et laisse entrevoir. La statistique poursuivra ainsi une trajectoire similaire à tant d'autres outils de politiques publiques, avec une instrumentalisation progressive par les institutions et une territorialisation de son application.

L'histoire de l'action publique témoigne d'ailleurs plus largement d'une tendance à l'accumulation d'instruments et de règles qui a contribué à rendre flou la compréhension de ses rouages, et à agrandir de fait la distance entre ceux qui les édictent et ceux qui les éprouvent. Avec les progrès techniques qui ont permis aux données de devenir massives et accessibles, la statistique s'est imposée comme l'outil privilégié des instances d'observation territoriale que sont les observatoires. Ceux-ci n'ont cessé de se multiplier depuis les années 1990 et leur présence nombreuse aujourd'hui est la preuve d'une nécessité pour les acteurs du territoire de *connaître* avant d'*agir*, pour ne pas avancer « à vue », et pour se rapprocher d'une relative réalité qui permette d'identifier des besoins et d'y formuler des réponses. On perçoit dans le profil des observatoires territoriaux aujourd'hui cette volonté de devenir des outils opérationnels ou, en tout cas, saisissables par ceux qui ont les clés pour agir. En fournissant des données locales, ils participent de fait à la construction de l'identité des territoires, en leur donnant les informations permettant de faire récit, à partir de ce qui est dit sur les individus qui le peuplent ou le traversent, sur les activités économiques qui le soutiennent, les actions politiques qui le démarquent et les événements qui imprègnent la mémoire collective.

L'histoire de l'action publique et de la statistique nous ont permis d'éclairer les ressorts d'une progressive mise à distance entre administrateurs et administrés. L'exemple de la politique de la ville, partie d'expérimentations locales à une véritable politique publique qui mobilise une multitude d'acteurs, de procédures et de dispositifs qui lui sont propres, nous ont permis de témoigner d'une technicisation de l'action publique. A travers le cas des conseils citoyens, il nous a aussi permis d'illustrer une tentative de modernisation de l'action publique à travers un dispositif de participation qui cherche à nouer un autre rapport aux habitants et à les intégrer

dans les instances décisionnelles de la politique de la ville. Ils demeurent toutefois des dispositifs institutionnalisés et descendants, parfois aussi imposés aux collectivités locales, qui peinent à mobiliser des citoyens sur la durée.

Dans le chapitre suivant, nous allons voir que l'action publique, malgré sa quête d'outils et d'instruments pour être attentive aux phénomènes collectifs comme aux situations particulières, se retrouve confrontée à une société devenue plus fluctuante et insaisissable. L'hétérogénéité des parcours et des modes de vie des sociétés contemporaines, l'oblige ainsi à réinterroger ses outils d'observation pour continuer l'exercice difficile de décryptage de phénomènes complexes, et pour orienter ses actions.

CHAPITRE 2

L'OBSERVATION TERRITORIALE A L'EPREUVE DES EVOLUTIONS DES MODES DE VIE



Figure 10: En cœur d'îlot, un espace vert partagé par les habitants d'un habitat participatif et de logements sociaux à La Cartoucherie, Toulouse (N. Barreau, 2021)

« Dans un monde traversé d'incertitudes radicales, peuplé d'injustices grandissantes, de fragmentations territoriales croissantes, ou encore d'irréversibilités écologiques globalisées : labile (serait la décision), réversible (serait le plan d'action), mutable (serait l'espace public), adaptable (l'habitat), éphémère (le jardin), transitoire (l'occupation), ordinaire (le savoir), dialogique (le dispositif)... »¹¹⁴. C'est ainsi que Guillaume Faburel décrit notre contexte contemporain, mouvant, incertain, et de fait, complexe. Cette instabilité des trajectoires et cette difficulté à voir ce qui se trame pour l'avenir, à comprendre même ce qui se déroule parfois sous nos yeux, appelle les métiers de l'urbain, de la planification à l'ingénierie et à la gestion, à interroger leurs pratiques réflexives et leurs manières de penser et de bâtir les territoires. Ce contexte d'incertitudes et la montée des individualismes a rendu plus complexe la compréhension des réalités sociales et territoriales d'aujourd'hui. Les trajectoires personnelles des individus sont plus singulières et différentes que jamais, les lieux fréquentés au quotidien et durant leurs parcours de vie répondent à des logiques qui leur sont propres. Les relations entre catégories sociales et pratiques ne se résument plus à des déductions simplistes et mécaniques, et les trajectoires ne sont plus uniquement linéaires, bien que des éléments de continuité subsistent. En plus d'avoir pris conscience des limites de ces simplifications qui nient les singularités, la multiplication et l'intensification des crises sociales, écologiques, économiques, géopolitiques et autres obligent les acteurs de l'observation à diversifier leurs outils et leurs sources d'informations pour saisir des bribes de ce qu'il se passe réellement dans nos sociétés et nos territoires. Et ce, d'autant plus que l'on se rend compte que malgré les données quantitatives, malgré la multiplication d'acteurs pour récolter, analyser et communiquer la donnée, de nombreuses pratiques demeurent en dehors des radars de l'observation statistique et ne permettent pas de saisir en finesse les dynamiques sociales et urbaines d'un territoire.

C'est dans ce contexte que l'observation prend tout son sens. Paradoxalement sans doute, c'est parce qu'il est difficile d'appréhender la pluralité d'activités, de contextes, de tendances à l'œuvre, dont les trajectoires sont incertaines – tantôt éphémères, tantôt accélérées à toute vitesse – qu'il apparaît d'autant plus nécessaire de le faire. L'observation, pour un territoire et pour les acteurs qui contribuent à le façonner, est fondamentale pour saisir ses dynamiques, ses usages, ses articulations et ses problématiques, et pouvoir ainsi accompagner la décision politique et l'action publique. Dans une société liquide (Bauman, 1988), caractérisée par des incertitudes constantes et des changements qui filent à toute allure, elle est un moyen de déceler des fragilités métropolitaines potentielles (Roux, Escaffre, 2016) et des indices d'évolution des modes de vie et d'habiter. Mais comment observer des transformations en train de se faire ? Nous l'avons vu, les outillages technologiques et méthodologiques des métiers de l'urbain sont longtemps restés ancrés dans des logiques, pour ne pas dire des routines, quantitatives qui permettent de dresser des portraits de territoire conséquents et de mettre en évidence des enjeux divers (de mobilité, environnementaux, d'habitat, économiques...). Mais, au-delà de dire combien, comment comprendre la raison de telles évolutions ? Comment voir ce que les radars

¹¹⁴ Faburel, G. (2018). « Des professionnalités de l'urbain aux formations à l'urbain : la fin de l'urbanisme ? ». Tous urbains, Presses Universitaires de France, 2018 | 4, n°24, p.36

statistiques ne voient pas ou pas encore ? Comment observer la presque immédiateté des tendances ?

Ce chapitre explore la manière dont les évolutions des modes de vie interrogent les pratiques d'observation territoriale, et invitent à repenser les approches méthodologiques et les postures des métiers de l'urbain. Il a donc vocation à poser les principes de notre seconde hypothèse, postulant que c'est particulièrement cette question des modes de vie qui appelle aujourd'hui à un renouvellement des pratiques et des savoirs professionnels, passant entre autres par l'usage de méthodes qualitatives et de terrain.

La première partie de ce chapitre sera vouée à définir les « modes de vie », vocable flou et récurrent dans les conversations scientifiques comme ordinaires, qui résulte en réalité d'une longue trajectoire épistémologique. Parce qu'ils englobent tous les champs de pratiques de la vie quotidienne (habiter, se déplacer, consommer, sociabiliser, se recréer, voyager...), ils se situent à la jonction entre tendances collectives et spécificités individuelles. Nous tâcherons ensuite de caractériser ces modes de vie contemporains, dont la complexification suscite de véritables défis de lecture des phénomènes sociaux pour les acteurs de l'observation territoriale. Nous reviendrons en particulier sur les légitimités fondatrices des métiers de l'urbain qui se retrouvent aujourd'hui déstabilisés par la diversification des modes de vie contemporains et la prise de conscience de l'incertitude des états du monde possible (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001).

Dans la seconde partie du chapitre, nous nous intéresserons à la manière dont les modes de vie interpellent aujourd'hui les métiers de l'urbain, dans leurs pratiques de travail et leurs méthodes d'observation. Nous introduirons l'approche qualitative et ses méthodes comme un moyen possible de passer de l'attention aux cas particuliers à la montée en généralité pour comprendre des phénomènes collectifs. L'enquête, en particulier, nous intéressera en tant que processus méthodologique composite permettant de recueillir des données qualitatives qui ne sauraient être captées autrement. Dans le cas spécifique de l'observation des modes de vie, ce sont particulièrement les « savoirs d'usage » des individus qu'il s'agira pour nous de définir avant de montrer tout l'intérêt de leur recueil.

1. La question des modes de vie en urbanisme

Dans leur ouvrage *Un urbanisme des modes de vie*, Alain Bourdin et Ariella Masbouni prônaient un urbanisme plus attentif aux modes de vie, susceptible de produire une fabrique territoriale plus en phase avec la demande sociale. Plus tard, en 2019, Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet publient l'ouvrage *L'urbanisme par les modes de vie*, qui faisait un état des lieux de recherches s'intéressant à la pluralité des modes de vie et, là encore, insistant sur la nécessité de les observer pour concevoir des politiques d'aménagement cohérentes et compréhensives. La question des modes de vie soulève des enjeux importants pour les pratiques professionnelles d'observation, de réflexion et de fabrique territoriale, en raison de leur complexité, de leur diversité et de leur évolution rapide. Pour l'action publique, ces

caractéristiques en font un véritable défi : comment saisir la diversité et la complexité des modes de vie ? L'observation « vue d'en haut » et par les nombres suffit-elle à comprendre les logiques individuelles qui, cumulées, donnent forme et consistance aux tendances collectives que les chiffres expriment ? Et comment ne pas se perdre en cherchant à comprendre des tendances individuelles, tellement nombreuses et individualisées qu'elles peuvent rendre leur analyse presque impossible ? Quels parcours, quelles représentations, quels systèmes, animent de préférence les individus dans leurs choix résidentiels, de consommation, de socialisation ?

1.1. Du genre de vie aux modes de vie : des notions qui évoluent au fil du temps et des évolutions sociales

1.1.1. De la notion de genre de vie...

Retracer l'histoire d'une notion n'est jamais évident, surtout si celle-ci fait partie du langage courant comme du scientifique, et que la récurrence de son usage contribue à brouiller sa signification initiale. Les « modes de vie » cherchent à qualifier des activités humaines dans des contextes, des environnements particuliers. Avant que cette notion ne s'impose, d'autres avaient tâché de traduire ce lien entre pratiques, groupe social et environnement matériel. Nous nous intéresserons en particulier à la notion de genre de vie qui a longtemps prévalu dans les travaux scientifiques des sciences humaines et sociales.

« *Un complexe d'activités habituelles caractéristiques d'un groupe humain et lié à l'entretien de sa vie* ». C'est par ces mots que Vidal de la Blache a choisi de décrire la notion de genre de vie en 1911 dans les *Annales de Géographie* qui deviendra un concept clé de la géographie humaine française. L'idée étant qu'au sein d'un groupe socialement homogène, les usages peuvent différer selon des variables à la fois sociales et géographiques. C'est donc l'occurrence des usages, autrement dit les activités de l'ordinaire, répétées au quotidien, qui constituent les genres de vie. En cela, la notion a également intéressé la sociologie française à travers cette attention portée à la quotidienneté et l'ordinaire (Morel-Brochet, Ortar, 2014).

En 1948, le géographe Maximilien Sorre développe la notion de genre de vie dans la lignée de Vidal de la Blache avec une perspective écologique où les usages seraient largement conditionnés par le milieu naturel et la combinaison de techniques qu'un groupe d'individus met à disposition pour s'y adapter. Il se place alors dans la continuité de la conception vidalienne où les genres de vie sont propres à un groupe social selon des caractéristiques géographiques. On est là dans un jeu de disponibilité de ressources et de capacités par les groupes humains à s'en saisir, avec une variable de progrès techniques non négligeable. Même au sein de l'Encyclopédie, la définition du sociologue Gérard Mauger demeure ancrée dans cette idée que le genre de vie est « un ensemble d'activités habituelles qui permettent à un groupe humain d'assurer son existence en utilisant les ressources d'un milieu donné »¹¹⁵.

¹¹⁵ Mauger, G. *Mode de vie*. Encyclopædia Universalis. (n.d.).

Dès 1951 pourtant, dans un contexte à forte empreinte industrielle, le géographe Pierre George critique cette posture qu'il considère comme dépassée et n'intégrant pas suffisamment les variables sociales et économiques dans ce raisonnement alors même qu'elles sont déterminantes¹¹⁶. Il reproche notamment à Maximilien Sorre d'expliquer les différenciations sociales uniquement par des phénomènes physionomiques ou géographiques, tandis que dans sa vision marxiste, c'est par les modes de production que ces différenciations prennent forme (Simon, 2014). Que l'on s'attache à l'une ou l'autre des postures, l'idée est bien que les usages sociaux des groupes humains sont liés à leur habitat, aux ressources et aux activités qui le composent. Les genres de vie ne sont donc pas immuables bien qu'ils soient relativement stables dans le temps : ils évoluent sous le fait de causes multiples, macroéconomiques, historiques, culturelles, technologiques, ou sociales. Les trajectoires des individus sont conditionnées par une série d'événements sur lesquels ils n'ont pas de prise, et pour autant, leurs comportements et usages sont étroitement liés à ces contextes changeants.

Toujours selon cette notion de genre de vie où la conduite individuelle est autant déterminée par son caractère, son rang social ou ses mœurs professionnelles (Sorre, 1948), l'individu tente toutefois de s'extraire de ce cadre stable et de ces « déterminants collectifs de nos existences » (Bourg, Gervais et all., 2016). Ainsi, au sein d'une même classe homogène, on peut distinguer des différenciations de genre de vie où l'individu commet des « écarts à la situation » compte tenu de sa position sociale et devient alors acteur par un certain niveau de capacité d'action. Nous retombons sur l'idée que les genres de vie sont susceptibles d'évoluer par des conditions extérieures auxquelles l'individu ne peut pas grand-chose, et par un parcours individuel et des actions qui lui permettent de s'extraire d'un conditionnement géographique et social. Le sociologue René Ensaïem parlait d'ailleurs de « genres de vie mixtes » pour aborder ces superpositions d'influences dans des cadres établis. Or aujourd'hui, nous sommes bien face à des genres de vie mixtes généralisés.

Ce constat nous amène à nous interroger sur la pertinence du terme compte tenu du contexte contemporain où tous les genres de vie se sont peu à peu mélangés, empruntant ici et là des codes, des comportements, des usages et des valeurs dans une société où les circulations physiques ne cessent de s'intensifier et où le numérique multiplie d'autant plus nos circulations virtuelles. Dès les années 1960-1970, et à peine après quelques décennies d'existence, la notion de genre de vie ne semble plus coller avec une réalité mouvante et des cadres sociaux en pleine évolution. L'accélération des évolutions des contextes (sociaux, économiques, culturels,...) a rendu rapidement difficile la distinction des genres de vie, entre ceux qui disparaissent, ceux qui se réorganisent, ceux qui prennent forme... La fameuse phrase de Vidal de la Blache indiquant que « l'âme des uns semble forgée d'un autre métal que celle des autres »¹¹⁷ résonne moins dans nos contextes contemporains. Déjà en 1948, Maximilien Sorre disait qu'elle rendait

¹¹⁶ Cette opposition entre Maximilien Sorre et Pierre George fut l'objet d'un article scientifique écrit par Dylan Simon en 2014 : Simon, D. (2014). *En finir avec le genre de vie ? Une opposition épistémologique entre Pierre George et Max Sorre* » [En ligne].

¹¹⁷ Vidal de la Blache, P. (1911). Les genres de vie dans la géographie humaine. In: *Annales de Géographie*, t. 20, n°112, pp. 289-304

« un son moins plein » dans un contexte à l'aune d'évolutions profondes des genres de vie et des usages qui étaient de moins en moins révélateurs du statut social et des niveaux de vie.

En plaçant surtout la relation homme/milieu au cœur de son analyse selon une vision déterministe, la notion a donc peu à peu disparu de nos vocabulaires scientifiques comme de nos conversations ordinaires.

1.1.2. ...à la notion de mode de vie : faire le lien du singulier au collectif

La notion de mode de vie, quant à elle, naît de la discipline sociologique même si on estime que le terme existait déjà – bien que sous d'autres vocables - en France dès le 17^e siècle (Silvestre, 2017). Elle fut proposée distinctement en 1902 par Georg Simmel avec l'idée que les formes sociales se construisent à partir des expériences des individus. Plus tard, l'école de Chicago et notamment le texte « Urbanism as a way of life » de Louis Wirth en 1938 fait honneur à la notion de mode de vie dans les sciences sociales et urbaines. Son succès résonne face aux critiques adressées à la notion de genre de vie, dont notamment celle de Durkheim qui reprochait à la vision vidalienne de faire du milieu de vie l'élément explicatif de l'organisation des sociétés.

Historiquement, on distingue pourtant deux grands usages de la notion dont le premier, de tradition écologiste, analysait le mode de vie selon des lieux, le rapport entre les individus et leur environnement y étant alors centrale. Un second usage, auquel souscrita parmi d'autres Pierre Bourdieu, analyse les modes de vie davantage sous l'angle des conditions économiques et sociales des personnes. A partir des années 1990, elle sera revue au prisme des pratiques culturelles et des goûts, liés à la position sociale de l'individu (Bourdieu, 1979). Entre déterminisme spatial ou déterminisme social, nous considérons qu'un choix n'est pas à faire, le mode de vie étant « déterminé » par une combinaison de toutes les conditions matérielles et non-matérielles qui composent la vie et l'environnement d'un individu. A ce titre, la définition proposée par Lucas Pattaroni en 2013 nous semble traduire simplement cette nécessaire combinaison entre deux visions historiques où il définit les modes de vie comme « *un ensemble d'aspirations et de capacités des personnes qui se constituent à la rencontre entre les caractéristiques de la personne (liées à son expérience passée, ses ressources, ses apprentissages) et les prises offertes par son environnement* »¹¹⁸.

Le mode de vie est une notion qui naît de la nécessité de comprendre le changement (Juan, 1991). Il désigne des comportements collectifs composés de la somme de pratiques individuelles, et quotidiennes, se faisant ainsi le reflet des parcours personnalisés, des manières de vivre propres à chaque individu. C'est là que réside un certain paradoxe autour de la notion de mode de vie entre individualité construite dans le quotidien et normes sociales collectives, donc l'ensemble des cadres structurels (institutionnels, économiques, morphologiques, sociaux...) qui conditionnent nos pratiques et nos conditions de vie. A ce titre, nous rejoignons l'idée de Bruno Maresca quand il dit que le mode de vie désigne « l'architecture du vivre-

¹¹⁸ Pattaroni, L. (Octobre 2013). « Mode de vie ». Dictionnaire. Forum Vies Mobiles. 10 p.

ensemble » où « *les institutions et les entreprises, les infrastructures, les armatures urbaines, commerciales et de services, les réseaux, sans oublier les systèmes de valeur, sont autant de cadres structurels qui enserrent les pratiques quotidiennes dans un schéma global, cohérent et doté d'une forte inertie* »¹¹⁹.

Les modes de vie se distinguent des genres de vie en ce qu'ils s'intéressent aux conditions économiques et sociales des personnes plutôt qu'à leur milieu de vie, bien que celui-ci soit intégré à l'analyse. Il est alors possible d'observer une diversité de modes de vie dans un même environnement. Se situant à la croisée entre lieux, individus, pratiques et représentations, il nous semble que la notion est particulièrement intéressante pour analyser la somme des pratiques qui ont des prises spatiales, des ancrages. Elle est une entrée pour s'intéresser de près aux individus-habitants, à leurs usages et leurs stratégies d'appropriation qui dessinent les territoires vécus et leurs articulations. D'où l'intérêt aussi de conjuguer la notion au pluriel, dans la mesure où l'on s'intéresse aux modes de vie dans leur diversité, reliant les usages individuels et collectifs des habitants et les territoires dans lesquels ils se déploient.

Le mode de vie s'intéresse aux usages réguliers, fruits d'un processus d'institutionnalisation d'usages et d'innovations que l'individu a intégré. Ainsi, on pourrait dire qu'à chaque combinaison de pratiques communes, on aurait un même mode de vie, et comme nous le précise le sociologue S. Juan, « il existe donc autant de modes de vie que de pratiques (ou d'ensemble de pratiques) »¹²⁰. Les travaux de recherche d'Alexandre Rigal à l'occasion de sa thèse sont particulièrement éclairants sur ce processus d'institutionnalisation de pratiques – compris comme des apprentissages des modes de vie. Il distingue l'habitude, qui est une manière d'assimiler par la répétition au quotidien, et l'*habitus*¹²¹ qui est une façon d'apprendre par la reproduction inconsciente de modèles issus de l'environnement proche. On retrouve là une vision bourdieusienne où les pratiques et les goûts des individus sont conditionnés par la position sociale qu'ils occupent, bien qu'il ne faille pas réduire leur analyse à une « détermination mécanique » (Pattaroni, 2013). Dans cette optique, il convient d'analyser les modes de vie au travers des usages, des représentations et des valeurs des individus, croisés à des dimensions pratiques de la vie quotidienne, dont le contexte territorial fait éminemment partie.

« Ainsi, chaque mode de vie constitue une fructification d'apprentissages, qui sont nés d'exercices situés et de sensibilités aux propositions d'espace et d'objets, et de l'héritage de pratiques plus anciennes et des conditions mêmes d'apprentissage – apprendre à marcher avec des parents, le permis de conduire avec un moniteur d'auto-école, préférer marcher plutôt que prendre le bus une fois sensible au grand air, etc.. Conséquemment, chaque individu en les

¹¹⁹ Maresca, B. (2017). « Mode de vie : de quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? ». La Pensée Ecologique N°1, p. 233-251.

¹²⁰ Juan, S. (1991). Sociologie des genres de vie. PUF, Le Sociologue, p.23

¹²¹ Pierre Bourdieu introduit la notion d'*habitus* comme un ensemble de prédispositions intériorisées inconsciemment par un individu durant la phase de socialisation, et qui vont influencer sur ses comportements.

incarnant, revit les apprentissages incarnés ailleurs, autrefois. »¹²² On revient ici sur les trois sphères d'expériences qui constituent la base du mode de vie selon Lucas Pattaroni, à savoir celles liées à l'habiter (tous les lieux pratiqués par les individus), celles impliquant un rapport à l'autre (dimension sociale), et celles de l'ordre des aspects pratiques de la vie quotidienne, en lien avec l'environnement. Les expériences que nous vivons dans notre quotidien, et celles dont nous avons hérité sur des générations sont au cœur même de la notion.

Malgré des similarités avec la notion de genre de vie liées à un intérêt commun pour les pratiques de l'ordre de l'ordinaire et du quotidien, le mode de vie permet davantage d'interroger l'influence des structures sociales et des caractéristiques territoriales. Il y a certes des objets d'études qui se croisent mais le déterminisme lié au milieu est moins fort pour la notion de mode de vie, ce qui semble plus adapté au monde incertain (Callon, Lascoumes, Barthe, 2001) dans lequel nous évoluons et sur lequel nous allons revenir dans ce chapitre.

Bien qu'il s'agisse d'une notion valorisant la dimension expérientielle dans l'analyse des « manières de vivre » des individus, cette notion présente également des limites et des aspects susceptibles de faire l'objet de critiques. A commencer par le flou qui entoure la notion du fait d'une surutilisation du terme : depuis les années 1960, on le retrouve dans la sphère scientifique comme dans le langage courant, dans les unes de magazine comme dans les expressions du quotidien. Dans sa thèse soutenue en 2017¹²³, Pauline Silvestre rappelle le caractère « fourre-tout » qu'avait attribué Catherine Bidou en 1981 au terme de « mode de vie ». Salvador Juan nous dira qu'il est un « lieu commun », mentionné à tout va sans que l'on se demande au fond de quoi l'on parle. C'est d'ailleurs une des principales critiques formulées par Nicole Mathieu où elle jugeait l'usage du terme de mode de vie trop courant, ce qui « *gommait la territorialité des faits (des « choses ») et éloignait de la compréhension des dynamiques socio-spatiales qui avait motivé [son] entrée en géographie* »¹²⁴, ce qui l'amènera à proposer la notion de mode d'habiter pour analyser la relation entre habitant, pratiques et lieux¹²⁵.

Ainsi, la trajectoire des notions, depuis celle du genre de vie à celle du mode de vie n'est pas anodine : elle éclaire aussi celle du rapport des sociétés à leur environnement, et de leurs comportements qui évoluent et se diversifient. Le passage de la première notion à la seconde

¹²² Rigal, A. (2018). « Changer le mode de vie, changer la mobilité. Voiture et sobriété. ». Thèse n°8339. Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne.

¹²³ Silvestre, P. (2017). « Tous contraints ? : les modes de vie et leur territorialisation en grande couronne francilienne ». Thèse. Université Paris-Est. 585 p.

¹²⁴ Mathieu, N. « Chapitre 1 – Le mode d'habiter. A l'origine d'un concept. » in Morel-Brochet, A., Ortar, N. (2014). La fabrique des modes d'habiter. Editions L'Harmattan, Habitat et Sociétés, p.43

¹²⁵ Le concept de mode d'habiter est né à l'occasion du colloque L'Europe et ses campagnes en 1996 à l'initiative de la géographe Nicole Mathieu. A la croisée entre géographie et sociologie, la notion permet de faire le pont entre des concepts forts comme le genre de vie, qui met en lumière le rapport de l'homme à son milieu géographique, et le mode de vie qui s'intéresse aux pratiques multidimensionnelles du quotidien à l'échelle de l'individu. Le concept est d'ailleurs né de la critique de ces notions existantes. Le mode d'habiter permet de décliner l'analyse des pratiques spatiales des habitants sur des échelles et des temporalités variées : on regarde de près les espaces du dedans (le domicile) comme du dehors (lieu de travail, sociabilité, lieux de consommation,...) à travers le quotidien, l'occasionnel, le saisonnier. Pour en savoir plus sur la notion de mode d'habiter, lire l'ouvrage d'Annabelle Morel-Brochet et Nathalie Ortar, *La fabrique des modes d'habiter* publié en 2014 aux Editions L'Harmattan.

ne saurait donc être uniquement la résultante de débats intellectuels qui ont animé les sciences humaines et sociales au 20^e siècle. Il tient surtout à la complexité reconnue à saisir l'ensemble des facteurs et des dispositions qui motivent les choix et déterminent les comportements des individus. Le concept de mode de vie permet une passerelle intéressante entre l'échelle de l'individualité et celle du collectif. Il transcende ainsi les perspectives, les temporalités (du quotidien au temps long), les rythmes, les lieux et les pratiques. Les modes de vie ne sont pas de simples épiphénomènes, mais des constructions élaborées à partir des héritages, des logiques et des compétences propres à chaque individu. Ils sont intrinsèquement liés aux opportunités que leur environnement offre, tout en demeurant des expressions singulières de choix plus ou moins étendus et désirés. La notion tâche de prendre en considération plusieurs de ces dispositions matérielles, immatérielles, incorporées ou en perpétuelle évolution au cours de l'existence d'un individu.

Parce qu'elle fait le lien entre les hommes, les territoires qu'ils habitent et les multiples dispositions et expériences qui les caractérisent, la question des modes de vie se situe au cœur des domaines d'intérêt de l'observation territoriale. Elle transparaît ainsi dans tous ses champs d'observation, qu'il s'agisse des pratiques de consommation, de mobilités, de travail ou encore de loisirs. Désormais, nous allons donc poser les enjeux de l'observation des modes de vie en urbanisme en les resituant dans leurs contextes contemporains d'individualisation des sociétés et de diversification des parcours de vie individuels.

1.2. Les enjeux de l'observation des modes de vie en urbanisme

1.2.1. Observer des modes de vie basés sur des parcours de vie complexes et individualisés

Dans la littérature scientifique notamment, en particulier dans celle des sciences humaines et sociales, les modes de vie intéressent parce qu'ils permettent de faire le lien entre l'étude d'une ou de plusieurs catégories de population avec un lieu ou une typologie de territoire. On cherche alors à comprendre les logiques qui donnent forme aux territoires et à l'articulation de leurs composantes. En tant que supports d'appropriation et de déroulement des modes de vie des individus, les territoires ont été pensés selon les attentes d'un individu de référence, l'habitant « moyen », contribuant à l'homogénéisation des formes urbaines (Girault, 2019).

Au cours du vingtième siècle, les contextes territoriaux comme sociaux ont pourtant été confrontés à une accélération de leur évolution contribuant à une déstabilisation des cadres que les villes portaient. Le développement des infrastructures et de la vitesse, d'abord, ont largement contribué à un éclatement territorial des pratiques : rappelons qu'en 1950, la moyenne parcourue au quotidien par les individus était de cinq kilomètres, désormais elle en est à quarante-cinq (Viard, 2019). L'urbanisme fonctionnaliste des années d'après-guerre a largement contribué à renforcer le phénomène avec un découpage territorial hiérarchique et fonctionnel qui participe aujourd'hui encore à la formation d'espaces de vie mouvants et complexes. L'accélération de l'étalement urbain qui va de pair avec une motorisation

généralisée et un développement des infrastructures de transports a aussi contribué à dessaisir les villes de l'ordre social qu'elles préservaient jusqu'alors.

Le rapport au temps des individus s'est lui-même profondément transformé, avec une multiplication du temps libre par quatre depuis 1900 (Viard, 2019). Pourtant, si les individus n'ont jamais eu autant de temps disponible, les sociétés contemporaines se caractérisent aussi par une accélération des rythmes (Rosa, 2010) et par une hypermobilité. Quant au rapport au travail des individus, il n'a lui-même plus les mêmes ressorts avec des parcours professionnels moins linéaires et plus dispersés qu'autrefois.

Ajoutons à cette longue liste d'évolutions cruciales et marquantes pour nos sociétés contemporaines le phénomène de mondialisation qui a profondément changé les pratiques de consommation des individus et qui a contribué à l'hybridation de cultures et de modes de vie en même temps qu'il a exacerbé le phénomène de société hypermobile. Les progrès technologiques et du numérique ont aussi participé à une transformation de la vie quotidienne des individus avec la possibilité de reporter un certain nombre de pratiques, autrefois incarnées dans des lieux spécifiques, depuis chez soi (travail, courses, suivi médical...) et d'expérimenter au quotidien l'ubiquité, le fait d'être en plusieurs lieux en parallèle, physiquement et virtuellement.

En somme, la mondialisation, les progrès technologiques, la complexification des parcours de vie, l'augmentation des temps libres, l'évolution des structures familiales ou encore la transformation du monde du travail sont quelques-uns des grands changements qui ont contribué à une diversification des modes de vie et qui rendent plus difficiles leur lecture (Kaufmann, Ravalet, 2019). Ces évolutions structurelles qui concernent autant l'organisation spatiale que les rythmes, les activités, et les parcours des individus ont contribué à un renversement de l'ordre social. La société n'est désormais plus l'addition de groupes sociaux solides et déterminés, mais le fruit de contextes sociaux diversifiés et fluctuants au gré des stratégies et déterminations individualisées qui s'entrecroisent ou se rejoignent suivant des lieux et des positions sociales occupés à un moment. Cette « civilisation des individus » (Bourdin, 2005) dont les métropoles sont le royaume, se caractérise par la quête constante d'individualité et par des appartenances diffuses qui rassemblent les individus autour d'intérêts communs. Ulrich Beck qualifiait ainsi les sociétés modernes d'un « *agrégat diffus de feuilles volantes composées d'individus* » (Beck, 1998 ; Singly, 2003).

Ajoutons dans ce paradigme contemporain une tendance à l'individualisation des modes de vie : avec l'horizon des temps et des distances qui s'est élargi, les possibilités de se distinguer par un choix de lieux et de pratiques n'a cessé de croître et chacun de nous cherche, à travers son horizon de choix possibles, à faire valoir son individualité parmi la masse. Marie-Paule Thomas et Luca Pattaroni y voyaient d'ailleurs une des différences fondamentales entre sociétés contemporaines – post-industrielles – et sociétés modernes, qui, elles, se caractérisaient par une homogénéisation des modes de vie, propres à des groupes d'individus partageant des caractéristiques communes (Thomas, Pattaroni, 2012).

Face à la diversité de l'offre urbaine et la complexification de l'organisation du quotidien, chaque individu est amené à faire des choix qui construisent ses expériences individuelles : « *chacun de nous est le porteur, dans sa quotidienneté, de l'universalité de l'expérience métropolitaine* »¹²⁶. En parallèle d'une apparente homogénéisation des modes de vie à l'échelle planétaire par la diffusion de modèles dominants, la tendance est donc à la montée du processus d'individualisation des individus qui s'incarne par la volonté d'affirmation des caractéristiques, des goûts, des valeurs qui les distinguent du groupe social auxquels ils appartiennent. François de Singly nous disait ainsi : « *c'est en pouvant se déplacer d'un groupe à un autre, en pouvant prendre distance de ses proches, que l'individu individualisé peut à la fois se définir comme membre d'un groupe et comme doté d'une personnalité indépendante et autonome* »¹²⁷. On retrouve dans cette quête paradoxale d'intégration à la masse et de distinction de celle-ci le difficile équilibre qui se fait entre les échelles individuelle et collective. Déjà en 1992, Bernard Valade parlait de « *société des individualités* » pour évoquer l'idée que les individus composent leur mode de vie selon des stratégies individuelles à partir d'éléments standardisés, mettant en lumière ce paradoxe de dynamiques, entre homogénéisation des pratiques et individualisation grandissante.

La diversification des pratiques et l'individualisation contribuent ainsi à recomposer l'équilibre social en déstabilisant les cadres qui régulaient les comportements, et rendent donc plus complexe la compréhension des logiques et des systèmes de contraintes qui composent les modes de vie des sociétés contemporaines. Dans ce contexte, les politiques urbaines et sociales sont particulièrement interpellées pour établir des règles collectives qui régulent la vie sociale et préservent les liens sociaux, en demeurant attentives aux dimensions de protection et de reconnaissance qui les constituent (Paugam, 2015).

1.2.2. S'intéresser aux variations individuelles des modes de vie

La sociologue Zygmunt Bauman a qualifié de « *liquide* » la société où les structures sociales deviennent plus fluides et instables, et où l'individu devient la principale référence. L'instabilité de l'ordre social et la diversification des modes de vie fait cohabiter ordres et désordres urbains, les comportements ne sont plus déterminés selon un mode de vie dominant, c'est davantage le jugement individuel qui va donner forme au quotidien. C'est justement là que se situe notre niveau d'intérêt : dans un contexte d'incertitudes multiples, de mobilité accrue, de complexification des structures sociales et d'homogénéisation des modes de vie, les parcours de vie des individus sont de moins en moins linéaires.

Dans un récent article, Christophe Guibert parle d'habitus « *clivé* » ou « *déchiré* »¹²⁸ - en reprenant les termes de Bourdieu - pour évoquer ce phénomène où nos cercles de socialisation s'élargissent et se diversifient du fait de nos trajectoires individuelles exposées à plus

¹²⁶ Bourdin, A. (2005). La métropole des individus. Editions de l'Aube. Essai, p.47

¹²⁷ De Singly, F. (2003). *Les uns avec les autres. Quand l'individualisme crée du lien*. Armand Colin, p.23

¹²⁸ Guibert, C. (2021). « *Analyser les usages sociaux du tourisme : les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu* ». Monde du tourisme. 13p.

d'incertitudes, de bifurcations et de singularité. Alain Bourdin parle de « crise des modes de vie » pour mettre en avant l'importance du jugement individuel et des systèmes de préférence personnels qui construisent le quotidien des individus. Il dit ainsi : « *Chacun tend à construire individuellement son mode de vie, en empruntant des éléments dans un répertoire qu'il partage avec beaucoup d'autres, mais avec un tel degré de variance que personne n'utilise exactement le même modèle [...] on oscille entre l'invention permanente et les comportements au fil de l'eau* »¹²⁹. S'intéresser à l'expérience individuelle devient alors central dans la compréhension des modes de vie, « matière » de la vie quotidienne (Bourdin, 2005), parce qu'elle permet de sonder cet effet de différenciation des comportements individuels au sein de la masse.

Parce que les modes de vie sont la somme de pratiques individuelles, nous soutenons l'idée que pour les appréhender, s'intéresser aux trajectoires des individus, dans toute leur singularité, aide à comprendre des phénomènes collectifs. Pierre Rosanvallon expliquait dans son ouvrage dédié à la question de la légitimité démocratique que la société ne pouvait s'appréhender comme une masse homogène, mais davantage comme « *une succession d'histoires singulières, une addition de situations spécifiques* » et une « *vaste déclinaison des conditions minoritaires* »¹³⁰. Quelques années plus tard, il écrivait un autre ouvrage à propos des épreuves de la vie dans les parcours de chacun qui sont à considérer dans ce nouvel âge de l'individualisme de singularité (Rosanvallon, 2021).

Ces éléments de distinction des modes de vie renvoient à la notion de style de vie, un terme courant dans la littérature anglophone – le « lifestyle » – où l'histoire personnelle des individus est étudiée pour analyser leurs pratiques. A la différence des modes de vie qui s'intéressent aux processus d'institutionnalisation d'usages qui forment des pratiques collectives, le style de vie est davantage porté sur l'individu et la combinaison de ses pratiques personnelles. En 1922, Max Weber écrivait que le style de vie était « un moyen d'affirmation et de différenciation des statuts sociaux »¹³¹ et donc marquait un phénomène de distinction de l'individu dans un groupe social. Il touche aux « processus biographiques qui s'actualisent en situations sociales »¹³², à l'histoire personnelle de toute personne. A l'heure où les modes de vie tendent à l'homogénéisation à travers le monde, les individus construisent des trajectoires uniques à travers des stratégies qui mènent à la construction personnalisée de leur quotidien. Par conséquent, ils parviennent à « déjouer les pièges du contrôle social » et deviennent « acteurs et non uniquement des opérateurs pratiques »¹³³. Sans échapper aux caractéristiques sociales et territoriales qui nous entourent, les styles de vie se construisent à partir de notre compréhension du monde, des éléments extérieurs comme de nos évolutions intérieures qui nous sont propres et qui constituent notre individualité.

¹²⁹ Bourdin, A. (2005). *La métropole des individus*. Editions de l'Aube. Essai, p.97

¹³⁰ Rosanvallon, P. (2010). *La légitimité démocratique*. Impartialité, réflexivité, proximité. Points, Essais, p.14

¹³¹ Cité par Valette-Florence, P. (1986). « Les démarches de styles de vie : concepts, champs d'investigation et problèmes actuels ». *Recherche et Applications en Marketing*, Vol.1, n°1, p. 94

¹³² Juan, S. (1991). *Sociologie des genres de vie*. PUF, Le Sociologue, p.24

¹³³ *Ibid.*, p.16

Ainsi, le concept de style de vie porte en lui celui de distinction. Il cherche à témoigner de la diversité des manières de construire les quotidiens propres aux habitants du territoire. Salvador Juan affirme qu'« il y a presque autant de styles de vie que d'individus observables étant donné les spécificités combinées et donc l'irréductibilité de chaque individu à tous les autres dès lors que l'on observe son action sur tous les registres »¹³⁴. Si l'habitus¹³⁵ se construit souvent à partir de références et d'expériences similaires au sein de mêmes classes sociales, la capacité d'action de toute personne à s'extraire de ce déterminisme et d'affirmer sa singularité construit un style qui lui est propre. Il s'inscrit de fait dans une quête d'individuation grandissante dans nos sociétés contemporaines, processus qui consiste au fait d'exister en tant qu'individu et d'affirmer sa singularité.

Si nous avons choisi de nous intéresser ici à la notion de style de vie, moins "populaire" et courante que celle des modes de vie aujourd'hui, c'est parce qu'elle nous semblait éclairer la dimension fondamentale de l'individualité et mettait à l'honneur la différenciation entre des modes de vie collectifs et qui pourtant, sont bien la somme de comportements individuels, de styles de vie propres à chacun. Si nous n'allons pas forcément reprendre la notion de style de vie dans la suite de nos propos, c'est bien parce que la définition de mode de vie nous convient pour exprimer à la fois l'échelle individuelle et collective, mais ce détour théorique nous paraissait fondamental pour comprendre l'aller-retour permanent entre échelles individuelles et collectives dans l'exercice de compréhension des comportements humains.

Nous allons désormais nous intéresser à la manière dont ce jeu d'attention de l'infiniment grand à l'infiniment petit interpelle les métiers de l'urbain dans leur façon de regarder la ville, d'interroger ses formes, ses espaces et ses usages, et les invite à adopter une approche plus compréhensive des phénomènes urbains.

1.2.3. Quand la question des modes de vie interpelle les savoirs en urbanisme

S'intéresser aux modes de vie dans leur complexité revient à reconnaître la diversité des situations individuelles, à comprendre les logiques, les contraintes, les héritages, les représentations qui les sous-tendent : « *la ville est un ensemble d'hommes avant d'être un ensemble de pierres* » disait Aristote. La vision aménagiste qui fait de l'urbanisme le chef d'orchestre d'une harmonie ambiante se trouve confrontée à cette diversité des modes de vie. La complexification des logiques de pratiques des habitants et leurs initiatives pour faire correspondre leurs lieux de vie à leurs attentes en sont la preuve. Urbanistes, architectes, paysagistes et politiques sont sommés d'intégrer cette diversité des modes de vie lorsqu'ils pensent et fabriquent les territoires et donnent forme aux cadres de vie qui les accueilleront. Si l'environnement matériel n'est pas l'unique élément qui détermine les modes de vie, il conditionne toutefois nombre des ressources à disposition des individus pour construire des modes de vie qui leur sont propres et qui en retour ont des effets sur cet environnement matériel.

¹³⁴ Juan, S. (1991). *Sociologie des genres de vie*. PUF, Le Sociologue, p.23

¹³⁵ Si nécessaire, se référer à la définition de l'habitus dans les notes de bas de page, p.86

Avant même qu'Alain Bourdin et Ariella Masboungi publient *Un urbanisme des modes de vie* en 2004, ou que Michel Callon, Yannick Barthe et Pierre Lascoumes traitent de la question d'agir dans un monde incertain, François Ascher s'était intéressé au lien entre cadres de vie et modes de vie dans son ouvrage *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs* (2001). Il leur reconnaissait alors une influence réciproque selon laquelle les cadres de vie offrent les prises à partir desquels se construisent et se déploient les modes de vie, tandis que ces derniers, en évoluant, participent à faire évoluer les formes de ces cadres de vie. Ce lien entre comportements individuels et environnement a incité nombre de chercheurs à plaider en faveur d'un urbanisme plus attentif aux modes de vie, et à observer l'évolution des comportements sociaux et des acteurs économiques, en considérant que c'est à partir d'elle que les villes se transforment. L'ouvrage d'Alain Bourdin et Ariella Masboungi par exemple donnait à voir des projets urbains qui mettaient en lien des pratiques sociales particulières (consommation, proximité, sécurité...) et la fabrication de l'urbain. Plus tard, en 2019, Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet concluaient leur ouvrage¹³⁶ en recommandant à tout professionnel de l'urbain d'accorder une attention aux différentes prises permettant l'épanouissement de modes de vie sans pour autant tomber dans une planification mécanique. Loin de privilégier une vision déterministe, ils nous expliquaient que ces prises demeurent toutefois des conditions qui influencent les choix de pratiques des individus, et favorisent ou contraignent l'épanouissement de certaines façons de vivre.

La référence aux modes de vie est un terme devenu courant dans le « jargon » des urbanistes et autres métiers gravitant autour de l'urbain. Ceux-ci se situent « *entre les dimensions individuelles et collectives, entre les choix individuels et les contraintes collectives* »¹³⁷ : c'est de cette oscillation des échelles, de soi aux autres, de la particularité à la masse, de l'individu au collectif, qu'apparaît toute la richesse de la notion, et son caractère central pour les urbanistes, sociologues, ethnologues ou architectes qui composent les métiers de l'urbain.

Nombreuses sont les références qui font le choix d'entrer par la question des modes de vie pour comprendre des logiques individuelles et des tendances collectives se matérialisant par des pratiques dans les territoires et par le dessin de leurs articulations. L'analyse de la construction des choix résidentiels en est un exemple : entre modes de vie vécus et projetés, ils sont un déterminant central dans un système de choix pourvus de contraintes. Dans leur ouvrage, Jean-Yves Authier, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Levy¹³⁸ se sont par exemple intéressés aux processus de construction des choix résidentiels qui traduisaient la « mise en œuvre » d'un mode de vie selon des âges et des milieux sociaux. Ils étudient ainsi les stratégies résidentielles des individus à partir de leur histoire personnelle et familiale, leurs trajectoires – résidentielles, professionnelles... - l'ancrage territorial de leurs relations sociales, tout en prenant en

¹³⁶ Kaufmann, V. Ravalet E. [Sous la dir. de]. (2019). « L'urbanisme par les modes de vie ». VuesDensemble. MetisPresses. 285 p.

¹³⁷ Bourg, D., Dartiguepeyrou, C., Gervais, C., Perrin, O. (2016). Les nouveaux modes de vie durables. Editions Le Bord de l'Eau. Documents, p.22

¹³⁸ Authier, J-Y., Bonvalet C., Levy J-P. (2010). Elire domicile, la construction sociale des choix résidentiels, Presses Universitaires de Lyon, 434 p.

considération leurs contraintes – qu’ils appellent des pesanteurs sociales, économiques et familiales – et leurs ressources pour les dépasser ou faire avec. Cet intérêt pour le choix résidentiel à partir de la perspective des modes de vie est intéressante parce qu’elle permet de montrer la réciprocité qui s’opère entre construction des modes de vie – par les prises offertes par l’environnement – et évolution des formes du cadre de vie. Yann Dibois et Vincent Kaufmann¹³⁹ s’étaient aussi intéressés aux rapports entre modes de vie, choix résidentiels et pratiques de mobilités quotidiennes de ménages dans le Bas-Rhin en montrant la diversité des pratiques modales dans un territoire composite et fortement connecté à la métropole strasbourgeoise. Quant à Lucas Pattaroni et Marie-Paule Thomas, ils s’étaient intéressés au lien entre modes de vie et choix résidentiels en prenant exemple sur les familles de classes moyennes en Suisse pour qui le choix de lieux de vie résulterait « *d’un arbitrage – découlant du mode de vie et des ressources économiques et sociales individuelles – entre différents critères fonctionnels, sociaux et sensibles, offerts ou non par le contexte territorial structurel et socio-historique* »¹⁴⁰.

L’entrée par les modes de vie permet donc une modalité de compréhension d’un monde complexe. Pour aborder par exemple la question périurbaine, phénomène complexe et largement incompris ou mal compris par les pouvoirs publics, par les modes de vie. Laurent Cailly disait d’ailleurs dans l’ouvrage de Florian Muzard et Sylvain Allemand, *Le périurbain espace à vivre*¹⁴¹, qu’il s’agit d’un objet de recherche encore jeune dans la recherche urbaine, en tout cas lorsqu’on s’intéresse à lui en tant que territoire, support d’usages et de représentations. Il faisait ainsi état d’un intérêt nouveau pour l’habitabilité¹⁴² du périurbain et pour ce que révèlent les pratiques habitantes de leurs besoins, leurs revendications et leurs modes de vie vécus ou projetés. Dans ce même ouvrage, Xavier Desjardins et Manon Loisel s’étaient intéressés à la « réinvention » de la planification à partir des modes de vie, en privilégiant une approche par les usages et les perceptions des habitants du périurbain de Caen à partir de méthodes d’enquêtes qualitatives ou participatives. Leurs travaux avaient donné lieu à l’élaboration d’un manifeste, construit à partir d’un diagnostic des enjeux de la métropole caennaise et de son périurbain, pouvant servir de guide à la planification intercommunale.

Les modes de vie peuvent aussi être un angle pour aborder la question des rythmes de la ville dans un contexte d’accélération des temps sociaux et d’individualisation des parcours. A partir d’elle gravitent une série de réflexions sur les infrastructures de transport, les politiques

¹³⁹ Dubois, Yann et Kaufmann, Vincent et Tabonne, Lorris et Villeneuve, Dominic. (2015). Modes de vie, logiques de choix modal et pratiques de mobilité à Strasbourg et dans le Bas-Rhin.

¹⁴⁰ Thomas, M.P., Pattaroni, L. (2012). « Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse ». *Espaces et Sociétés* |1, n°148-149, p.115

¹⁴¹ Muzard, F., Allemand, S. (2018). « Le périurbain, espace à vivre ». Editions Parenthèses, Territoires en projets. 277 p.

¹⁴² « L’habitabilité peut être définie par une somme de composantes physiques, naturelles, matérielles qui concourent à dessiner la « qualité de vie », mais aussi de composantes esthétiques, symboliques et signifiantes. Elle doit : prendre en considération les données objectives concernant le territoire (matérialité urbaine) : énoncer les termes d’une appréhension ordinaire entre représentations et pratiques des individus » Delabarre, M., Marry, S. (2012). « Habitabilité et nature urbaines : vers un outil d’évaluation des projets urbains ». *Vertigo – La revue électronique en sciences de l’environnement*, vol.12, n°2, 2012

urbaines et temporelles, les pratiques de consommation ou encore des dimensions plus sensibles, relatives aux représentations, à leurs logiques individuelles et aux rapports qu'ils entretiennent à leur environnement de proximité. Ander Audikana, Javier Martinez Contreras, Derek Christie et Emmanuel Ravalet¹⁴³ estiment ainsi que la diversité des rythmes urbains est fortement corrélée à la diversité des modes de vie présents sur le territoire, bien qu'elle s'appuie aussi sur les aménagements, les infrastructures ou encore le nombre d'habitants de l'agglomération. Dominique Bourg, Carine Dartiguepeyrou, Caroline Gervais et Olivier Perrin, sont eux aussi revenus sur ces questions de temporalités en mettant en avant les tactiques de réappropriation du temps et de résistance face à l'accélération des temps sociaux. Ils prônent ainsi dans leur ouvrage *Les nouveaux modes de vie durables*¹⁴⁴ la construction d'une ville malléable, attentive aux rythmes et aux modes de vie au nom de l'habitabilité des territoires. Plus largement, les auteurs posent la question des changements de comportements individuels dans un contexte de transition écologique aux trajectoires incertaines, comme de nombreux chercheurs continuent à creuser la question aujourd'hui à l'instar d'Alexandre Rigal dont les travaux de thèse¹⁴⁵ se sont intéressés aux changements de modes de vie des individus par des éléments d'apprentissage afin qu'ils soient plus sobres.

Pour les métiers de l'urbain, comprendre les modes de vie est donc devenu essentiel pour analyser les logiques individuelles des ménages qui jouent dans leurs choix résidentiels ou les pratiques qui caractérisent leur vie quotidienne. La prise en compte des attentes et des usages existants lors de la conception d'un projet urbain, tenir compte des pratiques existantes et celles souhaitées par la population concernée, s'impose et se tient loin de l'idée précédemment évoquée d'homogénéisation des usages autour de « modes de vie moyens ». La vision normative des aménageurs est fragilisée par la diversification des modes de vie à l'œuvre (Girault, 2019).

Dans ce contexte, les praticiens des métiers de l'urbain réinterrogent leurs pratiques depuis une vingtaine d'années par cette irruption des modes de vie et les questions qu'ils amènent sur la manière de concevoir les cadres de vie qui les accueillent. Ce qui était de l'ordre des impensés de la vision aménagiste a pris soudainement sens et intérêt aux yeux des praticiens : les « marges », les « franges » ou les « creux » des territoires révèlent la diversité des profils d'habitants et des modes de vie qui y logent. L'« urbanisme des modes de vie » tel que le prônent Vincent Kaufmann et Emmanuel Ravalet fait de la notion un levier pour l'aménagement : au-delà des normes, il s'agit de revendiquer un meilleur dialogue entre urbanistes, géographes, sociologues, architectes ou encore historiens pour mettre en adéquation modes et cadres de vie. C'était d'ailleurs le discours que portait Jane Jacobs dès les années 1960 lorsqu'elle militait pour la prise en compte de l'humain et des usages des espaces dans les

¹⁴³ Kaufmann, V. Ravalet E. [Sous la dir. de]. (2019). « L'urbanisme par les modes de vie ». VuesDensemble. MetisPresses. 285 p.

¹⁴⁴ Bourg G, D., Dartiguepeyrou, C., & Gervais, C. (2016). Les nouveaux modes de vie durables : S'engager autrement. Le Bord de l'eau

¹⁴⁵ Rigal, A. (2018). Changer la vie, changer la mobilité, Voiture et sobriété [Phdthesis, EPFL]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-03604759>

projets urbains, à l'encontre de l'ère de rénovation urbaine qui animait les Etats-Unis à l'époque. Dans son ouvrage *Déclin et survie des grandes villes américaines*, elle invitait les architectes et les urbanistes à nouer le dialogue avec les usagers et habitants, pour comprendre le lien systémique qui unissait les facteurs économiques, sociaux et environnementaux et pour stimuler leur créativité. C'est aussi la vision que privilégient les architectes-urbanistes de renom Jan Gehl et Birgitte Svarre lorsqu'ils cherchent à observer les usages dans les espaces publics en redonnant une dimension humaine à la lecture des villes et en reconnaissant la particularité de chacune, des liens qui s'y nouent et des pratiques qui s'y déploient. C'est une façon de remettre l'individu au cœur des réflexions et des projets en urbanisme, les usages et/ou les besoins et les demandes qu'il exprime devenant central dans les stratégies de planification.

Ainsi, la question des modes de vie interpelle les métiers de l'urbain dans leurs savoirs et leurs pratiques. Mais, en réalité, ce phénomène s'inscrit dans un contexte plus large de remise en question des paradigmes traditionnels qui ont longtemps prévalu en urbanisme. Ce ne sont pas seulement les exigences d'attention aux individualités qui concernent les professionnels de l'urbain, mais aussi un ensemble de croyances et de légitimités qui sont aujourd'hui ébranlées. Nous nous proposons donc d'identifier ces légitimités vacillantes et d'examiner les recompositions et les réponses qu'elles imposent aux métiers de l'urbain aujourd'hui.

1.3. Déstabilisation des légitimités cadres des métiers de l'urbain

Dans ce contexte de choix multiples et de changements rapides que nous décrivions précédemment, il devient impératif d'explorer comment ces évolutions redéfinissent l'ordre social et déstabilisent la légitimité et les pratiques de ceux qui contribuent de près ou de loin à la construction de l'action publique urbaine. Les métiers de l'urbain, dans toute leur diversité (architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes,...) ne sont pas épargnés par cette déstabilisation des légitimités constitutives de leur socle de connaissances. Dans cette partie, nous allons donc nous intéresser en premier lieu à la déstabilisation de la légitimité démocratique et des administrations, qui oblige les institutions à accorder une attention à la particularité. Nous nous pencherons ensuite sur la déstabilisation des légitimités de l'expert et du chiffre, sommées de s'ouvrir à d'autres paroles et d'autres sources dans leur processus de production de connaissances. Nous interrogerons au fil de nos propos les effets de cette déstabilisation des légitimités sur les pratiques et les savoirs professionnels des métiers de l'urbain.

1.3.1. Déstabilisation de la légitimité démocratique (Rosanvallon) et des administrations

Précédemment, nous faisons état d'une complexification de la gouvernance et d'un éloignement entre les administrateurs et les administrés du fait de la multiplication d'instruments, de règles et de normes, qui contribue à rendre sa compréhension floue. Cette complexité à comprendre n'est pas sans conséquence dans le rapport que les citoyens entretiennent avec le pouvoir représentatif et les institutions qui l'incarnent. Nous nous

proposons donc d'explorer comment, aujourd'hui, la légitimité démocratique et des administrations est déstabilisée dans les contextes contemporains que nous décrivons.

Rappelons d'abord que l'urbanisme est né en tant que champs de savoirs au 19^{ème} siècle avec pour ambition de « contrôler les activités humaines » par l'action de techniciens missionnés pour résoudre les problèmes de salubrité des cités humaines (Genestier, Zouari, 2018). L'urbanisme visait donc à ordonner les espaces urbains et les sociétés qui les composaient. Au cours des années 1920 en France, les services techniques de l'Etat s'organisent et instaurent progressivement une série de règlements et de normes techniques. L'attention aux situations singulières et le traitement au cas par cas s'éloignent à mesure que le pouvoir local se technicise, et que les municipalités doivent répondre ou relayer des politiques prêtes à l'emploi pensées d'en haut.

L'ère des technocrates (Thoenig, 1973) et de l'Etat ingénieur et planificateur va certainement atteindre son paroxysme dans les années d'après-guerre avec le rôle des ingénieurs des ponts et chaussées qui va s'affirmer dans les politiques urbaines (Lascoumes, Le Galès, 2018). L'âge d'or de la « fièvre de l'urbanisme » prend dans ces années-là, et voit naître de nombreux bureaux d'études et des agences d'urbanisme (à partir de 1967) pour élaborer des documents d'urbanisme et asseoir ainsi la stratégie urbaine et planificatrice de l'Etat. Les logiques techniques, sectorielles et descendantes vont ainsi s'imposer jusqu'à partir des années 1980 où la décentralisation va entraîner une recomposition de l'action publique. Avec la prise de compétence des collectivités locales, le regroupement de services locaux par l'avènement des intercommunalités et de nouveaux dispositifs, les traditionnels repères de l'action publique se brouillent (Caillaud, 2011).

L'âge d'or de la technocratie correspond aussi à celui du début de son déclin bien que les critiques qui commencent à émerger dès la fin des années 1960 n'empêchent pas les planificateurs d'épanouir leur « *passion modélisatrice ni leur boulimie d'études en tous genres* »¹⁴⁶. Les crises pétrolières et économiques des années 1970 et l'accumulation des problématiques écologiques, sanitaires ou encore sociales, vont révéler l'échec des grandes politiques menées jusqu'alors, et remettre en cause les interventions pensées par l'Etat. Depuis les années 1980 notamment, on assiste à une prolifération d'acteurs publics et privés (collectivités territoriales, opérateurs privés, associations,...) qui participent à poser les cadres des politiques publiques et leur mise en œuvre. Complémentaire au gouvernement, la gouvernance – en tant que « *processus de coordination d'acteurs, de groupes sociaux, d'institutions pour atteindre des buts discutés et définis collectivement* »¹⁴⁷ - s'installe et s'élargit à des profils d'acteurs et des échelles plurielles.

Avec l'organisation progressive d'une gouvernance partagée, l'action publique apparaît comme un « *enchevêtrement d'agences, d'organisations, de règles flexibles, de négociations avec des*

¹⁴⁶ Chevallier, G. (2005). Sociologie critique de la politique de la ville. L'Harmattan, p.77

¹⁴⁷ Lascoumes, P., Le Galès, P. (2018). Sociologie de l'action publique, Armand Colin, collection 128, p.23

acteurs de plus en plus nombreux »¹⁴⁸. Dans ce contexte, la multiplication d'acteurs impliqués dans les réflexions, l'application et l'évaluation de politiques publiques, contribue à la fragilisation de la légitimité électorale de ceux qui ont le pouvoir de décision, et du système représentatif en général. Pierre Rosanvallon analyse ainsi l'affaiblissement de cette double légitimité à partir des années 1980 comme la résultante de deux facteurs : d'abord, la prise de conscience d'un avenir incertain et aux risques multiples qui alimente la nécessité pour les acteurs de s'autosaisir des grandes transformations ; puis, l'émergence d'un « âge de la particularité » (Rosanvallon, 2010) où chacun cherche à affirmer sa singularité dans un contexte d'avènement du néo-libéralisme qui accélère cette montée de l'individualisation. Dans ce contexte, les règles édictées par l'administration perdent de leur centralité, et la confiance dans les élus et leurs administrations se fragilise : « *Le pays, adulte, ne supporte plus qu'on lui explique, de haut, ce qu'il faut faire ou ne pas faire* »¹⁴⁹.

Même le terme de peuple ne revêt plus la même interprétation : dans les discours contemporains, il n'est plus mentionné pour désigner la majorité mais bien plutôt la somme des minorités et des situations particulières. « *Ce nouveau « peuple invisible » n'existe pas comme nombre, il s'appréhende plutôt comme un fait social, celui que constitue un ensemble d'histoires, de situations et de positions. C'est un peuple-récit, plein de vies, et non pas le peuple figé d'un bloc électoral* »¹⁵⁰. Or, en construisant leurs actions à partir d'instruments techniques, les élus et les administrations ont entretenu une mise à distance de ces situations individuelles, contribuant de fait à cette fragilisation de la légitimité démocratique par un « *manque d'attention aux détails, aux instruments, au temps long [qui] explique ce désarroi du politique* »¹⁵¹. La confiance dans les institutions et les administrations s'est donc délitée dans un contexte de déstabilisation de l'ordre social. Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès nous expliquent alors que la montée des controverses sociotechniques et l'accélération des changements (climatiques, numériques,...) n'ont fait que contribuer davantage à rendre la légitimité des acteurs floue et les échelles et les moyens d'interventions contestables (Lascoumes, Le Galès, 2018). Face à cette déstabilisation de la légitimité démocratique, les dispositifs de consultation puis de concertation citoyenne qui se multiplient, notamment dans les années 2000, avaient été pensés comme une opportunité de « réenchanter l'action publique » (Faure, 2020) en impliquant les citoyens dans la prise de décision publique.

¹⁴⁸ Lascoumes, P., Le Galès, P. L'action publique saisie par ses instruments dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). Gouverner par les instruments. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, p.23

¹⁴⁹ Nora, S. (1986), « *Servir l'Etat* », p.102 cité par Rosanvallon, P. (2010),). *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*. Points, Essais, p.113

¹⁵⁰ Rosanvallon, P. (2010). *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*. Points, Essais, p.117

¹⁵¹ Lascoumes, P., Le Galès, P. L'action publique saisie par ses instruments dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). Gouverner par les instruments. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, p.37

Brève histoire de la montée de la démocratie participative en France

Si aujourd'hui, les exercices de concertation sont très courants dans la vie politique locale, ils résultent d'un long processus d'installation et d'organisation de la démocratie dite participative, c'est-à-dire une démocratie directe où la parole de chacun peut s'exprimer en s'affranchissant de représentants. Déjà à l'époque de la Monarchie au 16^e siècle, le roi avait l'habitude de convoquer ses généraux pour prendre le pouls de ce qui se passait dans le pays. Ces derniers collectaient alors les doléances des citoyens pour les rapporter à la cour, et faire état des points de difficultés, concernant les impôts ou d'autres mesures. Le but était alors d'éclairer la monarchie dans la prise de décision par la concertation préalable. La Révolution va certes renverser la royauté et avec elle tout un système de privilèges, mais aussi un certain nombre de dispositifs historiques qui facilitaient la concertation au sein des communautés. En effet, le système de démocratie représentative permettra à une partie de la population d'être représentée, mais dans le même temps, elle signera le recul de la concertation en mettant en difficulté toutes les organisations existantes qui entraient dans ce format, notamment avec la suppression des corporations par la Loi Le Chapelier en 1791 (Delaire, 2002). Dès le lendemain de la Révolution, la pétition sera institutionnalisée et incarnera un des rares moyens d'expression, et notamment pour ceux – comme les femmes – qui ne pouvaient le faire par la voie représentative.

Dans les années 1960, les revendications à l'expression citoyenne et à la démocratie participative se font entendre à l'occasion de fortes mobilisations collectives. Le terme même de participation est né à l'époque où, aux Etats-Unis, les étudiants dénonçaient l'inaction politique dans un contexte de guerre froide. L'idée de démocratie participative a ensuite parcouru le monde, dans une période de critique générale des institutions représentatives. De plus en plus, les citoyens vont réclamer d'être entendus, et les pouvoirs publics vont se voir obligés de suivre le mouvement et de proposer des dispositifs, au départ peu codifiés, pour entendre leurs revendications (Gaudin, 2010). A titre d'exemple, les Groupes d'Action Municipale qui ont émergé dans les années 1960 dans des villes françaises illustrent des initiatives participatives de citoyens qui ont cherché à prendre part activement à la gestion de la ville et des politiques publiques locales dans un contexte de multiplication des revendications urbaines et des luttes sociales. Certaines municipalités, comme celle de Grenoble, ont ainsi été pionnières dans la mise en place d'une gouvernance participative en intégrant les GAM à une gestion partagée des politiques urbaines locales.

C'est à partir des années 1990 que les élans participatifs vont se différencier fondamentalement de ceux revendiqués dans les années 1960, avec des autorités qui vont mettre en place des dispositifs participatifs pour faire le lien aux habitants dans des cadres institutionnels. Il ne sera jamais question de se substituer à l'ordre représentatif toutefois, et ces expériences se limiteront à des domaines précis de gestion locale et de proximité. Aujourd'hui encore, les dispositifs participatifs tels qu'on les connaît relèvent davantage de l'accompagnement du système représentatif que d'une véritable autogestion citoyenne des problématiques urbaines telle que revendiquée dans les années soixante.

Le propos ici n'est pas de juger de la qualité ou de l'intérêt des dispositifs de démocratie participative aujourd'hui, mais d'éclairer le débat qui anime aujourd'hui l'action publique. Fragilisée dans sa légitimité à édicter des règles, il faut voir dans la multiplication des dispositifs de démocratie participative à partir des années 1990 une tentative, et une opportunité, de renouer un lien à l'habitant-citoyen pour exprimer son point de vue. Il s'agit aussi pour les institutions de redonner de la légitimité à leurs actions en prenant en considération les situations particulières des publics concernés.

La participation citoyenne, avec la confrontation au « terrain » - bien que dans des dispositifs désormais très encadrés – s’impose progressivement comme une dynamique forte de l’action publique territoriale de proximité. Alain Faure nous explique que « *cette citoyenneté territoriale repose sur l’idée que pour bien gouverner, il faut se situer au plus près des individus, en prise directe avec leurs attentes, leurs besoins et leur imaginaire, et souvent en résistance avec les institutions* »¹⁵². En parallèle de cet élargissement de la gouvernance et de l’implication grandissante du citoyen au débat public, le rôle de l’Etat se renforce en termes de régulation des comportements, de contrôle des organisations, en élaborant de nouveaux instruments de l’action publique, qui oscille ainsi entre « cage de verre » et « cage de fer » (Lascoumes, Le Galès, 2018). Cette expression illustre deux aspects contrastés de l’action publique en réponse à la crise de représentativité: d’une part, l’exigence de transparence accrue envers les citoyens, symbolisée par la « cage de verre », et d’autre part, le renforcement du rôle de l’État dans la régulation, l’audit et le contrôle des organisations pour des raisons d’efficacité, ce qui se traduit par l’introduction de nouveaux instruments, caractéristiques de la « cage de fer ».

Ainsi, la montée des instances de démocratie participative traduit bien la volonté de l’action publique de nouer avec la particularité en créant des temps et des lieux propices à l’expression des individualités pour construire des actions et des projets collectifs. Elle est, quelque part, une tentative de réponse apportée au sentiment d’éloignement des administrateurs avec leurs administrés, et permet de créer des occasions de remontée d’informations *de terrain* par ceux qui habitent et pratiquent les territoires. Les métiers de l’urbain suivent alors le mouvement, en intégrant à leurs pratiques professionnelles davantage d’exercices associant les citoyens à la construction de diagnostics de territoire et à la formulation d’hypothèses de projets. C’est ainsi que les ateliers de concertation, les *workshops* collaboratifs, ou encore les diagnostics en marchant avec les acteurs du territoire font de plus en plus partie des « routines » méthodologiques des métiers de l’urbain aujourd’hui.

Si la déstabilisation de la légitimité démocratique et des administrations conduit l’action publique à renouer une plus grande attention à la particularité, l’objet des exercices participatifs tient davantage et dans l’idéal de la co-construction d’actions ou de projets qu’à la compréhension des modes de vie. Dans le cas de l’observation territoriale des modes de vie qui nous intéresse, la déstabilisation de cette légitimité cadre sert donc davantage de contexte qui incite l’action publique à réinterroger ses approches à l’heure de l’âge de la particularité (Rosanvallon, 2010).

¹⁵² Faure, A (2020). « Action publique territoriale » in Core, A., Guigner, S., Pasquier, R. Dictionnaire des politiques territoriale, Presses de SciencesPo, 2ème ed, p.3

1.3.2. *Déstabilisation de la légitimité de l'expert ou du « sachant » : la montée des controverses sociotechniques*

La volonté citoyenne à prendre davantage part aux débats, de faire entendre ses besoins et de partager ses connaissances ne traduit d'ailleurs pas qu'une déstabilisation de la légitimité démocratique, mais aussi celle des postures d'experts¹⁵³, exigeant d'eux une réévaluation des rôles et des compétences dans les métiers de l'urbain. En 2001 déjà, Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe traitaient dans leur ouvrage *Agir dans un monde incertain* de la montée des controverses sociotechniques autour des zones d'ignorance des états du monde possibles qui mobilisent une pluralité d'acteurs dont les opinions et les connaissances se confrontent. Si les incertitudes sont inévitables et ont toujours existé dans nos sociétés, le sentiment d'incertitude lui s'est accru avec le développement des sciences et des techniques, notamment sur les questions d'environnement et de santé qui sont désormais discutées tant par des spécialistes, que des acteurs politiques et des citoyens ordinaires.

Dans ce monde que l'on sait incertain, les questions de société ne sont désormais plus l'affaire des seuls élus, techniciens ou chercheurs : elles peuvent mobiliser tous les acteurs qui la composent. La légitimité des experts est fragilisée dès lors que l'« *on sait qu'on ne sait pas* » et que « *c'est à peu près tout ce que l'on sait* »¹⁵⁴. Cette définition de l'incertitude proposée par ces mêmes auteurs nous semble pertinente pour expliquer la nécessité de dépasser la posture d'expert et d'aller vers de nouveaux registres de savoirs, dont les individus « ordinaires » sont, entre autres, détenteurs. Rappelons qu'un expert désigne une personne qui « *maîtrise des compétences dont la qualité est reconnue (voire certifiée) et qu'il mobilise (soit de sa propre initiative, soit en réponse à des demandes qui lui sont formulées) dans un processus de prise de décision* »¹⁵⁵. Lorsqu'il s'agit des modalités de production de la connaissance et d'exploration d'horizons jusqu'alors pas ou peu observés, se limiter à la parole de ceux considérés d'emblée comme « experts » réduit les enseignements possibles à leurs propres champs de vision et d'expertise. A ce titre, l'ébranlement de la légitimité démocratique a contribué à expérimenter des dispositifs de remontée d'informations, tant utiles aux institutions politiques qu'aux experts scientifiques dans leurs exercices de conseil, d'évaluation, et d'action.

S'intéresser à l'observation territoriale, c'est se poser la question plus globalement du processus de construction de la connaissance. Callon, Lascoumes et Barthe ont bien éclairé par l'histoire cette progressive mise à distance des sciences de la population pour ne devenir qu'un exercice privilégié par les experts, ce qu'ils appellent d'ailleurs la « recherche confinée ». Dans cette configuration, le travail en chambre produit par ces experts, depuis le laboratoire de recherche

¹⁵³ Nous choisissons ici de parler plus largement d'une posture d'« expert », un terme souvent utilisé en opposition à celui de « profane » pour préciser, et surtout, enfermer les individus constituant ces deux polarités dans leur rôle. Dans les métiers de l'urbain, les experts « officiels », sont donc reconnus tels quels du fait de leur formation académique, mais surtout, de leurs expériences professionnelles qui leur permettent de revendiquer des savoirs et d'affirmer des certitudes dans leurs thématiques respectives. Rare est donc l'expert généraliste dont on reconnaît la légitimité sur des champs pluriels et transverses relatifs aux enjeux urbains.

¹⁵⁴ Callon, M. Lascoumes, P., Barthe Y. (2014). *Agir dans un monde incertain*. Essai sur la démocratie technique. Points. Essai, (2001, 1ère ed.), p.41

¹⁵⁵ *Ibid.*, p.380

jusqu'au bureau d'études ou aux services techniques des collectivités, n'associe pas le « profane » à la démarche de production de connaissance. C'est bien cette exclusion des phases de recueil, et même d'analyse des savoirs, qui rend inévitable la montée des controverses sociales et techniques, et c'est bien des failles d'une production de savoirs à huis clos qu'est naît un appel à démocratiser l'expertise et à l'ouvrir aux profanes. Et bien qu'« *un abîme sépare les querelles d'experts ou les contributions scientifiques, des apostrophes partisans, des altercations personnelles ou des conversations de « café du commerce* »¹⁵⁶, se nourrir de toutes les formes de débat public qui contribue à interroger les états du monde possible et y apporter des connaissances – scientifiques, expérientielles, ordinaires, relève d'une nécessaire complémentarité.

Dans sa thèse soutenue en 2019, Mathilde Girault, urbaniste, s'intéresse à l'évolution des métiers de l'urbain en lien avec un contexte de crises écologiques et d'affaiblissement de la parole politique. Elle revient notamment sur le rôle primordial des mythes¹⁵⁷ qui soutiennent les postures d'expertise et qui sont aujourd'hui déstabilisés, contribuant à une transformation des métiers de l'urbain par l'hybridation des savoirs (Girault, 2019). Les crises – écologiques, sociales, économiques, etc. - viennent particulièrement bouleverser les logiques d'action des experts qui se passeraient de débats. La nouvelle gouvernance territoriale et l'affaiblissement du sentiment de maîtrise des enjeux écologiques et sociaux obligent les experts et les métiers de l'urbain à renouveler leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles. Cette « crise de l'expertise » dans l'« ère d'un futur indéterminé » et « difficilement mesurable », associée à une demande sociale montante de plus de participation (Girault, 2019) les amènent à inclure davantage les habitants dans la production de connaissances et à croiser les expertises, tant celles professionnelles ou scientifiques qu'ordinaires. Cette expression du citoyen pour faire valoir ses connaissances ou ses opinions n'a d'ailleurs pas attendu que la table des experts leur dédie une place : les multiples oppositions à des projets d'aménagement et des controverses sociotechniques depuis une quarantaine d'années montraient déjà des signes critiques de la rationalité logico-formelle. L'argument scientifique comme outil d'autorité s'est fragilisé en même temps que la confiance dans les savoirs techniques s'est délitée.

Avec la reconnaissance des limites de la rationalité dans les processus d'action collective dans des contextes incertains, on assiste donc à un décentrement des savoirs experts (Pinson, 2004) où désormais, ce n'est plus tant la bonne décision technique qui est recherchée que celle qui fera consensus auprès d'une multiplicité d'acteurs impliqués. L'évolution de la planification urbaine l'illustre, étant passée d'un produit d'expertises de spécialistes qui pensaient prédire de quoi l'avenir serait fait à une logique de vision commune et d'actions collectives résultant d'un dialogue entre différents acteurs auquel les habitants sont associés par des dispositifs d'enquêtes, de réunions publiques et de concertations.

¹⁵⁶ Rosanvallon, P. (2010). *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*. Points, Essais, p.211

¹⁵⁷ Elle fait là référence au courant de l'urbanisme planificateur et moderniste qui a donné un rôle primordial aux postures relevant des légitimités de Prométhée (celui qui soigne les maux), de Babel (celui qui articule les visions pour construire des récits territoriaux) et d'Orphée (celui qui détient le savoir, qui est visionnaire).

Ainsi, la montée des incertitudes – qui « *résulterait moins d'une complexification du monde que de la reconnaissance de complexités d'ores et déjà existantes* »¹⁵⁸ - amène les praticiens des métiers de l'urbain à réinterroger à la fois leurs pratiques professionnelles et leur posture. Reconnaître l'incertitude et le désordre des phénomènes en perpétuel mouvement les appelle là encore à dépasser les logiques normatives et technicistes pour développer de nouvelles approches, plus ouvertes et notamment aux savoirs d'usage¹⁵⁹ dont un chacun est porteur. Si la fabrique de la ville n'est plus le monopole des architectes et des ingénieurs, le savoir, lui, est encore disputé à ce jour. Certes, les citoyens-habitants-usagers ont vu leurs scènes d'expression se multiplier ces dernières décennies, mais cette tendance ne suffit pas à légitimer systématiquement ces savoirs « profanes », ni à leur donner la valeur des savoirs d'experts. Ces mêmes « citoyens » sont surtout convoqués dans une multitude de dispositifs participatifs (convention citoyenne, budget participatif, réunions publiques,...) pour recueillir leurs avis et leur expertise d'usage tirée de leur connaissance du quotidien d'un lieu ou d'un dispositif, mais la capacité de ces savoirs à être entendus et considérés comme décisifs dans le processus décisionnel reste relative. En effet, ces avis n'ouvrent aucune obligation de la part des représentants et des administrateurs, ceux-là mêmes qui prennent finalement les décisions. Ainsi, bien que les citoyens soient sollicités, il n'y a aucune garantie que leurs contributions influencent véritablement les choix politiques et administratifs, ce qui limite l'impact réel de ces dispositifs participatifs

Nous allons désormais nous intéresser à notre dernière légitimité déstabilisée bien qu'encore solidement ancrée dans les pratiques des professionnels de l'urbain, et de l'action publique : celle de l'usage de l'argument statistique.

1.3.3. Déstabilisation de la légitimité du monopole du chiffre comme outil de preuve et diseur de vérités

Précédemment, nous avons présenté l'histoire de la statistique pour témoigner de la place progressive qu'elle a prise au sein des décisions d'action publique, et au gré des progrès techniques et des évolutions territoriales. Nous expliquions qu'en tant qu'outil de gouvernement et de preuve (Desrosières, 2008), elle a su devenir l'argument privilégié des experts, des décideurs politiques, des porteurs de projets comme de leurs évaluateurs. Son déploiement et son poids sont le signe d'une tentative constante d'expression de la réalité. « *Tout se compte et se mesure* » nous dit François Ewald¹⁶⁰. Il est vrai que la statistique et le chiffre sont incontestablement des outils efficaces pour donner à voir, catégoriser, et aider à l'analyse de phénomènes territoriaux et sociaux et des arguments incontournables des débats

¹⁵⁸ Girault, M. (2019). *Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique*. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.81

¹⁵⁹ Le savoir d'usage désigne les connaissances pratiques et locales des usagers. Pour Yves Sintomer (2008), il repose sur trois dimensions de la proximité : géographique (connaissances locales ou spécifiques à un secteur), communicationnelle (échanges entre usagers et décideurs pour enrichir les décisions techniques) et sociologique (liens entre décideurs et administrés).

¹⁶⁰ Ewald, F. Enjeux, Décembre 1998, p.129 cité par Lorrain D. dans Le Galès, Lascoumes, 2004, p.167

qui précèdent, accompagnent ou évaluent les projets d'aménagement et les dispositifs d'action publique. Les statisticiens et autres spécialistes de l'art de manier les chiffres bénéficient d'une irréductible confiance, et rares sont ceux qui s'intéressent aux processus de construction des indicateurs sur lesquels s'appuient largement les dispositifs d'action publique. L'exercice s'avérerait d'ailleurs périlleux tant ceux-ci ont eu tendance à s'accumuler au fil des décennies, multipliant les normes et les standards, et rendant d'autant plus complexe leur compréhension.

Les statistiques nous permettent certes de mesurer les grandes tendances qui caractérisent les modes de vie, les lieux où les individus vivent, consomment ou partent en vacances par exemple. Mais à part caractériser ces tendances par des indicateurs chiffrés, il est difficile de comprendre pourquoi ils sont tels qu'ils sont, mis à part par l'usage de questionnaires qui demeurent souvent limités par des choix de réponses fermées et catégorisantes. Les indicateurs et les chiffres, en tant que principaux ingrédients de l'observation territoriale quantitative dominante aujourd'hui, montrent pourtant une réalité du monde découpée en catégories et en périmètres, et surtout, une réalité « généralisante » faisant abstraction des singularités pour regarder le tout. Surtout, l'observation quantitative donne toujours à voir les grandes tendances passées, même lorsqu'on reste dans des temporalités très proches. Or, dans un monde incertain et une société des individualités, la complexité est telle qu'elle rend parfois nécessaire le fait de reprendre la loupe et de s'intéresser aux comportements particuliers et aux stratégies individuelles dont la somme forme des mouvements collectifs incomplètement compréhensibles si l'on s'en tient à leur seule constatation chiffrée.

Les modèles d'observation standardisés montrent ainsi leurs limites lorsqu'il s'agit d'aborder des réalités humaines plus complexes, telles que la construction des choix résidentiels ou encore les pratiques de mobilités quotidiennes, et ce d'autant plus qu'ils se calent bien souvent sur des limites administratives qui ne correspondent jamais totalement au périmètre de déploiement des phénomènes observés. L'observation nécessite une certaine souplesse scalaire, en allant au-delà et en-dedans des limites administratives. A titre d'exemple éloquent, l'indicateur de revenu et de nombre d'habitants permet certes de dessiner les contours de la géographie prioritaire mais ne permet en aucun cas de livrer des informations sur la vie dans les quartiers de la politique de la ville. Ce manque d'informations pourtant centrales peut à terme conduire à de véritables manques d'appréciation dans les politiques menées sur la manière dont ces quartiers vivent et sont vécus, puisque les chiffres ne permettent pas de révéler les solidarités de voisinage, les représentations et les expériences individuelles que les habitants façonnent.

Face à la soudaineté des crises qui rompent les croyances établies et parfois même, la linéarité des comportements collectifs, comment rendre compte des phénomènes à l'œuvre ? Pourquoi tant de contestations montent ces dernières décennies vis-à-vis de projets qui, pourtant, seraient d'une efficacité infaillible d'après les savoirs techniques qui les ont conçus ? Comment agir dès lors que la légitimité des savoirs techniques est ébranlée ? Face à cette technicisation du monde moderne (Roqueplo, 1993), comment repérer et donner de la valeur aux irrégularités de la machine statistique, redonner du sens et de l'attention aux cas particuliers, parfois singuliers, qui se dégagent timidement ? *« Aujourd'hui, malgré l'usage du chiffre, la puissance des*

ordinateurs, un appareillage statistique complexe, une pratique budgétaire ancienne, sur de grandes questions, l'Etat nous semble bien aveugle et le réel lui échappe »¹⁶¹ disait ainsi le sociologue Dominique Lorrain, et à Pierre Rosanvallon d'ajouter : « à décomposer ses vagabondages efficaces en unités qu'elle définit elle-même, à recomposer selon ses codes les résultats de ses découpages, l'enquête statistique ne trouve que de l'homogène. Elle reproduit le système auquel elle appartient et le laisse hors de son champ de prolifération des histoires et opérations hétérogènes qui composent les patchworks du quotidien. La force de ses calculs tient à sa capacité de diviser, mais c'est précisément par cette fragmentation analytique qu'elle perd ce qu'elle croit chercher et représenter »¹⁶².

Aujourd'hui, le lien entre les statistiques, les publics et l'action publique semble donc s'être fragilisé (Mespoulet, 2017). En cause : l'invisibilisation de phénomènes par la politique des grands nombres et par une focale qui ne s'intéresse qu'à la norme. *« A la longue, rester sur le normal devient normalisant. L'expérimentaliste, en outre, structure l'objet-même en termes de variables indépendantes et dépendantes, de traits à rechercher etc. Il le décompose, répertorie certains facteurs, les manipule pour étudier ce qui se passe, pour discerner des liens entre composantes. L'on escamote les facteurs qui font la singularité de chaque situation de vie et d'observation, ce qui peut être significatif pour elle et pour nulle autre. L'on choisit de ne pas voir la configuration singulière des facteurs en jeu, facteurs pondérés de façon différente pour chaque personne, ainsi que pour chacun dans le temps. L'on substitue une construction maîtrisable à une réalité qui résiste. »¹⁶³*. Le caractère normatif de la statistique met en lumière des tendances collectives, en laissant non seulement de côté les particularismes, mais également les logiques individuelles qui participent à les construire. Par ailleurs, la mise en relation de phénomènes sociaux et de variables n'est pas sans susciter de débats : aussi rigoureux que soit le statisticien ou l'ingénieur, il ne sera jamais maître de l'utilisation qui sera faite de ses productions chiffrées, ni à quels desseins elles peuvent contribuer. Comme le disait un praticien d'agence d'urbanisme au détour d'une conversation ordinaire, *« il y a toujours un gap entre ceux qui trifouillent les chiffres et ceux qui manipulent les résultats »¹⁶⁴*.

Dans son ouvrage *Les enjeux de l'observation*, Ruth Canter Kohn revient sur l'impossibilité de tout observer, de comprendre tous les liens, tous les nœuds qui composent les événements et les phénomènes qui entourent la société, et prend le parti de faire avec une inévitable imperfection de l'observation. La recette qui permettrait de dire « la vérité » sans doute ni contestations possibles n'existe pas. En revanche, l'intégration de l'habitant, usager et citoyen, tant dans les processus de quantification que dans l'expression de son récit individuel, participe à s'en rapprocher. Ainsi, avec la déstabilisation de la croyance dans l'efficacité des processus de quantification pour guider les actions, le domaine, autrefois aux mains d'un cercle restreint

¹⁶¹ Lorrain, D. dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). Gouverner par les instruments. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, 370p.

¹⁶² Rosanvallon, P. (2021). *Les épreuves de la vie : Comprendre autrement les Français*. Editions Seuil, Le Compte à Rebours, p.45

¹⁶³ Kohn, Ruth Canter. (1982). *Les enjeux de l'observation*. Presses Universitaires de France, Coll. « Pédagogie d'aujourd'hui », p.51

¹⁶⁴ Praticien de l'Agence d'urbanisme de Toulouse, Octobre 2023

de spécialistes formés à manier les chiffres, s'ouvre. Les instruments de quantification dits « partagés » ou « collaboratifs » se multiplient depuis une vingtaine d'années, notamment dans les dispositifs d'observation locale, pour contrebalancer cette fragilisation du monopole du chiffre, produit en chambre et manipulé seulement entre « technos ». En témoigne ainsi la montée des dispositifs de sciences participatives, aussi dites citoyennes, qui consistent en une observation partagée par un public amateur et volontaire qui participe à la collecte de données, voire à l'analyse et à la recherche de solutions possibles, dans une démarche scientifique.

L'utilisateur ou le citoyen se révèlent de plus en plus inclus et attendus dans la production d'observations et de connaissances locales. Aux côtés de processus de quantification globalisant, le « *charme du singulier et des trajectoires personnelles* »¹⁶⁵ retrouve donc sa place et suppose, pour les observateurs du territoire, de développer de nouvelles ou de se réapproprier d'anciennes approches permettant de saisir des singularités et des logiques personnelles qui contribuent à la formation de tendances collectives. « *Le détour par l'écoute des citoyens se donne comme une figure obligée de l'action publique et comme un nouvel art de gouverner* »¹⁶⁶.

Ainsi, en parallèle d'une diversification des modes de vie, ce sont plusieurs des croyances, des savoirs et des légitimités dont les métiers de l'urbain étaient porteurs qui se trouvent aujourd'hui déstabilisées. La distanciation et la fragilisation du lien entre administrateurs et administrés, et la montée des controverses sociotechniques ont contribué à fragiliser la légitimité des administrations comme celle des experts. Aujourd'hui sommés d'intégrer le citoyen dans la production de connaissances et les projets urbains, les voies participatives et collaboratives se sont multipliées parmi les champs de l'action publique, et de fait, parmi les métiers de l'urbain. Parmi ceux qui sont mobilisées dans l'observation territoriale, la déstabilisation du monopole du chiffre comme unique outil d'interprétation des phénomènes à l'œuvre appelle à des pratiques complémentaires pour comprendre ce que les chiffres révèlent, d'abord, et pour éclairer ce qui passe en dehors de leurs radars.

Nous allons désormais nous intéresser à l'usage des méthodes qualitatives et de l'enquête comme un outil pouvant être mis à disposition des acteurs de l'observation territoriale pour apporter des éléments de solution à cette triple déstabilisation des légitimités cadres des métiers de l'urbain.

2. Observer les modes de vie par l'usage de l'enquête qualitative

Nous expliquions précédemment comment l'individualisation et la diversification des parcours rendaient moins lisible et plus complexe la compréhension des phénomènes sociaux. La particularité des modes de vie, en tant que compilation de pratiques et de lieux de pratiques, est difficile à sonder en finesse, à saisir dans tous ses rouages et ses subtilités. La manière dont on observe est loin d'être neutre, mais relève d'un choix qui oriente le caractère des informations mises en lumière et des responsabilités qu'elles engagent. Désormais, nous allons nous

¹⁶⁵ *Ibid.*, p.102

¹⁶⁶ Blondiaux Loïc (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil, La République des Idées

intéresser à la question de l'approche qualitative et ses méthodes, en partant du postulat qu'elles offrent l'opportunité d'approfondir et d'expliquer ce que les données quantitatives donnent à voir, et permettent d'éclairer ce qu'elles ne saisissent pas. Dans cette partie, nous nous proposons donc de revenir sur les grands principes de l'approche qualitative et de l'enquête comme moyen d'application de méthodes qualitatives sur le terrain, permettant de redonner de l'importance aux témoignages individuels, et ainsi d'accorder une attention à la particularité.

2.1. L'art d'observer la singularité pour comprendre des phénomènes collectifs : l'intérêt des méthodes qualitatives

2.1.1. La montée en généralité à partir de cas particuliers

La construction de raisonnements généralisés à partir de cas singuliers est en quelque sorte le propre des sciences humaines et sociales. En même temps, cette réalité participe à leur instabilité théorique (Passeron, 2006) car elles s'exposent en permanence à l'impossible similarité des contextes d'observation voire des objets d'observation propres à des contextes sociaux, historiques, géographiques particuliers. Cette problématique est bien connue dans des disciplines comme l'ethnographie, qui fait de l'observation de cas singuliers pour monter en généralité une de ses principales caractéristiques. Ses raisonnements peuvent être fragilisés du fait qu'elle s'ancre dans un contexte, un environnement précis, auquel on peut reprocher le manque de représentativité ou l'impossible comparabilité. Ces deux critères qui animent beaucoup les esprits scientifiques expliquent d'ailleurs le succès de la statistique, avec ses méthodes d'échantillonnage qui visent la représentativité et permettent plus facilement la généralisation par la récurrence des cas observés. Le sociolinguiste Philippe Hambye nous explique qu'on ne peut passer du cas spécifique au cas général par simple induction, en misant sur le fait que ce que l'on observe « ici » serait reproductible n'importe où ailleurs. Il nous dit ainsi que « *pour donner à l'analyse une portée générale, il faut penser les faits observés sur un terrain particulier comme comparables à d'autres* »¹⁶⁷, d'où l'usage récurrent de typologies et de catégorisations dans les analyses sociologiques pour resituer le cas observé parmi d'autres en comparant les contextes.

Dans un article publié en 1999, Bernard Lahire nous explique que longtemps, « *les sciences sociales ont vécu sur la vision homogénéisatrice de l'homme en société* »¹⁶⁸. Désormais, les sciences sociales ont changé de paradigme nous explique-t-il : on n'analyse plus les groupes sociaux à partir de généralités où le cas particulier sert uniquement d'illustration, mais on considère plus volontiers le cas singulier comme un objet d'étude à part entière : « *c'est la saisie du singulier qui force à voir la pluralité* »¹⁶⁹. L'analyse part du « bas » pour comprendre les phénomènes vus d'« en haut » selon une lecture plus ascendante des phénomènes sociaux.

¹⁶⁷ Hambye, P. (2015). « L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : « faire preuve » à partir d'un cas singulier ». *Langage et société* | 4, n°154, p.90

¹⁶⁸ Lahire, B. (1999). « L'homme pluriel. La sociologie à l'épreuve de l'individu ». *Sciences humaines* n°91 : L'individu en quête de soi, p.3

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.4

L'individu étant le « produit complexe de multiples processus de socialisation »¹⁷⁰, s'intéresser à son parcours, tout à fait singulier par nature, permet de rendre compte de l'hétérogénéité des contextes sociaux dans lesquels il a évolué et de comprendre sa situation actuelle, ses représentations et ses choix à la lumière de son passé.

Dans son ouvrage *La bonne focale, de l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*, Howard S. Becker nous explique comment il construit ses raisonnements à partir de cas particuliers dans ses travaux. Pour lui, même un cas à part n'est pas signe d'un « bug » dans les rouages, mais une composante du processus (Becker, 2006). Il est attentif aux évolutions de l'objet qu'il observe et qui peuvent parfois contrevenir à ses précédentes constatations : ainsi, ses recherches sont éminemment inductives et s'adaptent au fur et à mesure des cas spécifiques étudiés. Nous retrouvons dans ce descriptif de la manière de produire de la connaissance les caractéristiques fondamentales de l'approche qualitative que nous décrirons plus loin. La sociologue Lise Dassieu s'interroge également dans ses travaux¹⁷¹ sur la place à accorder aux cas singuliers qui feraient office d'exception à la règle, et témoigne de cette difficulté à trouver l'équilibre entre mise à l'écart et mise en valeur de cas uniques repérés sur le terrain qui biaiserait la montée en généralité (Dassieu, 2017).

Dans une société centrée sur les individus (De Singly, 2003), il est intéressant de nous questionner sur la place de cas atypiques et singuliers dans l'analyse de phénomènes collectifs. En particulier dans ce cas qui nous intéresse ici, l'observation territoriale et sociale, donner une place et du sens aux cas individuels, atypiques ou non, permet une meilleure compréhension du jeu d'acteurs situé à une échelle collective. C'est là le propre des sciences humaines et sociales, d'éclairer des mécanismes à partir d'une grande diversité d'expériences, resituées dans leurs contextes et articulées les unes avec les autres. Elles considèrent le particulier comme un élément d'un système, et le citoyen comme « une parcelle du tout social » (De Singly, 2003). Carlo Ginzburg identifiait d'ailleurs deux manières d'interpréter les phénomènes sociaux : la première, fidèle à une vision universaliste, considère que la réalité s'exprime par les nombres. La seconde, dite du « paradigme de l'indice » consiste à prêter attention aux détails comme de possibles « symptôme[s] d'une réalité cachée » (Desrosières, 2008). C'est bien la cohabitation de ces deux paradigmes et leurs allers-retours qui permet de soutenir et de vérifier des hypothèses préétablies, tout en offrant l'opportunité d'en explorer de nouvelles. C'est en analysant les situations individuelles qui encadrent les pratiques des individus, en sondant non seulement leurs caractéristiques sociales, économiques et leurs lieux de vie, mais aussi leur histoire personnelle, leurs goûts, leurs motivations et leurs représentations que nous sommes en

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.7

¹⁷¹ Ici, nous faisons notamment référence aux travaux de Lise Dassieu sur les traitements de substitution aux opiacés en médecine générale, dans lesquels elle se questionnait sur le cas particulier d'un médecin dont les prescriptions excessives contrevenaient aux règles de la profession et dérangent particulièrement ses confrères. Elle s'interrogeait alors sur la place à donner à ce cas atypique dans son travail de montée en généralité nécessaire à la scientificité de ses travaux de recherche. Elle s'est donc intéressée plus globalement à tout le système d'acteurs en jeu pour comprendre l'existence de ce cas atypique et déviant dans un cadre professionnel à priori consensuel à propos des traitements de substitution aux opiacés. L'enjeu, nous-dit-elle, « est de contourner la mise à l'écart du matériau, tout en parvenant à dépasser sa singularité pour l'intégrer dans l'échafaudage conceptuel propre à la recherche » (Dassieu, L., 2017 : 13)

mesure, au-delà, de qualifier les modes de vie et de comprendre les logiques qui participent à leur construction.

Cette attention aux situations particulières et ordinaires se retrouve dans la notion d'*épikie* développée par Aristote, qui a aujourd'hui pris le nom d'*équité* (Rosanvallon, 2010). Elle exprime l'idée d'une exigence sociale à reconnaître « *l'originalité irréductible de toute chose, de toute situation, où chaque réponse s'adapte à la situation particulière* »¹⁷² et de considérer « le monde infini des singularités » pour opérer une descente en généralité et « agrandir le banal aux dimensions du social »¹⁷³. La déstabilisation de la légitimité de ceux qui pensent et de ceux qui dictent les actions trouve dans cette attention à la particularité une opportunité de nouer un lien aux individus, aux citoyens. « *Ce langage social de la particularité se distingue avec éclat des langages « technocratiques » et « idéologiques », désormais honnis parce qu'ils symbolisent l'expression d'une généralité ressentie comme creuse, dans laquelle nul ne se reconnaît plus, tant elle apparaît dissociée de l'expérience* »¹⁷⁴. L'attention à la particularité des situations avant d'agir, être proche de ceux qui sont concernés, redonne ainsi légitimité à l'action.

Cette vision du monde nous permet d'insister sur l'importance d'observer « à la loupe » les phénomènes que l'on cherche à comprendre dans leur globalité et leur complexité. L'approche qualitative sur laquelle nous allons désormais nous pencher se donne ces objectifs, en privilégiant l'immersion au plus près de l'objet étudié, la compréhension des logiques, des représentations et des pratiques de l'individu et des lieux et la construction de connaissances au fur et à mesure des matériaux récoltés. Nous choisissons de nous y intéresser parce qu'elle est fondamentale pour recueillir des informations en observant à la loupe des cas particuliers, avant de prendre de la hauteur et monter en généralité.

2.1.2. Les grandes caractéristiques de l'approche qualitative : compréhensive, inductive et immersive

Rendre dicibles les singularités des parcours, des choix, des logiques habitantes ne peut se faire par le processus de quantification : c'est là que l'approche qualitative, et ses méthodes, révèle particulièrement leur intérêt. Elle permet l'attention aux voix singulières, perdues dans l'agrégation du collectif qui exprimerait la « volonté générale » et les « modes de vie » de telle ou telle catégorie de population : « *A un universel (celui du collectif agrégé) obtenu par élimination tatillonne des spécificités est substitué un universel (le collectif composé) liant des singularités rendues visibles et audibles.* »¹⁷⁵. Mais quelles sont donc les grandes caractéristiques qui lui permettent une telle attention ?

¹⁷² Rosanvallon, P. (2010). La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité. Points, Essais, 370p.

¹⁷³ *Ibid.*, p.300

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ Callon, M. Lascoumes, P., Barthe Y. (2014). Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique. Points. Essai, (2001, 1ère ed.), p.214

D'abord, l'approche qualitative est immersive : elle interprète des données de terrain, des paroles, des images, des sons, de manière à comprendre le comportement, les représentations, les ressentis des acteurs étudiés. Les allers-retours entre le terrain et l'analyse constituent le cœur de cette approche, où les hypothèses et les réflexions s'affinent au fur et à mesure des données recueillies ici et là (Lofland, 1984, Lejeune, 2016). Ainsi, ces dernières « *interagissent et s'informent mutuellement* »¹⁷⁶ selon une démarche itérative. L'approche qualitative s'avère donc particulièrement utile dès lors qu'un phénomène est difficilement mesurable, souvent lorsqu'il est question de sonder le récit de vie des individus, leurs motivations, leurs aspirations, leurs ressentis. Elle permet « *d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés* »¹⁷⁷. En cela, elle s'inscrit à la fois dans une logique compréhensive et phénoménologique, attentive aux savoirs expérientiels des individus.

L'approche qualitative est aussi itérative, c'est-à-dire que les savoirs qu'elle produit résultent d'un aller-retour permanent entre recueil de données et analyse. Ils se construisent donc au fur et à mesure de l'enquête par un travail d'interprétation et de croisement des informations : « *avec la démarche qualitative et inductive, le réel est considéré comme opaque, les faits ne parlent pas d'eux-mêmes a priori. Il va falloir les explorer, les analyser, s'imprégner d'eux, puis prendre de la distance, faire des rapprochements avec d'autres enquêtes, pour « voir » quelque chose.* »¹⁷⁸. Cette démarche empirico-déductive, où la connaissance se construit à partir des éléments recueillis du terrain, se différencie des logiques de vérification d'hypothèses déjà établies dans un cadre de référence solide (hypothético-déductive) propre aux logiques quantitatives. Elle est davantage un outil de lecture que de mesure (Paillé, 2014).

Enfin, l'analyse qualitative s'inscrit éminemment dans le courant de l'approche compréhensive en ce qu'elle considère l'hétérogénéité des faits humains et sociaux et l'interrelation entre tous les humains (Paillé, Mucchielli, 2016). L'approche compréhensive est avant tout un positionnement intellectuel (Mucchielli, 2014) qui considère qu'un homme peut « *pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme* »¹⁷⁹. C'est donc avec des mécanismes d'empathie et d'intuition que l'approche compréhensive aide à appréhender le monde, à comprendre les logiques sociales des individus et le fonctionnement d'un phénomène à partir des éléments qui le constituent, sans tenir compte de théories préexistantes (Pelaccia, Paillé, 2009). Cela suppose, pour le chercheur, une participation expérientielle et un investissement personnel, ce qui n'implique pas pour autant une prise de position de sa part, du fait de son aptitude à garder

¹⁷⁶ Lejeune, C. (2019). Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer. 2e édition. De Boeck Supérieur. Méthodes en sciences humaines, p.24

¹⁷⁷ Pegdwendé Sawadogo, H. (2021). « L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête » in Piron, F. Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines. Editions Science et Bien commun. [En ligne].

¹⁷⁸ Alami, S., Desjeux, D. Garabau-Moussaoui, I. (2019). Les méthodes qualitatives. Presses Universitaires de France. Que sais-je ? p.23

¹⁷⁹ Mucchielli, A. (Sous la dir.). (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. p.24

du recul sur le phénomène observé, d'où l'expression de paradoxe de l'intimité (Mitchell, 1993, cité par Diop Sall, 2018).

L'approche qualitative considère tout point de vue comme bon à prendre et à considérer. Elle englobe donc toutes les formes de recherche sur le terrain qui s'intéressent aux discours et aux récits de vie (Sawadogo, 2021). Les témoignages bruts, singuliers, qu'ils s'expriment par la parole ou par les représentations graphiques, constituent sa matière première : il s'agit ensuite de reformuler, d'explicitier, de contextualiser, de donner du sens aux expériences ainsi racontées. Dès lors, « *le résultat n'est jamais une proportion ou une quantité ; c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet* »¹⁸⁰. L'exhaustivité n'est jamais recherchée dans une démarche d'approche qualitative : elle n'a pas pour ambition d'être représentative, mais bien « *d'analyser comment un phénomène se produit et pour quelle finalité* » (Mucchielli, 2007)¹⁸¹ par des témoignages et des matériaux empiriques. Donc, on ne raisonne pas avec des quantités : d'ailleurs dès lors qu'une occurrence de faits est attestée, on passe à la suivante (Lejeune, 2019).

L'approche qualitative s'avère ainsi éminemment inductive, immersive et compréhensive. Elle fait de l'expérience individuelle, basée sur le vécu et l'expérience du quotidien, des représentations et des projections des individus, les matériaux nécessaires à la production d'analyses et de connaissances sur les sociétés, et inévitablement, sur les territoires qu'elles habitent et pratiquent. Après avoir décliné les grands principes de l'approche qualitative, nous allons nous intéresser à son application méthodologique à travers différentes modalités de recueil et d'analyse de données qualitatives et empiriques.

2.1.3. Observer la particularité par les méthodes qualitatives

Si l'approche qualitative reflète l'esprit d'une recherche, les méthodes qualitatives servent quant à elles à lui donner corps, à en tracer ses contours. Notons que dans bon nombre de productions scientifiques et dans le langage des techniciens, le rapprochement des termes d'approches, de méthodes et d'outils prête à confusion. Il s'agira donc ici de bien définir ce qu'est une méthode, et en particulier une méthode qualitative dans ses grands principes.

Comme l'expliquent simplement Charmillot et Dayer en 2007, une méthode est une « manière de faire », ou selon Strauss et Corbin, un « *ensemble de procédures et de techniques pour récolter et analyser les données* »¹⁸². Elle s'efforce d'analyser un phénomène, comment il se produit et pour quelle finalité (Mucchielli, 2007). Sans ambition d'être représentative et généralisable, elle est surtout utilisée pour des phénomènes difficilement mesurables. « *Une*

¹⁸⁰ Paillé, A. « Qualitative (analyse) » in Mucchielli, A. (Sous la dir.). (2014). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin, 3e ed. p.203

¹⁸¹ Citation dans Krief, N., Zardet, V. (2013) « Analyse de données qualitatives et recherche-intervention », Recherche en Sciences de Gestion, n°95, pp.211-237

¹⁸² Cité dans Charmillot, M., Dayer, C. (2007). « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques ». Recherches qualitatives, Hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, p.137

méthode qualitative est une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surgir les significations pour lui-même et les autres hommes »¹⁸³. Comme l'indique cette citation de Mucchielli, la méthode qualitative est en réalité multiple : elle est le fruit d'un assemblage de méthodes de recueil de données sur le terrain, et d'analyse en parallèle. Elle nécessite de fait un design « *souple, ouvert, flexible, itératif et récursif* »¹⁸⁴. Selon l'objet d'étude, le terrain, le public qui intéresse, le chercheur va venir composer sa partition de méthodes pour capter la réalité d'un phénomène humain ou social. Ainsi, l'instrument de recherche est intérieur au chercheur et fait « corps avec » lui (Mucchielli, 2020).

C'est souvent par effet de triangulation, par la confrontation des résultats à différentes sources de données, que l'enquête qualitative répond progressivement aux problématiques de la recherche. Cette diversité de méthodes qualitatives renvoie à ce que Lionel-Henri Groulx nommait une fausse unité de la recherche qualitative (Groulx, 1999). Selon l'auteur, il faut distinguer le raisonnement idiographique d'une recherche où le chercheur est appelé à contextualiser ses données et à être dans une posture de prise de recul durant tout le processus d'enquête ; le raisonnement formaliste qui tente de rationaliser la méthodologie, notamment par le caractère reproductible des résultats, pour les considérer comme fiables ; et le raisonnement post-moderne, où l'on reconnaît le rôle de traducteur des réalités sociales du chercheur et donc que son récit résulte du choix de raconter « l'histoire des autres » de telle façon (Groulx, 1999 ; Charmillot, Dayer, 2007).

Quel que soit le raisonnement de la recherche qualitative, les méthodes combinées de recueil et d'analyse des résultats sont des outils de traduction de lecture des phénomènes observés, et particulièrement ceux émergents : elles vont être privilégiées dans les études qui s'intéressent à des signaux faibles¹⁸⁵ peu perceptibles, ou pour des phénomènes complexes à appréhender par les chiffres : « *Elles font apparaître des jeux, des ambivalences et des diversités, des permanences et des dynamiques, des détails et des signaux faibles* »¹⁸⁶.

¹⁸³ Mucchielli, A. « Qualitative (méthode) » in Mucchielli, A. (Sous la dir.). (2014). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin, 3e ed. p.205

¹⁸⁴ Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». *Pédagogie Médicale* 2010 ; 10 (4). P. 293-304

¹⁸⁵ Pour une définition du terme de « signaux faibles », se référer à la note de bas de page, p.16

¹⁸⁶ Alami, S., Desjeux, D. Garabau-Moussaoui, I. (2019). *Les méthodes qualitatives*. Presses Universitaires de France. Que sais-je ? p.13

Brève histoire de l'usage des méthodes qualitatives en histoire et en sociologie

Dans le *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, écrit sous la direction d'Alex Mucchielli en 2014, Charles-Olivier Carbonell fait le récit des méthodes qualitatives en France au fil du temps en s'appuyant sur l'exemple de leur place dans l'histoire en tant que discipline dont ils distinguent trois phases d'évolution.

La première, le positivisme très présent jusqu'à la fin du 19^e siècle, fait d'un document historique un élément porteur de connaissances scientifiques, et de l'histoire une science plus qu'un art, éminemment qualitative car des textes et des preuves historiques émanaient la trace de faits précis et localisables. Le qualitatif réside dans cette analyse textuelle permanente et cette historiographie positiviste. Survient ensuite l'ère du quantitativisme où « *l'histoire subit l'agression des sciences sociales [et] où la quantification est reine* » : les méthodes qualitatives sont critiquées pour leur subjectivité, on leur reproche de ne s'intéresser qu'à l'à peu près (Mucchielli, 2014). Les sciences sociales à cette époque vont alors privilégier statistiques et indicateurs, y compris pour décrire les territoires. Et puis, progressivement « *l'historien et ses lectures se lassèrent d'une inépuisable et desséchante quête du dénombrable ; ils se plurent à connaître, derrière les choses et sous la surface des êtres, l'intériorité des hommes, leur univers mental* ». Les méthodes qualitatives retrouvèrent alors de leur intérêt aux yeux des historiens, soucieux de comprendre les faits du passé à travers la biographie des individus qui y concoururent.

Si nous choisissons ici de raconter l'histoire, bien que sommaire, de la place des méthodes qualitatives dans le travail des historiens, c'est parce qu'elle met en lumière plus largement les représentations et les pratiques des méthodes qualitatives qui évoluent au cours du temps dans les sciences humaines et sociales. Surtout, on discerne leur place inévitable pour comprendre les sociétés d'antan ou actuelles, qu'elles que soient les tentatives pour les contourner ou s'en passer : les logiques quantitativistes qui ont prévalu un temps en histoire mais pas uniquement, ne résisteront jamais à la nécessité de comprendre des réalités, au-delà de leurs traductions chiffrées.

En sociologie, les données qualitatives se sont pendant longtemps traduites par des grilles de lecture quantitatives qui donnaient à voir la réalité du monde sous forme d'indicateurs et de statistiques (Paillé, 1996). Les méthodes qualitatives y seront introduites au début du 20^e siècle par l'Ecole de Chicago qui s'est fait connaître pour avoir des approches empiriques, privilégiant le terrain et le recours aux méthodes qualitatives, dont notamment l'observation participante. A cette époque, les sociologues cherchent à comprendre les populations locales, des quartiers de la ville, avec des méthodes empruntées aux ethnologues pour étudier des cultures différentes des leurs. Il est vrai que dans l'ethnologie, la recherche qualitative est intrinsèque à la discipline, tandis qu'en sociologie, sa présence fut plus variable : très présente dans les travaux de sociologie américaine du 20^e siècle, elle disparut à la fin de la seconde guerre mondiale. Dans les années 1960, elle réapparaît timidement avec une volonté des chercheurs d'aller au-delà des méthodes classiques qui ne permettaient pas de creuser la compréhension des réalités humaines et sociales. C'est par exemple le cas des travaux de Garfinkel qui vont introduire le concept d'ethnométhodologie en considérant l'environnement du quotidien comme vecteur de connaissances et faisant du langage ordinaire un révélateur de vérités sociales (Coulon, 1987 ; Pourtois, Desmets, 2014). C'est cette époque qui signe le retour de l'approche qualitative telle qu'on la connaît aujourd'hui, où l'on s'intéresse particulièrement à la construction des réalités sociales à partir de méthodes qui donnent accès à des matériaux qualitatifs. Selon Pierre Paillé, cette légitimité retrouvée de la recherche qualitative ces dernières décennies prend source dans la reconnaissance de sa pertinence à trois niveaux : épistémologique, d'abord, avec un intérêt pour une situation dans sa globalité, un rapport de proximité entre le chercheur et son objet/terrain d'étude; méthodologique, ensuite, parce que l'on va privilégier la compréhension en profondeur du sujet avec une approche inductive et souple ; social, enfin, « dans la mesure où elle est près des gens, des milieux et des expériences (Paillé, 1996).

¹⁸⁷ Carbonell, C.-O. (2014) « Pertinence de la recherche qualitative » in Mucchielli, A. (Sous la dir.). (2014). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*. Armand Colin, 3e ed. p.106

¹⁸⁸ *Ibid.*

Considérons la méthode en termes de processus, d'abord :

Une recherche qualitative procède en plusieurs étapes, souvent enchevêtrées, d'où son caractère inductif. Elle débute généralement par une phase de prise de connaissance du sujet avec une collecte de documentation pour l'appréhender, orienter les premières questions de recherche, poser le cadre conceptuel et aider à la définition des méthodes (qu'est-ce que l'on veut regarder ? comment ?). Une fois le choix méthodologique fait, survient la période de terrain, celle qui met en application les méthodes qualitatives de recueil de données. Dans une organisation parallèle, on analyse immédiatement après la collecte des premières données ce qui permet de réorienter les questions et les collectes à venir, de les affiner : « *Ce pilotage de la collecte par l'analyse amène à ne jamais poser deux fois la même question* »¹⁸⁹. Dans ce cas, on parle d'échantillonnage théorique car celui-ci ne concerne pas tant une population mais une conceptualisation théorique (on échantillonne le phénomène étudié) : « *contrairement à l'échantillonnage statistique, l'échantillonnage théorique ne permet pas d'anticiper, au départ, les personnes à rencontrer, les lieux d'observation ou leur nombre* »¹⁹⁰. C'est ce processus de construction progressive qui permet de qualifier l'approche qualitative en action : par son adaptation permanente aux contextes, aux analyses réalisées au long cours.

La méthode en termes de procédés, ensuite :

Il faut distinguer les méthodes de recueil qui permettent de collecter *in situ* les données (verbales, acoustiques graphiques), des méthodes d'analyse qui permettent de les interpréter, d'en faire des informations théoriques, des enseignements utiles à la compréhension du phénomène. Selon ce que l'on cherche à observer, le chercheur ou le technicien d'agence d'urbanisme concoctera son savant mélange méthodologique. On cherche à connaître les usages et les rythmes d'un lieu public ? L'observation directe ou le micro-trottoir pourront être privilégiés. Les deux peuvent d'ailleurs être associés en permettant la collecte des perceptions en situation, de manière spontanée, au gré des passants qui pratiquent le lieu objet d'observation.

On souhaite connaître les ressentis et le vécu des habitants à la suite d'un projet d'aménagement ? Dans ce cas, l'entretien semi-directif sera souvent privilégié, avec une grille d'entretien préalablement construite où l'on vient orienter les thèmes de discussion, avec des relances ponctuelles pour recentrer la conversation si nécessaire. On pourra aussi faire le choix de la carte mentale, une méthode développée par l'urbaniste Kévin Lynch dans les années 1960 avec laquelle on demande à l'interrogé de traduire par le dessin sa représentation spatiale d'un lieu ou d'une échelle (par exemple, son quartier). Il s'agit là d'un outil utile pour saisir le ressenti, la mémoire, les éléments importants qui captent l'attention.

¹⁸⁹ Lejeune, C. (2019). Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer. 2e édition. De Boeck Supérieur. Méthodes en sciences humaines, p.31

¹⁹⁰ *Ibid.*

On souhaite capter les ambiances d'un lieu, identifier ce qui fait l'essence d'une ville et sa dimension sensible ? Le parcours commenté peut être intéressant pour saisir les représentations par la marche, sur un itinéraire consigné ou aléatoire selon l'exercice, où les participants relatent à l'oral ou dans un carnet leurs impressions et ressentis auprès de l'enquêteur qui les accompagne. En général, le parcours ne dépasse pas vingt minutes pour avoir toute l'attention de l'utilisateur, les échanges sont enregistrés à l'aide d'un dictaphone, et la restitution s'accompagne d'un plan de l'itinéraire réalisé.

Si l'on veut comprendre en finesse les rouages d'un système, les logiques d'un milieu, l'immersion totale par l'observation participante sera alors privilégiée. Celle-ci est définie par les sociologues Bogdan et Taylor comme « *une méthode [qui] part du principe selon lequel la compréhension d'un individu, de ses relations avec les autres individus et de ses interactions avec son environnement ne peut se faire qu'à travers le partage de son expérience quotidienne* »¹⁹¹ (Bogdan, Taylor, 1975) : la connaissance d'un milieu naît de l'expérience vécue au quotidien par le chercheur, par son immersion active dans celui-ci.

Ces quelques exemples de dispositifs d'observation ou d'enquête témoignent de la diversité de méthodes qualitatives qui existent. Leur sélection parmi une boîte à méthodes diversifiées relève du choix du chercheur, selon son objet d'observation, le contexte du projet et ses objectifs, mais aussi selon la *philosophie* de l'étude qu'il souhaite lui consacrer. Que l'on fasse le choix de l'entretien semi-directif, de la carte mentale ou du parcours commenté, chacune des données sera singulière. C'est leur articulation, leur compilation une à une selon une logique scientifique et argumentée qui donne forme à l'édifice. Et c'est au chercheur ou au praticien de choisir les matériaux et les méthodes de « construction » de son étude sans savoir véritablement quelle forme son projet prendra. Ainsi pouvons-nous résumer par l'image une approche qualitative et son processus méthodologique.

Le caractère immersif et compréhensif des méthodes qualitatives les rend particulièrement pertinentes dans un contexte d'individualisation des modes de vie et de déstabilisation des légitimités cadres des métiers de l'urbain. Aux côtés des exercices participatifs qui ont largement été intégrés dans les dispositifs d'action publique aujourd'hui, l'enquête qualitative apparaît ainsi comme un outil complémentaire intéressant pour faire remonter des informations de terrain oubliées des exercices quantitatifs et participatifs. Dans le cadre de l'observation territoriale, leur usage permet de passer de l'étude de cas particuliers à la compréhension de phénomènes collectifs. Pour poursuivre notre argumentation, nous allons examiner comment les méthodes qualitatives peuvent être particulièrement utiles dans l'exercice d'observation des modes de vie en urbanisme.

¹⁹¹ Cité dans Bouzigue, C., Lavis, P., Franquet, F. (2016). « *Répertoire des méthodes de terrain* ». Document dans le cadre d'un stage pour l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise, sous la direction de Guillaume Faburel et Mathilde Girault

2.2. Observer les modes de vie et les pratiques ordinaires par l'enquête

2.2.1. De l'intérêt de renouer avec la connaissance empirique

S'intéresser aux modes de vie dans leur complexité revient à reconnaître la diversité des situations individuelles, à comprendre les logiques, les contraintes, les héritages, les représentations qui les sous-tendent. Dans un contexte d'affirmation des singularités et d'individualisation croissante, les modes de vie se diversifient. Les individus, par l'affirmation de leur singularité et de leurs logiques individuées sont devenus des aménageurs territoriaux (Viard, 2011) qui appellent à la fin de la standardisation des aménagements. Pour les métiers de l'urbain, comprendre les modes de vie est devenu fondamental pour penser leurs aménagements et leurs actions dans les territoires. Dans cette mouvance, l'immersion socio-spatiale dans des lieux et des groupes sociaux permet de renouer avec la connaissance empirique, par le terrain (Girault, 2017). Elle permet d'observer des phénomènes qui jusqu'alors sortaient des cadres de l'expertise urbaine, bien qu'ils témoignent de modes de vie et de mutations à l'œuvre. L'immersion, à la fois par le terrain et par la rencontre des habitants, devient une manière de produire de la connaissance (Girault, 2019). Aux côtés des données quantitatives conventionnelles, l'observation des modes de vie par des méthodes qualitatives tente les praticiens qui expérimentent de nouvelles pratiques professionnelles quand ils le peuvent. Car *« si le désir de se référer à des méthodes qualitatives progresse au sein des métiers de l'urbain, il se confronte aux marqueurs des méthodes quantitatives, toujours décrites comme « objectives » et « représentatives d'un plus grand nombre de personnes », donc donnant a priori légitimité aux études, persistent fortement. Les praticiens sont confrontés à une demande constante de représentativité comme gageure légitime des connaissances produites, particulièrement lorsque celles-ci posent la démocratisation de l'action publique comme finalité de l'expérimentation »*¹⁹². L'observation par des méthodes empiriques et qualitatives permet de voir ce que l'expertise urbaine conventionnelle regardait peu jusque-là : l'évolution des modes de vie (Girault, 2019).

Le sensible, en tant que « démarche d'observation qui permet la construction de savoirs ni modélisants, ni instrumentaux, ni opérationnels »¹⁹³, fait aussi son entrée dans les sciences humaines et sociales depuis une vingtaine d'années et marque un virage pour les métiers de l'urbain, plus attentifs aux ambiances et aux expériences de l'individu. *« Dans cet exercice, les méthodes qualitatives (de la production de matériaux) se révèlent particulièrement investies par les métiers de l'urbain, car elles sont pensées comme le moyen d'ouvrir à d'autres registres d'entendement, particulièrement subjectifs »*¹⁹⁴. Si les données qualitatives comme sensibles se heurtent encore à la quête de représentativité et de matière « tangible », comme le sont davantage les chiffres aux yeux des décideurs comme des techniciens, elles permettent de saisir

¹⁹² Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.332

¹⁹³ *Ibid.*, p.262

¹⁹⁴ *Ibid.*, p.281

ce qui était alors invisible, de donner de l'épaisseur et des explications aux indicateurs. Comme nous l'indiquent Emmanuel Roux et Fabrice Escaffre dans un texte publié en 2016, « *c'est moins la perspective d'une information monolithique, certes récurrente et continue spatialement, qui est nécessairement convoquée, que celle d'une observation plus à même de répondre à la labilité des questionnements et à la prise en compte des problématiques habitantes, diffuses, fortes, faibles, individuelles, collectives, etc. Il s'agit dès lors d'imaginer des dispositifs à même de se rapprocher des individus, de leurs aspirations et donc des métropoles incarnées.* »¹⁹⁵. Ce rapprochement des habitants et des usagers, de ceux qui, finalement, font et vivent les changements à l'œuvre, articulent les territoires entre eux, dessinent les contours des bassins vécus au-delà des limites institutionnelles, s'impose aujourd'hui.

L'heure est à la souplesse des méthodes d'observation pour tâcher au mieux de s'adapter à ces contextes mouvants et incertains. Une souplesse scalaire, d'abord, parce que les pratiques qui composent les modes de vie des uns et des autres font fi des limites administratives, et qu'il est autant nécessaire de regarder au-dedans – échelle micropolitaine et infra-territoriale – qu'au dehors de ces frontières fictives. Une souplesse dans les approches méthodologiques, aussi, dans un contexte de fragilisation du lien entre les statistiques, les publics et l'action publique (Mespoulet, 2017). Aux côtés des méthodes quantitatives traditionnelles donc, les méthodes qualitatives permettent de mieux comprendre les phénomènes complexes identifiés. Leur complémentarité s'avère ainsi indispensable pour comprendre les ruptures introduites dans les pratiques quotidiennes, pour explorer les pratiques des individus à travers des informations tantôt basées sur des chiffres, tantôt sur des observations, des entretiens ou encore des photographies.

Le risque serait alors de ne pas considérer les deux approches comme égales dans leur apport de connaissances et d'enseignements, et de tomber dans ce que Raymond Ledrut en 1985, mais d'autres encore, nommait la « quantophrénie », le fait de considérer le quantitatif comme indispensable pour légitimer scientifiquement le qualitatif. Rappelons que la statistique demeure un regroupement d'individus et de comportements que l'on choisit d'associer ensemble, selon des rapports très probables et qu'elle « ne repose pas sur autre chose que sur la différence ou l'écart entre les fréquences théoriques et les fréquences observées, c'est-à-dire l'écart entre ce que produit le hasard et ce que fournit l'expérience. »¹⁹⁶. Emmanuel Roux et Fabrice Escaffre précisent d'ailleurs que « *si la précision ou la diversité informationnelle rassure, la force de la statistique pensée et calibrée par « le haut » est aussi susceptible de contraindre en termes de méthodes, d'approches, de processus de connaissance des territoires* »¹⁹⁷.

¹⁹⁵ Roux, E., Escaffre, F. (2016). « Métropoles en observation » dans Le Bras, D. Seigneuret, N. et Talandier, M. *Métropoles en chantier*, Berger-Levrault, pp.257-269, 2016, Au fil du débat, p.269

¹⁹⁶ Ledrut, R. (1985). Le qualitatif et le quantitatif, p.233

¹⁹⁷ Roux, E., Escaffre, F. (2016). « Métropoles en observation » dans Le Bras, D. Seigneuret, N. et Talandier, M. *Métropoles en chantier*, Berger-Levrault, Au fil du débat, p.262

Il ne s'agit pas ici de nier l'intérêt et la qualité des observations notamment statistiques, raccrochées souvent à des périmètres institutionnels, mais d'appeler à leur complémentarité avec d'autres approches, plus qualitatives et plus proches de la réalité des modes de vie et d'habiter des individus, en prise avec les territoires. Rappelons là le rôle essentiel des géographes pour s'intéresser à la façon dont les individus « font usage du monde » (Méaux, 2015) : au-delà du croisement des échelles territoriales dont ils ont l'habitude, il s'agit aussi de jouer sur les allers-retours entre échelle individuelle et collective, et savoirs techniques et empiriques, pour une meilleure compréhension des phénomènes humains. Et quel meilleur porte-parole de l'échelle individuelle que l'individu lui-même, pour témoigner de ses expériences, partager ses savoirs et donner sa vision des cadres matériels et immatériels qui conditionnent son quotidien ?

2.2.2. De l'intérêt d'ouvrir l'expertise au recueil de savoirs d'usage et ordinaires

« *Quand compter n'est pas possible, c'est en racontant que l'on cerne ce qui se passe dans les profondeurs de la société* »¹⁹⁸ disait Rosanvallon dans son ouvrage dédié aux épreuves de la vie. Précédemment, nous avons rappelé l'importance de s'intéresser aux pratiques individuelles pour comprendre des phénomènes collectifs. Désormais, nous souhaitons argumenter en faveur des savoirs d'usage comme ressources essentielles pour la compréhension des modes de vie.

Revenons d'abord à la notion même d'usage. La théorisation de la notion d'usage remonte aux années 1960, et a d'abord été travaillée par les sciences de la communication, la psychologie sociale ou encore les études commerciales et publicitaires où les commerciaux ont vite perçu l'importance de comprendre les usagers et de bien recourir aux systèmes de communication pour vendre (Laulan, 1995). Plus tard, les sociologues vont apporter un « nouveau paradigme » à ces études des usages qui reposaient essentiellement sur des analyses de tendances quantifiables. Ainsi, ils vont mener de longues observations et des entretiens pour « *capter des signaux à faible bruit* »¹⁹⁹ et prendre en compte la dimension symbolique des usages, en particulier dans un contexte de critiques des politiques de logement et d'urbanisation d'après-guerre. Les métiers de l'urbain se nourrissaient alors, bien qu'à la marge, de ces analyses sociologiques pour penser leur projet. Ce n'est que récemment qu'ils vont s'approprier ces approches pour s'intéresser aux pratiques des habitants, aux dimensions sensibles et affectives des territoires (l'habiter) et aux savoirs d'usage que détiennent les habitants.

Dans le New Public Management, la notion de *savoir d'usage* indique que du savoir exploitable peut naître des échanges entre techniciens et usagers. Il s'appuie sur le paradigme de la proximité qu'Yves Sintomer décline selon trois sens : la proximité géographique (du savoir *local*), de communication (où le dialogue entre techniciens et usagers apporte des connaissances) et sociologique entre décideurs et administrés (Sintomer, 2008). Le savoir

¹⁹⁸ Rosanvallon, P. (2021). *Les épreuves de la vie : Comprendre autrement les Français*. Editions Seuil, Le Compte à Rebours, p.152

¹⁹⁹ Laulan, A.-M.(1995). « Introduction au débat : autour de la notion d'usage ». *Sciences de la société*, n°35. Territoire, société et communication, p.144

d'usage réduirait ainsi le fossé entre savoirs professionnels et savoirs profanes, témoignant d'un élargissement de la société de la connaissance par la reconnaissance des savoirs techniques des habitants. Nous distinguons d'ailleurs la notion d'usage, dont l'évocation du terme souligne qu'il y a une action, de celle de pratique qui s'intéresse tout autant à l'usage en tant qu'action qu'au contexte dans lequel celui-ci s'inscrit (d'ordre sensible – quelle intention, représentation de l'individu la conditionne – mais aussi d'ordre pratique : horaires d'ouverture du lieu de pratique, accessibilité...). Ainsi, « *la pratique comporte une part de subjectivité liée à la signification que lui donnent les individus* »²⁰⁰.

Le terme de savoir d'usage évoque donc le savoir issu de la pratique, et constitue l'un des trois « types » de savoirs citoyens identifiés par Héroïse Nez et Yves Sintomer, aux côtés des savoirs professionnels, qui nourrissent l'expertise citoyenne, et des savoirs militants, à visée politique (Nez, Sintomer, 2013). Ainsi, dépendamment des contextes, l'individu peut être convoqué pour exprimer et partager ces trois catégories de savoirs. Par exemple, dans les réunions publiques régulièrement convoquées dans les collectivités, l'individu intervient davantage dans sa posture de citoyen, où son rôle est identifiable : il est le « profane » qui va exprimer son opinion sur un projet d'aménagement ou d'action publique²⁰¹. Les savoirs citoyens sont ainsi davantage mobilisés pour juger d'un projet en amont, définir s'il est acceptable ou pas, pour ensuite aider à préciser les cadres de l'action (Bailleul, 2009), ou dans l'évaluation d'un projet pour y apporter des améliorations.

Le politique comme le technique considèrent, et limitent à la fois, l'habitant aux savoirs de l'immédiat et du local (Faburel, 2013). Le Dictionnaire classique (Le petit Robert) qualifie d'expert celui qui « a acquis une grande habileté par l'expérience, par la pratique » : quiconque qui aurait accumulé de l'expérience dans un domaine pourrait alors être considéré comme expert. L'habitant devient ainsi *expert d'usages* par l'accumulation de compétences et de connaissances apprises grâce à ses expériences du quotidien, et il est de plus en plus interpellé en cette qualité. Comme le disait le philosophe John Dewey, « *c'est la personne qui porte la chaussure qui sait le mieux si elle fait mal et où elle fait mal, même si le cordonnier est l'expert qui est le meilleur juge pour savoir comment y remédier* »²⁰².

Cette reconnaissance progressive de l'expertise d'usage se lit par exemple dans le travail social où les institutions ont changé leurs manières de percevoir les bénéficiaires en considérant que leur usage du dispositif était un savoir : la personne accompagnée devient une experte (Rullac, 2021). Ainsi, la frontière entre savoirs savants et ceux profanes s'amenuise, les savoirs issus de l'expérience vécue sont valorisés et reconnus comme porteurs de connaissance à ceux qui pensent et portent les projets. Stéphane Rullac dans un article publié en 2021 nous explique que

²⁰⁰ UrbaLyon (2019). Placer les usages au cœur des études et des projets urbains. Point de repère, 8p.

²⁰¹ Hélène Bailleul nous dit à ce propos : « *ce type de savoir, s'il est considéré à tort comme une suite d'opinions, n'en est pas moins fondamental dans la compréhension de la demande sociale des habitants, de leur attachement à tel ou tel élément de leur environnement, de leurs représentations du quartier, de leurs pratiques et de leurs modes de vie. Tous ces éléments sont utiles et même indispensables au projet.* » (Bailleul, 2009 : 3)

²⁰² Dewey, J. (1927), *The Public and Its Problems*, Athens, Swallow Press/Ohio University Press Books, 1954, p. 207

ces expertises d'usage ont contribué à une forme de « révolution paradigmatique » du travail social en nous disant qu'il « *s'agit d'une forme de rupture qui modifie en profondeur le corpus du travail social, à la fois dans ses références éthiques (valeurs), conceptuelles (idées) et méthodologiques (outils)* »²⁰³. Nous trouvons cette citation intéressante parce qu'il nous semble qu'il en va de même pour les métiers de l'urbain où l'expertise d'usage renverse les certitudes, les mythes tenaces (Girault, 2019) et, de fait, les manières de *voir* et de *penser*, voire de *faire* l'urbain. C'est une révolution douce et silencieuse à l'œuvre, tant dans les approches professionnelles que dans les valeurs que les techniciens portent et les méthodes qu'ils appliquent, dès lors qu'ils viennent chercher ces savoirs d'usage et des expériences quotidiennes auprès des habitants.

Dans les métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, les études qui s'intéressent aux usages mobilisent de plus en plus des méthodes qualitatives, qui apparaissent comme un moyen efficace pour identifier les pratiques sociales d'un lieu, d'un territoire ou d'équipements et pour ne pas risquer d'émettre des projets hors-sol et inadaptés aux besoins et aux envies de ceux qui habitent et pratiquent les lieux. L'intention compréhensive, inhérente à l'approche qualitative et à ses méthodes, exige de se rendre physiquement au contact du terrain et des acteurs, de se placer à hauteur d'homme et de s'intéresser aux expériences individuelles et singulières qui, une fois analysées dans toute leur richesse et leur complexité, permettent de comprendre des trajectoires et des expériences collectives.

L'enquête qui mobiliserait des méthodes qualitatives permet de se situer au plus près de la réalité vécue par l'individu. « *Il s'agit de saisir la réalité sociale dans ces éclats de voix, loin de tout réalisme, et de capter à travers des dispositifs formels les bouleversements du réel* » nous dit ainsi Laurent Demanze à propos des entretiens que l'on mène auprès d'individus qui nous livrent des bribes de connaissance à partir de leurs vécus. Les méthodes de recueil de données qualitatives apparaissent ainsi comme des techniques particulièrement adaptées pour recueillir les savoirs d'usages des individus, et pour comprendre les logiques et les conditions qui motivent leurs pratiques et leurs choix.

²⁰³ Rullac, S. (2021). « Les expertises d'usage et usagère : quelles définition pour quelle participation ? ». Participation des familles dans les réseaux professionnels : simulacre ou réalité ?, Revue de la petite enfance, 135, pp.28-36

CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, il était question de voir comment la question des modes de vie interpelle les métiers de l'urbain²⁰⁴ dans leurs postures, leurs pratiques d'observation et leurs savoirs. Ainsi, nous avons vu que la notion de « mode de vie » permet d'explorer la complexité des situations individuelles et de rendre visibles et davantage compréhensibles des phénomènes collectifs. Elle permet aussi de contextualiser des pratiques, des comportements, au regard d'environnements sociaux et physiques qui composent la vie des individus. Ces derniers sont profondément influencés par les évolutions des sociétés contemporaines qui tendent vers l'individualisation des parcours et la déstabilisation des cadres traditionnels qui jadis structuraient nos vies. La diversification et l'individualisation des sociétés contemporaines rendent plus complexe l'exercice d'observer et de comprendre les modes de vie qui les composent. Cette complexification a contribué, et s'est ajoutée à la déstabilisation des croyances qui conditionnaient les postures et les pratiques des métiers de l'urbain. La légitimité érodée des élus comme des institutions et la montée des controverses sociotechniques ont contribué à faire émerger la figure de l'habitant comme un acteur inévitable de la gouvernance urbaine. Désormais, s'ouvrir à leur écoute, les associer aux projets, dépasser le lissage globalisant du chiffre, fait partie des exigences montantes des métiers de ceux qui pensent et dessinent les projets et les actions sur les territoires, et qui cherchent en conséquence à sortir de leurs routines méthodologiques et de leur fonctionnement sectoriel.

Les modes de vie s'imposent donc aujourd'hui comme leviers d'aménagement et d'action, à la base de la pensée urbaine préalable à la fabrique des territoires. Les observer dans leur diversité, leur pluralité et leur singularité requiert pour les acteurs de l'observation territoriale une certaine souplesse dans leur assemblage méthodologique, en fonction de l'objet d'étude et de ses intentions. Notre présentation de l'approche et des méthodes qualitatives visait justement à éclairer une trajectoire possible pour observer ce que les chiffres ne permettent pas, ou pas suffisamment de voir : les représentations, les parcours de vie, les expériences, les projections des individus, autant d'éléments essentiels aux réflexions préalables à l'action.

²⁰⁴ Comme indiqué en note de bas de page à la page 19, nous faisons le choix ici de parler de métiers de l'urbain et non pas de métiers de l'urbanisme et de l'aménagement car nous considérons que les modes de vie n'interpellent pas uniquement une discipline et un corps de métiers, mais bien tous ceux qui gravitent autour des enjeux de l'urbain : architectes, ingénieurs, paysagistes mais aussi sociologues, ethnologues, écologues ou énergéticiens. La liste des métiers de l'urbain est longue, et mouvante. Dans sa thèse, Mathilde Girault fait aussi le choix de parler des métiers de l'urbain pour désigner des métiers qui auraient vocation à transformer l'urbain sans respecter les normes linéaires de l'urbanisme, mais qui investiraient « *la production de connaissances comme un mode d'action à part entière, supposant par là une capacité des théories sociales en termes de mobilisation (praticienne et habitante), un véhicule discursif des représentations territoriales, une proximité coopérative à fonder avec la recherche scientifique...* » (Girault M., 2019). Dans notre recherche, nous parlerons donc des métiers de l'urbanisme uniquement lorsqu'il s'agira de parler du métier d'urbaniste seul, sans évoquer ceux qui gravitent autour du sujet de l'urbain, notamment pour évoquer les évolutions d'approches et de visions qu'il a pu connaître en parallèle des évolutions de la société

L'hybridation et la complémentarité des méthodes – qualitatives, quantitatives – s'instaurent progressivement dans les pratiques des acteurs de l'observation territoriale. En particulier l'enquête, qui permet de faire le lien et de situer l'habitant ou l'utilisateur au cœur de la production de savoirs, émerge dans leurs études, bien qu'elle demeure marginale à côté des méthodes traditionnelles de traitement de l'information, essentiellement statistiques et cartographiques. Néanmoins, leur présence de plus en plus courante témoigne de la reconnaissance du savoir d'usage en tant qu'échantillon de connaissances sur des réalités ancrées dans les territoires et les sociétés locales. Ce changement de paradigme crée un rapport plus horizontal entre techniciens et individus, qui ne sont plus tant considérés comme des profanes mais comme des porteurs de connaissances, accumulées par le fruit des expériences de leurs parcours et de leur quotidien.

Pour l'habitant ou l'utilisateur, de telles démarches les positionnent de fait dans une posture d'enquêtés, pourvoyeurs de savoirs qui alimentent les exercices de production de connaissances portées par les acteurs de l'observation territoriale et des métiers de l'urbain en général. Pour l'action publique qui se construit à partir de son état de connaissance des territoires et des sociétés qui les composent, donner la parole à l'habitant dans des contextes lui permettant la remontée d'informations (par la voie participative, certes, mais aussi – dans le cas qui nous intéresse – par l'enquête qualitative) est un enjeu majeur pour comprendre les logiques, les besoins et les contraintes qui participent à la construction des modes de vie. Leur observation est cruciale pour réfléchir et fabriquer les territoires car, comme nous l'avons souligné avec la notion de mode de vie, les conditions matérielles influent autant sur les comportements humains que ceux-ci contribuent à les faire évoluer. Ce dialogue constant entre pratiques individuelles et collectives, et entre environnement et modes de vie interpelle ainsi profondément les métiers de l'urbain.

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Cette première partie avait vocation à poser les bases théoriques de notre travail de recherche, en introduisant les grands principes de l'observation territoriale en urbanisme, et en montrant en quoi elle est aujourd'hui interpellée – tant dans les outils qu'elle mobilise que les acteurs qui y contribuent – par la question des modes de vie. En guise de fil conducteur à nos deux chapitres, nous nous sommes intéressée à la manière dont l'observation territoriale s'adapte au gré des évolutions de l'action publique et des contextes techniques, sociaux, institutionnels. A travers l'observation territoriale, nous cherchions à montrer cette quête permanente d'équilibre que poursuit l'action publique entre attention à l'expression de la *masse* et à celle des *individualités*. En parcourant dans les grandes lignes l'histoire de l'action publique, il s'agissait de faire le constat d'une accumulation de ses instruments, ses normes et ses acteurs au fil des décennies, qui expliquent la mise à distance progressive entre administrateurs et administrés. Nous sommes revenus sur l'argument statistique qui s'est imposé au cours du vingtième siècle comme outil de gouvernement des sociétés et de preuve lors de l'élaboration ou de l'évaluation d'une action. L'émergence de la donnée massive et des outils matériels (ordinateurs) et immatériels (internet, systèmes d'informations géographiques...) permettant leur accès ont particulièrement contribué à l'usage des méthodes quantitatives dans les pratiques d'observation territoriale et les réflexions préalables à l'action publique. Cette affirmation du chiffre s'est d'ailleurs imposée dans toutes les disciplines visant à analyser les phénomènes sociaux et territoriaux comme nous avons pu le voir à travers l'histoire de la statistique qui, originellement, se caractérisait par un format monographique qualifiant les territoires et les sociétés, et qui aujourd'hui se traduit plutôt par la manipulation de grandes bases de données chiffrées pour comparer et distinguer les territoires par rapport à des normes et des moyennes.

La politique de la ville nous a servi de cas d'étude témoignant du passage d'une approche attentive aux spécificités locales à une institutionnalisation généralisée des instruments, largement influencée par la prédominance de l'argument statistique pour définir ses périmètres et ses actions. Cette mise en perspective historique nous a permis de voir comment la maturation des services techniques des collectivités a changé les attendus des collectivités vis-à-vis des acteurs de l'observation territoriale. Le parcours de la politique de la ville, de ses procédures préalables à l'avènement des contrats de ville, témoigne d'une trajectoire d'action publique, tiraillée entre les échelles collective et individuelle, où l'usage de l'enquête et des méthodes qualitatives dans les années 1980 a progressivement laissé la place à d'autres dispositifs faisant lien avec l'habitant par des exercices de participation citoyenne. Notre choix de ne pas développer davantage la capacité des dispositifs de démocratie participative à produire de la connaissance de terrain bénéfique aux acteurs de l'action publique/politique de la ville constitue à la fois une nécessité pour rester centré sur notre sujet, et une limite à nos travaux qui ouvre la voie à des prolongements scientifiques possibles.

Finalement, le premier chapitre cherchait à témoigner d'une progressive homogénéisation des politiques publiques en faisant usage d'instruments et de réglementations omettant une attention

aux situations particulières. En entrant par la question des modes de vie, notre deuxième chapitre visait alors à comprendre comment l'action publique en général, et l'urbanisme plus précisément en tant que discipline servant l'action, sont interpellés aujourd'hui par des réalités territoriales et sociales bien plus complexes. La notion de mode de vie, qui fait état de tendances collectives à partir de la somme d'expressions individuelles, nous a permis de mettre en évidence l'environnement géographique et matériel, d'une part, et les conditions sociales et non-matérielles (la culture, le goût, les apprentissages...) d'autre part, comme autant de réservoirs possibles que l'individu va exploiter selon ses capacités, ses valeurs et ses représentations. En revenant sur la trajectoire des concepts du genre de vie aux modes de vie, nous cherchions à montrer qu'aujourd'hui, la société ne peut plus se comprendre seulement à partir d'aires géographiques et de positions sociales : le développement des infrastructures et des moyens de transport, les progrès technologiques, la mondialisation ou encore l'explosion du numérique, sont autant de phénomènes qui ont transformé les sociétés, participant à la fois à l'uniformisation des pratiques et des comportements à travers le monde et, en même temps, à une individualisation exacerbée où l'on cherche à se distinguer d'une masse à priori uniforme.

Dans cette société liquide (Bauman, 1988) où les cadres sont devenus plus flous et complexes, les choix des individus qui déterminent leurs parcours se sont singularisés et complexifiés. Le social autrefois structuré par des normes et des modèles collectifs a connu de profonds changements. Les individus, de plus en plus enclins à suivre des trajectoires singulières, s'affranchissent des schémas préétablis. Cette individualisation des parcours se manifeste à travers des choix personnels et des itinéraires de vie singuliers, révélant leur diversité au sein de la société contemporaine. Les cadres traditionnels, d'ordres professionnels, familiaux, ou encore culturels, ont connu des bouleversements propices à l'émergence de pratiques individuelles de plus en plus variées et autonomes. Cette déstabilisation des cadres ne se limite pas seulement à la sphère personnelle, mais s'étend également aux structures institutionnelles et sociales. Chaque parcours individuel est susceptible de révéler des singularités qui composent ou composeront les tendances collectives d'aujourd'hui et de demain.

Pour les métiers de l'urbanisme, discipline née d'une volonté d'appliquer massivement des logiques pensées par le haut pour répondre à l'urgence de planifier le territoire, la déstabilisation de ces cadres constitue un contexte propice pour réinterroger ses postures et ses pratiques. L'accélération des changements (économiques, sociaux, environnementaux) a d'abord contribué à renverser la légitimité de cette vision technicienne et descendante, en même temps qu'elle a fragilisé la légitimité de ceux qui édictent les règles. Au-delà de l'aspect politique, cette déstabilisation traduit surtout une critique de l'administration et de sa tendance à empiler les mesures sans assurer leur cohérence, et à agir selon des moyennes et des normes en omettant une attention à la particularité. Dans la même veine, la déstabilisation du monopole du chiffre résulte de la prise de conscience que l'approche statistique met surtout en valeur les grandes tendances en ne permettant pas de voir les logiques qui les construisent et les écarts à la norme qui s'avèrent souvent discrets. Enfin, la déstabilisation de la posture d'expert « sachant » vient aussi de la prise de conscience de ces incertitudes qui entourent le monde et qui révèlent

l'importance de recueillir des savoirs émanant de sources diverses, dont des individus ordinaires par leurs expériences du quotidien.

Cette partie avait donc aussi pour vocation de resituer l'habitant au cœur de la production de connaissances utiles à la compréhension des modes de vie, et d'introduire la notion de « savoirs d'usage » qui convoquent à la fois les connaissances tirées des expériences passées des individus, leurs représentations, et leurs projections sur l'avenir. En s'intéressant aux logiques habitantes – comprises comme l'ensemble des stratégies individuelles qui animent leurs choix –, il s'agissait pour nous d'affirmer l'intérêt des méthodes qualitatives pour comprendre la construction des tendances collectives à partir des expériences, des situations et des volontés individuelles. Ces voix singulières se perdent pourtant dès lors que l'on vient les agréger pour considérer l'universel. Plutôt que l'agrégation, Callon, Lascoumes et Barthe recommandent de considérer les tendances collectives comme une composition liant des singularités visibles et audibles. Cette demande croissante d'attention à la particularité change aussi la manière de gouverner : il ne s'agit plus d'édicter des directives, de guider, d'organiser ou de gouverner : prendre soin de chacun fait pleinement partie désormais de « l'art de gouverner » (Rosanvallon, 2010).

L'attention à la particularité par la proximité entretenue aux individus est donc devenue un véritable enjeu démocratique, politique et technique, avec des institutions qui cherchent à renouer avec une attention aux situations particulières et ordinaires. En revenant sur la triple déstabilisation des légitimités (de l'administration, du chiffre et de l'expert), nous cherchions à insister sur l'importance de l'enquête mobilisant des méthodes qualitatives comme un outil à disposition de l'action publique permettant de faire le lien à l'habitant, de s'intéresser à ses savoirs et aux logiques individuelles qui constituent ses modes de vie.

Ainsi, nous voyons dans le constat d'une diversification des modes de vie et de la déstabilisation des légitimités fondatrices des métiers de l'urbain, le point de départ de notre raisonnement. C'est à partir d'elles que nous chercherons à interroger comment les acteurs de l'observation territoriale sont interpellés dans leur exercice d'attention aux phénomènes collectifs comme particuliers pour comprendre l'évolution des modes de vie et accompagner l'action publique en conséquence. Dans la seconde partie de notre thèse, nous allons recentrer notre attention sur un profil d'acteur clé et historique de l'observation territoriale : les agences d'urbanisme. A travers elles, il s'agira de montrer leur adaptation constante et nécessaire aux enjeux contemporains, aux progrès techniques et aux préoccupations des acteurs des territoires. Nous chercherons aussi à comprendre comment la déstabilisation des cadres porteurs de nos sociétés et des légitimités qui entouraient les métiers de l'urbain les encourage à réinterroger leurs postures, leurs méthodes et leurs champs d'observation.

PARTIE 2
L'OBSERVATION DES MODES DE VIE EN PRATIQUE : LE
CAS DES AGENCES D'URBANISME

CHAPITRE 3

LA « SOUPLESSE GENETIQUE » DES AGENCES D'URBANISME



Figure 11: Représentation graphique issue d'un exercice collaboratif, illustrant l'évolution des méthodes de production et de valorisation de la connaissance dans les agences d'urbanisme (L. Pillot, AUAT, 2023)

La situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'action publique, sommée d'agir en prenant en considération les tendances lourdes, comme celles discrètes qui s'expriment à travers des comportements individuels, interpelle les acteurs de l'observation territoriale. En tant qu'actrices historiques dans le domaine, les agences d'urbanisme sont un cas d'étude pertinent lorsqu'on s'intéresse à la façon dont les contextes dans lesquels elles évoluent ont une répercussion sur leurs pratiques professionnelles. Avant même d'examiner comment la complexification des modes de vie, que nous avons détaillée précédemment, affecte les méthodes et les champs d'observation des agences, ce chapitre se propose d'étudier l'évolution des agences d'urbanisme en fonction des transformations des cadres de l'action publique. Cette évolution sera abordée à travers trois grandes phases, correspondant à des périodes clés de l'histoire de l'aménagement du territoire en France, ainsi qu'aux évolutions législatives plus générales. Il s'agit de comprendre comment elles ont su s'adapter aux contextes mouvants de l'action publique, toujours prêtes à éclairer les réflexions préalables à la mise en œuvre de politiques territoriales.

Pour illustrer cette « souplesse génétique »²⁰⁵, c'est-à-dire leur capacité d'adaptation permanente à leurs contextes, nous mettrons en lumière l'évolution des pratiques d'observation des agences au gré des évolutions institutionnelles, technologiques, et sociétales. En privilégiant systématiquement le cas d'étude d'agences, en particulier de celle de Toulouse mais pas seulement, nous regarderons comment ces évolutions ont joué sur leurs thématiques, leurs outils et leurs échelles d'observation.

Nous nous recentrerons ensuite notre intérêt sur les méthodes d'observation, dont leur usage historique des méthodes qualitatives, en tâchant d'identifier par quels contextes elles sont apparues dans les agences, et parfois même, se sont ancrées dans leurs pratiques professionnelles. Nous reprendrons l'exemple évocateur de la politique de la ville, en prenant appui sur les cas des agences d'urbanisme de Toulouse et de Lyon, pour témoigner de la capacité des agences à évoluer en miroir des défis sociétaux et de l'évolution des cadres de l'action publique.

En lien avec notre hypothèse sur la place des méthodes qualitatives dans les agences qui résulte du croisement d'une histoire de contextes, de moyens et de personnes, ce chapitre a donc vocation à dérouler les histoires croisées de tournants législatifs, d'évolutions administratives, d'enjeux sociétaux ou encore de progrès technologiques, autant d'éléments constitutifs des mutations contextuelles dans lesquelles les agences ont dû évoluer depuis leur création.

1. L'évolution des agences d'urbanisme en miroir de celle des politiques publiques

Dans sa thèse en urbanisme et aménagement soutenue en 2007, Yasmine Bendjador décrivait les agences d'urbanisme comme des outils évolutifs au gré des évolutions des politiques urbaines. Elle distinguait ainsi trois grandes périodes de leur histoire, construites à partir des mutations législatives et réglementaires : une phase d'expérimentation et de création des

²⁰⁵ Terme emprunté à Bernard Fontalirand, ancien directeur de l'agence d'urbanisme de Dunkerque dans Fontalirand, B. dans Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.57

premières agences d'urbanisme, correspondant à la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980, une seconde liée au repositionnement des agences par rapport aux lois de décentralisation, et une troisième à partir des années 2000 qu'elle qualifie de période contemporaine et qui voit apparaître de nouveaux champs émergents pour les agences, dont les enjeux du développement durable.

En nous inspirant de cette chronologie, nous prendrons appui sur l'histoire de l'agence d'urbanisme de Toulouse pour faire le récit des missions et de l'ancrage évolutif de la structure à l'échelle locale, en distinguant trois grandes périodes. Une première, d'installation, s'étend de 1967 à 1982, marquée par les prémices de la décentralisation, où les agences ont émergé en tant qu'entités locales jouant un rôle crucial dans la compréhension de territoires aux responsabilités et aux compétences techniques renouvelées. Une seconde phase, d'affirmation, se situe entre 1982 et 2000, prenant racine sur le tournant de la décentralisation et sur les grandes lois qui ont marqué l'avènement de l'intercommunalité en France, où les agences ont consolidé leur position d'alliées indispensables des collectivités territoriales. Enfin, une troisième phase, qui s'étend de 2000 à aujourd'hui, qui marque une tendance au renouvellement des champs de compétences, des échelles d'intervention et des outils des agences, à partir des années 2000, avec de grandes lois qui marqueront des tournants dans leurs missions et leurs métiers. Cette phase s'inscrit en miroir avec la complexification croissante des sociétés contemporaines, où les enjeux sociaux, environnementaux et économiques exigent une adaptabilité sans cesse renouvelée.

A travers le croisement d'entretiens et de lectures – scientifiques comme celle de littérature grise composée à la fois de textes législatifs et de rapports d'activités de l'Auat depuis 1972 – il ne s'agit pas tant ici de présenter les évolutions réglementaires et juridiques que de retracer l'histoire de l'agence de Toulouse, et des agences en général à travers elle : lesquelles marqueront un tournant déterminant pour leurs champs d'observation et leurs pratiques professionnelles, dont celle d'observation ? quelles stratégies d'adaptation de la part des agences ? quelles nouvelles missions, voire nouveaux métiers sont apparus en conséquence ?

1.1. Des outils évolutifs au gré de l'évolution des politiques réglementaires

1.1.1. S'installer (1967-1982)

L'histoire des agences d'urbanisme commence dans les années 1960, au moment où la France d'après-guerre s'organise dans l'urgence et la nécessité de loger convenablement ses habitants. Le modèle pavillonnaire n'en était alors qu'à ses prémices, tandis qu'en parallèle, de grands ensembles, symboles de modernité, s'imposaient dans les franges urbaines. Dans ce contexte, l'Etat reconnut la nécessité d'organiser et de maîtriser ces évolutions urbaines et paysagères qui s'imposaient à toute allure. Dans un contexte de planification urbaine naissante, des bureaux d'étude naquirent au début des années 1960 pour apporter de la matière grise à cet urbanisme à

marche forcée²⁰⁶. En 1967, la Loi d'Orientation Foncière marque un tournant dans la planification territoriale en introduisant les premiers documents d'urbanisme permettant de déterminer la destination des sols : les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme (SDAU) et les Plans d'Occupation des Sols (POS). Les agences d'urbanisme sont créées par cette même loi dans la perspective d'incarner des outils d'accompagnement des collectivités dans leur exercice de planification et d'installer des instances de dialogue entre elles.

Cinq ans plus tard, le 21 février 1972, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine (AUAT) naît, à l'heure de la fin des Trente Glorieuses, dans ce contexte national d'explosion urbaine et d'émergence du modèle pavillonnaire qui s'impose particulièrement à l'échelle locale de Toulouse. Son premier Directeur, Jean Frébault, ingénieur des Ponts et Chaussées, est à l'origine de cette première forme de coopération entre les collectivités, un exercice qui requerrait tant de la pédagogie de la part de l'initiateur que du volontarisme des communes qui ont accepté de se lancer dans l'aventure.

A ses débuts, l'Agence compte dix-huit communes membres²⁰⁷, et à peine une dizaine de salariés, un nombre qui montera rapidement à une vingtaine à la fin des années 1970. L'équipe, au départ, était composée d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs, de techniciens, de dessinateurs, d'économistes, d'administratifs. Les défis qui incombaient à l'Agence – faire dialoguer les communes entre elles, élaborer des POS et des SDAU, observer le territoire... - suscitaient dans l'équipe un certain enthousiasme. Une « aventure humaine » débutait dans une « période de créativité extraordinaire » avec une « grande liberté d'initiatives »²⁰⁸ où tout – les dialogues, les partenariats, les projets, les indicateurs... - était à inventer ou à consolider : *« L'état d'esprit était un peu celui d'une « startup », mêlant enthousiasme, envie d'innover, sensibilité à de nouvelles valeurs sociétales (l'écologie, l'écoute des habitants...). Surtout, l'équipe avait à cœur de travailler avec les élus, les acteurs locaux, les professionnels, le monde universitaire ou associatif. Elle avait l'envie d'inventer avec eux de nouveaux projets, de nouvelles avancées. Bref une équipe engagée, mobilisée sur ses missions... L'histoire de l'Agence ne faisait que commencer. »*²⁰⁹

²⁰⁶ A titre d'exemple, la Société Rouennaise d'Etudes Urbaines, créée en 1963, faisait figure de laboratoire d'expérimentations urbaines qui préfigurait ce que deviendront peu de temps après les agences d'urbanisme.

²⁰⁷ Aucamville, Balma, Beauzelle, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Fenouillet, Labège, Launaguet, Pechbusque, Portet-sur-Garonne, Quint, Ramonville-Saint-Agne, Saint-Orens de Gameville, Toulouse, Tournefeuille, l'Union et Vieille-Toulouse

²⁰⁸ Pour reprendre les mots du Directeur de l'époque, Jean Frébault, prononcés à l'occasion du 50^e anniversaire de l'Agence en septembre 2022.

²⁰⁹ AUAT (2022). « Jean Frébault : « Nous avons créé un espace de dialogue intercommunal » ». [En ligne]

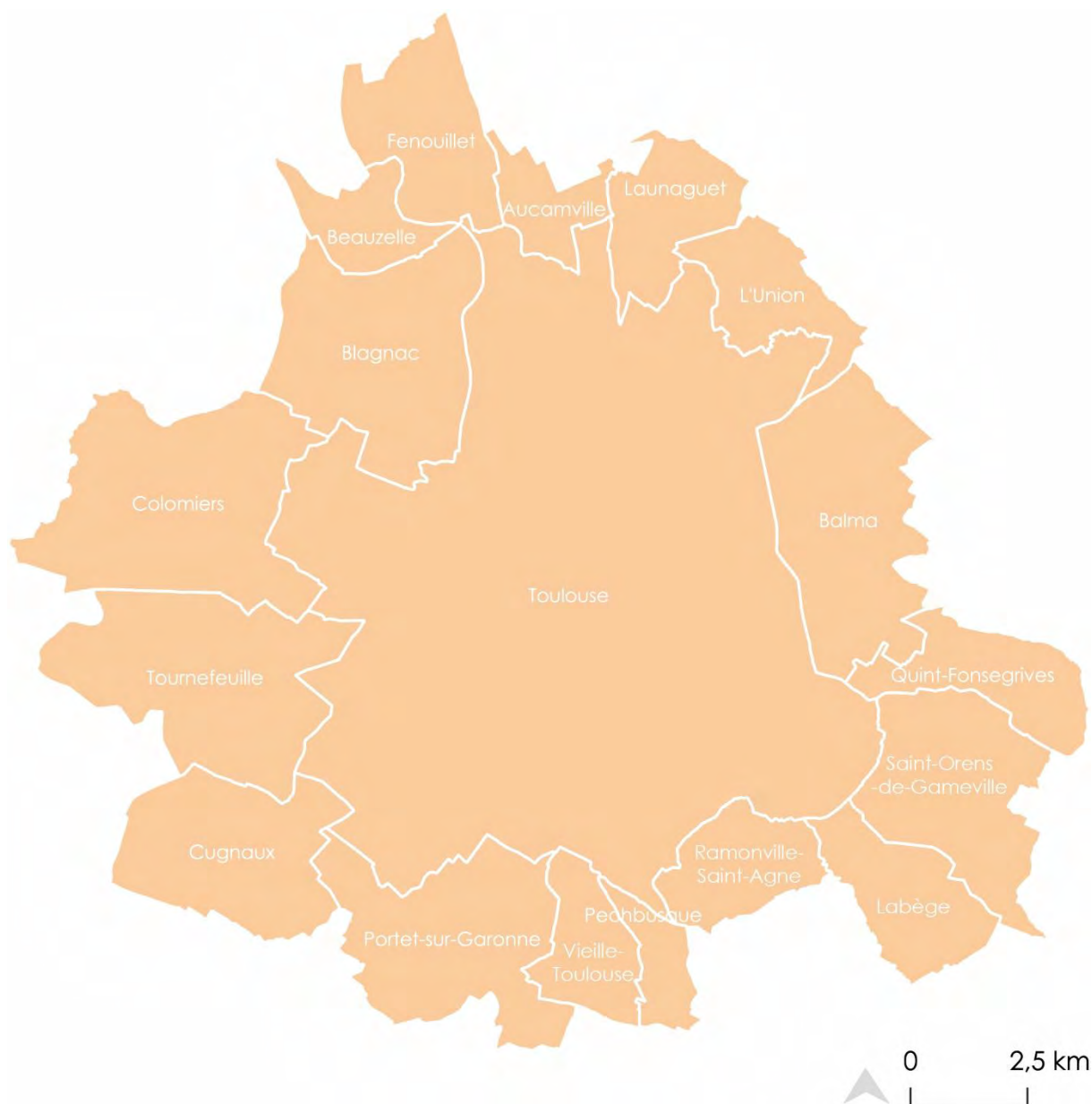


Figure 12: Communes membres de l'Agence d'Urbanisme et d'Agglomération de Toulouse à sa création en 1972. Réalisation : Ninon Barreau, 2025

A Toulouse, l'Agence n'est pourtant pas arrivée en territoire exempt d'acteurs de la fabrique de la ville poursuivant des objectifs similaires. La Ville, d'abord, avait son atelier municipal d'urbanisme, responsable notamment des documents réglementaires et de la partie historique de la ville. Un « compromis », tacite, fut alors trouvé entre les deux structures pour que l'AUT s'occupe davantage des quartiers périphériques de la ville (et les questions d'agglomération) et laisse le centre à l'atelier historique²¹⁰. Les communes périphériques, par ailleurs, ont reconnu en l'Agence un allié essentiel pour gérer leur explosion démographique et les accompagner techniquement dans leurs projets communaux.

²¹⁰ Cela ne les empêchait pas toutefois de travailler ensemble, par exemple lors de l'élaboration du POS de la Ville de Toulouse.

La Direction Départementale de l'Équipement de la Haute-Garonne, pouvant agir comme prestataire de services pour les collectivités, fut « bousculée » par la naissance de l'Agence (Frébault, 2022), si bien que la définition de leur rôle respectif fut nécessaire et donna lieu à l'écriture d'une charte commune. « *Le dernier principe de fonctionnement disait que les deux organismes étaient condamnés à s'entendre !* »²¹¹. Petit à petit, l'Auat a donc « fait son nid » dans le paysage local et dans un contexte d'accélération des évolutions urbaines. Elle a progressivement emporté la confiance des élus et gagné l'adhésion des communes autour de la ville de Toulouse.

L'accompagnement des communes sur des aspects réglementaires, techniques et opérationnels fait partie des missions historiques et fondamentales des agences d'urbanisme en France. Comme l'indique Patrick Lusson, ancien salarié de l'Auat de 1973 à 1989 dans son témoignage pour les 50 ans de l'agence : « *il était attendu que l'Auat propose des idées, de l'expertise et aide les services de la Ville [de Toulouse] à agir. En tant qu'experts, nous avions à cœur de développer une culture commune de l'urbanisme. Nous défendions l'intérêt général, au-delà des intérêts particuliers* »²¹². Dès les années 1970, l'agence de Toulouse a la charge de l'élaboration du Schéma Directeur d'aménagement et d'urbanisme et de nombreux Plans d'occupation des sols, dans un contexte de fort développement urbain. Elle pouvait même être sollicitée dans « la conception de lotissements importants » et sur « l'aspect général de certaines constructions »²¹³, une sorte de mission d'assistance architecturale qui se concrétisera au fur et à mesure du temps.

En juin 1977, l'Auat voit ses responsabilités s'élargir (à la demande de la DDE) avec la possibilité de formuler des avis sur les permis de construire à l'occasion de permanences hebdomadaires dans les communes. Celles-ci avaient besoin d'être accompagnées dans la maîtrise de leur développement et en formulaient la demande auprès de l'agence, garante d'une certaine cohérence avec sa vision plus globale et intercommunale. A la fin des années 1970, l'Auat croule ainsi sous les demandes d'études et d'interventions pré-opérationnelles, voire opérationnelles avec la fin de rédaction des POS qui engagent un certain nombre d'actions. Les rapports d'activités de l'époque témoignent d'un véritable questionnement quant à la possibilité de tenir les délais et par rapport à l'organisation en interne.

C'est aussi le moment où l'agence s'ouvre à de nouvelles disciplines, caractérisées par le recrutement d'une paysagiste et d'une sociologue, et à de nouveaux partenariats avec le développement de collaborations et de rencontres avec divers organismes, dont le milieu universitaire. En raison de son développement, l'agence d'urbanisme multiplie le recours à la sous-traitance et à des vacataires, comme nous le verrons plus loin avec l'exemple des études qualitatives sociologiques dans le cadre des procédures préfigurant la politique de la ville.

²¹¹ *Ibid.*

²¹² AUAT (2022). « Patrick Lusson « nous étions des secoueurs de cocotiers » » [En ligne]

²¹³ AUAT. Rapport d'activités 1974-1975, p.26

Une fois que les POS locaux furent bien avancés et finalisés pour la plupart, les communes ont continué à solliciter l'accompagnement technique de l'agence avec des demandes d'études opérationnelles, notamment dans des études de programmation de ZAC. Dans les grands projets qui ont structuré le territoire à l'époque, on retrouve ainsi souvent l'Auat dans les phases préalables, voire tout au long des projets. On peut à ce titre citer l'insertion urbaine de la future rocade, la création du technopôle de Labège au début des années 1980, et même dans les études de la première ligne de métro à Toulouse. Elle fut d'ailleurs à l'initiative, dans les années 1970, des premières études du réseau de transports en site propre, incluant la proposition de première ligne du Mirail à Jolimont (inaugurée sur ce tracé en 1993). « *Il n'y avait pourtant pas de consensus politique sur le projet de transport en commun. C'est bien pour cela que l'Agence, neutre, a été chargée du projet* »²¹⁴. Parce qu'elle portait un discours intercommunal dépassant les égoïsmes communaux, tout en n'étant pas une instance décisionnelle donc en mesure d'imposer quoi que ce soit, l'Agence s'est avérée l'outil idéal pour accompagner un pareil projet.

Les années 1970 ont aussi été marquées par l'émergence de l'idée d'intercommunalité. « *L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine* », *organisme à caractère technique et purement consultatif, représente la structure intercommunale au sein de laquelle les problèmes peuvent être abordés et les solutions étudiées conjointement par les collectivités intéressées et l'administration. Elle doit permettre de contribuer au développement d'une réelle solidarité d'agglomération* »²¹⁵. Telle était décrite l'Auat dans un document d'archives datant de 1973. Dès ses débuts donc, l'agence incarnait une instance de dialogue intercommunal : elle était à la fois le lieu, l'outil et l'occasion de faire se rencontrer et échanger les élus des communes du territoire toulousain entre eux. Sur des sujets tels que le développement économique ou commercial, les transports ou encore l'habitat, l'Auat présentait ainsi une opportunité pour les décideurs politiques de s'entendre, ou à défaut, de s'informer les uns les autres et d'échanger. Il ne s'agissait pourtant pas d'une mince affaire tant « *dépasser leurs concurrences était bien inédit* »²¹⁶. Avec la décentralisation, à l'heure où les communes devinrent responsables de leur urbanisme, pour l'Auat ce fut d'autant plus le moment d'assumer sa mission intercommunale et d'assurer la cohérence à la fois des documents réglementaires comme des projets communaux. « *Nous avons une casquette « intercommunale » et ceci 20 ans avant que le district ne voie le jour* »²¹⁷.

Bien plus que d'être « *une usine à POS et à production de statistiques* »²¹⁸, il s'agissait aussi d'insuffler ou de soutenir les initiatives d'intercommunalité (ou à minima de coopération volontaire) en train de prendre forme. Cet exercice pédagogique et ambitieux a vu très tôt des concrétisations comme la naissance du Sicoval en 1975, première forme d'intercommunalité de

²¹⁴ AUAT (2022). « Patrick Vandevoorde : « L'audience de l'agence dépendait de la qualité de ses propositions » » [En ligne]

²¹⁵ AUAT (1973). « Qu'est-ce que l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine ? » (archives)

²¹⁶ AUAT (2022). « Patrick Lussan « nous étions des secoueurs de cocotiers » » [En ligne]

²¹⁷ AUAT (2022). « Alain Garès : « L'arrivée de l'A380 a fondé l'agglomération toulousaine » » [En ligne]

²¹⁸ AUAT (2022). « Patrick Vandevoorde : « L'audience de l'agence dépendait de la qualité de ses propositions » » [En ligne]

France²¹⁹ qui, en plus d'être précurseur dans sa forme, s'est créé avec la taxe professionnelle²²⁰. Ce positionnement de l'Agence, en appui technique des projets d'agglomération locaux, lui a permis d'assurer une place jusque-là inoccupée tant nous étions seulement aux prémices d'une organisation territoriale devenue la norme aujourd'hui.



*Figure 13 : Carte des premières communes membres du Sicoval en 1975 au Sud-Est de Toulouse.
Réalisation : Ninon Barreau, 2025*

A titre de comparaison, l'histoire de l'Agence d'urbanisme de Lyon, créée en 1978, est quelque peu différente bien qu'en somme, les missions qui incombent aux agences dans les premières années soient peu ou prou les mêmes sur tout le territoire national. L'Agence d'Urbanisme de Lyon prend la suite de l'atelier municipal d'architecture, aussi connu sous le nom d'atelier d'urbanisme lyonnais (AUL) jusqu'alors dirigé par l'architecte-urbaniste Charles Delfante depuis 1961. La structure était directement liée par contrat à la Ville, et elle eut, dès sa création, la charge de réaliser le plan d'urbanisme directeur de Lyon : le plan Delfante

²¹⁹ Avec les communes de Labège, Saint-Orens, Escalquens, Castanet-Tolosan, Auzielle et Auzeville-Tolosane

²²⁰ L'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine a accompagné le Sicoval dans l'élaboration de ce dispositif fiscal permettant la redistribution et le partage de la taxe professionnelle à toutes les communes.

(Bentayou, 2007), et plus tard, la réalisation des POS. Mais, très vite, les critiques à l'encontre de l'atelier et de son directeur vont se multiplier et fragiliser la légitimité de la structure. Celles-ci se fondaient entre autres sur l'opacité générale du fonctionnement de l'atelier (tant sur les conditions de rémunération que sur le statut mi-juge, mi-parti du directeur en termes d'instruction de permis de construire), et sur le quasi-monopole qu'il représentait en matière d'études en urbanisme. Les luttes urbaines dans les quartiers où le maire, Louis Pradel, avait fait mener des opérations de rénovation avec le soutien de l'atelier, mettront encore plus la légitimité de celui-ci en cause. Avec la mort de ce dernier, aussi connu sous le qualificatif de « maire-bétonneur », l'atelier qui lui avait permis pendant un temps d'asseoir son influence et son pouvoir, ne survivra pas bien longtemps.

Ainsi, à la mort du maire Louis Pradel, l'Atelier municipal ne tint que quelques mois, et l'Agence d'urbanisme de la communauté urbaine de Lyon prit alors le relais en 1978. A sa tête, Jean Frébault, passé de Toulouse à Lyon, avait la volonté d'engager un « profond renouvellement des approches et notamment de l'ouverture des méthodes de travail de l'Agence à la pensée stratégique »²²¹. Cette nomination s'inscrit dans une tendance générale en France où les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées prennent place dans le champ de l'urbain (Thoenig, 1973 ; Bentayou, 2007).

Avec cette transition, les ruptures dans les modes de faire seront nombreuses, à commencer par un souci de transparence dans les contrats passés évitant les habitudes technocratiques qui régnaient jusqu'alors et mêlaient parfois affaires publiques et intérêts privés (Bentayou, 2007). Comme toute agence, son statut associatif lui conférait à la fois une certaine neutralité vis-à-vis des acteurs politiques locaux et de l'Etat, mais favorisait aussi la prise d'initiatives de la direction comme du personnel dans la conduite des études. Ainsi, Jean Frébault souhaita démarquer l'agence du précédent atelier en inscrivant moins les travaux dans une perspective opérationnelle que dans une démarche d'assistance aux élus et d'observation thématique.

A Lyon comme ailleurs, les équipes des agences furent donc particulièrement mobilisées à cette époque dans les réflexions lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme. Ce positionnement leur conférait alors un rôle essentiel de production d'études stratégiques et prospectives, en plus de faire figure d'alliées à la cause du dialogue intercommunal.

Ce positionnement spécifique, que l'on retrouve à Lyon, à Toulouse et dans toutes les premières agences d'urbanisme relève à la fois de l'opportunité et du défi. Pour elles, savoir où se positionner dans un champ aussi vaste que celui de l'urbanisme et de l'aménagement dans un contexte d'accélération des transformations territoriales est un véritable défi, qui leur demandera d'ailleurs plusieurs efforts d'adaptation et d'affirmation au cours de leur histoire. Au-delà de nécessaires arbitrages et de la volonté de préserver leur neutralité, le positionnement des agences dans les premières années se fait à tâtons, au gré des besoins et des valeurs encore à construire et à affirmer.

²²¹ *Ibid.*, p.63

1.1.2. S'affirmer (1982-2000)

La loi Defferre de 1982 va marquer un profond tournant dans l'organisation territoriale française en initiant la décentralisation du pouvoir étatique aux échelons locaux. Avec elle, les municipalités se voient ainsi confier l'entière responsabilité des décisions en matière d'urbanisme réglementaire, et l'Etat est relégué à un rôle de contrôleur de conformité avec la loi (Bendjador, 2007). Au début des années 1980 donc, les politiques publiques se territorialisent et donnent lieu à des contractualisations entre le pouvoir central et les collectivités locales.

On pouvait voir dès la création des agences un signe précurseur du projet de décentralisation de l'Etat officiellement acté par la loi Defferre en 1982. Il n'était d'ailleurs pas question de cacher ces projets : la volonté politique de l'époque allait dans le sens d'une meilleure répartition des compétences de l'administration française. Leur création est aussi le symbole d'un tournant dans l'urbanisme en France, avec une logique de coproduction avec les élus plutôt qu'une démarche monopolistique et descendante qui prévalait jusque-là, avec des « services locaux tout puissants, notamment la DDE »²²². Dès les débuts des agences en 1967 et jusqu'au premier acte de décentralisation, les agences travaillent donc dans une élaboration conjointe avec les services déconcentrés de l'Etat et les communes pour élaborer les documents d'urbanisme et travailler sur les projets urbains. Les agences ont finalement été pensées comme des « outils de transition »²²³, des leviers d'autonomisation des collectivités locales vis-à-vis des services de l'Etat : *« ils avaient l'intuition qu'un jour, on basculerait vers la décentralisation »*²²⁴.

La décentralisation a marqué un tournant particulièrement déstabilisant pour les agences d'urbanisme car, avec elle, survenait le retrait d'une partie significative de leurs financements provenant de l'Etat, jusqu'alors partenaire privilégié des agences²²⁵. Malgré cette menace significative pour leur pérennité qui ne manqua pas de parsemer les rapports d'activités de l'époque de signaux d'inquiétude, le fait que les collectivités locales héritent de compétences qu'elles n'étaient pas en mesure d'assurer fut une opportunité pour les agences de construire autrement leur stratégie de financement. Yasmine Bendjador explique dans sa thèse que *« l'instabilité financière des agences engendrée par le retrait brutal et partiel de l'Etat a été la cause de certaines dérives. Pour pallier cette instabilité, les agences durent multiplier les*

²²² AUAT (2022). « Jean Frébault : « Nous avons créé un espace de dialogue intercommunal » ». [En ligne]

²²³ Entretien n°25, Novembre 2022. La liste complète des entretiens est disponible à l'annexe 23

²²⁴ Entretien n°24, Novembre 2022

²²⁵ Cette période sera donc marquée par une baisse significative d'entrée de fonds dans leur budget : dès 1983, la subvention d'Etat avait déjà baissé de 25% par rapport à son niveau habituel, et l'on craignait alors à l'époque, un renouvellement de la baisse de 30% pour l'année suivante, ce qui ne fut finalement pas le cas. L'inquiétude à l'époque était telle que la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, créée en 1980, s'était mobilisée pour compenser financièrement la part manquante de l'Etat, et pour défendre les intérêts des agences en demandant la constitution d'un groupe de travail interministériel (avec le Ministère de l'urbanisme et du logement en pilote) pour discuter de leur rôle dans la décentralisation.

contrats »²²⁶. Ainsi, à l'heure où les collectivités héritaient de nouvelles compétences et que peu d'entre elles avaient les équipes et les moyens techniques pour les assumer, les agences d'urbanisme se sont affirmées comme des soutiens techniques essentiels pour répondre aux enjeux locaux spécifiques, et leurs sollicitations ne firent que s'intensifier.

A Toulouse, les témoins de l'époque interrogés relativisent ainsi ce qui aurait pu être vécu comme un « bouleversement ». Dans leurs mémoires subsistent surtout les effets positifs de la décentralisation qu'ils qualifient plus d'aubaine qu'autre chose, tant elle a contribué au renforcement de l'ancrage de l'Agence au niveau local avec une forte sollicitation de la part des collectivités. Dans l'ouvrage *La petite histoire du grand bassin toulousain*, il est même mentionné que c'est dans le contexte de la décentralisation que « l'AUAT « prend définitivement son envol »²²⁷, en élargissant ses périmètres d'intervention et ses champs d'expertise. Déjà à la fin des années 1970, les rapports d'activités faisaient mention d'une difficulté à gérer le succès avec des demandes qui ne cessaient d'augmenter sans pour autant que les moyens humains et les compétences en interne puissent suivre, portant alors atteinte à « l'efficacité, voire même la légitimité de l'Agence »²²⁸. La fabrique de documents réglementaires et des études de plus en plus opérationnelles constituaient alors le gros des activités de l'AUAT dans le courant des années 1980. Le recours aux études particulières, l'augmentation des cotisations²²⁹ et la diversification des partenaires (Région, HLM...) a permis en partie de compenser le retrait progressif de l'Etat. Très vite, les sollicitations des membres et la charge de travail pour les équipes furent telles que l'agence fit le choix d'embaucher massivement et d'avoir ponctuellement recours à des moyens extérieurs (sous-traitance, vacataires...) pour assumer les demandes qui lui venaient de toutes parts²³⁰. Dans ce contexte, l'organisation interne a dû se restructurer avec une première « segmentation » autour de responsables de domaines thématiques (économie, habitat, ou encore planification).

La décentralisation a mis l'échelle locale à l'honneur pour réfléchir et élaborer les politiques territoriales. Dans les années 1990, les savoir-faire professionnels dans les services techniques comme dans les collectivités se recentrent donc autour des enjeux du développement local (Faure, 2020) motivant ainsi la création d'observatoires territoriaux sur des domaines sectoriels spécifiques, les plus courants s'intéressant ainsi à l'habitat, aux transports et au développement économique des territoires. Ces derniers deviennent des outils-soutiens essentiels à ces réflexions et vont particulièrement se multiplier dans les années 1980-1990²³¹. L'émulation de

²²⁶ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, p.31

²²⁷ Léoty, A. (2022). *La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire*. Privat, p.21

²²⁸ AUAT, Rapport d'activités 1978-1979, p.12

²²⁹ Les études particulières prévues au programme de travail sont ainsi passées de 35% à 50% du budget dans les années 1980, et les cotisations ont augmenté de +2,5% pour le Département et +7% pour les collectivités. (Source : Rapport d'activités de l'AUAT, 1986-1987)

²³⁰ En seulement 4 ans (entre 1989 et 1992), l'agence est ainsi passée de 30 à 50 salariés et le chiffre d'affaires a augmenté de 67% avec la multiplication des contrats opérationnels (ZAC, etc.), des demandes réglementaires et des dossiers thématiques variés (transports, logements, développement économique etc.).

²³¹ Ainsi, Emmanuel Roux et Grégoire Feyt nous disent que « la genèse et le développement de l'observation territoriale trouvent leur sens dans l'histoire des mutations de l'administration des territoires, dans l'évolution

la décentralisation a d'ailleurs largement contribué à la multiplication des agences d'urbanisme en France, passées de 24 en 1974 à 50 en 2006, et à celles de leurs observatoires dans la perspective de tisser des circuits courts de l'information reposant sur les acteurs locaux.

A Toulouse, l'agence officialisera l'activité d'observation comme faisant partie de ses trois grands axes d'intervention dans son rapport d'activités de 1986-1987. D'ailleurs, au fur et à mesure de la maturation et de la montée en compétences des services techniques des collectivités, les agences vont peu à peu être dépossédées de certaines de leurs missions opérationnelles et vont d'autant plus s'investir et affirmer leurs missions d'observation et de prospective. A Lyon par exemple, l'Agence « *se trouve progressivement rétrogradée au simple rang de maître d'œuvre pour les études, l'observation territoriale et la veille thématique [...] travaillant au service et dans l'ombre de la puissance publique au niveau local* »²³² au fur et à mesure que le Grand Lyon monte en compétences. Dans un article publié en 2007, Rachel Linossier et Florence Menez témoignent ainsi que malgré la contribution de l'agence au développement urbain et à l'émergence de l'agglomération lyonnaise, celle-ci restera assignée à un certain « *confinement dans un rôle d'étude et d'observatoire, quelque peu à l'écart de la mise en œuvre concrète des orientations des politiques urbaines, alors même que l'intercommunalité gagne en capacité d'action* »²³³. Si elle ne peut plus s'affirmer comme auparavant sur des missions opérationnelles, elle va en revanche affirmer son rôle de précurseur et de creuset d'expertise (Linossier, Menez, 2007) par la production d'études stratégiques et d'observation dont les collectivités vont s'inspirer pour penser leurs politiques publiques.

Outre l'affirmation de leur rôle d'observatrice du territoire, les agences vont également s'affirmer à travers le développement des projets d'agglomération qui trouvent écho dans les lois de la fin des années 1990 et qui vont marquer la poursuite de la territorialisation²³⁴ des politiques publiques engagée par l'Etat. En particulier, la loi Chevènement promulguée en 1999, a eu des impacts significatifs sur le rôle des agences dans la planification et le développement territorial. Elle contribue notamment à définir une agglomération et à créer les EPCI. Avant elle, plusieurs séries de lois avaient contribué à préfigurer la montée de l'intercommunalité qui va conforter le rôle d'appui technique des agences d'urbanisme pour accompagner les territoires dans leur construction intercommunale et pour assurer la cohérence de leurs politiques d'aménagement²³⁵.

de l'ingénierie et des technologies, dans l'évolution des cadres de l'action territoriale et dans le rôle montant des collectivités territoriales » (Roux, Feyt, 2011 : 11)

²³² Linossier, R. Menez, F. (2007). « L'Agence d'urbanisme de Lyon : avant-garde et creuset d'expertise pour une politique urbaine stratégique », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 2 | p.68

²³³ *Ibid.*, p.58

²³⁴ La territorialisation consiste en « un transfert orchestré des politiques publiques de l'Etat aux collectivités locales, ou en la mise en application par l'Etat lui-même de ses politiques sur le territoire (Ménard, 2002, cité par Denieul, 2008 : 125)

²³⁵ Ainsi, l'éditorial du rapport d'activités de 1998-1999 de l'AUAT déclare : « *Après la Loi d'Orientation Foncière, les agences ont en effet, su s'adapter aux Lois de Décentralisation de 1982 et sur l'intercommunalité de 1983 et 1992. Elles ont su aussi faire évoluer leurs discours, après avoir participé à l'autocritique des « trente*

Le 13 décembre 2000, la Loi de Solidarité et de Renouvellement Urbain (SRU) est promulguée, avec pour ambition de simplifier une organisation territoriale par chevauchement qui menait à une certaine incohérence dans les documents d'urbanisme. L'objectif de la loi était alors d'organiser la solidarité intercommunale en harmonisant les politiques publiques, notamment de l'habitat, des transports et du foncier. Elle institue alors les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) et les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) prenant le relais des précédents SDAU et POS. A Toulouse comme ailleurs, les agences vont ainsi participer à l'élaboration de ces nouveaux documents d'urbanisme dans le cadre de ces mutations où « *l'urbanisme réglementaire laisse place à un urbanisme de projet* »²³⁶.

La loi SRU est considérée comme la loi la plus marquante pour les agences d'urbanisme depuis la Loi d'Orientation Foncière de 1967, avec la reconnaissance de leur rôle dans le Code de l'urbanisme²³⁷. Avec cette deuxième naissance juridique, l'heure est à l'affirmation et la confirmation de leur place. D'ailleurs, en guise d'autre preuve que les liens entre les agences et les collectivités locales se resserrèrent à cette époque figure l'attribution d'une place et de pouvoirs aux élus (représentants les collectivités membres : communes, Départements, Région) dans les conseils d'administration des agences à la fin des années 1990²³⁸.

En somme, les années 1980-2000 marquent une époque d'affirmation des agences d'urbanisme dans leur mission d'accompagnement des collectivités par leur rôle d'expertise et de conseil. La décentralisation leur a d'abord donné l'occasion de renforcer leur ancrage local en étant plus nombreuses sur le territoire et en élargissant leur périmètre d'intervention. Loin de considérer la maturation des services techniques des collectivités comme une menace à leur existence, les agences d'urbanisme ont, au contraire, su s'adapter en réaffirmant leur rôle d'observatrices aguerries du territoire, se traduisant par la naissance et la multiplication d'observatoires sectoriels dédiés à la production de connaissances locales. Les différentes lois dédiées à la cause intercommunale dans les années 1990 leur ont aussi donné l'opportunité d'incarner des alliées essentielles dans la construction d'un dialogue et d'instances intercommunales.

L'ensemble de ces lois ont donc permis de réaffirmer le rôle des agences comme contributrices précieuses et reconnues à la production d'études et d'observation des territoires, impliquées

glorieuses » et se sont progressivement imposées comme de précieux outils de diagnostic, de prospective et de planification urbaine dans les grandes agglomérations françaises. » (AUAT, Rapport d'activités 1998-1999).

²³⁶ Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat. p.36

²³⁷ « *Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'Etat et les établissements publics ou autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion et d'études appelés " agences d'urbanisme " . Ces agences ont notamment pour mission de suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques. Elles peuvent prendre la forme d'association ou de groupement d'intérêt public » Code de l'Urbanisme, Article L.121-3*

²³⁸ A l'AUTAT, ce tournant dans le positionnement institutionnel de l'agence a lieu en 2000, avec l'intégration de la communauté d'agglomération du Grand Toulouse, la Région, et les trois syndicats d'agglomération (SMEAT, SMTC et SIEANAT) dans le conseil d'administration.

dans la mise en cohérence des différents documents d'urbanisme et des politiques sectorielles. Au sein des agences, elles ont contribué à élargir les champs de compétences et à modifier en profondeur les pratiques professionnelles des urbanistes et autres techniciens engagés dans la mise en œuvre d'études urbaines. L'organisation en interne évolue, avec la constitution d'équipes de praticiens autour de thématiques d'intervention communes (mobilités, habitat etc.) : « *ce n'est plus la qualification professionnelle qui les définit au sein de l'organisation, mais le pôle d'activités auquel ils appartiennent* »²³⁹. Les postes à responsabilité se multiplient avec l'apparition de « référents » ayant une vue d'ensemble sur les études menées (directeur d'études, pilotes...). Ces grandes lois qui ont marqué l'histoire de l'urbanisme en France ont largement impacté l'évolution des agences d'urbanisme, tant dans leurs missions que dans leur organisation interne. A travers ces tournants législatifs, elles ont su montrer leur capacité d'adaptation et affirmer leur rôle solide sur la scène politico-technique locale.

1.1.3. Se renouveler (2000 à aujourd'hui)

*« A l'heure où les agglomérations françaises s'apprentent à exercer de nouvelles compétences [...], à l'heure où l'Etat dans la continuité du mouvement engagé s'apprête à publier le décret sur les nouveaux Contrats d'Agglomération et à ouvrir l'Acte II de la Décentralisation, à l'heure où le Parlement boucle le débat sur la future Loi SRU sur la solidarité et le renouvellement urbain, force est de constater que les bases d'une refondation du partenariat local sont posées et qu'elles concernent autant les organisations institutionnelles que les méthodes de travail et les outils techniques »*²⁴⁰

A l'orée des années 2000, les agences d'urbanisme posaient déjà les bases d'un nécessaire renouvellement de leurs méthodes de travail à l'heure où les évolutions institutionnelles bouleversaient leur gouvernance, leur organisation interne et leurs échelles d'intervention. C'est effectivement à cette époque que les territoires d'observation des agences s'élargissent à l'échelle de l'aire urbaine. Après l'heure de l'affirmation, confirmée par la reconnaissance des agences d'urbanisme comme des outils d'ingénierie des politiques d'aménagement du territoire par la DATAR en 2001, vient l'heure du renouvellement.

Nous avons déjà évoqué la Loi SRU comme ayant été un bouleversement dans la planification territoriale. Elle va également contribuer à rendre les règles urbaines plus démocratiques (Denieuil, 2008) en introduisant le développement durable et la qualité de vie comme principes fondamentaux dans la planification stratégique des territoires, ce qui ne sera pas sans conséquences sur les pratiques professionnelles des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement. En effet, Yasmine Bendjador nous dit que « *ces nouvelles pratiques professionnelles supposent de lier les études, la production et la gestion* »²⁴¹, et notamment

²³⁹ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, p.271

²⁴⁰ Editorial du rapport d'activités de l'Auat 1999-2000, p.3

²⁴¹ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, p.52

avec les processus de concertation qui exigent de prendre en considération les positions des habitants comme préalables à tout document de planification.

La loi relative à la démocratie de proximité, dite aussi Loi Vaillant, promulguée en 2002, introduit des réformes significatives visant à renforcer la participation citoyenne à l'échelle locale. Face à cette nécessaire intégration de l'habitant dans les affaires publiques, les agences d'urbanisme vont commencer à être sollicitées pour organiser et faciliter des consultations publiques, réunions de quartiers ou autres formes de concertation faisant le lien entre élus et citoyens. Si toutes ne seront pas sollicitées, ou si certaines refuseront de se positionner dans l'univers de la démocratie participative, ces évolutions législatives les mèneront toutefois à collaborer davantage avec les acteurs locaux et les associations dans le cadre de leurs études.

Outre la montée des dispositifs de démocratie participative, les années 2000 seront marquées par une préoccupation majeure pour le développement durable. Déjà, en 1993, les rencontres des agences d'urbanisme à Toulouse interrogeaient l'évolution des pratiques professionnelles des urbanistes dans la perspective du développement durable. La prise en compte des questions environnementales, climatiques et écologiques dans les politiques publiques vont faire l'objet de plusieurs injonctions réglementaires avec notamment l'obligation d'établir des zonages préservant les espaces agricoles et naturels par la loi SRU, ou plus tard, avec les lois Grenelle qui placeront ces enjeux au cœur de leurs réglementations. La Loi Grenelle II (2010) a notamment permis d'accentuer la prise en compte des enjeux environnementaux et de durabilité au sein des agences en les amenant à adapter leurs analyses et leurs recommandations promouvant des politiques d'aménagement plus respectueuses de l'environnement. A titre d'exemple, l'Agence d'Urbanisme de Toulouse a eu la charge de l'élaboration des Agendas 21, programmes d'action intégrant les grands principes du développement durable guidant les collectivités, des communes de Tournefeuille et de Portet-Sur-Garonne au début des années 2010. Au sein des agences donc, l'intégration du développement durable dans les réflexions et les métiers va contribuer à faire évoluer l'organisation interne vers plus de transversalité et d'horizontalité (Bendjador, 2007). Ainsi, le rapport d'activités de l'Auat datant de 2010-2011 indique : *« Dans le droit fil de la loi SRU, l'agence a eu l'occasion d'investir de nouvelles méthodes de travail sur les objectifs du développement durable. Cela s'est notamment traduit ces dernières années par des approches diagnostiques transversales, dynamiques et stratégiques, en réponse aux nouveaux enjeux de la planification territoriale et de programmation urbaine. Dans ce cadre, les agendas 21 ont constitué cette année, un nouveau saut de compétence pour l'agence, au croisement des méthodes de travail dites « remontantes » et d'un mode de gouvernance de l'action publique fondée sur le principe de subsidiarité active. »*²⁴²

Un nouveau « saut de compétence » et des méthodes de travail « remontantes ». Précédemment, nous faisons état d'une structuration en pôles pour certaines agences dès les années 1990, traduisant une évolution du schéma organisationnel vers plus de transversalité. Cette

²⁴² AUAT, Rapport d'activités 2010-2011, p.4 (archives)

dynamique se conforte dans les années 2000 avec des métiers qui élargissent leurs champs de compétences et leurs missions. « *Les agences d'urbanisme vont être amenées à recruter des personnes capables d'avoir une vision plus large des territoires. Cela ne se traduit pas spécialement par de nouveaux métiers, mais plutôt par une évolution des pratiques professionnelles [...]* »²⁴³ et « *ces fluctuations mettent en avant un déplacement des fonctions. On demande moins de spécialistes mais davantage de compétences pluridisciplinaires par personne* »²⁴⁴ explique ainsi Yasmine Bendjador. Cette dernière précise dans sa thèse que de nouveaux recrutements surviendront dans les agences dans les années 2000 avec des profils plus ouverts et généralistes. A titre d'exemple, nous aurons l'occasion de développer plus loin les débuts d'une démarche de prospective à partir de 2001 à l'Agence d'Urbanisme de Toulouse ayant motivé la création d'un nouveau poste dédié au développement de réflexions prospectives et à l'organisation de rencontres croisant les expertises pour les nourrir.

En 2014, la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) va renforcer le rôle des agences d'urbanisme en tant qu'actrices clés de la planification et du développement des territoires, et ajoutant au code de l'urbanisme un article soulignant leur rôle d'analyse et de conseil en matière d'urbanisme²⁴⁵. Elle va ainsi amener les agences d'urbanisme à fournir des données, des analyses et des recommandations aux services de l'Etat, aux collectivités et aux acteurs du territoire. Elle reconnaît à la fois le caractère stratégique de leur travail tout en rappelant l'importance de leur mission d'observation pour continuer à nourrir les réflexions construisant les politiques publiques.

A Toulouse, l'intégration de nouvelles compétences en termes de co-construction et de concertation va conforter son assise au travers de nouvelles adhésions (Léoty, 2022 : 40), et son périmètre d'intervention ne va cesser de s'élargir au-delà du bassin toulousain, avec celles de villes moyennes comme Albi (Tarn) ou Foix (Ariège), voire de territoires à grande échelle (SCoT de la Vallée de l'Ariège, de Tarbes-Lourdes Pyrénées...). Leurs territoires d'observation et de projet vont progressivement se confondre avec ceux des aires urbaines, et leurs compétences en matière d'observation et de connaissance du territoire, mais aussi de planification et d'harmonisation des politiques publiques, vont alors s'affirmer au fil des années, confortées par ailleurs par les lois SRU et Grenelle.

²⁴³ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitain : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, p.259

²⁴⁴ Bendjador, Y. (2007). « Les agences d'urbanisme en France métropolitain : des outils évolutifs ? ». Thèse en Géographie, Université François Rabelais, Tours, p.271

²⁴⁵ « « Les agences d'urbanisme, organismes d'étude, de réflexion et de proposition, assurent des missions d'observation, d'analyse et de prospective sur les évolutions urbaines, architecturales, économiques, sociales et environnementales. Elles contribuent à l'information des débats relatifs aux projets d'aménagement et de développement et apportent leur concours aux actions de coopération et d'expérimentation engagées par les collectivités territoriales, leurs groupements et l'Etat. Elles sont consultées pour l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme, pour l'élaboration des programmes locaux de l'habitat et pour la mise en œuvre des plans de déplacements urbains et des plans locaux de déplacements » Code de l'urbanisme, Article L. 300-4

En plus d'un renouvellement des pratiques professionnelles dans la production d'études pour les partenaires, la mission d'observation va également évoluer avec la structuration d'observatoires partenariaux dès 2007 à l'AUAT. Concrètement, cela revient à associer davantage les partenaires techniques et les élus à la valorisation des études produites, voire à l'orientation des sujets d'observation par la création de comités techniques dédiés. Compte tenu des situations qui « bousculent l'approche de l'espace » (Ecrément, 2004 : 26), les agences s'éloignent des normes disciplinaires et s'ouvrent davantage à l'extérieur, tant dans les partenariats que dans les thématiques étudiées et les méthodes de travail. Les évolutions technologiques vont également contribuer à faire évoluer la stratégie de communication des agences pour valoriser leurs travaux et faire de la « vulgarisation » de proximité, auprès du réseau local, toujours dans l'optique de produire et de diffuser la connaissance au plus grand nombre.

Aujourd'hui, cette nécessité d'adaptation aux enjeux croissants (écologiques, citoyens...) est encore au cœur des préoccupations des agences. Ainsi en témoigne la déclaration faite dans le rapport d'activités de l'AUAT de 2021 annonçant un projet d'agence qui « *s'appuie sur des nouveaux fondamentaux en écho avec les besoins exprimés par les territoires que nous accompagnons, mais aussi sur nos convictions : intégrer l'urgence climatique, renforcer le fonctionnement de proximité dans les territoires, intégrer les habitants au projet, favoriser les complémentarités et les coopérations, répondre à la complexité* »²⁴⁶. La loi Climat et Résilience promulguée cette année-là engage encore plus les agences d'urbanisme dans leur renouvellement de pratiques en les mettant face à des enjeux ambitieux de transition écologique, avec notamment le Zéro Artificialisation Nette, ou en mettant les enjeux énergétiques au cœur de leurs principes. En conséquence, les agences d'urbanisme s'organisent pour monter en compétences sur ces enjeux et pouvoir les intégrer dans leur mission d'observation, de prospective, ou leurs documents d'urbanisme. Nous verrons plus loin la manière dont les agences ont fait évoluer leurs thématiques d'observation, leurs compétences voire leurs métiers au regard de ces enjeux liés à la transition écologique et à la sobriété qui s'imposent. Retenons simplement que les problématiques écologiques donnent lieu à un « nouveau paradigme pour les métiers portant sur l'urbain » et à un « nouveau référentiel pour l'action sans remise en cause fondamentale du fonctionnement de ses schèmes d'entendement »²⁴⁷. On développe donc de nouveaux outils d'action, on repense les zonages et les réglementations. Surtout, les métiers en interne évoluent et s'ouvrent à de nouveaux savoirs : les enjeux écologiques ne transforment pas fondamentalement l'action publique mais ils transparaissent dans chacun de ses champs sectoriels.

Au sein des agences, les lois et les actions associées à ces enjeux ne sont pas sans conséquences. L'exemple de l'agence de Toulouse est révélateur : la promulgation de la Loi Climat et Résilience a occasionné de nombreux changements au sein de la structure. D'abord, la création

²⁴⁶ AUAT, Rapport d'activités 2021, Editorial, p.1

²⁴⁷ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.112

d'un observatoire partenarial dédié au foncier dès 2021 a permis à l'agence de se positionner sur cet enjeu de taille en vue des objectifs de réduction et d'arrêt total de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers à l'horizon 2050. Les enjeux sont tels qu'en 2022, le pôle planification s'est scindé en deux avec la création d'une équipe dédiée spécifiquement à la question foncière (identification de zones au potentiel de densification, référents fonciers auprès des élus dans les exercices de planification...). Outre le foncier, la question énergétique au cœur de la loi a suscité un besoin de monter en compétence dans le domaine et de renouveler les métiers en interne. Ainsi, en 2022, un énergéticien a été recruté dans les équipes de l'AUAT, de même qu'en 2023, une formation en interne a permis d'acculturer l'ensemble des praticiens volontaires à la réglementation énergétique. Autre exemple notoire : pour alimenter les réflexions stratégiques des collectivités sur les objectifs de décarbonation annoncés par la loi, l'agence s'est engagée dans un exercice inédit de prospective dédiée à la décarbonation des mobilités sur le territoire toulousain à l'horizon 2050. Composée de spécialistes sur les questions de mobilité, d'énergie ou encore de modes de vie, la démarche a vocation à privilégier la transversalité et l'ouverture de la scène d'experts (de multiples disciplines et univers, dont la sphère associative et la société civile font partie) pour réfléchir à des trajectoires de décarbonation possible pour le territoire toulousain.

En somme, les agences d'urbanisme sont des outils souples, capables de s'adapter aux évolutions réglementaires et aux enjeux contemporains. Aujourd'hui, les équipes des agences sont composites, croisent les disciplines, les sensibilités et les trajectoires professionnelles pour répondre aux besoins des acteurs de territoire. Comme le disait déjà l'ancien directeur de l'agence d'urbanisme de Brest en 2004, Marc Wiel, « *être urbaniste aujourd'hui est un nouveau métier, qui permet de porter à maturation, l'aptitude au changement sans renoncer à la transparence* »²⁴⁸.

Ainsi, les grandes périodes de l'urbanisme en France ont largement imprégné l'évolution des agences d'urbanisme qui ont su au fil des années montrer leur capacité d'adaptation et affirmer leur rôle solide sur la scène politico-technique locale. Leur histoire, largement abordée ici à partir de l'exemple de l'agence toulousaine, ou de celui de Lyon dans une moindre mesure, est aussi celle d'une action publique urbaine qui se structure autour d'acteurs et d'outils qui n'ont cessé de se multiplier depuis la fin des années 1960. Dans son ouvrage dédié aux agences d'urbanisme publié en 2004, Bernard Ecrément déclarait qu'elles étaient engagées dans une quête d'identité permanente soulignant « *la permanence d'une insécurité existentielle qui perdure tout au long de ces quarante années* »²⁴⁹ (aujourd'hui, nous parlerions plutôt d'une cinquantaine d'années). C'est peut-être cette insécurité existentielle qui leur permet une certaine souplesse génétique (Fontalirand, 2004) et qui leur a permis de s'adapter sans cesse au rythme des lois et des évolutions institutionnelles. Bernard Ecrément évalue ainsi l'évolution des missions des agences à travers leur trois piliers fondateurs : l'espace d'abord, avec un périmètre

²⁴⁸ Wiel, M. dans Ecrément, B. (2004). *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.122

²⁴⁹ Ecrément, B. (2004). *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.14

d'études des agences qui leur est propre et qui s'est de tout temps adapté aux contextes législatifs et locaux ; le temps, ensuite, où les agences se doivent d'être garantes d'une vision à long terme, loin des temporalités politiques ou économiques ; la pluridisciplinarité, enfin, pour approcher et analyser le mieux possible une réalité complexe en développant de nouveaux partenariats et en sortant des méthodes standardisées. *« Cette trilogie a tous les attributs d'une utopie concrète, c'est-à-dire d'un ailleurs et demain, d'une posture intellectuelle distante par rapport à l'action quotidienne dispersée et enracinée dans des territoires imbriqués, complexes et instables »*²⁵⁰.

Depuis leur création à la fin des années 1960, les agences d'urbanisme n'ont cessé de chercher à garder un certain équilibre tandis que leurs missions, leurs sources de financement, leurs échelles et thématiques d'intervention et leurs équipes ne cessaient de muer au gré des contextes. Si leurs premières années ont surtout été consacrées au défi de « planifier » le territoire et de soutenir les collectivités dans leur développement, elles ont vu au fil des décennies leurs missions s'élargir, les rendant indispensables à la construction intercommunale locale, à l'animation du débat local ou encore à l'appropriation de nouvelles compétences et nouveaux dispositifs insufflés d'en haut aux collectivités. Le fait qu'elles se soient, à différents degrés certes, positionnées sur les enjeux de développement durable ou sur les questions énergétiques ou foncières aujourd'hui n'a rien d'anodin ni d'étrange : elles sont toujours portées par leur mission d'accompagnement des politiques publiques. En suivant de près l'évolution des lois les encadrant, elles adaptent sans cesse leurs missions, leurs métiers et leurs méthodes pour répondre aux besoins des acteurs de territoire. Quitte à bouleverser leur organisation interne, créer ou déconstruire des pôles, intégrer de nouvelles disciplines, expérimenter des démarches et des méthodes, prendre des risques, malgré tout, d'être déstabilisées par ces contextes législatifs mouvants. C'est ce que nous nous proposons d'approfondir à présent, en nous intéressant à la manière dont les contextes environnants ont eu un impact sur les pratiques d'observation des agences au fil des années, tant dans les thématiques qui les ont préoccupées que dans leurs méthodes et leurs échelles d'observation.

1.2. L'évolution des thématiques et des échelles d'observation au gré des contextes

1.2.1. Des contextes qui imprègnent les thématiques d'observation

A quoi donc s'intéressent les agences d'urbanisme à travers leurs dispositifs d'observation territoriale ? Au début de nos travaux, nous expliquions que leurs observatoires répondent traditionnellement à des logiques sectorielles, un fonctionnement qui permet de leur consacrer des praticiens experts, facilitant ainsi la réception de l'information par les partenaires. Parmi les thématiques « classiques » des observatoires des agences, on retrouve historiquement l'habitat, les transports et l'économie. Ainsi, à Lille, les observatoires de l'habitat et du transport sont les deux premiers créés en 1971 et à Lyon, l'observatoire du logement est créé en 1979, un an après la naissance de l'agence. Ces dispositifs servaient bien souvent de bibliothèques de

²⁵⁰ *Ibid.*, p.24

ressources utiles à des projets urbains ou des politiques publiques comme peut en témoigner l'engagement de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse dans les premières études du réseau de transports en site propre dans les années 1970, incluant la proposition de première ligne du métro, de Mirail à Jolimont (un tracé inauguré en 1993). Côté habitat, le rapport d'activités de 1983 montre que la mise à disposition de données sur le logement permettait d'alimenter les réflexions sur les politiques du logement dans l'agglomération. Outre l'entrée thématique, des observatoires pouvaient aussi s'appliquer à des périmètres spécifiques, comme le montre l'exemple de l'observatoire du centre-ville de Toulouse, créé dans le milieu des années 1990, qui élaborait des fiches thématiques variées sur l'accessibilité, le rayonnement économique, ou encore la question des flux piétons.

Dans leur rôle d'éclaireurs, les agences d'urbanisme ont à cœur d'être attentives aux phénomènes émergents et aux enjeux qui préoccupent les acteurs des territoires, qu'ils soient institutionnels et politiques, privés ou de la société civile. L'émergence des problématiques environnementales et de la notion de durabilité dans le domaine de l'urbanisme et de l'aménagement au cours des années 1980-1990 a par exemple suscité la création des premiers observatoires dédiés à ces questions. En 1991, l'Observatoire de l'Environnement de l'Agence d'Urbanisme de la Région Lyonnaise est créé, de même en 1996 pour l'Agence de Toulouse. Ces observatoires répondaient à un besoin montant de suivre et d'analyser les impacts environnementaux des projets d'aménagement, accéléré par la Loi sur l'eau et les milieux aquatiques en 1992 qui en a fait une obligation réglementaire. Plus tard, la loi Barnier de 1995 a renforcé la dimension environnementale dans la planification territoriale, et les lois Grenelle de 2009 et 2010 les pratiques des métiers de l'urbain, observateurs comme concepteurs (Tribout, 2015).

A Toulouse par exemple, le tournant des années 2000 constitue pour l'agence un véritable travail de repositionnement avec des évolutions législatives et réglementaires significatives. Jusqu'alors « *outil de mutualisation des connaissances et de savoir-faire au service de l'intercommunalité* », l'AUAT se voit ainsi de plus en plus devenir un « *outil partagé d'animation des politiques publiques* » qui l'appelle à accompagner les collectivités membres de l'agglomération toulousaine, notamment dans une « *vision commune des enjeux de développement durable* »²⁵¹. En effet, à l'heure où les agglomérations françaises se voient doter de nouvelles compétences, la fin des années 1990 marque une attention grandissante aux enjeux environnementaux, climatiques et écologiques avec l'insertion de la notion de développement durable dans les documents réglementaires de l'AUAT²⁵². La loi SRU vient entériner cette rupture avec l'étalement urbain et l'urbanisme fonctionnel, et des injonctions à la prise en compte des questions environnementales apparaissent dans les politiques publiques, dont les lois Grenelle sont l'incarnation à la fin des années 2000.

²⁵¹ AUAT, Rapport d'activités 1999-2000 (archives)

²⁵² Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat, 123p.

Ainsi, au détour des années 2000 et 2010, les agences d'urbanisme élargissent leurs compétences et leurs modes de faire avec l'accompagnement des collectivités dans l'intégration des enjeux de développement durable dans leurs documents d'urbanisme, et la montée des processus de concertation et d'élaboration collective. A titre d'exemple, en 2014, l'AUTAT accompagnera la commune de Portet-sur-Garonne dans l'élaboration de son Agenda 21, avec notamment la mise en place d'ateliers de concertation réunissant élus, partenaires techniques et habitants. Plus tôt, en 2009, l'Agence avait accompagné la commune de Tournefeuille sur la même mission, et avait conduit des ateliers thématiques auprès d'habitants pour recueillir leurs points de vue sur les quatre grands objectifs du document relatif au changement climatique ou encore à la biodiversité. Des fiches-actions avaient ainsi pu être réalisées à partir de leurs propositions. L'agence de Lyon a elle aussi accompagné des collectivités dans l'élaboration de leur Agenda 21, y compris au-delà des frontières nationales : elle a ainsi accompagné les équipes municipales de la Ville de Ouagadougou au Burkina Faso en 2007 dans l'élaboration de leur propre Agenda. Les lois Grenelle, à l'orée des années 2010, ont donc permis d'ancrer les questions de développement durable et de transition écologique dans les travaux des agences.

Avec la Loi Climat et Résilience et de son Zéro Artificialisation Nette en 2021, les agences furent d'ailleurs identifiées comme des outils d'ingénierie territoriale essentielles pour les collectivités dans le suivi du rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers pour atteindre les objectifs fixés à 2030 et 2050. Entre autres choses, la Loi Climat et Résilience rend obligatoire la création d'Observatoires de l'Habitat et du Foncier (OHF) pour les collectivités disposant d'un PLH ou d'un PLUiH, afin d'évaluer les démarches de planification et la politique locale de l'habitat, et pour doter les collectivités de moyens pour maîtriser leurs ressources foncières. En tant qu'outils d'ingénierie agiles, les agences d'urbanisme et les Etablissements Publics Fonciers voient ainsi leur rôle renforcé par la loi dans l'accompagnement des collectivités pour la mise en place de ces observatoires. Ainsi, à Grenoble, l'AURG a accompagné en 2006 la mise en place de l'observatoire foncier partenarial de l'Isère qu'elle coordonne aujourd'hui aux côtés de la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER). Ce dispositif permet de suivre la consommation foncière du département à l'aide d'indicateurs croisés et d'outils cartographiques. A Saint-Nazaire, l'ADDRN a monté un observatoire du foncier, de l'habitat et économique, et à Saint-Etienne, l'Epures compte déjà depuis une dizaine d'années un observatoire des marchés fonciers de la Loire. Quant à Toulouse, l'agence d'urbanisme a fait le choix de créer un observatoire partenarial du foncier en 2021, et de créer un pôle d'experts dédiés au sein de ses équipes. Elle a également été sollicitée par le Syndicat Mixte du SCoT de la Vallée de l'Ariège pour l'accompagner dans la préfiguration d'un observatoire dédié au foncier et à l'habitat tel que prévu par la loi. Il s'agit donc là d'un positionnement émergent pour les agences d'urbanisme voguant, à leur habitude, au gré de l'évolution des lois et des obligations qui incombent aux collectivités qu'elles accompagnent. Certaines vont même des outils attendus pour aider à l'appropriation des enjeux du Zéro Artificialisation Nette et à la définition d'orientations

stratégiques par les collectivités, en développant des outils pédagogiques comme le Play-Zan²⁵³ à l'Agence de Toulouse (AUAT) ou le compteur ZAN à celle de Saint-Nazaire (ADDRN).

La prise de conscience généralisée des incertitudes qui nous guettent, la présumée accélération des transitions et la superposition de crises (écologiques, économiques, sociales...) encouragent la modernisation des dispositifs d'observation et, surtout, l'élargissement de leurs attributions. Ainsi en témoigne la montée des observatoires dédiés aux situations sociales en difficulté : l'observatoire du sans-abrisme ou le Nouvel Observatoire Urbain et Social de l'agence de Clermont-Ferrand sont devenus de véritables socles de ressources, notamment pour le contrat de ville de Clermont-Auvergne Métropole depuis 2017.

De même, la montée de l'observation dédiée aux modes de vie est significative : s'ils étaient jusqu'alors abordés en filigrane des études portées par les observatoires thématiques, dans le courant des années 2010, les agences d'urbanisme initient de plus en plus d'études d'observation qui leur sont entièrement dédiés. S'il ne s'agit pas toujours d'une observation dans le cadre d'un observatoire ad hoc – en réalité, ce cas est plutôt rare à l'exception de Mod/Us à Toulouse²⁵⁴, bien qu'on retrouve le terme de « modes de vie » dans des observatoires à Bordeaux ou à Brest – l'observation des modes de vie prend forme au sein des équipes constituées en « pôles » (exemple : le pôle « Société et modes de vie » à Angers) ou en « ateliers » (exemple : l'atelier « Habitat et modes de vie » à Marseille). Il est également de plus en plus courant de trouver des chargés d'études ou de projets spécialisés dans la thématique « modes de vie » : on le retrouve ainsi dans les organigrammes d'agences comme Bordeaux, Pau-Bayonne, à Toulon, à Rennes ou encore à Toulouse.

Ainsi, les champs d'observation des agences suivent le cours des mutations urbaines, législatives et sociétales. Qu'il s'agisse des problématiques environnementales, sociales ou relatives aux modes de vie, ces mutations entraînent la nécessité d'un travail en transversalité dans les pratiques d'observation des agences d'urbanisme. A l'image des autres métiers relatifs à l'urbanisme et l'aménagement, les agences d'urbanisme tâchent de suivre le fil des transitions à l'œuvre, plus ou moins rapides et saisissables. Elles s'adaptent aux grands enjeux : *« l'observation, qu'elle soit de mission ou en réseau, revêt cette capacité de pouvoir investir localement des champs en devenant dans lesquels les acteurs locaux ont besoin d'une connaissance voire d'une vision »*²⁵⁵. Les observatoires et les services des agences ont de tout temps évolué en miroir des mutations sociétales et territoriales. Leur souplesse dans les pratiques d'observation et leur capacité à se saisir de problématiques nouvelles, ou priorisées dans le champ des politiques publiques, leur permet d'asseoir leur place dans le panel des observateurs du territoire. A l'heure où les sociétés se caractérisent par une urbanisation

²⁵³ Le Play-Zan est un outil d'animation pédagogique pour appréhender les enjeux de sobriété foncière conçu par l'AUT ; le compteur ZAN de l'ADDRN est un outil opérationnel qui permet de mesurer les impacts des projets en phase de programmation sur la base de critères variés.

²⁵⁴ Nous reviendrons dans le détail sur le dispositif « Modes de vie et usages » de Toulouse dans le chapitre suivant

²⁵⁵ Roux, E., Feyt, G. (2011). Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux. DATAR, La Documentation Française, pp.23-24

généralisée, une hypermobilité et s'articulent permanence à une multiplicité de choix de lieux et de pratiques, sur quelles échelles les agences observent ?

1.2.2. Changement d'échelles : du microscope au télescope

En filigrane de l'évolution du paysage législatif français, les territoires d'intervention et d'observation des agences n'ont cessé de s'élargir. La décentralisation avait déjà entraîné une accélération du nombre d'adhésions des collectivités aux agences d'urbanisme constituées en association Loi 1901. Nouvelles héritières de compétences qui revenaient jusqu'alors à l'Etat, les municipalités attendaient des agences un soutien technique dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, et pour pallier les manques en attendant que des services techniques s'organisent. Au début, les agences se replient donc sur le périmètre des collectivités locales pour jouer un rôle de « *substitution des appareils techniques, insuffisants à cette époque dans la plupart des collectivités locales* »²⁵⁶ nous explique Bernard Ecrément, ancien président de l'agence d'urbanisme de Rouen.

Plus tard, le développement de l'échelle intercommunale a contribué à de nouvelles adhésions pour les agences, qui avaient cultivé un rôle d'intermédiaire dans le dialogue entre les collectivités bien avant que le paysage législatif ne change. Celui-ci n'a cessé de muter depuis, et de superposer les couches d'action publique, administratives et d'observation. Dans ce contexte, les agences ont eu à faire des choix pour mener une observation cohérente sur des échelles pertinentes dans le temps, avec l'ambition d'être suffisamment larges pour englober des territoires adhérents toujours plus lointains, et pouvoir à la fois être capables de les observer. Cet élargissement de leur périmètre d'intervention et d'observation survient aussi au moment où l'Etat se désengage des agences d'urbanisme et où les services techniques des intercommunalités mûrent et deviennent de plus en plus en capacité d'assumer leurs missions. Elargir le périmètre est en quelque sorte une condition de survie pour les agences.

²⁵⁶ Ecrément, B. (2004). *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.8

Née en 1972, l'agence d'urbanisme de Toulouse compte 78 membres, dont certains sont situés à plus d'une heure de la métropole. Ainsi, malgré un périmètre d'observation fixé à celui de l'aire d'attraction de Toulouse, ses missions l'amènent à travailler en terres ariégeoises, tarnaises ou encore dans la région de Tarbes et Lourdes, bien au-delà des périmètres administratifs donc.

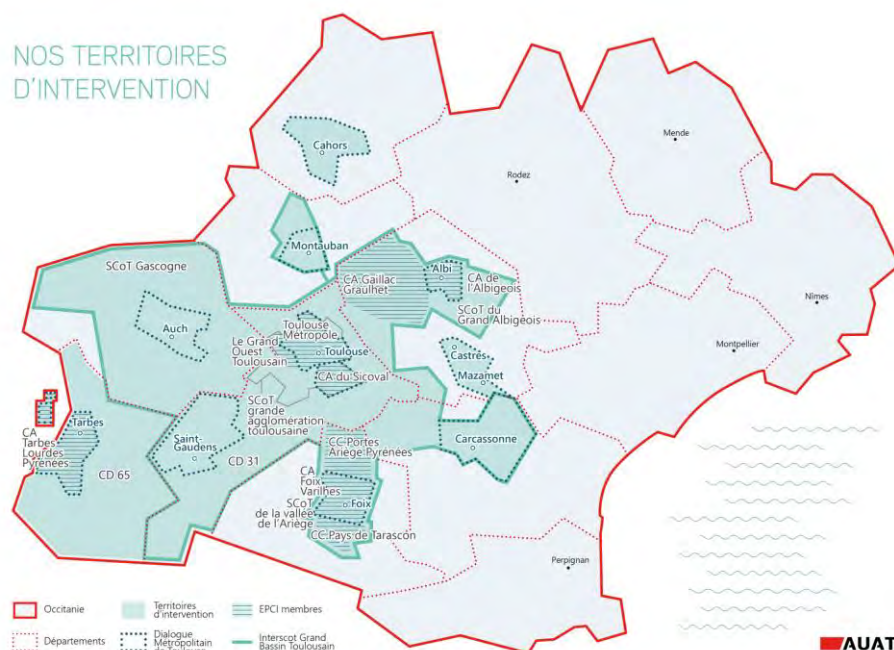


Figure 14: Carte des territoires d'intervention de l'AUAT (AUAT, 2024)

Or, plus l'échelle est grande, plus les données sont nombreuses et difficiles à recouper, et plus le détail des informations s'amenuise. Aujourd'hui, les échelles d'observation utilisées par les observatoires des agences ne correspondent souvent plus au périmètre géographique de leurs adhérents. L'absence d'agences de proximité peut renforcer le phénomène d'adhésion de territoires lointains, et provoquer des discontinuités entre territoires membres comme en témoigne le cas de l'Agence de Toulouse. En 1972, l'Agence comptait parmi ses membres 18 communes autour de Toulouse. Au fur et à mesure des années et des évolutions administratives et territoriales, l'Agence a gagné des collectivités membres dans des territoires toujours plus lointains. L'extension progressive de ses territoires d'intervention se lit d'ailleurs à travers ses noms qui ont évolué au fil des ans : d'abord Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine en 1972, elle s'est ensuite nommée Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire Toulouse Aire Urbaine, pour prendre le nom d'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine à partir de 2016.

« Certaines agences, comme l'AUAT, ont étendu leurs territoires d'intervention ce qui a élargi de facto leur champs et échelles d'observation. C'est très positif : l'AUAT a maintenant une expertise à la grande échelle de la « plaque métropolitaine » et de ses enjeux. Dans un

*monde incertain, cela aidera les différentes collectivités à mieux comprendre ce qu'il se passe. »*²⁵⁷

Cette « aire métropolitaine », justement, est un périmètre propre à l'AUAT : il évolue au fur et à mesure des adhésions des territoires qui dépassent le périmètre de l'aire d'attraction de Toulouse. Ainsi, l'agence toulousaine compte parmi ses membres des territoires comme Albi, Foix ou encore Tarbes et Lourdes. En plus de ses adhérents, l'agence peut être amenée à dialoguer avec des territoires éloignés comme dans le cadre du Dialogue Métropolitain, une démarche de coopération lancée en 2013 qui a pour objectif de faire dialoguer Toulouse Métropole avec les intercommunalités de son rayonnement métropolitain, situées parfois à plus d'une heure de la Métropole. Pour autant, si les études correspondent au territoire d'adhésion des membres de l'agence, le périmètre d'observation des observatoires, lui, est plus resserré. Historiquement, les observatoires des agences, à l'exception de ceux spécifiques à des périmètres liés à des documents de planification ou des actions spécifiques, exploitaient les données à l'échelle de l'agglomération, puis à partir de la fin des années 1990 à celle de l'aire urbaine. En 1996, le premier projet d'agence appelait ainsi à une « *rénovation profonde des observatoires existants* » et s'en étaient suivies « *des modifications substantielles des contenus des dossiers, une homogénéisation des formes de restitution [...] et une extension progressive du périmètre étudié à l'aire urbaine* »²⁵⁸. Depuis 2020, l'INSEE a pris la décision de changer sa nomenclature des zones urbaines pour mieux saisir les évolutions récentes des territoires, en particulier liées aux déplacements domicile-travail : de l'aire urbaine, nous sommes passés à l'aire d'attraction. Pour les observatoires de l'Agence de Toulouse, cela revient donc à travailler à l'échelle de 527 communes au lieu de 452 précédemment.

Ailleurs qu'à Toulouse, les agences ont poursuivi la même trajectoire, élargissant leurs périmètres aux confins des territoires de proximité, voire au-delà. En filigrane des évolutions législatives, elles ont aussi changé de nom pour l'accorder à leur périmètre XXL. C'est ainsi que l'Agence d'Urbanisme pour le développement de l'Agglomération Lyonnaise (AUDA) s'est renommée UrbaLyon pour Agence d'Urbanisme de Lyon en 2007, avant de changer à nouveau d'appellation (tout en gardant l'acronyme UrbaLyon) pour Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise en 2015. Son président de l'époque, Michel Le Faou, disait alors dans un article des Echos faisant état de cette évolution de patronyme : « *Lorsque les agences ont été créées, elles travaillaient dans un premier temps sur le territoire de la ville centre, puis de l'agglomération [...]. Aujourd'hui, on est obligé de tenir compte de ce qui se passe à une échelle plus grande, métropolitaine, et de la grande Région Rhône-Alpes Auvergne. D'où la nécessité de structurer, d'organiser nos outils en tenant compte des territoires qui peuvent paraître un peu moins urbains.* »²⁵⁹.

²⁵⁷ AUAT (2022). « Marie-Christine Jaillet : « Les agences d'urbanisme doivent ouvrir de nouvelles scènes d'échange » ». [En ligne]

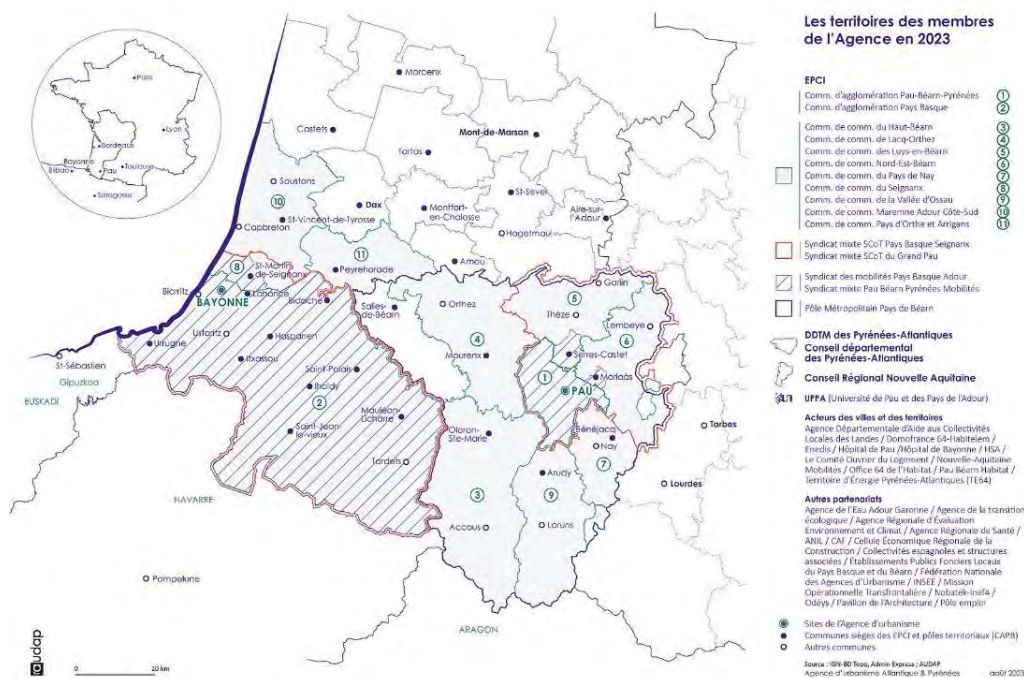
²⁵⁸ AUAT, Rapport d'activités 2005-2006 (archives)

²⁵⁹ Charbonnier, V. (Octobre 2015). « Changement d'aire à l'agence d'urbanisme ». *Les Echos* [En ligne], voir annexe n°16

Créée en 1978, l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise couvre aujourd'hui un territoire d'intervention d'environ 100km² et compte 52 membres à vocation d'intérêt général (collectivités, Etat, syndicats mixtes, chambres consulaires...). Malgré la présence de l'agence d'urbanisme de Saint-Etienne (Epures) à proximité, son périmètre d'observation couvre ce qu'elle appelle le « carré métropolitain », comprenant les agglomérations de Saint-Etienne ou encore de Bourg-en-Bresse.



Figure 15 : Carte des territoires d'intervention d'UrbaLyon (UrbaLyon, 2023)



La particularité de l'agence d'urbanisme Pyrénées Atlantique tient au fait qu'elle dispose de deux sites pour ses bureaux, à Pau et à Bayonne. Les équipes peuvent ainsi travailler sur un périmètre d'intervention élargi, avec une trentaine de collectivités et organismes membres, et couvrant un territoire de plus de 600 communes.

Figure 16 : Carte des territoires d'intervention de l'AUDAP (AUDAP, 2024)

Passer d'une échelle de la ville ou de l'agglomération à l'aire urbaine et enfin à celle d'attraction ne renvoie ni aux mêmes objets, ni aux mêmes modalités d'observation. Cet élargissement du périmètre d'observation, avec une augmentation significative des territoires adhérents pour lesquels les agences produisent des études techniques et de l'observation, contribue aussi à limiter la pratique du terrain. *« On était sur des échelles d'intervention qui étaient la rue, le quartier, la commune. Mais la grande échelle, c'était la commune déjà. Donc, je pense qu'il y avait une forme de proximité qui renvoyait un peu plus naturellement aux méthodes qualitatives. Et puis on a la donnée qui est montée de plus en plus »*²⁶⁰ expliquait ainsi un directeur d'agence. Elle est en effet devenue moins essentielle du fait des progrès technologiques et par l'accès facilité à des images de terrain via le satellite, nous allons y revenir.

Également, les études peuvent parfois se situer loin de la ville où siège l'agence et concerner des territoires élargis : on ne raisonne plus tant à l'échelle du quartier qu'à celle de la commune voire de l'intercommunalité (et plus encore). Dans l'exercice des documents de planification notamment, il peut subsister des pratiques de terrain en phase de diagnostic mais davantage dans la perspective d'aller à la rencontre des acteurs techniques et politiques sur place que d'observer des phénomènes à l'œil nu ou de récolter de l'information. Si des praticiens continuent de se rendre régulièrement sur les territoires d'étude, particulièrement dans le cadre de l'élaboration de documents de planification, il s'agit le plus souvent de réunions avec les partenaires et de mises au point techniques. Finalement, ils pratiquent assez peu le territoire dans une perspective d'observation de phénomènes, de formes urbaines, de paysage ou de vie sociale.

Là est la règle, mais demeurent les exceptions : des praticiens rencontrés, peu nombreux, font de la pratique de terrain une obligation à chacune de leurs études, pour recenser, capter la dynamique des lieux, mettre des images sur des chiffres et parfois des mots, illustrer des rapports par la photographie ou à minima, en faire des outils de rappel à posteriori de quelques observations spontanées. Outre les questions d'échelles se posent aussi la question des outils d'observation au regard des évolutions technologiques, mais pas uniquement : comment les agences observaient hier, et aujourd'hui ? Par quels outils et quelles méthodes ?

²⁶⁰ Entretien n°29, Décembre 2022

1.3. L'évolution des méthodes d'observation dans les agences au gré des progrès techniques

1.3.1. Du recueil de terrain...

L'observation dans les agences d'urbanisme s'est donc historiquement focalisée sur des thématiques fortement liées aux éléments territoriaux qui en caractérisent les formes et les dynamiques : l'habitat, les transports, les emplois, les populations etc. Alors qu'aujourd'hui, les données quantitatives faciles d'accès sont disponibles en quantité massive, qu'en était-il avant l'arrivée des moyens informatiques et des *données massives* ? A partir de quoi se construisait l'observation locale à l'orée des années 1970 et 1980 ? Quelles différences avec aujourd'hui ? Quels facteurs, quelles innovations, quels contextes législatifs ou politiques ont contribué à faire évoluer les techniques, les outils et les échelles d'observation des agences ? Quelle place, *in fine*, pour les méthodes qualitatives et immersives dans les pratiques d'observation ? Pour témoigner des évolutions des « manières d'observer » les territoires, nous nous appuyons sur le témoignage d'anciens et d'actuels praticiens²⁶¹, principalement de l'agence de Toulouse, pour faire le récit d'une évolution des techniques d'observation des agences d'urbanisme en général.

Dans les premières années de l'AUAT, la quantité de données territoriales était moindre et l'accès plus difficile qu'aujourd'hui. « *On n'avait pas de données* »²⁶². Ainsi le résume simplement un praticien des premières années de l'Agence. A vrai dire, les données existaient mais il fallait nouer des partenariats pour y accéder, et démarrer l'analyse territoriale sur des pages encore presque vierges. Les organismes produisant de la statistique et des éléments quantitatifs comme l'INSEE, les services fiscaux ou l'URSSAF par exemple étaient là des pourvoyeurs essentiels d'informations sur le territoire. Très vite, les équipes ont su s'approprier ces ressources, les faire parler et les mettre au profit des travaux techniques pour lesquels elles étaient missionnées. S'il venait à manquer des informations, ce qui était souvent le cas sur des échelles aussi fines et localisées, les praticiens de l'Agence complétaient.

*« Il y a tout ce travail-là un peu sur la donnée en quelque sorte mais très quantitative pour le coup, qui était vraiment nécessaire à ce moment-là. Il y avait aussi des travaux qui ont été faits avec le Ministère de l'Équipement, avec l'URSSAF, pour récupérer tout l'emploi des entreprises, on s'en servait beaucoup pour les études transports par exemple [...]. Il fallait redresser, il fallait compléter, donc on a fait des enquêtes complémentaires. »*²⁶³

Quand l'information manquait, ou paraissait incomplète, le recueil à la source apparaissait incontournable. D'après les témoignages des praticiens de l'époque, se rendre sur le terrain pour récolter le plus d'informations possibles, et pallier les « trous dans la raquette » était une pratique usuelle : « *Je me rappelle les premières études que j'ai faites, c'était de saisir toutes*

²⁶¹ Voir la liste complète des entretiens menés à l'annexe 23

²⁶² Entretien n°27, Novembre 2022

²⁶³ *Ibid.*

les taxes d'habitation de Toulouse sur cartes perforées. Alors on remplissait une armoire entière de bacs avec des cartes perforées qu'on passait ensuite dans des machines à trous pour faire du traitement »²⁶⁴. Ces méthodes de travail profondément empiriques qui prévalaient à l'époque rendent compte du caractère précieux des données, dont l'accès était une affaire de temps, de ténacité, et de réseau. Un travail besogneux, certes, mais qui évoque des souvenirs nostalgiques dans les discours de ceux qui ont arpenté les rues, sollicité les acteurs, amassé les informations pour les traduire sur de multiples supports disparus des armoires dans les bureaux aujourd'hui.

Ces méthodes de récolte valaient aussi pour le traitement des données : bien avant les traitements automatiques par Excel, les données quantitatives étaient extraites au moyen des trieuses du Centre universitaire de Calcul toulousain (le CICT), à l'Université Paul Sabatier, à partir de cartes perforées et transcrites sur des listings. Papier calque ou millimétré, rapidograph Rotring, trames, étaient les outils usuels des dessinateurs de l'époque pour élaborer des graphiques. Les cartes produites étaient le fruit d'un travail manuel : elles faisaient apparaître les données sous forme de gradation de couleurs ou de motifs apposés aux cartes par des trames autocollantes découpées au stylet selon les contours des périmètres territoriaux.

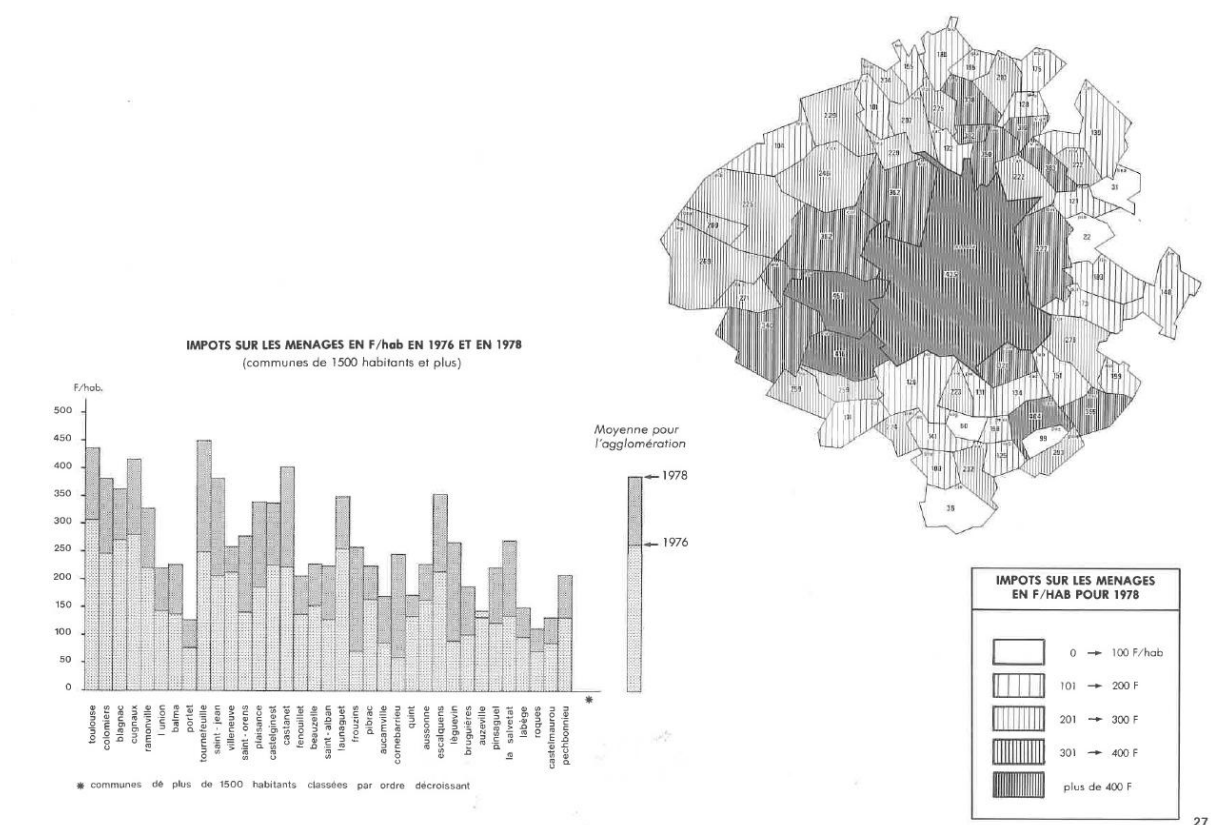


Figure 17: Exemple de graphique et de carte de l'Atlas économique de l'agglomération toulousaine (AUAT, 1979)

²⁶⁴ Entretien n°27, Novembre 2022

Ainsi, même si les informations recherchées étaient quantitatives, la pratique du terrain par le praticien, son dialogue auprès d'acteurs ressources du territoire, ses observations fines pour accumuler de la connaissance, toutes ces approches le liaient au territoire d'enquête et aux enquêtés. « *C'était assez naturel parce qu'on n'avait pas de données, donc longtemps l'Agence, quand on faisait les enquêtes centre-ville, c'étaient les enquêtes piétons, on se postait au feu rouge et on regardait combien il y en avait qui traversaient, qui passaient. Et en fait, en recherchant du quantitatif, forcément, il y avait une perception du qualitatif, même si elle n'était pas capitalisée, formalisée, elle était quand même un peu là.* »²⁶⁵. Compter le nombre de piétons qui traversent à un endroit précis dans le cadre des enquêtes piétons ou converser avec des travailleurs sociaux de centres d'hébergement pour récolter des informations sur le profil des bénéficiaires, sont des exemples de pratiques usuelles de l'époque qui relevaient éminemment de l'approche qualitative, et ce même si le traitement des informations était d'ordre quantitatif. Les conversations, les observations *in situ* même si elles ne prenaient pas la forme de verbatims ou de photographies dans les rapports, imprégnaient toutefois les résultats d'enquête et les analyses rendues aux commanditaires.

1.3.2. ...à l'ère du big et de l'open data

Avec l'arrivée des équipements informatiques tout d'abord, puis leurs évolutions en des outils numériques performants aussi bien pour le traitement statistique que cartographique, le terrain est devenu plus rare dans les pratiques professionnelles des agences. Par-là, nous ne disons pas qu'il a totalement disparu, mais qu'il est beaucoup plus ponctuel aujourd'hui et pratiqué par une partie des praticiens principalement mobilisés sur des projets urbains ou, plus rarement, sur des documents de planification.

On retrouve ainsi à travers l'exemple toulousain, au fil de la lecture des rapports d'activités de l'agence, l'évolution et la modernisation progressive des outils techniques, avec la constitution d'un pôle Ressources Urbaines en 1995 (qui aujourd'hui trouve son équivalent dans le pôle Données structurées de l'AUT), faisant office de « *catalyseur de l'information stratégique comme porteur du système d'informations géographiques de l'agence* »²⁶⁶. Ces évolutions technologiques ont permis la transition des dossiers corpulents amassant des quantités de feuilles et de données chiffrées de l'INSEE à des fichiers informatiques facilitant la transmission et le traitement. Et encore, il faudra compter du temps entre la modernisation des équipements et leur appropriation effective par les personnels qui, d'après les témoignages, ont persisté plus ou moins longtemps dans une sorte de pratique intermédiaire entre les pratiques manuelles d'antan et celles informatiques à apprivoiser.

Avec le développement des outils informatiques permettant un accès facilité à la donnée statistique, c'est tout un contexte de rationalisation du chiffre et de l'indicateur qui s'épanouit alors. D'autant que ces progrès technologiques permettent non seulement un accès facilité à la donnée, mais aussi à sa production : l'INSEE n'est plus l'organe détenant le monopole de la

²⁶⁵ Entretien n°29, décembre 2022

²⁶⁶ AUT, Rapport d'activités 1998-1999 (archives)

production et de l'analyse de la donnée permettant l'appréhension de la société et des territoires selon des périmètres et des effets de catégorisation socio-spatiale. Le développement des outils informatiques et leur appropriation par les techniciens ont contribué à la sectorisation et au traitement thématique de l'information territoriale (Roux, Feyt, 2011), aussi bien qu'à l'émergence des dispositifs locaux d'observation dans les années 1990 que l'on décrivait précédemment.

« Il y eut un peu l'essor du chiffre sur les vingt dernières années qui a fait qu'il y a eu une spécialisation beaucoup plus accrue sur la data, la donnée, et petit à petit on a eu un peu moins de temps en fait en jours d'activités à consacrer sur des méthodes plus poussées »²⁶⁷

Cette libération de la donnée, désormais massive et plus aisément accessible, a beaucoup contribué au retrait des pratiques de terrain dans les pratiques professionnelles des agences d'urbanisme, et dans les métiers de l'urbain en général. De nouvelles compétences vont ainsi émerger et s'imposer dans ces univers professionnels, autour de la recherche, du croisement, de l'analyse voire de la production de la *data*. La croyance que le chiffre est vrai, neutre et incontestable (Ogien, 1995, 2007, 2020) l'a fait s'ériger en argument scientifique et technique redoutable qui s'impose dans l'ordinaire des urbanistes, comme de l'action publique. Les nouvelles technologies et la progression du numérique ont contribué à massifier le nombre d'acteurs produisant de la donnée et de canaux permettant leur transmission. A l'heure du big data, où un grand nombre de données sur les territoires sont accessibles gratuitement (ou par le biais de partenariats fructueux), à quoi bon faire du terrain pour obtenir les mêmes informations ? Pourquoi faire le tour des bailleurs pour connaître le profil socio-économique de leurs résidents si tout peut être cumulé, envoyé et analysé en moins de temps ? Si, en théorie, la montée du chiffre n'empêche pas la valorisation en parallèle d'autres formats de données (discours, images...), en réalité, la production de résultats rapides, reproductibles et comparatifs que permet la statistique en a fait la « machine à observer » privilégiée dans les agences d'urbanisme. Bien loin des productions monographiques ou sociologiques, le chiffre a l'avantage de donner à voir une réalité facilement appropriable, et répond aux exigences d'efficacité des savoirs techniques contemporains. Il a l'avantage de l'efficacité : le format des publications présentant les « chiffres clés » pour décrire des dynamiques territoriales sont d'ailleurs courant parmi leurs travaux d'observation.

Au-delà des logiciels d'analyse statistique, ce sont aussi les outils cartographiques qui se développent. On en retrouve trace par exemple dans le rapport d'activités de 1995-1996 de l'AUT où, face au constat que « *l'observation de phénomènes urbains devient plus complexe* », l'agence préconise « *la recherche d'indicateurs pertinents* » et de trouver « *la bonne échelle* » et des « *nouvelles méthodes de travail* »²⁶⁸. Ces objectifs se traduisent en suivant par l'usage de techniques telles que les Systèmes d'Information Géographique (SIG)

²⁶⁷ Entretien n°1, Juillet 2021

²⁶⁸ AUT, Rapport d'activités 1995-1996 (archives)

ou l'interprétation des images satellitaires. On lit d'ailleurs deux ans après dans le rapport d'activités de 1998 une annonce de formation pour les équipes aux outils SIG et bureautiques.

Si l'open data a contribué à rendre moins indispensable le terrain pour amasser de la donnée, elle a pu amener les agences d'urbanisme à questionner leur rôle en tant qu'actrices de l'observation territoriale. Leur plus-value reste certes celle de savoir croiser ces données brutes aux territoires, de leur donner corps en les spatialisant et en les articulant, il n'empêche que cette libération des données n'a pas été sans conséquences sur leur positionnement. C'est notamment pour faire face à cette massification et cette libération des données que l'agence de Toulouse a cherché à réaffirmer sa légitimité par d'autres canaux et d'autres champs de compétences, dont l'observation qualitative de phénomènes complexes et peu saisissables par les chiffres est un fragment comme en témoigne cet extrait d'entretien avec un praticien de l'AUAT : « *On a acquis une vraie expertise agence et une reconnaissance par rapport à ça. Et puis, il y a eu le moment de l'open data, où l'Agence a eu un peu peur aussi. Finalement, nous, on est reconnus pour la donnée, mais si tout le monde a accès à la donnée, c'est quoi notre valeur ajoutée ? Donc là il y a eu une vraie crainte de ça, avec des stratégies un peu différentes. Et je pense que la question du retour des approches qualitatives, il date de cette période-là, avec le début de l'open data, donc il y a maxi dix ans quoi.* »²⁶⁹.

Ainsi, deux logiques semblent cohabiter dans les manières d'observer le territoire aujourd'hui dans les agences d'urbanisme. D'un côté, l'incontestable privilège du chiffre et de l'indicateur pour interpréter les phénomènes territoriaux et nourrir les études et les stratégies des collectivités. D'un autre, une appétence renouvelée pour des méthodes d'enquête qualitative qui cherchent à expliquer et à compléter ce que les données ne révèlent pas ou ne parviennent pas à dire. L'exemple toulousain témoigne d'une volonté aujourd'hui de développer, aux côtés des traditionnels traitements statistiques et cartographiques, l'exploitation de données qualitatives pour fournir des éléments d'explication aux tendances que les chiffres expriment, et pour donner l'opportunité aux études de révéler des faits que les chiffres ne peuvent exprimer.

Malgré cette tendance que nous qualifierons d'encore « timide » dans les agences, l'usage dominant des statistiques perdure, et on pourrait même dire qu'il est entretenu voire encouragé par de récentes directives de l'Etat. Nous citions précédemment l'exemple de la Loi Climat et Résilience qui oblige les collectivités – et les acteurs de l'observation territoriale en filigrane – à systématiser un traitement de l'observation foncière et à privilégier un « urbanisme de tableur Excel » pour reprendre les mots d'Éric Charmes²⁷⁰. A Toulouse, à Grenoble, Saint-Etienne et dans d'autres agences, cette observation mathématisée et cette idéalisation du chiffre comme argument pour la planification territoriale n'est pas sans susciter des controverses, tant du côté des universitaires que des techniciens. Ainsi, malgré la reconnaissance de son insuffisance pour exprimer les réalités des phénomènes qui s'expriment dans les territoires, l'observation quantitative demeure un outil privilégié des politiques publiques. Dans ce contexte, les agences

²⁶⁹ Entretien n°29, Décembre 2022

²⁷⁰ Charmes, E. (17 avril 2023) « Avec le ZAN, l'Etat promeut un urbanisme de tableaux Excel » dans *Le courrier des maires* [En ligne]

d'urbanisme cherchent à cultiver la complémentarité des approches : à la fois manier les chiffres, ce qui est largement ancré et reconnu chez elle, et en même temps, développer des méthodes d'observation plus qualitatives et immersives, pour éclairer les zones d'ombre laissées par l'observation quantitative.

Ainsi, l'exemple de l'agence toulousaine nous en apprend davantage sur l'évolution des outils d'observation dans les agences d'urbanisme en général. Depuis des métiers engagés à temps plein dans le recueil et le traitement de données parfois difficiles d'accès à l'ère de la donnée massive, où tout praticien peut aller piocher dans une bibliothèque d'informations en libre accès selon ses besoins pour l'étude à mener, les temps ont changé. Ces évolutions ne sont pas sans conséquences dans le rapport que les praticiens entretiennent aux territoires et aux objets d'observation : désormais, la connaissance est souvent produite à distance, par le fruit d'une manipulation des indicateurs et par des opérations complexes de croisement et d'interprétation de données en grande quantité.

Les changements de pratiques des observations révèlent la complexité des évolutions techniques et sociétales et de leurs interactions (Roux, Feyt, 2011). Les progrès techniques et informatiques qui ont permis aux données quantitatives massives d'être constituées et de circuler plus aisément, et à la géomatique de s'imposer dans les pratiques d'observation territoriale, combinés à l'élargissement des échelles d'observation, expliquent qu'aujourd'hui les techniciens des agences travaillent davantage en « chambre » qu'auparavant. Le terrain demeure toutefois nécessaire lorsque les informations sont difficiles à capter, ou qu'elles nécessitent d'être vérifiées.

L'histoire de cette évolution des pratiques d'observation a mis en évidence l'importance des contextes qui la conditionnent : progrès technologiques, évolutions législatives et des conditions de travail, élargissement des partenariats... Ce récit des pratiques méthodologiques nous permet de mieux comprendre comment ils ont permis aux méthodes quantitatives de s'imposer dans les agences, où l'on est passé d'une inévitable pratique de terrain pour accéder à l'information, à la prise de recul pour avoir une vue d'ensemble face à la quantité massive de données. Ce regard dans le passé nous aura aussi appris que les méthodes qualitatives auprès d'habitants ne sont pas le terrain de jeu privilégié des agences d'urbanisme. Même la pratique de terrain des praticiens que nous évoquions cherchait principalement à cumuler des effectifs et des éléments quantitatifs pour apprécier des phénomènes ou des usages. Se pose alors la question de savoir par quels questionnements les méthodes qualitatives ont-elles fait leur entrée dans les agences d'urbanisme ? Quels contextes les y ont menés ? Quelle voie méthodologique ont-elles choisi d'expérimenter alors ?

2. Evolution dans les missions et l'approche méthodologique du sociologue dans les agences

Dans un rapport publié par le CERTU en 2010, le sociologue et praticien Bruno Voisin de l'agence d'urbanisme de Lyon, décrivait le rôle ponctuel, expérimental et souvent militant d'un sociologue missionné pour accompagner des projets d'aménagement, et se faire l'intermédiaire entre le concepteur et les destinataires du projet. Il expliquait ainsi que, dans les années 1970, la maîtrise d'ouvrage sollicitait le sociologue lorsqu'elle « *se trouvait dépourvue d'objectifs* », et qu'elle souhaitait « *sortir des chemins battus et réaliser des projets dont les habitants pourraient être co-auteurs* ».

Regarder de près quelles missions ont particulièrement mobilisé les sociologues dans les agences d'urbanisme dans leurs premières années nous apprend beaucoup du lien entre contextes spécifiques et sortie des sentiers battus méthodologiques des métiers de l'urbain. Dans cette partie, nous prendrons essentiellement appui sur les exemples toulousains et lyonnais pour témoigner de ces évolutions en précisant les contextes et les modalités de ces premières études ayant mobilisé des méthodes qualitatives auprès d'habitants et d'usagers.

Si nous choisissons volontairement de rester « dans le passé » pour resituer l'apparition de l'approche qualitative et de ses méthodes dans les agences, nous nous intéresserons plus loin à leurs usages actuels des méthodes qualitatives. C'est donc par l'étude des archives des agences d'urbanisme de Toulouse et de Lyon que nous sommes parvenue à catégoriser les contextes historiques qui ont contribué à leur émergence. Le premier, est relatif à l'aménagement des villes en pleine expansion dans les années 1970 et 1980, avec un véritable besoin des collectivités de penser leurs espaces publics et collectifs et leurs équipements. Le deuxième, est relatif aux politiques de réhabilitation des quartiers anciens ou d'habitat sociaux qui ont motivé la réalisation d'études s'intéressant à la vie sociale des lieux et aux représentations des habitants concernés par de telles interventions. Le troisième contexte est en réalité multiple, mais cible des catégories de populations spécifiques, généralement peu ou mal connues des services de l'Etat, pour orienter ses actions. Dans le cas toulousain notamment, la question de l'accueil des gens du voyage dans l'agglomération a particulièrement marqué les travaux de l'agence durant des décennies, dans un contexte d'émergence de ces questions à l'échelle nationale. Enfin, nous reprendrons appui sur l'histoire de la politique de la ville pour comprendre comment ses évolutions ont joué un rôle important sur le lien qu'entretenaient les agences d'urbanisme aux habitants et sur leurs méthodes d'observation et de production de connaissances.

2.1. L'entrée des méthodes qualitatives et de terrain dans les agences

2.1.1. Observation des usages pour penser les projets d'aménagement

Longtemps, les sciences sociales et celles de l'ingénierie se sont regardées avec méfiance, les deux se reprochant un décalage entre ce qui est pensé d'une part et ce qui est pratiqué sur le terrain d'autre part. Les ingénieurs et architectes privilégiaient une vision « par les plans », misaient sur l'efficacité de l'architecture et la rigueur de la planification pour organiser les territoires, et les sociétés y évoluant. La beauté du geste, du dessin du lieu, était primordiale, et prévalait souvent sur les dynamiques sociales et les usages existants ou potentiels. Le « mythe de l'architecte », qui vaut finalement pour tous les technocrates de l'urbain, fut souvent cité dans les entretiens pour décrire cette focalisation sur les éléments matériels, le dur, les murs, en prêtant une attention mineure, ou inexistante, aux usages et aux individus vivant à l'intérieur. Malgré la ténacité du mythe, les années 1970 sont marquées par le bouleversement des postures hiérarchisantes et par des revendications de plus d'horizontalité, dans les universités, les entreprises, la société. Mai 68 aura beau être lui-même mythifié dans les discours, il aura sans aucun doute contribué à « changer la donne » dans la manière de penser la ville, mais aussi de la percevoir. Les œillères sur les maux urbains ne pourront plus retrouver leur opacité d'antan. A cette même période la place de la sociologie s'est renforcée dans les universités. En particulier, la sociologie urbaine développée tout au long du 20^e siècle par l'Ecole de Chicago et qui fait honneur aux méthodes ethnographiques (l'observation participante, l'entretien biographique etc.) infuse les enseignements dispensés dans les universités mais aussi les écoles d'architecture.

A la fin des années 1970 et au début des années 1980, l'idée que la ville ne pouvait être produite ou aménagée sans prendre en considération la vie sociale qui s'y déroulait avait infusé dans les sphères techniques comme les politiques locales. Avec la décentralisation, les agences se sont largement engagées auprès des collectivités locales pour les aider à assumer les nouvelles responsabilités qui leur incombaient en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Malgré la chute brutale du budget de l'Etat à cette époque, les agences continuaient de percevoir les subventions du Fond Social Urbain (FSU)²⁷¹, dédié notamment aux actions sur les espaces publics ou les équipements²⁷² et sur les quartiers nouveaux. En accord avec ces sollicitations montantes d'études particulières pour les communes et à l'heure où l'on perçoit « *l'émergence d'approches qui privilégient l'association des habitants au processus d'étude* », la dimension habitante va devenir « *la base même de la définition de certaines études* »²⁷³.

A Toulouse, les premiers dossiers de la sociologue recrutée en 1978 porteront ainsi sur les espaces publics et la perception qu'en avaient les habitants. A titre d'exemple, en 1979, la Ville

²⁷¹ Le Fonds Social Urbain (FSU) s'appelait le Fonds d'Aménagement Urbain avant 1984, et il était géré par l'Etat. Suite au transfert de compétences en matière d'urbanisme, le FSU ne peut financer que les « opérations relevant de la solidarité nationale à l'égard des quartiers affectés par de graves déséquilibres sociaux » (David, J. (2001). *Politique de la ville : chronologie* » [En ligne]

²⁷² Comme les opérations Banlieue 99 ou « Ville plus sûre »

²⁷³ AUAT, Rapport d'activités 1983-1984, p.16 (archives)

de Ramonville, au Sud de Toulouse, est interpellée par des parents d'élèves sur le risque d'accidents autour des structures scolaires, et sollicite l'AUAT pour réaliser une étude fine des pratiques des habitants dans leurs quartiers. Ce travail fut décliné en quatre phases, dont la première consistait notamment à réaliser des observations directes des pratiques d'utilisation d'espaces collectifs, pour construire, en deuxième phase, une « carte des problèmes » et enfin, pouvoir déboucher sur une proposition de programmation. La sociologue, nouvellement arrivée, a alors combiné plusieurs méthodes qualitatives pour parvenir à une série de préconisations à l'intention de la municipalité. Y compris en rencontrant des enfants et des jeunes ramonvillois pour recueillir leurs perceptions de leur ville et de ses équipements, par l'écrit et par le dessin. Le rapport d'activités de l'Agence de 1978 témoigne alors d'une reconnaissance de l'apport des méthodes qualitatives dans la production de connaissances essentielles à la compréhension des espaces collectifs : *« cette nouvelle approche sociologique, qui essaie de prendre en compte les besoins des usagers à travers leurs pratiques actuelles des espaces collectifs (rues, places ,trottoirs, sorties d'écoles etc.) a intéressé d'autres communes qui ont participé à plusieurs réunions organisées par l'AUAT »*²⁷⁴.

²⁷⁴ AUAT, Rapport d'activités 1977-1978 (archives)

le terrain de foot devrait ~~aussi~~ être plus grand, et plus aventureux. Terrain de foot ou rugby : estrades, ou gradins, abris pour les spectateurs.
Béatrice 15ans

- Il devrait y avoir un centre sportif et de loisir comme la ramée à Toulouse. Florine 14ans

Je désirerais une piste routière avec de signalisation et un terrain pour jouer. j'aimerais avoir un petit chien, le faire promener de temps en temps. je voudrais un plongeur de trois mètres et un patageoir pour s'abaisser. Valérie 14ans

Il faudrait surtout une patinoire. Françoise 15ans 1/2

une piste de skate board qui pourrait servir de piste de patin à roulettes. Isabelle 15ans

j'aimerais des pistes cyclables sur les coteaux pour faire du vélo avec des pompes pour se rafraîchir. j'aimerais que la piscine possède un plongeon avec + d'espace vert. Nathalie 14ans

Il faudrait un club d'équitation réservé à toutes classes sociales. Isabelle 15ans

Nous aimerions bien qu'à Ramonville il y est une piste de skate parce sur les trottoirs et dans la rue ce n'est pas pratique et c'est dangereux et dans le gymnase il n'y a pas assez de ~~chaises~~ matériel. Franck 12ans

et surtout une piste de skate avec le nom des enfants qui ont fait dans la rue il va finir par y avoir des accidents. Thierry 15 ans 1/2

je trouve qu'il manque un terrain de cross et de triaP. Hélène 14ans 1/2

Figure 18: Souhaits d'enfants, composition extraite de l' "Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville" (AUAT, 1979)

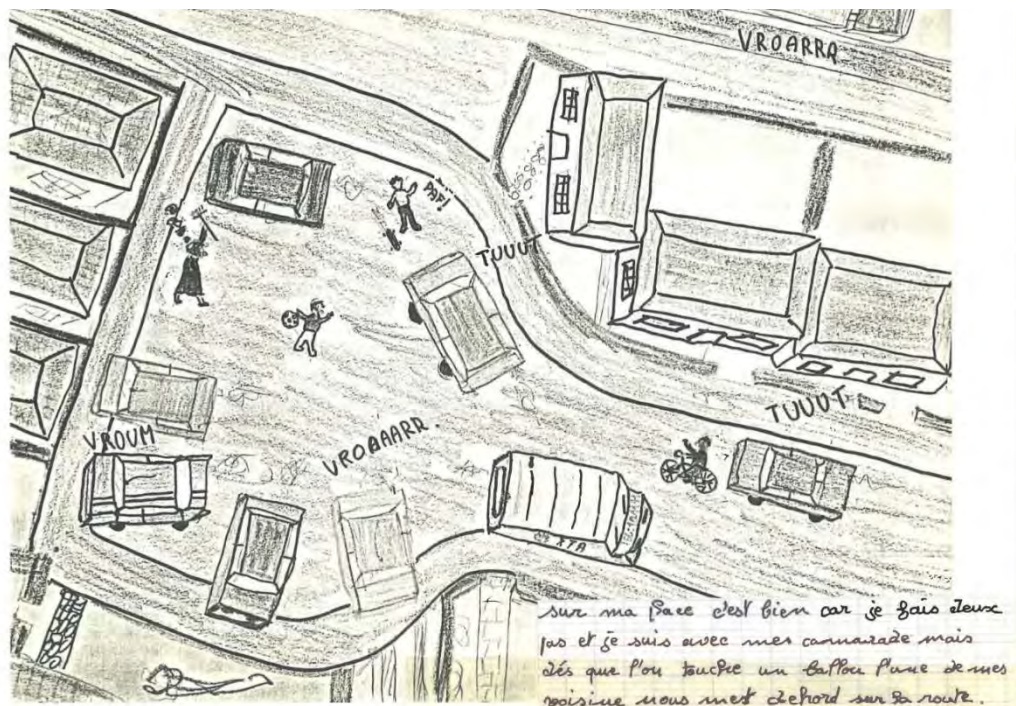


Figure 19 : Dessin d'enfant extrait de l'Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville" (AUAT, 1979)

En 1981, c'est au tour de la commune de Blagnac de mandater l'AUT pour mieux connaître les loisirs des jeunes de 10 à 15 ans dans le cadre de l'opération banlieue-pilote. A nouveau, des questionnaires (avec des questions ouvertes enclenchant le dialogue) sont passés sur le terrain auprès du public concerné, des observations sont également réalisées *in situ* pour repérer les lieux de regroupement et ainsi réaliser une « cartographie des lieux informels de rencontres des jeunes ». Plus tard encore, en 1985, une enquête qualitative sera réalisée dans le cadre d'un projet d'équipement pour le troisième âge dans le quartier Arnaud Bernard à Toulouse. Cette étude, commandée par la Ville de Toulouse, donnera lieu à la passation d'entretiens non-directifs auprès de quinze personnes (tirées au sort selon des critères d'échantillonnage) pour aborder leur vie quotidienne dans leur quartier, leurs relations informelles ou structurées entre habitants, leur usage des équipements actuels et leurs souhaits quant à de nouveaux.

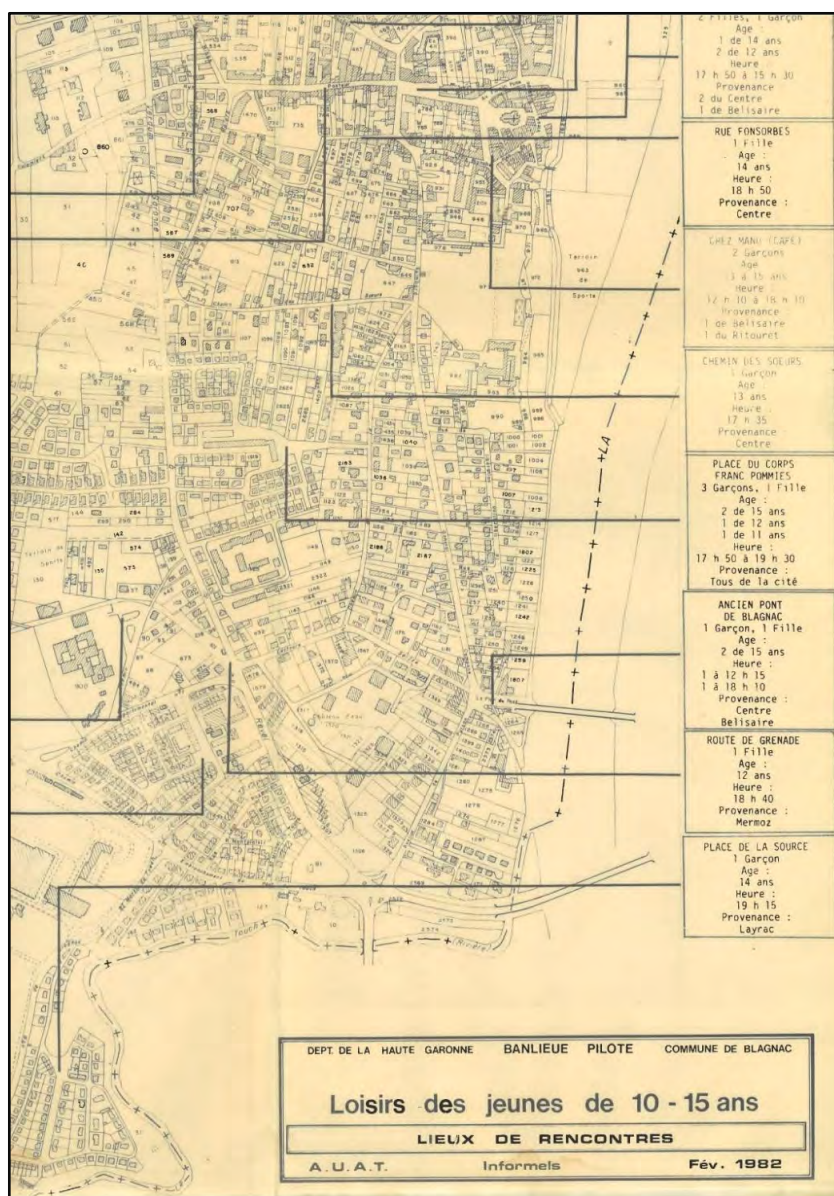


Figure 20 : Cartographie des lieux de rencontres des jeunes de 10-15 ans à Blagnac (AUT, février 1982)

A Lyon, l'agence d'urbanisme se mobilise aussi dans l'observation des usages des espaces extérieurs des collectivités. Si la cartographie et la statistique demeurent des pratiques usuelles héritées de l'Atelier d'urbanisme d'antan, l'écriture de diagnostics approfondis constitue la nouvelle plus-value de l'agence, privilégiant la production de connaissances par l'observation de champs d'analyse diversifiés. Ces changements ne relèvent finalement pas tant du fond que de la forme, avec un passage de formats très oraux et graphiques (cartographiques notamment) à des formats plus conséquents, mettant les mots, la photographie et la parole d'acteurs au cœur de la production. A propos de cette période de transition qui met à l'honneur les spécificités de l'agence, Gilles Bentayou indique dans un article dédié, entre autres, à la transition de l'atelier à l'agence d'urbanisme de Lyon que *« l'autre nouveauté est le recours explicite à l'enquête de terrain : les nouvelles études ne font pas l'économie du contact avec les habitants, les responsables associatifs ou les gestionnaires d'équipements. [...] De plus, au-delà de la mobilisation des méthodes de l'enquête de terrain ou du recours aux productions universitaires, la posture revendiquée par ces études et les procédés narratifs par lesquels elles rendent compte des enquêtes menées ont changé. Plusieurs documents intermédiaires préalables à ces études affichent ainsi leur volonté de « révéler la réalité du fonctionnement d'un quartier », d'« aller de l'apparent au caché », « du phénomène aux causes explicatives ». La plupart témoignent aussi d'un souci de restitution et d'interprétation de la parole recueillie, et tentent de mettre à distance cette parole restituée et celle de l'auteur »*²⁷⁵. Il cite à titre d'exemple le plan de référence de la Guillotière, réalisé en 1982, pour lequel l'agence avait eu recours à l'assistance d'un sociologue de l'Université Lyon 2, ou encore l'étude préalable de Villette qui recyclait une étude de sociologie urbaine portant sur le quartier.

Cette sociologisation du regard porté sur l'urbain (Bentayou, 2007) se perçoit notamment au travers des enquêtes d'usages qui ont marqué les études lyonnaises depuis les années 1990. Celles-ci ont toujours croisé entretiens et micros-trottoirs, observation directe de terrain ou encore photographie pour étudier la vie sociale et les usages propres à des espaces publics dans l'agglomération lyonnaise²⁷⁶.

Ainsi, la mobilisation de méthodes qualitatives dans les agences d'urbanisme a historiquement servi les projets d'aménagement des communes sur leurs espaces publics ou leurs équipements de tous types (scolaires, sportifs, associatifs...). A Toulouse comme à Lyon, ces demandes ont entraîné dès leurs premières années d'existence une observation *in situ* inévitable pour définir les besoins des populations et les enjeux du site et ainsi calibrer les projets. Les méthodes sont alors variées, et obligent généralement l'enquêteur à une présence régulière sur le site, non pas uniquement pour recueillir des paroles d'acteurs, mais aussi pour rendre compte des usages, observer les flux, les personnes et les rythmes des lieux et en rendre compte aux commanditaires par des rapports volumineux, souvent parsemés de photographies, de verbatims ou autres supports graphiques (comme les dessins d'enfants). Cette variété de techniques de recueil

²⁷⁵ Bentayou, G. (2007). « De l' « atelier » à l' « agence » d'urbanisme de Lyon : nouveaux regards sur les quartiers anciens (1961-1963) », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* | 2, p.40-41

²⁷⁶ Nous approfondirons le cas de ces enquêtes plus tard, tant elles nous semblent révélatrices d'une forme d'observation qualitative emblématique de l'Agence d'urbanisme de Lyon.

témoigne d'une relative liberté dans la conduite d'enquête du sociologue d'alors, à priori autonome pour expérimenter et faire remonter les informations de terrain par différents formats.

2.1.2. Observation d'une catégorie de population spécifique pour servir l'action publique

Une autre catégorie de champ d'études éminemment liées à des contextes spécifiques qui vont orienter les travaux des agences concerne l'observation d'une population aux caractéristiques sociales communes et distinctives. Peu ou mal connues par les institutions publiques, ces études sont généralement motivées par la volonté de comprendre les besoins de ces populations, souvent fragiles, et de répondre à leurs problématiques, en général axées sur leurs conditions d'habiter. C'est ainsi qu'à Toulouse, une des premières études recensées ayant eu recours à des méthodes qualitatives s'intéressait aux conditions de logement et d'accès au logement pour les travailleurs immigrés. L'enquête, réalisée en 1976 avec l'appui d'une sociologue de l'Université du Mirail, avait ainsi donné lieu à des entretiens auprès de travailleurs immigrés et à un travail d'observation de l'état de leur logement. A Lyon, une étude relativement similaire s'était intéressée à l'habitat des étrangers à Villeurbanne en 1981, avec là aussi un regard sur les conditions de logement et d'insertion de ces ménages dans plusieurs des quartiers de la ville. L'année suivante, une étude identique eut lieu à Mions dans le quartier des Brosses.

A Toulouse, l'agence a été marquée, à partir des années 1980 et des décennies durant, par une observation spécifique et singulière : celle des populations nomades. La création d'un Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'Accueil des Nomades dans l'Agglomération Toulousaine (SIEANAT) compte certainement parmi l'« une des évolutions les plus marquantes de ses activités »²⁷⁷ pour reprendre les termes du rapport annuel de l'AUT de 1983. Il faut replacer cet intérêt pour les nomades dans son contexte local : ce syndicat fut officiellement créé en 1984 à la suite du constat que des familles de nomades (des tsiganes) tournaient autour de l'agglomération toulousaine, de commune en commune. Les élus des communes concernées, souhaitant maîtriser ces flux insaisissables, et identifier les besoins des gens du voyage avaient sollicité l'appui technique de l'agence. En interne, la sociologue fut alors missionnée pour produire de la connaissance sur ce public, et fédérer les élus autour de pistes pré-opérationnelles. C'est ainsi qu'à partir de 1984, une étude annuelle sera produite pour rendre compte de la situation des populations tsiganes dans l'agglomération, à l'intention de l'Etat et de sa Préfecture. Pour cela, la sociologue, fidèle à ses habitudes professionnelles, a multiplié les visites et les contacts de terrain.

Au-delà du cas toulousain, cette étude s'inscrit dans un contexte national où la question de l'accueil des populations nomades montait. Déjà dès 1969, l'expression « gens du voyage » devint un statut administratif défini et reconnu par la loi, et dans les années 1980, l'Etat poussait les réflexions sur leurs modalités d'accueil dans les territoires. Ces réflexions préalables, auxquelles des études comme celles de l'AUT contribuèrent, donnèrent lieu en 1990 à une loi qui fixa les bases d'une obligation pour les communes de prévoir des aires d'accueil.

²⁷⁷ AUT, Rapport d'activités 1983-1984 (archives)

L'étude de 1984 ne fut pas un cas isolé à l'AUT, et globalement, dans les témoignages recueillis à l'occasion d'entretiens ou lors de discussions informelles auprès de ceux qui ont connu la sociologue de l'époque, tous se souviennent de son investissement dans ces études. Elle passait beaucoup par le terrain et par le lien aux personnes enquêtées. A titre d'exemple, on trouve trace dans les archives d'une étude publiée en 1988 sur les « Modes d'habitat actuels et besoins en habitat des familles tsiganes ». Il s'agissait là d'un diagnostic composé de portraits fins des « clans ethniques » existants : détails du profil, métiers, raisons d'un départ vers tel ou tel lieu de stationnement, temps de présence sur l'agglomération etc. Une entrée par le terrain facilitée par l'aide du comité de coordination pour la promotion sociale de Toulouse à l'époque. Ces études servirent alors à la préconisation d'actions, et à l'identification de secteurs d'accueil sur les terrains de chaque commune. C'est aussi à cette époque que l'Etat lance des financements pour réaliser des aires d'accueil pour les gens du voyage et des aires d'accueil de passage, et positionnera l'AUT dans l'appui au montage des dossiers de subventions. Au départ resserré autour de l'agglomération toulousaine, le syndicat s'est au fil des années agrandi à l'échelle du département, passant d'un Syndicat Intercommunal à un Syndicat Mixte en 2001. Pendant longtemps, la sociologue de l'Agence a continué ses enquêtes auprès des gens du voyage uniquement dans le cadre du Syndicat Intercommunal d'Etudes pour l'accueil des Nomades dans l'Agglomération Toulousaine, et ce jusqu'à ce que le Département reprenne entièrement les compétences en la matière, et que le syndicat soit dissout quelques années plus tard.

Cette mission spécifique dédiée aux nomades, dont les archives nous laissent finalement moins de preuve de la méthodologie employée que les témoignages de celle qui l'a vécue ou de ceux qui s'en souviennent, nous montre encore une fois que la démarche par le terrain et par le contact aux publics observés s'avéra essentielle pour connaître la population, entendre ses besoins et y trouver des solutions dans des cadres législatifs qui évoluaient. Il en fut de même pour les habitants ou les travailleurs immigrés des études toulousaines et lyonnaises : l'approche par l'enquête mobilisant des méthodes qualitatives a permis d'obtenir des informations utiles aux objectifs des études qui n'auraient pu être captées autrement.

2.1.3. Observation de la vie sociale dans les quartiers en réhabilitation

Une dernière catégorie de champs d'études éminemment liés à des contextes spécifiques qui vont orienter les travaux des agences vers l'usage de méthodes qualitatives concerne l'observation de la vie sociale dans les quartiers en réhabilitation dans les années 1980.

Nous avons déjà eu l'occasion de développer les conditions d'avènement des procédures précédant la politique de la ville, qui visaient à améliorer le cadre bâti et la vie sociale des quartiers ciblés par des dispositifs expérimentaux. Conscient d'avoir peu de matière sur les habitants et les pratiques constitutives de la vie sociale de ces territoires d'intervention, l'Etat fut friand à l'époque d'études urbaines mêlant analyse urbaine et sociologique. La circulaire de

1977 instituait alors les procédures Habitat et Vie Sociale²⁷⁸ et indiquait la nécessité d'études préalables s'intéressant en particulier à la dynamique de la vie sociale et aux problèmes sociaux pour « *éclairer sous cet angle les choix de l'opération à réaliser* », et qui « *ne pourr[ont] plus se contenter d'une simple description socio-démographique accompagnée d'annexes statistiques* »²⁷⁹. Elles étaient d'ailleurs des conditions obligatoires pour l'octroi des subventions du Fonds d'aménagement urbain à hauteur de 50% pour les études préalables et 70% pour celles opérationnelles, et ce jusqu'en 1984. Ce sont donc de nouvelles modalités d'action publique qui se créent là, avec une attention obligatoire à la particularité des quartiers concernés par ces opérations de réhabilitation.

La circulaire précisait surtout que ces études devaient être réalisées par des équipes indépendantes, dont les agences d'urbanisme lorsqu'elles étaient présentes sur les territoires²⁸⁰. Après seulement dix ans d'existence, les agences d'urbanisme se voyaient donc légitimées dans leur rôle de production d'études et de réflexions utiles aux politiques publiques locales. Le caractère nouveau et expérimental des procédures HVS, et plus tard des DSQ (Développement Social des Quartiers), en a fait des « *outils formidables* »²⁸¹ pour les collectivités et les agences d'urbanisme afin d'innover dans leurs approches de terrain. A Toulouse comme à Lyon, les agences d'urbanisme optèrent pour le choix de l'enquête mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants pour élaborer leurs études préalables, et pour évaluer l'impact des procédures HVS à posteriori.

A Lyon, c'est notamment par les études liées à la réhabilitation des centres anciens et aux procédures sur les grands ensembles (HVS et DSQ) qu'une « *connaissance qualitative, sociologique, éloignée des métiers « traditionnels » de la rédaction des documents d'urbanisme* »²⁸² va émerger. Dès 1979, soit un an après sa création, l'Agence est ainsi sollicitée pour construire un pré-dossier permettant l'accès au label HVS pour le quartier des Minguettes à Vénissieux. L'approche qualitative était alors souhaitée par le conseil d'administration de l'agence de l'époque qui « *regroupait toute une nouvelle génération d'élus qui souhaitaient rompre avec les logiques des grands aménagements au profit d'une approche plus fine et plus humaine mettant en avant la notion de quartier* »²⁸³. Il était alors question « *d'étudier le fonctionnement social du quartier, notamment la « vie relationnelle et sociale » à travers l'utilisation des équipements collectifs (principalement les besoins et les attentes des ménages et la manière dont ils ont recours aux équipements sociaux, scolaires, médicaux, sportifs, etc.)*

²⁷⁸ Entre 1977 et 1980, on dénombre au total 53 opérations HVS étudiées et 39 lancées officiellement

²⁷⁹ *Ibid.*

²⁸⁰ « *On accordera une grande importance au choix des hommes ou organismes chargés de réaliser une étude préalable ou un plan de référence pour le compte et sous la tutelle directe des élus locaux [...] Lorsqu'une agence d'urbanisme est en place, elle aura vocation à les prendre en charge, sauf à en sous-traiter les parties pour lesquelles sa compétence est insuffisante* » Journal officiel de la République Française, Circulaire du 10 mars 1977, 109^e année, n°58

²⁸¹ Entretien n°31, février 2023

²⁸² Prévot, M., Simard, P. (2008). « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. ». Les Annales de la recherche urbaine, n°104, p.87

²⁸³ Voisin, B. (2011). « Témoignage sur un engagement professionnel aux Minguettes au tournant des années 1979-1981 », p.1

ainsi que la participation des habitants à la vie associative. »²⁸⁴. L'année d'après, elle s'est intéressée au quartier Monmousseau, concerné par un même contexte de réhabilitation urbaine, et dont l'usage de méthodes qualitatives a nourri le diagnostic de fonctionnement social et urbain.

On retrouve un intérêt similaire pour la vie sociale dans les quartiers anciens en réhabilitation dans ces mêmes années à l'agence d'urbanisme de Toulouse. En effet, c'est dans ce contexte d'après 68, où le métier d'urbaniste « *porte le trauma d'un échec et le choc d'une remise en cause fondamentale, celle des grands ensembles et autres ZUP* »²⁸⁵ que vont apparaître les études mobilisant des méthodes qualitatives à l'Agence de Toulouse.

La première date de 1973, soit l'année suivant la création de l'Agence, et s'intéresse à la deuxième tranche du Mirail. L'objectif était « *d'éclairer les mécanismes qui ont abouti à cette distorsion du projet initial* »²⁸⁶ en interrogeant des promoteurs et des commerçants par entretiens, ainsi que des enseignants et des habitants par questionnaires passés à domicile par des enquêteurs. Plus tard, en 1979, à la demande de la Ville de Toulouse, l'Agence mènera une enquête auprès de 115 familles habitant des logements HLM du quartier de Bagatelle, et auprès des enfants des écoles élémentaires. Ce sont également pas moins de 1800 logements que la sociologue et les architectes visiteront pour aussi rendre compte de l'état des logements²⁸⁷.

Les années 1980 verront se multiplier les enquêtes mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants portées par l'agence de Toulouse. La majorité d'entre elles concernaient alors des études préalables ou évaluatives dans le cadre d'opérations urbaines liées aux opérations Habitat et Vie Sociale. C'est ainsi qu'en 1983, l'Auat mobilisera le bureau d'études Médiannes, composé de sociologues, pour émettre une première évaluation sur une soixantaine de logements réhabilités à Bagatelle dans le cadre de la procédure HVS, avec des entretiens auprès d'habitants volontaires, ou à défaut, des conversations informelles auprès de locataires²⁸⁸ pour évaluer ce que la réhabilitation avait pu changer dans leurs rapports à leur logement et à leur territoire de proximité. D'autres études sociologiques qualitatives suivront dans le même esprit, comme celle menée entre 1984 et 1985 sur la dernière phase de rénovation de la Cité Raphaël dans le quartier des Izards à Toulouse. En interrogeant des ménages ayant fait (ou non) une demande de mutation dans la troisième tranche du quartier, les sociologues cherchaient à comprendre les motivations de ces demandes, à explorer la perception des habitants sur la

²⁸⁴ Fatiha Belmessous, « L'émergence du problème des quartiers d'habitat social : une « fenêtre d'opportunité » pour l'Agence d'urbanisme de Lyon ? (1978-1984) », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 2 | 2007, p.51

²⁸⁵ Roman, J. « A.U.A.T. 1989-1992. Les ferveurs d'une transition », p.2

²⁸⁶ *Ibid.*

²⁸⁷ En 1981, une méthodologie similaire avait été appliquée par la même sociologue dans le quartier du Mirail pour recueillir les souhaits et les besoins des habitants en matière d'habitat : « *l'enquête a également permis de donner la parole, en allant chez elles, dans leur milieu, à des personnes qui d'une manière générale ne sont jamais contactées, car isolées ou non constituées en associations ou regroupements* » AUAT (1981). « Etude sociologique de Toulouse Le Mirail » (archives)

²⁸⁸ Tout le protocole méthodologique fut réalisé par l'association Médiannes à l'époque. On peut d'ailleurs s'interroger sur la raison pour laquelle l'Auat a fait le choix d'externaliser l'enquête.

rénovation, et à analyser l'organisation spatiale des logements, tant réelle que souhaitée. Entre 1986 et 1988, la Ville de Cugnaux a également sollicité l'AUAT dans le cadre de la procédure HVS, pour définir les grandes lignes de la réhabilitation du quartier Vivier-Le Maçon. Une enquête auprès des habitants a permis d'identifier les besoins en matière de réhabilitation des logements et des équipements.

En dehors des quartiers HVS, l'AUAT a aussi été impliquée dans d'autres projets de réhabilitation. Par exemple, en 1980, la Ville de Blagnac lui a demandé de réaliser une étude préalable à la création d'une pré-convention OPAH pour développer le centre-ville et encadrer les mutations. Une enquête sociale auprès des propriétaires occupants et des locataires a permis de dresser un diagnostic et de formuler des recommandations. Plus tard, en 1986, l'AUAT a conduit une nouvelle étude sociologique pour le projet du quartier des Izards²⁸⁹. Des entretiens libres ont été réalisés avec les habitants, portant sur l'usage des espaces extérieurs, les relations de voisinage et la perception de l'évolution du quartier.

Ainsi, les études sur la vie sociale ont constitué une part majeure des enquêtes qualitatives menées par les agences toulousaine et lyonnaise au cours de leurs premières années, reflétant l'importance accordée à la vie sociale dans les projets de réhabilitation urbaine. Par le détour de ces trois champs d'observation spécifiques – dédiés à l'aménagement des espaces publics urbains, des quartiers de réhabilitation urbaine ou à la compréhension de publics spécifiques – il s'agissait de révéler la richesse, en nombre, en matière et en méthodes, des études qualitatives que l'on recense dans les premières années des agences d'urbanisme. Même si celles-ci demeuraient en réalité peu nombreuses parmi le fourmillement d'études réalisées par les agences à l'époque, leur présence révèle toutefois qu'aller vers l'habitant par le biais de l'enquête se révélait nécessaire pour appliquer des politiques urbaines les plus adaptées aux réalités locales. En particulier dans le cadre de dispositifs naissants, expérimentaux, qui n'avaient pas encore été trop cadrés par les effets de la technisation des politiques publiques.

2.1.4. De l'entretien à la photographie : les différentes modalités de l'enquête dans les années 1970-1980

A travers les quelques exemples énumérés précédemment, et au regard du recensement presque exhaustif (mais inévitablement imparfait) des études mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants recensées dans les archives des agences de Toulouse et de Lyon²⁹⁰, un point commun semble les rassembler : celui d'une approche par l'enquête. Le dictionnaire Larousse décrit ce terme comme l'« *étude d'une question faite en réunissant des témoignages et des expériences* »²⁹¹. Dans chacune des études recensées, une ou plusieurs méthodes permettaient de recueillir par les mots ou par l'image des éléments de vie sociale, des bribes de parcours individuels, des perceptions et ressentis, des relations sociales observées ou décrites. Les

²⁸⁹ AUAT (1986). « Etude sociologique projet de quartier Izards » (archives)

²⁹⁰ Pour consulter l'ensemble des études recensées, consulter le tableau de l'annexe n°7

²⁹¹ Dictionnaire Larousse [En ligne]

méthodes qualitatives employées ont permis à un fourmillement d'informations de circuler, de devenir le socle d'un vivier de « savoirs ordinaires ».

*« Le mot enquête est extrêmement important c'est-à-dire que la posture de sociologue, c'est d'aller recueillir la parole si vous voulez comprendre les gens, quelles sont leurs attentes, comment ils se comportent, comment ils vivent etc. Et c'est ça qui est fondamentalement nécessaire dans une agence »*²⁹². Les porte-à-porte quasiment systématiques dans les quartiers d'habitat social dans les années 1980, les discussions informelles en parcourant les rues du périmètre d'étude ou lors des permanences, l'arpentage et l'observation des espaces publics dans les quartiers nouveaux comme anciens, la visite de familles tsiganes sur leur lieu de vie et dans leur habitat mobile... Chaque choix méthodologique permet de saisir des informations essentielles pour répondre à la commande initiale qui, qu'importe la commande et le sujet, disait en filigrane : nous avons besoin de comprendre.

*« L'enquête sociologique participe à produire une vision transversale des situations urbaines ; elle met en regard l'état concret des aménagements, les fonctions et les pratiques du quotidien, les appropriations avec les logiques qui président à la structuration des interactions sociales – dans l'espace et le temps – le ressenti et les attentes des usagers. [...] l'enquête sociologique ne fournira pas forcément de révélations à tout un chacun, surtout quand, dans une petite commune, chacun peut observer au quotidien comment vivent les espaces. Elle n'en est pas moins utile. Son apport spécifique sera de transcrire de façon distancée les pratiques observées, les attentes et les représentations des citoyens ou acteurs concernés dans leur diversité. Cela se révèlera précieux pour surmonter les visions subjectives de chacun et débattre des choix à faire par la collectivité »*²⁹³

Au-delà de l'approche, celle de l'enquête, c'est aussi le public auprès de qui on vient chercher l'information qui constitue le dénominateur commun de ces études recensées : l'habitant. Si de nombreuses études se sont aussi nourries d'« acteurs ressources » dont le statut permettait de glaner des informations globales (travailleurs sociaux, acteurs associatifs, technicien...), c'est bien l'approche auprès de l'habitant qui nous intéresse ici. Et on remarquera que, pour de nombreuses études, il est indiqué à plusieurs reprises que l'approche méthodologique se faisait par questionnaires. Si nous avons fait le choix de les mentionner dans notre corpus, c'est parce qu'à cette époque, cela n'empêchait pas (toujours) le contact entre enquêteur et enquêté, et donnait plutôt l'occasion d'un face-à-face où les informations pouvaient s'échapper du cadre formel et directif du sondage, notamment à travers les questions ouvertes. C'est aussi la raison pour laquelle dans ce travail de recensement des études, nous n'avons pas inscrit les questionnaires envoyés par courrier, qui permettaient certainement de récolter davantage de réponses, mais qui s'apparentent davantage à une méthode quantitative en quête de représentativité qu'à une méthode qualitative pour laquelle la récolte de données *in situ* est

²⁹² Entretien n°24, Novembre 2022

²⁹³ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.4

fondamentale. De notre point de vue, le questionnaire à questions ouvertes passé en face-à-face s'apparente davantage à un entretien directif voire semi-directif selon la forme des questions.

Au-delà des mots, d'autres méthodes mobilisées par les praticiens-enquêteurs de ces études ont permis de produire des données qualitatives par les yeux (l'observation) et par l'objectif (la photographie). Dans les deux cas, il s'agit d'un engagement par le corps et par les sens des enquêteurs qui arpentent l'espace en quête d'informations, attentifs à la disposition des « corps » dans l'espace, à leurs interactions entre eux et aux éléments matériels environnants, aux usages, aux ambiances. L'exemple des tracés du parc des Cinquante à Ramonville imaginés par la sociologue et la paysagiste de l'agence de Toulouse à partir de ceux dessinés naturellement par les flux quotidiens des usagers préexistants aux projets, bien qu'il s'agisse de bovins, en est un bon exemple. La photographie est une autre méthode que l'on retrouve, rarement détaillée dans les présentations méthodologiques des études, mais prouvée par la quantité de photographies parsemées à l'intérieur. « *Je faisais des photos partout, tout le temps, j'ai inondé l'agence de photos* »²⁹⁴.

Celles figurant dans les travaux semblaient consciencieusement choisies, toujours là pour appuyer des informations recueillies dans les entretiens ou par l'observation des enquêteurs, toujours complétées de légendes, de verbatims ou d'explications. Elles n'étaient pas uniquement des illustrations, elles étaient des outils de connaissances, des alternatives aux mots.

A chaque étude, sa ou ses méthodes pourrions-nous conclure. La diversité des méthodes, la richesse de la matière qu'elles ont permis de révéler et leur « bon usage » dans les rapports de synthèse nous montrent à quel point cet assemblage méthodologique est un art de faire. En effet, savoir sélectionner les matériaux de terrain, en extraire puis les disposer de manière cohérente afin de construire de la théorie et des connaissances tangibles ne tiennent pas de l'évidence, c'est une gymnastique intellectuelle à laquelle le sociologue se livre au cours de ses travaux. Les enquêtes qualitatives des années 1970/1980 s'avéraient être très chronophages du fait d'une méthodologie à la rigueur presque académique. Une praticienne nous disait que certaines de ces études pouvaient se prolonger sur plusieurs années (deux à trois ans) pour sonder un vaste échantillon représentatif d'enquêtés.

²⁹⁴ Entretien n°9, mars 2022



Entre les immeubles et les chalets, un grillage.
A l'arrière des chalets, la cage à ferraille

Figure 21: Photo extraite de l'étude « l'habitat des ménages immigrés dans l'agglomération lyonnaise » (UrbaLyon, 1982)



L'arrière cour-parking d'un immeuble de l'Avenue Tolosane ayant un transformateur E.D.F., sert de terrain de jeux aux enfants.



11



Figure 22: Extrait de l'étude "Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville (AUAT, 1979)

2.2. Institutionnalisation de la politique de la ville : dans les agences, du terrain à l'évaluation quantifiée

Si notre travail d'identification des études qualitatives dans les agences est inévitablement non-exhaustif, il semble toutefois que leur récurrence fut moindre dans le courant des années 1990 et 2000. Pour Toulouse en tout cas, il est notable de constater qu'on ne retrouve plus trace d'enquêtes mobilisant des méthodes qualitatives dans les années 1990, et ce jusqu'à récemment. A Lyon, ce sont notamment les enquêtes d'usages qui ont permis aux méthodes qualitatives de perdurer dans les pratiques méthodologiques de l'agence à cette époque : nous nous intéresserons plus loin à l'importance de personnes mobilisées pour initier, maintenir et soutenir de telles pratiques d'observation. Mais avant, nous insisterons ici sur l'importance des contextes législatifs dans la présence ou le recul d'enquêtes qualitatives portées par les agences. En l'occurrence, nous signalons que dans les années 1980, nombreuses furent les études mobilisant des méthodes qualitatives et de terrain dans le contexte des HVS, posées comme conditions obligatoires pour l'obtention des subventions de l'Etat. Nous nous proposons donc de comprendre comment les agences se sont peu à peu dessaisies de ces enquêtes dans le courant des années 1990, du fait de plusieurs facteurs concomitants, relatifs à la maturation des services techniques des collectivités, l'émergence de la démocratie locale et l'avènement d'une géographie prioritaire aux logiques quantitatives. En somme, nous traiterons de l'impact que les évolutions de l'action publique peuvent avoir sur l'usage des méthodes qualitatives au sein des agences d'urbanisme au fil de leur histoire.

2.2.1. *La maturation des services techniques des collectivités*

Précédemment, nous prenions appui sur l'histoire de la politique de la ville pour témoigner de la manière dont une action publique s'institutionnalise et se dote d'instruments lui permettant de structurer et de territorialiser son action. Nous expliquions qu'avec la création du CNDSQ d'abord, puis de la Délégation Interministérielle à la Ville et enfin du Ministère de la Ville, la politique de la ville a connu une progressive autonomisation et institutionnalisation à partir des années 1980. C'est en particulier en 1988, lorsque le Développement Social Urbain prend le relais des DSQ, qu'est entérinée une forme d'aboutissement de la territorialisation de la politique de la ville aux échelles locales. Dans les collectivités, les services techniques dédiés à cette politique publique se structurent autour de chefs et de chargés de projet. Les agences d'urbanisme seront toujours présentes dans ces années de transition, avant que les services municipaux aient la capacité de se passer d'elles et des bureaux d'études pour penser leurs actions.

On retrouve ainsi à Lyon un tel retrait progressif de l'agence dans la conduite d'études dans le cadre de la politique de la ville. Dès 1982, la ville accueille une Commission Permanente de l'Habitat Social, sorte d'émanation locale de la CNDSQ, qui va devenir le principal référent auprès des collectivités locales, du Département et de l'Etat en matière de développement social des quartiers. Le rôle de l'agence deviendra alors de moins en moins clair, bien qu'elle restât pilote technique de la procédure en charge de produire des études urbaines (Belmessous, 2007).

En 1984, les services de la Courly se réorganisent et choisissent de prendre en main les questions d'habitat en les intégrant à leur nouveau service, le Département Urbain. Cette reprise en main de l'agglomération en tant qu'acteur principal de la politique de la ville « *autour duquel l'Agence gravite et perd progressivement le statut de médiation qu'elle avait péniblement conquis* »²⁹⁵ signe une perte d'influence significative de l'agence en matière de définition des problématiques urbaines et sociales (Belmessous, 2007).

L'agence de Toulouse connaîtra un sort similaire. L'institutionnalisation de la politique de la ville se retrouve à travers la montée en compétences d'un service technique dédié au Développement Social des Quartiers qui se met en place dès les années 1980. A la fin de la décennie, l'arrivée du contrat de ville va associer de nombreux acteurs autour de cette même politique²⁹⁶, dont l'Auat fera partie. Une politique des quartiers à l'échelle de l'agglomération se met en place, et des équipes de projets sont désignées – obligation de la loi – pour chaque quartier. Au moment où les services municipaux se structurent, le technicien qui jusque-là était en charge des projets DSQ à l'Auat va quitter la structure pour rejoindre la Ville de Toulouse : nous voyons dans cette trajectoire professionnelle la preuve d'une bascule du jeu d'acteurs mobilisés dans la politique de la ville avec une montée en compétences des collectivités au fur et à mesure de son institutionnalisation et sa territorialisation. Ce n'est pas tant son départ qui a causé le retrait de l'Agence sur ses positions historiques dans la politique de la ville que l'évolution ordinaire d'une politique publique peu à peu intégrée par les services des collectivités. Comme il le dit lui-même : « *L'agence s'est retirée, non pas par mon départ, mais par le fait que la Ville a développé un système DSQ, ils étaient nombreux quand même et ils avaient l'argent. La Ville a pris en charge le DSQ, et l'agence a fait un boulot qui était son boulot, d'être au début, d'essuyer les plâtres, monter les systèmes, puis après la Ville si nécessaire le reprenait.* »²⁹⁷. Pour le sociologue qui avait l'habitude de travailler aux côtés de ce technicien, son départ signifie toutefois la perte d'un contact régulier et donc aisé avec l'agence qui se déportera alors sur la collectivité, devenant ainsi son interlocuteur naturel.

Cette moindre sollicitation dès les années 1990 s'ajoute à plusieurs autres facteurs qui ont provoqué le retrait de l'Auat des dossiers de la politique de la ville, et des études sociales mobilisant des méthodes qualitatives en général. Rappelons qu'à cette même époque, l'Auat était prise par une multitude d'études particulières pour les collectivités dans leur projet d'agglomération ou sur des dossiers très techniques, de planification notamment. C'est également à cette période que l'agence élargit et diversifie ses territoires membres et ses missions, et choisit de ne plus intervenir dans certains domaines, laissant ainsi à d'autres acteurs (universitaires, bureaux d'études, service Habitat de l'agglomération, etc.) la responsabilité de mener des études mobilisant des méthodes qualitatives.

²⁹⁵ Fatiha Belmessous, « L'émergence du problème des quartiers d'habitat social : une « fenêtre d'opportunité » pour l'Agence d'urbanisme de Lyon ? (1978-1984) », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 2 | 2007, p.56

²⁹⁶ Le Département, la Région, les grandes institutions, la CAF, aux côtés de l'Etat et de la Ville

²⁹⁷ Entretien n°33, mai 2023

Enfin, les années 1990 sont aussi le moment où le nouveau Directeur fait le choix de trancher avec les habitudes passées, et de ne plus externaliser les compétences, comme celles nécessaires à la conduite d'enquête. Avec le changement de direction survint alors le temps de l'internalisation, avec le souhait de ne plus faire faire mais de privilégier et de développer les compétences en interne. Ce choix de management pour l'agence revint de fait à distancier les liens à des prestataires ou partenaires comme le bureau d'études Médiannes, mais aussi avec le milieu universitaire²⁹⁸, qui étaient de fait les partenaires ou prestataires qui aidaient l'agence dans la réalisation des enquêtes qualitatives de terrain.

2.2.2. L'émergence des exercices participatifs dans la politique de la ville

La maturation des services dédiés à la politique de la ville n'est pas l'unique raison d'un retrait progressif des études qualitatives dans les agences d'urbanisme. Celui-ci est aussi en lien avec l'évolution même de la politique de la ville : nous expliquions précédemment qu'avec le découpage méthodique d'une nouvelle géographie prioritaire au début des années 1990, celle-ci va se mettre à privilégier une logique de moyennes pour définir et orienter ses périmètres d'actions.

En parallèle de cette lecture quantitative, la politique de la ville va donner l'occasion d'expérimenter et de multiplier des dispositifs d'animation et de concertation pour faire lien aux habitants. Ces expérimentations de dispositifs de démocratie locale occasionneront d'ailleurs l'absorption d'une grande partie des professionnels militants qui s'étaient démarqués dans les procédures HVS par l'action publique locale, pris dans les rouages des cadres institutionnels et techniques qui se mettaient progressivement en place à l'époque. Côté « technique » donc, les enquêtes de terrain mobilisant des méthodes qualitatives, vont peu à peu laisser le pas à d'autres canaux d'expression, dans des espaces plus politiques que sont les exercices participatifs. Les habitants seront davantage approchés à travers ces dispositifs de démocratie locale qui fleuriront dans les quartiers de la politique de la ville, et au-delà. La loi Barnier de 1995 avait déjà contribué à leur multiplication avec la création de la Commission nationale du débat public qui veille au respect de la participation du public dès lors qu'un projet d'aménagement a des impacts significatifs sur l'environnement ou l'aménagement du territoire. La loi Vaillant de 2002 relative à la démocratie de proximité fait d'elle une autorité administrative indépendante et fait avancer l'implication des habitants dans les dispositifs de la ville avec l'institutionnalisation des conseils de quartiers pour les villes de plus de 80 000 habitants. Et en 2014, la loi Lamy oblige les collectivités à mettre en place des conseils citoyens au sein de leurs quartiers de la politique de la ville (QPV), et à en faire des partenaires incontournables du contrat de ville. L'habitant n'est plus approché à son domicile ou dans son environnement du quotidien dans l'univers de l'aménagement et de l'urbanisme : on lui crée ou on lui reconnaît des arènes d'expression.

²⁹⁸ A ce titre, on peut voir dans la création de la Revue BelvedeR en 2016 un nouvel élan dans le lien qui unit l'AUT au milieu universitaire local

A Toulouse, on retrouve dans les premières opérations DSQ à Empalot cette montée des dispositifs de concertation qui prennent peu à peu le pas sur les techniques d'enquêtes qui prévalaient dans les HVS. Avec l'annonce du lancement des procédures de Développement Social des Quartiers en 1981, les premières études DSQ menées par l'AUAT sont lancées dès 1985 pour les quartiers d'Empalot et de la Reynerie. Un premier rapport d'orientations sera publié dès 1986, en faisant état d'un diagnostic à la fois quantitatif et qualitatif du quartier d'Empalot, rendant compte des dynamiques sociodémographiques du quartier, des représentations propres à chaque secteur et du point de vue d'acteurs. Bien qu'on ne trouve pas de traces précises des méthodes employées pour récolter de telles informations, et que les souvenirs datant de plus de 30 ans tendent à vaciller, nous supposons, par la présence de Médianes en tant que prestataire de l'agence sur cette étude, que des entretiens et des observations de terrain ont eu lieu pour fournir de telles informations. En revanche, ce qui apparaît très clairement à la fois dans les rapports et dans le témoignage d'un ancien sociologue du bureau d'études, c'est l'importance à l'époque des réunions d'« animation-concertation » qui mettaient autour de la table élus, représentants de structures sociales ou de services techniques et associations. A Empalot, des commissions thématiques de réflexions (sur les personnes âgées, le développement social, la sécurité...) se sont montées dès 1986, réunissant à chaque fois les mêmes catégories d'acteurs, au sein desquelles le secteur associatif faisait office de représentant de la parole habitante.

Ce « virage de la concertation », pour reprendre les mots d'une technicienne de l'agence de Lyon, provoquera d'ailleurs, dans les agences d'urbanisme ou les organismes alors en charge des études, le départ de sociologues des missions liées à des politiques publiques : *« Le courant français de la sociologie était un peu vent debout vis-à-vis de la concertation, ils n'ont pas su prendre le virage parce que, pour des raisons méthodologiques, déontologiques, ils considéraient que la concertation ne pouvait pas toucher un échantillonnage correct. Les facs d'urba à cette époque-là, elles, elles ont pris le virage de la concertation très rapidement. Et du coup les sociologues ont été évincés, tout simplement »*²⁹⁹. Ce fut d'ailleurs le cas à Toulouse, où l'une des sociologues du bureau d'études Médianes qui avait l'habitude d'être missionnée par l'AUAT pour les enquêtes qualitatives des HVS et des DSQ se retira du bureau d'études qui l'employait au moment du transfert des études vers les services techniques de la collectivité et de la montée des dispositifs de concertation : *« Par rapport à l'injonction à la participation, on nous demandait de plus en plus, et au niveau des moyens financiers qui étaient octroyés c'était calamiteux, c'est-à-dire que les études sociologiques proprement dites, en tout cas selon les méthodes de la sociologie, n'avaient plus le vent en poupe et on attendait de nous de faire beaucoup plus d'études, il y a des moments où c'est devenu presque ridicule, en quelques semaines il fallait donner un portrait du quartier, à l'intuit', ce qui ne convenait pas du tout, on était aux antipodes des méthodes que je vous décrivais où on pouvait pendant six mois arpenter un quartier [...] on passe sur cette attente d'animation, c'est plus de l'animation que de la concertation à proprement parler. [Ma collègue] à ce moment-là va commencer à*

²⁹⁹ Entretien n°4, Juillet 2021

décrocher, elle dit « moi ce type d'approche m'intéresse pas » et de fait elle décroche complet en 97 où elle arrête complètement de travailler en tant que sociologue. »³⁰⁰.

Finalement, la concomitance de contextes généraux – relatifs à la maturation des services techniques des collectivités, à l'émergence de la démocratie locale et à l'avènement d'une géographie prioritaire dans la politique de la ville – associés à d'autres plus spécifiques liés à la structure (arrêt de l'externalisation, le choix de prioriser des dossiers de planification intercommunale,...) ont fait passer l'AUAT d'un rôle de pilote technique utile pour élaborer des diagnostics urbains et sociaux à un associé bienvenu dans la démarche³⁰¹.

Avec la nécessité qui s'est imposée de suivre et d'évaluer la politique de la ville – à base d'indicateurs principalement, certes, mais aussi de paroles d'acteurs ressources et d'habitants à l'occasion des conseils citoyens – les agences d'urbanisme ont pu saisir l'opportunité de rester positionnées en tant qu'appui utile aux collectivités par leurs missions d'observation. L'exemple de l'agence de Clermont-Ferrand ou de Toulouse démontrent ce (re)positionnement dans le champ de la politique de la ville, sous le joug du suivi ou de l'évaluation menés dans son cadre, et pas forcément en ne mobilisant que des indicateurs statistiques et des chiffres. A Toulouse, il faudra ainsi attendre 2022 pour qu'elle joue à nouveau un rôle déterminant dans la politique de la ville, la Métropole de Toulouse l'ayant missionnée pour l'évaluation de son contrat de ville³⁰². Un travail qui a permis à l'Agence de se « repositionner » dans cette politique publique aux côtés de la collectivité, et de se réasseoir sur un siège perdu avec le temps. Au point qu'elle fut à nouveau missionnée pour l'évaluation en continu du contrat de ville 2024-2030. Et tandis que la collectivité avait jusqu'alors privilégié les indicateurs quantitatifs, la demande montre aujourd'hui une inflexion vers une approche plus qualitative et compréhensive du parcours des habitants concernés par la géographie prioritaire. Cette demande naît du constat issu de l'évaluation du contrat de ville que les indicateurs permettaient peu d'éclairer les parcours derrière les statistiques affichées sur le taux d'emploi ou le nombre d'habitants d'un quartier. Derrière l'inertie ou l'évolution des chiffres, quelles étaient les réalités des vécus, des trajectoires, des individus concernés ? Ainsi, parmi les directives de la Métropole qui figurent dans le cahier des charges de l'évaluation continue du contrat de ville 2024-2030, des enquêtes qualitatives auprès d'habitants sont demandées pour comprendre leurs parcours résidentiels³⁰³, scolaires³⁰⁴ et d'emploi³⁰⁵. C'est donc un besoin de comprendre ce que les chiffres ne permettent pas de saisir, ni même parfois de voir, qui a motivé la collectivité à intégrer des enquêtes qualitatives auprès d'habitants dans son cahier des charges. Et à l'agence de Toulouse

³⁰⁰ Entretien n°34, mai 2023

³⁰¹ L'AUAT sera toujours associée au comité de pilotage des contrats de ville de l'agglomération

³⁰² En termes de méthode d'évaluation les deux techniciennes chargées alors du dossier – une démographe et une sociologue – ont associé une évaluation quantitative – par indicateurs divers : de pauvreté, de taux d'emploi etc. – à des lectures de rapports d'activités institutionnels et d'associations, et à des entretiens auprès de personnes identifiées comme étant « ressources » : acteurs institutionnels, acteurs de quartier, acteurs associatifs,...

³⁰³ Par le recueil de récits de vie d'une trentaine d'habitants (entretiens)

³⁰⁴ Par un suivi de cohorte permettant de suivre des élèves scolarisés avec des entretiens auprès d'eux et de leurs parents en 2026 et 2029

³⁰⁵ Par des entretiens auprès de jeunes sans emploi ni formation (NEET) et de seniors

de s'adapter en intégrant ces études qualitatives à venir dans son programme de travail, à y associer donc des moyens humains et à s'organiser pour répondre à la demande.

A Clermont-Ferrand, un observatoire des quartiers prioritaires est né dans la fin des années 2000 pour constituer des données statistiques utiles à l'observation continue des quartiers de la géographie prioritaire, et pour aider à la nouvelle contractualisation en cours. Cet observatoire deviendra en 2017 le Nouvel Observatoire Urbain et Social, toujours consacré aux quartiers de la politique de la ville, mais avec l'intention de développer des méthodes qualitatives auprès d'habitants pour recueillir leur expertise, en complément de celles quantitatives d'ores et déjà pratiquées. Ainsi, aux côtés d'atlas et de tableaux de bords exploitant chiffres et indicateurs, de grandes enquêtes qualitatives ou participatives ont pu être menées, donnant l'occasion de la rencontre et de l'interaction directement auprès d'habitants et d'acteurs ressources du territoire.

Cette fluctuation dans la présence d'enquêtes qualitatives auprès d'habitants dans l'histoire de l'agence de Toulouse souligne le rôle fondamental des contextes législatifs, politiques, et techniques dans les orientations méthodologiques des études des agences en général. S'il n'était pas question d'insister sur tout le parcours de la politique de la ville et d'en explorer les détails dans le cadre de ces travaux, il s'agissait bien, en revanche, de montrer qu'à travers son institutionnalisation et sa territorialisation progressive, les méthodes dites « qualitatives » auprès d'habitants et de terrain ont peu à peu laissé la place à des exercices participatifs pour recueillir la parole habitante, et aux statistiques en guise d'outil privilégié de suivi et d'évaluation. Dans ce contexte, les agences d'urbanisme n'ont fait que suivre le courant, en ayant peu à peu « laissé la place » aux équipes techniques des collectivités pour ce qui était de la gestion d'une politique qui ne cessait d'évoluer, dans le fond comme dans les formes. Elles n'ont pas pour autant disparu du paysage de la politique de la ville : certaines agences ont même pu réaffirmer leur place dans le domaine, comme c'est le cas de l'agence de Toulouse, mais aussi de Lyon, de Grenoble ou encore de Clermont-Ferrand.

ENQUÊTES QUALITATIVES AUPRES D'HABITANTS A L'AGENCE D'URBANISME DE TOULOUSE AIRE METROPOLITAINE

UNE BRÈVE CHRONOLOGIE

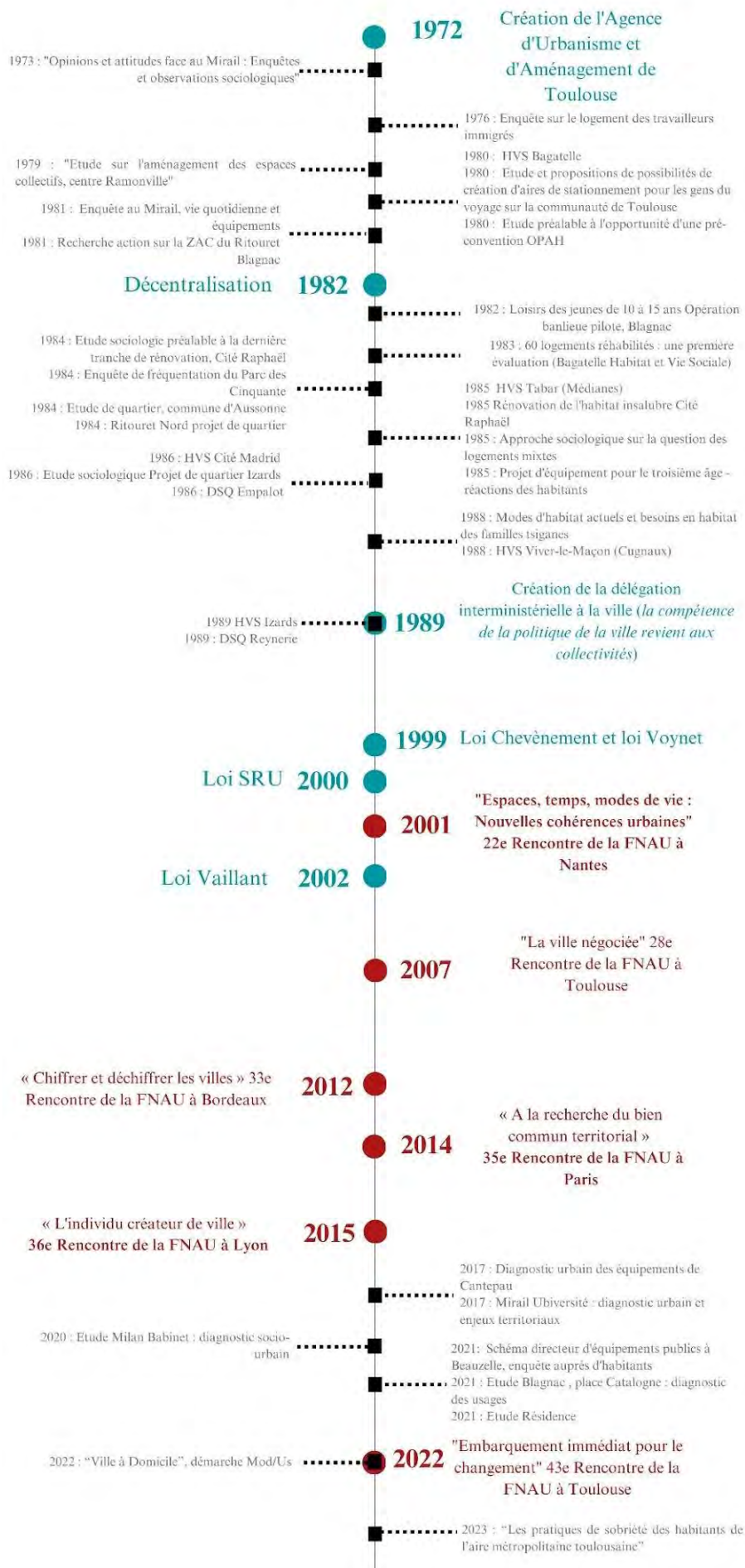


Figure 23: Frise chronologique des études qualitatives recensées à l'AUAT depuis sa création en 1972 (N. Barreau, 2024)

ENQUÊTES QUALITATIVES AUPRES D'HABITANTS A L'AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE

UNE BRÈVE CHRONOLOGIE

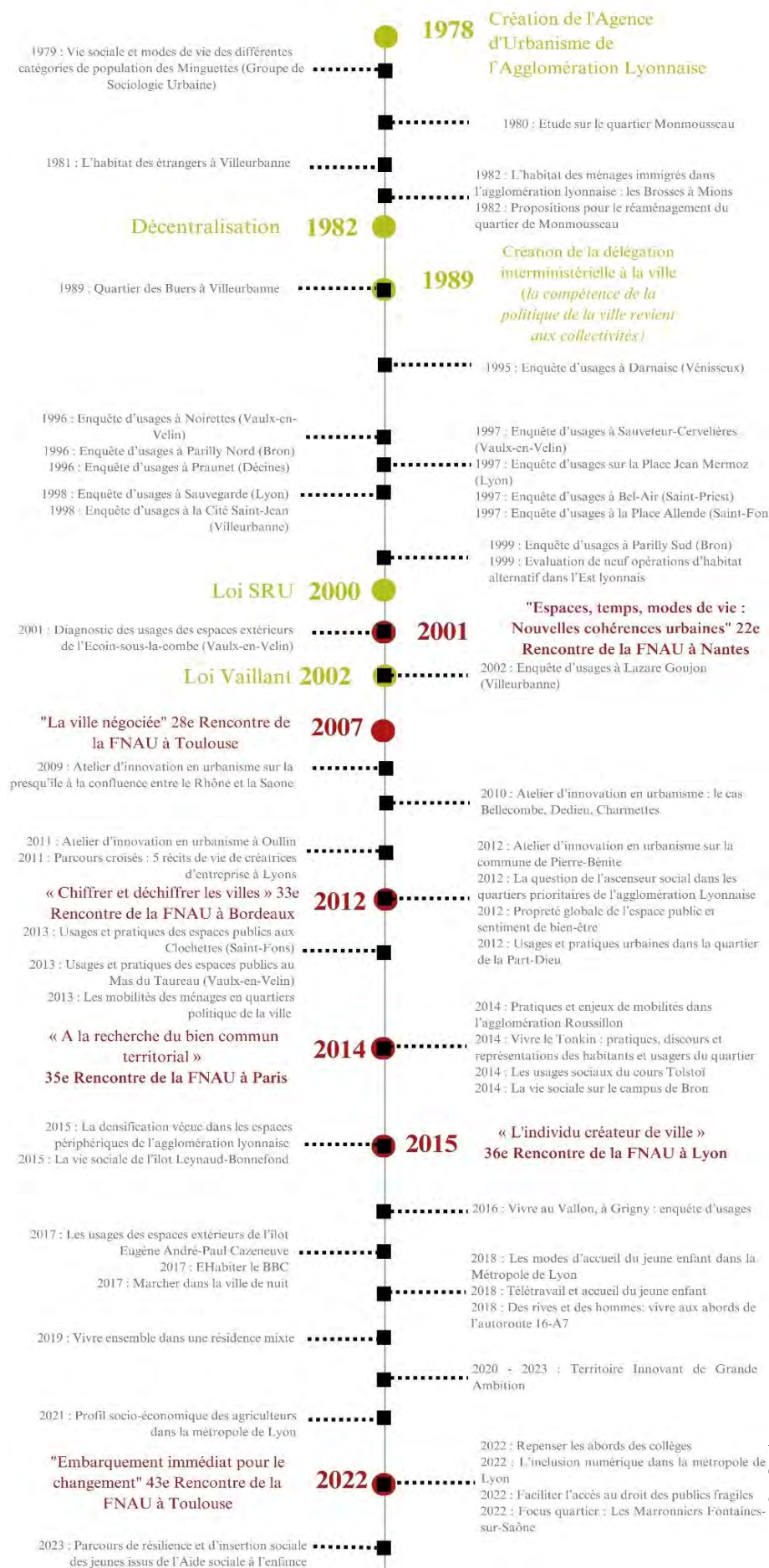


Figure 24 : : Frise chronologique des études qualitatives recensées à UrbaLyon depuis sa création en 1978 (N. Barreau, 2024)

CONCLUSION DE CHAPITRE

Dans ce chapitre, il s'agissait de montrer comment les agences d'urbanisme évoluent au gré des transformations d'une action publique poursuivant elle-même une trajectoire de plus en plus normée, encadrée, outillée d'instruments qui servent ses interventions. En nous appuyant sur l'histoire des agences toulousaine et lyonnaise, il s'agissait de témoigner de leur adaptation constante à des contextes pluriels (législatifs, administratifs, sociétaux, mais aussi techniques et technologiques). C'est ainsi que dans une première partie, nous avons décliné l'évolution des agences d'urbanisme selon trois grandes périodes correspondant à leur phase d'installation, d'affirmation et de renouvellement. En retraçant leur parcours et leurs grandes missions au sein des évolutions législatives, nous cherchions à affirmer leur capacité à accompagner les acteurs de l'action publique dans des contextes mouvants qui bouleversent parfois leurs formes, leurs périmètres et leurs champs de compétences. Au-delà des contextes législatifs et administratifs, nous avons cherché à montrer que les mutations technologiques et sociétales ont participé à faire évoluer les pratiques professionnelles de ceux qui observent le territoire. C'est ainsi que les progrès techniques, en particulier l'émergence de la donnée massive, ont permis de rendre l'information accessible, diverse et presque infinie, et ont contribué à ancrer et à intensifier l'usage des méthodes quantitatives dans les routines méthodologiques des agences d'urbanisme. Au fil de leur histoire et au gré de l'adhésion de leurs territoires membres, les périmètres d'intervention des agences n'ont cessé de s'élargir, encourageant d'autant plus l'usage de la statistique pour appréhender de telles étendues de territoires, et surtout, pour pouvoir les comparer entre eux, et aux échelles régionales et nationales.

Au sein de ces évolutions du processus d'observation, nous avons cherché à interroger la place possible de l'enquête de terrain et des méthodes qualitatives dans les études portées par les agences. C'est ainsi que nous nous sommes intéressée aux premières études qualitatives dans les agences de Toulouse et de Lyon en précisant leur entrée thématique (à quoi elles s'intéressaient) et leurs procédés méthodologiques (comment les enquêtes étaient menées). L'idée était bien de montrer la corrélation de ces choix avec de grands axes des politiques publiques qui en étaient à leurs prémices. Parmi eux, nous retrouvons en particulier les actions d'aménagement d'équipements et d'espaces publics dans des villes qui héritaient à peine des compétences en urbanisme, mais aussi les politiques de réhabilitation des quartiers anciens ou d'habitat social et les politiques dédiées aux populations nomades qui émergeaient à peine au début des années 1980. Ces exemples d'études nous ont permis de comprendre la manière dont des contextes favorables aux méthodes qualitatives – par l'ampleur des enjeux posés, mais aussi par le caractère expérimental des politiques à mettre en œuvre et par l'absence de données sur lesquelles les faire reposer dans un premier temps – ont pris racine dans les agences d'urbanisme. Qu'il s'agisse d'observation des usages ou de la vie sociale et des représentations qui animent un lieu, le regard du sociologue a contribué aux études préalables de projets d'aménagement, des plus petits aux plus dimensionnants.

L'exemple de la politique de la ville nous a permis de montrer la place fluctuante des agences d'urbanisme, qui furent souvent actives dans ses débuts, et qui se sont retirées à mesure que les services techniques des collectivités reprenaient le flambeau. Elle témoigne aussi d'une trajectoire récurrente dans les champs de l'action publique, où l'approche de terrain vient répondre à un besoin d'attention aux réalités locales pour asseoir des actions expérimentales, faites de tâtonnements, avant de se reposer sur l'automatisation et la standardisation des dispositifs une fois ceux-ci calibrés.

Ce regard vers le passé nous a permis de juger de la capacité d'adaptation des agences d'urbanisme à leurs contextes : de leur création à aujourd'hui, elles ont toujours su incarner des alliées essentiels, souples et réactives aux besoins des acteurs du territoire local. Dans le chapitre suivant, nous interrogerons la manière dont elles adaptent leurs pratiques d'observation dans des contextes contemporains caractérisés par l'individualisation, et la complexification des parcours et des modes de vie.

CHAPITRE 4

METHODES D'OBSERVATION DES MODES DE VIE DANS LES AGENCES D'URBANISME



Figure 25: Une habitante reçoit son panier de fruits et légumes frais lors d'un entretien pour l'étude Ville à domicile, illustrant de nouvelles pratiques de consommation locale et de livraison à domicile (N. Barreau, 2022)

Si les agences d'urbanisme ont su prouver leur capacité d'adaptation aux contextes, tant dans les thématiques travaillées que les échelles et les méthodes appliquées, ce chapitre a vocation à poursuivre la réflexion sur un contexte particulier : la complexification des modes de vie. Derrière ce terme, nous faisons référence aux paradigmes contemporains d'individualisation des sociétés et d'élargissement des choix possibles (liés en grande partie aux progrès techniques et technologiques des dernières décennies) qui rendent moins linéaire la lecture des modes de vie modernes. La société n'est plus l'addition de groupes sociaux solides, délimités, mais bien le reflet d'une quête d'individualité généralisée, où les individus ne cessent de produire leurs propres cadres de référence (Bourdin, 2005). Comment les agences d'urbanisme s'adaptent-elles à de tels contextes ? Observent-elles les modes de vie ? Par quelle entrée thématique, pour qui, et surtout, comment le font-elles ?

Avant de chercher des réponses à de tels questionnements, ce chapitre se propose d'abord d'examiner en profondeur les modalités contemporaines des pratiques d'observation au sein des agences d'urbanisme. Comment s'organisent-elles concrètement ? Dans quel cadre institutionnel et méthodologique prennent-elles forme ? Qu'est-ce qui est précisément observé, et par quels moyens ? La première partie de ce chapitre cherchera à comprendre le fonctionnement traditionnel des pratiques d'observation des agences, afin d'identifier des recompositions à l'œuvre aujourd'hui en lien avec des contextes marqués par la diversification des parcours de vie des individus, et l'incertitude. Nous chercherons en particulier à identifier si des recompositions sont à l'œuvre dans la place accordée aux habitants par les agences d'urbanisme, dans un contexte d'émergence des exigences citoyennes à participer à la fabrique territoriale. Quelle place les agences d'urbanisme accordent-elles à l'habitant dans la production de connaissance et/ou l'analyse des phénomènes urbains ?

La seconde partie de ce chapitre se penchera sur une de nos hypothèses de recherche qui présume qu'en raison de cette complexification des modes de vie, les agences d'urbanisme seraient encouragées à pratiquer des approches méthodologiques qualitatives et à ouvrir leurs sphères au-delà des experts aux habitants. Pour en faire la preuve, nous nous appuierons sur un état des lieux des méthodes qualitatives employées par les agences d'urbanisme dans leurs pratiques d'observation. À partir d'un peu plus d'une centaine d'études dans une dizaine de structures, nous décrypterons une série de critères qui les caractérisent, nous permettant d'enrichir notre analyse sur l'usage des méthodes qualitatives dans les agences dans la perspective de comprendre les modes de vie. Cet état des lieux s'intéressera à la fois aux champs d'observation de l'étude (qu'est-ce qui est observé ?), à ses méthodes (comment observe-t-on ?), ses destinataires (pour qui ?), sa temporalité (à quel moment elle intervient ?) et, lorsque cela était possible, au profil de ses enquêteurs (qui mobilise les méthodes qualitatives ?).

L'ensemble de ce chapitre cherche ainsi à établir un lien entre nécessité d'observer les modes de vie et place accordée à l'habitant par les agences d'urbanisme, en faisant de l'enquête qualitative l'outil incarnant des recompositions à l'œuvre dans les pratiques d'observation.

1. Des pratiques professionnelles qui évoluent dans les agences d'urbanisme

Précédemment, nous évoquions la manière dont les métiers de l'urbain sont profondément déstabilisés dans les savoirs et les légitimités qui les soutenaient ou les environnaient. La montée des controverses sociales et techniques dans des contextes contemporains caractérisés par l'incertitude et l'individualisation appelle à une ouverture des savoirs et à un renouvellement des méthodes de recueil de ces derniers pour prêter davantage attention à la particularité des situations et des individus. Dans les agences d'urbanisme, la pratique d'observation est historique et dispose de cadres – les observatoires – et de routines méthodologiques ancrées. Dans cette partie, nous nous proposons de revenir sur les fondements de ces pratiques d'observation dans les agences, avant de nous intéresser à la manière dont elles se recomposent aujourd'hui pour aller vers plus de transversalité et d'ouverture du regard vers l'avenir ou vers des sources de savoirs diverses.

1.1. Fondements des pratiques d'observation dans les agences

1.1.1. Une pratique d'observation omniprésente

« Observer l'observation produite par les agences d'urbanisme ». La position d'observatrice privilégiée permise par le format en thèse cife à l'agence d'urbanisme de Toulouse, et la conduite d'entretiens auprès de divers praticiens en son sein ou dans le réseau des agences ont permis de comprendre les modalités de leur pratique d'observation territoriale. Nous parsèmerons le plus possible cette présentation d'exemples identifiés parmi les agences d'urbanisme en France, bien que le cas toulousain demeure le principal cas d'études à partir duquel nous cherchons à monter en généralité. Il ne s'agit donc pas ici de nier les spécificités de chaque agence, mais bien d'en saisir les caractéristiques communes comme spécifiques à partir du terrain d'immersion.

Rappelons d'abord que les missions des agences se divisent selon deux grands cadres : les missions dites « socles », d'abord, ont vocation à nourrir le fond de connaissances des agences et à animer plus globalement le débat public auprès de et entre leurs territoires membres et partenaires. C'est dans le cadre de ces missions que les praticiens vont venir flécher du temps passé pour nourrir les observatoires des agences, pour organiser des événements de diffusion et de partage de la connaissance, ou pour écrire des publications selon les mêmes objectifs. Les jours dédiés aux missions socles sont financés sur la base du « pot commun » auquel chaque membre participe en adhérant à l'agence. L'autre « grand cadre » relève donc des études spécifiques pour les membres et partenaires, qu'il s'agisse de documents de planification ou de toute autre étude visant à accompagner l'aménagement ou les politiques publiques. Ces besoins exprimés par les collectivités et les partenaires sont négociés à l'occasion de conventions triennales, dont le contenu peut sensiblement changer selon les besoins des territoires réévalués chaque année.



Les vocables « socles » et « partenariales » font partie du langage courant des agences, bien qu'aucun document officiel ne cadre leur définition. Chaque agence y mettra donc sa propre interprétation, d'où l'exercice difficile de comparaison des volumes dédiés à chacune de ces grandes missions. Retenons simplement que toutes les agences ne disposent pas du même équilibre entre missions socles et partenariales : pour nombre d'entre elles, les attentes de leurs membres sont davantage de l'ordre de l'accompagnement sur des projets spécifiques, tandis que pour d'autres, la production d'un socle solide de connaissances constitue leur véritable atout à l'échelle locale. C'est par exemple le cas de l'agence d'urbanisme de La Réunion dont l'essentiel des réalisations relève de la production et de la diffusion de connaissances, notamment au sein de ses neuf observatoires. En 2022, elle a ainsi consacré 77% de son temps de travail à ces missions dites « d'intérêt collectif »³⁰⁶.

Néanmoins, l'immersion personnelle dans la structure et les entretiens passés auprès de praticiens d'agences d'urbanisme nous permettent d'affirmer que l'observation ne se limite pas et ne peut être jaugée qu'au nombre d'observatoires que les agences portent, ni même aux temps dédiés aux missions socles déclarés. En réalité, l'observation en tant que *pratique* peut se

³⁰⁶ AGORAH (2022). Rapport d'activités, 94p.

retrouver dans de nombreuses missions – socles comme partenariales – et dépasse largement les seuls cadres des observatoires en tant que tels. Elle peut ainsi faire éminemment partie des études spécifiques pour les partenaires, comme au moment de la réalisation de diagnostics territoriaux ou dans le cadre d'études annuelles de suivi de tendances pour un territoire spécifique. Y compris au sein des missions socles, l'observation des territoires et des dynamiques qui les animent outrepassent les périmètres des observatoires avec, par exemple à Toulouse, le suivi régulier du secteur aéronautique ou le décryptage de l'écosystème d'acteurs de la production et de la consommation énergétiques. Ces deux missions ne s'inscrivent pas dans le cadre des observatoires et correspondent pourtant à des activités d'observation territoriale fléchées au nom des missions socles de production de connaissances de l'agence. De même que les diverses expertises produites dans le cadre d'études spécifiques pour les partenaires, comme l'étude population renouvelée chaque année à l'échelle des communes de l'aire d'attraction de Toulouse, qui exploite et croise des données démographiques sans qu'elle ne soit rattachée à un observatoire particulier. Ces différentes voies que peut emprunter l'activité d'observation, illustrées par des exemples toulousains mais reproductibles dans toutes les agences, nous montrent que ce qui est comptabilisé comme « mission socle d'observation » dans cette agence ne permet d'être exhaustif : l'observation des phénomènes, qu'elle soit continue ou ponctuelle, vaste ou resserrée, peut en réalité trouver sa place dans toutes les activités. D'où aussi l'affirmation de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme notamment qu'elle fait éminemment partie de ce qui caractérise les fondements de leur identité³⁰⁷.

S'il est donc difficile de juger de la capacité de production de connaissances d'une agence d'urbanisme tant elle se décline et se disperse dans nombre de ses missions, on peut toutefois prendre le temps consacré aux missions socles sur le total du programme de travail comme un indicateur pertinent, bien qu'inévitablement imparfait. Il faut d'abord préciser que ces informations ne sont pas systématiquement communiquées par les agences d'urbanisme ni même comptabilisées en tant que missions de production et de diffusion de connaissances décorrélées de l'ensemble des activités de l'agence. Ainsi, si l'agence de Bordeaux produit de nombreuses publications au fond de connaissance solide et au volume conséquent, le temps dédié aux missions socles n'est ni communiqué, ni même comptabilisé au sein de la structure. Retenons simplement que, pour celles qui le comptent et l'affichent, le volume global des missions socles excède rarement les 30% du programme de travail des agences, à quelques exceptions près (comme le cas de l'agence de La Réunion que nous évoquions plus haut).

A Toulouse, les missions socles représentaient par exemple 30% du temps de travail de l'agence en 2021, tandis que, la même année, elle approche plutôt des 18,5% pour Lyon ou 33% pour Clermont-Ferrand. Certaines agences d'urbanisme investissent moins de temps dans leurs missions socles et privilégient davantage les études spécifiques visant à accompagner leurs partenaires dans l'élaboration de leurs projets de territoires et leurs actions. Par exemple, lors de l'entretien qu'il a accordé, le directeur de l'agence d'urbanisme de Pau-Bayonne a reconnu

³⁰⁷ Voir les principes fondateurs des agences d'urbanisme à l'annexe 1

que la mission d'observation représentait environ 10 à 12 % de l'ensemble du programme de travail. Si ces équilibres différents entre missions socles et partenariales selon les agences et leurs contextes locaux ne nous permettent pas de juger de la quantité ou de la qualité de l'observation réalisée, ils éclairent toutefois des situations d'observation différenciées, entre des cadres « souples », ayant vocation à nourrir le socle de connaissances territoriales, et des cadres « orientés » où l'observation sert un projet ou une action d'un ou de plusieurs territoires membres.

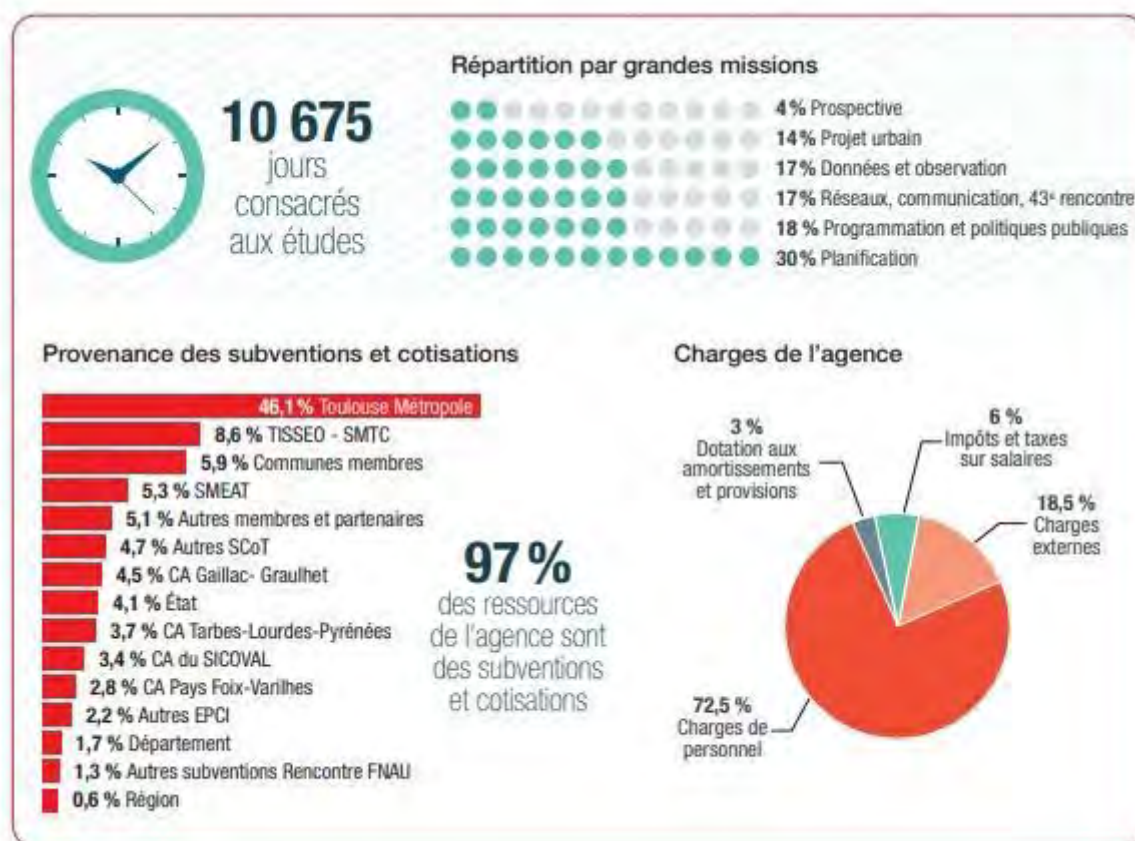


Figure 26: Répartition du temps de travail de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) en 2022 (AUAT, rapport d'activités 2022)

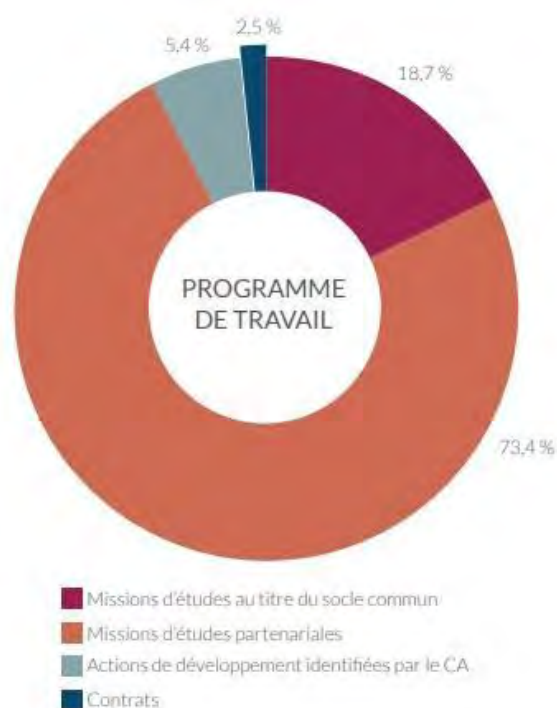


Figure 27: Répartition du temps de travail à l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) en 2022 (UrbaLyon, rapport d'activités 2022)

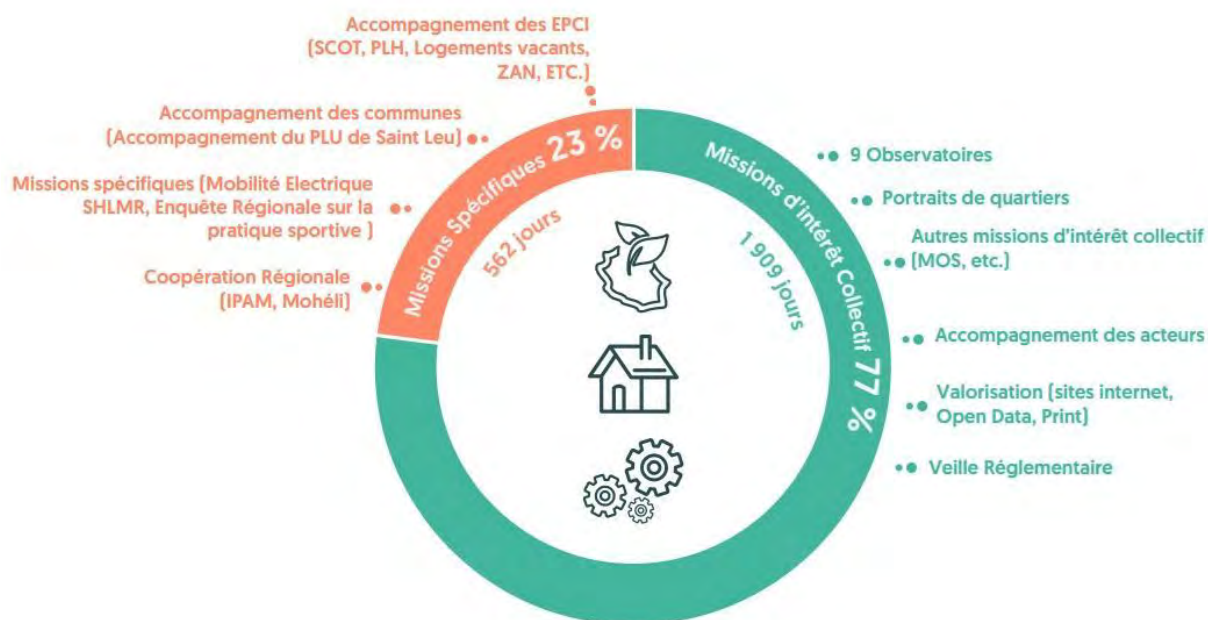


Figure 28: Répartition du temps de travail à l'Agence d'urbanisme de La Réunion (AGORAH) en 2022 (AGORAH, rapport d'activités 2022)

Les modalités de la pratique d'observation dans les agences concernent aussi les échelles à laquelle elle se déploie. Au fur et à mesure de leur évolution, elles ont toutes eu tendance à élargir leur périmètre d'intervention par l'adhésion de nouveaux partenaires, et par la recherche constante de dialogue et de consensus entre des territoires diversifiés. Si l'échelle de l'aire d'attraction est le périmètre récurrent d'analyse des dynamiques territoriales, l'observation se décline sur des échelles et des périmètres variables selon les thématiques traitées et les données disponibles. Prenons l'exemple d'un observatoire dédié à la question du logement étudiant, une thématique portée par de nombreuses agences (Toulouse, Lille, Orléans, Amiens...) : il met surtout en avant les communes disposant d'établissements d'enseignement supérieur et celles alentours.

La donnée n'est par ailleurs pas homogène : on aura tendance à disposer d'une plus grande quantité de données et d'informations disponibles dans les territoires métropolitains que périurbains ou ruraux. Au niveau national, les périmètres d'analyse de données changent, avec un passage récent de l'aire urbaine à l'aire d'attraction qui demande un temps d'adaptation. Historiquement, les agences d'urbanisme ont commencé par observer la ville principale de leur agglomération et quelques communes alentours (pour les plus anciennes), avant de passer à l'agglomération et de s'étendre à des territoires de plus en plus éloignés. L'ajustement de ces « lunettes d'observation » à des échelles élargies, sur des territoires parfois « lointains » de la métropole requiert temps et adaptation. On peut juger de l'étendue des territoires d'intervention des agences à ce jour, qui cherchent à faire correspondre, non sans difficultés, leur capacité de production de connaissances sur ces larges périmètres (la carte suivante en témoigne). Et bien que les agences aient à cœur de produire de la connaissance sur l'ensemble de ses territoires membres, les données dont elles disposent peuvent parfois ne disposer d'éléments d'informations que sur des périmètres plus resserrés, comme le périmètre de l'aire d'attraction, ou celui de l'intercommunalité. A ce titre, les exercices de planification pour des territoires situés à l'extérieur des périmètres d'observation sont des opportunités de produire de l'observation territoriale locale à ces échelles à l'occasion de l'élaboration des diagnostics.

Les périmètres des 50 agences d'urbanisme

FONCTIONNEMENT PARTENARIAL ET FORT ANCRAGE TERRITORIAL

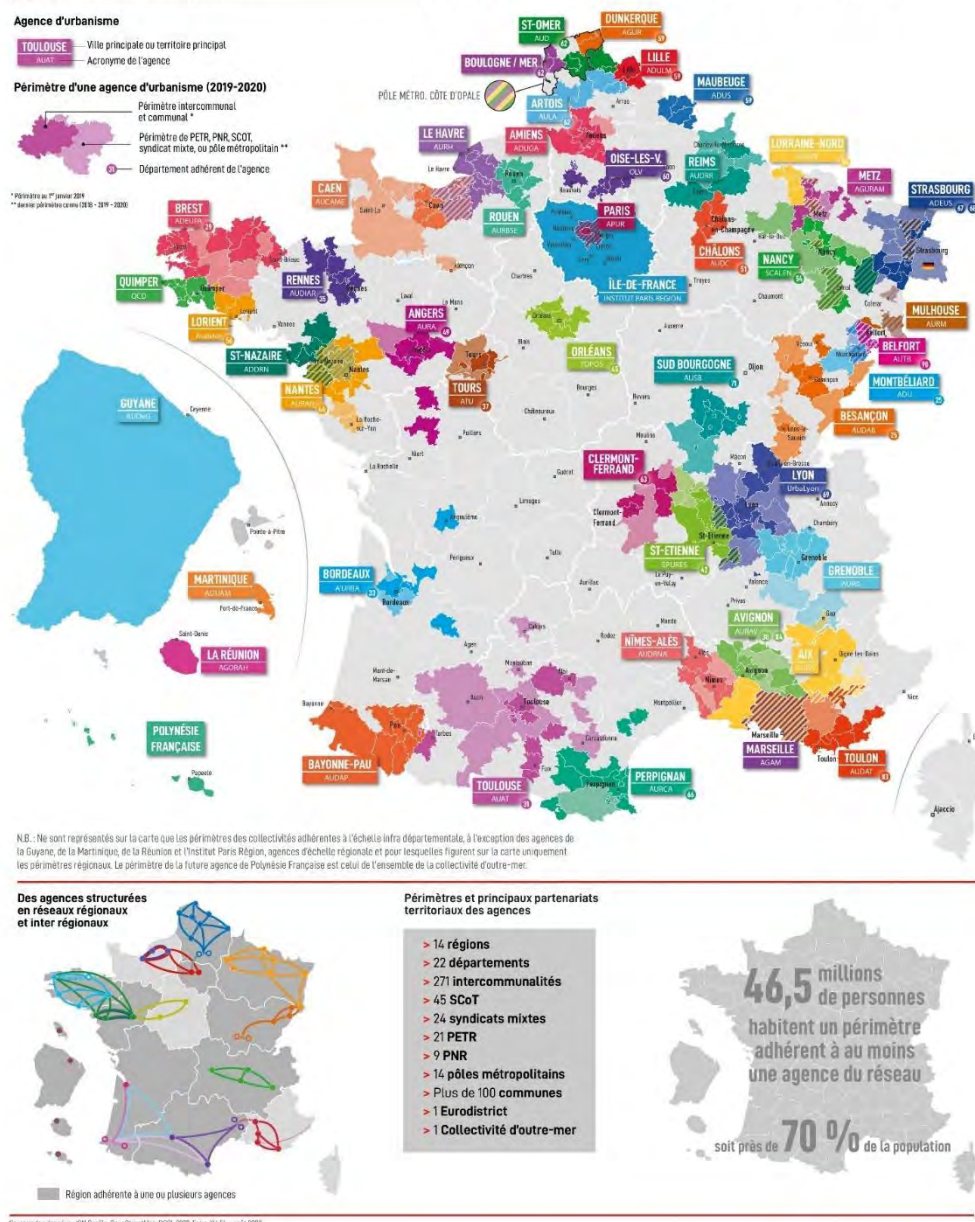


Figure 29: Fonctionnement partenarial des agences d'urbanisme (FNAU, 2020)

S'il s'agit là d'une preuve de reconnaissance de leur existence, de leur légitimité, et de ressources financières non négligeables, les agences d'urbanisme restent vigilantes relativement aux effets d'assurer leur capacité d'observation sur des échelles toujours plus étendues. Leurs capacités d'ingénierie peuvent être compromises au-delà d'une taille critique qui risquerait de produire ou de renforcer des inégalités entre les territoires et de « balkaniser » à terme la connaissance territoriale (Roux, Feyt, 2011). On peut également s'interroger sur l'attention à la particularité que peut assurer une agence dès lors que l'échelle d'observation

s'élargit. Il s'agit là d'une mission essentielle de l'observation de montrer ce qui se passe de manière massive et probante, mais aussi de façon plus ténue et silencieuse.

Enfin, la question de l'échelle de l'observation qui n'a cessé de s'élargir dans l'histoire des agences interroge la place que peut prendre la parole habitante dès lors que l'on viendrait s'intéresser à des périmètres dépassant les cadres de son propre quotidien (*l'échelle habitante*). C'est bien le passage systématique du microscope au télescope qui leur permet d'éclairer les enjeux à travers le prisme de dynamiques collectives comme locales et singulières. Cette compétence s'avère essentielle pour qu'elles puissent éclairer les évolutions territoriales et accompagner les territoires dans les réflexions préalables à leurs actions.

1.1.2. Des thématiques d'observation récurrentes et en silo

Pour ces raisons d'attention nécessaire aux différentes échelles territoriales mais aussi humaines (de l'individu au collectif) et aux diverses composantes matérielles et immatérielles qui dessinent le quotidien des individus, les agences sont interpellées dans leurs pratiques d'observation. C'est en particulier la nécessité d'un travail plus transversal qui s'impose pour offrir aux outils de l'observation l'occasion de croiser des analyses, des impressions, des intuitions parmi les praticiens, mais aussi parmi les partenaires. Prenons l'exemple des observatoires partenariaux qui permettent aux agences de structurer en partie leur activité d'observation pour leurs territoires membres en les associant à leurs modalités de gouvernance. Les acteurs-partenaires, qu'il s'agisse de collectivités ou d'autres structures territoriales (CAF, établissements publics d'Etat, chambres consulaires...), peuvent ainsi contribuer aux orientations de la production de l'observatoire en faisant remonter des besoins en connaissances sur des thématiques spécifiques, et sont systématiquement conviés aux événements organisés par la structure. Le statut partenarial d'un observatoire lui permet ainsi de bénéficier d'un cadre structurant, avec parfois même un portage politique possible par la désignation d'un élu référent à sa tête. Ceux-ci sont alors chargés de porter à connaissance les travaux produits auprès de leurs pairs, d'animer les événements et le débat public, et d'être force de proposition dans les sujets à mener en se faisant le relais d'un besoin de connaissances sur des enjeux spécifiques.

Dans les agences, ces observatoires partenariaux répondent généralement à des thématiques récurrentes et sectorielles, relatives aux mobilités, à l'habitat, l'environnement, l'économie, l'immobilier ou encore la question foncière qui s'impose désormais. C'est ainsi que les agences d'urbanisme de Toulouse ou de Lyon disposent peu ou prou de structures similaires avec, respectivement, six et cinq observatoires partenariaux et un panel de dispositifs d'observation thématique connexes, non partenariaux, dédiés aux questions de transition, de précarité ou de vulnérabilité sociale.

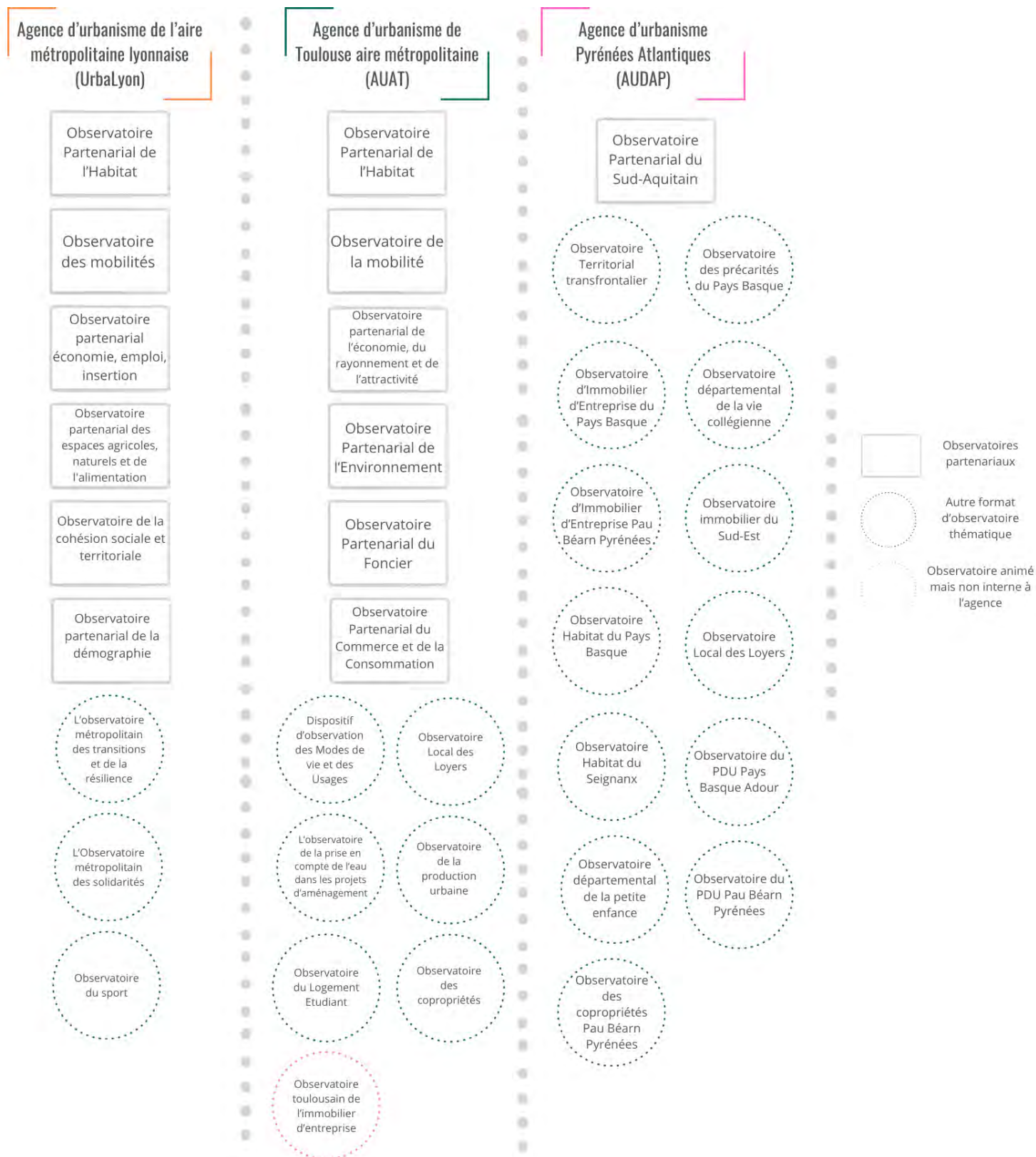


Figure 30 : Liste des observatoires et dispositifs d'observation des agences d'urbanisme de Lyon, Toulouse et Pau-Bayonne (N. Barreau, 2024)

Plus les agences d'urbanisme comptent de territoires membres et des équipes internes nombreuses, plus elles semblent en capacité de structurer leurs pratiques d'observation au sein d'observatoires partenariaux spécifiques. A contrario, l'agence de Pau-Bayonne par exemple, ne compte qu'un observatoire partenarial encore en cours de structuration, l'Obsud'Aq, qui a vocation à canaliser la production de connaissances pour les partenaires au sein du même dispositif, quelle que soit la thématique traitée. Comme la grande majorité des agences, l'activité d'observation se décline toutefois dans une série d'observatoires qui ne sont pas forcément structurés sous un format partenarial, avec une entrée thématique dédiée à la petite enfance, à la vacance ou alors à l'observation de l'évolution des loyers privés. Qu'elle soit structurée au sein d'outils partenariaux ou déclinée dans de multiples observatoires à la longévité variable, on remarquera le silotage quasi systématique des thématiques traitées et des compétences en interne qui mobilisent généralement des « experts thématiques ». Ainsi, le chargé de projet mobilité interviendra sur l'observatoire (partenarial ou non) des mobilités, comme le chargé de projet habitat se verra confier la responsabilité de l'observatoire local des loyers – dispositif national relayé à l'échelle locale où les agences se trouvent souvent parmi les structures porteuses – ou autres tendances relatives au logement.

Rares sont alors les agences qui privilégient une forme de transversalité au sein même de leurs observatoires. Le dispositif partenarial, s'il a l'avantage d'offrir un cadre structuré et une gouvernance de l'observation, contribue à pérenniser une forme de silotage des thématiques traitées en convoquant des techniciens et acteurs de territoires « spécialistes » dans les comités de réflexion (comité technique, comité d'orientation...) et, parfois même, dans le public invité aux événements de diffusion³⁰⁸. Cette logique sectorielle, que l'on retrouve dans de nombreuses agences, permet à la fois d'être en phase avec l'organisation et la philosophie des politiques publiques, elle aussi thématique, et donne l'occasion de mettre à profit des savoirs spécifiques et des profils professionnels spécialisés.

En plus d'être un moyen efficace de maîtriser des connaissances thématiques, la dimension partenariale des observatoires est certainement une piste d'explication : cibler les élus ou les partenaires techniques en charge des éléments observés pour qu'ils s'imprègnent, partagent, voire s'inspirent des connaissances produites ou diffusées à travers ces instances. Faire correspondre, peu ou prou, les thématiques des observatoires aux champs de l'action publique est un choix pragmatique qui n'est pas remis en question par les praticiens. Dans leurs discours, cette production monothématique de connaissances, ce n'est pas une refonte totale des observatoires qui est proposée, mais davantage une envie de croiser les enjeux et de casser les barrières fictives et pourtant bien souvent perceptibles des observatoires pour aller vers de la transversalité. Ce décroisement de l'observation passe alors dans le changement des

³⁰⁸ A titre d'exemple, jusqu'à une décision récente (2022) de l'Agence d'urbanisme de Toulouse, chaque observatoire disposait d'une liste spécifique d'acteurs de territoire « spécialistes » de la thématique en jeu à convier pour les événements qu'il organisait. Ces assortiments de noms et de fonctions répondaient là encore à une logique de silo : à l'observatoire de l'environnement d'inviter les techniciens en charge de l'environnement des collectivités partenaires, et ainsi de suite pour les observatoires de l'habitat, des mobilités ou encore de l'économie.

modalités de diffusion de la connaissance avec, pour rester sur le cas toulousain, la systématisation désormais d'une invitation collective de ses membres pour les événements d'observatoire, de sorte à ne plus cloisonner la diffusion de connaissances à des publics pressentis. Cet exemple témoigne d'une volonté, partagée dans le réseau des agences, d'élargir la diffusion des connaissances produites à tous les territoires membres, voire au grand public par l'organisation d'événements ouverts et en format hybride pour certaines.

Cette envie de décroisonner l'observation se retrouve aussi dans la production de connaissances par les observatoires, avec de plus en plus de publications ou d'événements croisés. On peut noter l'exemple inédit du territoire grenoblois qui a mutualisé l'ensemble de son observation territoriale au sein d'un réseau des observatoires, auquel l'agence contribue amplement. Cette organisation en réseau facilite ainsi le partage de diagnostics et de connaissances, et donne lieu à des publications, portées par l'Obs'y³⁰⁹ sur des enjeux transversaux comme en témoigne par exemple celle dédiée à la question des modes de vie en 2021³¹⁰. La démarche interobservatoire de l'Agence de Toulouse mérite à ce titre d'être présentée tant elle témoigne d'une tendance, plus ou moins engagée selon les agences, au décroisonnement des pratiques d'observation qui contribue aujourd'hui à faire bouger les lignes dans les manières de produire et de diffuser la connaissance.

A Toulouse, l'agence a initié en 2019 la démarche « interobservation » qui a d'abord été pensée comme un outil de coordination des activités des différents observatoires pour ne pas surcharger le calendrier et les sollicitations auprès des membres. L'opportunité d'en faire un dispositif de croisement des productions s'est donc révélée au fil du temps. Consciente qu'une approche sectorielle de l'observation a ses avantages mais aussi ses limites dans un monde complexe où les enjeux se croisent en permanence, il s'agissait pour l'agence d'initier des réflexions sur la possibilité de croiser les problématiques identifiées autour de productions communes. Jusqu'alors, les événements co-portés par deux observatoires étaient rares mais pas inexistantes : ce fut par exemple le cas en 2013 avec un atelier sur le renouvellement des zones commerciales qui fut organisé par l'Observatoire du Commerce et de la Consommation (OP2C) et l'Observatoire Partenarial de l'Environnement.

Au-delà d'ouvrir les invitations, il s'agissait aussi de croiser les thématiques qui respectaient jusque-là des logiques sectorielles. Pour réitérer des occasions d'observer en transversalité et mixer les publics fidèles à leurs observatoires thématiques respectifs, plusieurs réunions « interobservatoire » (croisant donc les animateurs de l'observation en interne à l'AUAT) eurent pour objectif d'initier des collaborations autour de sujets communs. A travers les entretiens menés avant que ces réunions prennent ce tournant de la transversalité, on percevait dans le discours des praticiens la nécessité d'établir des passerelles entre les travaux des observatoires pour qui la sectorisation des thématiques (mobilité, environnement, habitat...) était une méthode de travail utile mais qui méritait d'être souple compte tenu de leurs liens

³⁰⁹ Réseau des observatoires de la région grenobloise

³¹⁰ OBS'Y (2021). « *Modes de vie : la région grenobloise en prise avec les paradoxes contemporains* ». 79p.

étroits, comme c'était le cas pour cette praticienne : *« ça peut permettre d'optimiser les investissements de chacun plutôt que de faire deux fois des séances, en faire une belle grosse, ça donne du sens et c'est tout aussi efficace. Et puis, ça donne du sens à la question environnementale, c'est-à-dire que cela sort du champ des environnementaux purs et durs et ça la met en regard avec d'autres problématiques. Pour nous c'est une garantie d'attirer peut-être un peu plus de monde sur nos questionnements, parce que on les met au regard d'autres questionnements. »*³¹¹.

Dans la perspective d'introduire durablement la transversalité dans la pratique d'observation de l'agence de Toulouse, l'idée d'un sujet « fil rouge » entre les observatoires a peu à peu émergé au fil des années, au point qu'en 2020 une tentative concrète fut faite autour du sujet du « sol ». Mais la difficulté d'outrepasser les logiques en silo fut telle que l'opération échoua en tant que sujet socle de l'interobservation. Au cours de l'année 2022, cette idée d'un sujet fil rouge fut relancée auprès des animateurs d'observatoires afin de partager autour d'enjeux communs et de discuter de l'intérêt d'une telle orientation comme de ses contraintes. Après plusieurs séances de réflexion collective et de défrichage de sujets transversaux possibles, le choix s'arrêta sur la notion de sobriété, un sujet éminemment d'actualité et pouvant se prêter à tous les champs d'observation territoriale existants de l'AUT. Expérimental donc, le « fil rouge » a donné lieu à plusieurs événements interobservatoire durant l'année 2023, comme en témoignent la séance sur la sobriété foncière en juin, mobilisant les observatoires du foncier et de l'environnement, celle sur la sobriété dans l'habitat en octobre (avec un portage partagé entre les observatoires de l'habitat, de l'environnement et la démarche d'observation des modes de vie et des usages), ou encore celle sur la responsabilité partagée des pouvoirs publics, des entreprises et des individus pour aller vers des modes de vie plus sobres en avril 2024.

Au-delà d'une simple expérimentation, c'est en réalité un « bouleversement » de la mission d'observation territoriale de l'agence qui est à l'œuvre. Au cours de l'année 2023, les réunions regroupant les animateurs des observatoires se sont concentrées sur l'objectif de structurer et de rendre pérenne cette « nouvelle » organisation transversale de la mission d'observation. C'est ainsi que fut proposée et validée par la Direction une forme de continuité et d'élan renforcé dans la transversalité pour 2024 et 2025. Cela s'est tout d'abord traduit par la décision de tenir à nouveau des rencontres transversales autour de la thématique de sobriété au cours de l'année 2024. Leur visibilité changera également : en plus de s'être ouverts systématiquement à un public membre élargi, les prochains événements interobservatoire seront désormais ouverts à tout public avec un format hybride, privilégiant les interactions par le présentiel et la possibilité de suivre sans intervenir pour ceux en distanciel. Rendant donc ses événements accessibles à « tout un chacun », l'agence de Toulouse cherche à réaffirmer son rôle de lieu de partage et de débats autour de problématiques territoriales brassant des publics élargis.

En parallèle de ces événements co-portés par plusieurs observatoires, des comités thématiques se formeront à horizon 2025 sous un format similaire aux « anciens » événements qui ne

³¹¹ Entretien n°19, Septembre 2022

réunissaient que les « spécialistes » thématiques. En d'autres termes, aux côtés des événements interobservatoires ouverts à tous et transversaux, continueront d'exister des séances thématiques, réservées à des publics spécialistes – principalement de techniciens – pour notamment faire perdurer les réunions conjonctures qui permettent d'actualiser chaque année le suivi de chiffres (relatifs aux commerces, aux marchés immobiliers ou aux pratiques de déplacement) auprès de publics avertis. Les « invités » à ces comités thématiques pourront varier selon les sujets traités : l'idée est bel et bien de garder une pratique d'observation et de diffusion de la connaissance la plus souple possible. Enfin, le « sujet fil-rouge », fédérant les observatoires et orientant leurs productions et leurs réflexions à partir d'une approche nécessairement transversale, a vocation à être renouvelé tous les deux ans, avec une orientation qui dépendra des demandes des partenaires, exprimées notamment à l'occasion du comité stratégique partenarial annuel, et des enjeux relevés par les praticiens en interne.

Ainsi, derrière cette refonte engagée par l'Auat de sa mission d'observation, il s'agit de lui donner un second souffle face à son propre constat d'un essoufflement de ses formats et de ses logiques sectorielles dépassées. C'est également une tentative de réaffirmation de ce qui distingue les agences d'urbanisme à l'échelon local : leur capacité à la fois à réunir des acteurs d'univers différents autour d'enjeux communs, d'alimenter le débat local, de produire elles-mêmes de la connaissance et de s'en nourrir dans le cadre des études menées pour les partenaires.

Ce changement à l'œuvre dans les modalités de production et de diffusion des agences, illustré par le cas toulousain, témoigne ainsi d'une volonté de décloisonner la diffusion de connaissances au regard de la systémique des enjeux territoriaux, car tous sont liés. Cela évoque les différents défis auxquels se confronte l'observation en prise avec des processus de recompositions territoriales tels qu'identifiés par Emmanuel Roux et Grégoire Feyt lorsqu'ils relèvent ainsi des enjeux de territoire, où l'observation joue un rôle essentiel dans la compréhension des « mouvements des territoires » complexes (Roux, Feyt, 2011) où la métropolisation, la périurbanisation et les évolutions administratives territoriales sont autant de phénomènes qui rendent difficile l'application de périmètres d'observation « pertinents ». Sans compter qu'il existe encore de grandes discontinuités dans la production de savoirs territoriaux où tous les territoires ne sont pas égaux quant à leur capacité d'observation. Au-delà d'enjeux territoriaux, il s'agit donc aussi d'enjeux institutionnels où les territoires cherchent à « *disposer d'une connaissance d'eux-mêmes, pour eux-mêmes et par eux-mêmes* »³¹².

³¹² Roux, E., Feyt, G. (2011). Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux. DATAR, La Documentation Française, p.77

1.1.3. Des routines méthodologiques

Assouplir les logiques sectorielles des observatoires, c'est aussi se donner l'occasion de renouveler ses approches méthodologiques, ou son réseau de sources d'informations. Nous allons désormais nous intéresser aux méthodes d'observation plurielles des agences d'urbanisme, de celles traditionnelles et structurantes à celles plus sporadiques et innovantes.

Les observatoires des agences d'urbanisme, à quelques exceptions près³¹³, font de la donnée quantitative leur principal matériau de travail. Manipuler des chiffres, les traduire en indicateurs, en courbes d'évolution ou en cartes, telles sont là les missions principales qui incombent aux praticiens, avant celle d'animer l'observatoire par l'organisation de rencontres et de restitutions. L'observation statistique est attendue des partenaires, et fait l'objet de publications et d'événements organisés par les agences qui leur sont destinés. L'essentiel du métier d'observation dans les agences consiste donc à exploiter et traduire des données accessibles en *open data* en informations sur les territoires : « *nous on ne produit pas de données, on la récupère, on l'analyse et on la valorise* »³¹⁴ nous explique ainsi une praticienne de l'agence de Toulouse. Il arrive toutefois que des sources de données exigent d'être achetées en particulier lorsqu'il s'agit d'accéder à des informations précises sur des territoires spécifiques. Cette pratique, bien qu'elle ne soit pas remise en question, présente toutefois la contrainte de dépendre des organismes producteurs de données, et de leurs conditions d'accès. Ce cas demeure toutefois relativement exceptionnel pour les agences d'urbanisme dont l'essentiel de l'observation se fait à partir de données en accès libre : c'est par leur exercice d'interprétation des chiffres et leurs croisements originaux qu'elles parviennent à créer une connaissance qui leur est propre, et plus rarement en se rendant directement sur le terrain pour la recueillir.

Si l'accès à la donnée ne pose pas de problème dans la majorité des cas, il n'en reste pas moins que le travail d'observation des agences dépend en grande partie des organismes émetteurs. Les conditions d'accès qu'ils imposent, leur volonté et leur capacité à renouveler les bases de données de façon régulière sont des décisions qui leur reviennent, et dont pourtant dépendent largement les travaux des agences. Sans que cela soit posé comme un sujet d'inquiétude pour elles aujourd'hui, il s'agissait ici de bien insister sur le caractère précieux de la donnée et de son accès

En parcourant les publications des agences de Toulouse, Lyon, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Angers ou encore celle des Pyrénées Atlantiques, on remarque la systématisation de l'usage de données quantitatives et de « *geo data* » qui sont traduites en informations géographiques sous forme de graphiques, de tableaux de bord et de cartes. Surtout, elles font du renouvellement annuel des bases de données une de leurs principales productions, pour ainsi observer

³¹³ On peut citer à titre d'exemple le Nouvel Observatoire Urbain et Social de l'Agence d'Urbanisme Clermont Massif Central qui croise données quantitatives et données qualitatives pour livrer des informations précieuses à l'évaluation du contrat de ville de la Métropole

³¹⁴ Entretien n°22, Octobre 2022

l'évolution de tendances à partir des mêmes chiffres, sur plusieurs millésimes. D'autres de leurs productions sont plus conjoncturelles et cherchent à éclairer un enjeu à partir d'un croisement original d'indicateurs et de données récupérées ici et là, qui jusqu'alors n'avaient pas été corrélées³¹⁵. Ce dernier point est révélateur d'un fait : les agences n'étant pas productrices de données, leur plus-value consiste à créer de l'information à partir de croisements originaux et de traitements locaux de données nationales. Une autre de leurs plus-values est bien de raccrocher des données thématiques de différents organismes en France à des problématiques territoriales par des traitements statistiques qui font de la donnée brute des éléments de connaissance essentiels pour les acteurs du territoire.

Au-delà du traitement statistique ou cartographique de données, l'entretien auprès d'« experts » thématiques (spécialistes dans une discipline ou sur une thématique, universitaire...) ou d'acteurs de territoire (politique, technique, associatif, commerçant...) est une autre méthode de recueil de savoirs valorisés dans les agences. Ces méthodes qualitatives demeurent toutefois peu systématiques, et sont surtout mobilisés lorsque les praticiens en interne ont un réel besoin de monter en connaissance sur un sujet spécifique. En guise d'exemples : à Toulouse, une étude portant sur la décarbonation des mobilités a donné l'occasion aux praticiens mobilisés de conduire des entretiens auprès d'experts (universitaires, professionnels, techniciens...) pour recueillir leurs savoirs et leurs expériences dans ce domaine. A Clermont-Ferrand, les focus-groupes dans le cadre de leur évaluation continue du contrat de ville permettent de réunir chaque année autour de la table des acteurs techniques et de terrain des quartiers de la politique de la ville.

Cette observation des « spécialistes » est ainsi valorisée par les agences de deux manières possibles : en leur donnant la parole à l'occasion des événements qu'elles organisent – toujours dans leur rôle d'animatrices du débat local et de diffusion des savoirs ; au sein de leurs productions – dans leurs études ou leurs publications d'observatoires – sous forme de verbatims ou de synthèse des entretiens passés. Les dires d'experts peuvent aussi éclairer des points dans les études produites sans que ceux-ci transparaissent clairement sous forme de verbatims. Dans ce cas, la passation d'entretien sert surtout à vérifier des faits ou comprendre certaines logiques sur des points spécifiques.

Outre les entretiens auprès d'experts, la pratique du terrain en tant qu'outil d'observation est une approche privilégiée par des praticiens qui l'ont ancrée dans leurs pratiques de travail pour faire des relevés, prendre des photographies et se rendre compte des changements à l'œuvre. On remarquera d'ailleurs que cette pratique du terrain est plus courante dans les études spécifiques pour les partenaires que dans le cadre des observatoires qui privilégient plutôt l'analyse de tendances collectives par les chiffres. Les études partenariales offrent l'occasion

³¹⁵ A titre d'exemple, l'AUAT s'est intéressée en 2023 à l'accessibilité aux parcs et aux espaces verts urbains dans les 37 communes de la métropole toulousaine en proposant un croisement original de sources d'information (inventaire des parcs et jardins de la ville de Toulouse, espaces verts protégés, OpenStreetMap, études AUAT, photo-interprétation,...) qui leur ont notamment permis d'établir des isochrones et d'évaluer la proportion d'habitants résidant à moins de 10 minutes d'une entrée de parc.

pour les praticiens de se rendre dans les territoires d'étude pour compléter des informations manquantes que les statistiques ne livreraient pas, ou pour vérifier, compléter des informations par la visite de terrain. Dans tous les cas, aller sur le terrain permet d'avoir des précisions, et notamment pour rendre compte d'évolutions à l'œuvre sur des réalités mouvantes (sur la vacance de bureaux par exemple) que les chiffres ne permettent pas de capter ou pas assez vite. C'est aussi là que se situe la plus-value de l'observation faite par les agences : aller sur le terrain permet de produire une autre matière que celle issue de la donnée, par le relevé d'informations à la source, mais aussi par la captation d'images (photographie) et de paroles d'acteurs (entretiens spontanés ou pas). Cette auto-production de connaissances demeure toutefois en proportion limitée par rapport à celle, largement majoritaire, de l'exploitation de données en open data émanant d'organismes tels que l'INSEE, l'IGN, mais aussi les agences gouvernementales, les institutions publiques ou encore les organismes de recherche comme le CNRS.

En « bout de ligne » car peu systématiques dans les agences, les méthodes de recueil et d'analyse de données qui établiraient un lien direct à l'individu, en tant qu'habitant, citoyen ou usager d'un lieu, font figure d'exception. Si elles existent, elles se traduisent principalement par des enquêtes par sondage en ligne, téléphonique ou en face-à-face, quoique ces deux dernières modalités soient souvent sous-traitées à des organismes privés ou réalisées par des étudiants dans le cadre de partenariats avec les formations universitaires de proximité. Les enquêtes ménage-déplacement, très souvent portées par les agences d'urbanisme en France, donnent ainsi la parole aux habitants et usagers du territoire pour comprendre leurs pratiques de déplacement, mais la phase d'enquête est systématiquement sous-traitée compte tenu de l'importance de l'échantillon³¹⁶. Des enquêtes plus ponctuelles et modestes peuvent être initiées par les agences, comme c'est par exemple régulièrement le cas pour celle d'Angers qui publie des enquêtes en ligne relatives aux pratiques alimentaires des habitants (2020), aux déplacements d'étudiants sur leur campus (2019) ou encore à leurs conditions de logement (2021).

Quant à la pratique de méthodes qualitatives auprès d'habitants et d'usagers (entretiens individuels ou collectifs, parcours commentés, cartes mentales...), elle demeure rare pour les agences d'urbanisme. Nous aurons l'occasion de décrypter plus loin les modalités des études qualitatives donnant la parole aux habitants et aux usagers (leur sujet, leur commanditaire, leurs objectifs, leur temporalité...) et de réfléchir aux moyens qui leur permettent d'être expérimentées et réitérées par les agences. Retenons simplement que privilégier la parole habitante dans les études comme source de connaissances utiles à la compréhension des territoires n'est pas une méthode d'observation uniformément appropriée par les agences d'urbanisme en France. Ce public de « profanes », pourtant détenteurs de connaissances du quotidien, reste encore une épice rare, et donc précieuse, dans leur « cuisine » dédiée à l'observation territoriale.

³¹⁶ A Toulouse par exemple, l'enquête ménage-déplacement de 2023 a recueilli les réponses de 16 000 questionnaires pour établir son analyse

Ce décryptage sommaire de l'observation actuelle dans les agences d'urbanisme nous a permis de relever quelques grandes caractéristiques qui permettent de la définir. Souple, elle peut trouver sa place dans toutes les missions portées par les agences. Même si les missions sociales sont éminemment liées à la production de connaissances, les études pour les partenaires offrent aussi l'opportunité de décrypter des phénomènes et de mieux connaître les territoires. Dispersé, le temps consacré à la production de connaissances est difficile à jauger et à évaluer. Malgré des disparités entre agences qui dépendent de leur histoire, de leurs contextes locaux et de leur « philosophie », elles partagent toutefois des caractéristiques communes : des échelles d'observation variables et qui tendent à s'étendre de plus en plus, un traitement des enjeux territoriaux très sectoriel malgré une tendance au renforcement de la transversalité, et des méthodes d'observation où le traitement statistique domine même si émergent des méthodes plus collaboratives et qualitatives de production de connaissances. Ces points de convergence soulèvent des questionnements sur la capacité des agences à accorder une attention importante à la particularité, essentielle pour comprendre les tendances individuelles et collectives qui résultent et contribuent à la fabrique des territoires.

Ainsi, la nécessité d'une observation plus souple, transversale, qualitative et ouverte aux savoirs experts comme ordinaires fait émerger l'impératif de renouveler les pratiques d'observation. Nous allons voir comment ces réflexions émergent au sein des agences d'urbanisme qui initient, expérimentent et se réorganisent progressivement autour d'exigences de transversalité, de partage du processus de construction de connaissances et de réflexions prospectives.

1.2. Des recompositions à l'œuvre avec des pratiques professionnelles...

Dans l'ouvrage *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*, Bernard Ecrément, a réuni plusieurs témoins, souvent protagonistes des premières années des agences d'urbanisme, pour évoquer, chacun à leur tour, des souvenirs de leurs expériences, au sein ou autour des agences, qui avaient pu les marquer. Il décrivait alors les missions des agences d'urbanisme à travers leurs trois piliers fondateurs : l'espace urbain, le temps urbain et la pluridisciplinarité. Cette trilogie, nous disent-ils, avait « *tous les attributs d'une utopie concrète, c'est-à-dire d'un ailleurs et demain, d'une posture intellectuelle distante par rapport à l'action quotidienne dispersée et enracinée dans des territoires imbriqués, complexes et instables* »³¹⁷. L'espace, en premier, se définit aléatoirement selon les agences et le périmètre d'étude qui leur semble cohérent au regard des évolutions institutionnelles. Les temps urbains, qui challengent les agences pour dépasser les temporalités politiques ou économiques et travailler sur le long terme. La pluridisciplinarité, enfin, qui ne consiste pas tant à additionner les disciplines qu'à les croiser. Déjà au moment de la sortie de l'ouvrage, l'auteur parlait de révolution culturelle pour désigner l'interdisciplinarité qui se mettait en place dans les agences et qui donnait place à de nouveaux partenariats, à des expérimentations dans les exercices et à des pas de côté dans les

³¹⁷ Ecrément, B. (2004). *Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages*. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.24

méthodes standardisées. Il soulignait l'importance pour les agences d'urbanisme d' « *intégrer les singularités des territoires et devenir les gardiens imperturbables de ce temps long, si fragile de nos jours, mais qui façonne nos villes et nos quartiers* »³¹⁸. Parmi les recompositions à l'œuvre dans les agences, nous retrouvons actuellement un peu de ce processus d'invention (et de réinvention) permanente des agences d'urbanisme qu'évoquait cet ancien directeur. Aujourd'hui, elles cherchent donc à sortir de leurs cadres traditionnels pour devenir...

1.2.1 ...plus transversales

Bien que la transversalité soit un objectif de plus en plus affirmé par les agences d'urbanisme aujourd'hui, appelant entre autres à décroquer les travaux de leurs outils d'observation (les observatoires) avec des traductions concrètes comme on a pu le voir avec l'exemple toulousain, dépasser les frontières d'une organisation sectorielle n'est pas une opération aisée pour toute structure d'observation territoriale. Dans cette perspective, depuis quelques années, les agences d'urbanisme réorganisent leurs manières de travailler, voire leur organisation interne, autour du « projet » en tant qu'objet socle autour duquel se mobilisent les praticiens et s'identifient les compétences. Cette organisation du travail communément appelée dans le milieu du travail le « mode projet » se réfère ainsi à une approche de gestion dans laquelle le travail se structure autour d'études distinctes, ayant des objectifs précis, des ressources dédiées, une temporalité définie (Pinson, 2004). Contrairement à une organisation traditionnelle, il ne se base pas sur les fonctions et les services thématiques de l'entreprise, mais se construit à partir de compétences et de savoirs spécifiques au fur et à mesure de l'évolution du projet.

Dans l'ouvrage *Gouverner par les instruments*³¹⁹, Gilles Pinson analyse le projet urbain en tant qu'outil qui permet de faire attention aux individus et aux pratiques sociales qui composent l'espace urbain. S'il n'est pas question ici de projet urbain spécifiquement, il nous semble néanmoins pertinent de nous intéresser à la montée du « projet » tel qu'il le décrit en tant que mode d'action et de structuration de compétences que l'on retrouve au sein des agences d'urbanisme.

La notion même de « projet » apparaît dans la planification urbaine et métropolitaine dans les années 1980 dans un contexte de crise économique où l'avenir des villes se fait de plus en plus incertain et où les choix urbanistiques ne peuvent plus relever d'actions imposées. C'est à cette époque que vont s'imposer les logiques de concurrence territoriale et les politiques d'attractivité où les projets de ville deviendront les cartes atouts des territoires. Le décentrement des savoirs experts et sectoriels qui prévalaient jusqu'alors dans la pensée fonctionnaliste, en particulier dans l'urbanisme réglementaire et opérationnel, va faire du consensus la base des politiques urbaines. Le défi, nous explique Pinson, ne sera plus de trouver la bonne solution, mais de trouver celle qui satisfasse le plus grand nombre par le fruit d'un dialogue et de compromis entre des acteurs multiples. La planification en est un bon exemple : elle fut d'abord le produit

³¹⁸ *Ibid.*, p.68

³¹⁹ Pinson, G. (2004) « Le projet urbain comme instrument d'action publique » dans Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Les Presses Science Po.

de savoirs d'experts qui pensaient prédire de quoi l'avenir serait fait et dont les choix découlaient d'une certaine évidence. Désormais, elle n'est plus tant animée par la quête de la bonne décision, que par celle de construire une vision partagée de l'avenir à partir d'un dialogue se nourrissant d'avis croisés. « *Le projet, dans la planification stratégique, devient un outil de construction de consensus* »³²⁰. En ce sens, les projets de planification sont en permanence repensés et renégociés dans des instances dédiées comme les syndicats mixtes d'élaboration des schémas de cohérence territoriaux.

La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000) a promu le projet au sein des documents de planification et posé le principe de la transdisciplinarité et de l'intersectorialité dans la fabrication de la ville. Le projet ne se résume plus seulement à l'application d'un dispositif mais il traduit aussi une intention politique qui demande de croiser inévitablement les regards. Pour Gilles Pinson, l'instrument témoigne d'une évolution dans l'action publique urbaine avec des manières de faire plus souples et évolutives au fil des interactions entre les acteurs, et témoigne d'un changement de paramètres où l'on ne peut plus imposer, mais faire avec le plus grand nombre d'acteurs. Cette souplesse, qu'il nomme « incrémentalisme », fait de l'instrument projet un processus d'action ouvert et évolutif. Saturé de valeurs, il traduit donc la nécessité d'intégrer l'incertitude par une adaptation permanente, par la quête de consensus par l'attention portée à l'identité des acteurs.

Dans les agences d'urbanisme, le projet s'est aussi imposé comme un outil de structuration de l'organisation et des compétences. Précisons d'abord que trois grands types de projets y orientent la construction du programme de travail : les projets transversaux qui mobilisent plusieurs équipes thématiques, les projets thématiques qui concernent les thématiciens souvent réunis dans un même pôle et les missions socles s'inscrivant dans un cadre partenarial. La montée du « mode projet » dans les agences ces dernières années est à la fois une tentative et une opportunité d'ancrer de nouvelles habitudes de pratiques professionnelles, en particulier dans la production et l'analyse d'informations territoriales par un regard transverse dans un cadre souple. Il se construit sur des objectifs précis, définis en amont par une feuille de route ou une « fiche projet » établie à partir d'un consensus entre partenaires et agence sur une temporalité définie. Celle-ci n'en demeure pas moins un cadre qui n'est pas figé : elle peut évoluer au gré de l'évolution du projet et de l'avancée des praticiens mobilisés. D'ailleurs, si des responsables sont désignés dès le départ pour assurer la coordination et le portage, incarnés par le pilote et le chef de projet, rien n'est tout à fait immuable et ces rôles peuvent être amenés à évoluer, notamment par un relais sur le poste de chef de projet. C'est par exemple le cas à l'agence d'urbanisme de Bordeaux (A'Urba) où la souplesse de l'équipe projet permet d'avoir un rôle de chef tournant selon les besoins de l'étude. A Grenoble (AURG), toutes les missions sont désormais de l'ordre du projet : les études partenariales comme celles relevant des missions socles. Les rôles mobilisés sont systématiquement répartis entre référents divers (institutionnel, communication, données thématiques, données du projet et responsable des cadres) et chef de

³²⁰ Pinson, G. « Le projet urbain comme instrument d'action publique » dans Lascoumes, P., Le Galès, P. (Sous la dir.de). (2004). Gouverner par les instruments. SciencesPo Les Presses, Gouvernances, p.209

projet. C'est à ce dernier que revient la responsabilité de choisir son équipe selon les expériences de chacun et la nature de l'étude.

Au-delà d'être souple, le « mode projet » permet aussi de moins se heurter au cloisonnement des équipes structurées bien souvent par pôles thématiques dans les agences, en opérant un choix de personnes mobilisées à partir des compétences nécessaires de façon évolutive tout au long de l'étude. Les fiches projets construites en amont de l'étude, qui permettent d'en définir la temporalité et les objectifs, sont aussi l'occasion d'identifier les compétences à mobiliser pour les atteindre. A partir d'elles, des praticiens en interne sont ainsi mobilisés au regard de leur formation, de leurs expériences et savoirs professionnels en faisant fi de leur appartenance à une équipe particulière : la compétence recherchée est la base à partir de laquelle se compose la partition de praticiens.

Dans certaines agences d'urbanisme, le mode projet s'est imposé au sein même de l'organisation des équipes de la structure, comme à Lyon où l'organigramme a été conçu pour favoriser des compositions souples et transverses de praticiens selon les besoins³²¹. Celui-ci se lit à partir d'une double entrée, avec des ateliers d'étude et des blocs-projets qui bénéficient chacun de responsables dédiés. Les fiches-projets sont systématiques au moment de définir le programme de travail de l'agence, et sont tenues à jour régulièrement pour adapter le plus possible les temps de travail des praticiens aux besoins évolutifs de l'étude. A Bordeaux aussi, le recrutement des équipiers se fait par une entrée compétences et non par personne, et les équipes projets mêlent systématiquement des praticiens aux thématiques diverses. Quant à Toulouse, l'adoption officielle du « mode projet » a donné lieu à une réorganisation de l'organigramme et du fonctionnement interne de l'agence qui reprend peu ou prou les grandes caractéristiques évoquées pour les autres agences, et faisant du projet la base de leur organisation de travail. Parmi elles, la rédaction systématique de fiches projets en amont de l'étude, la composition de l'équipe par une entrée compétences et non nominative et thématique, une structuration souple qui s'adapte aux besoins et aux contextes sont autant de modes d'organisation qui sont d'ores et déjà en expérimentation au sein de la structure. Même l'organisation interne de celle-ci évolue, avec des pôles qui fusionnent pour devenir des lieux de « fertilisation croisée » pour reprendre les termes du Directeur à l'occasion d'une réunion interne, pour mettre les thématiques travaillées en écho et donner l'opportunité de diversifier les compétences des praticiens tout en préservant leurs expertises respectives. Les structures de gouvernance évoluent aussi à l'aune du « mode projet » avec de nouvelles instances qui se créent autour des études en cours, réunissant régulièrement autour de la table les référents de projet pour s'assurer de la cohérence des études et partager leurs étapes clés, ou pour suivre l'avancement du programme de travail en s'assurant de sa mise à jour régulière.

En opérant un choix de personne à partir de compétences souhaitées et en faisant des équipes mobilisées des structures souples qui appellent à des compétences diverses, le mode projet permet ainsi de dépasser les cadres formels et de privilégier un mode d'organisation de l'étude

³²¹ Entretien n°4, Juillet 2021

plus horizontal, concerté et adaptatif selon les besoins, inévitablement mouvants, liés à des contextes et à des attentes des acteurs qui évoluent. Il est la traduction de la déstabilisation des légitimités, et en particulier de celle des experts, qui invite non seulement une recomposition des pratiques professionnelles mais conduit aussi à repenser l'organisation même de la production de connaissances et de la conduite de projet dans les agences. Il est un effet direct de la prise de conscience des incertitudes qui ne permettent plus d'appréhender et de penser l'action sans croiser les différentes composantes qui caractérisent les territoires et les sociétés, et sans diversifier les regards et les compétences mobilisés.

La montée du mode projet en tant qu'outil de conduite d'une étude et de structuration des équipes dans les agences souligne leur capacité et leur envie de favoriser une approche flexible et adaptative dans leur travail. Cette évolution ne se limite pas simplement à une reconfiguration des processus internes, elle s'étend plus généralement à la manière dont les connaissances sont produites et analysées dans un contexte de déstabilisation du mythe de l'expert qui marque une rupture avec les approches traditionnelles centrées sur des expertises descendantes et sectorielles. En plus de valoriser des manières de s'organiser et de conduire leurs études plus flexibles et transversales, nous allons voir désormais comment les agences cherchent aussi à développer des approches plus collaboratives et participatives dans la production de connaissances.

1.2.2. ...plus collaboratives et participatives

Mises au défi d'une déstabilisation des légitimités des postures d'experts et de la référence unique aux chiffres, les agences d'urbanisme se réouvrent à une diversité de sources de savoirs, dans la perspective d'analyser et de comprendre les phénomènes sociaux et territoriaux. A l'échelle nationale, les évolutions législatives et de l'action publique ont contribué à ce que l'habitant-usager passe d'un simple récepteur des décisions prises à un contributeur pour lequel les opportunités de participer sont désormais plus nombreuses. En effet, ses canaux d'expression se sont diversifiés et les savoirs qu'il tire de ses expériences du quotidien, intéressent aujourd'hui davantage la sphère politique comme technique. Ce monde incertain renforçant notamment la quête de signaux faibles s'est imposé à la conscience de tous au regard des crises et de la rapidité des changements à l'œuvre. Les habitants sont aussi là pour le rappeler, pas uniquement à travers la voie représentative ou la contestation, mais aussi par la prise de parole dans les arènes participatives ou, naturellement, par l'expression de leurs mobilisations et leurs modes de vie au quotidien.

Ces dernières décennies, les pouvoirs publics ont multiplié les outils de la démocratie participative (Fonds de Participation des Habitants, conseils citoyens,...) pour donner l'opportunité à la société civile de s'exprimer à minima sur des projets, des actions, ou sur leur quotidien, au mieux de proposer, de participer voire de co-construire. Une tendance à laquelle vient s'ajouter l'émergence de la science participative qui nourrit l'univers scientifique par l'apport de données directement et volontairement livrées par les usagers. Les savoirs ne suivent plus seulement un itinéraire descendant, ils empruntent des voies ascendantes ou alternatives,

poursuivent des cheminements plus complexes, bien que la voie demeure encadrée dans ses conditions d'exercice (consignes claires, objectif à atteindre...). « *Contrairement à certains urbanistes qui pensent que la qualité d'urbaniste permet de concevoir des projets pour les habitants, moi, je pense qu'il faut faire avec. Ça ne veut pas dire qu'il faut tomber dans le travers de se dire que c'est l'analyse des modes de vie et des usages des habitants qui doit déterminer toutes les composantes d'un projet urbain. Je pense qu'il y a une vraie valeur ajoutée aux métiers de l'urbanisme, d'urbaniste, qu'il y a un savoir-faire, mais que pour autant ça ne peut pas être que descendant* »³²². « Faire avec l'habitant », comme l'exprimait cette praticienne de l'agence d'urbanisme de Toulouse interrogée, est devenu indispensable pour les acteurs techniques comme politiques en quête de légitimité pour agir.

La crise de la démocratie représentative a fait monter une norme participative et délibérative, où l'action publique cherche à légitimer ses actions en consultant et concertant les habitants. Sans vouloir tomber dans un « impératif de la participation »³²³, il s'agit alors de *faire avec* et non plus *pour* l'habitant expert de son quotidien et de son territoire vécu. Dans ce contexte, les agences d'urbanisme adaptent leurs missions et leurs compétences pour accompagner au mieux les collectivités et leurs services : à la fois, en tâchant de renouveler leurs lunettes d'observation et en complétant leurs routines méthodologiques pour ouvrir les horizons de la parole experte, et – pour certaines – en accompagnant les exercices de concertation des collectivités auprès d'habitants.

Au-delà de l'apport de connaissances, les acteurs de territoire sont d'ailleurs de plus en plus sollicités pour leur capacité d'action et d'initiatives. Une « nouvelle écologie de l'action » (Simard, 2017) plus horizontale semble se mettre en place, articulant expertise technique et celle d'usages, et requiert de nouvelles compétences qui viennent bouleverser le paysage institutionnel et le métier des techniciens mobilisés sur les projets territoriaux. Elle met en avant l'expertise d'usage de l'habitant ordinaire, en considérant ses usages du quotidien comme des expériences cumulées, sources de connaissances utiles et pertinentes pour penser un projet urbain ou une action.

Cette évolution de la démocratie participative en France ne fut pas sans conséquence sur le rapport à l'habitant dans les agences d'urbanisme.

Avec la montée de l'institutionnalisation des exercices participatifs à la fin des années 1990, correspondant à la systématisation des dispositifs de concertation dans les projets réglementaires et/ou d'aménagement des collectivités, le politique a considéré ainsi le lien renoué à l'habitant-usager. A l'orée du début des années 2000, les agences d'urbanisme ont

³²² Entretien n°17, Septembre 2022

³²³ En référence à la notion « d'impératif délibératif » développée par les politologues Loïc Blondiaux et Yves Sintomer pour nommer une forme d'injonction à la participation

commencé à être sollicitées comme appui technique ou animatrice de ces dispositifs de concertation, ayant parfois en charge l'entièreté de la démarche³²⁴.

« A l'aube du renforcement des métropoles et probablement d'une réforme territoriale majeure, le besoin de lisibilité de l'action publique n'a jamais été aussi fort, le besoin de vision stratégique territoriale n'a jamais été aussi nécessaire. Face à cette double exigence, les agences d'urbanisme, véritable outil d'ingénierie partenariale au service d'une bonne gouvernance territoriale, mettent en avant le « projet stratégique » comme lien fédérateur et intégrateur de toutes les démarches, de la planification à la convergence des politiques publiques. Elles proposent aussi un changement de méthode avec pour objectif final, l'adhésion à un projet partagé, porté et mis en œuvre par tous. Il s'agit de coproduction, de construction collective, de partenariat mais aussi de concertation, au plus près des intérêts communs. Il s'agit de mettre en avant, plus le projet négocié que la règle et donc, de proposer une démarche plus ascendante « bottom up » que descendante « top down » »³²⁵

Cet extrait de l'éditorial du rapport d'activités 2013-2014 de l'Agence de Toulouse, écrit par le Directeur de l'époque, témoigne ainsi d'un changement dans les missions de l'Agence d'urbanisme de Toulouse, à l'image des autres agences en France, dans un contexte de montée des incertitudes, des enjeux de développement durable et de revendications citoyennes à être plus entendues. En effet, la multiplication des dispositifs de concertation dans le cadre des études dont elle est missionnée traduit un changement dans les manières de réfléchir et de fabriquer la ville dans le courant des années 1990. Les évolutions réglementaires ont, là encore, contribué à faire évoluer les missions des agences *« de plus en plus confrontées à la nécessité d'alimenter le débat local (participation des habitants, concertation avec les associations, développement des partenariats économiques et sociaux...) sur des questions qui influent directement sur la vie quotidienne de chaque citoyen »*³²⁶.

On revendique alors le partage de la connaissance, au-delà des seules sphères d'experts, avec tous les acteurs de la fabrique territoriale : élus, professionnels, habitants. Ces derniers aspirent particulièrement à être davantage partie prenante de leur cadre de vie et, dans ce contexte, les agences d'urbanisme vont être force d'initiatives auprès de leurs partenaires pour que des espaces d'échanges soient trouvés³²⁷.

Signe que la question de la concertation et de l'information du public est au cœur des réflexions dans ce contexte d'évolutions institutionnelles et des compétences des collectivités, en 2004,

³²⁴ De l'organisation des ateliers à l'animation sur place et à l'écriture de comptes-rendus et de préconisations à l'intention de l' élu

³²⁵ AUAT, Rapport d'activités 2013-2014 (archives)

³²⁶ AUAT, Rapport d'activités 1993-1994 (archives)

³²⁷ A titre d'exemple, déjà en 1996, l'AUT indiquait dans son rapport avoir diversifié ses missions où *« l'information des publics, la concertation avec les associations, les habitants, font aujourd'hui partie intégrante des démarches et procédures d'élaboration des projets de toute nature »* (rapport d'activités 1996-1997). Et de fait, elle a accompagné dans ces années-là les collectivités dans leurs procédures réglementaires où les procédures de concertation seront généralisées et étendues avec la loi SRU, et les dispositifs participatifs de proximité créés avec la loi Vaillant en 2002.

l'AUAT participera à un groupe de travail organisé par l'Etat avec des communes membres pour échanger des retours d'expériences sur de tels dispositifs visant à prendre en compte les attentes des habitants dans leurs exercices politiques et/ou techniques. La même année, elle indiquera se positionner comme un centre de ressources et un outil d'animation du débat local dans un contexte où « *les questions de démocratie de proximité, d'acte de citoyenneté, de méthodes participatives, de débat public, sont de plus en plus d'actualité et appellent des actions d'information, de sensibilisation, voire de formation et de pédagogie, en Direction des différents publics (élus, associations, société civile...)* ». ³²⁸. Ce statut de « centre de ressources » lui vaudra d'ailleurs de se voir confier l'assistance technique du tout nouveau Conseil de Développement de la Métropole, instance consultative composée de membres de la société civile et du monde associatif créée en 2002, pour appuyer son fonctionnement dans ses premières années.

Le cas toulousain témoigne plus largement de la manière dont les revendications des habitants à se faire davantage entendre, et les évolutions législatives allant en ce sens, font évoluer les façons de travailler dans les agences d'urbanisme. On perçoit en ce début des années 2000, une première (ré)ouverture à l'habitant qui se produit non plus uniquement chez le sociologue « isolé » jusqu'alors mais parmi les praticiens des équipes (urbanistes, architectes...) par le canal de la concertation et/ou de l'urbanisme collaboratif. En d'autres termes, les techniciens qui, jusqu'ici, faisaient « entre experts », s'ouvrent peu à peu aux savoirs « profanes », tendent l'oreille dans ces arènes consultatives, institutionnelles et encadrées.

Cette ouverture à l'habitant ou à l'« individu créateur de ville » ³²⁹ ne fut pas sans interroger la prise de compétences en interne et le renouvellement des approches. En 2011, la FNAU avait d'ailleurs proposé trois nouveaux groupes de travail thématiques dont un portait sur les modes de vie et un autre sur la concertation et la démocratie participative. L'un et l'autre furent mis en place pour inviter aux échanges d'expériences et encourager le renouvellement des approches visant à « *mieux comprendre les dynamiques sociétales en cours et contribuer à une approche prospective des modes de vie* » ³³⁰. On remarque à travers cette simple citation la porosité entre les missions d'observation, de concertation (lien à l'habitant par un autre biais) et de prospective qui est la finalité du processus : observer aujourd'hui pour se préparer à demain ³³¹.

Dans l'épilogue de l'ouvrage *Vers un urbanisme collaboratif* ³³², Guillaume Faburel distingue trois enjeux pour le praticien engagé dans un « processus collaboratif de transformation » que

³²⁸ AUAT, Rapport d'activités 2003-2004 (archives)

³²⁹ Titre de la 36^e Rencontre de la FNAU à Lyon (2015)

³³⁰ AUAT, Rapport d'activités 2011-2012 (archives)

³³¹ A l'agence de Toulouse, cela s'était aussi traduit en 2014 par l'organisation d'une conférence sur les « nouvelles formes d'engagement des habitants, vers une ville autrement durable ? » avec l'intervention de Guillaume Faburel pour réfléchir sur « *les ressorts des nouveaux modes de participation et la manière dont les formes actuelles d'engagement des habitants interrogent la gouvernance locale, les savoirs techniques et plus généralement notre conception de la ville* » (AUAT, Rapport d'activités 2014-2015 : 18).

³³² Caudron, D., Faburel, G., Malez, M., Simard, P. (2017). Vers un urbanisme collaboratif. Points FNAU. Alternatives n°8. Gallimard. 144 p.

nous pouvons appliquer aux agences d'urbanisme: d'abord, la reconnaissance de la légitimité de cette posture, et des compétences que cela requiert ;la nécessité de faire mûrir cette nouvelle écologie de l'action qui revient à multiplier les actions de co-conception ou co-construction ; enfin, un dernier enjeu, et non des moindres, est celui d'articuler des savoirs techniques à ceux issus des expériences vécues et de la pratique de terrain. C'est sur ce dernier volet que l'enquête qualitative peut elle aussi permettre de faire remonter des savoirs habitants dans la perspective de comprendre des phénomènes, et de nourrir des réflexions préalables à un projet ou une action. L'habitant a acquis, dans un certain sens, le rôle de contributeur actif de son environnement, et en faisant valoir sa parole, il se positionne contre le « fait du Prince » et contre une époque (souhaitée révolue) de sachants qui agissent sans consulter.

Au-delà des dispositifs de participation qui précèdent un projet, les agences d'urbanisme peuvent ainsi aussi mobiliser l'expertise d'usage habitante dans une autre de leurs missions : celle de l'observation territoriale et de la production de connaissances. L'intérêt pour les agences de se positionner dans le recueil des savoirs du quotidien des habitants pour comprendre des phénomènes n'est pas nécessairement un sujet de tensions dans les agences voire, au contraire, correspond à la lignée de leurs missions de production de connaissances et d'accompagnement des territoires dans leurs actions. Plus loin, nous interrogerons donc la place et le rôle des agences d'urbanisme pour recueillir des savoirs habitants, autrement que par les cadres institutionnels et politiques de l'exercice participatif, mais par l'enquête qualitative. Avant cela, nous souhaitons évoquer une dernière recomposition à l'œuvre que l'on observe au sein des agences d'urbanisme. Nous avons vu qu'avec la déstabilisation des légitimités qui soutenaient les croyances et les pratiques des métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, celles-ci s'engageaient dans des manières de produire la connaissance territoriale plus transversales et plus ouvertes à l'expertise des habitants et usagers. Nous allons donc nous intéresser désormais à leur engagement dans la prospective territoriale, et ce qu'il signifie pour les agences en termes de renouvellement des regards, des postures et des méthodes.

1.2.3. ...plus prospectives

En premier lieu, il convient de définir ce qu'est la prospective territoriale, que Michel Godet qualifiait volontiers d' « indisciplin(e) intellectuelle »³³³. Bien qu'elle ait été introduite dès les années 1980 par la DATAR et le Commissariat Général au Plan dans le cadre de l'aménagement du territoire, visant à définir des scénarios possibles pour l'avenir des territoires (Laudier, Renou, 2020), elle s'est surtout inscrite dans les réflexions des professionnels de l'urbanisme à partir des années 2000. Ce développement a eu lieu dans un contexte de transformations rapides des territoires et des sociétés, marquées par les transitions écologiques, sociales, numériques, ou encore démographiques. Les crises participent aux accélérations de ces transitions et aux remises en question des modèles que nous connaissions jusque-là. Dans ce contexte, la question

³³³ Godet, M. « La prospective, une indisciplin(e) intellectuelle ». In: *Économie appliquée*, tome 44 n°4, 1991. pp. 161-183.

se pose : comment penser l'avenir et agir dans un monde aux contours mouvants, aux acteurs multiples, et aux rythmes des mutations effrénés ? A défaut de pouvoir prédire l'avenir, la prospective nous invite à imaginer des futurs possibles. Comme l'indique l'économiste Guy Loinger, « *la prospective nous dit que le futur nous interpelle autant que le présent. L'arbre que nous ne plantons pas aujourd'hui ne produira pas de fruits demain.* »³³⁴. Apprendre à agir dans la complexité et l'incertitude est le cœur de métier de la prospective : en s'appuyant sur les tendances lourdes contemporaines, en repérant les signaux faibles et les indices de rupture, des scénarios peuvent être bâtis et servent à guider les actions présentes à la lumière des issues possibles. La prospective du présent particulièrement se nourrit de ce qui se passe aujourd'hui pour penser l'avenir. Jean Chesneaux précise qu'elle est le fruit d'un « *dialogue interactif entre le présent agissant, le passé comme expérience et l'avenir comme horizon de responsabilité* »³³⁵. Qu'il s'agisse de tendances stables et constantes, de variables récentes et incertaines, ou simplement d'observations disparates, apprendre à observer le présent s'avère ainsi fondamental pour penser des trajectoires possibles, pouvant se matérialiser dans des scénarios prospectifs.

Portées par leur vocation d'éclaireur, les agences d'urbanisme « *ont toujours eu vocation à défricher des problématiques urbaines et territoriales émergentes* »³³⁶. Elles s'inspirent ainsi de sa philosophie et de ses méthodes pour questionner et s'adapter à des contextes incertains, toujours dans la perspective d'accompagner les politiques publiques par la production de savoirs et d'expertises. Dans un article publié en 2007, Taoufik Ben Mabrouk faisait ainsi état d'un « tournant qualitatif » pris par les agences d'urbanisme au travers de leur engagement dans des démarches de prospective territoriale qui les conduisent à s'ouvrir à la parole de nouveaux experts et de nouveaux savoirs. Il notifiât ainsi que de plus en plus de collectivités s'emparaient de la prospective dans l'élaboration de leurs stratégies et de leurs projets, et en déduisait un changement dans les modalités de production et de représentations de l'espace urbain. En s'appuyant sur le cas de l'agence d'urbanisme lilloise (ADULM), il est ainsi revenu sur la manière dont elle a mobilisé une diversité d'expertises (universitaires, consultants, spécialistes...) pour faire émerger de nouvelles représentations de la ville et légitimer le projet politique derrière la révision du SDAU de l'époque. Il y évoquait notamment un nouvel équilibre entre savoirs et pouvoirs par le rapprochement de deux univers, l'académique et l'opérationnel, qui se lit par exemple à travers l'intérêt renouvelé pour les recherches académiques dans les réflexions préalables à des projets et des stratégies urbaines façonnant l'avenir.

Ce tournant qualitatif, tel qu'il le nomme, prend à la fois racine dans cette ouverture des agences aux champs académiques, qu'il repère à Lille comme à Lyon, Grenoble, Toulouse ou encore Bordeaux, mais aussi sur la quête d'objectifs consensuels entre les acteurs pour la gestion urbaine en mobilisant des registres plus qualitatifs autour de l'identité collective et l'histoire

³³⁴ Loinger, G. (2005). « La prospective territoriale ». *Le Guide Permanent du Développeur Economique* [En ligne]

³³⁵ Chesneaux, J. (1996). *Habiter le temps*, Editions Bayard, 344 p.

³³⁶ FNAU (Mai 2012). Les agences d'urbanisme. Une ingénierie en réseau pour les politiques territoriales, p.11

locale (Ben Mabrouk, 2007). Depuis, nous ajouterions peut-être que ce « tournant qualitatif » des agences à travers leur appropriation de la prospective territoriale se traduit aussi par l'expérimentation de méthodes collaboratives qui se nourrissent d'expériences vécues par tout un chacun, et permettent l'expression de représentations et de projections de l'avenir pour construire leur base de connaissance. Pour témoigner de ce changement volontaire des agences d'urbanisme dans leurs méthodes de production de connaissances, plus collaboratives et orientées vers l'avenir, nous avons regardé de plus près les modalités des missions de prospective territoriale dans les agences, à travers notamment les exemples de celles de Lille, Rennes, Lyon, Marseille, Saint-Nazaire ou encore de Dunkerque et Toulouse.

Les premières démarches de prospective territoriale dans les agences démarrent à l'orée des années 2000, en lien notamment avec l'élaboration de documents de planification où la dimension stratégique s'avère importante. A Rennes par exemple, la prospective appliquée est lancée par la mission SCoT en 2007 puis à travers le projet « Rennes 2030 » trois ans plus tard. A Toulouse, l'avènement des premières missions de prospective au début des années 2000 est aussi lié à celles de planification : les réflexions menées en 2001 par le Syndicat mixte d'études de l'agglomération toulousaine (SMEAT)³³⁷ dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur avaient en effet fait remonter un certain nombre d'enjeux sociétaux. Aux yeux des partenaires et de l'agence, il était essentiel de les éclairer davantage tant ils suscitaient des questionnements pour les politiques publiques. Une personne fut alors recrutée spécifiquement pour mener une prospective territoriale en lien avec l'équipe de planification, et entre 2003 et 2006, huit rencontres prospectives de l'aire urbaine furent organisées autour de thématiques diverses : nouveaux modes d'habiter, temps de la ville, vieillissement de la population etc. Dans cette même période, entre 2005 et 2007, deux séminaires prospectifs eurent lieu pour nourrir les réflexions dans le cadre de l'InterSCoT. Il ne s'agissait pas là de construire des scénarios, mais davantage d'alimenter la connaissance territoriale et les réflexions quant aux enjeux de demain. Peu à peu, les thématiques ciblées à l'origine par le SMEAT furent toutes traitées dans le cadre des conférences, et s'épuisèrent naturellement. Pour autant, l'AUAT eut à cœur de garder une dimension prospective dans ses travaux et, à l'occasion de la rédaction du nouveau projet d'agence, le choix fut fait de pérenniser la démarche. En 2007, la mission de prospective territoriale s'est donc officiellement détachée de l'équipe de planification pour constituer une mission à part entière, en parallèle de la structuration des observatoires partenariaux. Les conférences prospectives ont alors laissé leur place aux « Détours prospectifs » dont l'ambition première consistait à défricher des sujets à caractère prospectif. Chaque année ou presque avait ainsi lieu un séminaire réunissant des experts thématiques sur des enjeux d'avenir : l'agence était là dans son rôle d'instance de diffusion de la connaissance et de dialogue entre les acteurs de territoire. De 2008 à 2020, ce ne sont pas moins de dix détours prospectifs qui furent

³³⁷ Le Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine (SMEAT) est l'établissement public chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de cohérence territorial (SCoT) de la Grande agglomération toulousaine

organisés sur des thématiques variées telles que la santé, le numérique, ou encore le renouvellement urbain.

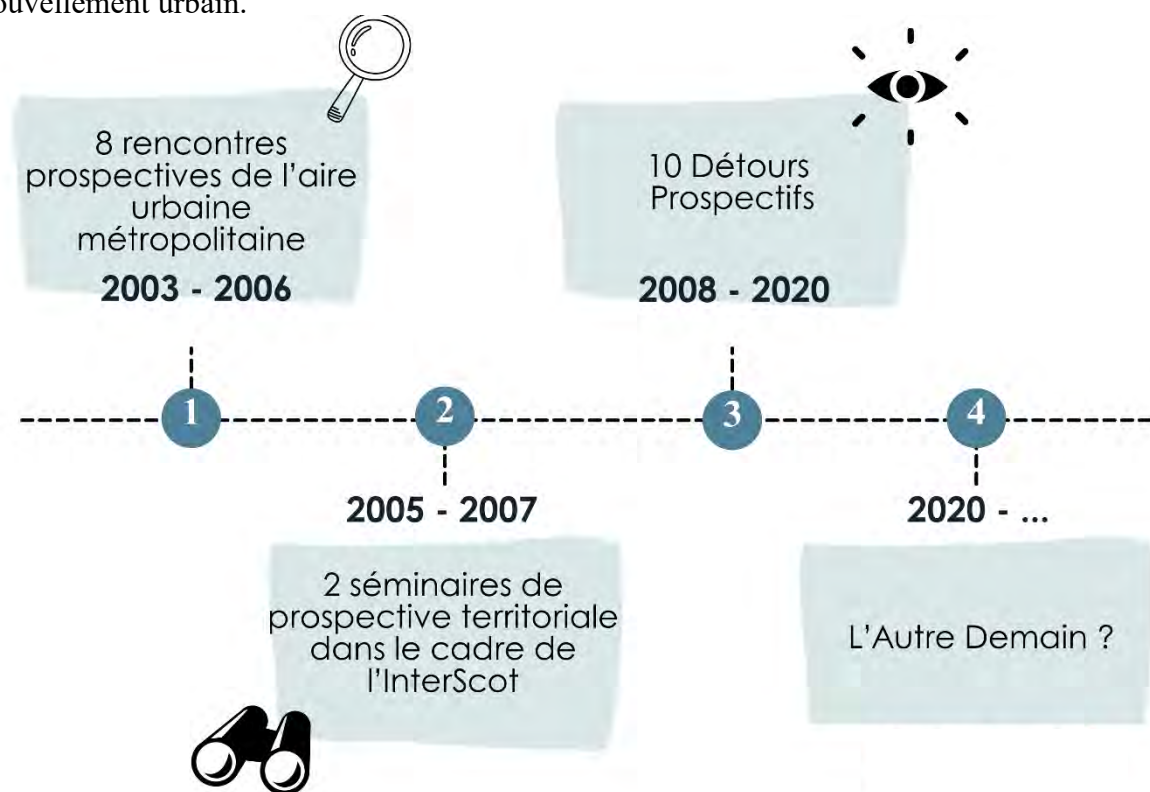


Figure 31: Schéma synthétique de la trajectoire de la démarche de prospective territoriale de l'AUT.
(N. Barreau, 2023)

Cette dissociation de la prospective des missions de planification qui les avaient initialement lancées, comme à Toulouse, n'est pas un cas isolé : le fait qu'aujourd'hui, la majorité des démarches de prospective relève d'autosaisines montre bien la reconnaissance de leur intérêt par les agences et leur volonté de continuer ces missions, même si elles ne sont pas systématiquement rattachées à des projets de territoire. A Marseille par exemple, la mission prospective est d'abord née d'un projet de planification en lien avec la création de la métropole et l'élaboration du projet métropolitain. Il s'agissait alors d'appuyer les réflexions stratégiques en organisant des événements (« Conversations des futurs », 2019) portant sur l'avenir possible du travail, des modes de vie, des ressources ou encore de la société. Plus tard, l'agence a mis en place la démarche « Cités Possibles » dans un contexte postpandémique pour imaginer une ville après Covid. Détachée d'un projet de planification donc, la prospective a suivi sa propre trajectoire en autosaisine pour éclairer les avènements possibles du numérique, des modèles d'aménagement ou économiques ou encore des usages urbains.

Aujourd'hui, ce sont d'ailleurs bien davantage les contextes de crises (sanitaire certes, mais aussi écologique, économique, climatique...) qui réinterrogent l'état du monde et mettent en avant les enjeux de transitions à l'œuvre (décarbonation, dérèglement climatique, rapport au travail...), qui deviennent le point de départ et le cœur des démarches de prospective dans les agences. On notera ainsi qu'à Tours, la crise sanitaire a été le point de départ d'une grande étude

de prospective, nommée « Résonnance » sur la manière dont elle fut vécue par les habitants, les élus ou encore les acteurs de territoires. A Toulouse, l'arrivée de la crise sanitaire en 2020 va induire un tournant pour la mission de prospective de l'agence en direction de la nécessité d'envisager les phénomènes de rupture pour s'y préparer et explorer les futurs possibles. Il s'agissait aussi de saisir l'opportunité de la crise pour repenser ses manières d'observer et ses objets d'observation : qu'advient-il des modes de vie de demain ? Quels enjeux pour les territoires ? De ces questionnements naîtra la démarche de prospective territoriale de l'AUT qui suivra elle-même sa propre trajectoire au point de dépasser le contexte de la crise sanitaire et de s'épanouir sur d'autres grands enjeux d'avenir comme le rapport au travail, la décarbonation des mobilités ou encore l'avenir des villes confrontées au réchauffement climatique.

Malgré des caractéristiques communes, les agences positionnées dans le champ de la prospective territoriale poursuivent des trajectoires singulières. Toutes n'ont pas, par exemple, vocation à pérenniser leurs démarches qui vont rester conjoncturelles – en lien avec une actualité qui invite à interroger les futurs possibles – et ne pas chercher à monter durablement en compétences en la matière. En revanche, d'autres agences cherchent à asseoir leur positionnement dans le champ des acteurs de la prospective territoriale, en formant par exemple leurs équipes aux compétences et aux méthodes que celle-ci requiert. C'est ainsi que les agences de Brest et de Rennes ont sollicité le think tank Futuribles pour former des praticiens de leurs équipes à la prospective³³⁸. A Toulouse, l'agence a fait appel au cabinet Auxilia Conseil pour développer une culture commune autour de la prospective et en maîtriser les principes méthodologiques. En initiant de telles formations, les agences cherchent ainsi à passer d'un rôle d'organisatrices d'événements, qui réunissaient des « sachants » autour d'enjeux pour les territoires, à celui de productrices de réflexions prospectives et de scénarios en interne. « *On veut franchir le cap dans les différentes progressions du diagnostic prospectif des enjeux. On veut vraiment être dans la scénarisation.* »³³⁹. D'ailleurs, ces intentions seront renouvelées dans l'ouvrage publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'AUT en 2022, où le tournant de « L'autre demain », tant dans l'approche que dans la méthodologie, est assumé : « *telle est bien la particularité de cette nouvelle démarche de prospective territoriale, qui se propose de favoriser les approches qualitatives et d'ouvrir une séquence de scénarios* »³⁴⁰. A nouveau, les agences se caractérisent par leur capacité d'adaptation à des contextes mouvants aux trajectoires incertaines, en prenant soin d'ouvrir leurs horizons de compétences et de connaissances.

Un autre changement notoire dans ces formations offertes aux praticiens est celui d'une volonté d'en faire des démarches transversales : ainsi, plutôt que d'être assumée par une unique personne, la prospective devint la discipline autour de laquelle se constitue un groupe de

³³⁸ Ces informations ont été recueillies à l'occasion d'un travail de benchmark réalisé par l'AUT pour réfléchir sa démarche de prospective territoriale. Concrètement, cette démarche s'est déroulée par une série d'entretiens réalisés auprès de chargés de mission dédiés à la prospective dans sept agences d'urbanisme en France, dont celles de Rennes, Brest ou encore Grenoble.

³³⁹ Entretien n°23, Novembre 2022

³⁴⁰ Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Editions Privat, p.97

praticiens formés, de profils et de pôles pourtant divers. Si ces formations ne donnent pas systématiquement lieu à la constitution d'une équipe dédiée, elles servent toutefois à créer une culture commune autour de la prospective par la diffusion des compétences, et à faire évoluer les pratiques au gré de la mobilisation des praticiens sur les études de prospective engagées³⁴¹. Les modalités des missions de prospective sont elles aussi différentes selon les agences, malgré la caractéristique commune qu'elles sont toutes éminemment liées à leur pratique d'observation des territoires. A Lille, cette proximité entre observation du présent pour nourrir la prospective se lit même à travers l'organisation interne des équipes, avec un pôle dénommé « Observation et prospective » ou encore « Prospective et dynamiques territoriales » pour l'agence du Pays d'Aix-Durance (AUPA).

En revanche, on distinguera des agences qui privilégient une approche cartésienne de la prospective en se basant sur l'observation de tendances lourdes, concrètes et tangibles pour comparer des situations différentes, et orienter les actions des territoires d'agences qui expérimentent et se assument d'aller dans les imaginaires pour explorer des futurs possibles. Par exemple, tandis que l'agence de Dunkerque fait de ses « toiles » des outils d'observation de système productifs qui servent de socles à ses partenaires pour orienter leurs actions, l'agence de Lyon mise davantage sur une prospective des imaginaires possibles sans forcément viser des perspectives opérationnelles. Elle s'appuie ainsi sur des tendances identifiées par les travaux des observatoires pour mettre en débat les certitudes et identifier les facteurs de changements. De même, certaines agences alimentent leur démarche de prospective par une veille permanente, comme c'est le cas à Grenoble où les praticiens mènent une prospective des modes de vie en continu. D'autres agences assument en revanche des démarches de prospective dites « complètes » depuis la phase de délimitation du champ prospectif à la construction de scénarios traçant des stratégies territoriales possibles. En témoigne l'étude sur la décarbonation des mobilités à horizon 2050 de l'agence de Toulouse débutée en 2022, qui demeure l'étude la plus aboutie de la structure en matière d'expérimentation du processus « complet » de prospective³⁴².

³⁴¹ A Toulouse par exemple, la formation fut dispensée auprès d'un praticien par équipe au minimum, pour que chacun puisse ensuite diffuser les connaissances et les compétences apprises au reste des équipes, et devenir le garant du caractère prospectif de certaines études. En 2023, l'équipe des « prospectonautes », nom proposé par l'équipe et retenu, est ainsi constituée de treize référents, et de nouveaux praticiens bénéficieront à priori de la même formation en 2025, prenant le relais des actuels prospectonautes. Les études engagées par l'agence en matière de prospective ne sollicitent pourtant pas uniquement les « prospectonautes » : certains praticiens montent ainsi en compétences par l'expérimentation d'une approche et de méthodes de prospective sans avoir pourtant été formés.

³⁴² Celle-ci fut initiée par l'agence en autosaisine, bien qu'elle associe différents acteurs du secteur des transports (Tisséo, DDT31 et Région) dans sa gouvernance. En interne, elle mobilise des praticiens d'équipes diverses (mobilités, environnement, cohésion sociale, projets urbains...) autour de la question de la décarbonation des mobilités selon une logique transversale et interdisciplinaire. L'étude a poursuivi de bout en bout toutes les étapes d'une démarche de prospective, depuis la délimitation du champ prospectif (thématique, échelle, temporalité...) jusqu'à la montée en expertise par des entretiens auprès de professionnels, d'universitaires ou d'acteurs publics, la rédaction de fiches facteurs et critiques sur les grands enjeux soulevés par la problématique et l'aboutissement par la rédaction de trajectoires possibles à horizon 2050.

Ce virage prospectif qu'engagent progressivement les agences témoigne d'un autre renversement dans les pratiques professionnelles des agences : l'ouverture de la scène des experts par des méthodes collaboratives et qualitatives de recueil de leurs connaissances. En effet, les méthodes de production de savoirs dans les démarches de prospective des agences se concrétisent principalement à partir de temps collaboratifs : workshops, design fiction, jeux sérieux, ateliers créatifs... leurs formats et modalités sont riches et variés. A Marseille, la démarche « Cités Possibles » de l'agence (AGAM) organise des événements collaboratifs de co-construction de récits en mettant autour de la table élus et techniciens. Certaines agences s'ouvrent même à l'expertise habitante en les conviant à ces temps d'intelligence collective ou en les interrogeant par le biais de l'enquête comme ce fut le cas pour l'agence de Tours lorsqu'elle s'intéressa à la question du confinement et comment il fut vécu par les individus, en menant des entretiens semi-directifs et en recueillant des photographies de leurs espaces intérieurs. A Saint-Nazaire, les travaux de prospective ont donné lieu à une forte habitude de travail avec l'enseignement supérieur et la recherche, avec par exemple la mobilisation d'une thèse cifre³⁴³ qui a permis de déconstruire la représentation du périurbain subi, et par l'organisation d'événements conjoints (ateliers workshops avec des étudiants, ateliers collaboratifs entre élus, usagers, techniciens et universitaires, etc.) conçus pour interroger les usagers et récolter leurs savoirs.

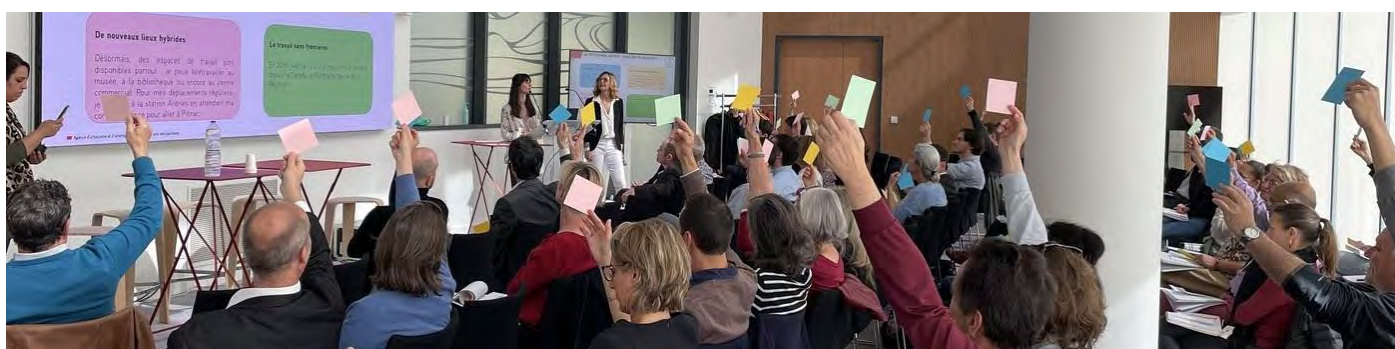


Figure 32 : Quiz prospectif conçu pour l'événement de prospective territoriale « Télétravail 2035 : quelle nouvelle donne territoriale et sociale ? » (AUAT, mai 2023)

³⁴³ Chesnels, K. « Promesses, épreuves et effets des fabriques territoriales en condition périurbaine. Enquête entre Saint-Nazaire et Nantes. ». Thèse en urbanisme et aménagement soutenue en 2021, 633 p.

de Toulouse à propos du rôle des agences d'urbanisme dans l'observation des tendances d'aujourd'hui pour penser celles de demain. C'est d'ailleurs ce que rappelle la Présidente actuelle de l'AUAT, Vice-présidente de Toulouse métropole en charge de l'urbanisme, pour qui « *les collectivités auront toujours besoin d'aide pour agir face à la complexité* »³⁴⁵, prenant l'exemple de la Loi Climat et Résilience qui bouleverse la manière d'organiser et de projeter les territoires de manière immédiate, dans la perspective de trajectoires possibles traduites en objectifs à atteindre à l'échelle nationale.

L'émergence des missions de prospective territoriale dans les agences d'urbanisme nous apprend ainsi que l'accélération et l'intensification des crises convergent vers la nécessité de se doter d'outils et de démarches pour anticiper des trajectoires des états du monde possible, et orienter les actions des territoires dans ces perspectives stratégiques. Elle éclaire aussi de nouvelles méthodes de production de la connaissance et d'animation dans les agences pour s'ouvrir aux expertises croisées – dont celle des « profanes » - et compléter les routines méthodologiques par l'interpellation de l'imaginaire et du format collaboratif³⁴⁶.

L'ensemble de ces recompositions nous paraît confirmer ce que Taoufik Ben Mabrouk affirmait déjà en 2007, selon qui un « tournant qualitatif » était à l'œuvre dans les agences d'urbanisme. Plus transversales, plus ouvertes aux savoirs croisés et attentives à la parole habitante, plus enclines à penser l'avenir à partir de l'observation du présent. Si nous avons fait le choix d'insister autant sur ces recompositions, c'est qu'à travers elles, se dégagent des opportunités de repenser la place de la parole habitante dans la construction de connaissances territoriales et dans la compréhension *in fine* des modes de vie qui s'épanouissent dans les territoires. C'est aussi que ces évolutions témoignent de changements plus profonds dans les métiers de l'urbain et de l'aménagement, où le mot d'ordre est davantage de faire la ville à plusieurs mains et à plusieurs voix. Nous allons désormais poursuivre notre état des lieux des pratiques d'observation dans les agences d'urbanisme en décryptant la manière dont elles observent les parcours et les modes de vie des habitants en leur recueillant leur parole à travers des enquêtes qualitatives.

³⁴⁵ AUAT (2022). « Annette Laigneau : « *Les collectivités auront toujours besoin d'aide pour agir face à la complexité* » ». [En ligne]

³⁴⁶ D'ailleurs, l'intérêt pour la prospective territoriale est telle qu'elle fut au cœur de la 41ème rencontre de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme, qui eut lieu à Brest en décembre 2021, réunissant les agences autour du sujet des « futurs heureux ». Le programme était composé de plénières et d'ateliers faisant du monde d'après le sujet central autour duquel il paraissait nécessaire de repenser les approches et les pratiques d'observation, et de s'ouvrir à de nouveaux imaginaires dans la perspective de contribuer à la fabrique de futurs souhaitables.

2. L'observation des modes de vie en agence d'urbanisme

Comment les agences d'urbanisme font actuellement usage des méthodes qualitatives ? Pour observer quoi, et surtout, qui ? Par quelles méthodes, quelles approches ? Que cherchent-elles à savoir, à décrypter ? Pour qui, pour servir quels objectifs, quelles ambitions ? De tels questionnements ne peuvent pas se nourrir que de l'observation participante dans une structure, mais appellent aussi à une prise de recul pour embrasser une vision plus globale de la manière dont les agences se nourrissent des savoirs d'usage, et surtout dans quels contextes et quelles perspectives.

Il s'agit ici de valoriser les approches analytiques et historiques de nos travaux, en exploitant des matériaux tirés des portails documentaires des agences d'urbanisme³⁴⁷, d'archives pour celles de Toulouse et de Lyon et des entretiens semi-directifs auprès de praticiens de plusieurs agences d'urbanisme en France³⁴⁸. Ce travail d'observation nous permet d'identifier la part que peuvent prendre ces études qualitatives dans les travaux des agences, de constater la diversité des méthodes qualitatives employées et de leurs modalités d'application.

Il s'agit donc ici de dresser un état des lieux des pratiques d'observation mobilisant des méthodes qualitatives et de leurs conditions, en tâchant de relever leurs points communs et de faciliter leur lecture par un travail de catégorisation thématique, et de typologie d'acteurs qui en sont à l'origine. Ce travail a toutefois rencontré des difficultés liées à un manque de clarté ou à des imprécisions dans les études, notamment l'absence d'informations sur les responsables des enquêtes et leurs commanditaires dans environ 10 % des études recensées, ainsi que l'absence quasi systématique d'informations sur l'origine de la décision du choix méthodologique retenu, ou simplement de l'initiative d'adopter une méthode qualitative. A ce manque de précisions dans nombre d'études anciennes comme récentes, s'ajoute la caractéristique d'une visibilité aléatoire sur les sites internet des agences selon les contextes, qui fait de cet état des lieux³⁴⁹ un travail d'analyse non exhaustif, mais suffisamment étayé pour saisir la diversité de champs d'intérêts et de méthodes qualitatives dont les agences d'urbanisme font usage pour saisir les modes de vie habitants.

³⁴⁷ Au total, 25 agences ont fait l'objet d'un premier travail d'identification, et 8 ont été l'objet d'un second travail d'analyse plus poussé (Toulouse, Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Pau-Bayonne, Bordeaux, Angers et Lille) dont les résultats sont présentés dans cette partie

³⁴⁸ Des entretiens passés auprès de praticiens de Bordeaux, Lyon, Clermont-Ferrand, Grenoble, Pau-Bayonne, Angers, Rennes et Toulouse

³⁴⁹ L'ensemble des études identifiées pour ce travail de décryptage sont recensées dans un tableau présenté en annexe n°7 avec le détail des méthodes utilisées, de l'objet d'étude, du destinataire ou encore du profil du ou des enquêteurs mobilisés.

2.1. L'usage de l'enquête qualitative dans les agences d'urbanisme : état des lieux

2.1.1. L'observation comme « tapis rouge » pour intégrer l'habitant à la production de connaissances

Dans un numéro de la revue *Traits d'agences* dédiée aux agences d'urbanisme datant de 2012, la question de l'observation des pratiques des individus était au cœur des réflexions : « *Les pratiques sociales, temporelles et urbaines façonnent les territoires, guident les mutations, celles des villes en particulier...et vice versa. Les représentations, les valeurs, les espoirs de chacun et les imaginaires collectifs influencent largement les pratiques, donc le rapport aux territoires et aux temps. Peut-on rendre compte ? Si oui, avec quelles données, quels outils, quelles méthodes, quels savoir-faire ?* »³⁵⁰. Avec des parcours de vie toujours plus singuliers qui complexifient la compréhension des modes de vie, où les pratiques des individus produisent des territoires éclatés, où le numérique et la progression d'une société de services virtuels se développent, observer pour comprendre est devenu d'autant plus indispensable à l'action publique. Or, la production de savoirs techniques montre là ses limites dans la compréhension de phénomènes si mouvants et si « humains ». Comme nous le rappellent Emmanuel Roux et Grégoire Feyt, « *s'agissant des habitants, usagers, citoyens, on ne peut en revanche pas considérer qu'ils soient à priori et jusqu'alors des acteurs tout aussi majeurs des dispositifs d'observation [...]. Ne figurant pas dans le « club » des partenaires, la société civile demeure encore pour l'heure une portion congrue de l'observation territoriale* »³⁵¹. Par leur situation à mi-chemin entre le technique et le politique, par leur statut associatif qui leur confère une certaine indépendance de réflexion, et par leur savoir-faire collaboratif, les agences d'urbanisme peuvent être des acteurs clés œuvrant à de nouvelles façons d'observer et de produire le territoire.

Le jeu d'acteurs dans la fabrique des espaces s'est complexifié : si le processus de décision revient toujours à l' élu, la production de connaissances territoriales, quant à elle, ne mobilise plus uniquement les techniciens. Au-delà de la concertation, le secteur associatif et les habitants sont aujourd'hui davantage sollicités dans la production de l'espace, et sont de plus en plus à l'initiative de projets qui sont marqueurs de transformations urbaines. Par leur statut de carrefours des acteurs locaux, entre le politique, le technique, peut-être dans une moindre mesure le scientifique, les agences incarnent des passerelles essentielles entre ces différents niveaux d'expertises. C'est d'ailleurs tout le propos développé dans l'ouvrage *Vers un urbanisme collaboratif* ayant fait suite aux 36^e Rencontres de la FNAU en 2016, où il est question de mettre en lumière des actions menées par des agences d'urbanisme en France qui associent l'habitant dans la production de connaissance ou la construction de projets. Cette co-conception des actions repose sur quelques principes fondamentaux rappelés par Chris Younès dans l'épilogue de l'ouvrage : la nécessité de récolter de la matière empirique sur le terrain,

³⁵⁰ Delorme, L., Delage, A. (2012). « Méthodes en mutation ». *Traits d'agences : chiffrer et déchiffrer les villes* », p.13

³⁵¹ Roux, E., Feyt, G. (2011). *Les observatoires territoriaux. Sens et enjeux*. DATAR, La Documentation Française, p.40

celle de croiser les échelles, les temporalités et les rythmes (ce qu'elle nomme « l'art des liens ») et la conduite de méthodes propices à un processus participatif.

Les métiers de l'urbain, déstabilisés dans les légitimités qui les portaient jusqu'alors, en appellent désormais à plus de porosité entre savoirs « experts » et savoirs « profanes ». Les individus deviennent alors tantôt « enquêtés » dans le cadre d'études mobilisant les méthodes de recueil de paroles, tantôt « coproducteurs » dans les exercices d'urbanisme dit collaboratif, tantôt « enquêteurs modestes » (Berger, 2013) par leur engagement dans la collecte d'indices et de données nourrissant l'étude. Du côté des agences d'urbanisme, si leur place dans l'animation d'exercices de concertation interroge et ne fait pas consensus parmi ses praticiens, leur rôle d'actrices de l'observation territoriale est quant à lui bel et bien ancré et reconnu. Une praticienne de l'agence de Lyon interrogée qualifiait même l'observation de « tapis rouge » pour intégrer les habitants à la production de connaissances utiles à l'élaboration ou l'évaluation d'un projet urbain.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que de nombreuses agences expérimentent depuis une dizaine d'années des exercices à la croisée entre méthodes qualitatives et exercices collaboratifs : organisation d'ateliers citoyens, marches urbaines, focus-groupes, etc. Parmi les exemples récents, on peut citer la démarche « Fenics », portée par le Département des Pyrénées-Atlantiques et l'Agence d'urbanisme de Pau-Bayonne (AUDAP), qui organise des marches exploratoires dans des petites communes en associant habitants, acteurs politiques et techniciens, et les invitant à participer à la formulation de préconisations consignées dans un plan d'actions pour réhabiliter leurs centre-bourgs. Les anecdotes des habitants, décrivant leur quotidien et leurs pratiques ordinaires, s'avèrent alors précieuses pour alimenter le diagnostic et penser des actions possibles. Dans ce cas de figure, l'habitant partage ses savoirs ordinaires *« en œuvrant à rassembler une série d'indices et de données concernant leur quartier et qu'ils soumettront aux urbanistes, certains habitants se forgent une parole susceptible de peser réellement sur l'orientation et les contenus de l'intervention urbaine mise en discussion »*³⁵². A Lille, l'agence de développement et d'urbanisme a organisé des promenades sensibles en 2021 avec des habitants d'opérations d'habitat accompagné, de sorte qu'ils contribuent à l'adaptation de leur environnement au vieillissement grâce leur expertise d'usage reconnue. A Grenoble, la SMTIC locale a demandé à l'agence locale (AURG) de piloter des balades urbaines avec des habitants pour collecter leurs avis sur une possible réorganisation des dessertes d'une ligne de bus, avec un itinéraire et un repérage de terrain laissés au libre-arbitre des praticiens. Les propositions retenues à l'issue des échanges entre techniciens et habitants ont permis de nourrir les réflexions sur l'organisation de transports. Dernier exemple, à Rennes, l'agence a accompagné un exercice de concertation auprès d'enfants du quartier Cleunay-Courrouze en produisant des cartes sensibles à partir de leurs dessins et de leurs témoignages.

³⁵² Deboulet, A., Nez, H. (2013). Savoirs citoyens et démocratie urbaine. Presses Universitaires de Rennes, Res Publica, p.115

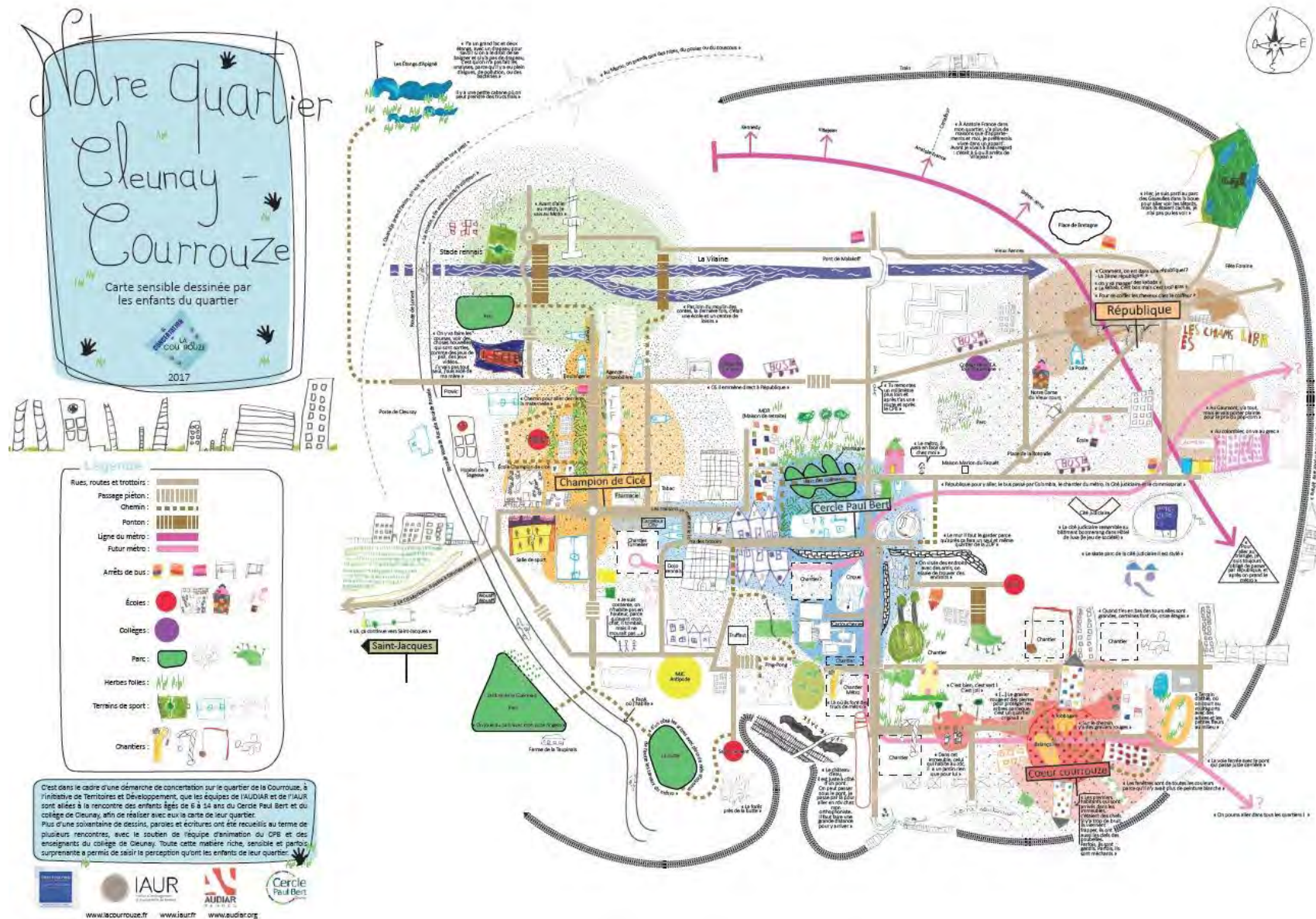


Figure 34: Carte sensible réalisée à partir de dessins et de témoignages d'enfants du quartier de Cleunay-Courrouze à Rennes (AUDIAR, 2017)

Ces différentes méthodes, éminemment qualitatives car elles exploitent des paroles, des images, des représentations, pour construire du savoir, illustrent une ouverture à la *collaboration avec les habitants* pour saisir leurs représentations et leurs savoirs dans le cadre d'exercices liés à des projets d'aménagement ou d'action publique.

Mais l'usage de méthodes qualitatives ne sert pas uniquement le projet urbain : il est aussi utile à la compréhension d'activités et de pratiques humaines dans les territoires qui sont là des objets d'observation traditionnels des agences d'urbanisme. En 2012, la Rencontre des Agences d'Urbanisme à Bordeaux « Chiffrer et déchiffrer les villes » mettait en avant l'idée que « *face à l'importance des mutations liées, entre autres, aux processus de métropolisation, la transformation des modes d'appréhension et de compréhension des territoires devient un enjeu politique majeur. Seules une intelligence territoriale renouvelée et une expertise plurielle assumée permettront d'ouvrir l'éventail des problèmes et des solutions qui fourniront la matière d'une action publique pertinente, donc efficace et légitime.* »³⁵³. Il était donc question de rupture méthodologique, de changement de lunettes pour « *éviter un triple écueil : l'obsolescence, l'inadaptation, l'aveuglement* »³⁵⁴. D'ailleurs, la complexité des phénomènes urbains, difficilement appréhendable pour les agences, est régulièrement mise en avant dans les rapports d'activités de celle de Toulouse à partir des années 1990, marquant là une prise de conscience que certaines réalités échappent à l'œil du technicien. Leur légitimité est aussi en jeu : « *naturellement chahutées par ces évolutions car elles peuvent se sentir contestées dans leur expertise urbaine* »³⁵⁵. Le rapport de 1995-1996 préconise ainsi la « *recherche d'indicateurs pertinents* » et la quête de la « *bonne échelle* » et de « *nouvelles méthodes de travail* »³⁵⁶ pour aider à l'action dans un monde et des temps incertains.

C'est donc dans la perspective d'aider l'action publique dans la compréhension des territoires et des sociétés que les agences sont encouragées à explorer et varier leurs méthodes d'observation et à élargir leurs sphères d'experts, dont l'habitant fait désormais partie. En parcourant les études menées par les agences d'urbanisme en France, on trouve ainsi une diversité de méthodes faisant le lien à l'habitant et mobilisant des méthodes de recueil de données qualitatives et un contact au terrain. A Saint-Nazaire par exemple, l'agence d'urbanisme a été à l'initiative d'un vaste travail de recherche-action sur « *la fabrique individuelle de l'étalement urbain* »³⁵⁷ dont l'enquête fut menée en interne par une socio-urbaniste. Il s'agissait pour l'agence de comprendre, à travers le témoignage d'une trentaine de ménages, les représentations, le vécu et les modes de vie d'habitants du périurbain. En s'éloignant des traditionnelles données chiffrées, et en donnant l'opportunité aux habitants de témoigner de leurs trajectoires et leurs pratiques ordinaires et singulières, il s'agissait pour

³⁵³ AUAT, Rapport d'activités 2011-2012, p.64 (archives)

³⁵⁴ Traits d'agences (2012). « *Chiffrer et déchiffrer les villes* », p.7

³⁵⁵ Gilli, F. (2012). « *Déchiffrer les villes : un enjeu démocratique* ». *Traits d'agences : Chiffrer et déchiffrer les villes*, p.8

³⁵⁶ AUAT, Rapport d'activités 1995-1996 (archives)

³⁵⁷ ADDRn (2015). « *Familles en campagne, la fabrique individuelle de l'étalement urbain* ». 116 p.

l'agence d'urbanisme de poursuivre son rôle d'observatrice des territoires et des sociétés humaines qui les habitent au service de l'action publique.

La récurrence de l'usage de l'enquête qualitative et/ou de l'exercice collaboratif faisant usage de méthodes qualitatives depuis une dizaine d'années dans les agences montre ainsi une inflexion à l'œuvre dans la production de connaissances utiles à leur analyse des phénomènes urbains et, *in fine*, à l'accompagnement de l'action publique³⁵⁸. Elles sont la preuve de leur capacité d'adaptation à la volonté des collectivités et des acteurs du territoire à répondre au besoin des citoyens d'être plus intégrés aux différentes étapes de la fabrique territoriale, par d'autres canaux que celui de la concertation publique. En organisant de tels exercices de remontée d'informations privilégiant le terrain et le recueil de paroles d'habitants et d'usagers, les agences d'urbanisme se positionnent ainsi comme des acteurs de l'observation des modes de vie dans leurs dimensions individuelles et collectives.

2.1.2. A quoi sert l'enquête ? Temporalité des études qualitatives

Afin de mieux saisir les modalités d'usage de l'enquête qualitative par les agences d'urbanisme dans la perspective de comprendre les modes de vie habitants, nous allons désormais décrypter 123 études identifiées parmi les travaux des dix agences³⁵⁹. Pour huit d'entre elles, il s'agit d'études menées depuis le début des années 2000 jusqu'à aujourd'hui, tandis que pour Toulouse et Lyon, nous avons choisi une perspective historique en recensant leurs études qualitatives depuis leurs premières recherches respectives (1973 pour Toulouse et 1979 pour Lyon). Une des premières entrées de l'analyse a été de situer l'intervention de l'enquête qualitative, et donc de la place de l'habitant dans le cycle de l'étude, par rapport à un éventuel projet ou une action : s'agissait-il d'un volet qualitatif nourrissant le diagnostic d'un projet, ou son évaluation ? ou d'une étude pour comprendre un phénomène social se nourrissant de la parole d'usagers et d'habitants pour en comprendre les ressorts ?

Cette temporalité de l'étude n'était pas toujours aisée à déterminer, en particulier parce qu'il n'est parfois pas évident de différencier ce qui est de l'ordre du diagnostic (préalable au projet) ou d'une évaluation (à posteriori du projet) : par exemple, est-ce que s'intéresser aux usages d'un quartier après opérations d'aménagement est un diagnostic (en tant qu'état des lieux des

³⁵⁸ A ce titre, les rencontres des agences d'urbanisme à Lyon en 2015, autour de « L'individu créateur de ville », ont été un moment fort de réflexions et de partages autour des manières d'intégrer l'habitant à leurs études et leurs projets. Avec plus d'une quinzaine d'ateliers, les participants avaient été amenés à réfléchir à la notion d'individu-acteur. Une praticienne de l'agence de Lyon ayant participé à l'organisation des rencontres, et à l'ouvrage qui l'a suivi, expliquait alors que l'événement avait permis de révéler et de faire remonter une demande des chargés d'études pour être formés aux méthodes qualitatives. A la suite, certaines agences d'urbanisme, dont celle de Lyon, avaient alors initié des formations sur la créativité collective et la culture du in situ.

³⁵⁹ Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA), Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP), Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A'Urba), Agence d'Urbanisme Clermont Métropole (AUCM), Agence d'urbanisme Région Grenobloise (AURG), Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole (ADULM), Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon), Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise (AUDIAR), Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN), Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT)

pratiques et usages des espaces urbains) ou une évaluation (parce qu'on évalue la fréquentation et l'usage des aménagements urbains installés) ? Nous avons fait le choix ici d'estimer qu'il s'agissait d'une évaluation dès lors que l'on comparait une situation à un état antérieur, après l'application d'une action politique ou d'un projet urbain. Autre difficulté d'appréciation : entre un diagnostic et une pratique d'observation et de compréhension d'un phénomène, quelle différence ? Bien souvent, des études sont menées pour comprendre des choix opérés par les habitants, ou saisir le vécu d'une situation qui caractérise l'individu (en tant que femme, en tant qu'artiste, en tant qu'entrepreneur, en tant que périurbain ou habitant de tel quartier, en tant que cycliste etc.). La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale définissait le diagnostic territorial comme un « *état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux [et qui] fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future* »³⁶⁰. Dans ce cas, même si l'on dresse le portrait d'habitants et d'usagers à partir de leurs discours ou par leur observation, peut-on parler de diagnostic s'il n'y a pas de projet attendu derrière ? Le terme même de diagnostic ne suppose-t-il pas que d'autres phases soient déclinées ensuite ?

Dans cette analyse, nous avons fait le choix de ne retenir la temporalité de diagnostic que lorsque les résultats attendus de l'enquête qualitative avaient pour objectif de nourrir directement un projet ou une politique en cours de réflexion ou sur le point d'être engagée. Ainsi par exemple, l'étude « *Vivre le Tonkin : pratiques, discours et représentations des habitants et usagers du quartier* » menée par l'agence d'urbanisme de Lyon en 2014 avait pour ambition de saisir les pratiques et les représentations des habitants du quartier de Tonkin à Villeurbanne, sans que ces observations ne soient inscrites dans un projet élargi de réaménagements pour le quartier. Il ne s'agissait donc là ni d'un diagnostic, ni d'une évaluation, mais d'une observation que l'on a catégorisé d'« hors-temporalité ».

On distingue ainsi trois « temporalités » de l'enquête qualitative qui précisent les contextes dans lesquels elle peut intervenir :

Une phase préalable à un projet, où l'enquête qualitative sert à identifier les enjeux urbains et sociaux des lieux, à recueillir les représentations des usagers, à cerner le jeu d'acteurs qui interviennent sur le territoire ou le lieu. Elle apporte ainsi un volet humain et une lecture sociale des diagnostics territoriaux, et sert la programmation d'un projet d'aménagement ou d'une action d'ordre politique en « *rend[ant] compte des lieux (consistance), de l'organisation des pratiques (fonctionnalité), des pratiques particulières des différents groupes et de leur vécu de l'espace, des attentes et des représentations des acteurs locaux (dimension sociologique)* »³⁶¹. Dans ce cas, l'enquête sert donc à rendre compte des pratiques dans les lieux, de la cohabitation des usages et des individus, des rythmes et des flux qui la caractérisent. Elle présente ce qui est de l'ordre du matériel (les équipements, les activités, les infrastructures) et de l'immatériel (la

³⁶⁰ Diagnostic territoire (2016). « La démarche de diagnostic de territoire ». *Définitions et méthodes* [En ligne]

³⁶¹ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. *Sociologie et projets d'espaces publics*, p.28

vie sociale, les ambiances, les vécus et les représentations), ce qui suppose pour l'enquêteur une immersion incontournable dans les lieux et une rencontre auprès de ses protagonistes.

Dans la phase diagnostic, on retrouve par exemple des diagnostics d'usage en vue de penser des aménagements urbains dans un quartier. Dans ces cas-ci, on essaie à travers les discours ou d'autres formes de représentations (par exemple, la carte mentale), de saisir les pratiques des lieux mais aussi les représentations, les envies et les besoins des habitants et usagers d'un quartier. On peut citer à titre d'exemple l'étude de l'agence de Rennes (AUDIAR) « *Donner vie à la ville - Beauregard - Regard d'habitants* » qui s'est intéressée aux pratiques et aux représentations des habitants du quartier à travers des entretiens individuels et collectifs. A Bordeaux (A'Urba) l'étude « *Habiter la métropole bordelaise* » publiée en 2013, s'est nourrie d'une analyse croisée entre pratiques et représentations à partir d'entretiens et de cartes mentales auprès d'habitants de la CUB pour comprendre leurs manières d'habiter, leurs espaces vécus et leurs critères de localisation, afin de nourrir les réflexions préalables à la révision du PLH. Lorsqu'elles sont mobilisées pour des diagnostics, les enquêtes qualitatives sont systématiquement réalisées dans le cadre d'études pour des territoires ou des acteurs membres et/ou partenaires.

Une phase évaluative, où l'enquête sert à juger de l'efficacité d'une action ou de la bonne réception d'un projet par les populations concernées pendant ou après leur déroulement. C'est avec les mêmes outils méthodologiques que l'évaluation peut être faite par enquête qualitative : elle s'intéresse tout autant à la qualité du projet ou de l'action qu'à son appropriation par les usagers et son impact sur le fonctionnement des lieux ou sur les publics concernés. Elle permet ainsi d'identifier éventuellement des manques, et des actions qui restent à mener. S'il s'agit d'une évaluation différée, c'est-à-dire un moment après que le projet ou l'action ait eu lieu, l'enquête qualitative va alors davantage regarder ses effets sur la vie de quartier, sur les relations entre les usagers, sur les représentations qui cernent les lieux. Elle offre la possibilité d'un retour avec plus de recul de la part des acteurs concernés. Les enquêtes qui servent à l'évaluation d'un projet ou d'une action sont plus rarement mobilisées dans les agences d'urbanisme. Il s'agit dans la majorité des cas d'études menées dans des quartiers de la politique de la ville, parfois directement incluses dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville, comme c'est le cas des nombreuses démarches qualitatives du Nouvel Observatoire Urbain et Social de l'agence de Clermont-Ferrand (« En terre habitante », 2018 ; « Emmenez-nous chez vous », 2021...). Plus rarement, les enquêtes servent à récolter l'avis d'habitants pour faire des évaluations d'impact de projets sur des éléments de leur quotidien ou de leur vie, comme l'évaluation d'impact sur la santé du projet des Iles de Mars - Olympiades / Le Pont-de-Claix, menée par l'agence d'urbanisme de Grenoble en 2020, qui s'était traduite par une balade urbaine commentée auprès d'habitants, un bailleur et des représentants de la ville. Comme pour les diagnostics, les enquêtes qui nourrissent une perspective évaluative sont systématiquement issues d'études demandées par les partenaires.

Enfin, une grande part des études qualitatives (46%) recensées ne sont pas situées dans des temporalités spécifiques ni des échelons de projet, mais constituent des objets à part entière,

indépendantes d'une action portée par les partenaires. Elles sont **décorrélées de toute temporalité de projet**. Il s'agit de travaux qui ont pour vocation de produire de la connaissance pour appréhender et comprendre un phénomène à l'œuvre. Ces enquêtes peuvent alors toucher à tous les sujets qui sont en lien avec les pratiques du quotidien des individus comme à leur passé, leurs parcours de vie. On retrouve dans ces études « hors-temporalité » des thématiques variées : elles s'intéressent autant à la construction des choix résidentiels (UrbaLyon, « Les mobilités des ménages en quartiers politique de la ville » avec une quarantaine de récits de vie récoltés auprès d'habitants en 2015), qu'à des pratiques spécifiques (par exemple, les parcours commentés auprès de cyclistes dans une étude sur le vélo menée par l'AUDIAR en 2016), ou encore à des évolutions des modes de vie à l'œuvre (l'étude sur la « ville à domicile » menée par l'agence de Toulouse en 2021-2022 en est un exemple). Ces enquêtes qualitatives ont la particularité d'être régulièrement initiées par les agences elles-mêmes dans le cadre d'« autosaisines ». Dans ce cas, elles se servent du fond dédié à leurs missions socles, nourries de l'adhésion des membres, pour approfondir un sujet visant à apporter de la connaissance et des éléments de réflexion utiles à l'élaboration des politiques publiques et des projets. Ainsi, l'étude « *La ville toujours plus loin ?* » de l'agence d'urbanisme de la région angevine (AURA) est née d'une autosaisine pour saisir le parcours résidentiel d'habitants du périurbain, et décrypter les différents facteurs qui sont intervenus dans leurs choix. Outre les autocommandes, ces études « hors-temporalité », indépendantes de tout projet, peuvent aussi être à l'initiative de territoires membres qui en auraient formulé la demande pour comprendre des problématiques spécifiques. Ce fut par exemple le cas de l'étude sur les personnes sans domicile et les personnes vulnérables vis-à-vis du logement par l'agence de Lille (ADULM) répondant à une commande de la métropole européenne lilloise dans le cadre de l'AMI Logement D'abord. L'objectif était alors de mieux comprendre le quotidien et les parcours des personnes sans-domicile.

La majorité des études recensées (86%) servent des phases préalables à des projets d'aménagement ou d'actions (diagnostic) ou nourrissent la compréhension de phénomènes sans être rattachées à des temporalités de projet quelconque. L'enquête qualitative en phase d'évaluation est donc plus rare, et elle est souvent mobilisée dès lors qu'elle vise à jauger l'efficacité des interventions, permettant de les réorienter, de les recalibrer à l'avenir. L'enquête sert donc toujours à la compréhension d'usages et de représentations dans la perspective de nourrir des actions ou des réflexions préalables à l'élaboration de politiques publiques, qu'elles soient programmées (diagnostic, évaluation) ou pas encore (hors-temporalité). Au-delà de leur temporalité, à qui ces études sont-elles destinées ? De qui, surtout, émanent-elles ?

2.1.3. Pour qui mène-t-on l'enquête ? Typologie de destinataires

Définir de qui émane la demande d'une enquête qualitative n'est pas aisé : au-delà d'un manque régulier de précision du destinataire de l'étude dans les rapports, rien n'indique qu'il s'agisse de son initiative quoiqu'il en soit. Les agences d'urbanisme peuvent ainsi proposer d'elles-mêmes au destinataire de réaliser quelques entretiens d'habitants ou de faire des micros-trottoirs dans un lieu précis par exemple. Ce genre d'initiative est toutefois toujours soumis à validation du commanditaire, qui prend généralement en considération le temps et donc le coût qu'un tel

volet qualitatif demanderait. C'est pourquoi nous avons choisi ici d'établir une typologie des destinataires des études en prenant en considération qu'une enquête qualitative aura toujours été sinon initiée, au moins validée par le partenaire. Outre les études partenariales, les autosaisines sont aussi un format récurrent où l'usage de méthodes qualitatives nourrit l'étude. Dans ce cas, l'agence pioche dans le fond dédié aux missions socles, auquel chaque adhérent participe. On retrouvera ainsi plus aisément – bien que pas exclusivement – de grandes agences d'urbanisme dont les fonds permettent d'assurer un pourcentage de temps dédié aux missions socles plus important. Nous aurons l'occasion de revenir au chapitre suivant sur l'importance cruciale des moyens des agences pour assurer leurs missions d'observation, et leur marge de manœuvre pour « faire du quali » auprès d'habitants et d'usagers. Bien que nous n'ayons pas d'informations pour chacune des études identifiées, sur l'origine de la proposition d'enquête, les entretiens menés auprès de praticiens et de directeurs d'agences d'urbanisme nous permettent d'avancer les motivations qui les amènent à la souhaiter, l'accepter voire la porter dans les études menées. Nous présenterons une typologie de profils de destinataires avant de nous pencher sur les motivations qui les amènent à privilégier l'enquête dans le protocole méthodologique des études demandées.

Il convient de préciser que la majorité des études qualitatives identifiées dans notre état des lieux des agences sont à destination de partenaires dont le profil peut s'avérer très différent selon les époques et l'objet d'observation. Ce constat d'enquêtes qui s'inscrivent majoritairement dans le cadre d'études partenariales rejoint nos propos antérieurs relatifs au fait que la pratique d'observation est inhérente aux missions des agences. Nous allons désormais nous pencher sur cette diversité de profils de destinataires identifiés dans notre enquête :

Les collectivités

Et en premier lieu, les communes. Historiquement, les premières enquêtes portées par les agences d'urbanisme étaient à l'intention de municipalités, parfois en relation étroite avec l'Etat représenté par la Préfecture locale. Celles-ci s'appliquaient alors souvent comme nous l'avons précédemment vu aux quartiers concernés par les procédures préalables à la politique de la ville. Les études demandées par les municipalités sont souvent de l'ordre du diagnostic en lien avec des projets d'aménagement ou des actions qu'elles portent ou qu'elles ont l'intention d'appliquer. Les méthodes d'enquête sont rarement uniques, mais plutôt combinées : l'entretien demeure la base régulière, à laquelle s'associe de l'observation de terrain (arpentage, comptage de pratiques, cartographie comportementale...). Aujourd'hui, les études à l'intention des communes sont souvent en lien avec d'autres strates territoriales, généralement les intercommunalités auxquelles elles appartiennent. A titre d'exemple, en 2022, l'étude d'UrbaLyon qui concernait le quartier des Marronniers à Fontaines-sur-Saône faisait l'objet d'une demande à la fois de la Ville concernée et de la Métropole du Grand Lyon (UrbaLyon, 2022). De même qu'à Grenoble, la Ville du Pont-de-Claix et Grenoble Alpes-Métropole se sont associées pour demander à l'agence de réaliser une évaluation d'impact sur la santé du projet des Îles de Mars (AURG, 2020).

Au fil des années, les missions des agences vont progressivement s'orienter vers des services techniques de collectivités structurés autour de champs d'intervention majeurs de l'action publique : Direction des Transports, Direction de la Propreté ou encore Direction du développement social urbain des communautés urbaines, puis des Métropoles à partir de 2014, vont donc faire partie des destinataires réguliers des enquêtes qualitatives portées par les agences. Leur récurrence dépend éminemment des contextes locaux : tandis qu'à Toulouse, on ne les repère qu'à partir de l'année 2018, à Lyon, les études à destination de la communauté urbaine dite « Grand Lyon » s'identifient dès les années 1990. A Bordeaux, bien que notre recensement d'enquêtes ne permette pas d'aller aussi loin dans le passé que pour les deux agences précédentes, on repère dès 2008 des études qualitatives pour la communauté urbaine. On comprend alors que dès leur institutionnalisation et l'ancrage de leurs services techniques sur les territoires, les intercommunalités ont porté des demandes d'études auprès des agences au même titre que les municipalités. A Toulouse, le repérage tardif de la Métropole parmi les destinataires ne nous permet pas d'affirmer qu'elle n'était pas demandeuse, mais davantage que l'agence n'était pas identifiée comme un acteur susceptible de mener des enquêtes qualitatives de terrain. On peut supposer que cela par le positionnement alors privilégié de l'agence sur l'accompagnement technique des territoires, en particulier pour des projets d'aménagements structurants, et l'élaboration de leurs documents d'urbanisme.

Les Conseils départementaux font aussi partie des collectivités destinataires, bien que plus rarement. Les études en question s'intéressent alors à des publics spécifiques ou sont en lien avec leurs compétences : sans-abrisme, précarité alimentaire etc. A titre d'exemple, l'AUCM a mené en 2021 une enquête auprès d'usagers de l'aide alimentaire et de responsables d'associations pour le compte de la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités. Pour ces études, les méthodes combinent généralement entretiens semi-directifs auprès de professionnels, d'acteurs de territoire et d'individus concernés par ces politiques, lorsque cela est possible, parfois aussi de l'observation participante de la part des enquêteurs. C'est particulièrement pour les agences de Clermont-Ferrand et de Bordeaux que les Conseils départementaux du Puy-de-Dôme et de la Gironde font partie des destinataires récurrents.

Les syndicats mixtes

En tant que structures de coopération locale, les syndicats mixtes peuvent solliciter les agences d'urbanisme pour qu'elles les accompagnent dans le dialogue et l'élaboration des documents et des actions relatives à leurs compétences. Dans la majorité des cas, on retrouve alors des syndicats mixtes en charge de l'élaboration et du suivi des Schémas de cohérence territoriale. Si l'enquête qualitative y est assez marginale dans le cadre de ces exercices, elle peut toutefois être utile pour alimenter des réflexions à visée stratégique. Ainsi, l'agence de Lille a mené en 2019 une étude sur les femmes en situation de monoparentalité dans les milieux populaires du Nord-Est du territoire métropolitain dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT. A Lyon, l'atelier d'innovation en urbanisme qui eut lieu dans l'agglomération Roussillon – saint Rambert d'Albon a réuni élus, professionnels, chercheurs, artistes et habitants, autour de déambulations urbaines mêlant photographies et carnets d'étonnements, dans le cadre du SCoT

porté par le Syndicat Mixte de Rives du Rhône. Outre les structures liées à des documents de planification, on peut aussi citer le cas du Syndicat intercommunal d'études pour l'accueil des nomades dans l'agglomération toulousaine (SIEANAT) qui mobilisa pendant de nombreuses années la sociologue de l'agence dans des travaux d'observation et d'immersion dans des familles tsiganes pour identifier des lieux d'accueil à l'échelle de l'agglomération. Ainsi par exemple, en 1988, l'étude « *Modes d'habitat actuels et besoins en habitat des familles tsiganes* » rendait compte des dynamiques de clans et des modes de vie et d'habitat liés aux coutumes et aux parcours des familles tsiganes sur le territoire.

Les organismes de logements sociaux

Les bailleurs sociaux comptent parmi les destinataires historiques des agences, avec des enquêtes qui sont en général resserrées à l'échelle de résidences ou de quartiers. Ainsi, à Lyon, l'étude sur le quartier Monmousseau avait été confiée à l'agence, en collaboration avec le Groupe de Sociologie Urbaine, par le CREPAH HLM en 1980. Trois ans plus tard, le bailleur SA Patrimoine Languedocienne confiait à l'agence de Toulouse, en collaboration avec le bureau d'études Médianes, une enquête auprès d'habitants pour évaluer la réhabilitation des logements à Bagatelle en pleine procédure HVS. D'ailleurs, à Toulouse, de telles missions initiées par les organismes de logements sociaux locaux étaient alors monnaie courante dans les années 1980, avec des enquêtes menées à Tabar, aux Izards ou encore à Vivier-Le Maçon à Cugnaux. Récemment, les agences d'urbanisme semblent moins sollicitées par les bailleurs qu'elles ne l'étaient à l'époque des HVS dont on a vu que l'étude de la vie sociale était partie intégrante du cahier des charges. Seule UrbaLyon continue de produire des enquêtes auprès d'habitants pour le compte de l'office public Grand Lyon Habitat, comme en 2015 où l'agence a réalisé un diagnostic sur la vie sociale de l'îlot Leynaud Bonnefond préalable à un projet de résidentialisation par le bailleur. On identifie même plusieurs études dont les destinataires associent à la fois Grand Lyon Habitat et l'ADEME pour venir s'intéresser aux pratiques énergétiques dans des logements labellisés BBC³⁶², aux parcours résidentiels de locataires³⁶³, ou aux dynamiques de cohabitation entre des statuts d'occupation mixtes dans une même résidence³⁶⁴. Cette sollicitation récurrente de l'agence par le bailleur montre à la fois l'intérêt de ce dernier pour les enjeux de cadre de vie tels que vécus et perçus par les résidents, mais prouve aussi l'identification d'UrbaLyon comme un acteur « légitime » à mener de telles études en lien direct avec les bénéficiaires de logements sociaux. A ce titre, on note la présence de l'ANRU parmi les destinataires d'études s'intéressant aux mêmes publics, comme à Angers en 2019 où l'agence a mené l'enquête auprès d'acquéreurs de logements sociaux, ou à Clermont-Ferrand où l'agence avait coordonné une étude auprès d'habitants de quartiers prioritaires permettant d'appréhender, à travers leurs récits de vie, leurs points de vue sensibles sur leur cadre de vie.

³⁶² UrbaLyon (2017). « Habiter le BBC : enquête qualitative menée auprès des locataires de quatre résidences sociales : premiers enseignements » 36 p. [En ligne]

³⁶³ UrbaLyon (2018). « Un logement pour la vie ». [En ligne]

³⁶⁴ UrbaLyon (2019). « Vivre ensemble dans une résidence mixte » [En ligne]

Des organismes spécifiques

Très ponctuellement, les agences peuvent produire des études mobilisant l'enquête qualitative auprès d'habitants pour des structures spécifiques répondant à un besoin conjoncturel d'informations, et dont la demande demeure à ce jour unique. Parmi elles, on retrouve des organismes nationaux aux déclinaisons locales qui demandent à l'agence de venir expliquer des phénomènes qui touchent leurs publics sans parvenir à les comprendre. A titre d'exemple, en 2021, l'agence de Bordeaux (A'Urba) a mené une étude pour le CROUS et la CAF locale, en lien avec son Observatoire Territorial du Logement Etudiant (OTLE), sur le logement des étudiants afin de mieux cerner leur parcours d'accès et leurs conditions de logement. Exceptionnellement, elles peuvent aussi intervenir sur des études portées par des structures privées de type bureaux d'études pour compléter des informations par l'enquête, mais ce cas de figure demeure rare et encadré par des contrats spécifiques dits *in house*. Ainsi, en 2012, UrbaLyon a coordonné une enquête pour le compte du Cabinet Egis Villes et Transports consistant à relever les usages et les pratiques dans le quartier de la Part Dieu.

Les agences elles-mêmes

En interne, les agences peuvent elles aussi être motrices et initier des enquêtes qualitatives au nom de leurs missions socles d'observation des territoires et de production de connaissances utiles à leurs membres. Dans ce format particulier, on retrouve des agrégats méthodologiques similaires à ceux des études partenariales : entretiens, focus groupes, observations in situ, cartes mentales ou autres supports graphiques... En réalité, les autosaisines qui mobilisent des enquêtes qualitatives demeurent peu fréquentes au sein des agences, en particulier celles qui développeraient des protocoles méthodologiques « lourds » (avec des échantillons d'enquêtés importants, ou de nombreux territoires d'enquête). On les retrouve surtout dans les agences qui bénéficient d'un volume dédié aux missions socles suffisamment important pour leur permettre cette liberté. Ainsi, l'agence de Bordeaux se démarque en la matière, avec des études qualitatives poussées en termes de méthodes et de fond, et des équipes mobilisées en interne parfois nombreuses. Il faut dire que l'agence compte dans ses effectifs des profils sensibilisés à ces méthodes par leur formation : sociologue et ethno-urbaniste. A Toulouse, les études « autosaisies » qui mobilisent l'enquête auprès d'habitants émergent depuis les débuts de son dispositif d'observation des modes de vie et des usages en 2021, sur lequel nous allons nous pencher en suivant dans ce chapitre. Et à Saint-Nazaire, des dispositifs de recherche-action qui mobilisent à la fois des praticiens de l'agence et des étudiants ou des universitaires existent, et ont permis par exemple de vastes enquêtes qualitatives sur la fabrique individuelle de l'étalement urbain (2015), ou encore sur les travailleurs détachés à Saint-Nazaire (2019)³⁶⁵. Mais la récurrence de tels dispositifs demeure rare et incertaine : on trouve quelques exemples parsemés d'études en autosaisine et aux protocoles d'enquête ambitieux à Angers³⁶⁶ ou encore

³⁶⁵ ADDRN (2015). « *Familles en campagne, la fabrique individuelle de l'étalement urbain* » 116 p. (Archives) ; ADDRN (2019). « *Travailleurs détachés à Saint-Nazaire* », Carnet 01, 36 p. [En ligne]

³⁶⁶ AURA (2012). « *La ville toujours plus loin ?* » [En ligne]

à Lille³⁶⁷. Ces démarches méthodologiques font aussi avec les moyens dont l'agence dispose, en plus des sensibilités qu'elle affirme : nous verrons dans le chapitre suivant l'importance des moyens pour assurer de telles autosaisines.

Ainsi, depuis les Villes associées à l'Etat jusqu'aux communautés urbaines ou d'agglomération, aux Métropoles, voire aux structures de coopérations intercommunales que sont les syndicats mixtes... on peut lire l'évolution des cadres de l'action publique dans celle du profil des destinataires des études. Avec la perspective historique que nous offre l'analyse chronologique des études qualitatives des agences de Lyon et Toulouse, on retrouve ainsi un lien entre l'évolution des partenaires demandeurs au gré de celle des cadres de l'action publique territoriale.

Cette typologie diversifiée de membres commanditaires nous confirme que l'enquête qualitative peut servir des besoins multiples, de l'éclairage de phénomènes à la construction d'une vision stratégique de territoire. Elle se décline sur des échelles variées, du logement aux périmètres interterritoriaux. Du côté des partenaires destinataires des études, l'enquête qualitative assurée par les agences peut être une opportunité de compléter des analyses quantitatives que développent leurs services techniques et qui manqueraient d'un retour d'habitants pour approfondir leur compréhension. Ainsi, un praticien de l'agence de Rennes témoigne : « *certaines partenaires de l'agence d'urbanisme faisaient état d'un certain manque de ces méthodes-là dans les travaux conduits, et notamment, d'un manque de retours de la part des habitants puisqu'au final, on mobilise essentiellement des bases de données, mais c'est un peu impersonnel, on a envie d'avoir une analyse de discours et de se décentrer des cadrages statistiques ou d'action publique qui sont proposés* »³⁶⁸. Sortir du chiffre, mais aussi, sortir des cadres de l'action publique : l'enquête permet, au-delà du recueil de paroles et de représentations, d'apporter un regard éminemment transversal, complexe et singulier sur l'enjeu au cœur de l'étude, à contrepied du fonctionnement en silo qui caractérise les institutions publiques aujourd'hui. Au-delà de comprendre des phénomènes, les enquêtes peuvent servir le projet d'aménagement ou l'action portée par le partenaire : en prenant le pouls de la population concernée et en observant ses perceptions et ses usages pour identifier les manques, les besoins, elles permettent de préciser les orientations du projet et d'œuvrer à son acceptabilité. Elles s'inscrivent surtout dans la mouvance d'une action publique qui cherche à légitimer ses interventions en renouant avec la particularité, le terrain, ce qui est dit et ce qui se fait « en bas » pour limiter le risque d'agir hors-sol.

Du côté des agences, initier de telles études en autosaisine n'est pas neutre, et leur émergence ces dix dernières années témoigne de leur volonté de comprendre et d'apprendre ce que le terrain et les individus disent d'eux-mêmes, de leurs pratiques et de leurs logiques. Ces autosaisines sont éminemment motivées par ce besoin d'approfondir la compréhension de phénomènes qui seraient déjà captés par les outils traditionnels de l'observation, mais dont les

³⁶⁷ ADULM (2021). « *Précarité alimentaire et crise sanitaire : les fragilités et capacités de résilience du territoire de la Métropole européenne de Lille* » [En ligne]

³⁶⁸ Entretien n°2, Juillet 2021

informations gagneraient à être complétées. C'est aussi une opportunité pour les agences de renouveler leurs formats d'étude et d'élargir le portefeuille de compétences qu'elles affichent auprès de leurs membres, et de se positionner aussi dans le champ de l'observation socio-urbaine du territoire.

Nous allons désormais regarder de plus près à quoi s'intéressent ces enquêtes, et quels grands enjeux elles permettent de mettre en lumière.

2.1.4. Qu'observe-t-on par l'enquête ? Classification des objets d'observation

Au-delà de la situation temporelle de ces études mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants (quand interviennent-elles ?), ou des objectifs qu'elles desservent (pour qui mène-t-on l'enquête ?), intéressons-nous désormais à leur objet d'observation : à quoi s'intéressent-elles ? Après avoir décrypté le contenu de la centaine d'études qualitatives recensées, nous sommes parvenues à leur catégorisation en cinq grands objets d'observation établis à partir des sujets auxquelles elles se sont intéressées, que nous présenterons dans un ordre décroissant selon leur fréquence :

Vie sociale et usages des lieux : ces études concernent la majorité des travaux recensés (50%), et sont principalement réalisées à l'intention de collectivités (dans 85% des cas). Elles s'opèrent sur des échelles d'observation qui peuvent être très resserrées (à l'échelle d'un lieu ou d'un équipement spécifique), comme sur des échelles intermédiaires de quartier ou de territoires plus élargis (métropolitain par exemple). Dans cette catégorie, on distingue les études qui s'intéressent aux usages de lieux, souvent d'espaces publics, qui servent généralement à des phases de diagnostic dans le cadre de projets d'aménagement. A ce titre, les enquêtes d'usage de l'agence d'urbanisme de Lyon, sur lesquelles nous reviendrons plus loin dans ce chapitre sont des exemples iconiques. Pour l'agence de Toulouse, l'observation de la Place Catalogne à Blagnac en 2019 a par exemple permis de qualifier les usages existants de la place, et de sonder les perceptions qu'en avaient les habitants et les acteurs de territoire pour nourrir les projets de réaménagement de la commune. Il arrive que ces observations concernent une série de lieux spécifiques ou d'infrastructures, comme c'est le cas avec les études s'intéressant aux équipements publics : la commune de Beauzelle, par exemple, en 2021 s'était nourrie de l'enquête qualitative menée par l'AUT pour mieux connaître les pratiques des usagers, et leurs perceptions afin d'élaborer le schéma directeur d'équipements publics de la commune. Ces enquêtes liées à des lieux spécifiques mêlent ainsi observation *in situ* se traduisant par du comptage de pratiques, de l'observation des flux et des usages, une attention aux rythmes des lieux, qui engagent l'enquêteur à se rendre sur place à plusieurs reprises. Ce travail de terrain est souvent complété par une rencontre avec les usagers et les acteurs présents dans l'environnement du site (commerçants, structures associations, institutionnels etc.).

Dans cette grande catégorie thématique, on retrouve aussi des études qui s'intéressent à la vie sociale des lieux : au-delà des pratiques que l'on vient observer, on vient également sonder les relations entretenues entre les protagonistes du territoire dans toute leur diversité. On s'intéresse

à la cohabitation des usages et des usagers, à leurs représentations, leurs vécus, mais aussi leurs besoins et leurs projections. Ces études de la vie sociale d'un quartier, ou d'une autre échelle de lieu, peuvent ainsi nourrir un projet d'aménagement, comme ce fut le cas pour l'enquête coordonnée par l'Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP) en 2021 auprès d'habitants de Marenne Adour Côte-Sud qui s'était intéressée à leurs perceptions de leur qualité de vie, sur leur vie quotidienne, et leurs projections quant au projet de territoire. Elles peuvent aussi être décorréliées de tout projet mais servir la compréhension d'un phénomène ou d'un enjeu urbain comme le montre l'exemple de l'étude sur les pratiques de l'espace public par les femmes dans le quartier du Grand Parc à Bordeaux (A'Urba, 2013). On retrouve aussi des cas d'étude qui visent à évaluer la vie sociale après des opérations d'aménagement dans une perspective évaluative, comme en témoigne la première étude historique de l'AUT sur les « *Opinions et attitudes face au Mirail* » (1973), ou comme le démontre aujourd'hui l'agence d'urbanisme de Grenoble dans ses dispositifs d'évaluation continue du contrat de ville. Cette dernière mène ainsi une vingtaine d'entretiens non-directifs auprès d'habitants tous les ans depuis 2003, en collaboration avec des sociologues de l'Université Pierre Mendès-France, dans le cadre de son Baromètre des quartiers. Les habitants sont interrogés sur leur perception du quartier et de leur cadre de vie, leur périmètres vécus et leurs usages.

Dans ces études s'intéressant à la vie sociale, on retrouve donc généralement un croisement de méthodes, avec presque systématiquement des entretiens individuels, parfois aussi des focus groupe et des exercices de cartes mentales ou de dessins qui aident au recueil de représentations des interrogés. Ainsi par exemple, l'étude « Vivre et bouger au Bouscat » de l'Agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine (A'Urba), réalisée en 2022, avait mêlé entretiens auprès d'acteurs de territoire et dessins d'enfants d'une classe de CM1 pour étudier le lien social dans les espaces publics, sur la cohabitation d'usages.

Conditions de logement et d'habiter : cette catégorie d'observation concerne 21% des études recensées, et intervient principalement dans des diagnostics urbains, ou des phases évaluatives de projet. Elle vise à la compréhension des conditions de cadre de vie et/ou de logements d'habitants. Les terrains d'enquête sont généralement resserrés à des échelles « micro », depuis des résidences spécifiques à des îlots voire à des quartiers. Elles ne sont pas forcément corrélées à un projet de réhabilitation ou de construction, c'est même plutôt rare : on est davantage dans une perspective compréhensive plutôt que dans le cadre de diagnostics préalables à des projets spécifiques, bien que ce cas de figure existe³⁶⁹. Pour les agences d'urbanisme, s'intéresser aux conditions de logement et d'habiter est un axe historique. On retrouve ainsi les premières études s'intéressant à cette thématique à Toulouse ou à Lyon, qui s'étaient consacrées aux conditions d'accès au logement des ménages immigrés dans les quartiers de leurs territoires d'intervention (au Mirail pour Toulouse en 1976, et les Brosses à Mions pour l'agence de Lyon en 1982). Plus récemment, l'agence de Lyon a mené une enquête auprès de résidents de logements BBC³⁷⁰

³⁶⁹ Comme ce fut par exemple le cas d'une étude menée par l'Agence d'urbanisme de Toulouse (AUT) préalable à l'opportunité d'une pré-convention OPAH qui s'était intéressée aux conditions de logement de propriétaires occupants et de locataires dans la commune de Blagnac

³⁷⁰ UrbaLyon (2017). « Habiter le BBC : enquête qualitative menée auprès des locataires de quatre résidences sociales: premiers enseignements », 28 p. [En ligne]

pour recueillir leurs perceptions sur la qualité de leur logement, leur performance énergétique, mais aussi sur leur notion de confort et leurs usages. Outre les conditions de logement, cette grande catégorie thématique comprend les études qui s'intéressent à la cohabitation de résidents aux statuts et profils différents (statut d'occupation, catégorie socio-professionnelle...) dans de mêmes résidences, comme l'étude « *Vivre ensemble dans une résidence mixte* » d'UrbaLyon réalisée en 2019. Ces études portant sur le logement et les conditions d'habiter peuvent aussi privilégier une entrée par public plutôt que spatiale : ainsi, en 2013, l'agence d'urbanisme de Rennes (AUDIAR) s'était intéressée au « futur habitat des seniors » en rencontrant plus d'une vingtaine de personnes âgées de plus de 55 ans, à propos de leurs attentes en matière d'habitat. En termes méthodologiques, ces études s'intéressant aux conditions de logement et d'habiter se nourrissent principalement d'entretiens semi-directifs auprès d'habitants, et elles peuvent ponctuellement y associer des visites de terrain au sein du domicile des personnes pour observer les caractéristiques des lieux. Les enquêtes sont généralement internalisées, c'est-à-dire réalisées par des praticiens en interne.

Parcours de vie : ces études concernent (13%) des travaux identifiés. Elles cherchent à éclairer les situations actuelles de personnes au regard de leurs trajectoires et de leurs expériences passées. Dans la majorité des cas, il s'agit d'études à l'intention de collectivités (63%), bien qu'elles puissent aussi être le fruit d'autosaisines (19%). Cet intérêt pour les parcours peut être relativement « général » et s'intéresser à la biographie de publics spécifiques, notamment pour comprendre leur situation sociale dans une perspective phénoménologique, comme en témoignent les études menées par l'ADULM en 2019 ou l'AUCM en 2020 consacrées aux publics sans-domicile pour mieux les connaître à travers leur parcours et identifier des leviers permettant de réduire le sans-abrisme.

Ces études qui font la part belle aux trajectoires des individus peuvent aussi les approcher par des thématiques particulières, en s'intéressant par exemple aux parcours résidentiels, souvent pour éclairer les stratégies de publics spécifiques comme les accédants à la propriété (AURG, 2007 : AURA, 2019³⁷¹) ou d'habitants de quartiers de la politique de la ville (UrbaLyon, 2013 ; A'Urba, 2021³⁷²). A titre d'exemple en 2023, l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire (ADDRN) a mené une enquête auprès de nouveaux arrivants sur le territoire Estuaire et Littoral Loire Océan (ELLO) où l'objectif était de « *recueillir les singularités individuelles d'une expérience commune et de ses différentes étapes : émergence et consolidation du projet de mobilité, circonstances du passage à l'action, extension ou contraction du périmètre géographique de recherche, prise en compte et hiérarchisation des éléments de choix, arbitrage et prise de décision, regard a posteriori sur la pertinence de la décision* »³⁷³.

Les études s'intéressant au parcours professionnel sont quant à elles plus rares dans les agences, et cherchent à éclairer des changements de rapport au travail par le témoignage de reconversions professionnelles ou par des réflexions sur des politiques d'emploi spécifiques (réinsertion,

³⁷¹ AURG (2007). « Trajectoires et attentes résidentielles dans la région grenobloise ». [En ligne] ; AURA (2019). « Ventes HLM Angers Loire Métropole ». [En ligne]

³⁷² UrbaLyon (2013). « Les mobilités des ménages en quartiers politique de la ville ». 8p. [En ligne] ; A'Urba (2021). « La mobilité dans les quartiers politique de la ville », 35p. [En ligne]

³⁷³ ADDRN (2023). « Les nouveaux d'ELLO ». 112 p. [En ligne]

autoentrepreneuriat...). A titre d'exemple, en 2011, l'agence d'urbanisme de la région lyonnaise a recueilli le récit de vie de cinq créatrices d'entreprises de la ville pour décrypter le passage à l'acte entrepreneurial et sonder leur façon de se projeter dans l'avenir.

Enfin, le parcours éducatif peut aussi faire l'objet d'études par les agences d'urbanisme, avec un intérêt porté sur les conditions de réussite dans le parcours scolaire et les effets de l'environnement social et matériel qui peuvent jouer sur les choix et les trajectoires scolaires. En 2019, l'ADULM avait par exemple mené une étude sur la coordination des acteurs pour la réussite scolaire dans un collège de Roubaix en menant des entretiens auprès de professionnels, d'élèves et de parents. De manière générale, sonder les parcours de vie requiert une posture compréhensive de la part de l'enquêteur et des formats d'entretiens relativement libres, peu directifs. Ils peuvent être complétés de focus groupes auprès d'acteurs professionnels en capacité de parler au nom de publics spécifiques car familiers de leurs problématiques. On retrouve aussi des méthodes qui exigent une immersion *in situ*, par observation participante lorsque les publics observés sont difficiles à approcher, ou encore des méthodes empruntées aux ethnologues, comme celle du parcours commenté qui consiste à aborder des souvenirs et des représentations le long d'un trajet commenté par l'enquêté. Ce fut par exemple le cas dans l'étude « Un logement pour la vie » réalisée par UrbaLyon en 2018 où, individuellement, les enquêteurs avaient réalisé des parcours commentés auprès d'habitants locataires pour comprendre leurs situations personnelles, familiales et professionnelles au prisme de leurs parcours et sonder ainsi leurs stratégies d'appropriation de leur logement.

Comportements et pratiques quotidiennes des individus : à hauteur de 11% des études identifiées, elles s'intéressent à la vie quotidienne des individus et à ses nombreuses facettes, avec une entrée par des pratiques spécifiques et variées :

Les pratiques de déplacements peuvent faire l'objet d'enquêtes aux méthodes qualitatives qui viennent étudier les stratégies de déplacement des individus, comprendre leurs choix de modalités, et identifier d'éventuels freins au changement. Ces études engagent souvent les praticiens enquêteurs à être mobiles dans leurs observations, et à accompagner ou observer les flux des enquêtés en se déplaçant. On peut faire référence ici à l'étude « *Pratiques et enjeux de mobilités dans l'agglomération Roussillon* » d'UrbaLyon en 2014 qui avait mobilisé des étudiants de master pour mener des entretiens spontanés auprès de passagers lors de leurs trajets en bus, ou encore l'« *étude sur le vélo en tant qu'expérience urbaine* » de l'AUDIAR en 2016 qui avait donné lieu à la réalisation d'entretiens, de photographies et de parcours cartographiés avec commentaires, permettant de mieux comprendre l'expérience d'être cycliste à partir de leurs points de vue. Cette même agence s'était intéressée un an plus tard à l'autopartage résidentiel³⁷⁴, en menant l'enquête auprès d'habitants et en cherchant à

³⁷⁴ AUDIAR (2017). « *L'autopartage résidentiel, un modèle à construire* ». 88 p. [En ligne]

identifier le potentiel de démotorisation de leurs pratiques de mobilité avec de possibles reports modaux, dont l'autopartage.

Les pratiques de travail sont aussi un sujet récurrent dans les études qualitatives des agences : on tâche alors de saisir leurs évolutions et d'évaluer les changements qu'elles peuvent avoir sur le rapport des individus à leur métier ou à leur cadre de travail, tout en s'intéressant aux autres champs de la vie quotidienne qui peuvent être impactés (le choix résidentiel par exemple). L'étude sur la « ville à domicile » menée par l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse en est ainsi un bon exemple : celle-ci s'est intéressée en 2021 et 2022 aux possibles impacts liés à la domiciliation de pratiques constitutives du quotidien – dont le télétravail – sur la fréquentation et le rapport entretenus avec son domicile, son quartier, et les lieux d'accueil traditionnels de ces pratiques. De même, en 2018, l'agence de Lyon s'est aussi intéressée à la question du télétravail et à son possible impact sur l'accueil du jeune enfant avec des entretiens auprès d'entreprises et de télétravailleurs.

Les pratiques de consommation vont faire l'objet d'études qui donnent la parole à des publics spécifiques pour révéler des tendances à l'œuvre ou des problématiques sociales. Ainsi, l'étude « Angers ville gourmande » menée par l'AURA s'était intéressée aux pratiques de jardiniers citadins en mêlant entretiens individuels et collectifs. A Lille, l'ADULM a mené en 2021 une étude pour saisir les effets de la crise sanitaire sur des populations en situation de précarité alimentaire afin d'identifier des leviers d'action. Elle avait ainsi mené des entretiens auprès d'acteurs locaux et des ateliers avec une trentaine d'habitants en situation de précarité alimentaire.

Les pratiques d'ordre d'organisation familiale, qui concernent notamment la petite enfance, intéressent également les collectivités concernées par des problématiques d'accueil de jeunes enfants. Ainsi, dès 1981, l'AUAT avait mené une recherche action sur la ZAC du Ritouret à Blagnac pour comprendre les raisons de la fréquentation ou non des structures proposées aux mères de famille sur le territoire. A Lyon, l'agence s'était également intéressée aux choix de parents quant au mode d'accueil de leurs enfants dans une étude demandée par Grand Lyon Métropole, l'agence a mené une enquête auprès de parents en 2018 pour comprendre leur choix du mode d'accueil de leurs enfants en analysant leurs représentations et logiques.

Les pratiques budgétaires : plus rares, elles demeurent toutefois l'objet d'une étude identifiée à l'agence d'urbanisme de Grenoble qui s'était intéressée en 2016 aux stratégies budgétaires des ménages des quartiers de La Villeneuve et d'Echirolles, en menant une trentaine d'entretiens auprès d'habitants.

Les pratiques touristiques, peuvent intéresser les territoires concernés par un niveau de tourisme important, ou qui cherchent à le développer en misant sur leurs facteurs d'attractivité. Pour cela, des agences sont amenées à réfléchir à la question des représentations et des pratiques que peuvent avoir des touristes sur leur territoire, et ainsi pouvoir émettre des préconisations utiles à leurs territoires membres. Ce fut par exemple le cas de l'agence d'urbanisme de Saint-Nazaire (ADDRN) lorsqu'elle initia une enquête sur les pratiques touristiques du littoral Loire-Atlantique en 2018, menant alors

une trentaine d'entretiens approfondis auprès de touristes, et une cinquantaine d'entretiens « flash » pour connaître leurs pratiques et comprendre l'évolution des modes de fréquentation touristique du territoire.

Les pratiques numériques, enfin, sont au cœur d'études récentes portées par les agences d'urbanisme pour faire état d'inégalités dans la compétence numérique et témoigner des difficultés qu'elles peuvent occasionner au quotidien pour les individus concernés. Ainsi, UrbaLyon a travaillé sur le sujet de l'accès au droit par des publics fragiles pour la Ville de Vaulx-en-Velin en 2022, où elle cherchait à rendre compte des difficultés de ménages dans leurs démarches administratives et d'identifier des leviers pour les surmonter. L'exemple de la ville à domicile de l'AUT cité précédemment rend plus largement compte de pratiques numériques différenciées dans la société, qui jouent sur les modalités d'organisation de la vie quotidienne et sur l'horizon d'offres et d'opportunités à saisir par les individus.

Bien que la majorité des études soient à destination de collectivités, la part d'autosaisine des agences d'urbanisme y est importante (29%). Il s'agit d'ailleurs de la catégorie d'observation qui engage le plus d'initiatives de leur part, preuve que la question des pratiques quotidiennes des individus, et *in fine*, de la question des modes de vie intéressent les agences d'urbanisme qui sont prêtes à puiser dans leur réservoir de temps dédié aux missions socles pour initier des enquêtes visant à comprendre les logiques, les ressources et les représentations conditionnant les pratiques habitantes dans les territoires. Méthodologiquement, ces études qui entrent par des pratiques et des comportements spécifiques ne se nourrissent généralement pas d'une méthode d'enquête unique. Il est courant que celles-ci se croisent et soient complémentaires, avec la pratique quasi systématique d'entretiens auprès d'habitants, d'usagers et/ou d'acteurs ressources, auxquels s'associent tantôt des focus groupes ou des ateliers collaboratifs pour stimuler les échanges, mais aussi de l'observation *in situ* pour capturer par l'œil de l'enquêteur, voire le recueil d'images (photographies et vidéos), ces pratiques du quotidien.

Perceptions d'habitants vis-à-vis d'un projet ou d'une action : plus rares (5% des études recensées), cette catégorie d'observation permet le recueil de représentations et de perceptions habitantes quant à un projet d'aménagement ou une action les concernant directement. Ces études servent surtout à évaluer des actions en cours ou réalisées, mais peuvent aussi nourrir, bien que plus rarement, des phases préalables à un projet. Elles sont d'ailleurs toujours à l'initiative et à l'intention des partenaires, généralement de services techniques de collectivités (83%). On trouve par exemple une étude portée par UrbaLyon en 2012 s'intéressant aux perceptions des habitants quant à la propreté de l'espace urbain, à la demande de la Direction de la propreté du Grand Lyon. De même à Clermont-Ferrand, l'AUCM a mené en 2021 une étude sur la précarité alimentaire à la demande de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDTS) pour mieux connaître les publics bénéficiaires. On cherche ainsi à comprendre les problématiques des usagers, identifier les éventuelles failles de l'action pour pouvoir la réorienter.

Les méthodes qualitatives employées relèvent souvent de l'entretien semi-directif ou libre, avec ponctuellement d'autres protocoles empruntés à l'ethnologie, comme celui du parcours commenté pour l'étude d'Urbalyon. Ces enquêtes aux perspectives évaluatives peuvent aussi concerner des projets d'aménagement où l'on cherche à saisir les perceptions des habitants, leur niveau de satisfaction. Dans ce cas, les agences vont privilégier des micros-trottoirs comme ce fut le cas pour l'étude d'évaluation d'impact sur la santé portée par l'AUDAP en 2021 où des entretiens spontanés furent passés auprès de onze personnes. Enfin, ces études peuvent être sollicitées pour prendre du recul sur des politiques territoriales plus globales où les retours d'habitants intéressent. A titre d'exemple, l'étude menée par UrbaLyon sur « *la densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise* » en 2015 cherchait à sonder le vécu et les représentations d'habitants ayant été concernés par des politiques de densification urbaine dans les dix dernières années.

Ainsi, les enquêtes mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants peuvent nourrir des études aux thématiques, aux objectifs et aux temporalités variées, mais toutes participent à la compréhension plus large des modes de vie. Ces derniers mettent en lumière des comportements individuels et collectifs au regard de cadres structurants (géographiques, sociaux, économiques...) et d'éléments spécifiques de l'individu, faits d'expériences, de sensibilités et de ressources qui lui sont propres. Qu'il s'agisse d'observer des lieux par les pratiques, de comprendre la dynamique de la vie sociale d'un quartier ou d'éclairer des situations à la lumière de parcours individuels complexes, les études qui composent notre état des lieux montrent que la parole est donnée à l'habitant pour tenter de comprendre, avant éventuellement d'agir ou d'orienter différemment les logiques en place. Les études qualitatives cherchent ainsi à capter les zones d'ombre laissées par les indicateurs, en s'intéressant aux logiques habitantes qui conditionnent leurs modes de vie et leurs pratiques. Dans la lignée de leurs champs traditionnels d'observation, s'intéressant à l'habitat, aux mobilités, à la consommation, aux espaces publics, il s'agit donc pour elles de venir compléter, nourrir, donner corps et raisons aux tendances perceptibles et lourdes, comme à celles discrètes et à peine visibles. Souvent, elles sont le fruit de combinaisons méthodologiques dont les entretiens sont généralement la base, et auxquels s'ajoutent d'autres méthodes de recueil de données qualitatives qui engagent le praticien-enquêteur dans une pratique immersive, en lien direct avec le terrain et/ou le public enquêté.

Ainsi, ce décryptage des études qualitatives repérées parmi des agences d'urbanisme en France nous permet de caractériser davantage les contextes dans lesquelles elles se déploient, et les objectifs qu'elles servent. Il est intéressant de constater qu'elles peuvent être utiles à la production de connaissances dans des formats, des temporalités multiples et avec des moyens et des protocoles méthodologiques diversifiés. Même si elles demeurent peu nombreuses, comparativement à l'ensemble des études menées dans les agences, les études mobilisant des méthodes qualitatives dans les agences sont pour autant loin d'être anecdotiques. Au-delà de leur émergence, c'est surtout leur diversification qui est marquante : tandis qu'elles restaient consignées historiquement dans des contextes spécifiques (notamment en lien avec les politiques de réhabilitation de quartier et de développement social urbain), aujourd'hui, elles se déploient dans des contextes variés et sur des thématiques multiples. On constate que les études

qualitatives en autosaisine sont de plus en plus récurrentes dans le paysage des agences, preuve de leur volonté de sortir de leurs routines méthodologiques, et d'asseoir leur posture d'attention aux savoirs d'usage pour observer, à hauteur d'homme, grâce à l'enquête de terrain.

Après cette présentation survolant les modalités d'enquêtes qualitatives recensées dans les agences, nous allons décrypter plus finement deux types d'études qui mobilisent les méthodes qualitatives dans des contextes tout à fait différents : les enquêtes d'usage à Lyon et les études de la démarche « Modes de vie et usages » à Toulouse.

THÉMATIQUES ³⁷⁵ D'OBSERVATION	QU'EST-CE QUI EST OBSERVE ?	QUAND MENE-T-ON L'ENQUETE ?	POUR QUI MENE-T-ON L'ENQUETE ?	COMMENT MENE-T-ON L'ENQUETE ?	PAR QUI EST MENE L'ENQUETE ?
VIE SOCIALE ET PRATIQUES SOCIALES DES LIEUX (50%)	Analyser les usages de lieux spécifiques (espaces publics, équipements,...), leur cohabitation et la vie sociale entre usagers et habitants	Diagnostic (avant un projet) (49%) Evaluation (continue, postérieure à un projet) (26%) Compréhension d'un phénomène (hors-temporalité) (25%)	Collectivités (85%) Syndicats mixtes (2%) Bailleurs sociaux (3%) Organismes spécifiques (8%) Autosaisine (7%)	Entretiens semi-directifs (79%) Focus-groupe ou ateliers collectifs (11%) Entretiens spontanés in situ (51%) Observation directe (75%) Photographie ou vidéo (38%) Méthodes créatives et expressives (dessin, carte mentale,...) (21%)	Enquête internalisée (45%) Enquête externalisée (18%) Enquête avec partenariat (38%)
CONDITIONS DE LOGEMENT ET D'HABITER (21%)	Comprendre les conditions de cadre de vie et/ou de logements d'habitants	Diagnostic (avant un projet) (54%) Evaluation (continue, postérieure à un projet) (8%) Compréhension d'un phénomène (hors-temporalité) (38%)	Collectivités (73%) Syndicats mixtes (4%) Bailleurs sociaux (19%) Organismes spécifiques (19%)	Entretiens semi-directifs (88%) Focus-groupe ou ateliers collectifs (15%) Entretiens spontanés in situ (19%) Observation directe (42%) Photographie ou vidéo (19%) Méthodes créatives et expressives (dessin, carte mentale,...) (12%)	Enquête internalisée : Praticiens de l'agence (62%) Enquête externalisée (21%) Enquête en partenariat avec des étudiants ou consultants (17%)
PARCOURS DE VIE (13%)	Comprendre les situations de publics spécifiques à travers leurs trajectoires de vie (parcours résidentiels, professionnels, scolaires,...)	Diagnostic (avant un projet) (13%) Evaluation (continue, postérieure à un projet) (6%) Compréhension d'un phénomène (hors-temporalité) (81%)	Collectivités (63%) Syndicats mixtes (6%) Bailleurs sociaux (6%) Organismes spécifiques (6%) Autosaisine (19%)	Entretiens semi-directifs (100%) Focus-groupe ou ateliers collectifs (19%) Entretiens spontanés in situ (6%) Observation participante (6%)	Enquête internalisée (47%) Enquête externalisée (13%) Enquête avec partenariat (40%)
COMPORTEMENTS ET PRATIQUES QUOTIDIENNES DES INDIVIDUS (11%)	Etudier les pratiques quotidiennes des habitants en privilégiant une entrée par des pratiques spécifiques (mobilité, travail, consommation,...)	Diagnostic (avant un projet) (14%) Evaluation (continue, postérieure à un projet) (7%) Compréhension d'un phénomène (hors-temporalité) (79%)	Collectivités (71%) Autosaisine (29%)	Entretiens semi-directifs (93%) Focus-groupe ou ateliers collectifs (36%) Entretiens spontanés in situ (7%) Observation directe (14%) Photographie ou vidéo (14%) Méthodes créatives et expressives (dessin, carte mentale,...) (7%)	Enquête internalisée (77%) Enquête externalisée (8%) Enquête avec partenariat (15%)
PERCEPTIONS D'HABITANTS VIS-A-VIS D'UN PROJET OU D'UNE ACTION (5%)	Recueillir les perceptions d'habitants suite à un projet d'aménagement ou une action dédiée à un public spécifique	Diagnostic (avant un projet) (17%) Evaluation (continue, postérieure à un projet) (83%)	Collectivités (83%) Syndicats mixtes (17%) Organismes spécifiques (17%)	Entretiens semi-directifs (100%) Focus-groupe ou ateliers collectifs (17%) Entretiens spontanés in situ (50%) Observation directe (50%) Photographie ou vidéo (17%)	Enquête internalisée (33%) Enquête externalisée (17%) Enquête avec partenariat (50%)

Figure 35 : Tableau récapitulatif de l'état des lieux des 123 études qualitatives recensées dans 10 agences d'urbanisme en France (N. Barreau, 2024)

³⁷⁵ Pour voir le tableau détaillé des études, voir annexe n°7

2.2. En pratique : à Toulouse, un dispositif d'observation qualitative pour prendre de la hauteur

2.2.1. L'usage de l'enquête qualitative pour comprendre les évolutions des modes de vie

La démarche Mod/us – pour modes de vie et usages – de l'Agence de Toulouse, témoigne des recompositions à l'œuvre dans les pratiques d'observation des agences aujourd'hui, en privilégiant la parole habitante comme source de savoirs, en travaillant en transversalité et en se nourrissant des connaissances produites pour interroger le futur des territoires et des sociétés.

Revenons d'abord brièvement à son histoire. En 2018, la démarche faisait officiellement ses premiers pas à l'agence d'urbanisme de Toulouse avec une publication promouvant l'exploration des modes de vie, et portant le sigle Mod/Us³⁷⁶.

« Les outils d'observatoires partenariaux existants autour du commerce, des déplacements, de l'habitat, de l'environnement, de l'économie ainsi que la réalisation de diagnostics nécessaires aux politiques publiques amènent la mobilisation de nombreuses ressources pour une meilleure connaissance territoriale. Pour autant, ces outils peinent à prendre en compte et à comprendre l'évolution des modes de vie et l'émergence de nouvelles pratiques. La mise en œuvre d'une démarche nouvelle apparaît comme nécessaire afin de mieux prendre en compte les usages et les modes de vies des habitants pour compléter la connaissance, alimenter et orienter les politiques publiques locales. »³⁷⁷

Ces propos conclusifs de la publication signalaient un besoin de compléter les connaissances d'ores et déjà produites par l'Agence à travers ses différents observatoires et ses études. Dès ses débuts, la démarche se donne pour ambition d'aider à la compréhension de l'évolution des modes de vie des habitants de l'aire métropolitaine pour éclairer les politiques publiques locales. En initiant un tel dispositif d'observation, la volonté de l'Agence était bien de rester garante d'une expertise territoriale croisée, sur un sujet complexe tel que celui des modes de vie, mais elle cherchait aussi à témoigner de sa capacité d'innovation et d'adaptation à des contextes mouvants et à une approche urbaine plus sensible et proche des habitants.

Cette démarche, née d'« en bas », c'est-à-dire de l'initiative de praticiens, témoigne de la conséquence d'une déstabilisation des légitimités de l'expert et du chiffre sur les pratiques professionnelles des observateurs du territoire. Sa création vient justement du constat de praticiens des limites de leur connaissance des modes de vie et des pratiques des individus vivant sur les territoires d'intervention de l'agence, et de leur difficulté à croiser les différents enjeux que leurs études sectorielles révélaient. L'une des caractéristiques fondamentales de la démarche Mod/us est donc de privilégier la combinaison de méthodes qualitatives par l'enquête

³⁷⁶ AUAT (Novembre 2018). Explorer l'évolution des modes de vie pour mieux accompagner les politiques urbaines. AUAT, projet MOD/US. 16 p.

³⁷⁷ *Ibid.*, p.16

auprès d'habitants et une veille documentaire conséquente pour alimenter une prise de hauteur nécessaire à la compréhension de l'évolution des modes de vie et des usages.

Appartenant aujourd'hui aux missions socles de l'agence, la démarche Mod/Us est souvent apparentée à un observatoire tant ses caractéristiques lui sont similaires. Véritable dispositif d'observation dédié à l'analyse des modes de vie, leur évolution et les logiques qui les sous-tendent, il produit des études à l'intention de l'ensemble des partenaires. Il est donc une « autosaisine » de l'AUAT, initiée et portée par elle-même, avec la vocation d'irriguer les réflexions de ses membres par les études menées. Une telle initiative explique pourquoi il fut relativement long à mettre puisqu'entre ses premières réflexions et le début de sa première étude en 2021, il s'écoulera trois ans. Ces années furent nécessaires pour asseoir la démarche, la porter auprès des adhérents pour l'inscrire officiellement dans le programme de travail, et trouver les moyens humains pour réaliser les études. Son démarrage « officiel », avec le lancement de sa première étude, ne se fera donc qu'en 2021 avec le début de notre contrat CIFRE pour aider à l'expérimentation et à l'ancrage de la démarche.

Comme les observatoires partenariaux de l'agence, la démarche bénéficie d'un portage politique avec la désignation d'un élu référent pour orienter et valider les thématiques d'études, animer les événements, et se faire le relais de la connaissance produite auprès de ses pairs. Depuis le lancement officiel de la première étude en 2021, c'est un conseiller métropolitain de Toulouse Métropole, conseiller municipal de Toulouse délégué à la politique de la ville qui assure ce rôle. En revanche, contrairement aux observatoires institués, elle ne dispose pas de partenaires attitrés, ni de comités techniques, et encore moins d'un passé qui lui permettrait de bénéficier d'un public fidèle et régulier.

En tant qu'autosaisine et conformément à la tendance de l'agence d'urbanisme de Toulouse à l'internalisation, les enquêtes qualitatives menées dans le cadre de la démarche Modes de vie et usages sont entièrement réalisées par un binôme de praticiennes en interne, l'une de formation sociologue et nous-même, géographe-urbaniste, doctorante CIFRE. Pas de bureau d'études ou d'étudiants pour prêter main forte : les moyens sont mis en conséquence avec les ressources humaines et financières internes. Une pareille démarche, mobilisant des méthodes qualitatives avec une pleine internalisation suppose un certain nombre de conditions indispensables : que le budget consacré aux missions socles soit conséquent, que la Direction comme les adhérents soutiennent, ou à minima, acceptent qu'une telle démarche soit lancée, qu'en interne, des praticiens soient formés au recueil, au traitement et à l'analyse de données qualitatives etc. En somme, que le « contexte » soit favorable, que des « personnes » contribuent à l'initiative, à la pratique et au portage de la démarche, et que les « moyens » soient mis en conséquence.

Concrètement, cet usage de l'enquête qualitative fut expérimenté dans le cadre de Mod/us pour la première fois en 2021 dans une étude portant sur « la ville à domicile ». Ce premier sujet s'intéressait alors aux pratiques pouvant être réalisées depuis chez soi, dans un contexte conjoncturel à la crise sanitaire ayant suscité une explosion de la pratique du télétravail ou

encore de celle des téléconsultations (passées au niveau national de 80 000 en 2019 à 9,4 millions en 2021³⁷⁸). L'étude partait de l'hypothèse que l'émergence et l'ancrage de ces pratiques à domicile pouvaient avoir des conséquences sur l'usage de certains lieux d'accueil traditionnels de telles activités (les bureaux, les commerces...). En donnant la parole à des habitants, il était d'abord question de qualifier leurs pratiques à domicile, de comprendre les raisons de leurs choix et leurs vécus de certaines situations (par exemple, pourquoi préférer acheter en ligne qu'en magasin). L'étude cherchait également à sonder si ces évolutions de modes de vie changeaient leur organisation quotidienne, leur rapport au logement et aux territoires vécus. Elle interpellait donc à la fois des enjeux liés au logement, aux pratiques de déplacement ou de consommation, aux choix résidentiels, mais aussi plus amplement au rapport à la nature, aux lieux de sociabilité, etc.

Méthodologiquement, l'étude s'est déroulée en plusieurs phases :

Une phase de problématisation du sujet où il s'agissait de mieux comprendre les ressorts et les enjeux d'une domiciliation des pratiques par la capitalisation de connaissances issues de veille documentaire et scientifique et d'entretiens auprès d'universitaires. Les chercheurs interrogés³⁷⁹, principalement locaux, furent ainsi invités à réagir aux enjeux que posait la ville à domicile du point de vue de leurs thématiques de recherche.

Une phase d'enquête de terrain auprès d'habitants, dont les choix méthodologiques se portèrent sur des entretiens semi-directifs, des cartes mentales et de la photographie. Ainsi, plus de quarante habitants de quartiers ou de communes situées dans l'Ouest toulousain³⁸⁰ furent interrogés sur leurs pratiques de consommation, de travail ou encore de loisirs, mais aussi sur leurs parcours résidentiels et le rapport qu'ils entretenaient à leur cadre de vie. Chaque visite à leur domicile permettait de recueillir des photographies du logement de la personne (espaces de télétravail, de sport...) et de son environnement. L'exercice de cartes mentales, quant à lui, était systématique à la fin de chaque entretien, et consistait à faire dessiner par l'habitant le périmètre de son quartier vécu, tel qu'il le ressentait à partir de ses expériences quotidiennes et de ses représentations. L'objectif était de constater des périmètres de proximité différents selon les lieux de vie, mais aussi le temps passé à domicile au quotidien, et le rapport entretenu par l'habitant à son environnement de vie, du logement à ses alentours immédiats. A partir de ce

³⁷⁸ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), 2022

³⁷⁹ François Taulelle (LISST-CIEU) sur la question des services publics, de leur accès et leur géographie à l'heure de la numérisation des services administratifs et publics français ; Lionel Rougé (LISST-CIEU) sur les évolutions des modes de vie et d'habiter à l'heure de la ville à domicile ; Philippe Dugot (LISST-CIEU) sur la question du e-commerce plus particulièrement, et des impacts de la consommation à domicile en termes d'aménagement commercial, de logistique, mais aussi en lien avec les impacts environnementaux et sociaux des pratiques de consommation ; Mélanie Gambino (LISST-Dynamiques Rurales) sur les usages des territoires naturels et agricoles et les rapports des individus à la nature ; Séverine Bonnin-Oliveira (LIEU) sur les modes de vie dans les territoires périurbains et les enjeux de métropolisation et Lauren Baceiredo (doctorante au LISST-CIEU) sur le sujet du télétravail et des tiers-lieux.

³⁸⁰ Depuis des quartiers de la Ville de Toulouse (Saint-Cyprien, Patte d'Oie, Bourrassol, Cartoucherie, Saint-Martin-du-Touch), jusqu'à des communes s'éloignant progressivement de Toulouse puis de la Métropole (Colomiers, Brax, Pibrac, Lasserre-Pradère, L'Isle-Jourdain, Auch)

croisement, l'étude cherchait à déterminer si la « ville à domicile » pouvait avoir un impact sur leurs choix de lieux de pratiques et leurs éventuels changements d'organisation du quotidien ou de leurs projets résidentiels. Au total, sur six mois d'enquête, quarante-deux personnes furent interrogées, autant de cartes mentales furent recueillies, et toutes redessinées sur QGis pour en faciliter le traitement³⁸¹. Enfin, des centaines de photographies furent prises des domiciles et des territoires parcourus durant l'enquête, et furent ensuite classées avec une entrée territoriale et thématique. Les entretiens, quant à eux, furent entièrement retranscrits par l'équipe en interne.

Une phase de recueil, de traitement et d'analyse des données qualitatives, par l'intermédiaire d'un logiciel d'analyse qualitative CAQDAS pour étiqueter les extraits d'entretien, et ainsi faciliter leur croisement et leur analyse réflexive³⁸². Cet exercice d'étiquetage a permis la catégorisation d'extraits d'entretiens selon des axes d'analyse commun, et de les mettre en relation. Afin de construire une typologie de rapports à la ville à domicile, en lien avec des modes de vie spécifiques, un traitement particulier des entretiens fut également expérimenté. Celui-ci a consisté à « noter » les degrés de pratiques à domicile (comme « Pratique du Drive » ou « Pratique du télétravail » entre 0 et 3³⁸³, en annotant parfois un chiffre à un élément contextuel³⁸⁴. Ce système a donné forme à des graphiques radars qui, une fois imprimés, permettaient d'être regroupés selon la similarité de leur forme. Ce processus de traitement et d'analyse a ainsi conduit à un premier découpage de bouquets de pratiques similaires, et a mis en évidence que le facteur territorial (le lieu de vie) n'était pas tellement déterminant dans le rapport entretenu à la ville à domicile. Cette analyse a permis de dégager une typologie de profils déclinant des rapports différenciés à celle-ci : les « rétifs », qui n'avaient pas ou très peu de pratiques de ville à domicile ; les « modérés », qui faisaient de temps en temps de l'achat en ligne ; les « éclectiques », qui pratiquent régulièrement le e-commerce au gré des opportunités et stratégies personnelles et les « adeptes » qui télétravaillent et consomment en ligne régulièrement³⁸⁵.

Les cartes mentales, entièrement redessinées sur QGis, ont éclairé des périmètres de quartier resserrés, intermédiaires, et élargis autour du domicile, et ont permis de mettre en lien cette « géographie du chez-soi » avec la fréquentation du domicile et les pratiques quotidiennes qui le caractérisent. L'analyse des périmètres, et le fait que ceux élargis concernent principalement les profils d'adeptes et des éclectiques, permettaient ainsi de convenir que la domiciliation des pratiques jouait sur la représentation et le rapport entretenu à son territoire de proximité, bien qu'il existe d'autres facteurs déterminants, comme la présence proche d'infrastructures et d'équipements, ou la situation familiale. A partir de cette typologie de profils, il était alors

³⁸¹ Des extraits des publications mobilisant des photographies et de cartes mentales sont disponibles dans les annexes

³⁸² De la même manière qu'il fut utilisé pour l'analyse des entretiens liées à la thèse, voir méthodologie p.32-37

³⁸³ Avec 0 = pas du tout 1=Très peu ; 2=Occasionnellement 3= régulièrement

³⁸⁴ Par exemple, en lien avec le mode de déplacement majoritaire, 0 = à pied, 1 = Voiture, 2 = Vélo et 3 = Transports en commun

³⁸⁵ Pour en savoir davantage sur ces profils, voire l'annexe n°19

possible, dans un second temps, d'interroger l'impact de ces modes de vies sur les lieux de pratiques traditionnels, et d'établir des pistes pour les politiques publiques à la lumière des enseignements tirés de cette étude.

Une phase de valorisation des résultats de l'étude, qui s'est traduite par différents formats de communication de la connaissance produite à l'intention du grand public³⁸⁶, et la tenue d'un événement privilégiant un format collaboratif pour alimenter le débat public. Celui-ci prit la forme d'un « jeu sérieux » mettant les participants dans la peau des différents types de profils dégagés par l'étude, et les invitant à réfléchir aux degrés d'impact de ces modes de vie projetés sur les territoires. Par ailleurs, la richesse des matériaux qualitatifs récoltés durant toute la phase d'enquête a pu être valorisée dans d'autres contextes propres à l'agence et en dehors de son périmètre³⁸⁷.

Il était clair dès le départ que l'étude ne cherchait pas à révéler des réalités totalisantes : l'exhaustivité n'était ni possible, ni souhaitée. L'approche méthodologique, purement qualitative, avait vocation à mettre en évidence des rapports différenciés à la ville à domicile résultant de cadres territoriaux structurants et de logiques et de ressources propres aux individus interrogés. En somme, il s'agissait d'interroger l'évolution des modes de vie à l'œuvre en entrant par la question de la domiciliation de pratiques permises par des évolutions multiples (du numérique, du travail, de la société, du rapport à la consommation...) et en tâchant de tirer des enseignements généraux à partir d'une enquête qualitative auprès de spécialistes (universitaires) comme d'habitants, détenteurs de leurs propres savoirs d'usage.

³⁸⁶ Pour les entretiens universitaires, des capsules vidéos ont par exemple été publiées en ligne, tandis que la combinaison des entretiens, des photographies et des cartes mentales a donné lieu à la sortie de quatre publications entre décembre 2021 et janvier 2023.

³⁸⁷ Par exemple, les photographies de terrain et les extraits d'entretiens ont été publiés dans la revue collaborative BelvedeR de l'AUAT, au sein d'un portfolio mettant en lumière les « petits gestes » du quotidien comme autant de témoignages de changements à l'œuvre dans les modes de vie des habitants. La matière riche des entretiens a aussi permis de créer des persona mis en avant lors des Journées de la Mobilité organisées par l'AUAT en septembre 2022, tandis que la typologie des rapports à la ville à domicile fut mise en avant lors du séminaire de prospective sur le télétravail à horizon 2035 en mai 2023. Si nous choisissons de détailler ces différents formats de valorisation de la matière récoltée sur le terrain, c'est bien pour souligner l'intérêt de mener de pareilles enquêtes pour les agences, dont les enseignements dépassent la seule exploitation de l'étude mais peuvent nourrir, illustrer, compléter des informations avancées dans d'autres contextes.



Figure 36: Animation du jeu sérieux conçu pour l'événement de restitution de l'étude "Ville à domicile" (AUAT, janvier 2023)

Un dispositif transversal et ouvert aux expertises croisées

Outre l'usage de l'enquête qualitative qui caractérise le dispositif d'observation Mod/Us, c'est aussi la transversalité qu'il tâche d'initier qui témoigne de recompositions dans les pratiques de production de connaissances à l'agence de Toulouse. En reconnaissant le caractère multithématique de la notion de modes de vie, il n'était plus question pour l'AUAT de perpétuer le traitement sectoriel de l'observation dont elle avait l'habitude à travers ses observatoires. Dès ses balbutiements en 2018, le dispositif fut pensé comme un outil transversal, voulant à la fois alimenter et s'alimenter des travaux des observatoires et des équipes de l'agence. Ainsi en témoigne ce schéma réalisé par l'agence en 2020, qui concevait Mod/Us initialement comme une démarche « interobservatoire » servant de socle aux observatoires partenariaux, et permettant de traiter en profondeur d'un sujet en mobilisant et en croisant des données quantitatives, cartographiques et qualitatives.

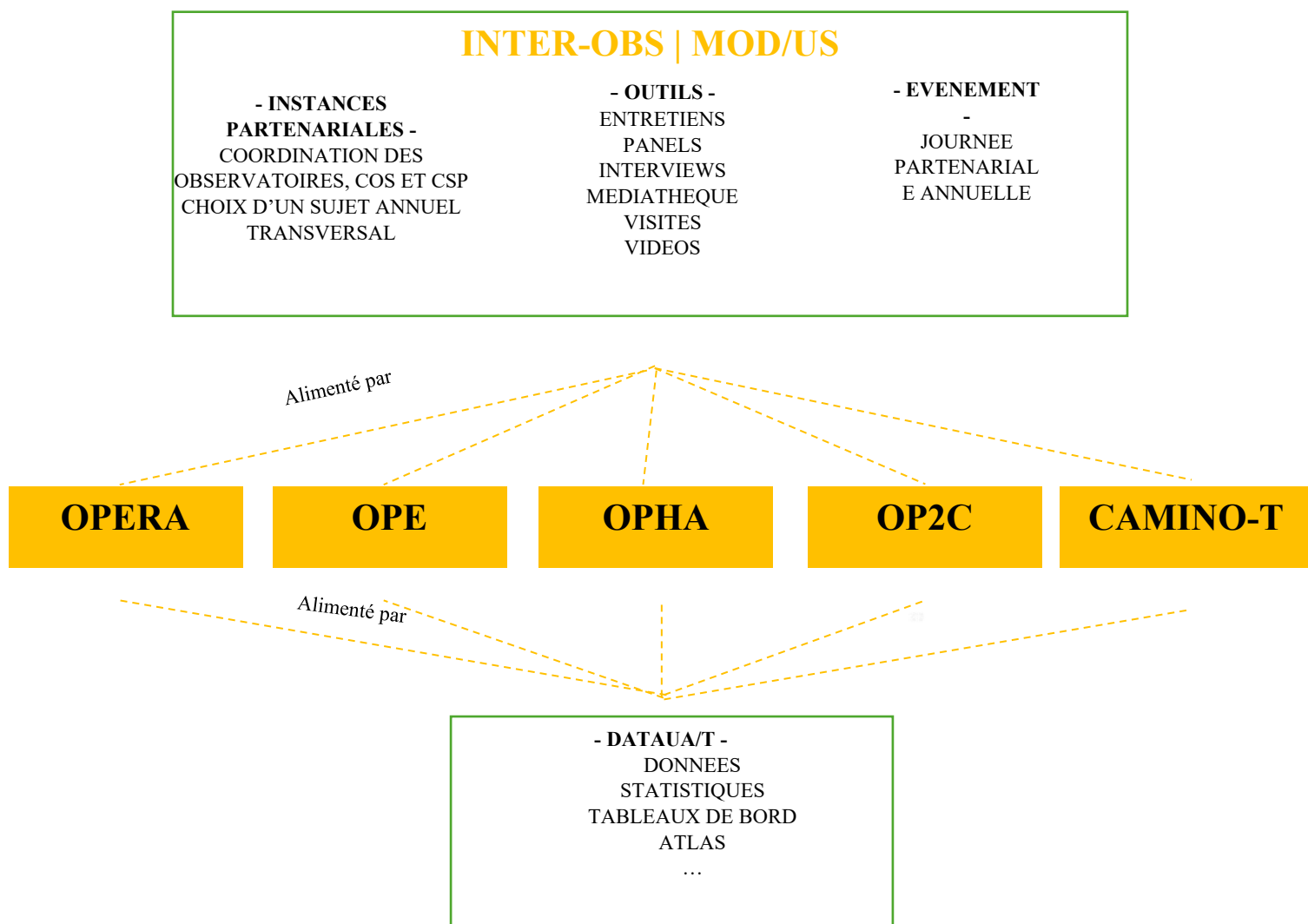


Figure 37: Schéma du projet Mod/us, document de travail (AUAT, 2020)

Dans l'étude « Ville à domicile », dans le cadre de notre mission Mod/us, avec l'autre praticienne sociologue nous avons rencontré les différents pôles de l'agence dans la perspective de nous nourrir de leurs travaux pour enrichir l'étude, et pour pouvoir éventuellement reprendre le guide d'entretien à l'intention des habitants en fonction de leurs propres besoins et curiosités. En somme, de véritablement faire de Mod/us un dispositif « socle » aux travaux de l'agence, nourrissant et se nourrissant de la connaissance produite par l'ensemble des équipes.

Dans l'étude suivante lancée en 2023, la dimension transversale dans tout le processus de production de connaissance fut centrale. Celle-ci s'intéressait au sujet de la sobriété dans les pratiques de déplacement et de consommation énergétique, alimentaire et matérielle d'habitants de l'aire métropolitaine, dans un contexte marqué par des enjeux géopolitiques et énergétiques³⁸⁸ qui transparaissait dans l'actualité politique, scientifique et dans le débat public.

³⁸⁸ Ces enjeux ont débouché sur l'élaboration d'un « Plan de sobriété énergétique » par le gouvernement français en 2021. Par ailleurs, une publication de l'ADEME déclarait qu'en 2022, 62% des français considéraient qu'il

L'objectif de l'étude était de croiser des éléments de veille (d'études scientifiques, de rapports officiels, de bases de données statistiques, d'éléments d'actualités...) avec une enquête menée auprès d'une quarantaine d'habitants de l'aire métropolitaine toulousaine³⁸⁹ afin de prendre de la hauteur sur la réalité des pratiques de sobriété habitante, et d'identifier quelques-uns de leurs freins comme de leurs leviers. Plus globalement, il s'agissait de mettre en avant l'articulation entre pratiques individuelles, conditions socioéconomiques (familiales, économiques, statut d'occupation...) et matérielles (environnement géographique, infrastructures et aménagements,...) afin de nourrir les réflexions de l'action publique préalables à ses interventions.

Concrètement, la transversalité de l'étude ne fut pas que le fruit d'une collecte de documentations issues de divers champs d'expertises thématiques, ni uniquement le fait d'un guide d'entretien s'intéressant à différentes pratiques du quotidien. Elle est aussi due à la mobilisation en interne de praticiens experts des questions énergétiques et de mobilité. Loin d'être anecdotique, leur participation à l'étude fut précieuse pour compléter les analyses qualitatives avec l'exploitation de données statistiques localisées, la passation d'entretiens auprès d'experts à leurs côtés, et le partage de leurs connaissances et expériences sur les différentes thématiques abordées par l'étude. Cette transversalité volontaire en interne fut d'autant plus forte que le sujet « sobriété » correspondait au fil rouge des observatoires de l'AUT, tous peu ou prou mobilisés dans la production de connaissances ou l'organisation d'événements réunissant des experts autour de ces questions. D'un dispositif expérimental « hors-sol » du travail des agences, Mod/us a donc cherché à se raccrocher à la dynamique de production de savoirs de l'agence en apportant la matière qualitative et les savoirs d'usage des habitants dans une dynamique d'observation globale. Les planètes s'alignant, la co-production de connaissances n'était plus uniquement dans la « philosophie » de Mod/us, elle était soutenue et encouragée par toute une refonte de la mission d'observation en interne. C'est ainsi que l'équipe en charge de la démarche a pu co-élaborer des événements inter-observatoires en 2023 (sur la question de la sobriété de l'habitat³⁹⁰) et 2024 (sur la responsabilité partagée, de l'individu à la collectivité³⁹¹).

Enfin, la démarche Mod/Us traduit la volonté d'élargir la scène d'expertise au-delà de celle traditionnellement convenue des spécialistes thématiques – universitaires, professionnels spécialistes d'un thème spécifique – en recueillant aussi dans ses phases d'enquête la parole d'acteurs des territoires enquêtés, également porteurs de savoirs d'usages liés à leur interaction avec le public habitant. C'est ainsi que des commerçants ou opérateurs de livraison à domicile avaient été rencontrés pour mieux saisir les enjeux de la consommation à domicile. Quant à l'étude sur les pratiques de sobriété habitantes, au-delà d'experts thématiques interrogés pour

faudrait modifier de manière importante leur mode de vie pour limiter le changement climatique, contre 56% en moyenne sur la période 2006-2021.

³⁸⁹ L'enquête s'est déclinée dans quatre communes de l'aire métropolitaine toulousaine, et selon des périmètres plus resserrés que lors de l'étude précédente (Bagatelle, à Toulouse ; Vidailhan, à Balma ; le centre-ville à Castanet-Tolosan ; La Madeleine à Albi).

³⁹⁰ Événement « De la conception à l'usage : quelle sobriété dans l'habitat ? », Octobre 2023

³⁹¹ Événement « De l'individu à la collectivité : la sobriété, l'affaire de tous ! », Avril 2024

approfondir la problématisation du sujet (conseillers énergie, organismes d'assistance à maîtrise d'usage, universitaires...), de nombreuses associations et des acteurs du territoire (associations, commerces et agents de services publics) ont également été rencontrés.

Ainsi, le détail de ces deux premières études menées entre 2021 et 2024 permet d'identifier des caractéristiques communes, constitutives des grands principes de la démarche. Les sujets des études menées partent d'un contexte en lien avec l'actualité qui soulève des interrogations sur l'ampleur du phénomène observé et ses possibles effets pour les territoires et les sociétés. Elle se nourrit du savoir des habitants pour identifier leurs pratiques, les contextualiser dans leur environnement géographique et social, et identifier des leviers d'orientation des comportements pour l'action publique. L'analyse produite dans ces études respecte ainsi toujours un mouvement partant du « bas », d'une attention à la particularité qui éclaire des logiques individuelles, pour prendre de la hauteur et comprendre des phénomènes collectifs. Transversale, la démarche sert par ailleurs l'acculturation des praticiens de l'agence, en dehors de la seule équipe d'enquêtrices, en les mobilisant dans l'analyse des données qualitatives, pour l'interprétation de certains résultats, ou en les associant à la conduite d'entretiens auprès d'experts par exemple.

La démarche témoigne surtout d'un renforcement de la place de l'habitant dans les travaux de l'agence : les enquêtes qualitatives menées auprès d'eux ont pour vocation de produire de la connaissance à partir de leurs témoignages. Elle place en effet l'habitant-usager en principal « fournisseur » du matériau qualitatif qui lui permet de construire son analyse et ses éléments de connaissances. La démarche reflète ainsi une tendance à la démocratisation, médiatisée par l'enquête, de l'expertise (Grosjean, Thibaud, 2001) par la reconnaissance de l'intérêt des savoirs habitants à la compréhension de phénomènes territoriaux et sociaux. Les savoirs *profanes* des individus deviennent savoirs *d'experts* par leurs pratiques quotidiennes qui relèvent de logiques, de compétences, de maîtrise et d'appropriation du territoire qui leur sont propres.

Bien qu'encore très jeune, la démarche est donc une opportunité initiée, et souhaitée par l'agence pour renouveler ses méthodes de production de connaissances et ses perspectives. A travers le décryptage d'expérimentations réalisées à l'agence d'urbanisme de Toulouse, il s'agissait de mettre en lumière des recompositions à l'œuvre, tant dans le fonctionnement interne que dans les thématiques ou les méthodes pratiquées.

A travers la démarche Mod/Us, c'est un choix autant qu'une opportunité pour l'Auat de prouver sa capacité d'adaptation et sa force d'initiative. Car il ne s'agit pas là d'une unique étude, mais bien d'une démarche en autosaisine, assumée par l'agence au nom de ses missions socles, et qui a vocation à produire des études qualitatives relatives aux modes de vie. En se posant comme une démarche d'observation éminemment transversale, elle incarne ainsi les orientations du projet d'agence, en particulier celles d' « *intégrer la diversité des habitants et*

de leurs modes de vie dans la définition des projets »³⁹² et sa volonté de dépasser les logiques sectorielles pour produire une connaissance articulée, fidèle à la réalité des phénomènes complexes. Elle témoigne d'un intérêt émergent de l'agence pour les pratiques des habitants et leurs systèmes de choix qui les amènent à choisir tel lieu, telle pratique et telle trajectoire dans leur vie quotidienne. Elle place donc la question des « modes de vie » au cœur de son objet d'observation, avec la diversité de ses déclinaisons au sein de ses études. Le rapport d'activités de l'Auat de 2021 qualifiait d'ailleurs la démarche d'innovante avec des objectifs pluriels, tels que « s'intéresser aux pratiques ordinaires et régulières des habitants comme aux usages singuliers, considérer l'habitant/usager comme un expert de son quotidien, pourvoyeur de connaissances territoriales et associer les études quantitatives à des enquêtes qualitatives et des approches sociologiques pour toucher le sensible, le subjectif, le récit personnel et le quotidien. »³⁹³.

Si nous avons choisi de revenir dans le détail sur ce dispositif Mod/us, c'est parce qu'il présente tous les ingrédients pour témoigner d'un tournant qualitatif (Ben Mabrouk, 2009) des pratiques d'observation de l'Agence à l'œuvre, qui privilégie le renouvellement de ses postures (plus transversales, plus ouvertes) et des méthodes de production et d'animation (plus qualitatives, plus collaboratives). Nous allons maintenant nous intéresser aux enquêtes d'usages de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, historiques et devenues emblématiques tant leur protocole a été répété et affiné depuis des décennies. Elles témoignent elles aussi de l'usage de méthodes qualitatives pour observer les usages habitants et la vie sociale au sein de territoires membres de l'agence, avec une perspective tout à fait différente de celle de Mod/us : celle de répondre à des demandes spécifiques de partenaires, dont certaines s'inscrivent dans des perspectives opérationnelles.

2.3. En pratique : à Lyon, des enquêtes d'usages pour atterrir sur des actions propres au contexte et aux situations locales

2.3.1. L'usage de l'enquête qualitative pour accompagner le projet d'aménagement

Bien que le développement social urbain ait longtemps été la clé d'entrée des réflexions et des méthodes qualitatives à Lyon, faisant du témoignage habitant un élément de connaissance privilégié, d'autres dispositifs portés par l'agence ont permis d'entretenir ce lien de manière récurrente. Contrairement à l'agence de Toulouse au sein de laquelle les enquêtes qualitatives furent rares voire absentes durant des décennies à partir des années 1990, les enquêtes d'usage ont été initiées à l'agence de Lyon dans cette même période. Avant de les développer plus en détail, il convient de rappeler l'« état d'esprit » dans lequel se positionne l'agence depuis

³⁹² AUAT (2022). « Projet d'agence AUAT2030 », p.8

³⁹³ AUAT, Rapport d'activités 2021 [En ligne]

longtemps, aux dires (et aux écrits publiés³⁹⁴) de quelques-uns de ses praticiens, et au regard des travaux menés.

Cet état d'esprit se traduit par la reconnaissance d'un contexte d'incertitudes qui invite à repenser les postures des techniciens et à partager l'expertise. Précédemment, nous évoquions l'idée d'un bouleversement dans les manières de penser et de faire l'urbain, qui passe notamment par un intérêt et une écoute pour l'expertise d'usage que l'habitant construit dans la quotidienneté. Maryvonne Prévot et Pascale Simard, respectivement professeure en urbanisme et aménagement et praticienne à l'agence d'Urbanisme de Lyon, nous disent d'ailleurs qu'« *il est aujourd'hui de notoriété publique que le savoir technique ne permet ni de prévoir ni de dessiner l'avenir. Dans un monde incertain, voire menaçant, la multiplication des avis et des acteurs tente de limiter l'incertitude, tout autant qu'elle cherche à anticiper les conflits et à favoriser la construction de décisions consensuelles en mobilisant les acteurs (éventuellement les financements) autour de projets partagés.* »³⁹⁵. C'est l'idée qu'aujourd'hui, la puissance publique seule a perdu de sa légitimité à décider et agir de façon descendante, les expertises techniques et scientifiques sont valorisées dans les réflexions préalables aux décisions d'intérêt général, et l'habitant, citoyen, usager, dispose d'une place émergente dans ces arènes politiques et citoyennes pour faire valoir son expertise.

Précédemment, nous évoquions l'importance des enquêtes qualitatives dans les projets d'aménagement, en particulier dans des circonstances de mutations favorables à cet intérêt pour l'usage et le terrain, notamment dans un contexte où la réalisation des aménagements s'est alourdie avec le temps et s'est parfois déconnectée du terrain et des acteurs. Comme l'explique Bruno Voisin, ancien sociologue de l'agence de Lyon, « *toute une série de connaissances pratiques sur l'usage quotidien des espaces qui constituaient une « culture des services » ne sont plus mobilisées dans les programmes d'aménagement. [...] Les procédures se compliquent, les processus de réalisation s'étendent dans la durée, accroissant les distances entre le temps des aménageurs et le temps de l'habitant et du citoyen* »³⁹⁶. L'enquête de terrain permet ainsi de resituer l'aménagement dans son contexte fait de cohabitation d'usages, de fonctions, d'individus et de rythmes.

Ces transformations ont engagé un renouvellement des approches pour permettre l'articulation de ces savoirs experts (urbanistes, ingénieurs...), ces savoirs savants (géographes, sociologues...) et ces savoirs d'usage (habitants-usagers). Et à Pascale Simard d'appuyer ces propos « *Dans tous les cas, on constate que des transformations sont en cours dans les modes de faire, les processus. Dans un contexte de restriction budgétaire, l'action publique se déplace. Elle ne disparaît pas, loin de là. Là où elle ne peut plus prescrire, elle cherche à impliquer,*

³⁹⁴ Voir notamment l'interview de Pascale Simard dans la revue *Pollution atmosphérique* (2018) ou l'article de Maryvonne Prévot et Pascale Simard dans *Les annales de la recherche urbaine* « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. » (2008)

³⁹⁵ Prévot, M., Simard, P. (2008). « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. ». *Les Annales de la recherche urbaine*, n°104, p.93

³⁹⁶ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. *Sociologie et projets d'espaces publics*, p.17

coordonner, impulser. En tant que professionnels de l'urbain, il me semble que nous devons accompagner ces changements. Renouveler nos outillages technologiques et méthodologiques pour favoriser une action multi-dimensionnelle, favorable pour tous. »³⁹⁷. C'est certainement cet intérêt pour le renouvellement des regards et des approches méthodologiques permettant de croiser ces savoirs qui a amené l'agence de Lyon à porter plusieurs travaux allant dans le sens de l'expérimentation de méthodes permettant la collecte des savoirs d'usage et des expériences vécues des habitants.

A ce titre, les enquêtes d'usages à Lyon, missions d'observation répondant à des commandes de partenaires publics depuis les années 1990, offrent à voir un assortiment méthodologique riche qui permet d'éclairer des pistes d'actions et d'aménagement à mener dans un lieu ou un quartier au regard des usages existants. Elles ont d'abord été initiées et portées pendant des décennies par le sociologue Bruno Voisin qui avait dès les années 1990 pris l'habitude de cartographier les usages, les flux piétons et les regroupements de personnes, ainsi que de réaliser des entretiens dans le cadre de ses missions dans les quartiers du développement social urbain. Elles ont depuis été reprises par un chargé d'études, sociologue de formation, à l'agence de Lyon, Richard Nordier, qui en assure encore aujourd'hui le suivi méthodologique.

Les enquêtes d'usages consistent donc à « *confronte[r] les méthodes universitaires à la pratique concrète et les tradui[re] dans des modalités opérationnelles* ». Pour Richard Nordier, tel qu'il l'explique dans une publication datant de 2019³⁹⁸, la prise en compte et l'observation des usages poursuit trois finalités : la légitimation de la parole des habitants et usagers qui, dès lors qu'on les considère comme créateurs de ville, se prêtent volontiers au jeu de la construction d'un bien commun ; l'acceptabilité d'un projet ou d'une action dès lors que ceux-ci ont été pensés en lien avec les attentes et les besoins des usagers ; l'intérêt de s'appuyer sur l'expertise d'usage, « *une formule employée pour désigner les compétences qu'ont les citoyens dans le champ de leur quotidienneté* »³⁹⁹, dans le cadre de démarches participatives ou d'enquêtes de terrain. En l'occurrence, les enquêtes d'usages de l'agence de Lyon sont davantage de l'ordre du diagnostic urbain et social de terrain que de formats participatifs associant les habitants à la formulation de propositions d'actions. Ces enquêtes portent leur attention sur la vie sociale ordinaire de lieux pour aider les professionnels de l'urbanisme et les décideurs politiques à penser leurs projets au plus près des réalités de terrain. Avant de détailler les subtilités méthodologiques de ces enquêtes d'usages, il est important de rappeler qu'elles ont pu être déployées tant dans des phases amont de projet pour aider à leur programmation, que pendant, avec l'observation des usages pouvant servir de support de dialogue entre les acteurs, et après le projet pour aider à son évaluation. Ainsi, l'observation des usages peut être appliquée à toutes les étapes d'un projet, sur une diversité d'échelles, de territoires, de publics et de pratiques. Comme l'expliquait le directeur du CERTU en 2010 dans la préface d'un rapport écrit par le sociologue d'UrbaLyon, mener des enquêtes qualitatives en préalable d'un projet d'aménagement était

³⁹⁷ Roussel, I., Charles, L. (2018). « Entretien avec Pascale Simard, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ». *Pollution atmosphérique* [En ligne], pp. 237-238

³⁹⁸ UrbaLyon (2019). Placer les usages au cœur des études et des projets urbains. Point de repère, 36p.

³⁹⁹ *Ibid.*

« important pour caler les projets sur les attentes des citoyens, spécialement en matière d'espaces publics où s'entrecroisent des logiques techniques, financières et politiques avec des enjeux culturels, économiques et sociaux »⁴⁰⁰. C'est bien dans cette perspective que les enquêtes d'usages lyonnaises se situaient.

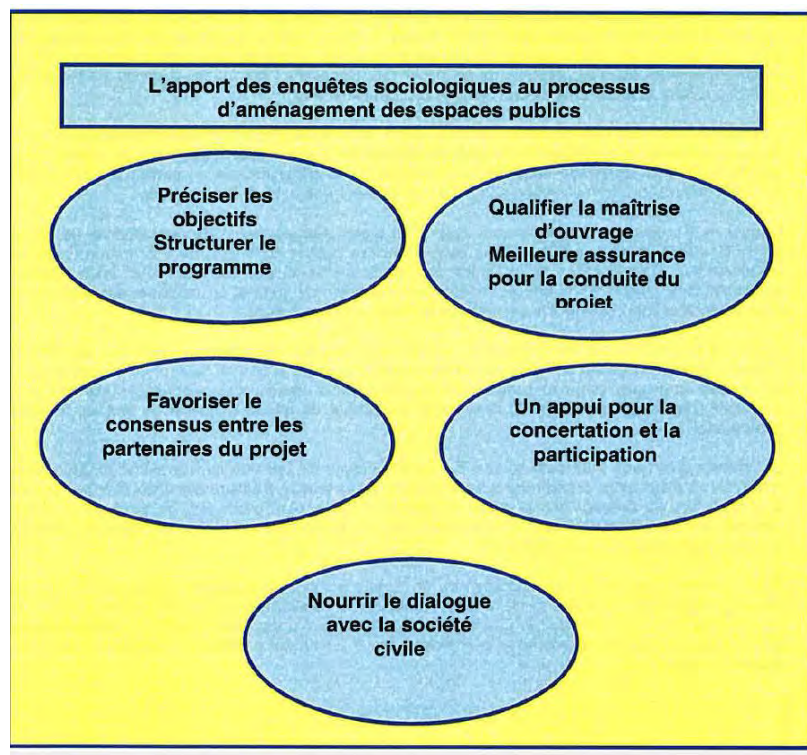


Figure 38: L'apport des enquêtes sociologiques aux projets d'aménagement (Voisin, B, 2010, p.23)

Dans la perspective que les enquêtes d'usages servent aux réflexions liées à un projet d'aménagement, elles ont la particularité de toujours être réalisées dans le cadre d'études partenariales. Ainsi, la première identifiée, en 1995, s'est intéressée au quartier de Darnaise à Vénissieux pour le compte de la Communauté urbaine de Lyon. Jusqu'en 2002, l'agence a réalisé quatorze enquêtes d'usages pour le même partenaire, de la place Jean Mermoz de Lyon au quartier de Bel-Air à Saint-Priest. Plus tard, l'agence va continuer ses enquêtes à l'intention du Grand Lyon puis de Grand Lyon Métropole et de ses diverses communes (Vaux-en-Velin, Saint-Fons, Villeurbanne...), au gré des évolutions institutionnelles donc. Le bailleur social Grand Lyon Habitat est aussi devenu un destinataire des enquêtes d'usages à plusieurs reprises, comme en témoigne les études menées à son intention dans le quartier du Tonkin à Villeurbanne ou encore dans l'îlot Leynaud-Bonnefond dans le quartier des Etats-Unis à Lyon⁴⁰¹.

⁴⁰⁰ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.2

⁴⁰¹ Voir le tableau détaillé des études à l'annexe n°7

A la différence des enquêtes Mod/Us, les terrains des enquêtes d'usages de Lyon sont systématiquement à l'échelle « micro », avec généralement des périmètres limités à des espaces publics ou des îlots spécifiques. Les études ont aussi une dimension opérationnelle et de programmation, avec des préconisations qui sont établies pour guider les concepteurs des lieux, ou identifier d'éventuels dysfonctionnements dans une phase post-aménagement. Également, les modalités d'enquête diffèrent puisqu'au lieu d'être une enquête entièrement internalisée, l'enquête d'usage mobilise systématiquement des étudiants-enquêteurs, généralement un binôme de stagiaires ou un groupe d'étudiants en Master, pour la réalisation du recueil de données.

En s'intéressant ainsi aux usages des lieux pour formuler des préconisations à l'intention des partenaires, le positionnement de l'agence de Lyon est tout à fait original car rares sont les enquêtes d'usages en agence d'urbanisme. Il est vrai que l'on retrouve chez d'autres des études qualitatives qui s'intéressent à des lieux spécifiques, mais cela reste relativement sporadique et ponctuel. A Lyon, les enquêtes d'usages font partie d'une culture d'agence entretenue depuis les années 1990 avec laquelle les élus locaux sont familiers, et grâce auxquelles l'agence est bel et bien identifiée à l'échelle locale. Nous reprendrons d'ailleurs le terme « d'exception heureuse » qu'avait employé Bruno Voisin en désignant l'agglomération lyonnaise dans la conclusion du rapport du CERTU, où il mentionnait l'intérêt de la collectivité pour ces enquêtes qualitatives qui « *contribuent à mettre l'utilisateur au cœur des programmes et à rendre compte de la manière dont les espaces réaménagés participent à l'animation quotidienne de la ville et constituent des supports de sociabilité pour les habitants des immeubles environnants* »⁴⁰².

2.3.2. L'observation des pratiques et des usages au cœur d'un bricolage méthodologique rodé

D'un point de vue méthodologique, les enquêtes d'usages s'opèrent dans des lieux ou des périmètres spécifiques. En privilégiant l'entrée territoriale dans ces études censées nourrir des diagnostics ou des évaluations de projet d'aménagement, les méthodes d'enquête vont davantage servir à l'identification et à la qualification des usages et des usagers. Elles constituent « *une mine précieuse d'observations [en mettant] en évidence des permanences propres à chaque groupe ou catégorie sociale, dans la manière d'occuper les espaces ou de gérer les rapports de proximité ou de distance. Elles participent à l'élaboration d'un savoir sur les pratiques et les cultures urbaines d'aujourd'hui* »⁴⁰³. Les enquêtes d'usages combinent ainsi trois niveaux d'expertise : à la fois, un regard fonctionnel qui s'intéresse aux usages des aménagements, un regard sociologique qui estime le degré d'appropriation de l'espace par des groupes sociaux, et un regard anthropologique qui s'intéresse aux dimensions culturelles et

⁴⁰² Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.123

⁴⁰³ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.20

identitaires des pratiques. De la sorte, elles permettent de mettre en évidence les spécificités d'un lieu, dans ses usages, ses rythmes et ses configurations spatiales et sociales.

Après des décennies d'existence, les enquêtes d'usages de l'agence de Lyon bénéficient d'un dispositif méthodologique bien cadré. Elles sont d'abord systématiquement initiées par la demande d'un partenaire qui cherche à qualifier les usages d'un lieu dans un exercice de

Le besoin d'une approche fine des usages et de la prise en compte de la parole des habitants a été fortement ressenti par les partenaires du DSU de l'agglomération.

Mais qu'en est-il des habitants ? En quoi les travaux effectués participent-ils à l'amélioration de leur vie quotidienne ? Les aménagements répondent-ils à leurs attentes ? N'y a-t-il pas d'autres urgences à traiter, notamment en terme de fonctionnement des services ?

C'est pour répondre à ces questions que les partenaires du D.S.U. de l'agglomération (Direction Départementale de l'Équipement et Communauté Urbaine) ont lancé, avec l'appui de l'Agence d'urbanisme, une démarche d'analyse socio-spatiale des projets urbains qui donne la priorité à l'observation des pratiques et à l'analyse du ressenti des habitants. Contrairement aux évaluations administratives qui se polarisent sur les procédures et aux bilans financiers qui alignent des chiffres, cette approche sociale transcrit ce que le projet peut apporter fonctionnellement au quartier : désenclavement, restructuration des cheminements, hiérarchisation des espaces, amélioration du stationnement, résolution des problèmes de sécurité. Elle décrit l'évolution des usages de la vie quotidienne et des formes de sociabilité. Elle tente de répondre aux questions que se posent les décideurs face aux investissements engagés. Le quartier vit-il mieux après l'aménagement ? Quelles difficultés a-t-on résolu ? Comment l'image du quartier a-t-elle évolué ? Quelles relations existe-t-il entre cette amélioration du cadre de vie et les autres actions à finalité sociale menées dans le cadre du D.S.U. ?

Figure 39: Extrait du « Espaces extérieurs et usages des habitants » (UrbaLyon, 1999)

terrain. Parmi ceux récurrents, les enquêtes d'usages déploient régulièrement des cartographies de flux ou de regroupements qui permettent d'identifier les lieux de passage et de stagnation, et de donner à voir la répartition des fonctions sur le territoire. Elles peuvent aussi compter et décrire les usages et usagers à différents moments de la journée et de la semaine pour évaluer leurs rythmes et la cohabitation de pratiques et d'individus. Ces différentes méthodes sont de l'ordre d'une observation dite « extérieure », avec une description analytique et objective des lieux et des usages. L'usage de la photographie est aussi récurrent, pour illustrer et éclairer des

diagnostic ou d'évaluation. La première phase correspond donc à celle du cadrage, pour contextualiser la demande, fixer les principaux objectifs, établir le protocole méthodologique... en somme, pour rédiger le cahier des charges. Pour l'enquêteur, il s'agit aussi d'une étape exploratoire où il découvre l'espace et cherche à comprendre les contextes dans lesquels se situe la demande. Pour préparer son plan d'observation, il s'intéresse donc aux différentes dimensions qui caractérisent le lieu : son histoire, son patrimoine, ses fonctions, ses formes urbaines, mais aussi sa population, ses rythmes, ses infrastructures, et ses acteurs. Il aura aussi un regard pour les politiques publiques globales ou spécifiques qui s'appliquent sur le périmètre. C'est donc une première étape de diagnostic qui permet de préparer le terrain d'observation en qualifiant les atouts et les dysfonctionnements des lieux, et en orientant ainsi ce que l'enquêteur cherche à observer.

Survient ensuite la phase d'observation et d'analyse. Sur le terrain, l'enquêteur dispose de différents outils méthodologiques appartenant à la grande famille de l'observation directe de

Il ne s'agit pas de produire une simple description « technique » du territoire mais de voir comment les éléments fonctionnels (stationnement, transports, commerces, écoles, espaces publics...) sont vécus par les habitants du quartier.

L'enquête vise ainsi à comprendre les modalités d'investissement et d'appropriation des espaces extérieurs suivant les groupes, mais elle interroge aussi plus largement la vie sociale du quartier : les interactions, les conflits d'usages, le sentiment d'appartenance, etc.

L'Agence d'urbanisme privilégie ici une approche qualitative qui emprunte essentiellement aux disciplines de la sociologie et de l'anthropologie pour restituer une vision du quartier vécu.

Figure 40: : Extrait de la synthèse d'enquête d'usage « Vivre au Vallon à Grigny » (UrbaLyon, 2016)

usages, et s'ajouter aux autres méthodes de recueil aidant à la compréhension des enjeux spatiaux et sociaux.

En parallèle de cette observation *in situ*, la phase d'entretiens permet de nourrir l'analyse du fonctionnement social et urbain des lieux. On distinguera alors les entretiens auprès des acteurs ressources et des intermédiaires locaux (bailleurs sociaux, policiers municipaux, intervenants sociaux ou encore commerçants), de ceux auprès d'habitants et d'usagers dont le témoignage est précieux pour saisir leurs savoirs d'usage et leurs perceptions des lieux. Elle peut aussi prendre la forme de focus groupes, que Bruno Voisin qualifiait d'« observation participative », mettant plutôt « *l'accent sur les contenus que sur les pratiques* »⁴⁰⁴, et pouvant venir compléter une phase d'entretiens semi-directifs individuels. D'ailleurs, les enquêtes d'usages de ces dernières années semblent reposer sur un duo de modalités d'entretiens, des individuels semi-directifs passés auprès d'habitants, et des focus-groupes

réunissant les acteurs ressources. Outre les entretiens, des démarches participatives peuvent aussi avoir lieu, comme des diagnostics en marchant, permettant de recueillir de la part des participants leurs représentations et leurs expériences. Cette phase a donc également pour vocation de (ré)orienter les terrains d'observation autour de lieux désignés marquants pour la vie quotidienne, où il y aurait des dysfonctionnements et des conflits d'usage, que cela soit dans le cadre d'une programmation ou d'une évaluation de projet.

A la différence des enquêtes menées dans le cadre de la démarche Mod/Us à Toulouse, cette phase n'implique pas un traitement par retranscription complète de tous les entretiens. L'actuel sociologue en charge de la coordination des enquêtes privilégie la retranscription des entretiens habitants par les étudiants-enquêteurs mobilisés, et la prise de notes directe lors des entretiens, individuels ou collectifs, auprès d'acteurs ressources. Déjà en 2010, l'ancien sociologue initiateur des enquêtes d'usages disait considérer la retranscription complète comme coûteuse et trop lourde pour un tel contexte d'étude⁴⁰⁵.

⁴⁰⁴ *Ibid.*

⁴⁰⁵ Entretien n°30, Février 2023

Dans la publication *Placer les usages au cœur des études et des projets urbains*⁴⁰⁶, Richard Nordier en charge des enquêtes d'usages à l'agence de Lyon, décline leur champ d'observation en trois grandes catégories, non exhaustives :

Les espaces extérieurs et/ou publics sont régulièrement l'objet des enquêtes d'usages. On peut citer l'exemple de l'étude sur les usages des espaces extérieurs de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve⁴⁰⁷ dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon qui consistait en un diagnostic socio-urbain pour Grand Lyon Habitat, sur un secteur politique de la ville en vue d'une opération de résidentialisation. La démarche réclamait alors « d'approche qualitative et empirique inspirée des sciences humaines (anthropologie, sociologie, psychologie sociale...) permettant d'analyser les comportements humains ainsi que les discours et représentations qu'ont les individus des espaces publics et/ou extérieurs. Après avoir limité le périmètre d'enquête à un îlot de quatre rues, deux étudiants stagiaires⁴⁰⁸ ont arpenté régulièrement le quartier et recensé la diversité des pratiques urbaines sur différentes temporalités. Des stands participatifs ont également permis d'entrer en contact avec les habitants et usagers du secteur, et de recueillir le témoignage de leur quotidien, de leurs besoins, de leurs envies. Des parcours commentés et des entretiens semi-directifs auprès d'habitants, d'acteurs locaux et de commerçants ont également été réalisés pour approfondir l'analyse de données qualitatives et empiriques. Enfin, des entretiens et des groupes de travail ont été organisés, associant bailleurs sociaux et acteurs de missions spécifiques pour discuter des enjeux liés au cadre de vie du quartier (un volet méthodologique assumé par le sociologue-chargé d'études en interne). Au total, cette enquête a représenté 160 heures sur le terrain, une soixantaine d'habitants et usagers interrogés à l'occasion d'entretiens ou de micros-trottoirs, et une vingtaine de personnes ressources. Elle a permis de décrire le climat social à travers le témoignage des habitants, d'associer productions cartographiques d'usages (avec niveaux d'intensité et qualification des usages en grandes catégories) à des ressentis exprimés par des verbatims, pour finalement déboucher sur des leviers d'action répondant aux problématiques identifiées. Ce protocole méthodologique associant observation, arpentage, entretiens spontanés ou semi-directifs et comptage de pratiques, se retrouve dans un grand nombre d'enquêtes qualitatives menées à l'agence de Lyon chaque année⁴⁰⁹.

⁴⁰⁶ UrbaLyon (2019). *Placer les usages au cœur des études et des projets urbains*. Point de repère, 36p.

⁴⁰⁷ UrbaLyon (2017). « *Les usages des espaces extérieurs de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve* » [En ligne]

⁴⁰⁸ Eva Bernard, en qualité de stagiaire sociologue et urbaniste - Master Urbanisme et Aménagement Parcours Politiques et stratégies urbaines et territoriales ; et Kushtrim Bislimi, en qualité de stagiaire psychologue social - Master psychologie sociale du travail et des organisations

⁴⁰⁹ A titre d'exemple : « *Vivre le Tonkin : pratiques, discours et représentations des habitants et usagers du quartier* » (2014), « *La vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond* » (2015), « *Vivre au Vallon, à Grigny - enquête d'usages* » (2016), etc.



Figure 41: Enquête de terrain autour de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve par entretiens spontanés auprès de passants (UrbaLyon, 2017)

L'habitat est un autre objet d'observation des enquêtes d'usages, avec un intérêt pour les vécus d'habitants et leurs pratiques dans et autour de leur logement. Richard Nordier cite à titre d'exemple une étude menée par l'agence sur les bâtiments basse consommation en 2015⁴¹⁰, en partenariat avec l'Ademe, pour laquelle des étudiants d'un master en sciences politiques⁴¹¹ avaient été mobilisés pour mener l'enquête auprès d'habitants dans une trentaine de logements. L'objectif était de comprendre les raisons des écarts entre consommation espérée au départ et celle réelle. Les méthodes qualitatives employées ont permis de faire ressortir des éléments de l'ordre du vécu des habitants, des raisons et des conditions personnelles qui permettent de contextualiser socialement et économiquement certaines pratiques, et de tirer des enseignements des politiques de basse consommation. Des pistes d'amélioration pour faire évoluer ces usages avaient alors pu être formulées.

Enfin, les enquêtes d'usages s'intéressent aussi à la thématique de la mobilité, et en particulier aux pratiques sociales aux abords d'équipements de mobilité ou sur des points multimodaux.

⁴¹⁰UrbaLyon (2015), « *Habiter le BBC : enquête qualitative menée auprès des locataires de quatre résidences sociales: premiers enseignements* » [En ligne]

⁴¹¹ Master « Science Politique Parcours Gouvernance Et Politiques Urbaines Alternatives » (Altervilles), Université Jean Monnet de Saint-Etienne et Sciences Po Lyon

Ainsi, l'observation de terrain, la filature parfois, le comptage de pratiques et le journal de bord tenu par les enquêteurs, constituent le protocole méthodologique privilégié. On peut citer par exemple une étude menée en 2018 en collaboration avec des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon pour accompagner le changement d'usages d'une infrastructure de transport, en l'occurrence une autoroute en voie de devenir un boulevard urbain⁴¹². A la demande de la Métropole, l'enquête s'est intéressée à la vie sociale autour de l'infrastructure pour réfléchir à son insertion et son intégration dans l'environnement existant. Pour cela, des parcours commentés et des entretiens ont été menés auprès d'habitants et d'usagers, de même que de l'observation de terrain et du comptage de pratiques de déplacement non-automobiles. Plus tôt, en 1997, l'ancien sociologue et initiateur des enquêtes d'usages à l'agence Bruno Voisin s'était intéressé aux flux piétons dans les quartier de Bel-Air à Saint-Priest et du Mont-Blanc à Rillieux-la-Pape en cartographiant leurs parcours sur des cartes pour en saisir les flux et les points d'accès majeurs.

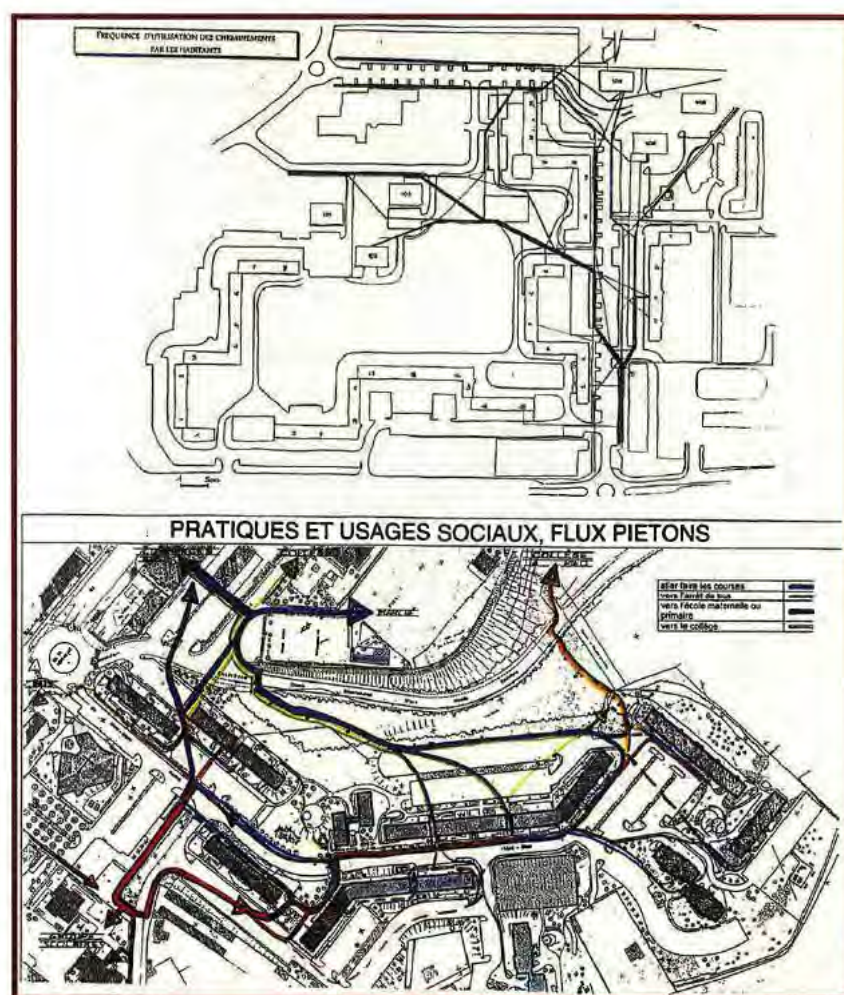


Figure 42: Deux traductions des flux piétons dans les quartiers de Bel-Air à Saint Priest et du Mont-Blanc à Rillieux la Pape (Source : UrbaLyon, 1997)

⁴¹² UrbaLyon (2018). « Des rives et des hommes : Vivre aux abords de l'autoroute A6-A7 » [En ligne]

Ainsi, la pratique du terrain et des méthodes qualitatives régulières, intervenant sur des sujets d'observation et des temporalités diverses, semble ancrée dans les savoirs professionnels de l'agence de Lyon. Se rendre sur place, se placer à hauteur d'homme, donner la parole aux acteurs locaux et à l'habitant, ces experts ordinaires (Nordier, 2019), n'est pas de l'ordre de l'expérimentation, mais bien de pratiques professionnelles ancrées dans la culture d'agence. Ainsi, cette dernière indique que « *l'appréhension des usages d'un territoire ne saurait se faire à distance. Comprendre le fonctionnement d'une ville ou d'un quartier du point de vue de la vie quotidienne de ses habitants et usagers implique de s'y rendre physiquement. L'enquête d'usages est nécessairement une enquête de terrain.* »⁴¹³. La récurrence du dispositif des enquêtes depuis les années 1990, bien qu'elles aient évolué au gré des sociologues coordinateurs des études, du profil d'enquêteur, du lieu observé, du partenaire demandeur et tant d'autres modalités, permet toutefois d'ancrer la pratique des méthodes qualitatives à UrbaLyon. Certes, elle demeure toujours marginale comparativement au traitement d'informations quantitatives et statistiques, mais elle est stable au point qu'elle soit entrée dans les « routines » méthodologiques de la structure.

⁴¹³ UrbaLyon (2019). *Placer les usages au cœur des études et des projets urbains*. Point de repère, p.22

CONCLUSION DE CHAPITRE

Ce chapitre avait vocation à resituer l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants dans un phénomène plus large de recompositions des pratiques d'observation des agences d'urbanisme. En expérimentant et/ou en perpétuant des démarches d'observation transversales, qualitatives et ouvertes aux paroles croisées d'acteurs, elles montrent leur capacité à réinterroger leurs pratiques professionnelles pour s'adapter à la complexité des phénomènes qu'elles observent et aux demandes des acteurs de territoire qu'elles accompagnent. Nous avons fait le choix de nous intéresser aux enquêtes qualitatives et de terrain qui ont permis aux habitants de témoigner de leurs savoirs d'usage. Le décryptage des travaux portés par dix agences d'urbanisme en France nous a permis d'identifier et de catégoriser des temporalités, des destinataires et des thématiques d'observation plurielles. Leur nombre et leur diversité témoignent bien de la volonté des agences d'urbanisme de renouveler leurs pratiques d'observation et d'élargir leurs champs d'expertise en s'intéressant à l'échelle individuelle et du quotidien, et en plaçant l'habitant au cœur du processus de production de connaissances.

Ce chapitre nous aura permis de dégager un double intérêt de l'usage de l'enquête qualitative pour les agences d'urbanisme : celui d'abord de la prise de recul pour produire de la connaissance de fond, théorique, croisant les savoirs d'experts et de profanes pour éclairer les ressorts des évolutions des modes de vie ; celui, ensuite, de faire atterrir l'analyse issue de l'enquête qualitative dans des perspectives de projets d'aménagement ou d'action qui soient les plus adaptés au public ou au territoire observé. Ces deux vocations, entre théorie et opérationnalité, se retrouvent à travers l'exemple des études Mod/us à Toulouse et des enquêtes d'usages à Lyon. Celles-ci témoignent de la diversité des formes que peut prendre une enquête qualitative et des intentions qu'elle poursuit : tandis que les premières sont de pures autosaisines ayant pour vocation de prendre de la hauteur sur des sujets complexes sans s'inscrire dans une temporalité de projet, les secondes sont initiées par la demande de partenaires en quête de données qualitatives locales dans des phases de diagnostic ou d'évaluation de leur projet d'aménagement. L'une s'intéresse aux « comportements et pratiques quotidiennes des individus », l'autre à la « vie sociale et aux pratiques sociales de lieux ». La première demeure encore aujourd'hui dans une phase expérimentale, tandis que la seconde est solidement ancrée dans l'histoire des missions de l'agence et s'inscrit dans des perspectives opérationnelles attendues.

Ces deux cas d'études ont permis de montrer la pluralité d'angles et d'approches possibles lorsqu'il s'agit d'observer les modes de vie et les usages par des méthodes qualitatives. Il y est systématiquement question « *[d']entendre ce qui motive les pratiques des usagers, [d'] aller à la rencontre du territoire tel qu'il est vécu ou perçu par les habitants – et déceler éventuellement les leviers d'un changement de regard et d'attitude* »⁴¹⁴. Cette observation qualitative offre une large gamme de finalités, depuis la documentation d'usages dans des lieux

⁴¹⁴ Pascale Simard dans Roussel, I., Charles, L. (2018). « Entretien avec Pascale Simard, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ». *Pollution atmosphérique* [En ligne], pp. 237-238

aux représentations et aux expériences de ceux qui les pratiquent, à la compréhension des logiques habitantes. Elle éclaire systématiquement des enjeux et des phénomènes collectifs, qu'ils soient encore émergents ou pleinement intégrés dans la société, et permet ainsi d'émettre des recommandations à l'intention de ceux qui pensent et œuvrent à la fabrique des territoires.

La récurrence de ces études, qu'elles soient nombreuses ou en bonne voie d'être répétées, témoigne aussi de l'intérêt grandissant que portent les acteurs de territoire aux vécus et aux représentations des habitants, et de l'identification croissante des agences d'urbanisme pour mener l'enquête et recueillir ces éléments de connaissance. Ainsi, en entrant par la question des modes de vie, vaste et inévitablement en équilibre entre vue d'ensemble (pratiques collectives) et attention à la particularité (pratiques individuelles), les agences d'urbanisme expérimentent et ancrent des méthodes de production de connaissances qui offrent une place à l'habitant pour partager ses savoirs, et ainsi, aider à la compréhension de phénomènes complexes.

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Cette seconde partie souhaitait éclairer la manière dont la nécessité de comprendre les modes de vie contemporains, caractérisés par une individualisation croissante et une complexification des parcours de vie, interpelle les acteurs de l'observation territoriale à travers le cas des agences d'urbanisme. Dans leur rôle d'alliées aux collectivités locales et aux acteurs des territoires, il est essentiel pour elles de se positionner dans l'éclairage des logiques habitantes qui s'opèrent dans les choix résidentiels, de consommation, de mobilités ou encore dans la vie sociale qui anime un quartier. Autant d'intentions qui les situent à la jonction entre prise de hauteur sur des phénomènes complexes et accompagnement des acteurs de territoire dans leurs projets d'aménagement et leurs actions. A travers la pratique d'observation des agences, qui peut trouver place dans leurs missions socles comme celles partenariales, l'enquête qualitative représente l'opportunité pour elles de produire de la connaissance empirique, au plus près des publics et des contextes locaux concernés par ces mêmes actions et projets.

Le troisième chapitre nous a d'abord permis de présenter les agences d'urbanisme comme des outils souples en perpétuelle adaptation aux contextes qui les environnent et caractérisent les territoires et les sociétés. De leur naissance à nos jours, il s'agissait de mettre en miroir des grandes lois qui ont marqué le paysage législatif français avec les virages qu'ont entrepris les agences au fil de leur histoire (en termes de thématiques d'études, de métiers et compétences, mais aussi de stratégie partenariale et de périmètre d'intervention). Ce détour par l'histoire des agences nous a permis d'affirmer leur rôle d'alliées aux côtés des acteurs de territoire (les collectivités en premier lieu) pour les accompagner dans leurs réflexions et leurs actions. Leur capacité à s'adapter en permanence leur a appris à faire preuve de résilience dans des contextes mouvants et parfois déstabilisants, voire menaçants comme on a pu le voir avec l'exemple de la décentralisation. Le défi de gagner et de garder leur place d'alliées leur a donc appris à s'adapter en permanence, à avancer à tâtons, en expérimentant, en s'ouvrant progressivement à de nouveaux savoirs, en élargissant leurs sphères de compétences et leur périmètre d'intervention, et en renouvelant sans cesse leurs pratiques professionnelles. C'est ainsi qu'elles sont passées d'un rôle initial d'accompagnement des collectivités locales dans l'élaboration de leurs premiers documents d'urbanisme et dans l'application de politiques nationales structurantes, à des organismes aux missions et aux compétences élargies, comprenant certes l'observation de phénomènes complexes, mais aussi l'animation du débat public ou encore la contribution aux réflexions des états du monde possible. Les contextes législatifs ne sont d'ailleurs pas les seuls responsables des changements de savoirs et de pratiques professionnelles dans les agences : l'émergence d'enjeux qui s'imposent dans les territoires et les sociétés, et les progrès techniques et technologiques ont également fait évoluer leur manière de les appréhender.

Dans ces contextes évolutifs, nous nous sommes intéressée à la place des méthodes qualitatives auprès d'habitants et d'usagers, notamment à leur entrée dans l'univers des agences. Nous avons fait état de deux manières d'observer qui cohabitent dans les agences, bien qu'en

proportion tout à fait inégale : d'une part, le chiffre érigé en information indispensable pour qualifier, comparer, « soupeser » les territoires, et de l'autre, les méthodes qualitatives pour approfondir la compréhension des phénomènes et intercepter ce que les indicateurs ne voient pas ou n'expliquent pas. L'analyse « par le bas » que permet l'enquête qualitative dans les études urbaines, partant donc de l'échelle individuelle et du terrain, permet le passage du cas particulier et des spécificités locales à la montée en généralité, et elle est à ce titre indispensable à la compréhension des phénomènes et aux réflexions contribuant à définir l'action publique. L'exemple des agences de Toulouse et de Lyon nous a permis de montrer que, dans leurs premières années, ce besoin d'attention aux réalités locales s'est traduit par la conduite d'enquêtes qualitatives dans des collectivités ayant besoin d'accompagnement pour l'aménagement de leurs territoires (espaces publics, équipements, quartiers d'habitat social...). Ils ont permis de montrer comment l'usage de l'enquête auprès d'habitants a historiquement servi l'action publique dans les moments où elle avançait en pleine incertitude et où elle avait besoin d'accorder de l'attention aux situations particulières à l'échelle locale.

Notre quatrième chapitre cherchait à décrypter les recompositions professionnelles à l'œuvre dans les pratiques d'observation des agences d'urbanisme, dans des contextes contemporains caractérisés par l'incertitude, l'accélération des transitions et l'individualisation des comportements. Il nous a permis de voir comment les agences d'urbanisme font usage des méthodes qualitatives et de terrain pour observer des spécificités locales et prêter attention aux particularités des individus. Cette partie s'est donc appuyée sur le décryptage de plus d'une centaine d'études d'agences ayant mobilisé l'enquête qualitative auprès d'habitants pour comprendre dans quels contextes elles intervenaient, pour observer quoi, comment, pour qui et par qui. Cette analyse a notamment servi à révéler la diversité de situations dans lesquelles les agences font usage des méthodes qualitatives auprès d'habitants, entre la prise de hauteur pour comprendre des évolutions de modes de vie et l'opérationnalité de résultats d'enquête qualitative dans des périmètres locaux resserrés dans le cadre de projets d'aménagement ou d'actions. Cette question de l'atterrissage concret des connaissances produites par l'enquête qualitative dans les projets urbains demeure peu développée dans ce travail. Ce sujet, qui dépasse le cadre de notre problématique principale, mériterait d'être approfondi dans le cadre d'une recherche dédiée, tant il soulève des enjeux intéressants sur la manière dont ces connaissances peuvent réellement influencer et guider les projets d'aménagement.

Cet état des lieux nous a aussi permis de montrer que ces méthodes sont plus en plus utilisées dans les agences, sur une pluralité de thématiques, et à destination d'une variété d'acteurs de territoire, dont les agences elles-mêmes. Qu'elles soient demandées par les partenaires des agences ou le fruit d'autosaisines, l'émergence de l'enquête qualitative par les agences traduit le besoin de comprendre des modes de vie, des usages, des parcours, en se situant au plus près des réalités vécues et des représentations des individus. Elle révèle par ailleurs un rapport à l'habitant qui évolue, et dont les savoirs d'usages sont de plus en plus intégrés dans les phases de production de connaissance pour comprendre l'infra-ordinaire et les situations particulières.

Cette adoption plus récurrente de méthodes qualitatives, et la place grandissante de l'habitant et de ses savoirs dans les études produites par les agences, confirme la période de renouvellement des agences d'urbanisme identifiée par Yasmine Bendjador, avec des pratiques d'observation qui évoluent encore aujourd'hui vers plus de transversalité et d'ouverture aux disciplines et aux savoirs convoqués. Elle corrobore aussi le constat d'un « tournant qualitatif » à l'œuvre, dont Taoufik Ben Mabrouk parlait originellement en évoquant la place grandissante des agences d'urbanisme dans les études de prospective territoriale qui les incitaient à des postures plus ouvertes et collaboratives. Celui-ci ne s'exprime pas uniquement par l'usage de méthodes qualitatives dans leurs pratiques d'observation, mais plus largement par la production d'études qui ne s'inscrivent pas dans des temporalités de projet, qui posent plus de questions qu'elles n'en résolvent, et révèlent la complexité des phénomènes et l'amplitude du caractère incertain du monde. Leur volonté de poursuivre dans cette voie réflexive et, parfois aussi expérimentale, se lit à travers la multiplication de leurs autosaisines, pour se saisir et maturer un sujet à leur propre initiative, bien que toujours dans la perspective d'éclairer l'ensemble de leurs membres.

Ce « tournant » n'est d'ailleurs pas que méthodologique, mais il s'exprime aussi par des changements dans l'organisation des agences, leurs postures et leurs regards. Ainsi, nous avons fait le constat que les agences d'urbanisme cherchent à impulser plus de transversalité dans leur organisation interne, avec par exemple la montée du « mode projet » qui permet de constituer des équipes croisant les champs d'expertises et les compétences autour de mêmes études. Leurs pratiques d'observation évoluent en conséquence et traduisent la volonté de plus en plus assumée de transgresser les logiques en silo. La montée des incertitudes et la déstabilisation des croyances des métiers de l'urbain encouragent l'apprentissage de compétences et de postures nouvelles, comme en témoigne l'émergence des démarches de prospective territoriale depuis une vingtaine d'années. Les exemples des démarches d'observation des modes de vie et/ou des usages de Toulouse et de Lyon ont aussi permis d'éclairer ce tournant à l'œuvre dans ces structures, en plaçant les savoirs d'usages au cœur de leur analyse, en reconnaissant donc l'habitant comme expert d'usages, en étant dans une posture ouverte aux expertises croisées (démocratisation de l'expertise), en privilégiant la transversalité, tant dans la mobilisation des équipes en interne, que dans les disciplines interpellées (y compris par la mobilisation d'étudiants aux profils variés pour les enquêtes d'usages), et que dans le choix des formats d'animation collaboratifs (jeux sérieux, quizz,...).

C'est donc une nouvelle écologie de l'action (Faburel, 2017) qui semble se mettre progressivement en place dans les agences, avec des réorganisations fonctionnelles à l'œuvre, des initiatives pour décroïsonner les dispositifs et intégrer de nouveaux savoirs, pour privilégier des modes de faire plus transversaux, collaboratifs et qualitatifs. Cette refonte des pratiques d'observation au sein des observatoires confirme le caractère souple par essence des agences, dont les pratiques et le fonctionnement évoluent sans cesse au gré des événements et des tendances qui façonnent le monde autour d'elles. Pourtant, ces recompositions des pratiques et des savoirs ne sauraient être seulement le fruit de contextes mouvants : elles sont aussi la conséquence d'une culture professionnelle qui évolue, de moyens qui sont mis à disposition, de

résistances qui se déverrouillent, de volontés qui s'expriment par des prises d'initiative. En somme, d'une histoire de moyens et de personnes. La troisième partie de cette thèse a pour vocation d'éclairer l'importance de ces deux dernières conditions permettant parfois aux « planètes de s'aligner » et aux routines professionnelles d'évoluer.

PARTIE 3

**UNE HISTOIRE DE MOYENS ET DE PERSONNES POUR
INITIER, SOUTENIR, ET ENCADRER LES ENQUETES
QUALITATIVES EN AGENCE D'URBANISME**

CHAPITRE 5

AVOIR, SE DONNER LES MOYENS D'OBSERVER LES MODES DE VIE PAR DES METHODES QUALITATIVES

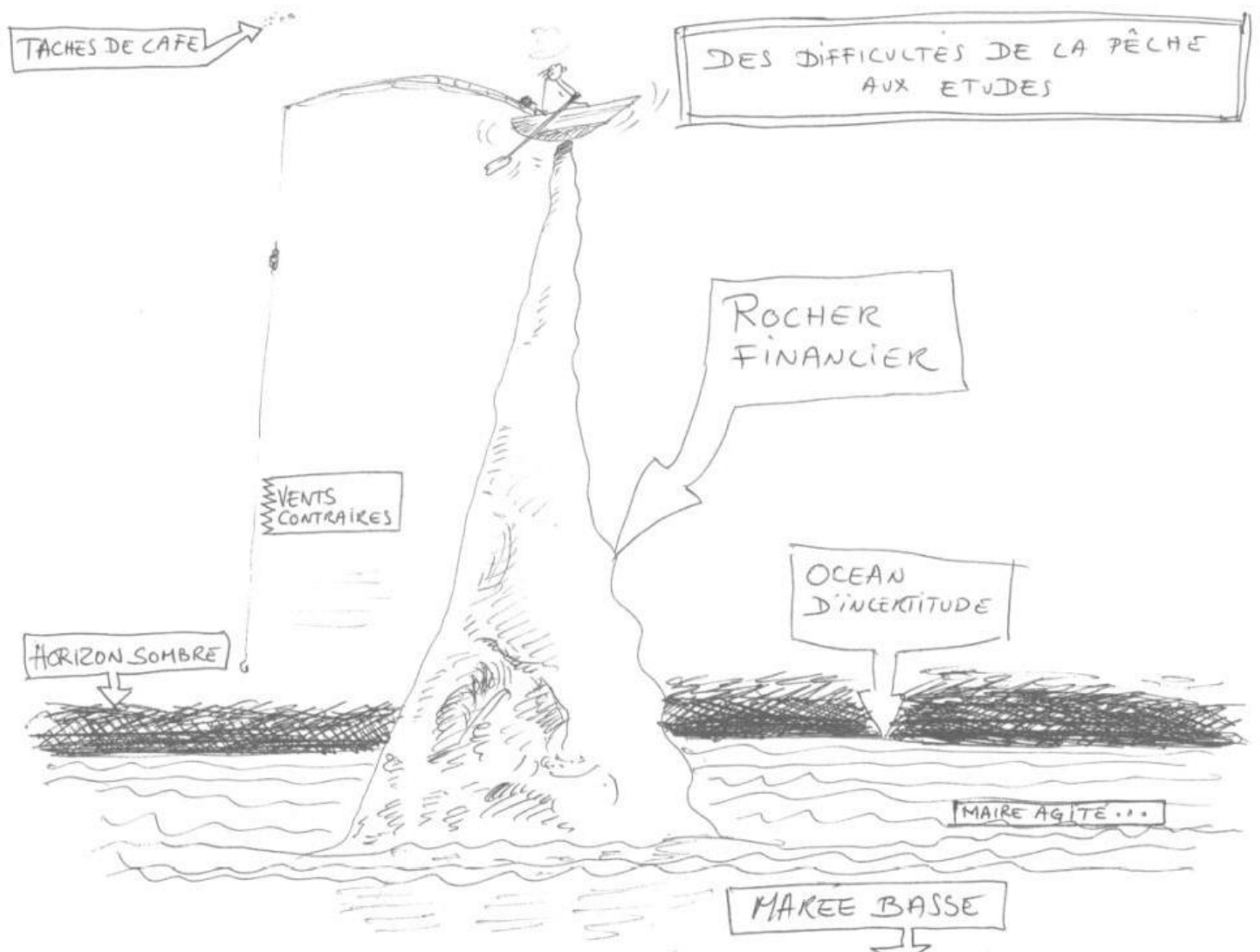


Figure 43: Rêveries graphiques d'une agence d'urbanisme en proie au doute. Dans la corbeille à papier de l'agence d'urbanisme de Lyon. (Prévot, Simard, 2008)

Que nous apprend ce dessin, manifestement trouvé dans une corbeille à papier de l'agence d'urbanisme de Lyon, et intégré dans un article écrit par une universitaire et une praticienne ? L'« océan d'incertitude » et « la marée agitée » semblent constituer le socle sur lequel s'érige le praticien d'agence, résigné dans sa quête d'éclairer un « horizon sombre ». La pêche aux études, voilà donc sa boussole, son ultime mission, celle qui garantira la solidité de son « rocher financier », et *in fine*, de son existence. Ce dessin reflète à la fois l'importance des contextes au sein desquels baignent les agences d'urbanisme, et la nécessité des moyens – en l'occurrence ici, financiers – pour garder la tête hors de l'eau. Leur interaction est ici flagrante : sans contextes favorables à la « pêche aux études », le rocher s'effondre, et sans moyens, le praticien n'est plus capable de prendre de la hauteur sur les phénomènes qui l'entourent.

Nous voyons dans cette modeste illustration l'opportunité de mettre en exergue cette question fondamentale des moyens des agences d'urbanisme, qui conditionnent leurs pratiques de travail et, inévitablement, d'observation. Jusqu'ici, nous nous sommes attachée à mettre en avant les contextes qui ont encouragé et encouragent aujourd'hui les agences d'urbanisme à faire usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants pour comprendre les pratiques et les choix constitutifs de leurs modes de vie. Ces contextes, relatifs à des politiques publiques spécifiques, ou à des caractéristiques propres aux sociétés modernes, constituent les éléments déclencheurs qui vont motiver l'intérêt des agences d'urbanisme ou de leurs partenaires. Pourtant, toutes n'en font pas des occasions d'expérimenter ou de réitérer l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants. Quelles conditions incitent, ou au contraire, contraignent les agences d'urbanisme dans leur rapprochement avec les habitants et leurs usages de méthodes qualitatives auprès d'eux ? Quels sont les ingrédients constitutifs d'un « tournant qualitatif » pour une agence d'urbanisme ?

Ce chapitre a donc vocation à éclairer la question des moyens nécessaires à l'application de méthodes qualitatives dans les agences, relatifs à des conditions financières, temporelles, humaines et techniques, mais aussi aux représentations et aux cultures professionnelles. C'est à partir du témoignage de praticiens et directeurs d'agences, et par le fruit de notre propre expérience en tant que praticienne réflexive, que nous mettrons en avant ces conditions essentielles.

Nous nous intéresserons dans un premier temps aux différents enjeux autour de la définition et de la légitimation de l'approche qualitative et de ses méthodes, en interrogeant la place et les représentations qu'ont les praticiens d'agences d'urbanisme des savoirs habitants. Au-delà de ces conditions fondamentales, nous nous intéresserons aux moyens temporels, financiers, techniques et humains que requièrent de telles études. Il s'agira aussi de mettre en avant les cadres indispensables à la conduite d'enquêtes qualitatives en insistant sur le rôle du cahier des charges pour cibler des compétences, dédier des jours, et préciser les attendus et le calibrage de l'étude.

Dans un second temps, nous chercherons à voir comment les agences d'urbanisme s'adaptent à la culture professionnelle et aux moyens dont elles disposent à travers trois modalités d'usage

de l'enquête qualitative observées dans les agences d'urbanisme. Chacune d'entre elles sera illustrées d'exemples d'études dans les agences de Toulouse, Lyon, Clermont-Ferrand ou encore de Pau-Bayonne, pour témoigner de réponses à des contextes et des moyens propres à chaque structure.

1. Les conditions fondamentales à l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants dans les agences

Notre état des lieux des études qualitatives au chapitre précédent décryptait plus d'une centaine de travaux ayant mobilisé des méthodes qualitatives auprès d'habitants. A en croire le nombre, on pourrait penser qu'elles sont donc récurrentes dans les agences d'urbanisme, ancrées dans leurs routines de travail. Pourtant, si l'on resitue chacune de ces études dans la masse de productions de chaque agence étudiée, on réalise que l'usage des méthodes qualitatives auprès d'habitants par les agences tient en réalité du ponctuel, voire de l'exception pour la majorité d'entre elles. Quels moyens ont donc contribué à leur expérimentation et à leur répétition ? Par moyens, nous entendons l'ensemble des conditions et des ressources dont on dispose pour réaliser une action. Dans notre contexte, nous allons nous intéresser aux moteurs comme aux freins qui encouragent et/ou contraignent l'usage des méthodes qualitatives auprès d'habitants dans les agences, en nous attachant d'abord à trois conditions de base, nécessaires pour encourager des approches qualitatives dans de telles structures.

1.1. Définir, légitimer les méthodes qualitatives et le recueil de savoirs habitants

1.1.1. Définir : l'importance d'une définition commune et partagée des méthodes qualitatives

Opter pour un procédé méthodologique suppose d'abord d'en connaître les caractéristiques, les formes possibles, et d'en attendre le type de résultats que celui-ci a la capacité d'offrir. Qu'est-ce que le « qualitatif » évoque aux praticiens d'agence d'urbanisme (en termes d'approche et de méthodes) ? Quels usages en font-ils dans les discours voire dans la pratique ? Une définition fait-elle pour eux consensus ?

Nous partons du postulat que partager une vision commune des grands principes d'une approche méthodologique facilite le choix de son usage. La définir et en connaître les modalités et les intentions permet plus aisément de l'évoquer comme possibilité lorsqu'il s'agit d'établir le protocole méthodologique d'une étude dans sa feuille de route. Or, dans l'univers des agences d'urbanisme, la notion d'approche et/ou de méthodes qualitatives demeure un vocable flou, souvent désigné dans les discours ordinaires de praticiens comme le « quali ». « *Je trouve qu'il y a une difficulté à s'en emparer aussi, par des non-connaisseurs, il y a vraiment une difficulté*

à comprendre »⁴¹⁵ confiait ainsi un praticien en entretien. Rarement véritablement interrogée, sa définition semble couler de source et sa mention semble intuitive, aléatoire et surtout protéiforme. Ce supposé entendement tacite suscite bien des malentendus qui peuvent contraindre son usage. Au cours des entretiens, le « *quali* » peut tout autant indiquer une approche et une méthode qu'une organisation du travail ou qu'un événement favorisant les échanges autour d'un sujet de réflexion ou d'un projet.

La compilation des réponses des praticiens et directeurs d'agences d'urbanisme interrogés dans le cadre de ce travail de recherche⁴¹⁶ nous apprend d'abord que le qualitatif est très souvent défini à partir du quantitatif, une approche davantage appréhendée et maîtrisée dans l'univers des agences d'urbanisme. L'adjectif « qualitatif » désignerait alors tout ce qui ne serait pas relatif aux chiffres, aux graphiques et autres opérations de quantification : « *Je le définis par opposition en fait. On va étudier un phénomène, un projet... sans chercher à mesurer (quantitatif), en faisant exprimer des idées, des opinions, des ressentis... Quali et quanti se complètent* »⁴¹⁷. Pour grossir le trait, le qualitatif serait alors tout ce que n'est pas, ou ne permet pas, l'approche quantitative, en particulier le recueil des ressentis, des représentations et des expériences vécues par les habitants. En opposant aussi le travail « en chambre » à celui « sur le terrain », leur définition révèle une représentation du qualitatif comme une approche permettant d'accéder à « une autre facette de réalité ». Elle suppose une confrontation au terrain et à l'acteur, en contrepoint des « données froides » de la statistique travaillée hors-sol, derrière un écran. « *Le recours à des méthodes qualitatives est complémentaire des approches quantitatives : il enrichit l'analyse en illustrant des situations particulières qui éclairent la réflexion. il permet de cibler des situations spécifiques. par exemple, l'enquête ménages va donner une photographie statistique des pratiques de déplacements moyennes un jour de semaine / une approche qualitative permet de cibler un sujet (par exemple le covoiturage) et de mieux comprendre les pratiques particulières (leviers et freins par exemple).* »⁴¹⁸. Le qualitatif est donc généralement reconnu ou défini comme un élément complémentaire au quantitatif : il permettrait de répondre au pourquoi et au comment, après que les chiffres aient permis de préciser qui et combien.

Outre un consensus général sur la complémentarité du qualitatif et du quantitatif, les questionnaires révèlent surtout des confusions qui persistent autour de la notion, qu'il s'agit ici de mettre en évidence tant elles peuvent constituer des freins au choix et à la pratique du *quali* dans les missions portées par les agences. Celle qui ferait des dispositifs participatifs des études qualitatives fait partie des plus courantes. Il existe pourtant bien des points communs entre un atelier de concertation par exemple, et une étude qualitative : dans les deux cas, la parole de l'habitant constitue (ou peut constituer) le matériau de réflexion à partir duquel des éléments de

⁴¹⁵ Entretien n°1, Juillet 2021

⁴¹⁶ A travers les entretiens menés auprès de praticiens et de directeurs d'agence d'urbanisme, ainsi que dans le questionnaire envoyé aux équipes de l'agence de Toulouse en fin d'année 2022, pour lequel le taux de réponse représente 42% des effectifs dont les missions consistent à produire de la connaissance sur le territoire (chargés d'études, de projets) et hors postes supports dédiés aux traitements statistiques et cartographiques

⁴¹⁷ Extrait de réponse au questionnaire envoyé aux praticiens de l'AUAT, Novembre 2022

⁴¹⁸ *Ibid.*

connaissance vont être établis. Ce sont tous deux des moyens d'expression des acteurs, des occasions de les faire dialoguer et de se nourrir des réflexions dégagées de manière ascendante. La montée en puissance des dispositifs participatifs et des métiers qui les encadrent a contribué à renforcer cette confusion pour les praticiens, d'autant plus dans les agences qui ont pu prendre ce virage de la concertation au détour des années 2000, et qui ont entretenu ou créé ce lien à l'habitant par son biais.

Malgré ces caractéristiques communes, l'étude qualitative est pourtant bien différente de l'exercice participatif : elle intervient d'abord dans un contexte où l'on cherche à comprendre un phénomène en interrogeant les pratiques des individus, ses représentations, ses aspirations. Surtout, elle s'inscrit dans une approche compréhensive, où un phénomène, une pratique, est analysé(e) au regard des situations sociales, économiques, géographiques, voire culturelles ou politiques de l'individu. L'enquête est le cadre méthodologique autour duquel se construit l'étude qualitative : aller à la rencontre du terrain et des acteurs pour recueillir la donnée, qu'elle soit verbale, graphique, textuelle ou acoustique, permet d'amasser les matériaux permettant de produire de la connaissance. Le praticien engagé dans une étude qualitative est en immersion pour comprendre, il part à la rencontre de ses sujets ou objets d'observation. Les dispositifs participatifs, bien qu'ils permettent aux participants – habitants, usagers, acteurs de territoire – d'exprimer leurs ressentis ou leurs expériences personnelles, sont des événements encadrés sur des temporalités courtes et associés à des projets (d'aménagement, d'action publique...) précis. Bien souvent, le cœur du sujet n'est pas la compréhension d'un phénomène, mais la volonté de prendre le pouls, recueillir les avis d'une population concernée par un projet ou une action. Le matériau commun qu'est la parole habitante reste exploité dans les cadres prédéfinis de l'exercice participatif, tandis que l'étude qualitative s'autorise la prise en compte et l'analyse de tous les angles abordés durant l'entretien. Ainsi, malgré des similarités dans la forme entre exercice participatif et enquête qualitative (par l'immersion dans le terrain, la place de la parole habitante...), l'approche et la philosophie des démarches sont bien différentes.

Une autre définition rejoint la précédente, mais s'étend au-delà des dispositifs participatifs, en englobant tous les temps collaboratifs qui contribuent à créer du discours et à croiser les paroles d'acteurs. Dans les réponses aux questionnaires recueillis, des réunions avec les partenaires ou des événements faisant l'objet d'animations originales, où l'expression et le débat seraient permis, faisaient partie des méthodes qualitatives citées. A ce titre, l'approche qualitative serait avant tout une manière de travailler en transversalité, dans une posture de partage et d'écoute.

Une autre définition du qualitatif perceptible dans les discours des praticiens concerne moins l'approche que la nature de la donnée, et la manière dont on la récolte et on la traite. Pour beaucoup d'interrogés, tout élément relevant de l'information « textuelle » ou graphique relèverait de l'approche qualitative. A ce titre, la question de savoir si un questionnaire est une méthode qualitative ou quantitative ne fait pas consensus parmi les praticiens. Ce désaccord s'explique par la nature des informations demandées, qui sont bien souvent qualitatives. Leur attribution de l'étiquette « quali » s'arrête donc à la nature de la donnée, et non à son traitement. Pourtant, dès lors que les résultats sont traduits sous forme de données chiffrées et de

pourcentages, peut-on réellement parler de méthode qualitative ? Comme dans l'exercice participatif, les réponses au questionnaire sortent rarement de ses cadres, et leur traitement sert la vérification ou la contradiction d'une hypothèse, d'un projet ou d'une action. Seules les questions ouvertes peuvent ouvrir le champ d'analyse et permettre au répondant d'expliquer les raisons de sa réponse, le contexte dans lequel elle s'inscrit, ses ressentis. Mais là encore, tout dépend alors du traitement qui est fait de ces réponses ouvertes et de leur imprégnation dans l'analyse finale.

Une autre définition du qualitatif livrée par les praticiens concerne la nature de l'objet étudié : la qualité urbaine, la qualité de l'eau, la qualité d'un logement. L'approche qualitative telle qu'ils se la représentent occulte l'approche compréhensive ou le traitement inductif qu'elle revêt, et correspond davantage à une caractéristique propre à ce qui est observé. A titre d'exemple, une praticienne interrogée disait que, pour elle, le « qualitatif » consistait à donner des informations sur un individu (statut d'occupation, catégorie socio-professionnelles...). Un praticien-architecte, quant à lui, considérait le qualitatif comme la qualité d'insertion ou l'esthétique d'un bâtiment.

Ces différences de définitions témoignent du flou derrière le terme de « qualitatif », que l'on évoque la méthode ou l'approche : chaque praticien en a une définition personnelle, plus ou moins précise, et plus ou moins juste. Nous voyons dans ce manque de définition claire et partagée du qualitatif en tant que méthode de recueil, d'analyse mais aussi en tant que posture, une raison essentielle à sa faible pratique dans l'univers des agences d'urbanisme et des métiers de l'urbain en général. Eclaircir la notion et s'entendre sur une définition commune pour en faciliter l'usage apparaît donc comme un enjeu important au sein des agences.

⁴¹⁹ Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed, p.205

⁴²⁰ Pegdwendé Sawadogo, H. (2021). « L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête » in Piron, F. Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines. Editions Science et Bien commun. [En ligne].

Au-delà d'en élaborer une définition commune, il s'agit d'acculturer par la pratique l'ensemble des équipes. Certains praticiens rencontrés en font d'ailleurs un défi personnel pour redonner sens à ce « mot-valise » à partir de leurs propres interprétations de la notion : « *Dans tous les cas c'est un travail que je trouve challengeant parce qu'on peut pas demander d'intégrer des méthodes qualitatives dans une agence si on n'accompagne pas la familiarisation avec ce type de méthode, on peut pas s'étonner du fait que dans chaque projet il n'y a pas de méthode qualitative si on n'a pas montré l'intérêt, les combinaisons possibles, les freins, les leviers* »⁴²¹. Or, cette familiarisation aux méthodes qualitatives pour les constituer en outils méthodologiques intégrés et appropriés par les agences, nécessite d'abord la levée d'autres freins relatifs à des représentations erronées de ce que ne permettraient pas le qualitatif, ou à une comparaison systématique à l'« efficacité » des approches quantitatives. En premier lieu, l'argument de la représentativité, où la massification de la donnée serait une garantie de la « véracité » de l'information produite. Après l'enjeu de définir l'approche qualitative et ses méthodes vient donc celui d'en légitimer la pertinence.

⁴²¹ Entretien n°3, Juillet 2021

1.1.2. Crédibiliser : le défi de la validation des données qualitatives

Outre la nécessité de comprendre de quoi on parle lorsqu'on évoque le « qualitatif », il faut ensuite reconnaître la pertinence de son approche et de ses méthodes. Or, parmi les arguments qui contraignent aujourd'hui la pratique de méthodes qualitatives en agence d'urbanisme, ressort une conviction partagée d'un grand nombre de praticiens que le chiffre « dirait vrai ». Malgré la déstabilisation du chiffre dans la culture professionnelle des métiers de l'urbain, la donnée quantitative, statistique, reste hautement valorisée dans les travaux des agences, qui en font leur matière principale pour leurs observations et leurs analyses. Savoir les exploiter et les analyser est une compétence attendue par ces structures comme pour ses membres : comment concevoir une intervention ou décider d'un projet sans bénéficier de chiffres préalables ? Comment évaluer la qualité d'une action publique ou la réussite d'un aménagement sans données pour rassurer ou guider de possibles adaptations ?

« Dans un monde qui n'évolue pas linéairement, nos chiffres peuvent très vite devenir trompeurs : un indicateur est construit pour mesurer une certaine réalité »⁴²² expliquait François Gilli à la 33^{ème} rencontre de la FNAU dédié à l'acte de « chiffrer et déchiffrer les villes ». Sans nier l'intérêt de données quantitatives qui permettent d'éclairer des tendances lourdes qualifiant la société et les territoires, cette croyance en la seule véracité des chiffres peut pénaliser, par effet-miroir, l'approche qualitative qui, elle, ne peut pas être déployée dans les mêmes proportions. « Il y a un questionnement et une peur sur la question de la représentativité : dès qu'on va travailler avec des gens et qu'on va faire des entretiens, très vite se pose la question de : mais qui sont ces gens ? pourquoi eux ? et en quoi ce qu'ils vont nous dire est valable pour l'ensemble des gens ? C'est une question qu'on ne se pose pas avec les statistiques, pourtant elles apportent une généralité qui ne s'applique pas à tout le monde »⁴²³. Si l'on s'en tient à des critères numériques, que vaut une enquête qualitative donnant la parole à dix usagers quand une enquête quantitative donne des informations sur leurs usages par milliers ?

Tout en reconnaissant l'intérêt de l'approche qualitative pour comprendre, expliquer et voir des aspects invisibles par les chiffres, l'argument du plus grand nombre prévaut souvent chez les praticiens : dans leurs représentations, un questionnaire passé auprès de centaines de personnes sera pour beaucoup plus légitime qu'une quinzaine d'entretiens, parce qu'il serait plus représentatif du fait du nombre de répondants. Pourtant, le questionnaire et autres procédés quantifiant des données qualitatives s'en tiennent à des questionnements et des raisonnements fermés, qui laissent peu de marge au répondant pour sortir des sentiers battus, et pour exprimer une réalité qui n'avait pas été envisagée par l'enquêteur. Y compris lorsqu'il y a des questions libres dans les questionnaires, cela reste quand même plus directif que dans un entretien où la discussion peut bifurquer et apporter des savoirs imprévisibles.

⁴²² Gilli, F. (2012). « Déchiffrer les villes : un enjeu démocratique ». *Traits d'agences : Chiffrer et déchiffrer les villes*, p.8

⁴²³ Entretien n°30, Février 2022

C'est aussi là que se situent la richesse et la fragilité des méthodes qualitatives : elles apportent souvent plus de nouveaux questionnements que de réponses, elles révèlent la complexité des phénomènes plus qu'elles ne les lissent, elles éclairent des angles morts que le traitement quantitatif ne permettrait pas d'éclairer. *« Très souvent, on nous dit : pour construire des politiques publiques, il faut des statistiques pour pouvoir s'appuyer sur des faits objectifs. Et les approches quali n'apportent pas ça, au contraire elles apportent souvent des nuances, des contradictions, elles mettent en lumière des postures différentes, elles mettent en lumière la complexité des choses, elles montrent que les gens ne partagent pas tous la même chose de la même façon., elle met de la subtilité. Et du coup on s'en méfie beaucoup parce que les agences ont des contrats, des études limités avec des ressources limitées, et le quali est perçu comme quelque chose qui va vite être chronophage, qui va vite prendre beaucoup de temps pour finalement ne pas apporter de certitudes, et apporter plus de complexité et de questions qu'autre chose. »*⁴²⁴. Cet extrait d'entretien nous rappelle les fondements de la statistique qui permet le transfert de situations singulières à des totaux et des généralités, ce qui en fait un outil de gouvernement (Desrosières, 2008) et un instrument d'action publique (Lascoumes, Le Galès, 2004) prioritairement utilisé.

Le traitement statistique et la manipulation d'éléments quantifiables demeurent donc les outils privilégiés du « prêt-à-penser de l'urbanisme convenable » pour reprendre l'expression de Martin Vanier⁴²⁵. Si la méthode qualitative parvient à se frayer une place dans une étude, elle est souvent considérée comme le « plus » ou le « bonus », le moyen d'attester des analyses que les chiffres ont déjà permis de montrer. Seules, les méthodes qualitatives peinent à attester de la réalité d'un phénomène aux yeux de nombreux praticiens et partenaires techniques ou politiques. Jugées parfois peu tangibles, ou insuffisantes pour faire état de preuve, elles peinent à gagner en légitimité dans un univers où le chiffre reste roi.

Des praticiens interrogés ont ainsi témoigné à plusieurs reprises de situations où ils ont été confrontés au manque de reconnaissance de la crédibilité de leur approche qualitative et de leur enquête de terrain : *« L'agence pour eux on était une bande de soixante-huitards qui allaient pique-niquer dans les friches urbaines »*⁴²⁶ se souvient ainsi une praticienne d'agence. Ils reconnaissent avoir pu être freinés dans leur initiative par des problèmes de non-reconnaissance de la légitimité des méthodes qualitatives pour produire de la connaissance. A cet argument de représentativité hostile à l'approche qualitative, Chloé Bouzigue, Pierre Lavis et Faustina Franquet répondent que *« toute tentative de généralisation est vaine dans la mesure où un individu ne représente qu'un individu et que son opinion, même si elle est partagée et participe à la création d'un commun, ne peut pas prétendre à l'universalité. »*⁴²⁷. Derrière le recueil de témoignages et de représentations, ce n'est pas la représentativité qui devrait être considérée comme but ultime, mais bien l'expression d'une réalité, parmi d'autres, qu'il s'agit de prendre

⁴²⁴ Ibid.

⁴²⁵ Le Monde (28 janvier 2018). « Martin Vanier : « Il faut craindre le prêt-à-penser de l'urbanisme convenable » ». [En ligne]

⁴²⁶ Entretien n°4, Juillet 2021

⁴²⁷ Bouzigue, C., Lavis, P., Franquet, F. (2016). « Répertoire des méthodes de terrain », p.4

en considération pour connaître les territoires et les sociétés qui les composent. Cette haute estimation de la représentativité oblige bien souvent l'enquête qualitative à ne pas se faire à *minima*, et à déterminer une jauge « suffisante » d'entretiens pour qualifier l'analyse de légitime, ce qui contribue à rendre plus ambitieuse sa conduite, et donc freine l'initiative.

Un autre argument-frein s'appuie sur la posture du praticien-enquêteur lui-même, avec l'idée que sa proximité avec l'objet ou le sujet observé entretiendrait une forme de subjectivité contraignant l'analyse. Cette représentation est elle aussi largement partagée dans l'univers de l'urbanisme, du côté des agences comme de l'ensemble de la sphère technique. Elle rappelle qu'à contrario, le chiffre est perçu comme une donnée plus fiable car considérée comme plus neutre. Il est vrai qu'à la différence d'un statisticien maniant les indicateurs derrière l'écran, l'enquêteur de terrain est directement confronté à son objet d'observation, qu'il s'agisse d'un public ou d'un lieu. Il est vrai que le traitement de l'information, et l'analyse qui est faite des données, donnent toujours lieu à une forme de subjectivité par ce passage obligatoire qu'est l'interprétation. Cela est vrai pour l'approche qualitative comme quantitative : même la première étape de recueil de données peut se trouver en réalité biaisée, parce que l'information déclarée peut être erronée dans les discours (entretiens) comme dans les déclarations chiffrées (questionnaires, documents administratifs...). De même, la construction d'indicateurs relève toujours du choix d'une ou de plusieurs personnes : ces choix de complémentarité ou d'hybridation, de mise en avant de tel ou tel élément et la lecture qui en sera faite, leur seront toujours propres. Les méthodes qualitatives comme quantitatives auront toujours leur part de subjectivité : « *le mythe de l'agent doit laisser place à une prise de conscience de l'intervention de la subjectivité de l'enquêteur dans son enquête, tant par sa présence que par son investissement cognitif et émotionnel* »⁴²⁸. Les protocoles de recueil et d'analyse sont justement là pour faire de leur interprétation une démarche scientifique et non un jugement de valeur.

Enfin, un dernier aspect qui contraint la crédibilité des méthodes qualitatives dans les agences tient dans la non-matérialité de certaines informations. Un chiffre, un extrait, ou une photographie, sont des éléments qui se lisent et se voient. Or, l'enquête offre la possibilité au praticien en immersion de saisir des données non tangibles ou perceptibles, d'acquérir de la matière par ce qu'il observe, ce qu'il entend de bribes de conversations ordinaires ou ce qu'il ressent dans l'ambiance des lieux. Tout ce matériau qu'il pourra déployer au moment d'écrire son analyse d'un phénomène ou d'un lieu, ne peut pourtant passer l'examen de la preuve et repose uniquement sur la boîte noire du praticien-enquêteur et de son interprétation. C'est aussi pour ces raisons que les entretiens semi-directifs sont privilégiés lorsqu'il s'agit de faire du qualitatif, ou que l'observation seule ne semble suffire : on attend des photographies, des cartographies de flux, de regroupements, des notes de terrain. L'imprégnation des lieux ou d'un groupe, ce qu'il dit de lui et ce qu'il nous apprend, doit pouvoir s'appuyer sur de la matière qui doit être matérielle pour être reconnue comme élément de preuve.

⁴²⁸ Bouzigue, C., Lavis, P., Franquet, F. (2016). « Répertoire des méthodes de terrain », p.4

Ces témoignages de praticiens et/ou directeurs d'agences, par entretiens ou par questionnaires ouverts, nous rappellent l'importance pour les méthodes qualitatives de trouver leur place dans un univers où règnent des routines méthodologiques et des raisonnements qui font du chiffre et de la représentativité obtenue par la masse, des moyens de preuve privilégiés. Les méthodes qualitatives demeurent des outils souvent mal connus et peu utilisés dans les agences d'urbanisme, et se retrouvent régulièrement confrontées à une épreuve de validation sociale (Chebroux, 2011) liée à des critères calqués sur les approches quantitatives, de représentativité voire d'exhaustivité que l'enquête qualitative ne peut atteindre. Ces éléments expliquent en partie pourquoi l'usage de méthodes qualitatives dans les agences se fait souvent à la marge d'études quantitatives, pour illustrer des phénomènes d'ores et déjà identifiés par les chiffres. La photographie ou l'extrait d'entretien deviennent alors arguments de preuves supplémentaires.

Ce défi de crédibiliser et légitimer l'usage de l'enquête qualitative est en lien avec un autre enjeu : celui de la reconnaissance de la parole habitante comme source de savoirs et d'expertises, et non comme une expression subjective dénuée de rationalité.

1.1.3. Légitimer : reconnaître les savoirs d'usages des habitants et la place des agences d'urbanisme à les recueillir

Les agences d'urbanisme n'ont pas pour habitude d'être en prise directe avec les habitants, en leurs qualités de riverains ou d'usagers d'un territoire. Il peut leur arriver de les rencontrer en leur qualité de membres d'associations, parfois aussi dans des ateliers de concertation lorsqu'un document de planification ou un projet d'aménagement est discuté. Mais la rencontre avec un habitant dans le cadre d'une enquête qualitative, mobilisant des méthodes visant le recueil de ses savoirs d'usage, donc des connaissances tirées de ses expériences de vie et des lieux, demeure un format plus rare qui suppose en premier lieu de reconnaître la parole habitante comme une source d'expertise.

Or, parmi les praticiens interrogés en entretiens ou par questionnaires, la question de la légitimité d'une agence à donner la parole à l'habitant ne fait pas consensus. Tous s'entendent pourtant sur la nécessité pour les acteurs de l'urbain – dont les agences – de laisser une plus grande place aux savoirs habitants dans les exercices d'observation et de compréhension de phénomènes comme dans ceux de conseils stratégiques auprès de l'action publique : « *Si on cherche à incarner l'humain, ça ne peut passer que par des méthodes qualitatives, c'est-à-dire recueillir des paroles, recueillir des morceaux de parcours de vie, d'habitants, de citoyens, de citoyennes, de gens qui se reconnaissent pas forcément dans ces catégories là aussi. La méthode qualitative est celle qui incarne les analyses que l'on peut donner, qui peuvent éventuellement y porter un questionnement, un biais aussi* »⁴²⁹. Les réponses des praticiens comme des directeurs témoignent de leur reconnaissance d'un intérêt à pratiquer davantage les méthodes qualitatives auprès d'habitants pour comprendre les logiques qui sous-tendent leurs choix, pour

⁴²⁹ Entretien n°35, Mai 2023

expliquer des phénomènes révélés ou non par les chiffres, mais aussi, pour apporter de la subtilité aux catégories d'habitants dans lesquelles la statistique a tendance à les ranger. Comme le suggère cet extrait d'entretien, les découpages statistiques, aussi fins soient-ils, tendent à gommer l'individualité habitante par une objectivisation inexorable et parfois excessive. Ces éléments nous rappellent les travaux des sociologues Jean Remy et Liliane Voyé dans leur ouvrage *Ville, ordre et violence*⁴³⁰ où ils reprochaient à ces découpages de simplifier et figer la réalité sociale par des catégories prédéfinies liées à l'âge, au niveau d'études ou encore au type d'habitat, occultant de fait la diversité et la complexité des pratiques sociales façonnant la vie urbaine. Ils insistaient alors sur l'intérêt d'y associer des méthodes qualitatives pour révéler les significations que les individus attribuent à leurs choix, leurs pratiques sociales et leur logique d'appropriation de l'espace urbain.

Aussi, à la lecture des réponses des praticiens, si la question de la place des agences à mener des enquêtes qualitatives auprès d'habitants se pose, c'est surtout lié à une prudence quant à leur capacité à le faire, donc à des moyens humains et financiers (en a-t-on suffisamment pour faire un travail de qualité ?) et de position (interroger l'habitant n'est-il pas plutôt l'apanage du politique, ou du chercheur ?). Il est vrai que l'acte de consulter l'habitant, de lui donner la parole, relève pour beaucoup de l'exercice politique, généralement dans des temps et des lieux indiqués : ceux de la concertation. Que viendraient donc faire les agences d'urbanisme dans le paysage, elles qui se veulent garantes d'une neutralité politique à toute épreuve ? Si les enquêtes qualitatives sont profondément différentes de l'exercice participatif, le fait d'aller vers l'habitant peut être perçu, du côté des partenaires politiques et techniques comme une prise de risque de réveiller ou de prendre conscience de tensions, d'insatisfactions voire de réticences. Et ce particulièrement dans les études qualitatives qui s'intéresseraient à la vie sociale ou aux pratiques à l'échelle d'un quartier ou d'une résidence qui feraient l'objet, ou auraient fait l'objet d'un projet d'aménagement ou d'une action publique spécifique. Mener l'enquête auprès d'habitants, avec des critères d'échantillon qui se veulent représentatifs d'un public ou d'un lieu étudié, engage tacitement le commanditaire à entendre les résultats qu'elle révèle.

Donner la parole à l'habitant se heurte aussi à la question de la représentativité que nous évoquions précédemment : celui-ci est l'incarnation de l'individualité. Son discours, ses besoins, ses représentations lui sont propres. L'enquête vient justement s'intéresser à cette échelle individuelle, à l'unicité d'un discours, qu'elle va ensuite mêler à d'autres pour pouvoir tirer des éléments d'analyse. Le recueil de savoirs d'usages d'habitants se heurte donc souvent au discours de non-représentativité tant ils sont considérés comme des réalités subjectives et individuelles. Dans un univers professionnel habitué aux données quantitatives, aux échantillons larges, aux grandes échelles, la légitimité du témoignage individuel de l'usager ou de l'habitant a du mal à s'imposer en pratique, malgré l'intérêt reconnu voire revendiqué à y avoir recours dans le monde des agences d'urbanisme. On redoute la subjectivité des propos habitants, on craint l'absence de recul, la dimension sensible de ses récits. On lui préfère

⁴³⁰ Rémy, J., Voyé, L. (1981). *Ville, ordre et violence. Formes spatiales et transactions sociales*. Presses Universitaires de France, Espace et Liberté, 240 p.

d'ailleurs bien souvent des acteurs intermédiaires capables de porter la parole « au nom de » ces mêmes habitants et usagers, mais avec un regard que l'on juge plus neutre, et plus englobant.

L'enquête auprès d'habitants détonne dans ces habitudes méthodologiques, car alors, on considère l'individu comme un expert à part entière, pourvoyeur de connaissances tirées de son vécu et des usages de son territoire du quotidien (Di Méo, 1996). Ces savoirs peuvent d'ailleurs contrebalancer voire contredire ceux d'experts traditionnels : loin d'être un inconvénient, c'est là l'occasion d'épaissir l'analyse produite en variant les discours et en révélant la complexité des enjeux mis en réflexion. Il s'agit donc de se nourrir, de faire valoir le point de vue d'autres acteurs pour contrebalancer les dires de ceux impliqués, pour offrir un autre regard et servir la connaissance territoriale, pour collecter des témoignages épars et en tirer des enseignements au service des politiques publiques.

C'est justement cette diversité, et parfois cette contradiction des discours, qui peut constituer un frein à l'usage de l'enquête qualitative auprès d'habitants. Parce qu'elle ajoute de la subtilité dans la compréhension de phénomènes, elle est parfois vue comme le gage d'une analyse complexe, qui n'apportera pas de réponses claires à la problématique posée. Ainsi, le témoignage d'un sociologue d'agence d'urbanisme nous apprend que « *le métier de sociologue souvent, est perçu comme un métier très intellectualisant, qui peut complexifier les choses. Il est moins perçu sous l'angle « enquête, pratique », ça m'a toujours surpris, moi. Pour moi, un sociologue c'est plutôt au départ, justement, quelqu'un qui fait des enquêtes concrètes auprès des habitants pour apporter de la matière très utile à mon sens. Mais en fait, souvent, ce sociologue est perçu comme un peu intello qui réfléchit en hauteur, un peu déconnecté* »⁴³¹. Ce frein est souvent perceptible lorsqu'une agence n'a encore jamais expérimenté d'enquête auprès d'habitants, et à l'incertitude d'aboutir à des résultats clairs et concis.

Ainsi, pour les agences d'urbanisme, l'enjeu n'est pas tant de faire reconnaître la pertinence des savoirs d'usages des habitants, mais plutôt la place de ces agences dans la collecte et l'exploitation de ces savoirs dans leurs travaux d'observation territoriale. Les différents exemples d'études ayant mobilisé l'enquête qualitative auprès d'habitants par des agences développés précédemment nous montrent qu'émerge de leur part la volonté d'accorder une plus grande attention à ces savoirs d'usages dans la perspective de comprendre des pratiques, des choix propres aux individus, et qu'elles cherchent à légitimer leur place et leurs compétences à initier des enquêtes, et à les reproduire.

Ces différents enjeux de définition, de légitimation et de reconnaissance des savoirs habitants sont des préalables inconditionnels à l'application de méthodes qualitatives auprès d'habitants par les agences d'urbanisme. Savoir ce que sont et ce que permettent les méthodes qualitatives, en reconnaître la crédibilité des résultats et la légitimité de la parole d'habitants sont autant de conditions qui constituent la base d'un élan encourageant les agences à faire usage de l'enquête qualitative. L'intégration de ces principes de base ne donnent toutefois pas automatiquement

⁴³¹ Entretien n°30, Février 2022

lieu à la pratique réelle de l'enquête : c'est toute une série de conditions et de moyens qu'il faut y associer pour qu'elle soit effective. Nous allons désormais nous intéresser à ces cadres et ces moyens qui conditionnent la pratique et les modalités de l'enquête qualitative dans leurs études.

1.2. Une histoire de moyens temporels et financiers

1.2.1. Une question d'initiative : saisir ou s'autosaisir de l'opportunité d'appliquer des méthodes qualitatives

Une des conditions fondamentales à la pratique de méthodes qualitatives en agence d'urbanisme relève du cadre dans laquelle elle s'inscrit. Qu'il s'agisse d'une autosaisine dans le cadre des missions socles de l'agence, ou d'études pour les commanditaires inscrites au programme de travail, les méthodes qualitatives auprès d'habitants doivent à un moment s'inscrire dans le cahier des charges ou la feuille de route du projet mené. La force de proposition d'un partenaire, via une demande d'étude particulière, ou de l'agence à travers une autosaisine, est l'élément déclencheur de l'application d'une enquête qualitative auprès d'habitants par les agences.

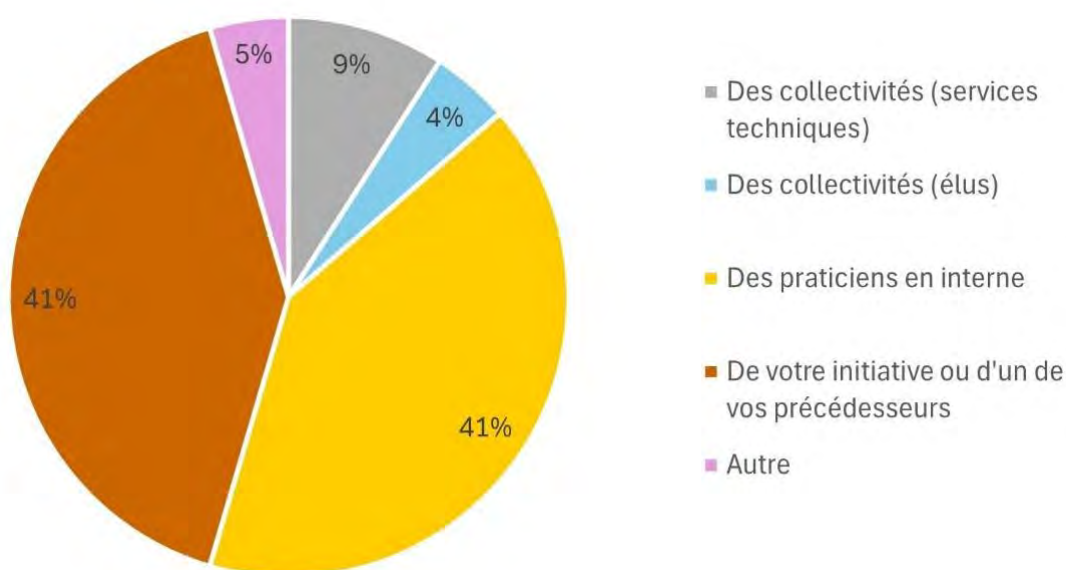


Figure 44: : Profils d'acteurs à l'initiative des études qualitatives portées par les agences d'urbanisme (Questionnaire à l'intention des directeurs et directrices d'agences d'urbanisme en France, 2023)

Cet extrait des résultats du questionnaire transmis aux directeurs d'agence d'urbanisme montre que l'usage de méthodes qualitatives dans les études, y compris celles partenariales, sont souvent à l'initiative des agences elles-mêmes, par la force d'initiative des praticiens. Malgré les freins, autant internes qu'externes, qui interrogent et contraignent l'usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants, les agences ont la capacité – à un degré variable toutefois – de s'autosaisir de certains sujets en usant de méthodes qualitatives pour les approfondir. Leurs missions socles, financées par l'adhésion des territoires proportionnellement à leur nombre d'habitants ou d'acteurs de territoire, leur permet d'assurer un certain nombre d'initiatives en interne. L'intérêt de l'autosaisine qui expérimenterait de nouvelles postures, de nouvelles

méthodes et/ou de nouveaux publics associés, est bien de montrer aux partenaires le développement de nouvelles compétences, de nouveaux savoirs.

Il n'est pas rare dans les discours des interrogés, en particulier de ceux qui ont pu pratiquer des méthodes qualitatives, que l'on retrouve des termes relatifs au fait de « se battre » pour faire valoir l'intérêt du qualitatif, ou d'espérer un portage « fort » pour lui permettre d'exister et d'être ancré dans les pratiques professionnelles. Des termes qui rappellent surtout la nécessité d'une posture d'affirmation de la part de ceux qui initient, expérimentent et prolongent les études qualitatives. Les praticiens et directeurs interrogés ont ainsi reconnu que leurs partenaires pourraient intégrer un volet qualitatif au cahier des charges, mais que bien souvent, la proposition n'est pas émise, ni d'un côté ni de l'autre. Sortir des routines méthodologiques suppose d'initier des expérimentations et surtout, de les rendre visibles pour qu'elles puissent être prolongées dans le temps. Ces conditions engagent les praticiens de l'agence ou les acteurs de sa gouvernance dans l'initiative de renouveler les savoirs et les pratiques professionnelles, d'investir un sujet par des méthodes qualitatives et de considérer la parole de l'habitant comme celle d'un expert porteur de savoirs. Nous verrons plus loin combien le rôle du directeur est alors primordial dans la pratique effective de méthodes qualitatives en agence, et toute autre forme de pas de côté et de renouvellement des pratiques professionnelles.

Pour les agences, s'autosaisir d'une étude mobilisant une approche qualitative est aussi une manière d'ajouter une plus-value à sa mission socle d'observation : le champ concurrentiel dans la production et dans l'analyse de données est large, or l'approfondissement d'une problématique territoriale par l'approche empirique peut être un complément essentiel à la compréhension d'un phénomène. Il y a donc une volonté permanente de leur part de renouveler leur approche et leur format d'étude, mais aussi de monter et d'élargir leurs compétences techniques en expérimentant de nouvelles manières de « faire » de l'observation territoriale.

Pour le partenaire, c'est véritablement l'intention qu'il place dans sa demande qui va déterminer la pertinence ou non de l'usage de méthodes qualitatives. De son point de vue, l'enquête qualitative s'avèrera utile dès lors qu'elle permet de comprendre ce qui est en dehors des radars des méthodes traditionnelles d'observation. Par exemple, c'est une chose que de constater une baisse de l'offre de grandes surfaces dans un secteur de l'agglomération, et bien souvent, l'expert aguerri peut trouver des éléments d'explication par sa connaissance du système d'acteurs et des contextes économiques, énergétiques, politiques et autres qui les conditionnent. C'est lorsque cette explication ne suffit plus pour expliquer les raisons d'un tel phénomène que la dimension qualitative prend tout son sens : interroger les professionnels du secteur, cela va de soi, mais aussi les associations de consommateurs voire les consommateurs eux-mêmes : qu'ont-ils à nous dire de leur moindre fréquentation ? Quelles raisons, quelles alternatives pour eux ? Dans ce cas, s'intéresser aux pratiques de consommation des ménages, aux raisons, aux représentations, aux stratégies individuelles qui les entourent permet, au-delà du combien, de répondre à la question du pourquoi.

La finalité de l'étude, ce que l'on cherche à définir est donc une condition fondamentale pour déterminer la pertinence de l'usage de méthodes qualitatives. Voyons dans cette étape d'élaboration des cadres de l'étude, qu'elle émane d'une demande d'un partenaire ou qu'elle soit autosaisie, une phase cruciale pour choisir de faire usage des méthodes qualitatives et de les calibrer selon les intentions de l'étude. C'est à partir de ces éléments de cadrage que pourront être mis à disposition des jours dédiés et des compétences déployées.

1.2.2. Une question de temps et de coût de l'enquête qualitative

« Frein à l'envie de pratiquer : le temps » ; « le temps disponible », « le manque de temps », « agenda et temps passé »⁴³²... La question du temps que prend une enquête qualitative dans une étude est certainement le frein le plus régulièrement cité au cours des entretiens menés ou dans les réponses aux questionnaires⁴³³. Elle rejoint en cela des propos qui concernent les pratiques d'observation en général dans les agences : bien qu'elles fassent partie des missions socles, elles demeurent souvent les premières impactées lorsque des études pour les partenaires exigent davantage de temps que celui calibré au départ. Les financements alloués à l'étude jouent pour beaucoup dans la décision de mener une enquête qualitative : s'il s'agit d'une étude particulière pour un partenaire, le volume de jours associés à l'enquête fait l'objet de négociations avec le membre dont la participation pourra être amenée à évoluer. Dans le cas d'une autosaisine, c'est à l'agence de jauger les temps associés à l'enquête par rapport à son volume global de jours dédiés aux missions dites de production de connaissances partagées.

Depuis les années 2010, pour la quasi-totalité des agences d'urbanisme d'ailleurs - les temps de travail sur chaque étude sont reportés dans un tableau de comptabilité analytique : chaque heure passée sur un dossier y est donc recensée. Si les quotas prédéterminés dans le programme de travail annuel ne sont pas des barrières infranchissables, c'est un système qui permet de jauger le nombre de jours nécessaires à la réalisation de telle ou telle étude, et de s'adapter en conséquence pour les prochaines. Or, d'après les témoignages des praticiens, lorsqu'un volet qualitatif est demandé ou consenti par le partenaire pour une étude dont il est le destinataire, les jours alloués sont rarement réévalués pour inclure le temps de l'enquête. Il faut donc faire avec, ou dépasser par le fruit de bricolages et d'un jeu d'équilibre dans une organisation de travail cousue dans la dentelle.

Bien que toutes les méthodes qualitatives ne soient pas consommatrices de temps, le manque de pratique dans les agences rend le parcours chronophage pour choisir la « bonne » méthode, mener l'enquête et analyser les résultats. Or, les méthodes qualitatives exigent un temps incompressible de préparation, de récolte, de traitement et d'analyse de la donnée qui peuvent

⁴³² Extraits de réponses aux questionnaires transmis aux praticiens de l'AUAT et aux directeurs d'agences d'urbanisme en novembre 2022 et en mars 2023

⁴³³ Si cette impression de manquer de temps est beaucoup ressortie dans les entretiens menés, il nous paraît intéressant de resituer de tels discours dans un contexte général d'accélération sociale, à laquelle un courant de sociologues contemporains s'intéresse. Parmi eux, Hartmut Rosa explique que les accélérations techniques, des changements sociaux et des rythmes de vie occasionnent chez les individus un sentiment partagé de compression du temps qui viendrait à manquer, et serait à l'origine d'une sensation d'urgence perpétuelle et de stress.

être perçues comme trop consommatrices de temps, et ce même si, dans certains cas, l'approche de terrain permet en réalité de « gagner du temps », en particulier lorsqu'une étude nécessite une connaissance fine du territoire, et où des méthodes comme le diagnostic en marchant et l'observation de terrain permettent d'économiser de nombreuses heures à analyser des indicateurs territoriaux à travers un écran.

Outre la question du temps du procédé d'enquête, c'est aussi une question de temps dans la formulation et la présentation de ses résultats, qui ne peuvent généralement se résumer à de simples pourcentages. C'est une difficulté relevée par quelques praticiens interrogés quant à la difficulté d'obtenir l'attention du partenaire et de valoriser des synthèses d'études qualitatives, dès lors que le support à communiquer est long, fastidieux. A ce titre, la définition de typologies de comportement dans le cadre d'études sur les modes d'habiter par exemple, ou la création de persona, ou encore la photographie et les verbatims, sont des supports synthétiques très appréciés des membres et partenaires, en particulier du politique, avec une traduction de phénomènes et d'idées parfois complexes par des exemples de matière qualitative révélateurs.

L'enquête qualitative suppose alors d'avoir un réservoir de jours conséquent pour véritablement exploiter les matériaux de terrain et en faire des ressources pour l'analyse finale⁴³⁴. Le choix des méthodes retenues dépend beaucoup de ce réservoir de temps potentiel. Dans le passé des agences, à Toulouse comme à Lyon pour s'appuyer sur des cas approfondis dans le cadre de notre recherche, les études qualitatives et sociologiques des années 1970/1980 connaissaient moins cette contrainte du temps : les praticiens de l'époque témoignent d'une relative liberté dans la manière d'aborder le terrain, et d'une souplesse dans l'organisation de l'enquête. Les études qualitatives alors menées impliquaient souvent de « lourdes enquêtes » pour reprendre les termes d'une praticienne rencontrée, avec des échantillons conséquents, et des temps de réalisation de l'étude pouvant atteindre plusieurs années. Désormais, ces exigences aux allures de travaux académiques ne sont plus la norme dans les agences : le pragmatisme et l'efficacité des méthodes en termes de résultats sont des critères essentiels au moment de définir l'approche méthodologique d'une étude. Pour ceux qui pratiquent des enquêtes qualitatives dans les agences, il s'agit donc de s'adapter à des temps contraints tout en assurant la qualité de l'étude. C'est ainsi que, à côté des méthodes qualitatives traditionnelles (les entretiens semi-directifs notamment), viennent se greffer une série d'autres méthodes dont la mise en œuvre et le traitement des résultats peuvent répondre aux contraintes de temps et de budget des agences : la balade urbaine, la carte mentale, le micro-trottoir... sont autant de procédés techniques venant compléter désormais le bouquet méthodologique qualitatif des agences.

Ces complexités que l'on attribue au qualitatif n'épargnent pas les traitements quantitatifs : l'identification des données chiffrées, leur accès, leur manipulation et leur interprétation pourraient tout autant constituer un frein à leur usage. Il ne s'agit pas tant ici de plaider en faveur du qualitatif ou du quantitatif, mais bien de relever un premier enjeu fondamental pour

⁴³⁴ A titre d'exemple, les études menées dans le cadre du dispositif Mod/us correspondaient en moyenne à 120 jours par an

lever les barrières qui entraveraient la pratique de méthodes qualitatives auprès d'habitants dans les agences : celui de démystifier le recours à la sociologie comme un processus forcément lourd et complexe. Bruno Voisin, sociologue historique de l'agence de Lyon, portait ainsi cette réflexion dans un ouvrage du CERTU⁴³⁵ où il disait : « *trop souvent la sociologie fait peur ; les démarches d'enquête paraissent lourdes, coûteuses, dévoreuses de temps et d'argent ; la place du sociologue apparaît comme celle d'un tiers qui risque de brouiller les cartes et d'introduire un écran entre les décideurs et les citoyens. [...] De même, il existe une crainte que le recours à des enquêtes formalisées, nécessairement « mangeuses de temps et apporteuses de complexité » ne vienne alourdir les dispositifs d'action, compliquer la perception des enjeux, retarder et alourdir le système de décision* »⁴³⁶. Il cherchait alors à communiquer sur l'expérience de l'agence de Lyon pour montrer qu'il est possible de faire des enquêtes qualitatives de véritables outils d'aide à la décision, et ce particulièrement dans le cadre de projets d'aménagement. Il présentait alors la méthodologie des enquêtes d'usages comme un dispositif qui, loin d'ajouter une complexité à un projet déjà complexe, permettait de faciliter le travail de la maîtrise d'ouvrage en accélérant le processus de réflexions sur les actions à engager (Voisin, 2011).

Et bien que l'heure soit aux méthodes « pragmatiques »⁴³⁷ et aux échantillons resserrés sur des temps contraints, l'analyse des études qualitatives dans les agences nous montre que de plus en plus d'entre elles s'y expérimentent ces dernières années. Outre les agences historiques comme celles de Lyon ou de Toulouse, pour lesquelles l'histoire de l'agence et celle de la politique de la ville locale sont liées, les agences d'urbanisme plus récentes, ou plus petites, se mettent peu à peu aux études qualitatives en privilégiant, pour l'expérimentation, des enquêtes « flash », peu consommatrices de temps, comme à Angers où l'agence a mené des entretiens individuels ou collectifs auprès de jardiniers citadins pour mieux comprendre leurs pratiques et l'importance des jardins partagés en ville.

Même si les conditions ne sont aujourd'hui pas les mêmes, que les pratiques des métiers et l'organisation interne ont changé, tout ramener à une question de temps serait donc une erreur : même lorsque les jours viennent à manquer, la poursuite d'une enquête qualitative n'est pas impossible. « *C'est ça que j'ai trouvé super dans les agences d'urba, c'est qu'il y a vraiment cette souplesse-là parce qu'en fait le temps, c'est à nous de le gérer individuellement si on veut, je pense qu'on a dû masquer un peu du temps qu'on a passé là-dessus en gagnant sur autre chose.* »⁴³⁸. La comptabilité analytique est surtout là pour poser un cadre et définir les attendus. Le fonctionnement des agences, c'est aussi cette souplesse et la possibilité de s'accommoder entre les lignes pour parvenir à un certain équilibre, en jouant sur les temps dédiés aux études, prélevant ici et redistribuant là.

⁴³⁵ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics. 174p

⁴³⁶ *Ibid.*, p.16

⁴³⁷ Entretien n°4, Juillet 2021

⁴³⁸ Entretien n°10, Avril 2022

La question du coût d'une enquête qualitative est étroitement liée à celle du temps, dans la mesure où dans les agences d'urbanisme, comme pour les bureaux d'études, chaque jour consacré à une étude partenariale a un coût. La différence fondamentale, c'est la notion de pot commun centrale dans le financement des agences, où chaque partenaire contribue, et qui permet de financer des missions socles censées nourrir les réflexions de l'ensemble des partenaires. En revanche, les études partenariales sont financées à partir de conventions triennales signées entre une agence et chacun de ses partenaires, et dont le montant de la participation va calibrer les études menées sur ces trois années. Les études mobilisant des méthodes qualitatives peuvent être financées par le biais des missions socles comme celui des missions partenariales, selon à qui s'adressent les résultats de l'enquête. Dans le premier cas, l'ampleur de l'enquête va dépendre du choix de l'agence de lui consacrer un volume de jours et, donc, de puiser dans cette réserve financière dédiée aux missions socles. Dans le second, le choix de méthodes va dépendre du nombre de jours financés par le partenaire, ce qui explique aussi pourquoi les méthodes « courtes » de type micro-trottoirs ou balades urbaines soient courantes dans le format des études partenariales.

La conduite d'enquêtes qualitatives soulève ainsi la question fondamentale du temps et de l'argent associés à ce temps passé. Ces critères sont au cœur des décisions et des négociations qui déterminent si une étude qualitative sera entreprise ou non. Ils influencent directement le choix des méthodes, la constitution de l'échantillon et l'exploitation des données recueillies. Les enquêtes qualitatives souffrent encore de représentations erronées selon lesquelles elles demanderaient plus de temps que l'exploitation de bases de données à titre d'exemple. En réalité, ces deux modalités de production de connaissances ne sont en rien comparables, tant dans la nature des informations qu'elles traitent que dans les ressources temporelles, humaines et financières qu'elles peuvent mobiliser. Tout dépend de l'étude, de l'échantillon, des intentions et de la difficulté d'accès à la donnée. Comparer les approches qualitatives et quantitatives sur l'argument temporel ne nous paraît donc pas pertinent tant il relève des conditions spécifiques de l'étude à l'œuvre. Il nous semble important d'insister sur ce point pour dissiper les idées fausses selon lesquelles les enquêtes qualitatives seraient plus longues ou moins représentatives que les approches quantitatives. En réalité, la réalisation d'une étude qualitative bien menée nécessite une planification minutieuse, une collecte de données rigoureuse et une analyse approfondie, tout comme pour les études quantitatives. Plutôt que de considérer les enquêtes qualitatives comme des processus longs et laborieux, il convient d'abord de reconnaître la diversité de ses applications possibles, dont certaines peuvent s'avérer tout à fait courtes, mais surtout, de les envisager comme des investissements précieux dans la qualité de la connaissance produite. Dans tous les cas, il paraît essentiel de choisir les méthodes d'enquête et les intentions de l'étude au regard du nombre de jours associés à l'étude, et d'exiger leur recalibrage si ceux-ci paraissent sous-évalués. Au-delà d'une question de temps dédié à l'enquête qualitative, de sa réalisation à son analyse, il s'agit aussi de moyens humains et techniques avec la mise à disposition de professionnels aux compétences avérées pour en assurer la rigueur méthodologique.

1.3. Une histoire de moyens humains et techniques

1.3.1. Une question d'échelles et de compétences dédiées au recueil et à l'analyse de données qualitatives

Pour un praticien en agence d'urbanisme, être mobilisé dans la réalisation d'une étude qualitative exige de se familiariser avec un regard, une approche méthodologique et une lecture des données particulière. Qu'il maîtrise les fondamentaux de l'enquête de par sa formation académique (ethnologie, sociologie...), ou qu'il les ait acquis par son expérience professionnelle, chaque étape de l'étude qualitative exige de lui des connaissances, des compétences, et une posture spécifiques.

Dès la construction du cahier des charges de l'étude, le praticien doit être en mesure de proposer un protocole méthodologique adapté aux objectifs du projet, et des moyens (volume de jours et/ou budget approximatif) associés. Même lorsqu'il s'agit d'une étude partenariale, le chef de projet peut se retrouver face à la proposition de la méthode du projet à concevoir. Cela exige de sa part de connaître les différents formats possibles des « méthodes qualitatives » et de juger lesquels seraient pertinents compte tenu des objectifs de l'étude (ce qu'elle cherche à comprendre), des temps accordés et des moyens humains possiblement mobilisables.

C'est aussi, et peut-être avant tout, une question d'échelle d'observation. Pouvoir tirer des éléments d'analyse croisant des pratiques et des lieux de pratiques suppose de restreindre l'enquête à un, ou des périmètres resserrés pour parvenir à des résultats pertinents. Ainsi, une étude qualitative, qu'elle appartienne au milieu des agences d'urbanisme comme à celui universitaire, ancre ses résultats sur un cas d'étude précis, délimité géographiquement. L'état des lieux des études qualitatives menées par dix agences que nous avons présenté précédemment montre ainsi que chaque enquête menée se déclinait sur des périmètres spécifiques. Dans le cas des études partenariales, il s'agit bien souvent de territoires resserrés (une place publique, un quartier, un QPV...) où l'enquête leur sert à mieux connaître des caractéristiques locales avant d'établir une action, un projet d'aménagement.

Même dans le cadre de missions socles où l'enquête se décline parfois sur des périmètres élargis (à l'échelle d'une commune, voire de plusieurs communes sur de vastes territoires : un SCoT, une région métropolitaine...), l'enquête en elle-même se décline dans des sous-périmètres ou auprès de publics spécifiques à l'intérieur de ces vastes territoires d'observation. A titre d'exemples, l'étude sur les pratiques de sobriété habitante de l'AUT à l'échelle de l'aire métropolitaine toulousaine, avait déclinée son enquête dans quatre portions de quartiers de communes du périmètre ; à Bordeaux, l'étude « Venir à Bordeaux, y vivre ou en repartir... » s'était uniquement intéressée aux migrants parisiens. La question de la pertinence d'une enquête qualitative en lien avec l'échelle d'observation est donc fondamentale, mais même si celle-ci s'avère très élargie, elle requiert simplement une rigueur dans le choix de sous-périmètres au sein desquels seront appliquées les méthodes de recueil de données qualitatives.

Les différentes échelles d'enquête qualitative

De la rue...



Réalisation : Ninon Barreau, 2024

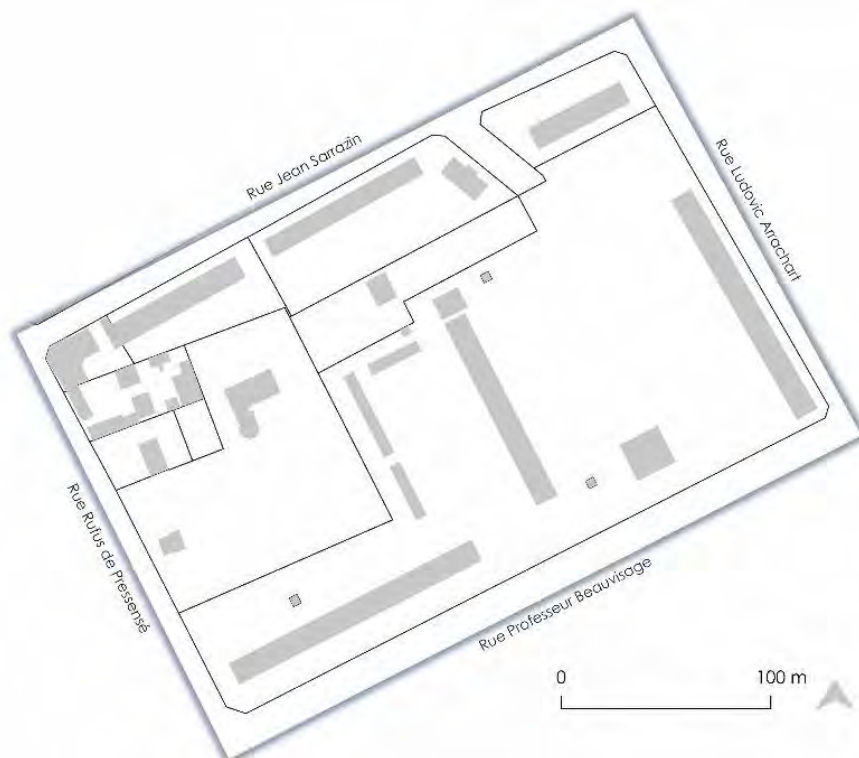
Figure 45 : Les usages sociaux du cours Tolstoï à Villeurbanne (2014)

L'Agence d'Urbanisme de Lyon a mené une enquête sur les usages sociaux du cours Tolstoï à Villeurbanne. Un binôme d'étudiants-enquêteurs et le sociologue de l'agence ont ainsi arpenté la rue, mené des entretiens et des parcours commentés auprès d'usagers, d'habitants et d'acteurs-ressources pour produire un diagnostic urbain au travers de leur vécu et leurs perceptions.

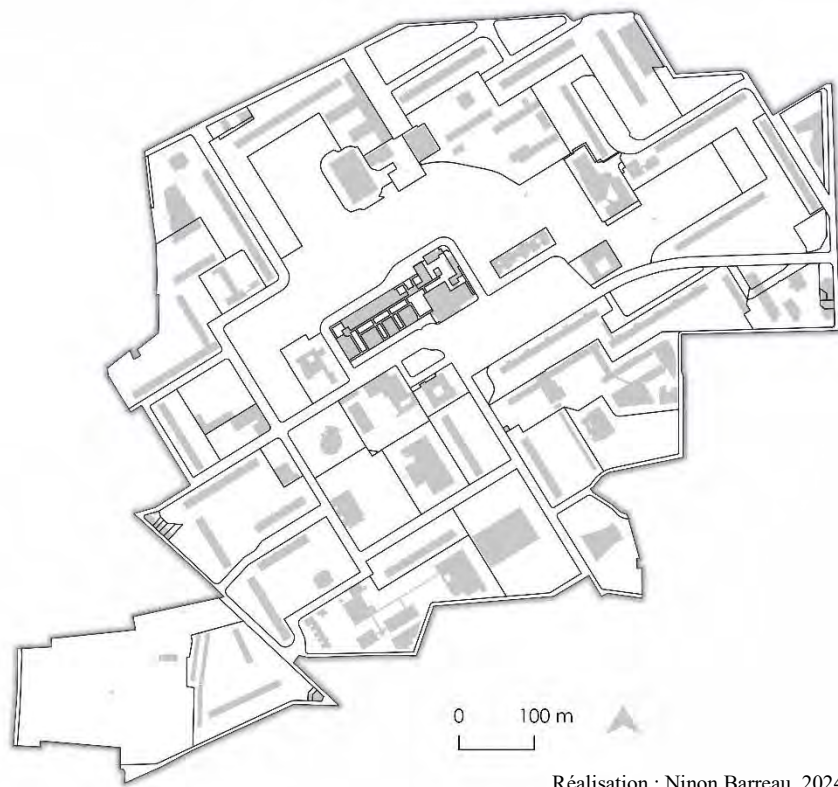
...à l'îlot...

Figure 46 : La vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond dans le quartier des Etats-Unis à Lyon (2015)

L'Agence d'Urbanisme de Lyon a étudié la vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond dans le 8^e arrondissement. La méthodologie combinait une vingtaine d'entretiens avec des habitants et une observation détaillée des usages réalisée sur une centaine d'heures de terrain.



Réalisation : Ninon Barreau, 2024



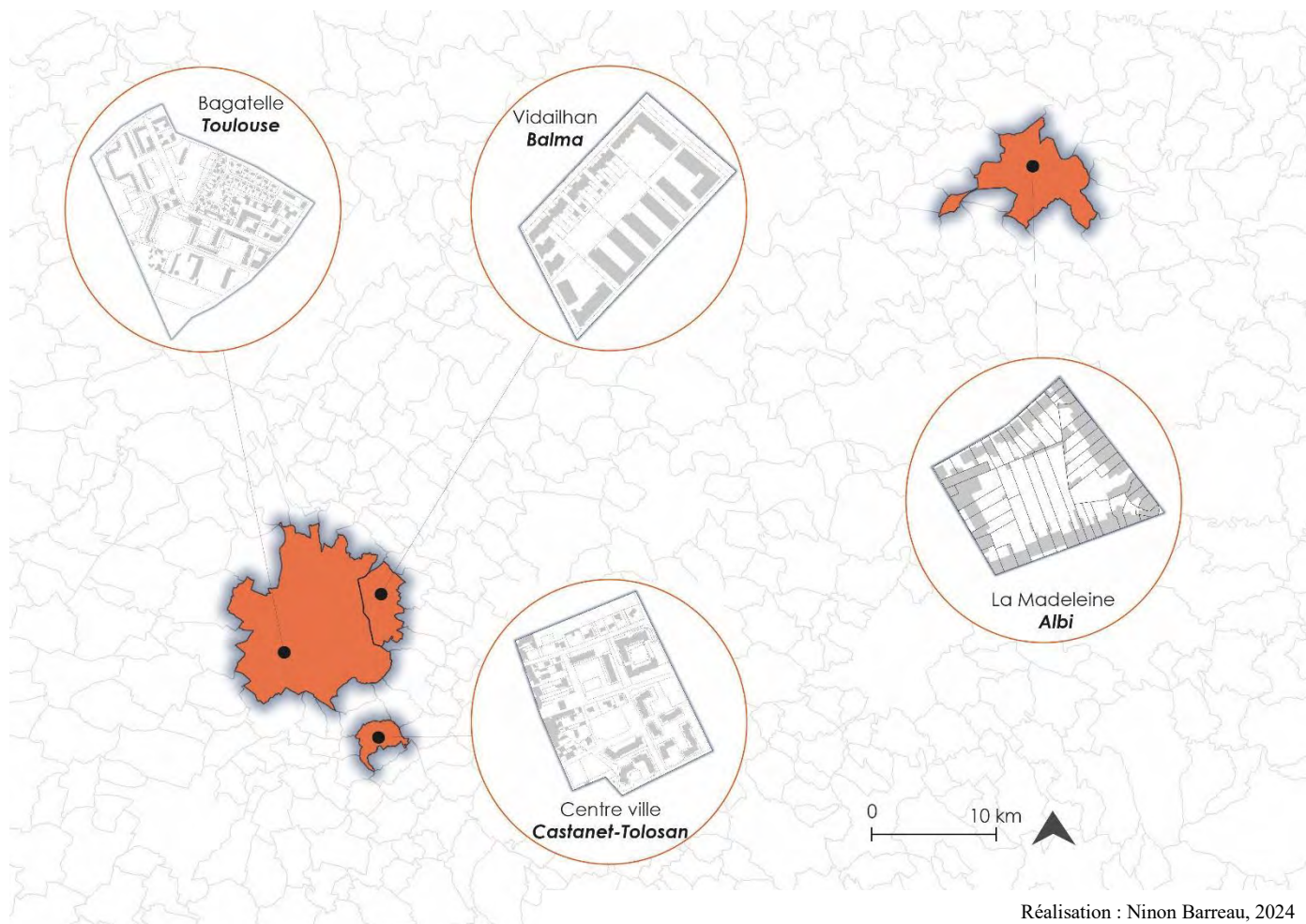
...au quartier....

Figure 47 : Diagnostic socio-urbain du quartier du Grand Parc à Bordeaux (2007)

À Bordeaux, l'Agence d'Urbanisme a enquêté sur les besoins d'accessibilité et d'adaptation des logements auprès de personnes en perte d'autonomie, dans le quartier du Grand Parc. Cette étude mobilisait des entretiens avec des approches anthropologiques et socio-psychologiques, complétés par l'analyse de cartes mentales

Réalisation : Ninon Barreau, 2024

...au grand territoire



Réalisation : Ninon Barreau, 2024

Figure 48 : Etude sur les pratiques de sobriété dans l'aire métropolitaine toulousaine (2023)

L'Agence d'Urbanisme de Toulouse a interrogé une quarantaine d'habitants sur leurs pratiques de sobriété énergétique, alimentaire, matérielle et de transport. L'enquête, menée dans plusieurs communes à l'échelle d'îlot ou de quartier, cherchait à mettre en regard ces pratiques à des contextes géographiques, résidentiels et socio-économiques différenciés.

Une autre complexité relève du choix méthodologique qui fait varier le type d'informations récoltées et le traitement qu'on en fait. Définir les objectifs poursuivis par l'enquête qualitative paraît donc essentiel pour choisir le protocole méthodologique approprié. A titre d'exemple, pour une même étude s'intéressant à la vie sociale d'un quartier, les discours des interrogés ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agisse d'un entretien individuel dans un cadre familial comme le domicile, d'entretiens collectifs ou d'interviews spontanées dans la rue : cela même si les questions posées sont identiques. De même qu'un habitant interrogé sur un parcours qu'il réalise au quotidien confiera davantage d'impressions spontanées et de souvenirs, que dans un endroit déconnecté des lieux évoqués. La diversité d'options que proposent les méthodes qualitatives sont à bien étudier et à prendre en considération au moment de l'élaboration de la feuille de route.

Une fois l'échelle et le protocole d'enquête déterminés, la phase de lancement de l'enquête est souvent la plus fastidieuse, parce qu'il faut trouver le point d'entrée, celui par lequel pourra ensuite se dénouer le fil, plus ou moins long et solide, qui permettra pas à pas de recueillir les données de l'enquête. Par-là, nous évoquons notamment la difficulté de « recruter » des habitants ou des usagers qui acceptent de donner de leur temps et de se livrer – par la parole, le dessin, la marche... - à l'enquêteur. « *On n'a pas un vivier d'habitants sous la main* »⁴³⁹ disait ainsi un praticien, et il est vrai qu'historiquement, les agences d'urbanisme n'ont pas cultivé un lien à l'habitant dans leurs missions d'observation, de partage de connaissance ou d'accompagnement des politiques publiques. Habituees aux scènes d'experts et de techniciens, elles se retrouvent donc à établir des liens souvent « inédits », auprès d'associations locales, de commerçants, de travailleurs sociaux ou encore de mairies de quartier, pour entrer sur le terrain et trouver les premiers enquêtés. Cette complexité se révèle d'autant plus forte que l'étude souhaite recueillir la parole (ou tout autre moyen d'expression) de la part d'un public peu habitué ou enclin à livrer son vécu, ses ressentis, ou ses représentations. L'écriture du cahier des charges avec le commanditaire, ou de la feuille de route en interne dans le cadre d'une autosaisine, est alors primordiale pour définir les stratégies de recrutement, l'échantillon espéré (en termes de nombre et de profil) et les comptabiliser dans les jours d'études. Il permet aussi éventuellement de s'entendre sur un possible soutien de la collectivité ou d'acteurs ressources pour porter la démarche et aider dans la prise de contacts auprès d'habitants.

Durant la phase d'enquête, que celle-ci soit longue et concerne un échantillon vaste de personnes ou plus courte et resserrée, sortir d'un positionnement professionnel classique peut être difficile à opérer pour le praticien peu habitué à la pratique de méthodes qualitatives. Habitué aux sphères techniques et politiques, il s'agit pour lui d'une immersion sensible, en prise directe avec des lieux habités, des habitants donc, et des représentations, des récits de vie qui se croisent, des points de vue qui s'entrechoquent. « *Il y a une difficulté à s'en emparer par des non-connaisseurs, il y a vraiment une difficulté à comprendre* »⁴⁴⁰. L'étape d'interprétation de la donnée est certainement la moins appréhendée dans les agences : si pour le praticien, le

⁴³⁹ Entretien n°30, Février 2022

⁴⁴⁰ Entretien n°2, Juillet 2021

recueil de données qualitatives pose peu problème généralement en termes de compétences (capacité à mener des entretiens, à prendre des photographies...), l'analyse des données recueillies l'engage dans un exercice réflexif auquel il est souvent peu habitué. Cette difficulté éprouvée par des praticiens rencontrés montre la nécessité d'acculturation et de montée en compétences dans le passage de données brutes à une analyse qualitative qui ne peut être le fruit d'une opération de quantification ou de modélisation, et où le praticien s'engage obligatoirement dans un processus d'interprétation.

Cette complexité d'analyse monte d'un cran dès lors qu'elle est partagée : elle suppose en effet de se mettre d'accord sur des clés de lecture communes, et donc de définir des cadres d'analyse facilitant leur mise en commun. A titre d'exemple, une praticienne de l'agence d'urbanisme de Clermont-Ferrand témoignait lors d'un entretien⁴⁴¹ de l'exercice difficile qu'avait été la phase d'analyse des entretiens menés par des étudiants en économie de la santé dans le cadre d'une étude sur la jeunesse. Au-delà de former les étudiants aux méthodes d'observation de terrain, il s'agissait aussi pour elle de s'investir dans un long travail de mise en cohérence d'encodage et d'analyses communes des entretiens. D'autant que l'enquête s'étant étalée sur deux ans, elle avait mobilisé deux promotions différentes et ceux qui analysaient les entretiens n'étaient pas les mêmes que ceux qui avaient été sur le terrain. Cet exemple révèle aussi toute la complexité d'une enquête qualitative qui se découpe en différents jalons, souvent superposés, qui sont autant d'opportunités de perdre en chemin la richesse du matériau qualitatif.

1.3.2. Une question de formation des praticiens-enquêteurs

Se pose aussi alors la question essentielle de savoir qui fait ou peut faire les enquêtes qualitatives et les analyser ? Parmi les questionnaires et les entretiens menés à Toulouse comme ailleurs, c'est toute une variété de profils et de formations qui sont cités comme pratiquant, ou pouvant pratiquer, les méthodes qualitatives auprès d'habitants : sociologues et ethnologues, mais aussi urbanistes, géographes, architectes ou démographes. Autant de réponses qui indiquent que, même sans formation de sociologie ou en ethnologie qui intègre la pratique des méthodes qualitatives dans leurs enseignements, les praticiens issus d'autres domaines disciplinaires montent en compétences par la pratique pour coordonner, mener et analyser les enquêtes. Cette appropriation de nouvelles compétences n'est pas sans difficultés : la première réside dans une posture peu habituelle pour le praticien sur le terrain, chargé de récolter de la matière tout en gardant une capacité de recul et de généralisation des situations singulières observées (Girault, 2019). Cet équilibre dans la posture *in situ* et la capacité à en tirer des enseignements ou une analyse n'est pas évident, tout comme la pratique des méthodes, telles que la conduite d'entretiens ou la prise de photographies, qui nécessite une montée en compétences par l'expérience.

Pour les praticiens interrogés, il y a là un véritable enjeu d'acculturation et de formation à la maîtrise de méthodes qualitatives pour monter en compétences et parvenir à maîtriser ces nouveaux savoirs professionnels. A travers les expériences recueillies par les professionnels

⁴⁴¹ Entretien n°28, Décembre 2022

interrogés, on remarque que ceux qui pratiquent les méthodes qualitatives et sont force de proposition pour continuer à développer d'autres manières d'observer et de produire de la connaissance, sont aussi ceux qui sont engagés dans une forme d'autoformation permanente. On entend par là une curiosité qui les amène à voir ce qui se fait ailleurs, à proposer de nouvelles méthodes de travail à leur équipe, à développer aussi des partenariats avec le milieu universitaire ou associatif pour pallier ou compléter les compétences qu'on n'a pas (encore) en interne. Et si les compétences mobilisées ou les moyens et les conditions de l'étude ne permettent pas d'internaliser la totalité de l'enquête, cela n'en constitue pas pour autant un élément bloquant : beaucoup d'agences font notamment le choix de travailler de pair avec des universités pour que des étudiants – en stage ou en atelier – contribuent au recueil de données qualitatives et participent à leur analyse. De même que, si les moyens du commanditaire le permettent, elles peuvent solliciter des ressources extérieures (consultants, universitaires...) pour réaliser tout ou partie de l'enquête.

Cet élargissement du panel des méthodes et de ceux qui les pratiquent n'est pas sans susciter toutefois des points de vigilance émis par des praticiens dont la formation universitaire (généralement en sociologie) leur permet de bénéficier de compétences et d'une certaine légitimité dans la conduite d'enquêtes qualitatives. C'est ainsi qu'un praticien témoignant du succès récent des méthodes qualitatives « flash » et de l'engouement de ses collègues sur la question, nous livre son ressenti : « *Après moi en tant que sociologue ça me fait sourire, les collègues ils m'interpellent, tiens on a pensé à toi pour faire des micros-trottoirs, et ça, ça me fait dresser les cheveux sur la tête. La sociologie, c'est pas des micros-trottoirs en fait.* ».⁴⁴² Un autre s'est réjoui de cette curiosité professionnelle qui conduit les praticiens à expérimenter des méthodes plus sensibles, plus proches des habitants, mais souligne toutefois que l'analyse de la matière récoltée requiert des compétences d'analyse sociologique ou anthropologique solides, qu'elle ne peut être faite par tous car tous ne disposent pas des savoirs théoriques et de l'expérience professionnelle pour asseoir une réflexion sociologique poussée.

Enfin, outre des enjeux de démythification, d'acculturation et d'expérimentation nécessaires pour légitimer et pérenniser l'approche qualitative dans les agences, demeure l'enjeu de valorisation des études menées pour inspirer les praticiens d'autres agences et constituer un répertoire d'initiatives et de savoirs partagés au sein du réseau national. L'état des lieux des agences mené pour voir ce qui se faisait ailleurs (travail de recensement des études qualitatives, entretiens, questionnaires...) nous a permis d'observer un foisonnement de projets faisant le lien au terrain et à l'habitant par une approche qualitative. Or aujourd'hui, beaucoup de ces études menées par les agences ne sont pas visibles depuis l'extérieur, ou mettent peu en avant leur protocole méthodologique. « *Finalement, on met maximum un petit encadré de quelques lignes pour expliquer ce qu'on a fait, les sources qu'on a mobilisées mais sinon c'est très peu explicité* »⁴⁴³. Qu'il s'agisse d'études trop anciennes pour être répertoriées sur les sites des agences, d'études spécifiques pour les partenaires qui souhaitent garder les résultats de l'étude

⁴⁴² Entretien n°7, Septembre 2021

⁴⁴³ Entretien n°2, Juillet 2021

confidentiels, ou simplement d'une politique de communication des études sélective de la part des agences, les raisons sont nombreuses pour expliquer ce manque de visibilité. Pourtant, afficher davantage ces compétences que développent ou affirment les agences permettrait de renforcer une acculturation commune à l'échelle de leur réseau national, de légitimer leur positionnement pour mener des enquêtes qualitatives auprès d'habitants, et ainsi d'engager un mouvement collectif de renouvellement des savoirs et des pratiques professionnelles de leurs praticiens.

Ainsi, la conduite d'une enquête qualitative auprès d'habitants exige des praticiens de maîtriser des connaissances et des compétences essentielles pour être en capacité d'encadrer l'étude, de définir un protocole d'enquête – ses méthodes, son échantillon d'enquêtés, son terrain... - de recueillir les données, de traiter l'information et la traduire en analyse, de la valoriser... Ce processus méthodologique permet certes de recueillir du matériau riche, mais il requiert de la méthode, d'autant plus lorsqu'il s'agit de s'approcher d'un public qui n'est pas souvent appelé à exprimer son savoir d'usages comme le serait un expert. Qu'il s'agisse de savoirs acquis par la formation initiale (notamment des formations en sociologie, en ethnologie, en psychologie sociale, en urbanisme...) ou par l'épreuve de l'expérience dans le parcours professionnel, connaître et maîtriser les méthodes qualitatives est essentiel.

De l'intégration de conditions « socles » (définir, crédibiliser et légitimer l'approche qualitative) à la mise à disposition de moyens humains, financiers, temporels et techniques, les conditions que nous venons de décrypter s'avèrent nombreuses, et peuvent constituer, rien que par leur nombre, un frein à l'usage d'enquête qualitative auprès d'habitants pour les agences. Néanmoins, même si elles ne sont pas toutes réunies, les agences ne manquent pas de ressources et d'options pour s'engager dans la conduite d'enquêtes qualitatives au sein de leurs études. Cette affirmation nous amène à explorer trois modalités d'application des méthodes qualitatives dans les agences, qui relèvent également du choix et d'une culture propres à chacune d'elles. Ces modalités illustrent comment, malgré les contraintes et les différences organisationnelles, les agences peuvent adapter leurs choix de méthodes qualitatives à leurs besoins et aux moyens dont elles disposent.

2. Faire avec, faire en interne, faire faire : une typologie des manières d'observer les modes de vie et usages en agence d'urbanisme

Faire en interne, faire avec ou faire faire... les agences d'urbanisme font preuve d'inventivité lorsqu'il s'agit d'être le maître d'œuvre d'une étude mobilisant des méthodes qualitatives de terrain. Toutes ne peuvent bénéficier de l'ensemble des moyens nécessaires à la conduite d'une enquête et à l'analyse complète de ses matériaux. Il est courant pour elles d'être confrontées à un manque de demande de telles études de la part des partenaires, ou de ne pas avoir en interne suffisamment de praticiens compétents, ou disponibles, pour mener l'enquête. La manière dont elles vont s'adapter à ces contraintes diffère selon la « culture » d'agence, mais aussi selon le fonctionnement interne qui les caractérise. L'état des lieux des différentes études qualitatives nous aura aussi appris à distinguer différentes modalités pour s'adapter à des moyens aléatoires ou différents selon les agences. C'est aussi propre à une culture d'agence, adepte du travail partenarial avec le milieu universitaire par exemple ou qui cultive plutôt l'internalisation de toutes les phases de ses études. Nous allons donc nous intéresser maintenant à ces trois modalités différentes de conduite d'enquêtes qualitatives au sein des agences d'urbanisme, en nous appuyant systématiquement sur des exemples d'études pour resituer le protocole méthodologique choisi au regard des moyens à leur disposition.

2.1. Faire soi-même : se doter de compétences dans les équipes

2.1.1. Les modalités du faire soi-même : une corrélation de moyens humains, techniques, temporels et financiers

Dans le travail d'identification d'études qualitatives dans les agences d'urbanisme et de leurs modalités, certaines d'entre elles se démarquent par leur capacité à mener des enquêtes en internalisant l'entièreté de l'étude. Depuis la phase de choix du protocole méthodologique, en passant par la passation d'enquête et jusqu'à l'analyse des résultats, l'agence assume alors l'ensemble des étapes. Cette situation n'est possible que par la réunion de conditions essentielles et relatives aux moyens dont dispose une agence, à commencer par des moyens humains et techniques, avec une ou des personnes compétentes en interne pour mener des enquêtes qualitatives et analyser les matériaux récoltés.

Dans le cas où seule une personne serait qualifiée, formée ou expérimentée dans les équipes, rien n'empêche que celle-ci contribue en interne à faire monter en compétences d'autres collègues dans la conduite d'enquêtes ou l'analyse et la valorisation des données qualitatives. Parmi les praticiens rencontrés ou, à minima, identifiés dans les agences comme étant celles et ceux qui assurent la pratique de méthodes qualitatives sur le terrain, il s'agit pour beaucoup de sociologues, d'ethnologues ou d'urbanistes ayant acquis, par leur parcours universitaire et leurs expériences professionnelles, des compétences pour récolter et analyser du matériau qualitatif. Plus rarement, on trouve des praticiens formés à la philosophie ou encore à la psychologie sociale, témoignant là d'une diversification volontaire des équipes des agences pour apporter et diffuser de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques professionnelles.

Outre les moyens humains, il s'agit également de moyens temporels et financiers, bien que ces deux conditions soient nécessairement corrélées. Ceux-ci peuvent varier selon les méthodes d'enquête, le contexte de terrain (périmètre d'enquête, échantillon d'enquêtés...) et l'objet d'observation. Notre état des lieux des agences nous permet de faire le constat que les enquêtes qualitatives se déroulent principalement dans le cadre d'études spécifiques pour les partenaires, ou par l'obtention de subventions liées à des appels à manifestation d'intérêt ou des programmes nationaux. Plus rares sont les autosaisines aux méthodes d'enquêtes ambitieuses (en termes d'échantillon, de périmètre d'enquêtes...) du simple fait que celles-ci supposent d'avoir un budget associé aux missions socles d'observation, et une marge d'initiative de l'agence importante. Dans les études qualitatives menées pour les partenaires, rares sont celles dont l'enquête est conséquente s'il s'agit d'une complète internalisation. En d'autres termes, les agences qui mobilisent leurs praticiens pour l'ensemble de l'étude sont souvent confrontées à des contraintes de temps qui les obligent à des enquêtes courtes et efficaces.

La démarche d'observation des modes de vie et des usages de l'agence d'urbanisme de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) est, à ce titre, ambitieuse : elle témoigne d'une capacité d'initiatives des équipes de l'agence et de sa direction pour rompre avec ses routines méthodologiques, et inscrire la méthode qualitative au cœur d'études complexes. Pourtant, le parcours n'a pas été facile : depuis la graine du projet, née des réflexions d'une praticienne engagée, jusqu'à l'officialisation d'une première étude, il se sera passé près de quatre ans. Le temps de réunir les conditions nécessaires et de dépasser les possibles freins. D'abord, jeter les bases de la démarche : initier les discussions autour d'une approche sur l'évolution des modes de vie, recenser les besoins, les traduire en projet. Ensuite, la consolider en interne : faire valider l'initiative par la direction, écrire une première publication pour faire valoir l'initiative aux yeux des partenaires, et dresser un premier panorama de tous les enjeux et les questionnements qu'elle soulève. Puis, mettre en place les moyens : trouver les moyens humains et les compétences, puis y aligner le temps nécessaire. S'appuyer sur le réseau universitaire local pour initier un projet de thèse cife et assurer un regard réflexif sur la démarche, tout en ayant une personne en charge des enquêtes qualitatives auprès de la sociologue de l'agence. En parallèle, trouver écho dans l'arène politique chez les partenaires avec la désignation d'un élu-référent de la démarche pour la porter et la valoriser. Puis, une fois ces préalables requis atteints, il restait encore à lancer une première étude, donc trouver un sujet, des méthodes d'enquête, faire le recueil, puis le traitement, puis l'analyse et, enfin, valoriser les résultats à travers des publications. En somme, un processus fastidieux, et rare dans le cadre d'une autosaisine en agence, directement liée à ses missions socles d'observation.

Le fait que la démarche Mod/Us soit une autosaisine ne signifie pas qu'il n'y ait pas d'attentes derrière. Au contraire, c'est parce qu'il y a des besoins généralisés de la part des partenaires de comprendre l'évolution des modes de vie que l'agence a soutenu cette initiative « par le bas » en choisissant d'y investir des moyens, et de la doter d'un cadre similaire à un observatoire pour asseoir son existence auprès des partenaires. A Toulouse, le cas du dispositif Mod/us n'est pas unique : le choix d'internaliser les compétences le plus possible relève d'une constante depuis les années 1990. Elle s'explique récemment notamment par le fait de considérer par exemple

que *faire avec* la ressource étudiante locale renvoie à deux freins qui expliquent aujourd'hui le choix de continuer à internaliser : le premier relève de ce que l'on qualifierait de « philosophie d'agence », réticente à « profiter » de la ressource étudiante locale en tant que « main d'œuvre » abordable, tandis que la seconde, plus pragmatique, pointe les questions de calendriers difficiles à faire correspondre. Il est vrai que faire appel à un groupe d'étudiants, pour un atelier par exemple, suppose pour l'agence de s'y prendre très tôt afin que, côté université, la démarche soit intégrée au programme de la future année universitaire. Or, pour les agences, l'élaboration du programme de travail se définit plutôt en fin d'année, et peut évoluer au gré des sollicitations et des besoins des partenaires, des « timings » qui n'entrent pas toujours en adéquation avec le moment d'élaborer le programme de formation côté université.

Ce choix d'internaliser explique d'ailleurs pourquoi les stages engagés chaque année par l'agence de Toulouse ne servent jamais à appuyer une étude en cours, mais à explorer des voies encore non empruntées par les praticiens faute de temps. *Faire avec* les étudiants est alors perçu comme une ouverture possible, et non un appui aux travaux en cours.

Le *faire soi-même* éclaire donc le rôle de personnes, depuis le praticien volontaire et capable d'initiatives pour renouveler les savoirs et les pratiques professionnelles, jusqu'au directeur d'agence qui assume un choix, une posture volontaire, pour affirmer des compétences et des affinités avec l'enquête et la lecture qualitative de phénomènes sociaux et territoriaux. Nous aurons l'occasion au chapitre suivant de revenir sur le rôle précieux des personnes qui initient et défendent un tel positionnement d'agence de *faire soi-même*, qui demeure une posture ambitieuse mais fragile. En revenant sur des études ayant mobilisé des méthodes qualitatives auprès d'habitants à Toulouse ou à Bordeaux, il s'agira de témoigner, par l'exemple, de la possibilité pour les agences d'internaliser de telles études et d'éclairer les moyens pour y parvenir.

2.1.2. A Toulouse, à Lyon ou à Bordeaux : la possibilité d'internaliser les enquêtes

A Toulouse, les enquêtes Mod/Us ne sont pas les seules à ne compter que sur des moyens humains et des compétences en interne pour « faire du quali ». En 2018 et 2020, deux enquêtes ont été menées par un binôme architecte et ethnologue pour réaliser les diagnostics socio-urbains de Mirail-Université et de Milan-Babinet à Toulouse, deux portions du quartier de la politique de la ville le Grand Mirail.

Dans le premier cas, il s'agissait d'une étude à destination de Toulouse Métropole, dans le cadre du NPNRU de l'ANRU, avec l'intention d'interroger des jeunes habitants du quartier de Mirail Université – étudiants ou non – sur leurs représentations de leur territoire vécu, sur leurs pratiques et leurs liens au campus pour identifier des pistes possibles dans le projet de renouvellement urbain. Dans le second, il s'agissait d'un véritable travail d'immersion dans le terrain pour comprendre la vie sociale du quartier et les pratiques des habitants, en recueillant leurs paroles, ainsi que celles d'acteurs institutionnels et de territoire. « *Je me souviens pour Milan Babinet [une partie du territoire d'étude] on avait beaucoup travaillé avec la mosquée,*

*on était allées aux journées portes ouvertes, on avait rencontré des gens, on traînait dans les commerces, dans les bars. Il y avait cette idée d'être à l'écoute, d'être là, d'observer ce qui se passe et comment les gens vivent »*⁴⁴⁴ se souvient la sociologue en charge de l'enquête. Plus tard, après le départ du binôme de l'agence et l'arrivée d'une nouvelle sociologue en 2020, cette dernière fut régulièrement mobilisée par les équipes de l'agence pour contribuer aux études et réaliser des petites enquêtes qualitatives. Privilégiant l'efficacité, celle-ci réalisa ainsi des entretiens auprès d'habitants et de gestionnaires de résidence sociale en 2021 dans le cadre d'une étude pour la Métropole, observa les pratiques d'une place publique à Blagnac (2021), ou encore mena des entretiens téléphoniques auprès d'habitants et des gestionnaires d'équipements dans le cadre d'une étude pour la Ville de Beauzelle (2021). Bien que les échantillons de personnes enquêtées ne soient jamais très importants, cette sollicitation répétée de la sociologue témoigne d'un besoin montant d'apports qualitatifs pour comprendre des usages et penser des projets ou des actions. Les choix de méthodes correspondent là aussi aux moyens mis à disposition de la sociologue, dont les jours de contribution se situaient entre cinq et dix jours, expliquant par exemple des échantillons resserrés ou des entretiens passés par téléphone, sans jamais de retranscription complète⁴⁴⁵. Ces multiples exemples d'études ayant mobilisé des méthodes qualitatives témoignent non seulement d'un ré-ancrage de l'approche qualitative dans les méthodes de l'Auat depuis environ cinq ans, mais aussi de la volonté de l'agence d'internaliser systématiquement la réalisation des enquêtes, qu'il s'agisse d'études partenariales ou d'autosaisines.

L'agence d'urbanisme de Bordeaux Aquitaine privilégie elle aussi les enquêtes réalisées par ses équipes, avec des praticiens formés et expérimentés. Celle-ci compte dans ses équipes de nombreux profils formés à l'analyse de comportements humains et de groupes sociaux (ethnologue, psychosociologue, sociologue...) que l'on retrouve souvent en équipe autour d'études portant sur des publics ou des phénomènes sociaux spécifiques. Ainsi, en 2008, l'agence de Bordeaux fut sollicitée par la Communauté urbaine de Bordeaux et le Conseil départemental de Gironde pour réaliser une étude auprès de ménages habitant en dehors de l'agglomération mais y travaillant, pour comprendre à travers leurs parcours les difficultés d'accès au logement dans le périmètre de la CUB et les leviers d'action possible. L'équipe mobilisée en interne était alors composée de profils pluriels, avec des urbanistes, des sociologues, une ethno-urbaniste et une psychosociologue. Au total, 46 entretiens furent menés sur neuf communes de l'agglomération auprès de ménages actifs et propriétaires. Le rapport de synthèse, de près de 200 pages, présente des allures de travaux académiques, avec un véritable travail de croisement entre données statistiques et matériaux qualitatifs mis à disposition d'une analyse globale du phénomène. Si la totalité des jours passés sur l'étude n'est pas précisé, et est difficile à connaître désormais, la taille de l'échantillon enquêté et la dimension du rapport d'étude laissent supposer des moyens temporels conséquents, en plus de moyens humains

⁴⁴⁴ Entretien n°10, Avril 2022

⁴⁴⁵ A contrario, les enquêtes dans le cadre de Mod/us bénéficient d'une cinquantaine de jours par an et par praticienne-enquêtrice, ce qui explique aussi la complétude du protocole méthodologique (échantillon important, périmètres d'enquêtes variés, entretiens semi-directifs longs et entièrement retranscrits,...).

importants mis à disposition en interne. Plus tard, en 2012, une étude qualitative croisa groupes focus et entretiens individuels auprès de ménages arrivant ou partant de la région bordelaise, pour comprendre les logiques de choix construisant leurs trajectoires résidentielles. Cette fois, l'« anthropologie urbaine, la conception méthodologique et la rédaction », pour reprendre les termes du rapport d'étude, furent menées par une seule et même praticienne, de profil « ethno-urbaniste ». Celle-ci privilégia une approche ethno-méthodologique basée sur le récit de vie avec des entretiens longs auprès d'un « microéchantillon » de personnes (trois ménages au total) arrivées de Paris et récemment installées à Bordeaux. Même avec des moyens humains – et certainement temporels – moindres, l'agence assume toutefois une étude qualitative aux matériaux qualitatifs riches, croisés avec des données statistiques sur les nouveaux arrivants et donnant lieu là encore à un rapport conséquent⁴⁴⁶. Et preuve que la pratique de méthodes qualitatives n'est pas que l'apanage du sociologue ou de l'ethnologue, mais que ces compétences se diffusent au sein des équipes de l'agence de Bordeaux, en 2016, des praticiens de l'agence spécialistes de la mobilité rencontrèrent des cyclistes dans le cadre d'une étude pour l'Observatoire des mobilités et des rythmes de vie. Cette autosaisine donna lieu à la réalisation de micro-entretiens spontanés et de vidéos sur des itinéraires empruntés par les cyclistes afin de mieux comprendre leurs pratiques de déplacement domicile-travail à travers leurs perceptions et leurs expériences.

Il ne s'agit pas ici de lister longuement les exemples du *faire soi-même* les enquêtes qualitatives par les agences d'urbanisme. Nous retiendrons toutefois que pour qu'elles puissent être entièrement internalisées, il faut bien une corrélation de moyens humains, techniques, temporels et financiers (avec des jours associés pour chacun de ces praticiens), en lien avec la participation d'un territoire adhérent négociée au moment de l'élaboration de la convention partenariale et de la construction du programme de travail, ou en prenant sur le budget-temps des missions socles. Une condition dont toutes les agences ne disposent pas à part égale et qui, surtout, requiert obligatoirement un soutien de la part des partenaires.

2.2. Faire avec : les modalités d'une démarche collaborative

2.2.1. Les modalités du faire avec : quand les moyens temporels, financiers, humains ou techniques manquent

Si les contextes actuels appellent à une ouverture des pratiques d'observation des agences d'urbanisme, tant dans les méthodes que dans les publics, toutes ne bénéficient pas des moyens pour lever les freins que nous citons précédemment. Face à la nécessité d'aider à la compréhension de phénomènes complexes et de guider les partenaires malgré tout, les agences peuvent marquer leur désarroi : oui, il faut changer de lunettes, mais comment s'assurer de bien le faire ? Sortir des routines méthodologiques n'est pas aisé, surtout quand le parcours pour y parvenir est semé d'obstacles. « *Il y a à la fois une forme de fatigue des personnes, car le travail demandé est immense, et une grande incertitude, car rien ne dit que les nouveaux indicateurs*

⁴⁴⁶ Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (2012). « *Venir à Bordeaux, y vivre ou en repartir...* », 144p. [En ligne]

*seront plus adaptés ni plus pérennes : on sait ce qu'on perd... »*⁴⁴⁷ disait ainsi Frédéric Gilli lors d'un séminaire dédié à l'enjeu démocratique de déchiffrer les villes et qui appelait, entre autres, à rendre plus poreux le lien entre monde de la recherche et agences d'urbanisme.

A la lumière de ces étapes qui sont certes de l'ordre de l'exemple, mais qui illustrent l'ampleur et la temporalité de pareille démarche, toutes les agences ne peuvent et/ou ne veulent pas s'y engager. La question des compétences en interne est par exemple cruciale : pour mener des enquêtes qualitatives, il faut pouvoir compter sur quelqu'un de compétent en la matière ou former les équipes en interne. Pourtant à toute difficulté, ses solutions. Si à Toulouse, le choix a été fait d'internaliser les études qualitatives de bout en bout, les exemples des agences de Lyon ou de Clermont-Ferrand nous montrent d'autres voies possibles, plus hybrides, avec notamment le fait de nouer des partenariats avec la sphère étudiante locale pour *faire avec* eux la phase d'enquête qualitative. Dans ce cas, une agence met à disposition, à minima, un praticien chargé de la coordination de l'étude pour établir le questionnement central et le protocole méthodologique, s'assurer du bon déroulé du recueil de données par les étudiants, compiler l'ensemble des résultats et en produire une analyse. Ainsi, seule la phase de recueil de données est généralement co-construite sous forme de partenariats, avec bien souvent le praticien d'agence qui est lui-même mobilisé pour aller sur le terrain, ouvrir la voie, tester le protocole, et se frotter lui aussi au terrain et au public.

Une des conditions dont dépendent beaucoup la mise en place et l'efficacité de protocoles d'enquête qualitative au sein des agences relève donc de leur capacité à nouer des partenariats à l'extérieur avec des personnes qualifiées pour faire une partie ou la totalité de l'enquête, et notamment avec le milieu universitaire⁴⁴⁸. On remarque d'ailleurs après le travail d'identification des méthodes qualitatives menées par les agences, et les entretiens conduits, que nombreuses sont les enquêtes qualitatives qui ont mobilisé des étudiants de divers parcours universitaires (sociologues, ethnologues, philosophes, anthropologues, urbanistes, architectes...), ainsi que des chercheurs, à titre individuel ou en équipe avec leur laboratoire. Le rapprochement entre les agences et le milieu universitaire donne ainsi lieu à des collaborations dans la conduite d'enquêtes de terrain. Qu'il s'agisse d'ateliers d'étudiants le plus généralement inscrits dans des formations professionnalisantes (master, plus rarement licence), ou de stages dont la mission est directement corrélée à une étude engagée par l'agence pour ses partenaires, les exemples sont nombreux⁴⁴⁹. Ils témoignent surtout d'une stratégie gagnante pour les deux

⁴⁴⁷ Gilli, F. (2012). « Déchiffrer les villes : un enjeu démocratique ». *Traits d'agences : Chiffrer et déchiffrer les villes*, p.9

⁴⁴⁸ L'intérêt d'un rapprochement entre milieu universitaire et agence d'urbanisme est pluriel, et dépasse amplement le seul intérêt de mobiliser des étudiants pour la réalisation des enquêtes. Il permet d'abord d'entretenir une réflexion partagée, à mi-chemin entre l'académique et l'opérationnel, pour enrichir savoirs et pratiques des deux univers. De nombreuses agences se dotent d'ailleurs de comités partiellement ou entièrement composés d'universitaires, en tant qu'espaces de réflexions communes autour d'enjeux pour les territoires et les sociétés. Ces comités aux visages multiples (comités d'experts, scientifiques, ou de rédaction dans le cas d'une revue collaborative comme à l'agence de Toulouse,...) peuvent également être force de proposition quant aux choix de sujets à suivre dans le cadre d'autosaisine, d'élaboration d'un sujet de stage ou de choix d'éditorialisation si l'agence dispose d'une revue par exemple.

⁴⁴⁹ Voir ainsi le tableau de l'annexe n°7.

côtés : les universités y voient l'opportunité d'affiner leur offre de formation en permettant à leurs étudiants l'acquisition de compétences par l'expérimentation de protocoles d'enquêtes en situation réelle. Ces expériences pré-professionnelles sont d'ailleurs essentielles car elles contribuent à former les nouvelles générations des métiers de l'urbain à des approches sensibles et qualitatives qui vont enrichir les savoirs professionnels des équipes qu'ils rejoindront dans la suite de leurs parcours. Du côté des agences, ces collaborations leur permettent d'obtenir des moyens humains fondamentaux à la réalisation desdites enquêtes : *« j'ai développé le projet tuteuré avec un master par opportunité. Ils connaissent l'approche qualitative, en fait ils sont justement intéressés par intégrer dans la formation une approche qualitative. Du coup c'est ce qu'on leur apporte, et eux ils nous apportent de la main d'œuvre et, peut-être aussi le corps enseignant en termes de compétences. »*⁴⁵⁰.

Ces pratiques d'immersion en lien avec le milieu universitaire impliquent du côté des agences une responsabilité de supervision de l'enquête qui peut prendre des formes variées, depuis des interventions dans les cours universitaires pour former aux méthodes qualitatives, jusqu'à l'organisation du protocole méthodologique, parfois même à la participation des praticiens au recueil de données et à l'analyse des résultats. A contrario, les responsables pédagogiques mobilisés, souvent des enseignants-chercheurs familiers de la pratique d'enquête, peuvent contribuer à faire monter en compétences les praticiens qui seraient encore novices dans la maîtrise de méthodes qualitatives, qu'il s'agisse du recueil ou de l'analyse. Comme l'indiquait Mathilde Girault, *« la recherche scientifique participe de la légitimation des pratiques de démocratisation de l'expertise par la prise en compte de l'agir habitant comme expérimentation [...] Paradoxalement, la collaboration avec des chercheurs serait une solution trouvée par les praticiens pas tant pour apporter de nouvelles connaissances, que sécuriser les méthodes qu'ils ont mises en place »*⁴⁵¹. A travers le détail d'études menées par les agences lyonnaises et clermontoises se font jour des exemples inspirants de modalités de conduite d'enquêtes en collaboration entre des formations universitaires et des praticiens engagés dans un renouvellement ou un ancrage de pratiques professionnelles ouvertes aux savoirs habitants.

2.2.2. Les exemples lyonnais et clermontois pour faire avec la ressource étudiante locale

Parmi les agences qui se démarquent par leur forte et récurrente collaboration avec les formations universitaires pour réaliser des enquêtes qualitatives, celle de Lyon en est certainement l'incarnation. Inspirées des sciences humaines et sociales, les enquêtes d'usages de l'agence de Lyon ont été initialement élaborées par un praticien-sociologue pour travailler sur les comportements humains, les discours et les représentations d'habitants et d'usagers. Leur particularité vient de leur attention portée à la vie sociale ordinaire, pour *« rendre compte de la façon la plus précise et la plus pragmatique possible des pratiques habituelles du lieu*

⁴⁵⁰ Entretien n°6, Septembre 2022

⁴⁵¹ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.327-328

étudié. »⁴⁵². Depuis les premières expérimentations dans les années 1990, les enquêtes d'usages ont surtout résulté de commandes réalisées pour des partenaires dans le cadre de projets d'aménagements (dans des phases préalables ou évaluatives), et plus rarement dans le cadre de l'observatoire de la cohésion sociale qui assure le suivi du contrat de ville de l'agglomération. Leur attention aux usages et aux usagers aidant à la compréhension des publics concernés et de leurs attentes a permis de légitimer leur utilité aux yeux des partenaires qui, au fil des années, n'ont jamais cessé de solliciter l'agence sur ces compétences.

A peu d'exceptions près, les enquêtes d'usages ont systématiquement associé les formations universitaires à leur réalisation, soit par le recrutement de stagiaires, généralement en binôme de formations différentes, soit par des ateliers professionnels liés au cursus pédagogique des étudiants. Comme l'indique le praticien de l'agence de Lyon aujourd'hui en charge de ces enquêtes : *« ce sont des enquêtes qui demandent vraiment des approches par immersion et dans la durée sur le terrain pour comprendre comment il fonctionne, et moi je peux pas faire ça tout seul, c'est impossible. Donc, je fais souvent travailler des étudiants sur ces enquêtes, soit on recrute des étudiants dans le cadre de stages, soit en partenariat avec l'université, soit on a ce qu'on appelle des ateliers étudiants quelque part en France qu'on fait travailler. Et en fait, moi, je suis le garant méthodologique, c'est-à-dire que c'est moi qui vais construire la méthode et les étudiants sont en situation d'enquêteurs, donc c'est eux qui vont aller sur le terrain rencontrer les gens, etc. Et après, moi avec eux, je fais l'analyse »*⁴⁵³. Dans son rôle de « garant méthodologique », le praticien-sociologue de l'agence élabore les grilles d'entretien, accompagne les étudiants dans leur première approche de terrain avant de les laisser en autonomie recueillir de la matière qualitative par le fruit d'entretiens, d'arpentages dans la ville ou encore par la prise de photographies. Surtout, il s'assure que les étudiants respectent « les règles de l'art » : enregistrement et retranscription, tenue d'un journal de terrain, respect des grilles d'observation... De son côté, il est également mobilisé dans l'enquête auprès de professionnels et d'acteurs de territoire, par la réalisation de focus-groupe ou d'entretiens lui permettant d'approfondir les réflexions et la compréhension de la dynamique des lieux. Les étudiants alors mobilisés sont de formations variées : en 2017 par exemple, l'enquête d'usages de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve dans le 8^{ème} arrondissement de Lyon avait mobilisé un binôme d'enquêtrice-enquêteur stagiaires dont la première était issue d'un Master en urbanisme et aménagement de l'Institut d'Urbanisme de Lyon⁴⁵⁴, tandis que le second venait d'un master en psychologie sociale du travail et des organisations. Deux ans auparavant, c'était un binôme d'étudiants inscrits dans des formations en anthropologie et en géographie qui avait été mobilisé pour étudier la vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond dans le quartier des Etats-Unis à Lyon. Ces collaborations avec des binômes d'enquêteurs étudiants se retrouvent à travers de nombreuses enquêtes d'usages auprès de territoires membres de l'agence, comme à Vaulx-en-

⁴⁵² Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.35

⁴⁵³ Entretien n°30, Février 2023

⁴⁵⁴ Parcours Politiques et stratégies urbaines et territoriales

Velin (Mas-du-Taureau, 2013), Saint-Fons (Clochettes, 2013), Villeurbanne (Tonkin, 2014, cours Tolstoï, 2014) et bien d'autres encore.

Outre le format le plus récurrent de binôme d'enquêteurs, la mobilisation de promotions entières d'étudiants demeure une autre modalité du *faire avec* qu'expérimente l'agence d'urbanisme depuis de nombreuses années, à l'instar de l'enquête menée auprès d'habitants et d'usagers proches de l'autoroute A6-A7 en 2018, qui avait mobilisé un atelier d'étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon, ou encore l'étude menée sur la vie sociale dans des résidences mixtes en partenariat avec le Master Nouveaux modes de médiation de l'Université Lyon 2 en 2019⁴⁵⁵. Ce dernier exemple nous montre d'ailleurs que les relations de proximité entretenues sur le temps long entre l'agence de Lyon et le réseau universitaire local, de Lyon à Saint-Etienne, contribuent à développer des collaborations bien au-delà des seules enquêtes d'usages. En témoigne l'étude menée pour la Direction de la Propreté en 2012 qui avait mobilisé deux étudiantes enquêtrices pour recueillir la perception d'habitants et d'usagers sur la propreté de l'espace urbain. L'une, de formation sociologue, avait ainsi conduit des entretiens semi-directifs auprès de professionnels et d'habitants pour recueillir leurs représentations du cadre de vie, tandis que l'autre, inscrite dans un parcours universitaire en ethnologie, avait privilégié le parcours commenté comme méthode de recueil du vécu et des perceptions habitantes. L'agence de Lyon se singularise donc par son habitude historique (d'une trentaine d'années) de faire avec le milieu étudiant.

Outre l'exemple lyonnais, d'autres agences rencontrées dans le cadre de notre recherche privilégient aussi cette voie possible du *faire avec*. L'agence de Clermont-Ferrand en est un autre exemple phare, en particulier dans le cadre de son Nouvel Observatoire Urbain et Social (NOUS) chargé de l'élaboration et du suivi du contrat de ville de la Métropole. Celui-ci repose sur une combinaison originale de méthodes quantitatives et qualitatives pour permettre une connaissance fine des territoires de la politique de la ville et de leurs habitants. Cette composition de méthodes combinant atlas cartographique, dispositifs d'enquêtes téléphoniques (Allô quartier), tableaux de bord, focus groupes, balades urbaines ou encore entretiens semi-directifs, a vocation à dépasser les indicateurs classiques d'évaluation, et à positionner l'agence dans un exercice de compréhension des évolutions sociales et urbaines de ces territoires.

Parmi les enquêtes qualitatives qui ont pu être menées dans la perspective de comprendre des vécus, des perceptions et des pratiques habitantes, l'étude « Jeunesse c'est à vous » illustre l'exemple d'un protocole méthodologique ambitieux reposant en grande partie sur la collaboration avec le Master Economie de la Santé du Centre d'Etudes et de Recherche du Développement International (CERDI). L'année précédente, l'agence avait bénéficié de financements de l'ANRU pour externaliser une enquête qualitative ambitieuse nommée « En terre habitante ». Privée de financements l'année suivante pour réitérer un tel processus, l'agence a alors fait le choix d'expérimenter pour la première fois une collaboration avec le

⁴⁵⁵ L'ensemble des études citées dans cette partie sont consignées dans le tableau de recensement des études qualitatives à l'annexe n°7.

milieu de l'enseignement supérieur. L'enquête menée dans le cadre de l'étude « Jeunesse, c'est à vous » s'est en réalité déployée sur deux années et a mobilisé deux promotions différentes du Master du CERDI qui souhaitait intégrer à leur formation une approche qualitative.

Celles-ci étant novices en matière de conduite d'enquêtes, c'est donc l'agence qui fut formatrice, en particulier la praticienne alors en charge de l'observatoire qui explique avoir appris aux étudiants les fondamentaux de l'approche qualitative et de ses méthodes. La première promotion d'étudiants fut mobilisée sur la co-construction de la méthodologie avec l'appui de l'agence, et la réalisation des enquêtes de terrain. Au total, et en comptabilisant le travail des deux étudiants stagiaires issus de cette même formation, soixante-cinq entretiens furent passés auprès de jeunes de quartiers de la politique de la ville et en dehors, afin de « *mieux les connaître à travers le recueil de leurs propres récits sur leurs trajectoires de vie* »⁴⁵⁶. L'année suivante, la deuxième promotion s'est occupée du traitement et de l'analyse des données qualitatives, par une retranscription complète des entretiens et l'utilisation du logiciel Sphinx pour leur encodage. La praticienne de l'agence a assuré une supervision méthodologique dans la définition des codes et leur usage par les étudiants, afin de garantir la cohérence de l'analyse des entretiens. Une fois celle-ci faite par le fruit d'un travail partagé entre université et agence, l'étude a permis de dégager des profils types de la jeunesse⁴⁵⁷ et de réaliser des focus sur des thématiques abordées par les récits de vie récoltés : insertion professionnelle, recours au droit, impact du lieu de vie... et ainsi d'en dégager les enjeux principaux et de proposer des pistes d'actions possibles.

L'exemple de l'étude « Jeunesse c'est à vous » permet de témoigner d'une solution possible dans une situation où les moyens financiers et temporels manquaient, et sans lesquels « c'était mort » pour reprendre les termes de la praticienne : faire appel à des groupes d'étudiants en partenariat avec leurs formations universitaires. Elle révèle surtout qu'en l'absence de moyens pour externaliser l'enquête (par le recours à un bureau d'études) ou pour internaliser (par des moyens humains et temporels conséquents en interne), la solution du *faire avec*, en mobilisant notamment la ressource étudiante locale, est une voie intermédiaire possible pour la réalisation d'enquêtes au protocole méthodologique ambitieux. Cette modalité de condition d'enquête fut d'ailleurs répétée par l'agence dans le cadre d'autres études par la suite⁴⁵⁸. S'il ne s'agit pas ici d'en détailler davantage les contenus, le mentionner nous permet d'affirmer qu'une nouvelle modalité de conduite d'enquête qualitative semble avoir conquis l'agence de Clermont-Ferrand, comme l'agence de Lyon depuis bien plus longtemps. Le tableau d'analyse des méthodes qualitatives en annexe⁴⁵⁹ nous montre d'ailleurs que ces modalités du *faire avec* la ressource

⁴⁵⁶ AUCM (2022). « Jeunesses, c'est à vous. Présentation et méthodologie de l'enquête ». 4p. [En ligne]

⁴⁵⁷ Les « autonomes », les « protégés », les « malmenés » et les « isolés en difficultés »

⁴⁵⁸ : C'est ainsi qu'en 2020, elle s'est associée à des travailleurs sociaux de l'Institut du Travail Social pour réaliser une enquête par observation participante et recueil de témoignages auprès de publics sans-abris dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt du Logement d'Abord en partenariat avec le Conseil Départemental et la Métropole. L'année suivante, l'agence fit à nouveau appel à l'Institut du Travail Social pour les aider dans la réalisation d'une enquête auprès d'usagers de l'aide alimentaire en réponse à une demande de la Direction de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDTS).

⁴⁵⁹ Voir l'annexe n°7

étudiante locale se retrouve dans bien d'autres agences d'urbanisme (voir notamment les agences de Grenoble, de Bordeaux, de Lille...).

Faire avec est donc une solution privilégiée par des agences d'urbanisme qui cultivent une proximité du réseau universitaire local, et disposent en interne à minima d'un praticien compétent pour assurer le suivi méthodologique d'un tel protocole. Soucieuses de continuer à porter de telles études qualitatives au bénéfice de leurs partenaires, ce choix est aussi celui d'une alternative prise par les agences face à des contraintes (de moyens humains ou temporels) qui, autrement, les obligeraient à ne pas faire d'enquête du tout. D'ailleurs, la récurrence des études mobilisant les étudiants en stage ou en atelier pour le recueil de données à Lyon ou à Clermont-Ferrand est le signe de leur succès, et de leur ancrage dans leurs routines méthodologiques. Désormais, « faire avec » est une modalité d'enquête pleinement intégrée à leurs pratiques, et malgré les difficultés de coordination et de supervision qu'elles engagent, elle demeure la solution privilégiée par ces agences pour faire valoir leur capacité à porter des enquêtes qualitatives dans leurs études auprès de leurs partenaires.

2.3. Faire faire : externaliser pour dépasser les contraintes

2.3.1. Les modalités du faire faire : quand les moyens humains et techniques manquent

Une dernière modalité possible pour les agences à qui l'on demanderait l'insertion d'un volet qualitatif à leur étude, est la possibilité de *faire faire* certaines phases de l'enquête, le plus souvent celles du recueil de données ou de leur traitement. Si cette solution est peu courante dans les agences en matière d'enquête qualitative, elle est toutefois un recours pour celles qui n'auraient pas, ou pas suffisamment, de moyens humains et de compétences en interne pour le faire elles-mêmes. C'est aussi une question de visibilité de celles-ci par le partenaire commanditaire qui peut décider de la réalisation d'une enquête par un organisme tiers, mais confier la responsabilité de l'étude à l'agence : ces cas de figure illustrent bien le positionnement difficile des agences en la matière.

Le *faire faire* à d'autres n'est jamais une modalité possible pour une autosaisine, qui repose sur des initiatives pensées et souhaitées en interne, et donc réalisées par les équipes elles-mêmes. Comment une agence pourrait-elle justifier une étude à son initiative et la faire réaliser en partie par d'autres ? Elle n'est pas non plus le signe qu'en interne, personne ne peut ou personne ne veut mener l'étude. Souvent, le protocole méthodologique est trop volumineux pour le confier aux équipes en interne d'ores et déjà engagées sur d'autres études. Surtout, le *faire faire* engage toujours une question de moyens financiers dédiés à cette externalisation : elle suppose un alignement des moyens par le partenaire ou l'obtention de subventions comme on le verra avec l'exemple de Clermont-Ferrand. Les bureaux d'études, les consultants indépendants ou les universitaires font partie des profils d'intervenants sollicités pour réaliser les enquêtes. A la différence du *faire avec* qui associe étroitement l'agence dans la production de matériaux, leur traitement et leur analyse, le fait d'externaliser l'enquête la positionne dans un statut de

destinataire des matériaux, sans contribuer à leur recueil, ni même à l'élaboration du protocole méthodologique (grille d'entretien ou d'observation...).

L'externalisation ne signifie donc pas que l'agence demeure dans un recul total, mais simplement qu'elle délègue à d'autres des compétences qu'elle n'a pas ou qu'elle ne peut pas mobiliser. C'est une solution pour un manque ponctuel ou structurel de moyens humains et/ou techniques, mais qui nécessite inévitablement des moyens financiers et temporels pour être mise en œuvre. Elle est d'ailleurs rarement un moyen reconduit par les agences, ou régulier : nous verrons que l'agence de Pau-Bayonne a pu y avoir recours à deux reprises, tandis que pour l'agence de Clermont il s'agissait d'un cas unique. Les conditions qu'elle exige sont en effet peu courantes dans les agences, ne serait-ce que l'obtention de moyens pour *faire faire*, et surtout, il s'agit là d'une posture, « récepteur » de connaissances plutôt que « producteur », à laquelle elles sont peu habituées.

Le choix d'externaliser demeure donc un choix rare, qui s'inscrit dans des contextes particuliers et peu reproductibles. Il est davantage vu comme une solution temporaire qui permet de répondre à des objectifs de compréhension d'un public ou d'un phénomène. C'est également un moyen de ne pas risquer la routine méthodologique, d'innover et d'agir différemment selon les disciplines sollicitées : « *le fait que ça soit fait à l'extérieur, sous réserve d'avoir les moyens qu'il faut pour vraiment apprécier et contrôler ce qui est fait, le fait de l'externaliser offre une diversité d'intervenants. Le risque sinon, c'est de ronronner un peu* »⁴⁶⁰ disait ainsi un directeur retraité de l'agence d'urbanisme de Toulouse qui avait l'habitude d'externaliser les enquêtes qualitatives à un bureau d'études de sociologues dans les années 1980.

L'externalisation est aussi une opportunité de montrer l'intérêt des méthodes qualitatives aux destinataires de l'étude comme aux praticiens en interne qui, bien que n'ayant pas « mis la main à la pâte », reçoivent les matériaux qualitatifs voire contribuent à leur analyse. C'est une modalité qui peut être employée par les agences en guise d'« expérimentation » et d'acculturation à l'enquête qualitative avant de prendre la décision de recruter des personnes qualifiées pour internaliser entièrement ou *faire avec* d'autres acteurs sous un format partenarial et collaboratif. Elle est finalement une alternative possible pour une agence ne pouvant profiter de moyens humains ou temporels pour faire elle-même ou faire avec d'autres structures, mais bénéficiant de suffisamment de moyens financiers pour faire faire le recueil, le traitement voire la co-analyse de données qualitatives de terrain.

2.3.2. Les exemples bayonnais et clermontois : question d'opportunité ou de contrainte

L'agence d'urbanisme de Pau-Bayonne illustre le cas de nombreuses autres agences en France : ne disposant pas de praticiens internes formés ou expérimentés dans la conduite d'enquêtes qualitatives auprès des habitants, elle a souvent eu recours à des ressources extérieures pour mener ces enquêtes en fonction de besoins ponctuels et conjoncturels. Malgré la sensibilité du directeur pour les approches empiriques et qualitatives, porter soi-même des études sur la base

⁴⁶⁰ Entretien n°26, Novembre 2022

des missions socles suppose d'embarquer ses principaux partenaires pour soutenir une telle démarche. Or, tout dépend alors de l'équilibre financier que représente la participation desdits partenaires : pour reprendre l'exemple du dispositif toulousain d'observation des modes de vie et des usages (Mod/Us), bien qu'il s'agisse d'une autosaisine, celle-ci bénéficie du soutien de Toulouse Métropole concrétisé notamment par la nomination d'un élu métropolitain en tant que référent de la démarche. Les grandes orientations que prennent les missions socles nécessitent la validation de la majorité pour être actées, et la situation ne sera pas la même pour une agence comme Toulouse, où la Métropole représente environ 40 à 45% du budget⁴⁶¹, que pour des agences aux profils de territoires adhérents plus équilibrés mais qui appellent à un consensus collectif plus difficile à obtenir.

À l'agence de Pau-Bayonne, malgré un manque de demande de données qualitatives de la part de leurs partenaires, plusieurs conditions favorables à la conduite de démarches qualitatives et de terrain sont pourtant réunies. D'abord, l'initiative d'une de ses praticiennes internes, encouragée par le directeur d'agence, de débiter une thèse CIFRE sur les pratiques de choix résidentiels des habitants du Sud Néo-Aquitain⁴⁶², en profitant du format de recherche pour mener une enquête qualitative par entretiens auprès des habitants. Ensuite, une organisation interne qui privilégie la transversalité et l'hybridation des compétences et des savoirs. Depuis le début de l'année 2023, les équipes ont été réorganisées de manière à remplacer les pôles thématiques classiques (pôle habitat, pôle environnement, etc.) par des « ateliers » aux configurations mouvantes, adaptées aux changements institutionnels, législatifs et sociétaux susceptibles d'impacter la fabrique territoriale. Une organisation qui permet à des praticiens-experts d'une thématique de monter en compétences dans d'autres domaines, en étant mobilisés sur des projets plus transversaux aux côtés de collègues avec qui ils avaient peu l'habitude de travailler.

Avant ces récents changements datant des quatre dernières années, l'agence privilégiait donc le choix de faire faire des enquêtes qualitatives, en l'occurrence à des sociologues appartenant au monde universitaire ou à des bureaux d'études. La première entrait dans le cadre d'une évaluation d'impact santé d'un projet de promenades de santé, porté par la Ville de Pau et l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, et dont le volet qualitatif était inscrit au cahier des charges. N'ayant pas le « *corpus méthodologique pour y répondre en interne* »⁴⁶³, l'agence s'est alors tournée vers une sociologue appartenant à un bureau d'études spécialisé dans la prévention des risques psycho-sociaux et la promotion de la santé au travail. En se basant sur les référentiels méthodologiques des EIS (Evaluation d'impact sur la santé), celle-ci organisa des promenades santé et mena des entretiens spontanés auprès d'habitants et d'usagers tout le long des itinéraires, pour les interroger sur leurs usages des lieux et leurs ressentis. La même année, en 2021, à la suite du constat d'un manque de jeunes parmi les répondants à une enquête en ligne liée à un projet du territoire d'une communauté de communes membre, l'agence proposa aux

⁴⁶¹ 42% en 2020, 39,1% en 2021, 46,1% en 2022

⁴⁶² La thèse en question, intitulée « *Choisir d'habiter le « rural » : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux du Sud Néo-Aquitain* » est celle d'Alexandra Guison. Elle a été soutenue en juillet 2024.

⁴⁶³ *Ibid.*

partenaires concernés de réaliser une enquête qualitative pour compléter l'étude auprès de ce public. Après leur accord, l'agence sollicita un sociologue universitaire, connu et identifié par l'agence, pour réaliser une cinquantaine d'entretiens auprès des jeunes afin de recueillir des éléments de connaissance sur leur vie quotidienne et leurs projections quant au projet de territoire. D'après les témoignages, les élus furent alors « accrochés » par les matériaux qualitatifs ainsi recueillis au moment de la restitution de l'étude par l'agence, avec un intérêt marqué pour les extraits d'entretiens et leur analyse.

En 2021, l'agence de Pau-Bayonne (AUDAP) a donc choisi de passer un autre stade de rapprochement possible entre l'univers académique et celui des agences en engageant cette thèse CIFRE dont les recherches, bien qu'elles ne soient pas directement associées à une étude menée par l'agence, mobilisent une méthodologie qualitative auprès d'habitants. Dans ce prolongement d'envies et d'émulation de la part des équipes, deux sorties eurent lieu en juin 2023, mobilisant les praticiens en interne sur des itinéraires dans les deux communes d'enquête de la doctorante. L'idée était alors d'expérimenter des méthodologies qualitatives de façon libre et spontanée sur les itinéraires, allant du micro-trottoir auprès d'habitants, à la carte mentale, la photographie ou la récolte d'objets souvenirs. Cette initiative, initiée et portée par l'agence, avait pour but d'alimenter en matériaux qualitatifs les recherches de la doctorante tout en faisant monter en compétences les équipes et en les ouvrant à de nouveaux savoirs. D'ailleurs, l'agence de Pau-Bayonne marque cette intention de poursuivre dans la voie du renouvellement des savoirs et des pratiques, en s'ouvrant à des publics plus élargis que la sphère d'experts techniques habituels : *« Cette fin d'année est également marquée par un creux au niveau de l'activité de l'Agence en période de restructurations des équipes techniques de notre partenariat dans le cadre des recompositions territoriales. Dans ce contexte, il est proposé de mettre à profit ces temps pour tester des approches inhabituelles de nos territoires d'intervention en mettant en valeur des compétences encore peu valorisées. Cela pourrait aussi être l'occasion d'élargir les publics cibles en imaginant des contenus grand public. »*⁴⁶⁴

Le cas de l'agence de Pau-Bayonne témoigne donc d'une infusion à l'œuvre des compétences qualitatives révélées par des études externalisées qui imprègnent les équipes, révèlent des envies et des curiosités pour renouveler les savoirs et les pratiques professionnelles. Elle laisse surtout penser que le *faire faire* est une solution ponctuelle, liée à un contexte spécifique, mais que les agences n'ont pas vocation à réitérer indéfiniment. Deux voies leur sont alors possibles : intégrer les compétences qualitatives en interne en *faisant soi-même*, ou trouver des modalités de partenariats leur permettant d'avoir une maîtrise méthodologique et un rôle de coordination de l'étude de bout en bout, en *faisant avec* des personnes ou des structures qualifiées.

A Clermont-Ferrand, une des premières grandes enquêtes qualitatives menées par l'agence fut aussi de l'ordre du *faire faire* avec la mobilisation de plusieurs bureaux d'études dans le cadre de son étude « En terre habitante ». Les enquêtes de terrain visaient alors à « *appréhender à*

⁴⁶⁴ Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (2017). « Approches inhabituelles de nos territoires, proposition d'intervention ». Document de travail, 2p.

travers les récits de vie, les phénomènes micro-sociaux et les pensées complexes d'un individu ». Au total, 93 entretiens semi-directifs furent réalisés au domicile d'habitants des quartiers de la politique de la ville de La Gauthière, Les Vergnes et Saint-Jacques Nord. Dans cette étude, l'agence y assurait un rôle d'accompagnement, de coordination avec les enquêteurs issus de bureaux et de formations différents. Si l'agence fit faire les enquêtes, et laissa une relative autonomie aux enquêteurs sur le terrain, elle demeura impliquée par la suite dans l'analyse des résultats et leur valorisation. Celle-ci se déroula par l'identification des thématiques abordés durant les entretiens et leurs spécificités, qui furent ensuite catégorisées pour identifier des variables d'analyse et parvenir à un aperçu global des attitudes et des croyances des habitants. Dans ce cas précis, l'agence de Clermont-Ferrand avait fait le choix d'externaliser du fait d'un financement de l'étude le permettant, lié à des subventions de l'ANRU.

Ainsi, les exemples bayonnais et clermontois nous montrent une voie possible pour les agences qui auraient été missionnées pour enrichir leurs productions de connaissances par des enquêtes qualitatives. Elles demeurent toutefois des options rares et conjoncturelles : le fait de *faire faire* est en général une étape avant que l'agence cherche à positionner un ou plusieurs de ses praticiens en interne dans la coordination méthodologique (*faire avec*) ou la conduite complète de l'enquête (*faire soi-même*).

CONCLUSION DE CHAPITRE

Ce chapitre visait à éclairer les conditions et les moyens essentiels à l'usage de méthodes qualitatives par les agences d'urbanisme. En suivant méthodiquement les différentes phases d'une étude qualitative, du projet à l'application de moyens, nous sommes parvenue à dégager des leviers permettant aux agences qui souhaiteraient s'engager ou poursuivre la conduite d'enquêtes qualitatives de cibler leurs actions. Ces leviers se concrétisent d'abord par l'adhésion à des principes de base : celui d'avoir une définition commune de l'approche qualitative et de ses méthodes pour pouvoir se les approprier. Celui ensuite d'en légitimer l'usage en reconnaissant la validité et la fiabilité des informations recueillies pour garantir la crédibilité des analyses qualitatives et leur utilisation dans les processus décisionnels. Celui, enfin, de la reconnaissance des savoirs habitants comme un élément précieux à l'analyse des phénomènes sociaux et territoriaux. La mise à disposition de moyens temporels, financiers, humains et techniques dépend alors beaucoup de ces principes de base, tant du côté des agences que des partenaires qui orientent leurs choix méthodologiques et leurs objets d'observation. Ces différents éléments supposent de transcender des cultures professionnelles qui se basent encore largement sur la légitimité du monopole du chiffre et de l'expert.

Ce chapitre avait aussi pour vocation de montrer comment la déstabilisation de ces croyances et de ces postures percole dans les agences d'urbanisme, et vient ébranler le fonctionnement usuel en initiant des changements méthodologiques et de posture. Nous avons vu à travers les trois modalités de pratique d'enquête identifiées (faire soi-même, faire avec, faire faire) que les agences font preuve d'adaptation en fonction des moyens dont elles disposent et des cultures professionnelles qu'elles souhaitent entretenir. Les conditions propices à l'usage de méthodes qualitatives dans les agences sont nombreuses, et rarement toutes réunies, pour faciliter ou rendre évident leurs recours. Et pourtant, peu à peu, les barrières tombent, malgré la ténacité de certaines contraintes, liées à des croyances (que l'on retrouve à travers les principes de base : légitimité, crédibilité) ou à des manques de moyens. L'heure est à l'expérimentation : on craint moins l'aspect chronophage des études qualitatives ou plutôt, on apprend à le contourner ou à faire avec. On accumule des expériences d'études qualitatives qui profitent à l'acculturation des praticiens en interne comme à celle des partenaires. On cherche à travailler en transversalité, on casse ou plutôt on déstabilise les cultures en silo. Les méthodes qualitatives dans les agences aujourd'hui sont certes moins « lourdes » et moins récurrentes que celles des études qualitatives des années 1970-1980, mais leurs formats comme leurs objets d'étude varient et s'adaptent aux contraintes précitées.

Dans le chapitre suivant, nous allons nous intéresser de plus près à ces pratiques professionnelles qui évoluent et qui donnent l'élan à des personnes (praticiens, directeurs, partenaires...) pour initier des changements qui feront évoluer les savoirs et les savoir-faire dans les agences. C'est notamment en nous intéressant au concept de professionnalité (Schön, 1983) que nous interrogerons cette capacité à sortir des cadres et à dépasser les limites pour en instaurer de nouvelles aux horizons plus élargis. Car au-delà d'une question de moyens, c'est

aussi, et presque avant tout, une histoire de personnes qui initient, portent, soutiennent et poursuivent les changements à l'œuvre dans les pratiques professionnelles des agences d'urbanisme.

CHAPITRE 6

UNE HISTOIRE DE PERSONNES : QUAND LES INITIATIVES PERSONNELLES RENOUVELLENT LES SAVOIRS PROFESSIONNELS



Figure 49: Martres-Tolosane, 1984 : un enfant tsigane devant sa caravane dans un campement sauvage. Cette photographie illustre le travail de documentation mené par la sociologue de l'AUAT pour le SIEANAT, alors chargée d'étudier les modes de vie des gens du voyage et de définir des aires d'accueil adaptées (Source : AUAT, 1984)

« *L'identité professionnelle n'est pas une image, un statut confortable ni un acquis définitif mais une posture acrobatique nourrie de volonté, de conviction, de passion, voire d'orgueil* »⁴⁶⁵ expliquait Bernard Ecrément dans son ouvrage consacré aux agences d'urbanisme. Elle évolue, inévitablement, au gré des expériences, des curiosités et des sensibilités qui ponctuent le rythme du parcours professionnel de tout un chacun.

Nous avons évoqué les moyens qui conditionnent largement l'usage de l'enquête qualitative, ses modalités, son ampleur et sa récurrence. Mais derrière ces moyens techniques (financiers, temporels, humains, techniques), c'est tout un ensemble de personnes qui se mobilisent pour qu'ils soient identifiés, réclamés et mis à disposition. Il n'y a pas de mécanique automatique pour les enquêtes qualitatives, car elles font rarement partie des routines méthodologiques des agences d'urbanisme. Chaque histoire a ses protagonistes, et on ne peut imaginer que seuls les contextes qui environnent les agences d'urbanisme définissent les virages qu'elles prennent. Dans chaque témoignage entendu dans le cadre de nos recherches, il était toujours question de personnes qui, à un moment de leur parcours professionnel, se sont mobilisées pour initier, porter, relayer des expérimentations méthodologiques. Qu'il s'agisse de quête d'alignement entre pratiques professionnelles et valeurs personnelles, de besoins d'explorer de nouvelles pratiques face à une situation inédite, de la volonté d'appliquer des savoirs acquis durant son parcours, ou simplement de répondre à des injonctions extérieures et être dans l'air du temps : les professionnels impliqués dans l'initiative ou le portage d'enquêtes qualitatives en agence d'urbanisme sont de divers profils et répondent à des intentions et des logiques qui leur sont propres.

Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à ce qui pousse les professionnels à faire varier les normes professionnelles de leurs métiers pour expérimenter d'autres manières de *voir* et de *faire*. Dans un premier temps, nous nous intéresserons au concept de professionnalité pour faire état du rôle de l'initiative personnelle pour dépasser les cadres de sa profession et renouveler ses savoirs et ses savoir-faire. Il s'agira de mettre en avant les raisons qui animent les professionnels de l'urbain, et en particulier les praticiens d'agence d'urbanisme, pour diversifier leurs champs de compétences et explorer de nouvelles méthodes de production de connaissances. Nous nous intéresserons aussi à la manière dont ces nouveaux savoirs et ces nouvelles pratiques peuvent déstabiliser celles en place, et exigent un certain temps pour s'ancrer dans les « mœurs » professionnelles collectives. Nous ferons pour cela le récit de l'intégration progressive de la figure du sociologue en agence d'urbanisme à partir du cas toulousain, depuis les années 1970, pour témoigner de l'importance de trouver et de faire sa place pour ceux qui initient et portent de tels changements de savoir-faire.

Dans un second temps, nous incarnerons ces histoires de personnes à travers une typologie de profils qui permettent à l'enquête qualitative d'être initiée et d'être pérennisée dans le paysage méthodologique des agences d'urbanisme. Après une présentation de leurs principales

⁴⁶⁵ Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.19

caractéristiques, nous illustrerons ces profils par le récit d'études en ayant soin de détailler les motivations et les modalités des interventions de chaque protagoniste de ces cas ancrés dans des contextes et des réseaux de personnes spécifiques pour révéler la logique systémique qui les unit et qui permet à de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques professionnelles de prendre forme.

1. Recompositions dans les métiers de ceux qui observent, pensent et font l'urbain

Dans un rapport publié en 2006 à la demande des Ministère de l'Équipement et de l'Éducation Nationale à propos des formations de l'urbanisme et l'aménagement, Jean Frébault⁴⁶⁶ disait de l'urbanisme qu'il s'agissait « *d'une activité en pleine mutation, en permanence interrogée par la transformation et les grands enjeux de notre société contemporaine, qui n'appelle pas l'enfermement dans une démarche rigide, mais doit au contraire s'inscrire dans une mise en mouvement* »⁴⁶⁷. Le rapport faisait ainsi état de « nouveaux défis » qui s'imposaient aux professionnels et les incitaient à se rapprocher de professions voisines. Parmi eux, les évolutions démographiques et de modes de vie, les modifications importantes du cadre législatif territorial, le développement durable ou encore « *l'interpellation des professionnels sur la place de la concertation dans l'urbanisme, du débat public, de la démocratie participative* »⁴⁶⁸, autant de contextes qui ont eu pour conséquence des impacts importants sur les missions et les métiers des agences d'urbanisme.

Ces défis qui « *remettent en cause les schémas conceptuels hérités des trente glorieuses et appellent à éviter le risque de l'entre-soi professionnel* »⁴⁶⁹, appelaient à des rapprochements, voire à des synergies, entre les fondamentaux de l'urbanisme et d'autres formations et professions liées à l'urbain et au territoire, dont les sociologues ou les spécialistes de la médiation urbaine font partie. A travers cet appel à la pluridisciplinarité et au croisement des profils de généralistes et de spécialistes, c'est tout un bouleversement des formations et des métiers de l'urbain dans leurs savoirs, leurs savoir-faire et leurs savoir-être qui est à l'œuvre pour faire face à un monde en mouvement permanent. Ces recompositions, encore à l'œuvre aujourd'hui, ne sont pas que le résultat de modifications dans les formations des jeunes urbanistes ou dans l'organisation des structures professionnelles, elles sont aussi le fait de praticiens qui, conscients des limites de leurs savoirs et de leurs pratiques, vont faire preuve de professionnalité en explorant d'autres savoirs et en expérimentant de nouveaux savoir-faire. Dans cette partie, nous nous intéresserons à ces explorations des cadres et des normes professionnelles et disciplinaires qui donnent lieu à des recompositions dans les savoirs et les pratiques professionnelles des praticiens d'agence d'urbanisme. Nous nous appuierons sur l'exemple toulousain pour témoigner du parcours d'un statut – celui de sociologue – porteur

⁴⁶⁶ Ancien directeur et fondateur des agences d'urbanisme de Toulouse (1971-1978) et de Lyon (1978-1988)

⁴⁶⁷ Frébault, J., Pouyet, B. (2006). Renforcer les formations à l'Urbanisme et à l'Aménagement. CPGC n°2004-0332-01, p.22

⁴⁶⁸ *Ibid.*, p.31

⁴⁶⁹ *Ibid.*

d'un regard, de méthodes, d'une lecture des phénomènes urbains et sociaux, mais aussi de représentations et d'une place dans les agences qui évoluent. Nous analyserons les réponses de praticiens à un questionnaire ou au cours d'entretiens semi-directifs témoignant d'une envie partagée par nombre d'entre eux de renouvellement de leurs pratiques professionnelles.

1.1. Recomposition par la professionnalité : mettre un peu de soi dans ses pratiques professionnelles

1.1.1. La professionnalité dans les métiers de l'urbain

A l'origine, le terme de professionnalité provient de l'italien « *professionalita* » qui renvoie au caractère professionnel d'une activité. Il est ensuite introduit par le biais des luttes ouvrières, dans un contexte de bascule du système de travail taylorien par l'introduction de nouvelles technologies⁴⁷⁰. La notion de professionnalité induit alors des moments de changements dans les métiers. L'acte de développer de nouvelles compétences et de mobiliser ses propres savoir-faire dans un contexte de crise ou de changements qui nécessite de s'adapter (Trépos, 1992) est le propre de la professionnalité. Elle consiste ainsi en « *un apprentissage permanent et collectif de savoirs nouveaux et mouvants et existe dans un contexte de reprofessionnalisation permanente. Liée aux interactions au sein du monde professionnel, la professionnalité prend davantage en compte l'histoire de l'individu (personnelle, sociale, technique et culturelle)... et contrairement à la qualification, elle fait explicitement appel à la motivation, au système de valeurs des individus, elle fait passer dans le domaine "professionnel" ce qui relevait d'un domaine considéré comme privé* »⁴⁷¹.

Dans l'ouvrage *Le praticien réflexif. Comment les professionnels pensent en action*, publié en 1983, le pédagogue américain Donald Schön s'intéresse à la manière dont les enseignants redéfinissent leurs professions en ayant une pratique réflexive sur leurs actions. Il note ainsi que face à des situations nouvelles et/ou complexes, les professionnels développent de nouvelles actions et acquièrent de nouveaux savoirs. Le praticien-réflexif, comme il l'appelle, ne s'en tient pas à appliquer les gestes de sa profession tels qu'appris durant sa formation ou tels que dictés par les normes professionnelles : ses réflexions aident à imaginer des réponses adaptées à une situation inédite. Il nous explique ainsi que le praticien « *pense et se libère grâce à sa réflexion* »⁴⁷² et « *découvre dans la réponse de la situation une toute nouvelle idée qui génère un système d'implications pour de futurs mouvements. Son expérimentation globale est aussi une conversation réflexive avec la situation* »⁴⁷³. Le concept de professionnalité nous intéresse ici pour l'hybridation des savoirs qu'elle occasionne : elle met en scène des praticiens

⁴⁷⁰ En France, elle fut également reprise dans le milieu ouvrier pour revendiquer la fin de l'hyperspécialisation et prôner la polyvalence de leurs métiers

⁴⁷¹ Courtois, B. *et al.*, cité par Mathey-Pierre, C., Bourdoncle, R. (1995). « Autour du mot Professionnalité ». Recherches sur les institutions et pratiques de formation, Recherche & formation, n°19, p.143

⁴⁷² Schneuwly, B. (2015). « A quoi réfléchit le praticien réflexif ? ». Le français aujourd'hui, Armand Colin, n°188, p.35

⁴⁷³ Schön, D.A., 1983 cité par Schneuwly, B., 2015, p.31

qui cherchent à s'éloigner des normes et des injonctions de leurs pratiques professionnelles pour s'adapter à des contraintes nouvelles.

Le champ professionnel de l'urbanisme est particulièrement propice à de tels changements : rappelons qu'il ne naît pas tant d'une discipline académique que de savoirs pratiques opérationnels, bien que la pensée autour de l'urbain existe depuis la fin du 19^{ème} siècle (Faburel, 2017). Ainsi, pour se démarquer des architectes et des ingénieurs dont les formations étaient instituées et reconnues, les formations en urbanisme vont poursuivre leurs propres trajectoires au cours du 20^{ème} siècle : la création d'instituts d'urbanisme, d'un ordre des urbanistes, l'intégration de la discipline à la section 24 « Aménagement de l'espace, urbanisme » du Conseil National des Universités, ou l'acquisition du droit à passer le concours de la fonction publique territoriale, en sont quelques étapes importantes. Dans un article publié en 2017, Guillaume Faburel retrace ainsi l'historique des formations en urbanisme, passées d'une posture critique dans les années 1960-70 à un registre plus opérationnel avec l'intégration d'ateliers, de stages, et d'expériences de conduite de projet intégrées au parcours. Cette « normation des formations » va en réalité laisser peu de place à d'autres disciplines comme la sociologie ou l'anthropologie, mais aussi l'archéologie ou les sciences politiques qui permettraient, d'après l'auteur, de former à avoir des analyses critiques. Il en appelle ainsi à « indiscipliner » les formations en urbanisme (Lawrence, 2004, Faburel, 2017) pour donner la possibilité aux praticiens de mobiliser d'autres sources de connaissances, de développer de nouveaux savoirs et imaginaires, et de vivre des expériences diverses, permettant ainsi à de nouvelles professionnalités de prendre forme.

Les mutations profondes qui touchent les territoires et les sociétés (économiques, énergétiques, sociales, politiques, etc.) font évoluer les professions : aux côtés des métiers traditionnels (ingénieurs, architectes, urbanistes...) gravitent ainsi tout un panel de « nouveaux métiers » croisant les savoirs et les compétences. Dans sa thèse, Mathilde Girault fait état de l'apparition de métiers autour de la durabilité urbaine qui prennent de plus en plus de place dans l'action publique avec la montée du concept de développement durable (Girault, 2019). Les métiers de l'urbanité, attentifs aux conditions de vie de l'urbain, donnent également lieu à des figures professionnelles montantes liées à l'urbanisme temporaire ou à des métiers portés sur l'ambiance des lieux, aux rythmes de la ville, à l'évolution des modes de vie. Des compétences nouvelles s'avèrent nécessaires dans les étapes de programmation de projet, qui viennent s'ajouter à celles fondatrices des métiers de l'urbain. Au-delà de l'identité professionnelle, Mathilde Girault s'est intéressée aux compétences des métiers de l'urbain qui ont elles aussi évolué, avec davantage de métiers requérant de la médiation voire de l'intermédiation entre services techniques et élus dans un contexte où les échelles territoriales s'entrecroisent de plus en plus. Le sociologue Jean-Yves Trépos indiquait en 1996 que le développement de nouvelles compétences et la mobilisation de ses propres savoir-faire dans ses pratiques professionnelles était un moyen de s'adapter à un contexte de crise. Le métier, disait Jacques De Maillard, correspond à l'« exercice quotidien d'une activité professionnalisée, avec ses catégories d'action routinisées, ses représentations intériorisées, ses cordes d'interprétation

spécifiques »⁴⁷⁴. Dans le champ des métiers destinés à penser et à agir sur les territoires, ce sont actuellement les enjeux de transition écologique, de densification ou encore de montée de la participation citoyenne qui déstabilisent leurs cadres historiques et appellent à élargir les regards, à dépasser les pratiques préconçues pour expérimenter d'autres manières de voir et de faire.

Les champs d'action de se diversifient donc au prisme de l'évolution des échelles d'intervention et des compétences (Girault, 2019), et par les professionnalités en tant que « *stratégies d'adaptation ou d'évitement des règles et normes existantes, mais aussi de bricolage de nouvelles, répondant à la nécessité des situations* »⁴⁷⁵. Aujourd'hui, ce sont les enseignements cumulés par l'expérience personnelle et professionnelle qui permettent aux praticiens d'acquérir de nouveaux savoirs et d'expérimenter de nouvelles pratiques pour y faire face. La notion de professionnalité met ainsi en avant l'expérience individuelle et les savoirs accumulés tout au long du parcours personnel : ils constituent le socle sur lequel se bricole l'hybridation des savoirs et la transgression des cadres établis du métier occupé.

Toute professionnalité se définit singulièrement : elle est le fruit d'un assemblage de savoirs, d'engagements et de convictions personnelles confrontés, appliqués, intégrés aux pratiques professionnelles. La thèse de Mathilde Girault s'intéresse ainsi au renouvellement des métiers pour adapter les capacités d'action de l'urbanisme dans un contexte de crises multiples. Elle fait le choix d'entrer par les professionnalités pour observer la manière dont les professionnels participent à une hybridation des pratiques et des savoirs de leurs métiers en cherchant à donner du sens à leurs actions. En menant des entretiens auprès de praticiens de métiers de l'urbain, elle constate ainsi que nombre d'entre eux portent des convictions écologiques qu'ils souhaitent revendiquer à travers leurs pratiques professionnelles. Celles-ci sont alors teintées de curiosités personnelles, de convictions, parfois même militantes, de connaissances issues de leur parcours personnel, universitaire, voire associatif etc. C'est une forme d'articulation entre les dimensions professionnelle et personnelle dans les pratiques de travail (Girault, 2019).

Nous aurons l'occasion dans la suite de notre propos, de percevoir des preuves de professionnalité dans les pas de côtés initiés par des praticiens en agence d'urbanisme, alimentés par des convictions et des curiosités qui leur sont propres et qui ont participé à renouveler les savoirs et les actions engagés au sein de leur structure. Ces « habiletés professionnelles » (Girault, 2019) dont les praticiens font preuve contribuent à modifier profondément le contexte d'exercice de leurs métiers. La politologue Hélène Hatzfeld identifie ainsi, dans un article publié en 2013⁴⁷⁶, plusieurs « déplacements » à l'œuvre dans les métiers des architectes et des urbanistes, que nous trouvons intéressant de développer par leur

⁴⁷⁴ De Maillard J. (2000). Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°88. Des métiers pour la ville, p.10

⁴⁷⁵ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.25

⁴⁷⁶ Voir Hatzfeld, H. (2013). « Des mutations professionnelles révélatrices d'un monde en mouvement », Cahiers RAMAU, 6, pp.315-322

compatibilité avec le milieu des agences d'urbanisme. Elle fait ainsi état d'un premier déplacement dit « du face à face à la pluralité », signifiant là que de nouvelles configurations d'acteurs prennent forme avec des profils et des types d'acteurs de plus en plus diversifiés, comprenant entre autres les habitants comme un public tiers émergent.

Un second déplacement s'opère dans les métiers des architectes et des urbanistes par leur reconnaissance des savoirs portés par les habitants-usagers-citoyens qui « *entrent en tension avec les savoirs professionnels [et sont] alors qualifiés d'ordinaires, amateurs, profanes, béotiens. C'est-à-dire qu'ils profanent les savoirs institués, qu'ils questionnent les « sachants » et les puissants* »⁴⁷⁷. On retrouve ici des éléments de la déstabilisation des légitimités que nous évoquions, qui contribuent à renouveler profondément les métiers de l'urbanisme en remettant en cause leurs certitudes et en déstabilisant leurs savoirs et leurs pratiques professionnelles (Hatzfeld, 2013). Parallèlement à ces effets de crise, il s'agit là d'une opportunité pour ces métiers de renouveler leurs savoir-faire et leurs pratiques, et à monter en compétences dans des domaines jusque-là délaissés ou ignorés.

Ce qui nous amène au troisième et dernier déplacement identifié par la chercheuse, relatif à de nouvelles modalités de travail et de coopérations où règne désormais l'ère du « co » (coopération, collaboration, co-production...) : on reconnaît la pluralité des savoirs d'une diversité d'acteurs et on travaille de pair avec eux au sein de collectifs ou de processus collaboratifs.

On perçoit ainsi, à travers ces « déplacements » dans les métiers des urbanistes et des architectes, l'opportunité pour les habitants d'avoir une place, depuis la reconnaissance de leurs savoirs jusqu'à leur intégration dans des exercices de co-production de l'espace. Surtout, ils révèlent l'émergence de professionnalités dans ces métiers interpellés par les principes de développement durable et par l'injonction de la participation des habitants, qui se trouvent toutefois contraintes ou empêchées par des « nœuds de résistance » (Hatzfeld, 2013) récurrents. La problématique des formations des architectes et urbanistes que nous évoquions précédemment en est un exemple, avec un manque d'apprentissage des manières de faire avec l'habitant. Les travaux de thèse de Silvère Tribout s'intéressent justement à la manière dont les compétences et les rôles des concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage évoluent, avec des besoins d'acquérir de nouvelles compétences face aux enjeux de développement durable qui se sont traduits par des formations extérieures leur permettant de « *bouleverser, au moins ponctuellement, certaines habitudes et modes de travail* »⁴⁷⁸.

En somme, cette introduction au principe de professionnalité nous a permis d'insister sur l'idée que « *l'identité professionnelle n'est pas une image, un statut confortable ni un acquis définitif mais une posture acrobatique nourrie de volonté, de conviction, de passion, voire*

⁴⁷⁷ Hatzfeld, H. (2013). « Des mutations professionnelles révélatrices d'un monde en mouvement », Cahiers RAMAU, 6, p.318

⁴⁷⁸ Tribout, S. (2015). « Les concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'épreuve du développement durable ». Thèse, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, p.372

d'orgueil. »⁴⁷⁹. Les crises et les défis qui s'imposent aujourd'hui aux métiers de l'urbain déstabilisent leur expertise et offrent ainsi l'opportunité de créer de nouveaux savoirs et de nouvelles pratiques. Ainsi, « *les nouveaux métiers urbains ne viennent pas façonner une pâte molle, mais essayent d'infléchir des logiques d'action, des systèmes de rôles et des intérêts qui leur préexistent* »⁴⁸⁰. Dans ce contexte d'incertitudes qui donnent lieu à des situations inédites ou de contraintes, l'urbaniste devient « professionnel de l'improvisation » (Lévy, 2016). Il apprend à être en écoute du milieu et des autres, à s'adapter à des temporalités variées, à être créatif dans son travail en transgressant parfois les cadres établis. Ces « compétences improvisationnelles »⁴⁸¹ comme les appelle Lisa Lévy, sont autant de conditions qui permettent au professionnel de l'urbain d'agir face à des situations inconnues et parfois urgentes. « *L'aménagement-urbanisme n'est certainement pas une science – et peut-être moins une profession, un métier qu'un art de faire et surtout de faire sens dans l'action* »⁴⁸² disait-elle avec justesse. Gilles Jeannot, quant à lui, parlait de métiers flous pour désigner ces professions dont les missions ne seraient pas prédéterminées, et dont il voyait l'émergence comme le signe d'une action publique moins ficelée dans des cadres intangibles mais, au contraire, capable d'adaptation et de résistance dans des contextes mouvants et face à des défis nombreux. La preuve de professionnalité est donc une réponse à cette crise de l'expertise, apportée par les praticiens pour faire face à ces épreuves. L'affaiblissement des « injonctions professionnelles » et des « prescriptions normatives » (Girault, 2019) sonne comme un appel à dépasser les normes préétablies et à renouveler les méthodes de production de savoirs et d'action des métiers de l'urbain.

1.1.2. Vers de nouvelles méthodes de production de connaissances en agence d'urbanisme

L'heure est donc à l'affirmation des professionnalités, et à l'intégration de savoir-faire, de valeurs et de curiosités personnelles dans les métiers de l'urbain (Girault, 2019). Face à des situations inédites et complexes, les praticiens dépassent les limites des cadres et des normes imposés par leur profession pour adapter leurs réflexions et leurs actions. En mettant un peu de leur dans leurs pratiques professionnelles, ils explorent ainsi des approches, des méthodes, des regards, différents de ceux hérités de leurs formations ou institués par leur univers professionnel. Cela n'est pas sans lien avec la prise de conscience des enjeux écologiques et sociaux, et de l'inefficacité des expertises techniques et scientifiques pour y faire face. Nous évoquions précédemment la déstabilisation des légitimités et des postures de sachants, de technocrates, en même temps que celle du « chiffre comme diseur de vérités ». Nous faisons

⁴⁷⁹ Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.19

⁴⁸⁰ De Maillard J. (2000). Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain. In: Les Annales de la recherche urbaine, N°88. Des métiers pour la ville, p.16

⁴⁸¹ Selon Lisa Lévy, les compétences improvisationnelles font référence à la capacité des individus à réagir de manière créative, flexible et adaptative dans des situations imprévues ou incertaines, particulièrement dans des environnements professionnels et sociaux où les règles et les structures ne sont pas strictement définies, nécessitant une certaine aisance à naviguer dans l'improvisation.

⁴⁸² Lévy, L. (2016). « L'urbaniste, professionnel de l'improvisation ? ». Cybergeographie : European Journal of Geography [En ligne], Débats, Les métiers de la ville, p.4

notamment référence aux croyances qui prédominaient dans le courant fonctionnaliste, et qui faisaient de l'urbanisme une science capable de maîtriser l'espace. Désormais, la légitimité des sachants connaît des soubresauts, et la scène de ceux que l'on considère comme « experts » s'est élargie. En témoigne l'importance des savoirs d'usage et des savoirs habitants dans les projets urbains et les études sociales et territoriales portées par les agences d'urbanisme et les autres structures travaillant sur et pour les territoires. Cette « crise de l'expertise », dont Mathilde Girault fait état dans ses travaux, ne se réfère pas uniquement à la reconnaissance des limites des connaissances des professionnels, elle les fait s'interroger sur la pertinence de leurs actions et vient bouleverser les représentations qu'ils avaient de leur métier. La reconnaissance des incertitudes nombreuses et multiples oblige ainsi les praticiens à partager l'arène avec d'autres porteurs de connaissances, et à reconnaître l'importance de croiser les points de vue, les disciplines et les postures.

Cet appel à hybrider et à décloisonner les savoirs est peut-être un des bouleversements les plus marquants aujourd'hui à l'œuvre dans les agences d'urbanisme, dont beaucoup réorganisent totalement leurs équipes et leurs missions en poursuivant cette quête de transversalité. Nous avons cité dans les chapitres précédents plusieurs exemples d'agences qui réorganisent leurs équipes de façon à privilégier le projet, avec une répartition des responsabilités différenciée selon la nature de l'étude et une organisation interne autour d'ateliers et de compétences métiers. Derrière ces reconfigurations fonctionnelles, c'est avant tout d'autres manières de penser, de produire et d'apprendre qui sont encouragées, avec un croisement et une hybridation des expertises pour s'adapter à un univers complexe répondant à une logique systémique.

La méthodologie de production des savoirs pose donc question parmi les acteurs de l'observation territoriale : qu'il s'agisse de praticiens d'agences d'urbanisme ou d'autres structures, ils reconnaissent désormais l'importance des démarches collaboratives (par des événements), qualitatives (par la conduite d'enquêtes) et sensibles (par l'immersion dans le terrain) pour dépasser les indicateurs objectivants de l'observation quantitative. Les imaginaires professionnels s'en trouvent alors bouleversés au point que les « *pratiques intériorisées par les praticiens ne sont plus considérées comme efficaces (adaptées aux objectifs définis), pertinentes (circonstanciées) ou suffisantes (manque d'autres pratiques), au regard des critères charriés par les imaginaires professionnels d'une « bonne » pratique. Ce décalage conduit les praticiens à douter de leur statut d'initiés de l'expertise urbaine, c'est-à-dire d'acteurs spécifiques, voire uniques, légitimés dans l'action par leurs savoirs.* »⁴⁸³.

Ces doutes quant à leurs capacités à penser et à agir dans des contextes mouvants les encouragent à faire évoluer leurs pratiques, en considérant par exemple l'habitant comme un expert, et en faisant de ses savoirs ordinaires des éléments de réflexion pour penser les actions. Ainsi, une praticienne d'agence d'urbanisme expliquait à propos d'une récente initiative de sa structure qui mêlait acteurs publics, industriels et habitants que le but était de « *pouvoir*

⁴⁸³ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.161

travailler à favoriser un espace de dialogue entre ces trois acteurs, et le postulat de base, assez inédit pour un observatoire, était de mettre tous les acteurs au même niveau, c'est-à-dire qu'on ne considérerait pas l'acteur public comme plus expert que l'habitant, et ça change les manières de faire dans la façon de construire un observatoire »⁴⁸⁴. Au-delà de la seule production de savoirs, l'observation territoriale, permettant à l'habitant de s'exprimer et de partager ses connaissances, contribue aussi à bouleverser l'action « matérielle » entreprise sur les territoires, en particulier lorsqu'elle s'inscrit dans des étapes de diagnostics préfigurant des actions concrètes (projet urbain, politique publique...). En élargissant l'observation, en diversifiant les émetteurs de savoirs, voire en les sollicitant pour leurs capacités d'initier des démarches innovantes, une nouvelle écologie de l'action, plus horizontale, prend forme. L'articulation des savoirs techniques à des connaissances issues des expériences vécues ou de la pratique de terrain en constitue l'un des principaux enjeux.

Cette envie de dépasser les cadres de leurs métiers se ressent particulièrement à travers le témoignage des praticiens que nous avons interrogés dans le cadre de notre recherche, qu'ils soient de Toulouse ou d'ailleurs. Il est vrai que nombre d'entre eux ont eu des parcours universitaires (dans des filières de sociologie, de psychologie environnementale, ou de géographie sociale) et des trajectoires individuelles qui expliquent en partie leurs sensibilités pour l'approche qualitative et ses méthodes. Toutefois, leurs discours montrent bien que c'est la complexité à observer les phénomènes socio-territoriaux à l'œuvre dans un contexte d'incertitudes qui les a bien souvent motivés à revendiquer d'autres manières de produire de la connaissance territoriale. C'est ainsi que nombre d'études qualitatives citées dans les entretiens se révèlent être à l'initiative de techniciens qui ont cherché à expérimenter des approches qualitatives et compréhensives pour appréhender une population ou un lieu, dans le cadre de missions d'observation ou d'études pour des commanditaires. Certes, pour que cette initiative soit poursuivie d'actions concrètes, l'aval du commanditaire et/ou de la direction est indispensable, mais la volonté d'un ou de plusieurs techniciens constitués en équipe est bien souvent le socle d'une démarche d'observation qualitative dans les agences.

Au-delà du constat que certains phénomènes sont difficiles à appréhender par les méthodes traditionnelles sans donner la parole à l'habitant-usager, cette évolution des métiers des praticiens vient peut-être aussi d'une évolution du rapport au travail qu'il ne faut pas exclure. On retrouve là la notion de professionnalité évoquée précédemment, avec des initiatives par les praticiens bien souvent motivées par la reconnaissance de leurs limites de connaissances ou de compétences qui les ont amenés à changer leurs manières de voir, de penser et/ou de faire. On avance ainsi vers une individualité des praticiens dont la pratique professionnelle relève autant « de l'ordre du choix et de la conviction » que des « compétences opérationnelles segmentées des régimes d'expertise hérités »⁴⁸⁵. Par un processus d'individuation généralisé, on reconnaît davantage aujourd'hui la singularité des individus dont la somme constituerait une forme

⁴⁸⁴ Entretien n°3, Juillet 2021

⁴⁸⁵ Younès, C. cité par Faburel, G. (2018). « Des professionnalités de l'urbain aux formations à l'urbain : la fin de l'urbanisme ? ». Tous urbains, Presses Universitaires de France, 2018 | 4, n°24, p.38

d'universalité. Cette tendance n'est d'ailleurs pas sans conséquences sur les politiques publiques et la manière dont elles sont conçues, avec une tendance à mettre en avant les trajectoires personnelles pour imaginer des réponses à des besoins sociaux exprimés. Cette volonté d'observer autrement, se voit à la fois chez les praticiens ayant été formés aux méthodes qualitatives – notamment les sociologues et les ethnologues qui voient dans ce contexte une occasion d'appliquer certaines de leurs compétences – mais aussi chez d'autres profils de techniciens curieux de faire évoluer les leurs. Ainsi l'exprime un praticien d'agence d'urbanisme à l'occasion d'un entretien : « *Cette envie de renouvellement elle s'inscrit dans un moment où on a pris conscience qu'il fallait s'adapter, renouveler nos pratiques, et c'est non sans lien avec la prise de conscience que l'écologie est importante. Et l'idée c'est de renouveler les pratiques et de faire rentrer l'aspect sensible de l'urbanisme* »⁴⁸⁶.

Plusieurs praticiens interrogés – ayant la casquette de « sociologues » dans leur équipe bien que n'ayant pas toujours ladite formation dans leur parcours académique préalable – témoignent alors de leur surprise face au nombre croissant de sollicitations qu'ils reçoivent de la part de leurs collègues pour construire une méthode qualitative ou aider à l'analyse des résultats. C'est ainsi que se mettent à cohabiter dans les agences d'urbanisme, aux côtés des métiers « traditionnels » d'architectes, d'urbanistes et d'ingénieurs, des professions en lien avec la montée d'un urbanisme plus attentif à l'habitant (sociologue, psychologue social, ethnologue,...), et des problématiques écologiques (écologues, énergéticiens,...), introduisant de nouveaux savoirs et de nouvelles compétences qui, par leur diffusion et leur hybridation à ceux préexistants, deviennent culture commune.

Ce changement de cap dans les professionnalités des praticiens des agences se lit aussi à travers le recrutement de profils spécifiques dédiés à des missions aux exigences qualitatives pointues, qui se traduit par des conventions cifre ou des contrats de projet. A Lyon par exemple, une étude dédiée à l'intégration d'activités industrielles dans des territoires habités⁴⁸⁷ a motivé le recrutement d'une psychologue sociale en contrat de projet de trois ans pour mener les enquêtes qualitatives auprès d'industriels, d'habitants et d'acteurs publics. De même à Toulouse, une initiative comme Mod/us, qui exige un protocole méthodologique relativement « lourd » et chronophage, a donné lieu à notre recrutement dans le cadre d'une Cifre pour la réalisation d'une recherche permettant de croiser les disciplines (urbanisme, sociologie) et les univers (académique, professionnel), afin d'expérimenter un protocole bouleversant les approches, les postures et les pratiques professionnelles de la structure. Elle témoigne plus largement du rôle montant de la problématique des modes de vie qui déstabilise la planification de l'action en faisant d'eux des aménageurs du territoire (Girault, 2019 : 170). En s'imposant dans les territoires par les pratiques qui les composent, les lieux de vie prennent forme par ces modes de vie en même temps qu'ils contribuent à les conditionner. Comme l'explique Pascale Simard, praticienne à l'Agence d'urbanisme de Lyon, dans une interview publiée dans la revue *Pollution*

⁴⁸⁶ Entretien n°2, Juillet 2021

⁴⁸⁷ L'étude « L'industrie reconnectée et intégrée à son territoire et à ses habitants » portée par Urbalyon émane d'un appel à Manifestation d'Intérêt, « Territoires d'Innovation de Grande Ambition » (TIGA), lancé en 2018, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir géré par la Caisse des Dépôts

*Atmosphérique en 2018 : « Pour entendre ce qui motive les pratiques des usagers, pour aller à la rencontre du territoire tel qu'il est vécu ou perçu par les habitants – et déceler éventuellement les leviers d'un changement de regard et d'attitude face aux enjeux environnementaux notamment –, les conditions d'une expression plus libre doivent être déployées, l'échange direct devient nécessaire. On retrouve alors la traditionnelle enquête ouverte, mais aussi de multiples formes de dialogue (ateliers, marches urbaines, etc.). [...] Dans tous les cas, on constate que des transformations sont en cours dans les modes de faire, les processus. Dans un contexte de restriction budgétaire, l'action publique se déplace. Elle ne disparaît pas, loin de là. Là où elle ne peut plus prescrire, elle cherche à impliquer, coordonner, impulser. En tant que professionnels de l'urbain, il me semble que nous devons accompagner ces changements. Renouveler nos outillages technologiques et méthodologiques pour favoriser une action multi-dimensionnelle, favorable pour tous. »*⁴⁸⁸ Pour concevoir des cadres de vie en accord avec les usages existants et souhaités des populations, les professionnels de l'urbain sont invités à saisir cette diversité de modes de vie et des pratiques qui les composent, se confronter au terrain, et à ceux qui l'habitent, dans sa conception la plus large. La montée de la problématique des modes de vie contribue au renouvellement des approches et des méthodes des métiers de l'urbain pour venir capter ces savoirs d'usages et ces représentations.

Dans ses travaux, Mathilde Girault fait état de la revendication montante chez les praticiens de mobiliser leurs propres expériences comme éléments de connaissance des territoires, dans la mesure où eux-mêmes les vivent au quotidien, et y assument un mode de vie qui leur est propre. Cette participation à la production de connaissance – en tant que praticien et en tant qu'habitant-usager – donnerait alors du sens à leur action par la reconnaissance de leurs expériences de l'ordinaire qui leur permet d'appréhender les territoires et leurs ressources (Girault, 2019). Le processus d'individuation participe à faire de leur récit expérientiel, leur vécu, un élément crucial de leurs discours et de leurs analyses.

Ainsi, l'affirmation des professionnalités a une résonance toute particulière pour les métiers de l'urbain, comme en témoigne l'exemple des praticiens des agences d'urbanisme. La déstabilisation des légitimités démocratiques, du chiffre et de l'expert, les amène à vouloir dépasser les limites de leurs métiers, et à engager des initiatives participant au renouvellement et à l'hybridation de leurs savoirs et de leurs pratiques. La problématique des modes de vie interpelle particulièrement les praticiens dans leurs savoir-faire : en reconnaissant les savoirs habitants comme des pièces essentielles à leur compréhension, ils contribuent à légitimer la place des méthodes qualitatives. Surtout, ils sont à la fois une « thématique » éminemment transversale – car intégrant tous les pans de la vie quotidienne d'un individu – et appropriable par tous dans la mesure où chaque être est porteur d'un mode de vie. En intégrant à ses pratiques professionnelles un peu de lui, de son vécu et ses expériences de l'ordinaire, le praticien fait ainsi preuve de professionnalité et contribue lui-même à la production de connaissance et à l'analyse des modes de vie qu'il cherche à observer. Pour appuyer ces affirmations, nous allons

⁴⁸⁸ Roussel, I., Charles, L. (2018). « Entretien avec Pascale Simard, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ». *Pollution atmosphérique* [En ligne], pp. 237-238

désormais nous intéresser aux différents témoignages de praticiens d'agences d'urbanisme, anciens et actuels, pour rendre compte de cette envie de dépassement de soi et des acquis dans leurs pratiques professionnelles. Nous montrerons que la posture de celui qui porte et amène ces nouveaux savoir-faire n'est pas un rôle facile, mais qu'elle est pourtant essentielle pour diffuser et donner envie à d'autres praticiens de s'y acculturer et de se les approprier.

1.2. Dans les agences d'urbanisme, de la sociologie « décapante » à la sociologie bienvenue

1.2.1. La « figure du sociologue » dans et vue par les agences : l'enjeu de faire une place

Cette affirmation des professionnalités qui poussent les métiers de l'urbain à explorer en permanence au-delà de leurs savoirs et savoir-faire acquis, n'est pas sans déstabiliser leurs pratiques. Elle participe à faire émerger de nouvelles postures, à faire évoluer les pratiques « traditionnelles », et attire donc parfois son lot de résistances. L'évolution de la figure du sociologue dans les agences d'urbanisme en est un bon exemple : elle témoigne du travail nécessaire pour que des pratiques professionnelles peu représentées, et parfois à contre-courant des routines et des croyances installées, se « fassent une place ». Nous nous appuyons en particulier sur le cas toulousain pour témoigner de cette intégration progressive de la figure du sociologue dans les agences d'urbanisme. Si nous insistons sur le terme de « figure », c'est parce que le statut de sociologue dans les agences n'est pas toujours rattaché à, ou confirmé par, la formation académique, mais plutôt par le regard, les méthodes et la lecture des phénomènes sociaux et territoriaux dont il est porteur. A travers le récit du parcours de la figure du sociologue à l'AUAT, nous cherchons ici à mettre en lumière le rôle de personnes clés pour que ces nouveaux savoirs entrent dans les agences d'urbanisme, et qu'ils y demeurent.

La figure du « sociologue » à l'agence de Toulouse nous intéresse ici parce qu'à travers elle, se lit un bout d'histoire des politiques publiques françaises et de leur ouverture progressive à la parole habitante. Cette transition de l'esprit de ceux qui pensaient et faisaient la ville ne fut pourtant pas sans peine ni obstacles. Le mythe de l'architecte s'imposait comme un fait tenace, dont des résidus subsistent d'ailleurs encore aujourd'hui bien que dans une moindre mesure. Derrière ce terme, il s'agit en réalité d'une posture technocratique qui voyait dans le sociologue et ses approches méthodologiques une figure déstabilisante, pour ne pas dire dérangeante. Ce « *personnage, apparu dans notre environnement dans l'après 1968* » était le « *poil à gratter des producteurs de l'espace que nous étions ; ou, en bon français, leur mauvaise conscience* »⁴⁸⁹. Sortir du périmètre confortable, car connu et maîtrisé, peut mettre mal à l'aise celui qui est « dérangé », surtout lorsqu'il en est sorti par la contrainte, l'obligation de *faire autrement* et de ne plus *faire seul*. Dans ce cas précis, la figure de sociologue est venue perturber les certitudes des techniciens en place, et au départ, cette posture a été davantage perçue négativement. D'autant plus que, comme le soulignent les témoins de l'époque rencontrés, la figure du sociologue adoptait principalement une attitude critique : envers la technocratie, bien

⁴⁸⁹ Roman, J. « A.U.A.T. 1989-1992. Les ferveurs d'une transition », p.8

sûr, mais aussi envers ses réalisations, ses réflexions, ses termes et ses méthodes. Sans remettre en cause l'apport essentiel de ces regards critiques des sociologues universitaires, quelles résonances ces interpellations pouvaient avoir sans possible retombée opérationnelle pour les praticiens ? Comment pouvaient-ils « atterrir » sur des préconisations concrètes à formuler à l'intention des commanditaires ? *« Le sociologue des premières années avait été surtout une déploration. Il déplorait, en gros, que nous n'allions pas à l'essentiel, mais sans nous dire jamais vraiment pour autant ni en quoi il consistait, ni comment y aller. »*⁴⁹⁰

Cette posture à la fois d'écoute curieuse et de méfiance, voire de malaise, caractérise en partie les rapports entre techniciens et sociologues universitaires dans les années 1970 et 1980 à Toulouse. Cela n'empêchait pas pour autant l'AUAT de collaborer avec ceux dont les savoirs et les compétences étaient essentielles à la conduite d'études telles que celles citées précédemment. Et, chemin faisant, de les recruter. Le premier Directeur de l'AUAT, Jean Frébault, qui fut à l'origine de la décision de recruter une sociologue à Toulouse comme, plus tard, il le fit à Lyon, était d'ailleurs friand des colloques organisés par la DAFU⁴⁹¹ qui réunissait des chercheurs marqués par l'ère post-68, et dont les discours « *décapants* » mettaient les débats sociologiques au cœur des conversations : *« Ces colloques où on refaisait le monde, on refaisait les sociétés, il fallait tout refonder [...] c'était des colloques extrêmement décapants, et qui étaient estimés très utiles, alors les gens les plus rigides, les plus conservateurs, étaient un peu déstabilisés »*⁴⁹².

Déstabiliser les soi-disant certitudes, pousser les réflexions. Tel était là le rôle essentiel du sociologue universitaire au détour des années 1970-1980. A Toulouse, des relations fortes se sont progressivement construites entre l'agence et des sociologues ou des géographes dont les connaissances et les points de vue ont fini par enrichir plus que déranger l'univers technique (et encore technocratique) de l'agence. Cette parole libre, incarnée par des figures locales telles que Raymond Ledrut ou Marie-Christine Jaillet, mettait en évidence ce qui était invisibilisé par la pensée technocratique, et proposait des pistes pour penser autrement. Ces « discours flamboyants »⁴⁹³ ont particulièrement marqué les mémoires des Directeurs des années 1970-1980 interrogés, à l'heure où les problématiques autour des « ghettos » urbains occupaient la scène politique, et pour lesquels les sociologues critiquaient non seulement le terme, mais aussi les politiques telles qu'envisagées, dites de mixité sociale, pour y remédier : *« par cette rigueur nouvelle des mots qu'elle employait, la sociologie urbaine nous donnait aussi et en même temps, l'exemple d'exposés courageux. Pour le dire autrement, la discipline universitaire montante qui nous fournissait là un diagnostic au scalpel en termes ciselés, accompagnait ce diagnostic du magnifique courage de dire. Ainsi par exemple, le mot de ségrégation ne sera jamais ouvertement utilisé par la sphère administrative pour décrire la situation sociale faite aux*

⁴⁹⁰ *Ibid.*

⁴⁹¹ Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme (Ministère de l'Équipement)

⁴⁹² Entretien n°24, Novembre 2022

⁴⁹³ Roman, J. « A.U.A.T. 1989-1992. Les ferveurs d'une transition », p.9

quartiers avant la décennie 2000, mais le terme se fit entendre sur les planches dix ans plus tôt dans la Toulouse soudain renouvelée de ce temps-là. »⁴⁹⁴.

Les années 1970 semblent ainsi présenter un contexte favorable à l'entrée des méthodes qualitatives dans les travaux de l'Agence : l'incompréhension de phénomènes qui nécessitent de nouveaux savoirs, de nouvelles manières d'approcher et de questionner l'espace et les habitants. Et c'est dans ce contexte ambiant que le Directeur de l'agence Jean Frébault reconnut la nécessité d'ouvrir ses équipes à la pluridisciplinarité en recrutant la première sociologue de l'Agence en 1978. Ce geste est à considérer comme le signe d'un changement à l'œuvre, timide mais effectif, des métiers de l'urbain qui reconnaissent peu à peu la nécessité d'ouvrir les yeux et de tendre l'oreille pour comprendre les incertitudes et les phénomènes complexes à l'œuvre. *« L'objectif était qu'il ne fallait pas laisser les architectes, les ingénieurs, les urbanistes de l'Agence faire leurs projets sans se poser des questions sur la vie sociale, sur le besoin des gens et donc ça voulait dire faire des enquêtes, ça voulait dire être à l'écoute d'un certain nombre de travaux universitaires, de publications, et ça on le ressentait depuis quelques temps déjà à l'agence »*⁴⁹⁵

Si les discours des sociologues ont peu à peu éveillé l'attention de la sphère des techniciens et ont permis l'entrée du « sociologue » dans les agences dans les années 1970-1980, celle-ci ne se fit pas pour autant sans encombre. Les écarts importants de formation et de vision de la manière de penser l'espace pouvaient en effet provoquer des incompréhensions dans les approches des architectes et des urbanistes, comme en témoigne le cas toulousain.

Pour la sociologue débarquée dans des structures marquées par les cultures de l'architecture et de l'ingénierie, il s'agissait ainsi de prendre part à un processus, soutenu à la fois par les universitaires extérieurs et par quelques praticiens en interne *« pour qu'elles s'ouvrent davantage aux questions sociales et sociétales »*⁴⁹⁶, pour débouter *« le mythe de l'architecte qui est visionnaire, qui sait tout mieux que les habitants qui y habitent »*⁴⁹⁷. En interne d'abord, où les questions sociales pouvaient être décrédibilisées, ou considérées comme étrangères aux missions des agences, par quelques (rares) praticiens. En externe également, où le partenaire-commanditaire, voyant arriver la figure du sociologue dans un face-à-face technique, réclamait l'architecte, voire l'appelait à la suite de la réunion pour s'assurer des décisions prises durant l'échange. Ces conclusions sont certes le fruit d'anecdotes émanant de différents témoins de ces temps-là, mais leurs récurrences nous renseignent sur l'esprit de l'époque et la difficulté pour la sociologue à asseoir sa place et à être crédible aux yeux des partenaires comme des collègues. Ainsi, en témoigne un praticien de l'époque qui explique sa vision du fonctionnement d'alors : *« le bilan que j'en tire quand même, c'est que ceux qui avaient le pouvoir à l'Agence c'était I. Le Directeur, donc ça dépendait beaucoup de ce qu'il voulait faire ou ne pas faire ;*

⁴⁹⁴ *Ibid.*

⁴⁹⁵ Entretien n°24, Novembre 2022

⁴⁹⁶ AUAT (2022). « Marie-Christine Jaillet : « Les agences d'urbanisme doivent ouvrir de nouvelles scènes d'échange » » [En ligne]

⁴⁹⁷ Entretien n°9, Mars 2022

2. Les architectes et les ingénieurs. L'Agence au départ avait une paysagiste pour faire joli, et une sociologue parce que c'était un peu obligé, mais honnêtement, c'est pas ces personnes qui comptaient. »⁴⁹⁸.

Pour la sociologue, gagner en crédibilité et en légitimité fut l'œuvre de toute une carrière à l'AUAT, débutée à la fin des années 1970 jusque dans le début des années 2010 où elle prit finalement sa retraite. Aujourd'hui encore, ceux qui s'en souviennent qualifient cette première sociologue d'« électron libre inclassable ». Cette position originale dans une structure qui a cultivé au fil des ans et de son histoire un « esprit d'agence » nous enseigne que la place de la sociologie, ses approches et ses méthodes, n'est pas une histoire d'évidence, elle est un engagement renouvelé à chaque mission, un bout de légitimité qui se gagne pas à pas.

Chemin faisant, les sociologues qui lui succéderont bénéficieront d'une intégration plus aisée de leurs compétences et de leurs savoirs. Sa première successeuse, arrivée au milieu des années 2010 à l'agence, sera ainsi particulièrement mobilisée pour accompagner des exercices de concertation de communes adhérentes, et sera de fait pleinement intégrée dans des équipes élargies de techniciens – en particulier, d'architectes – pour mener à bien ses missions. Loin de s'en tenir aux uniques dispositifs participatifs, et animée par la volonté de pousser la compréhension du territoire et de ses dynamiques, elle va se mettre à interroger des personnes ressources porteuses de savoirs du quotidien de ces lieux. Ce fut par exemple le cas dans des communes périurbaines de Toulouse (Escalquens et Montrabé) où elle prit l'habitude d'interroger les gestionnaires d'équipements pour compléter l'état des lieux et estimer le niveau de fréquentation, des connaissances qui furent utiles ensuite lors de l'élaboration des schémas directeurs. Il ne s'agissait là que d'initiatives personnelles, liées à sa formation d'ethnologue et sa curiosité pour comprendre, au-delà des cadres imposés par l'exercice de participation citoyenne. Elle réitérera d'ailleurs ces « initiatives » méthodologiques aux côtés d'une architecte dans la conduite d'un diagnostic socio-urbain pour le quartier du Mirail Université à Toulouse (2018), pour lequel l'apport de l'enquête de terrain à l'étude fut tel que Toulouse Métropole demanda à la suite un protocole similaire pour le diagnostic du quartier de Milan-Babinet (2020). Ces initiatives répétées sont là le fruit de savoirs personnels accumulés à travers les parcours professionnel et personnel, et c'est par cette combinaison des savoirs qu'un protocole méthodologique qualitatif s'est construit et s'est ancré dans les savoir-faire de l'agence. Cette hybridation a amené la sociologue à « transgresser les cadres » établis du métier, ou plutôt à se les approprier, et à faire preuve de professionnalité.

Cette intégration, et cette acculturation progressive au sein de l'agence et aux yeux des partenaires, participeront au fait que la sociologue qui prendra la relève sera sollicitée dans des études plus diverses encore, en lien avec des travaux portés par les équipes de mobilité, d'habitat ou encore de projet urbain. Cette place « gagnée » par les sociologues aujourd'hui dans les équipes témoigne de l'intégration de ces savoirs par les praticiens d'agence, de l'acculturation collective à l'apport de l'approche qualitative. Aux yeux des partenaires, la compétence

⁴⁹⁸ Entretien n°27, Novembre 2022

« sociologie » est de plus en plus reconnue et ancrée : à titre d'exemple, Toulouse Métropole a sollicité l'Auat pour l'évaluation continue de son contrat de ville 2024-2030 avec un volet qualitatif fort (suivi de cohorte auprès d'élève scolarisés et entretiens auprès de jeunes sans emploi ni formation).

Ainsi, les différentes générations de sociologues qui se sont succédées à l'Auat témoignent de l'évolution de leur intégration au sein des équipes et de la place des méthodes qualitatives dans les travaux de l'Agence. Chacune à leur tour, elles ont su apporter un peu de leurs savoirs acquis par la formation et l'expérience, de leurs appétences pour certains sujets pour teinter les études de leurs propres couleurs. Nous allons voir comment leur force d'initiative anime aujourd'hui les praticiens des agences d'urbanisme, au-delà du cas toulousain, pour renouveler leurs pratiques professionnelles et faire preuve de professionnalités en transgressant les cadres originels de leurs métiers.

1.2.2. Chez les praticiens, l'expression d'un besoin et d'une envie de nouveaux savoirs et savoir-faire

Qu'est-ce qui pousse aujourd'hui les praticiens en agence d'urbanisme à s'intéresser aux méthodes qualitatives ? A les solliciter dans les études, voire à en faire usage eux-mêmes ? Nous avons posé la question aux praticiens de plusieurs agences⁴⁹⁹ pour comprendre ce besoin d'explorer ou d'affirmer d'autres savoirs et savoir-faire dans leurs pratiques professionnelles. A travers leurs discours, nous avons pu identifier plusieurs motivations qui les poussent à souhaiter, à projeter voire à initier ces « pas de côté » dans leurs métiers, se traduisant par l'usage – réel ou souhaité – de méthodes qualitatives au sein de leurs travaux.

En premier lieu, l'envie de « *sortir de l'urbanisme de calculette* » pour « *révéler des dynamiques récentes que les chiffres mettent plusieurs années à sortir* » et « *voir ce qu'on ne voit pas toujours avec les chiffres et les approches globalisantes* ». Ces extraits de réponses au questionnaire passé auprès de praticiens montrent leur intérêt pour l'approche qualitative là où les méthodes traditionnelles d'observation ne semblent plus suffire pour comprendre un phénomène social et territorial. En particulier lorsqu'il s'agit de données sensibles, relatives à l'humain et à son vécu, les méthodes de recueil et de traitement de données quantitatives montrent rapidement leurs limites aux yeux des praticiens. « *Au final en fait, le retour que j'ai de mes collègues c'est la représentation qu'on se fait avec notre base de données elle est pas suffisante quoi, c'est un peu trop froid* »⁵⁰⁰ témoignait ainsi un praticien d'agence. Les méthodes qualitatives sont alors perçues comme un complément, voire une alternative pertinente, à celles quantitatives dans le cadre de certaines études spécifiques où les sujets traités ne peuvent être seulement quantifiés pour en expliquer les tenants et les aboutissants, ou dans la partie

⁴⁹⁹ A Toulouse, nous avons pu aborder cette question par le biais d'entretiens auprès de praticiens et d'un questionnaire diffusé au sein de l'ensemble des équipes et qui portait spécifiquement sur la question des méthodes qualitatives (leurs définitions des méthodes qualitatives, leurs représentations, leurs usages effectifs ou souhaités,...). Quant aux praticiens d'autres agences d'urbanisme, ils ont été interrogés sur ces mêmes aspects à l'occasion d'entretiens semi-directifs.

⁵⁰⁰ Entretien n°2, Juillet 2021

exploratoire d'une étude pour s'appropriier le sujet, définir les principaux enjeux et problématiques, et commencer à produire de la connaissance par l'immersion *in situ*.

Elles sont aussi une opportunité de compléter la connaissance acquise par ailleurs, par les observatoires ou les études d'agence, qui produisent des chiffres, des cartes, plus rarement des discours d'experts. Ces méthodes laissent très peu de place pour l'échelle habitante ou pour questionner les usages. Or, qu'il s'agisse de l'observatoire du commerce et de la consommation, de l'observatoire partenarial de l'eau, de l'habitat, des mobilités... rien qu'en se tenant au strict cadre des observatoires, la question des usages peut être aisément posée. Partir en immersion, recueillir l'information directement à la source, interroger les usagers, se nourrir de leurs expériences, sont autant de méthodes reconnues comme des plus-values possibles pour les travaux menés. *« Ce que je dis parfois c'est que nous on fait de l'urbanisme commercial mais notre carburant, ce qu'on met avant, c'est de savoir comment les gens ils fonctionnent. Et si on n'a pas l'idée de comment les gens ils consomment, on peut dire tout ce qu'on veut mais on sera toujours à côté de la plaque en matière de réglementation du commerce, parce que nous à la fin on fait quand même ça. »*⁵⁰¹.

La prise de conscience d'un monde incertain dans un contexte de transitions est aussi un argument en faveur d'un renouvellement des pratiques professionnelles pour les praticiens. *« Cette envie de renouvellement elle s'inscrit dans un moment où on a pris conscience qu'il fallait s'adapter, renouveler nos pratiques, et c'est non sans lien avec l'écologie et la prise de conscience que l'écologie est importante que ça s'inscrit. Et l'idée c'est de renouveler les pratiques et de faire rentrer l'aspect sensible de l'urbanisme »*⁵⁰². Cette attention aux signaux faibles appelle à un changement de posture, de regard et de méthodes : elle requiert une posture d'attention aux phénomènes, qui passe par l'écoute des personnes concernées, et l'observation *in situ*, qui engage les sens de l'enquêteur. Rester attentif à ces signaux faibles, ces tendances à peine naissantes dont l'avenir et l'ampleur demeurent incertaines, est une plus-value avérée dans l'exercice d'observation et dans la mission socle des agences de guider les politiques publiques. Ces signaux faibles ne sont pas uniquement à aller chercher dans des actions concrètes qui auraient été menées, mais aussi dans les discours des individus, dans leurs projets, leurs aspirations, parce qu'ils peuvent préfigurer les tendances de demain. Tant qu'ils ne font pas l'objet d'une tendance collective affirmée, la statistique ne s'y intéresse pas ou peinera à les capter, or il peut s'agir d'indices essentiels pour orienter l'action publique.

On retrouve d'ailleurs, parmi les réponses des praticiens concernant l'intérêt des agences d'urbanisme à développer le volet qualitatif dans leurs études, ce rappel de leur rôle premier : celui de produire de la connaissance territoriale pour éclairer des phénomènes, repérer des tendances, des besoins, des dynamiques nouvelles sur le territoire. Pour reprendre les termes des praticiens eux-mêmes, il s'agit alors de *« sortir des sentiers battus »* pour *« traiter les angles morts (qui peuvent être très importants) d'une approche quanti »* en poursuivant

⁵⁰¹ Entretien n°16, Septembre 2022

⁵⁰² Entretien n°2, Juillet 2021

« l'envie de faire des pas de côté »⁵⁰³. Comme l'indiquait le praticien-sociologue de l'agence de Lyon, Bruno Voisin, dans son rapport au CERTU, « le sociologue doit être capable de prendre en compte dans son approche le visible et l'invisible, le dit et le non-dit. Les traces, l'usure, les dégradations, les marquages divers sont porteurs d'information. Les pratiques affichées et revendiquées peuvent s'accompagner d'autres pratiques dissimulées. La parole de ceux qui ne pratiquent pas – par exemple les résidents qui ne descendent jamais en bas de chez eux mais préfèrent fréquenter d'autres espaces publics en centre-ville – est aussi digne d'intérêt que celle des habitants qui s'approprient fortement l'espace de leur quartier. »⁵⁰⁴. Le sociologue cherche à capter ce qui est parfois de l'ordre de l'imperceptible.

La reconnaissance progressive d'un intérêt de varier les méthodes d'observation semble donc faire son bout de chemin chez les praticiens des agences. Comme le montre l'exemple des sociologues à l'agence de Toulouse que nous évoquions, certaines personnes-clés initient des approches qualitatives ou les incarnent au sein des équipes, du fait d'une formation initiale appropriée ou de compétences apprises « sur le tas », mais surtout, d'une appétence et d'une curiosité qui sont les bases de pratiques professionnelles renouvelées. C'est donc animés par un besoin d'approfondir la compréhension de certains phénomènes déjà captés par les outils d'observation traditionnels, mais dont les informations gagnent à être complétées, que les praticiens témoignent leur intérêt pour l'approche qualitative. Il ne s'agit d'ailleurs pas là d'opposer le quantitatif et le qualitatif, mais bien de différencier les possibilités que leur recours offre en termes de mise en visibilité de réalités socio-territoriales, et de prôner leur complémentarité dès lors que celle-ci s'avèrerait pertinente. L'intérêt des méthodes qualitatives auprès d'habitants se révèle tout particulièrement lorsque le sujet d'étude met en perspective les choix individuels à l'origine de processus collectifs. Les chiffres peuvent dire combien, mais le pourquoi demeure généralement non perceptible par la donnée quantitative. Pour sonder les raisons qui mènent à des processus opérant des changements pour les territoires et/ou les sociétés, varier les approches et les publics enquêtés semble essentiel, en particulier pour percevoir des indices de changement à peine perceptibles, des signaux faibles qui sont peut-être les précurseurs des tendances lourdes de demain que les chiffres pourront alors saisir.

Pour beaucoup, l'approche qualitative permet aussi de nouer un lien à l'habitant, réhaussé au statut d'expert d'usages, de comprendre ses pratiques et de révéler par son regard les dimensions sensibles de la ville. Plus largement, c'est l'envie de nouer un lien au terrain, de remettre au cœur de la production de connaissance l'immersion dans les territoires. Il s'agit là d'un intérêt partagé par plusieurs praticiens interrogés, qui peut même motiver l'envie de monter en compétences en interne, voire de donner l'envie chez les uns et les autres d'expérimenter ou de poursuivre l'expérimentation de nouvelles manières d'observer et de faire dans leur métier : « à l'agence maintenant, il y a pas mal de gens qui s'intéressent aux

⁵⁰³ Extraits de réponses au questionnaire envoyé aux praticiens de l'Auat, Novembre 2022

⁵⁰⁴ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.38

approches un peu qualitatives parce-que justement avec ces ateliers d'innovation, il y a eu une petite culture de l'approche in situ qui s'est développée »⁵⁰⁵.

Certains praticiens semblent même improviser de nouvelles approches dans leurs pratiques en fonction des études menées, et des compléments nécessaires. Sans forcément avoir la compétence ou avoir déjà expérimenté la méthode, ces initiatives personnelles et spontanées sont la preuve que l'évolution des pratiques professionnelles ne tient pas seulement de l'envie, mais aussi d'un réel besoin d'apprendre à faire autrement. *« Il y a un intérêt de tous sur la méthode qualitative, enfin la preuve à chaque fois qu'on en parle, il y a toute l'agence qui est intéressée [...] on a de nombreux collègues qui font des questionnaires, des évaluations, des entretiens, et qui ne se sentent pas forcément compétents. Ils le font parce que c'est demandé et qu'ils ont quand même un peu de méthode, mais dès qu'on leur a dit « si vous voulez, on propose en tant qu'expert un peu quali, d'être en appui et de faire de la relecture de vos questionnaires, d'apporter un regard extérieur etc. " Je ne pensais pas qu'il y aurait autant de demandes. »⁵⁰⁶. Dans ce cas, ces montées en compétences s'appuient beaucoup sur celles et ceux qui ont acquis de l'expérience dans la conduite d'enquêtes qualitatives du fait de leurs parcours académiques et professionnels, mais aussi par le fruit de leurs sensibilités et de leurs convictions personnelles. En effet, dans les discours de ceux qui diffusent et acculturent leurs collègues aux méthodes qualitatives, il s'agit là autant d'une mission professionnelle que personnelle.*

Pour certains, cette formation aux méthodes qualitatives se fait « sur le tas », par des lectures et de l'expérimentation à leur propre initiative. *« Moi j'ai énormément lu, je suis allée chercher dans beaucoup de références, en plus énormément de références scientifiques parce que ça va chercher aussi bien du côté des psychologues, des sociologues, des neurosciences, évidemment en architecture, des paysagistes enfin c'est extrêmement rare comme champ d'investigation et moi j'adore ça et puis moi je suis professionnelle, j'avais pas besoin de faire des recherches scientifiques très poussées mais moi ce qui m'a intéressé c'est l'éventail et d'aller chercher un peu partout pour rassembler des choses ».* Leurs initiatives ruissellent alors sur les collègues qui sont par ailleurs animés par un besoin de renouveler leurs savoirs. A titre d'exemple, l'agence d'urbanisme de Lyon avait accueilli les 36^e rencontres de la FNAU en 2015 sur la thématique de « L'individu, créateur de ville ». A cette occasion, toutes les équipes de l'agence lyonnaise avaient monté des ateliers de réflexion sur la prise en considération de la parole habitante : dix-sept ateliers avaient ainsi été menés dont certains expérimentaient des méthodes qualitatives ou d'immersion dans le terrain comme des balades urbaines. Entre cet événement et la conduite d'ateliers annuels d'innovation en urbanisme qui mobilisaient diverses méthodes qualitatives, a progressivement émergé à l'agence de Lyon une curiosité des techniciens pour les approches qualitatives, et une demande d'être formés à la créativité collective et la culture *in situ*.

⁵⁰⁵ Entretien n°4, Juillet 2021

⁵⁰⁶ Entretien n°1, Juillet 2021

Le témoignage des praticiens révèle ainsi un besoin et une envie partagés de renouvellement des manières d'observer, de penser et de faire la ville. Portées initialement par quelques protagonistes expérimentateurs de méthodes et de postures renouvelées, il semblerait y avoir une tendance de fond qui se dégage vers un renouvellement progressif des métiers de l'urbain. Ce renouveau se traduit déjà par un élargissement des compétences et des connaissances qui outrepassent les positionnements sectoriels des praticiens (« l'économiste », « le sociologue », « l'architecte »...), et les méthodes « traditionnelles » d'observation. Il se traduit aussi par l'intégration de nouveaux métiers dans les agences, liée à l'évolution des transitions en cours (en particulier celle écologique), qui participent eux aussi à diffuser et à enrichir les savoirs et savoir-faire collectifs au sein des équipes. Cette professionnalité dont font preuve les praticiens en développant de nouvelles actions et en acquérant de nouveaux savoirs tient beaucoup de leur propre curiosité et de leur volonté à le faire, mais elle engage aussi tout un écosystème de personnes disposées à donner l'élan ou à le conforter. C'est ce que nous nous proposons de mettre en lumière dans cette seconde partie de chapitre en soulignant l'importance de l'investissement personnel dans l'initiative et le maintien de ces pas de côté méthodologiques.

2. L'importance de l'engagement personnel dans l'existence et la pratique d'enquêtes qualitatives auprès d'habitants dans les agences

Au chapitre précédent, nous dressions une typologie des modalités de pratique de l'enquête qualitative dans les agences. Du faire soi-même au faire faire, nous mettions alors en perspective l'importance des moyens qui conditionnent la forme et le fond des études mobilisant une approche qualitative et de terrain. Derrière ces questions de moyens, il est pourtant aussi question de personnes qui s'engagent dans l'initiative, le soutien, la transmission et l'adaptation de telles études à l'épreuve de contextes mouvants. Dans cette partie, nous dresserons une typologie d'acteurs qui permettent l'usage et l'ancrage d'enquêtes qualitatives dans les études portées par les agences. Celle-ci a été construite à partir du témoignage de professionnels étant passés dans les agences d'urbanisme, ou ayant gravité autour de leur univers, mais aussi de lectures nombreuses d'archives et de rapports révélant une ribambelle de noms ayant inspiré leur catégorisation. Nous détaillerons les caractéristiques génériques de ces « initiateurs », « relayeurs », « opérateurs » ou « défenseurs », avant de les mettre en action par le récit d'études d'ores et déjà évoquées dans cette thèse, mais cette fois, présentées par le prisme d'une « histoire de personnes ».

2.1. Une histoire de personnes : typologie des professionnels-acteurs de l'enquête qualitative

2.1.1. Les initiateurs : un rôle d'impulsion et d'expérimentation

« Être urbaniste, c'est être éclaireur »⁵⁰⁷ annonçait le Directeur de l'Agence de Toulouse en 2022, dans la préface de l'ouvrage célébrant le 50^{ème} anniversaire de la structure, avant que ne soit précisé plus loin le rôle de « *témoin, de facilitateur et parfois d'initiateur* »⁵⁰⁸ d'un tel métier. Le décryptage de l'évolution des missions des agences d'urbanisme réalisé dans le cadre de notre recherche nous aura appris la nécessité pour elles de s'adapter à des contextes mouvants, et souvent même, de s'autosaisir d'enjeux d'actualité et de les traduire en missions, avant même qu'ils ne fassent l'objet de demandes particulières de la part des collectivités. Mais, au-delà des contextes qui encouragent, obligent parfois à des changements ou des jeux de priorité sur des enjeux qui s'imposent, qui est à l'initiative de ces virages empruntés ? Qui participe à ces stratégies d'adaptation ? Qui propose, impulse, tient tête aussi parfois ? Parmi les rôles clés identifiés dans le cycle d'un projet mobilisant des méthodes qualitatives, les initiateurs en sont, tel que leur nom l'indique, les pionniers. C'est par leur sensibilité, leurs appétences personnelles et leurs compétences propres que naissent des envies, qui deviennent idées, et qui parfois, se concrétisent en projet. Qui sont ces initiateurs ? Qu'est-ce qui les motive à initier des changements, parfois même des ruptures dans leurs pratiques ? Quel est leur rôle, au-delà de la proposition ou de l'envie, pour concrétiser leurs ambitions ?

Dès les premiers entretiens menés auprès de praticiens d'agences d'urbanisme en France, chacun d'eux a fait part de la plus-value de personnes-clés qui ont à un moment de leur parcours professionnel initié – dans le cadre d'une autosaisine – ou se sont portées volontaires pour assumer la responsabilité d'enquêtes qualitatives dans le cadre de commandes de partenaires. Leur engagement dans des pratiques peu usuelles des agences d'urbanisme, voire de l'ordre de l'expérimentation, partait systématiquement d'une prise de conscience des limites de leurs connaissances ou de leurs pratiques qui motivaient leur envie de les dépasser. De cette remise en question de soi, de sa structure ou, plus globalement, de son métier, naît l'envie, parfois le besoin, de renouveler les regards et les savoir-faire. Les initiateurs ont souvent des trajectoires personnelles et professionnelles qui détonnent de parcours ordinaires en agence d'urbanisme : bien souvent, leurs formations académiques les ont sensibilisés aux problématiques sociales et les ont acculturés aux approches et aux méthodes permettant de recueillir des données qualitatives, de l'ordre du vécu ou des représentations personnelles. Ainsi, il est courant – mais pas systématique – de retrouver parmi les initiateurs des profils de praticiens formés à la sociologie, à l'ethnologie ou encore à la psychologie sociale. « *C'est plus des trajectoires personnelles, un affect et un intérêt personnel de certains collègues qui fait que on les mobilise aujourd'hui. Moi j'ai le sentiment que c'est l'attachement de certaines personnes à ces*

⁵⁰⁷ Cabrol, Y. dans Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat. (Préface)

⁵⁰⁸ Léoty, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain. 50 ans de fabrique du territoire. Privat, p.15

méthodes qui font qu'on les mobilise dans une agence d'urbanisme, c'est pas toujours les commandes » expliquait ainsi un praticien de l'agence de Rennes⁵⁰⁹.

A chacune de ces règles générales, des exceptions : nous verrons par exemple à travers l'histoire des études sociales à l'agence de Toulouse que des initiatives peuvent aussi être prises par des praticiens s'étant acculturés aux questions sociales et aux approches qualitatives « sur le tas », par l'expérience acquise et au gré des opportunités saisies dans le parcours professionnel. Chacune de leurs trajectoires leur a permis d'explorer, de s'inspirer et/ou d'acquérir des savoirs et des compétences qui leur sont propres et qu'ils vont vouloir, à un moment de leur parcours, mettre à profit au travers d'une action. Les initiateurs peuvent aussi engager des démarches pour monter en compétences sur des domaines spécifiques et nécessaires à leurs projets. C'est ainsi que certains d'entre eux s'engagent dans des formations complémentaires par des réseaux professionnels tels que la FNAU, en revenant « sur les bancs de l'école » par une inscription en doctorat ou simplement, en s'auto-formant en autodidactes curieux. C'est par exemple le cas d'une praticienne de l'agence d'urbanisme de Lyon, de formation architecte, qui dit avoir lu de nombreuses productions scientifiques et s'être rapprochée du milieu universitaire tout au long de sa carrière, par goût pour les méthodes qualitatives et sensibles, pour s'y acculturer et pouvoir les mettre en pratique⁵¹⁰.

Au-delà d'une formation initiale ou de savoirs cumulés tout au long de l'expérience professionnelle, il s'agit aussi d'initiatives motivées par des appétences et des convictions personnelles : elles constituent là une base solide de motivations pour élaborer une proposition, engager les premières étapes d'une initiative et la faire tenir sur la durée. Sans aller jusqu'au militantisme, il s'agit pour le praticien de trouver du sens à ses pratiques professionnelles, de les aligner à des valeurs ou des affinités qui lui sont propres. On retrouve ici les caractéristiques de ce qui définit la professionnalité en tant que stratégie d'adaptation et de contournement des normes existantes face à une situation d'incertitude et dans la perspective de transformer ses pratiques. Ces initiatives sont toujours le fruit d'appétences personnelles et de savoirs accumulés par l'expérience qui construisent une professionnalité propre, et permettent le dépassement des cadres établis par le métier occupé. Bien que nous retrouvions en grande majorité des praticiens à l'origine de ces variations de pratiques professionnelles, il arrive aussi que des directeurs d'agence se retrouvent dans le profil d'initiateurs dès lors qu'ils se montrent volontaires pour entamer de nouveaux virages à leur structure en lien avec des enjeux d'actualité. Dans ce cas, leur force d'initiative est d'autant plus grande qu'ils ont une capacité décisionnelle sur les orientations des missions socles ou les profils recherchés de recrutement par exemple.

Qu'elles émanent de praticiens ou de directeurs, ces initiatives peuvent prendre plusieurs formes, se décliner selon diverses modalités et engager des changements plus ou moins conséquents. Elles participent à un renouvellement des savoirs ou des savoir-faire par :

⁵⁰⁹ Entretien n°2, Juillet 2021

⁵¹⁰ Entretien n°4, Juillet 2021

- Les approches méthodologiques, les méthodes : ces initiatives nous ont particulièrement intéressée dans notre recherche. Face à la déstabilisation des chiffres que nous évoquions précédemment, les initiatives peuvent notamment venir rompre avec des habitudes méthodologiques privilégiant la statistique et l'analyse cartographique par des méthodes qualitatives (entretiens semi-directifs, observation directe d'usages, photographie...)
- Le public considéré comme expert : en relation avec la déstabilisation de la légitimité de l'expert, des initiatives dans les agences d'urbanisme sont de l'ordre de l'ouverture à des savoirs d'usages, détenus par des habitants ou des usagers. Qu'il s'agisse d'enquêtes qualitatives ou d'invitation à des temps collaboratifs (ateliers, forum, balades urbaines...), ces initiatives signent une forme de rupture avec des modes de production de la connaissance « en chambre » et « entre spécialistes » qui dominent encore aujourd'hui.
- La posture adoptée dans la production de savoirs et dans l'analyse de phénomènes. Ce renouvellement est d'ailleurs souvent en lien avec le point précédent. Dans un contexte de prise de conscience des incertitudes, le renouvellement de postures consiste pour le praticien à reconnaître les angles morts de ses connaissances et de ses savoir-faire, et d'être dans une posture d'ouverture – à de nouvelles disciplines, de nouveaux publics, de nouveaux formats pour réfléchir et valoriser l'étude – quitte à être déstabilisé dans ses propres certitudes.
- Les thématiques au cœur de l'étude ou de la démarche initiée. Tout au long de cette thèse, nous avons vu comment des enjeux peuvent s'imposer dans la société, dans le débat public voire dans la législation et ainsi alimenter des changements dans les thématiques observées et les enjeux abordés dans les études produites au sein des agences. Ces enjeux identifiés donnent lieu à de nouvelles orientations dans les missions socles (observatoires, autosaisine...) ou dans les études pour les partenaires, qui permettent aux praticiens de produire de la connaissance et d'éclairer quelques-uns de leurs contours. Nous voyons particulièrement à travers ce volet sur les thématiques comment des contextes et des phénomènes particuliers (dérèglement climatique, tensions sociales, hausse du sans-abrisme...) peuvent être des leviers de changements, en permettant à des initiateurs d'y trouver la motivation pour engager des changements dans leurs approches méthodologiques, et ainsi monter en compétences. Toutefois, les thématiques mises en avant et proposées par les initiateurs peuvent aussi être le fruit de goûts et d'appétences personnelles pour des sujets spécifiques, et ne pas forcément rencontrer ou prendre appui sur une actualité pressante ou un changement législatif⁵¹¹.
- Les métiers et les compétences associées : en lien avec le dernier point, les initiatives soutenues et qui s'inscrivent généralement dans des contextes propices peuvent donner lieu à de véritables mutations dans les trajectoires professionnelles des praticiens au sein

⁵¹¹ Ainsi, un praticien de l'agence de Grenoble, particulièrement engagé dans les missions de prospective, expliquait l'importance de personnes ressources qui sont force de proposition pour engager des pas de côté et proposer des sujets créatifs pour des études qui rencontrent leurs propres intérêts, et parfois même passions, en prenant l'exemple de la collapsologie dont il était lui-même féru.

d'une même structure. Les initiateurs, par les changements qu'ils apportent au travers de leurs décisions ou de leurs projets, et à force d'explorations et d'expérimentations, contribuent à un renouvellement des compétences en interne et participent à dessiner de nouvelles trajectoires professionnelles – pour eux-mêmes, mais aussi pour les relayeurs ou les collègues associés – au sein de la structure.

- L'organisation interne, enfin, dès lors que l'initiative toucherait profondément aux missions de l'agence, voire à ses métiers en interne. Nous reprendrons ici les exemples des démarches l'Autre Demain ou Mod/us à l'Agence de Toulouse : leurs initiatives, qu'elles appartiennent au Directeur pour l'une ou à des praticiens pour l'autre, ont profondément changé la nature des missions socles, plus qualitatives et plus prospectives désormais. De même, les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (histoire de contexte) déclarés au niveau national en 2021 ont rendu prédominants les enjeux de consommation foncière. L'initiative en interne de créer un observatoire dédié à ces questions et de réorganiser les équipes par la création d'un pôle foncier témoignent d'un renouvellement de l'organisation interne, bien que partiel, motivé par la nécessité de s'adapter en permanence. Ces exemples montrent aussi que les initiateurs peuvent être des Directeurs d'agence, en particulier lorsqu'il s'agit de renouvellement concernant le fonctionnement de l'agence ou les grandes orientations de ses missions socles.

Ainsi, les formes et l'intensité des changements opérés par les initiateurs sont variées. Rares sont celles qui sont de l'ordre du bouleversement, mais elles contribuent à une adaptation constante aux contextes et rappellent qu'il s'agit aussi d'une histoire de personnes pour engager les réorientations et les virages entrepris par les agences au cours de leur histoire. Au-delà de l'idée qui émerge, prend forme, d'abord dans la tête du ou des initiateurs, il s'agit ensuite pour lui de trouver le soutien nécessaire, de légitimer la démarche, la rendre crédible aux yeux de potentiels « défenseurs ». Et même une fois la démarche approuvée, il devra composer avec les moyens humains, temporels et fonctionnels dont il dispose et qui peuvent faire figure de contraintes. Jusqu'à ce qu'il passe le relai (s'il le passe), il est donc garant de la pérennité du projet dont il est à l'origine.

2.1.2. Les relayeurs : un rôle d'appropriation et de transmission

Si l'initiateur est le point de départ d'une mission ou d'une réorientation fondamentale des pratiques dans une agence d'urbanisme, il ne reste bien souvent pas l'unique protagoniste d'un virage entrepris et perpétué dans le temps. Qu'il prenne part au projet à la suite du départ de l'initiateur de la structure ou par l'élargissement de l'équipe initiale, l'investissement du relayeur dans la mission mobilisant des méthodes qualitatives dépend beaucoup de l'origine de son engagement. Ainsi, si le relayeur hérite de la mission par désignation, et qu'il s'en saisisse par devoir professionnel sans se sentir concerné ou en accord avec les motivations originelles de l'initiateur, il est courant que le projet suive son cours sans changement ou appropriation personnelle. En d'autres termes, le relayeur appliquera la méthodologie initiale ou le format

d'étude tel que l'initiateur l'a conçu, sans y apporter de contribution ou d'apport personnel. Cette systématisation du mode de fonctionnement antérieur (dans les méthodes, les étapes, les contacts...), si elle a l'avantage de garantir une fidélité au concepteur, présente aussi le risque d'un épuisement de la mission faute d'adaptation, de remise en question, de complément nécessaire pour entretenir le projet dans le temps et dans des contextes mouvants. Une reprise de fonction sans engagement personnel du praticien-relayeur peut aussi contribuer au délaissement de certains aspects caractéristiques du projet initial, dont le manque de moyens ou la priorité sur d'autres projets deviendraient des arguments à leur retrait, sans qu'aucune résistance y soit opposée.

En revanche, si le relayeur hérite de la mission en s'étant porté volontaire ou en partageant l'enthousiasme et les convictions de l'initiateur, son rôle devient alors déterminant dans la pérennisation, et l'adaptation permanente du projet à des contextes et des moyens changeants. On retrouve alors dans les caractéristiques du relayeur volontaire de nombreuses similitudes à celles de l'initiateur : il met à profit les savoirs et les compétences accumulés tout au long de son parcours au service d'un renouvellement de pratiques et l'ancrage de celui-ci dans de nouvelles habitudes professionnelles. Le relayeur est lui-même souvent issu d'un parcours universitaire ou professionnel l'ayant sensibilisé aux questions sociales et aux méthodes qualitatives.

Le relayeur est capable d'initiatives qui lui sont propres, sur le même registre que celles annoncées dans le profil précédent : elles peuvent être d'ordre méthodologique, thématique, « philosophique » (dans le sens d'une posture, ou d'une ouverture particulière à des disciplines ou des publics nouveaux). Le relayeur volontaire s'approprie le projet et contribue à son développement, en expérimentant, en complétant, en affinant les réflexions développées par l'initiateur. Surtout, il est attentif à son adaptation aux contextes et aux moyens qu'il a à disposition : nous verrons ainsi à travers l'exemple des enquêtes d'usages à Lyon comment les méthodes et les lieux d'enquête ont pu évoluer au gré de contextes et de moyens fluctuants durant leurs trois décennies d'existence. Au travers du temps, les relayeurs s'imposent et le projet qui passe de mains en mains évolue selon les formes et les intentions que chacun s'attache à y mettre.

En somme, le relayeur joue un rôle capital de transmission : la mission dont il est porteur est un héritage. A lui d'en garantir la mémoire, en se faisant le gardien du récit de la démarche et de ses origines : d'où elle est née, de quels contextes, de quelles personnes. Il lui revient la responsabilité de rester fidèle aux ambitions et aux intentions originelles du projet tout en œuvrant à sa pérennité dans le temps par une adaptation permanente aux contextes, aux moyens et aux opportunités. Ce rôle l'invite à une remise en question permanente sur les méthodes qu'il emploie, les thématiques qu'il aborde ou encore le public qu'il associe.

2.1.3. Les opérateurs : un rôle d'acculturation et de contribution face à des ressources internes manquantes

Nous évoquions au chapitre précédent l'importance des moyens comme faisant partie des conditions d'existence des méthodes qualitatives, et du lien au terrain et à l'habitant au sein des études des agences d'urbanisme. Nous faisons alors état d'une modalité possible pour les agences dès lors que les compétences ou les moyens manqueraient en interne : la possibilité de « faire avec ». Les différents profils avec lesquels les agences peuvent travailler varient selon qu'il s'agisse d'externalisation totale, sous forme de commandes, ou partielle avec une implication de l'agence sous la forme de partenariats. Ainsi, si l'agence, ou le partenaire commanditaire, fait le choix d'externaliser le recueil de données qualitatives, on retrouvera généralement, parmi les « opérateurs » sélectionnés, des bureaux d'études ou des consultants. Dans le cas qui nous intéresse, à savoir la conduite d'études qualitatives auprès d'habitants, nous retrouverons principalement des bureaux d'études de sociologues, d'anthropologues et d'autres disciplines portées sur l'approche de terrain et sur le recueil de la parole d'acteurs. Les consultants sont quant à eux souvent des chercheurs universitaires ou des professionnels indépendants appartenant à des organismes spécialisés dans l'expertise et le conseil. Là aussi, leur formation, en sociologie, en ethnologie ou en psychologie sociale, peut jouer dans le fait d'être choisis pour mener des enquêtes qualitatives⁵¹².

Outre l'externalisation, l'agence peut aussi faire le choix du partenariat, pour être partie prenante de l'enquête qualitative sans en assurer la totale réalisation. C'est notamment le cas lorsque des coopérations sont mises en place avec des formations universitaires en sciences humaines et sociales (urbanisme et aménagement, sociologie, psychologie, anthropologie...) ou en sciences politiques. Qu'il s'agisse de mobiliser un ou deux étudiants en stage, temporairement intégrés aux équipes donc, ou de promotions d'étudiants missionnées dans le cadre d'ateliers en lien avec leur formation pédagogique, l'agence d'urbanisme assure dans ces cas-là le suivi de l'étude par la désignation d'un ou de plusieurs praticiens en interne. On retrouve d'ailleurs bien souvent les initiateurs ou les relayeurs à ce poste de suivi méthodologique et pédagogique de la mission aux côtés du responsable de formation. Comme nous avons pu le voir dans le chapitre précédent, autour des enquêtes d'usage ou des études portées dans le cadre de l'observatoire NOUS, le recours à la ressource étudiante locale dans des études portées par les agences d'urbanisme se retrouve à Clermont-Ferrand et à Lyon selon « des considérations ponctuelles et opportunistes »⁵¹³.

Ce rapprochement, généralement de proximité, aux formations universitaires suppose à la fois une visibilité mutuelle des travaux des agences et des formations universitaires, une reconnaissance partagée de leurs apports respectifs et, surtout, l'identification de personnes clés

⁵¹² Comme le démontre l'exemple de l'agence de Pau-Bayonne que vous développons au chapitre précédent à propos des modalités du *faire faire*, avec deux exemples d'études où l'agence a fait appel à des sociologues indépendants pour la réalisation d'enquêtes demandées par des partenaires.

⁵¹³ Prévot, M., Simard, P. (2008). « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. ». Les Annales de la recherche urbaine, n°104, p.91

pour entretenir des liens privilégiés qui permettent à ces partenariats de prendre forme. Ainsi, les opérateurs sont souvent des personnes qui sont connues et reconnues par un ou plusieurs praticiens en interne : plus qu'une « histoire de personnes », c'est aussi, et surtout, une histoire de réseaux qui leur permettent d'être identifiés et d'entretenir des liens de confiance.

Ces éléments nous rappellent que la place des opérateurs est certainement la plus fragile des quatre profils identifiés : en se reposant sur les liens privilégiés d'une personne ou d'un petit réseau de personnes, le risque de transfert de liens (si départ de ces praticiens vers d'autres structures il y a) ou de ruptures est important⁵¹⁴. De même, leur sollicitation dépend éminemment de contextes (nationaux, locaux...) qui légitiment ou encouragent leur recours (auprès de l'agence elle-même qui accepte d'externaliser ou de collaborer, auprès du commanditaire qui souhaite ou consent à ce qu'une partie de l'étude soit externalisée etc.) et qui permettent bien souvent d'aligner les moyens nécessaires.

Malgré ces contraintes, on observe un rapprochement des agences d'urbanisme aux milieux universitaires, dont les fondements remontent dès les années 1980 où on est passé d'une logique de production publique à une expertise croisée mêlant collectivités et chercheurs via des lieux hybrides et intermédiaires participant à la construction de l'action publique (Simard, 2008). C'est d'ailleurs dans la fin de cette décennie qu'un des anciens Directeurs de l'agence de Toulouse, José Roman, avait formé le projet – jamais abouti toutefois – d'engager à temps partiel une universitaire, géographe et sociologue, pour apporter sa parole libre, parfois même critique, aux certitudes des techniciens : « *Il y avait, à une extrémité du spectre, les silences gênés de l'administration administrante, et à l'opposé, la parole libre, voire flamboyante, de ce qu'on appelait depuis des siècles - si bien nommées - les franchises universitaires. Comme Directeur, j'aurais souhaité associer cette parole universitaire au travail de l'Agence. Je mis donc en route la recherche d'une formule contractuelle originale : il s'agissait bien, en effet, d'enrichir l'Agence de son concours, mais aussi de veiller en finesse au choix d'un statut préservant à tout prix cette liberté de parole.* »⁵¹⁵.

Aujourd'hui plus encore, cette ouverture de l'expertise au domaine scientifique se lit à travers la place des chercheurs au sein des agences, et à contrario, de la place de certains praticiens d'agences – actifs ou retraités – collaborant à des programmes de recherche ou s'investissant dans des lieux propices au croisement des savoirs comme les conseils de développement. A Lyon par exemple, c'est l'ancien directeur (et fondateur) des agences d'urbanisme de Toulouse et de Lyon qui en fut à la tête entre 2010 et 2015. « *Les conseils de développement semblent être un lieu de « recyclage » d'anciens membres d'agences* »⁵¹⁶ indiquaient ainsi Maryvonne Prévot et Pascale Simard en 2008. Ces hauts-lieux de participation citoyenne au rapprochement

⁵¹⁴ Ainsi en témoigne l'exemple de l'histoire des procédures sociales HVS et DSQ de l'Agence de Toulouse que nous développerons à la suite et qui montre comment l'intervention récurrente d'un opérateur s'est rompue, ou plutôt s'est transférée ailleurs, par la conjonction de contextes et de trajectoires personnelles.

⁵¹⁵ Roman, J. (2022). « *A.U.A.T. 1989-1992 Les ferveurs d'une transition* ». Témoignage pour le 50^{ème} anniversaire de l'agence d'urbanisme de Toulouse. 10p.

⁵¹⁶ Prévot, M., Simard, P. (2008). « L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexions récentes. ». Les Annales de la recherche urbaine, n°104, p.91.

des sphères techniques, universitaires et citoyennes, à l'hybridation de leurs expertises et *in fine*, à la constitution de réseaux, donnent lieu à des formes de collaboration possible. Sans forcément travailler avec les universitaires, il s'agit pour les agences à minima d'ouvrir la porte à des réflexions communes, et de se nourrir les unes, les autres.

2.1.4. Les défenseurs : un rôle de décision, de portage et d'attribution des moyens incontournable

Une dernière catégorie de profils que l'on retrouve systématiquement dans le récit des missions ayant mobilisé des méthodes qualitatives auprès d'habitants, est celui des *défenseurs*. Leur rôle est indispensable : ce sont ceux qui permettent *in fine* d'avoir les moyens nécessaires à la réalisation et la pérennisation du projet. Qu'il s'agisse de personnes en interne (Directeur général ou pilote) ou en externe (partenaire technique, élu et autres membres), leur statut hiérarchique leur confère en effet un rôle décisionnaire conditionnant les formalités de la mission (ses objectifs, ses procédés méthodologiques, sa temporalité) et ses ressources (moyens humains, financiers, temporels et techniques). Bien que leur capacité de décision leur confère un rôle primordial dans l'existence et la pérennité de missions mobilisant des méthodes qualitatives dans les agences, les défenseurs restent relativement discrets dans le cycle de l'étude. Ils interviennent généralement dans une phase préalable, au moment d'élaborer le cahier des charges et de formuler les grandes orientations de la mission, et ils peuvent être tenus informés en cours d'étude sur les avancées opérées. Ils ont aussi un droit de regard sur la production : sans jamais être dans le *faire*, ils sont tenus au courant plus ou moins régulièrement selon les cas du déroulé de l'enquête et de ses résultats. Selon leur statut, leurs modalités de *défense* du projet ne seront pas les mêmes. Nous distinguerons ainsi les différentes façons dont un directeur d'agence d'urbanisme peut soutenir et encourager une étude qualitative en interne, de celles d'un membre ou partenaire, de profil technique ou politique qui peut en faire la demande et y apporter les moyens nécessaires.

Si le programme de travail est toujours le fruit de négociations et d'arbitrages entre l'agence d'urbanisme et l'ensemble de ses territoires et organismes membres, l'existence de missions socles lui permet une capacité d'initiative qui fait sa force et la démarque en particulier d'autres organismes d'études territoriales comme les bureaux d'études. C'est par le biais de ces missions socles que les agences peuvent engager des autosaisines, c'est-à-dire des études ou des démarches travaillant sur des enjeux de territoire sans qu'un ou des partenaires extérieurs en fasse(nt) la demande spécifique. En tant qu'*éclairceuses* aguerries, les agences ont cette capacité d'être forces de proposition pour donner un nouveau souffle à leurs réflexions et leurs productions, de nouvelles orientations. Leur capacité de s'autosaisir de certains sujets peut d'ailleurs être un premier pas engagé avant que les territoires et partenaires prennent le relais et formulent des demandes spécifiques. Nous avons vu que ces autosaisines, conçues et menées en interne, peuvent autant émaner de praticiens volontaires pour éclairer de nouveaux enjeux (*initiateurs*) que des directeurs eux-mêmes, soucieux d'engager de nouveaux virages dans les réflexions menées et le positionnement de leur agence. Ainsi, une praticienne de l'Agence de Lyon témoignait du rôle du Directeur de l'agence dans l'existence des ateliers d'innovation en

urbanisme entre 2009 et 2013. S'agissant d'une autosaisine au départ, privilégiant les méthodes sensibles et de terrain, leur succès fut tel que l'expérience fut réitérée pendant plusieurs années et à la demande de territoires membres de l'agence : « *l'approche de l'agence, par rapport à ça, dépend beaucoup du directeur, parce que quand on a commencé les ateliers d'innovation, on n'avait pas de commande, personne n'y croyait. Donc c'est vraiment parce que le directeur c'était un fan quoi, et il a pris tous les risques* »⁵¹⁷.

Également, dans un article publié en 2008, Maryvonne Prévot et Pascale Simard expliquaient comment, dans l'histoire des agences, le caractère militant de certains directeurs avait pu donner lieu à des collaborations ou à des enquêtes spécifiques. Elles donnaient ainsi l'exemple de l'agence de Dunkerque (AGUR) dont la collaboration étroite avec des associations civiques avait donné lieu dans les années 1970 à des enquêtes auprès de femmes ou d'autres catégories de population sur leurs conditions de logement (Simard, Prévot, 2008). Ainsi, dans le cadre d'une autosaisine, le rôle du directeur est bien celui de *défendre* la pertinence d'une enquête qualitative, d'en accorder le principe et d'y apporter les moyens nécessaires. Toutefois, rappelons un élément important : l'ensemble des membres ont un droit de regard sur les productions des missions sociales puisqu'ils y contribuent financièrement par leur adhésion. Ainsi, une autosaisine, bien qu'elle dispose d'une grande autonomie, ne peut être totalement hors-sol ou déconnectée des préoccupations des acteurs de territoire qui attendent des missions sociales qu'elles éclairent leurs réflexions et leurs décisions. Ce fait révèle d'ailleurs un autre pouvoir de décision dont le Directeur dispose : celui de faire le choix d'internaliser ou non la compétence d'enquêteur de terrain. Mais, au-delà de le vouloir, encore faut-il le pouvoir : ainsi, un directeur rencontré nous faisait part de son envie d'avoir au sein de ses équipes un sociologue ou un autre profil capable de porter un volet qualitatif dans les études menées, mais que le point de blocage tenait surtout au manque de commande permettant de justifier un tel recrutement.

S'il ne s'agit pas d'une autosaisine, l'agence peut aussi être force de proposition auprès du partenaire pour intégrer un volet qualitatif à l'étude globale, et c'est souvent par le directeur, ou le pilote d'études, que la proposition peut être faite et défendue. Aussi, sa présence systématique aux assemblées générales et aux comités stratégiques et techniques partenariaux lui offre l'opportunité de porter à la connaissance de l'ensemble des membres la volonté et la capacité de l'agence à mener des enquêtes qualitatives et à assumer une posture plus ouverte au terrain et aux savoirs d'usages dans ses productions. « *L'image de l'agence passe souvent par la personnalité de son directeur, par ses capacités de mobilisation, de coopération, de dialogue, de négociation et de communication* »⁵¹⁸ disait ainsi Bernard Ecrément. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'à Toulouse, les recompositions à l'œuvre dans les pratiques professionnelles (plus qualitatives, plus prospectives et plus transversales) sont le fruit de démarches mises en œuvre voire engagées depuis l'arrivée du nouveau directeur en 2019. Sa capacité d'action se situe aussi dans le profil de personnes qu'il recrute dont la formation ou

⁵¹⁷ Entretien n°4, Juillet 2021

⁵¹⁸ Ecrément, B. (2004). Les agences d'urbanisme. Repères et témoignages. Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction. Les dossiers, p.18

l'expérience professionnelle jouent en faveur d'une approche qualitative et des méthodes de recueil et d'analyse associées.

Côté externe désormais, les défenseurs s'incarnent à travers les commanditaires d'études aux agences d'urbanisme, dans la mesure où ils conditionnent en grande partie les méthodes de production et d'analyse afférentes. Qu'il s'agisse d'élus ou de services techniques de collectivités et autres acteurs de territoire, c'est d'abord à eux que revient l'initiative de faire remonter le besoin d'une enquête qualitative, et de désigner l'agence pour la réaliser. Ainsi, une praticienne confiait : « *des enquêtes auprès des habitants quelles qu'elles soient, évidemment, ça dépend complètement du politique, il n'y en a pas si le politique n'y prête pas d'attention* ». La volonté ou l'assentiment du politique paraissent donc fondamentaux pour les agences dans le cadre de leurs missions spécifiques. Ces motivations à intégrer des méthodes s'intéressant à l'habitant ou l'utilisateur et à approfondir des sujets relatifs au paysage ordinaire, compris comme « *le paysage vécu par les habitants au quotidien et inscrit dans un registre de la familiarité* »⁵¹⁹ relèverait alors de la volonté de l'élus de se doter de connaissances territoriales là où il y aurait des manques, des incompréhensions. A titre d'exemple, la thèse de Pauline Silvestre à l'AUDES, portant sur les modes de vie des franciliens par le prisme de leurs pratiques de consommation, a été en partie motivée par la volonté des élus de la grande couronne francilienne de dépasser la perspective de modes de vie homogènes dans ces territoires pour montrer leur diversité et la complexité des logiques habitantes qui s'y jouent⁵²⁰. De même qu'à Toulouse, c'est à la demande d'un service technique de la Métropole que l'Observatoire de la Production Urbaine fut créé, en permettant d'avoir un regard réflexif sur les projets datant des quinze dernières années en intégrant le vécu d'habitants et d'acteurs de territoire dans l'analyse. Qu'il s'agisse de leur propre demande ou d'un accord sur proposition de l'agence d'engager un volet qualitatif dans une étude, il n'en reste pas moins que les partenaires sont ceux qui octroient les moyens permettant sa réalisation en intégrant l'enquête auprès d'habitants dans le cahier des charges, et en y associant un volume de jours adéquat. Les moyens temporels et financiers accordés vont largement conditionner le protocole méthodologique et le nombre de praticiens mobilisés sur l'étude.

Dans certains cas, bien que rares en ce qui concerne notre objet d'étude, la demande du partenaire peut aussi être motivée par des directions d'échelons supérieurs, nationaux en particulier : nous verrons ainsi à travers l'exemple des procédures HVS que l'intérêt pour la dynamique de la vie sociale et pour les besoins des habitants était au cœur de la circulaire diffusée à l'échelle nationale, édictant les lignes directrices de chaque procédure aux échelles locales.

⁵¹⁹ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.147

⁵²⁰ Silvestre, P. (2017). Tous contraints ? : Les modes de vie et leur territorialisation en grande couronne francilienne [These de doctorat, Paris Est]. <https://www.theses.fr/2017PESC1190>

Enfin, au-delà du rôle d'accorder les moyens, un autre rôle est possible pour l'élu afin de *défendre* une démarche qualitative : celui de s'en faire le référent. Concrètement, cette formule d'élu-référent se retrouve principalement pour les observatoires partenariaux où il assure l'animation des événements qu'ils organisent, et où il se fait le relais des connaissances produites en son sein. L'exemple du dispositif d'observation Mod/us montre comment l'élu référent participe à la légitimité de l'expérimentation, et permet un plus fort ancrage de la mission. Plus globalement, l'élu à la présidence de l'agence d'urbanisme – généralement en charge des questions d'urbanisme dans la collectivité du territoire où siège l'agence – peut aussi se faire aussi le défenseur et le relais de telles approches dans les agences. Que cela soit à travers leurs discours dans les instances partenariales ou au sein des projets d'agence auxquels ils contribuent, ces Présidents d'agence d'urbanisme assurent aussi l'appui politique à des études ponctuelles ou répétées permettant de valoriser les savoirs d'usages des habitants.

Ainsi, qu'ils soient internes ou externes aux équipes des agences, les *défenseurs* sont des incontournables dans le récit des études qualitatives dans les agences. En consentant, initiant, portant, ou pourvoyant les moyens nécessaires aux enquêtes de terrain, ils participent à cet élan collectif qui donne lieu à des « virages » dans les pratiques professionnelles des agences, au point de parfois les pérenniser. Faire le choix du qualitatif est la preuve d'une reconnaissance de leur intérêt dans la production de connaissance pour comprendre un phénomène qui pose question. Nous reprendrons ici le récit de trois études ou dispositifs ayant mobilisé des enquêtes qualitatives, déjà évoqués précédemment, en éclairant cette fois les rôles déterminants d'initiateurs ou de relayeurs, parfois aussi d'opérateurs et, inévitablement, de défenseurs dans leur existence et leur pérennité dans le temps.

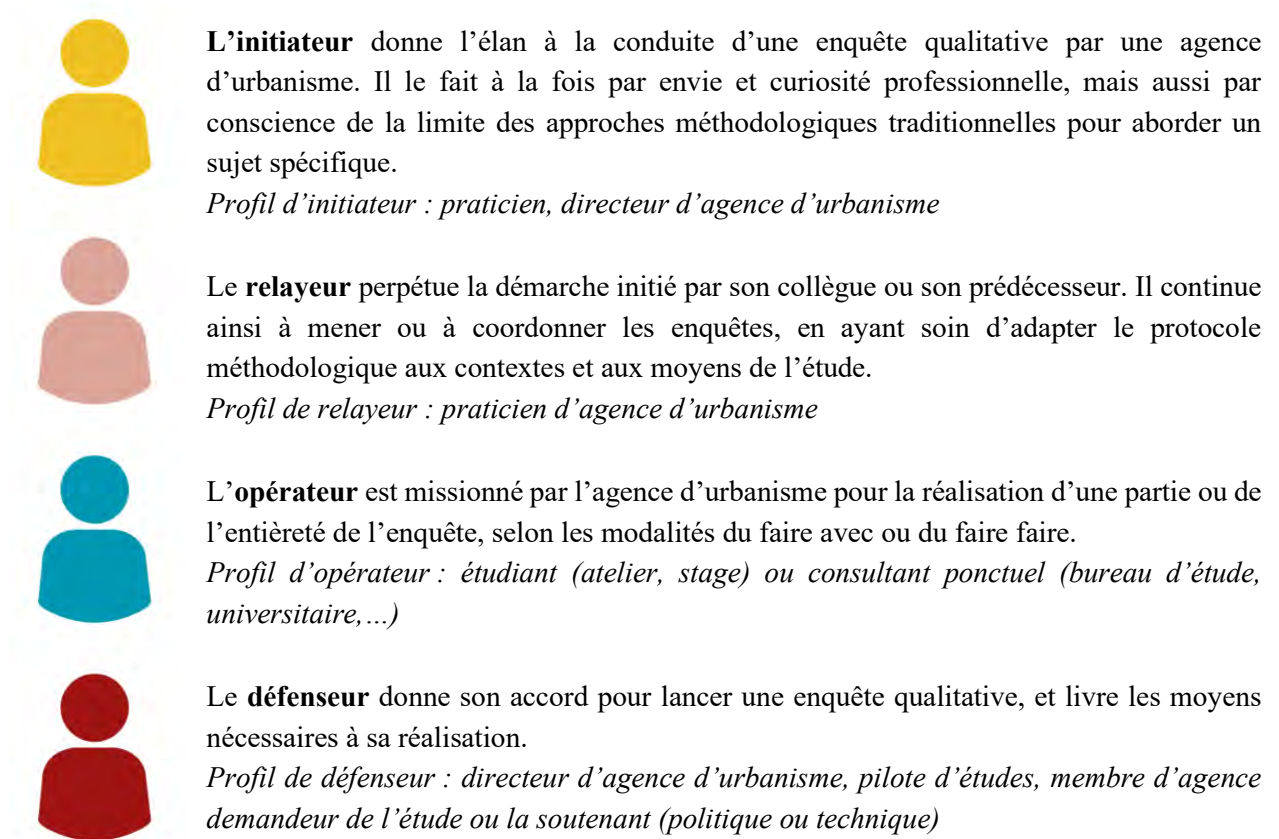


Figure 50: Synthèse des profils de professionnels-acteurs de l'enquête qualitative (N.Barreau, 2024)

2.2. Une histoire de personnes mise en récit

2.2.1. Les enquêtes qualitatives: une histoire d'initiateurs, d'opérateurs et de défenseurs dans la politique de la ville à Toulouse

Si l'histoire des missions liées à la politique de la ville et aux procédures la précédant (HVS, DSQ) a été détaillée dans la première partie de cette thèse, il s'agit désormais d'y revenir pour éclairer le rôle de personnes clés, et mettre en évidence les profils de notre typologie. Nous y disions notamment qu'après la circulaire de 1977 lançant officiellement le dispositif Habitat et Vie Sociale, la Ville de Toulouse sollicita l'Auat pour en être le maître d'œuvre, et donc pour réaliser les principales études sur les quartiers concernés, n'ayant pas les compétences en interne pour les mener. La circulaire exigeait ainsi la réalisation d'une étude préalable, estimée nécessaire pour déterminer les contenus de l'opération et ses possibles implications, qui devait s'intéresser obligatoirement à la vie sociale du territoire envisagé pour la procédure, ne « pou[vant] plus se contenter d'une simple description socio-démographique accompagnée

d'annexes statistiques »⁵²¹. Sans annoncer ni contraindre l'enquête, la demande était toutefois explicite et même réitérée lorsqu'était précisé que « *l'étude préalable devra comporter un examen approfondi des possibilités d'intégration (ou à tout le moins de non-exclusion) des groupes sociaux faibles touchés par l'opération, ainsi que des conséquences sur la qualité du cadre de vie, le sérieux de ces éléments constituant un critère prépondérant de choix des opérations pour le financement de l'Etat* »⁵²². Ces indications ont dès lors largement encouragé les communes souhaitant engager des procédures Habitat et Vie Sociale pour certains de leurs secteurs à faire des enquêtes sociologiques une partie intégrante du cahier des charges.

Dans les équipes de l'agence de Toulouse, trois praticiens seront particulièrement mobilisés sur l'animation des procédures, à différents degrés et sur des temporalités plus ou moins longues entre 1978 et 1991. Pour deux d'entre eux, ni leur formation académique en sciences économiques, ni leurs missions dans les premières années de l'AUAT – dédiées principalement à l'élaboration des SDAU et des POS de l'agglomération – ne les prédisposaient pourtant à de pareilles orientations.

En 1978, la première procédure HVS est lancée à Bagatelle : la sociologue de l'agence, deux techniciens de l'agence et des vacataires se rendront sur le terrain au contact des associations et des habitants pour des entretiens parfois longs de deux heures. Quelques années auparavant, en 1973, l'un de ces deux techniciens s'était déjà investi sur l'étude concernant la première tranche du Mirail, où il s'avéra nécessaire de convoquer deux sociologues de l'Université du Mirail pour réaliser les enquêtes auprès d'habitants. Plus tard, en 1976, il avait suivi de près l'étude sur les travailleurs immigrés dans le quartier du Mirail, ayant à nouveau mobilisé une sociologue du CERS⁵²³. Il se souvient ainsi de ces premières enquêtes : *on enquêtait les assistantes sociales de quartier, les éducateurs de rue, ceux qui faisaient fonctionner les équipements sociaux comme les habitants. On enquêtait tout le monde et puis on rendait compte essentiellement aux autorités* »⁵²⁴. Ces premiers contacts, à la fois à un quartier d'habitat social, et à une discipline universitaire – la sociologie – contribuèrent au développement de nouvelles sensibilités et à de nouveaux savoirs chez le praticien. Celui-ci témoigne d'ailleurs dans son entretien d'une prise d'initiative qui ne rentrait pas dans ses fonctions initiales mais dont il reste fier des décennies après : celle d'avoir convaincu la mairie de Toulouse de demander à l'Etat des subventions pour soutenir des associations œuvrant à l'intégration des populations d'origine étrangère, et qui déboucha effectivement sur une ligne budgétaire consacrée. Cette anecdote nous paraît intéressante d'être racontée ici pour témoigner comment, des convictions et des sensibilités personnelles peuvent amener un praticien à dépasser les cadres de ses fonctions et à élargir les champs de ses missions pour affirmer « un peu de soi » dans ses pratiques professionnelles.

⁵²¹ Journal officiel de la République Française, Circulaire du 10 mars 1977, 109^e année, n°58

⁵²² *Ibid.*

⁵²³ Le Collectif Expériences, Réseaux et Sociétés (CERS) fait partie du Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires (LISST) de l'Université Jean Jaurès de Toulouse

⁵²⁴ Entretien n°25, Novembre 2022

Quant au second praticien, économiste de formation, son témoignage au moment de l'entretien nous apprend qu'au moment où il hérita de ces nouvelles missions qui appelaient à des compétences et des connaissances nouvelles, il prit l'initiative de retourner à l'université pour engager une thèse sur les politiques publiques dans l'habitat en crise. Ce travail de recherche de plusieurs années lui a ainsi permis de comprendre les logiques systémiques des institutions et de compléter sa formation initiale qui ne lui permettait pas, de son propre aveu, de comprendre les procédures sociales dont il avait la charge. Ainsi, l'un comme l'autre correspondent au profil d'initiateur détaillé précédemment, en ayant pris des initiatives leur permettant de renouveler leurs savoirs et savoir-faire, en en légitimant de ce fait le rôle de l'agence dans le suivi des procédures sociales pendant des années. Cette histoire prend aussi forme par la proximité entre un adjoint – Guy Hersant, élu à l'urbanisme – et le praticien-économiste de l'agence, qui avaient déjà eu l'occasion de travailler ensemble sur le Plan d'Occupation des Sols de la ville, un lien privilégié qui plaidera certainement en faveur de l'agence au moment de flécher la maîtrise d'œuvre des procédures HVS en premier lieu.

Quant à la sociologue de l'époque, son embauche fut principalement le fait du Directeur de l'époque, Jean Frébault, tout à fait sensible à la discipline sociologique et soucieux de l'intégrer en tant que compétence dans ses équipes. Qualifiée encore aujourd'hui d'électron libre parmi ceux qui l'ont connue, ses méthodes sur le terrain révélaient sa force de proposition pour expérimenter un bricolage méthodologique. « *Un sociologue il faut qu'il réfléchisse beaucoup et qu'il soit force de proposition, et qu'il arme bien ses propositions* »⁵²⁵ disait-elle. Sans avoir aucune directive pour le faire, elle improvisait elle-même un rapport au terrain et à l'individu qui lui semblait indispensable pour produire une expertise éclairée⁵²⁶. Cet engagement à produire sans cesse des pas de côté dans un univers d'architectes ou d'urbanistes pas toujours aisés à convaincre de l'intérêt de telles initiatives nous montre aussi qu'être initiateur de nouvelles pratiques professionnelles exige souvent une capacité d'affirmation et d'endurance face à des obstacles courants, comme le manque de reconnaissance : « *c'est une non-reconnaissance qui fait que j'ai passé beaucoup d'énergie à lutter à l'agence alors que j'aurais pu dépenser mon énergie à peut-être encore mieux travailler, ou à développer plus mes idées sur d'autres projets* »⁵²⁷. Elle fut mobilisée sur les premières procédures sociales HVS, en comptant sur des vacataires pour l'aider dans la phase de réalisation des enquêtes, avant que l'agence fasse le choix de faire appel à un bureau d'études de sociologues dans les prémices des dispositifs DSQ à partir de 1983.

L'histoire de ces premières années de procédures sociales éclaire aussi le rôle de « défenseur » du Directeur de l'époque, Jean Frébault, ingénieur formé par le Corps des Ponts et Chaussées, dont l'ouverture aux sciences humaines et sociales motiva la sollicitation régulière et variée de

⁵²⁵ Entretien n°9, Mars 2022

⁵²⁶ Ainsi a-t-elle pu le démontrer au cours de sa carrière, pas uniquement dans les premières années de procédures sociales, mais aussi à travers ses nombreuses études sur les nomades qui ont marqué son parcours professionnel : « *j'ai continué toute ma carrière à faire des enquêtes habitants, alors j'allais voir les gens du voyage dans leurs caravanes* » (Ibid.)

⁵²⁷ Ibid.

sociologues pour réaliser les enquêtes auprès d'habitants dans les quartiers HVS, ainsi que le recrutement de la sociologue dans les équipes dès 1978. Rencontré à l'occasion de ce travail de recherche, celui-ci nous décrit l'atmosphère post-soixante-huitarde de l'époque qui commençait déjà à déstabiliser les postures de technocrates, et qui appelait à des approches sociologiques pour comprendre des phénomènes à l'œuvre. La reconnaissance de l'intérêt de postures déstabilisantes mais nécessaires aux métiers de l'urbanisme en place le conduisit d'ailleurs à recruter deux sociologues à l'agence de Lyon lorsqu'il en prit la direction à partir de 1978, tous deux imprégnés des enseignements de l'Ecole de Chicago et privilégiant les méthodes socio-ethnographiques sur le terrain. Pour Toulouse comme pour Lyon, le rôle du directeur fut alors décisif dans les orientations que prirent les travaux des agences et dans les compétences qu'elles furent en mesure d'afficher et de revendiquer auprès de leurs partenaires. Ces décisions d'intégrer de nouvelles disciplines aux équipes, en particulier la sociologie qui pouvait s'opposer parfois aux postures et aux savoirs des praticiens déjà en place, ne sont pas neutres : elles montrent l'importance du rôle du directeur pour engager et/ou soutenir des démarches appelant à de nouvelles pratiques professionnelles et à une déstabilisation des savoirs initiaux.

L'histoire des missions liées au développement social urbain à partir de la fin des années 1970 nous montre aussi l'importance des « opérateurs », ceux dont la contribution était primordiale aux études tout en n'étant pas « de l'agence » et de ses équipes. Nous avons d'ores et déjà cité les noms de quelques opérateurs ponctuels, principalement des laboratoires de géographie et de sociologie locaux. Nous nous attarderons toutefois sur le rôle d'un opérateur régulier de l'AUAT, et plus tard de la Ville de Toulouse, pour la réalisation d'enquêtes qualitatives sociologiques et d'animation des concertations auprès d'habitants : le bureau d'études Médiannes. Celui-ci était alors composé de deux sociologues, qui firent l'essentiel des enquêtes pour les procédures HVS et DSQ dont l'AUAT était le maître d'ouvrage. Le premier avait déjà eu l'opportunité de travailler dans la fin des années 1970 sur la première opération HVS pour une structure liée à l'Académie de Toulouse. C'est donc ainsi que l'histoire débuta : l'AUAT étant en quête de sociologues pour réaliser des enquêtes sociales, et un tout jeune bureau d'études composés de sociologues identifiés et expérimentés dans le domaine. *« Là ils nous sollicitent pour des études qualitatives, de toute façon il n'y a pas trop le choix, ni pour l'AUAT ni ailleurs, parce qu'il y avait un cahier des charges national des études à conduire en amont de ces procédures-là, faute de quoi les financements n'étaient pas octroyés. C'était déjà le cas sur Habitat et vie sociale. C'était une commande de l'Etat, de toute façon il fallait avoir des études sociologiques sur les modes de vie, les usages, les espaces, les lieux, les formes d'appropriation des logements, les attentes dans un immeuble ou dans un autre enfin bref, il fallait explorer ce type d'univers »*⁵²⁸. La rencontre d'un contexte, de moyens et de personnes donne ainsi lieu à plusieurs enquêtes réalisées par leurs soins à partir de 1983, au moment d'évaluer les procédures HVS et d'engager les premières études de Développement Social des Quartiers sur Empalot et Reynerie. Leur contribution, en tant que sociologues, va notamment permettre des analyses de type socio-démographique, des observations de terrain et de vastes campagnes d'entretiens auprès d'habitants et d'usagers des espaces collectifs, notamment à

⁵²⁸ Entretien n°34, Mai 2023

propos des opérations de réhabilitation et de requalification opérées (HVS) ou sur le point de l'être (DSQ).

Précédemment, nous faisons référence aux travaux de Gérard Chevallier qui qualifiait d'« identité de tribu » le lien qui animait les premiers professionnels de la politique de la ville, aux idées réformatrices, dont l'engagement dans ces missions pouvait tenir du militantisme, mais qui furent progressivement professionnalisés. Bien que l'aspect militant soit à relativiser dans notre histoire, nous retrouvons un peu de cette définition à travers les liens « en circuit court » qui se construisirent et qui unirent au fil des années les sociologues de Médianes avec l'équipe projet de l'AUAT dédiée aux procédures sociales. *« C'est à mettre au crédit de cette très longue période dite de la politique de la ville où on a des personnes qui ne sont pas du tout dans un profil militant mais engagées dans leurs activités professionnelles et se reconnaissent, se repèrent, et du coup, font lien. »*⁵²⁹. Une relation de confiance s'est ainsi installée entre ces praticiens d'univers différents, partageant leurs connaissances et savoir-faire dans le pilotage des premières concertations d'habitants dans les commissions techniques des DSQ d'Empalot et de Reynerie.

Au sein de ces cercles resserrés d'acteurs clés de ces procédures, on peut également citer le rôle conséquent des acteurs politiques et techniques du côté de la municipalité, dont les échanges avec l'équipe projet étaient réguliers et fluides. Ainsi, les années DSQ mettent en avant un petit réseau d'acteurs clés mêlant des urbanistes et sociologues chargés des études, des élus (Guy Hersant et Françoise de Veyrinas) et une technicienne de la Ville, responsable du service DSQ dans les années 1980. *« Tout ça est un tout petit réseau, et on peut retrouver le directeur de l'office ou Françoise de Veyrinas aussi bien pour un café où on parle de différents dossiers, et ça permet également de dire de manière très simple qu'un certain nombre de choses qui dans les documents produits sont beaucoup plus organisées parce qu'il y a obligation notamment de ne pas bloquer les relations notamment entre l'association de locataires et les bailleurs. A ce moment-là c'est un univers qui est très circuit court, avec des prises de décision de toutes parts qui se font très vite »*⁵³⁰. Cette proximité des acteurs mobilisés dans les procédures sociales permettait alors une remontée d'informations directes, depuis les observations faites ou recueillies par le sociologue sur le terrain jusqu'à l' élu en charge de décider des orientations à venir.

Institutionnalisée et territorialisée, accélérée par le contrat de ville à la fin des années 1980 et la Loi d'Orientation pour la Ville de 1991, la politique de la ville va voir de nouveaux acteurs émerger dans sa gouvernance et son application, avec la Ville de Toulouse chargée d'en tenir le gouvernail. *« Arrive à ce moment-là le contrat de ville dans les années 88-89-90, qui associe l'agence, qui est maître d'œuvre, désignée par le Préfet cette fois-ci, avec l'accord de la Ville bien sûr, et arrivent aussi le Département, la Région, les grandes institutions, la CAF, le CAS, tout le monde, un grand mélange. Et chacun y met son drapeau, c'est merveilleux. Donc ça a*

⁵²⁹ Ibid.

⁵³⁰ Ibid.

*été une période assez tumultueuse. A partir de là, se développe aussi une politique des quartiers, la ville met en place des chefs de projet, c'est obligatoire par la loi, avec des équipes de projets dans chacun des quartiers DSQ. »*⁵³¹. Cet extrait d'entretien témoigne du rôle de la territorialisation de la politique de la ville et de la professionnalisation des équipes de la collectivité dédiée, qui participeront au retrait de l'implication de l'agence sur les dossiers relatifs à la politique de la ville dès le début des années 1990.

A ce contexte vient s'ajouter le départ progressif des deux praticiens-initiateurs de l'agence, en 1986 et 1991, dont l'un a même rejoint les équipes techniques de la collectivité bien que n'intégrant pas le service dédié au développement social des quartiers. *« Je pense aussi qu'il y a des questions de personnes qui jouent. On avait quand même un groupe, qui fonctionnait bien parce qu'il y avait quelque chose d'humain là-dedans. De fait, après que la ville ait repris en charge et en main tout ça, c'était normal que l'agence se retire »*⁵³². Les liens qu'entretenaient ces praticiens avec les sociologues de Médiannes s'est alors déporté, par un concours de circonstances lié à des contextes (territorialisation de la politique de la ville, montée en compétences de la collectivité) et de personnes (transfert de liens). Si le bureau d'études Médiannes se dissout dans le milieu des années 1990 suite au départ d'un de ses sociologues qui ne se reconnaissait plus dans le rôle attendu des sociologues dans le cadre de ces missions, l'autre membre a continué d'assurer le lien aux habitants en qualité de sociologue pour la Ville. Du côté de l'Agence, l'arrivée du nouveau directeur en 1992 marquera aussi un recentrage des équipes dans des missions de planification et d'appui technique aux projets urbains des collectivités, avec une volonté forte de sa part de développer les territoires d'intervention de l'agence bien au-delà du périmètre de l'agglomération toulousaine. Son attachement à internaliser les compétences revint à limiter fortement les sollicitations auprès de prestataires extérieurs – à des bureaux d'études comme à des universitaires – comme ce fut notamment le cas pour la conduite d'enquêtes qualitatives sociologiques. A un contexte de moins en moins propice à la pratique de méthodes qualitatives, se sont alors ajoutées des orientations défavorables à leur recours dans d'autres études liées aux choix et aux orientations données par le Directeur. Nous insistons sur ce point pour rappeler l'importance du rôle des « défenseurs » pour initier, porter, soutenir et légitimer la pratique de méthodes qualitatives et la place de la parole habitante dans les études, qu'elle soit une autosaisine ou une commande mais aussi des limites de ce rôle au regard des autres éléments contextuels à l'œuvre.

Nous retrouvons ainsi à travers ce récit des procédures sociales précédant la politique de la Ville qui ont marqué l'histoire de l'Agence de Toulouse, les profils d'initiateurs, d'opérateurs et de défenseurs qui ont su adapter leurs décisions, leurs pratiques et leurs choix au regard de contextes certes, mais aussi d'affinités, de compétences et d'envies qui leur étaient propres.

⁵³¹ Entretien n°33, Mai 2023

⁵³² *Ibid.*

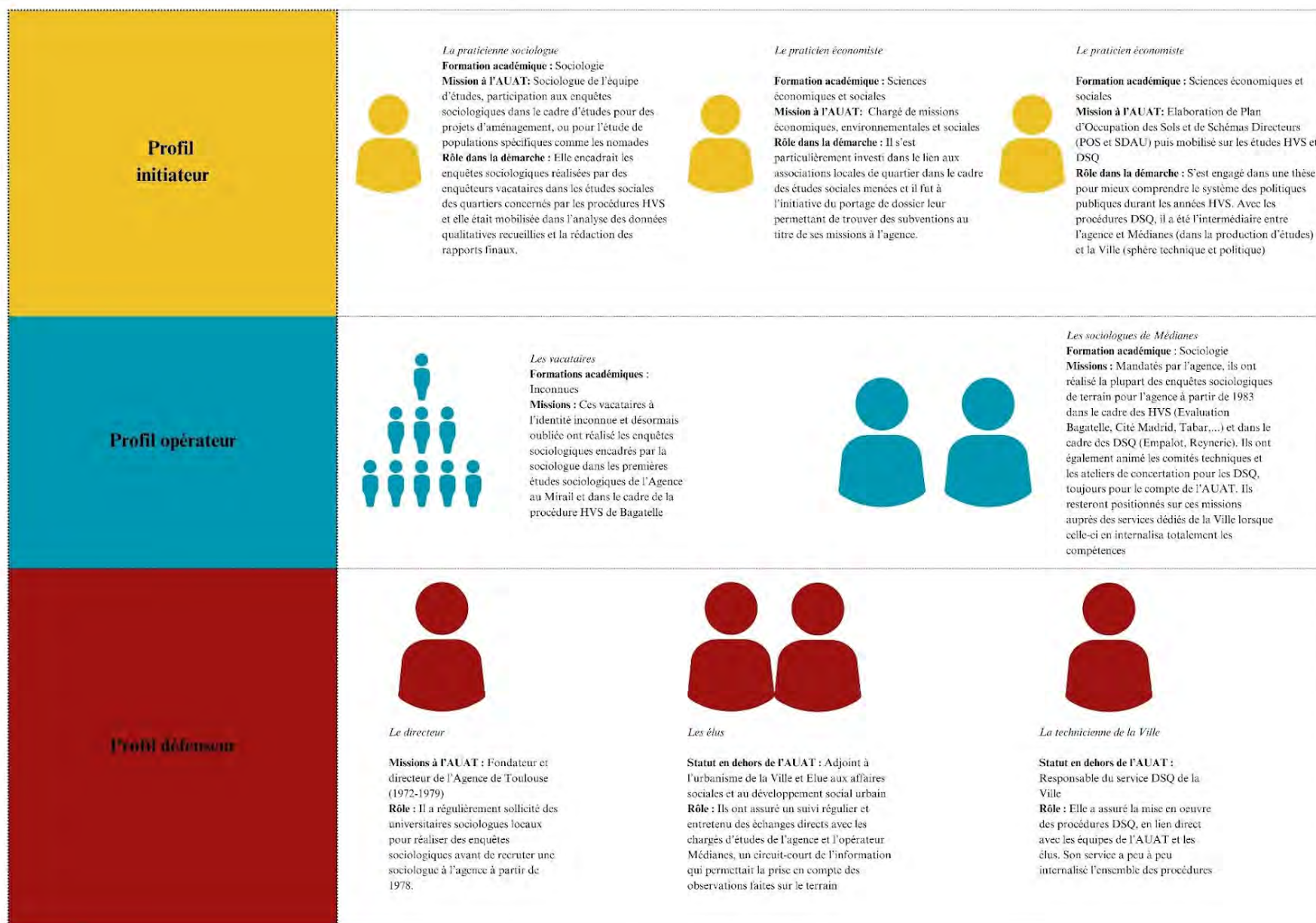


Figure 51: Faire avec : l'exemple des procédures HVS et DSQ à Toulouse (N.Barreau, 2024)

2.2.2. L'histoire de Mod/Us : une histoire d'initiateurs, de relayeurs et de défenseurs

Revenons désormais sur l'histoire de la démarche Mod/Us pour éclairer le rôle de personnes clés tout au long de sa trajectoire. Certes, le projet est encore jeune, pourtant le récit de sa mise en pratique s'avère plus long, et ce qu'il est aujourd'hui est le fruit d'un mélange de convictions, d'expérimentations, d'envies et de savoirs propres à tous ceux qui en ont été, de près ou de loin, les protagonistes. Surtout, la démarche Mod/Us permet d'illustrer le rôle de praticiens faisant preuve de professionnalité et participant à un mouvement plus général de renouvellement de posture, de positionnement, de savoirs et de savoir-faire d'une agence d'urbanisme.

Comme souvent dans les agences d'urbanisme lorsqu'une initiative innovante est lancée, susceptible de renouveler les savoirs et les pratiques, la genèse prend appui sur les observations et les ressentis d'une poignée de personnes, qui se conjugue parfois au singulier. L'histoire de la démarche d'observation Mod/us ne fait pas exception : elle naît d'une prise de conscience de failles dans les pratiques usuelles d'observation, et d'envies propres à quelques praticiens de renouveler leurs pratiques professionnelles pour *voir* autrement, pour saisir ce qui n'est pas évident, ce qui est mouvant, complexe, déroutant, discret. De ces envies est né un projet.

L'histoire de Mod/Us débute par le fait d'une praticienne embauchée en 2014 à l'Agence de Toulouse pour assurer des missions relatives aux questions sociales (politique de la ville, analyse des besoins sociaux...) et pour animer des dispositifs de concertation portés par les collectivités membres. De formation ethnologue, elle fut rapidement saisie par les limites des données statistiques, des indicateurs et même des exercices participatifs pour rendre compte de la manière dont les individus vivaient le territoire. C'est particulièrement en allant sur le terrain, dans le cadre d'exercices de concertation, qu'elle constatait la diversité des modes de vie, des initiatives habitantes ou encore des critères de qualité de vie qui méritaient, selon elle, que l'agence vienne creuser davantage. Il y avait finalement une quantité d'informations non saisies, de connaissances peu ou pas produites qui pourtant étaient essentielles pour comprendre les modes de vie sur les territoires couverts par l'agence.

En 2017, la sociologue de l'agence s'interroge sur ses pratiques professionnelles qui ne permettent pas suffisamment de travailler selon elle sur la question des modes de vie : *« Je me suis rendue compte que pour sortir de cette donnée qui parfois tronquait le regard qu'on avait sur la façon dont les gens vivaient le territoire, notamment sur la question des zones pavillonnaires ou sur les petites villes de périphérie qui bougent pas, où les gens galèrent avec les services, je m'étais dit on se trompe sur nos visions, il faut qu'on change notre regard pour réussir à montrer, et à travailler sur la question des modes de vie. Chacun de nous, si on arrive tous à être attentifs, je pense qu'on peut réussir à récolter de la matière et à alimenter une réflexion sur ce que c'est de vivre sur le territoire toulousain sans pour autant faire de grosses enquêtes sociologiques et tout ça, juste déjà par notre regard à nous, qui connaissons des territoires différents, qui récoltons chacun des petits messages »*⁵³³. Ses constatations la firent

⁵³³ Entretien n°10, Avril 2022

donc s'interroger et remettre en question le fonctionnement catégorisé de l'observation (par thématique) et des études territoriales (découpées par territoire) de l'agence. La question des modes de vie lui semblait transcender les échelles et les enjeux et appeler à un regard et à un dispositif transversal pour les observer et les questionner. Comme à la base de toute épreuve de professionnalité, l'origine de Mod/us prend donc appui sur une prise de conscience personnelle que les formats et les méthodes d'observation en vigueur ne suffisaient pas à appréhender la question complexe des modes de vie. On y retrouve la volonté de mettre un peu de soi dans ses pratiques professionnelles, de ses savoirs et savoir-faire accumulés durant son propre parcours. En l'occurrence dans son cas, sa formation universitaire d'ethnologue fut déterminante, s'agissant là d'une science plaçant l'étude des groupes humains et les méthodes qualitatives et d'immersion au cœur des productions.

Au départ, il s'agissait surtout de renouveler les regards et de se doter d'une vision transversale pour aborder la question des modes de vie. Le renouvellement des méthodes viendra plus tard. Elle-même précise d'ailleurs dans l'entretien qu'il ne s'agissait pas à l'origine de faire de « *grosses enquêtes sociologiques* », mais bien de récolter de la matière sur les modes de vie pour alimenter une réflexion sur ce que c'est de vivre dans le territoire toulousain. Avec un autre collègue, de formation sociologue, qui partageait les mêmes constats et envies, ils prirent ainsi l'initiative de créer des temps d'échanges entre praticiens volontaires sur les pauses déjeuner pour discuter autour de ces questions : comment appréhender les modes de vie ? comment les étudier et les comprendre davantage ?

De ces réflexions partagées naîtra une première publication sortie en fin d'année 2018⁵³⁴. Dedans, il y est surtout question de tendances à l'œuvre dans nos sociétés : innovations numériques, enjeux environnementaux, globalisation, individualisation, complexification des parcours de vie... autant d'évolutions sociétales et des modes de vie, non sans lien avec la métropolisation. Pourtant, malgré ces ébauches de projets en ébullition et les prémices d'une initiative collective, Mod/Us s'en tiendra à cette seule publication pendant deux ans et demi. A cela, plusieurs éléments d'explication : s'agissant là d'une initiative de praticiens, et bien qu'elle ait été validée en principe par la Direction de l'époque, engager une étude sur les modes de vie, et plus encore une démarche d'observation permanente en autosaisine, supposait alors d'avoir l'aval des partenaires – contribuant aux missions socles – et les moyens humains, temporels et financiers pour l'assumer. Le changement de direction en 2019 a certainement contribué à ralentir (et, en même temps, à permettre) la formalisation de la démarche, auquel sont venus s'ajouter la crise sanitaire de 2020, et le départ progressif des deux praticiens à l'origine de la démarche.

Durant cette période où le projet était en suspens à l'agence, en « coulisse » les deux praticiens-initiateurs poursuivaient toutefois leurs réflexions, en imaginant un premier sujet autour des nouvelles formes du travail et envisageant le recrutement d'un stagiaire pour réaliser les

⁵³⁴ AUAT (Novembre 2018). Explorer l'évolution des modes de vie pour mieux accompagner les politiques urbaines. *Projet MOD/US*. 16 p.

premières enquêtes. Un compte rendu de réunion datant du 31 janvier 2020 montre d'ailleurs l'état des réflexions de l'époque, avec des propositions d'approches méthodologiques privilégiant des portraits filmés d'acteurs de territoire et des entretiens semi-directifs auprès de professionnels et d'universitaires. La dimension habitante n'apparaissait pas encore.

Ces projets ne verront toutefois pas le jour : en 2020, ces deux mêmes praticiens annoncent leur départ, « passant le flambeau » à une praticienne chargée des missions de prospective territoriale à l'agence pour assurer la transition en attendant le recrutement du ou de la future sociologue de l'agence. C'est d'elle que naîtra la proposition d'engager une thèse CIFRE pour appuyer l'expérimentation d'une démarche dédiée aux modes de vie et aux usages. Sa proximité du réseau universitaire du fait de ses fonctions à l'agence (par l'organisation régulière des Détours prospectifs et par la nouvelle revue collaborative BelvedeR) n'y est certainement pas étrangère. Le directeur, à peine arrivé dans ses fonctions, soutint alors l'idée : il y voyait là un intérêt d'associer les bases théoriques et les méthodes propres aux sciences humaines et sociales – en particulier, les méthodes qualitatives – avec l'expérimentation de nouvelles pratiques d'observation à l'Agence. *« On en entendait parler, c'était une espèce d'OVNI, donc moi, j'ai vu l'opportunité de la thèse aussi comme l'occasion de dire, bon allez, on a vraiment quelqu'un qui est dessus, qui bosse, et on va sortir des choses »*⁵³⁵.

Débute ainsi une nouvelle phase de l'histoire de Mod/us qui s'est engagée à partir d'un binôme de « praticiennes-relayeuses » (la sociologue et nous-mêmes, doctorante CIFRE), héritant d'un projet qui était encore à construire et à pérenniser. A nous revint la responsabilité d'expérimenter les premières études de la démarche, dont les principes conducteurs étaient bien d'étudier l'évolution des modes de vie et des usages par des enquêtes qualitatives. A ce jour, il est difficile de comprendre comment la place de l'habitant au sein de ces enquêtes est devenue si dimensionnante : à qui peut-on attribuer la décision ? au directeur ? au pilote de la démarche, par ailleurs directeur d'études ? aux praticiennes-relayeuses ? Dès la formalisation de la feuille de route de la première étude dédiée aux pratiques à domicile (de travail, de consommation, de sociabilité...), il était d'ores et déjà question de réaliser des entretiens semi-directifs auprès d'habitants.

Lorsque nous avons présenté les grands principes de la démarche Mod/us, nous évoquions l'importance de son format en autosaisine qui lui permet d'avoir une certaine autonomie dans le choix des sujets et des méthodes expérimentées. Bien qu'elles soient portées par un élu référent, qui est systématiquement consulté sur les études menées, les territoires choisis et les méthodes d'enquête, les propositions émanent systématiquement du côté agence, par le fruit de réflexions croisées entre l'équipe projet, le pilote et le Directeur. Ce dernier s'assure que le sujet porté par la démarche corresponde aux attentes des partenaires membres, exprimées notamment à l'occasion des comités stratégiques ou techniques partenariaux. Le sujet de la « Ville à domicile » fut ainsi proposé par l'agence, et plus précisément par le directeur et le pilote de la démarche, dans un contexte de crise sanitaire où les interrogations quant aux impacts possibles

⁵³⁵ Entretien n°29, Décembre 2022

de la domiciliation de certaines pratiques étaient au cœur des réflexions. Deux ans plus tard, le sujet des pratiques de sobriété faisait lui aussi écho à un intérêt croissant pour la question de la part des techniciens et des élus, et d'un réel besoin de comprendre les leviers et les freins aux pratiques de sobriété du point de vue de l'habitant. Dans ces deux cas de figure, l'élu référent reconnut l'intérêt des sujets proposés, apporta son soutien à la démarche, assura l'animation lors des événements portés par celle-ci, et fut régulièrement consulté pour faire part des avancées de l'étude. Le déroulé de la démarche subit donc peu de contraintes du côté des « défenseurs ».

Quant à nous, praticiennes-relayeuses, notre rôle fut primordial pour donner « la couleur » à la démarche qui n'en était qu'au stade d'ébullition quand nous en avons hérité. Ces contours flous nous ont permis d'être forces de proposition quant aux méthodes de recueil et d'analyse de données qualitatives et au format des résultats. Ainsi, si les entretiens semi-directifs étaient de l'ordre de l'incontournable pour la première étude « Ville à domicile », c'est à notre initiative de praticienne-enquêtrice en charge de l'enquête de terrain que la photographie et la carte mentale se sont ajoutées au protocole méthodologique dès les premiers entretiens. Notre formation en géographie et urbanisme, et nos lectures sur les méthodes qualitatives en lien avec notre thématique de thèse, nous amenèrent à vouloir expérimenter ces méthodes et juger de leur intérêt pour étudier des usages habitants⁵³⁶. C'est également par les enseignements méthodologiques de notre travail de recherche universitaire, en parallèle, que le choix fut fait d'analyser la matière recueillie par un logiciel d'analyse qualitative, permettant d'étiqueter de façon réflexive des extraits d'entretiens. La praticienne-relayeuse de formation sociologue fut quant à elle à l'origine de la proposition d'établir des profils-types au regard des analyses d'entretiens, une méthode courante d'analyse de données qualitatives en sociologie, pour mettre en avant des caractéristiques et des pratiques propres à un groupe donné.

Ainsi, l'histoire de Mod/us, qui continue de s'écrire au quotidien, met en avant les rôles clés de personnes qui contribuent à faire exister et à pérenniser des démarches qualitatives dans les agences d'urbanisme. L'origine de la démarche est une preuve de professionnalité de la part des praticiens-initiateurs, motivée par la reconnaissance des limites de leurs pratiques professionnelles et l'envie de les dépasser. Ce pas de côté s'appuie sur la fragilisation de la légitimité de l'expert et sur la conviction de la nécessité de s'ouvrir à de nouveaux savoirs. Les praticiennes-relayeuses ayant pris la suite ont contribué à teinter la démarche de leurs compétences et de leurs curiosités, fruits de trajectoires académiques, professionnelles et personnelles qui leur sont propres. Ce récit appuie aussi l'importance du rôle du pilote d'études, à qui revient la responsabilité de trancher lors de choix déterminants, et de médiation entre l'équipe projet, la direction et les partenaires concernés. Le rôle du directeur est primordial pour assumer la responsabilité d'une autosaisine mobilisant des moyens humains et temporels importants, et pour laisser une relative autonomie à l'équipe projet dans

⁵³⁶ C'est ainsi que, pour le sujet de la « ville à domicile », les photographies ont permis de révéler des situations de travail à domicile différenciées au regard des conditions de logement et des dispositions économiques et familiales, tandis que les cartes mentales ont permis d'aborder des représentations singulières quant aux frontières du « quartier », propres à chaque individu.

la conduite de l'enquête durant de longs mois, avant de reprendre plus de place au moment de la production des résultats (notamment, dans la validation des publications). Quant à l'éluré, il dispose d'un rôle clé dans le portage politique et l'animation de la démarche qui contribue à la légitimer aux yeux des partenaires, à lui donner un ancrage et à lui reconnaître un rôle dans la production de connaissances utiles aux réflexions préalables aux actions territoriales. En nous appuyant sur la définition de Mathilde Girault d'une « rupture méthodologique » en tant que « *convocation, par les praticiens, d'un travail d'enquête permettant d'interpréter des signaux faibles, c'est-à-dire de dévoiler des phénomènes encore marginalisés par l'expertise* »⁵³⁷, la démarche Mod/us nous semble bien le signe d'une mutation de pratiques qui est possible grâce à l'initiative, au relais et au portage de quelques-uns.

⁵³⁷ Girault, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique. Thèse de doctorat en Géographie, aménagement et urbanisme. Université de Lyon, p.313

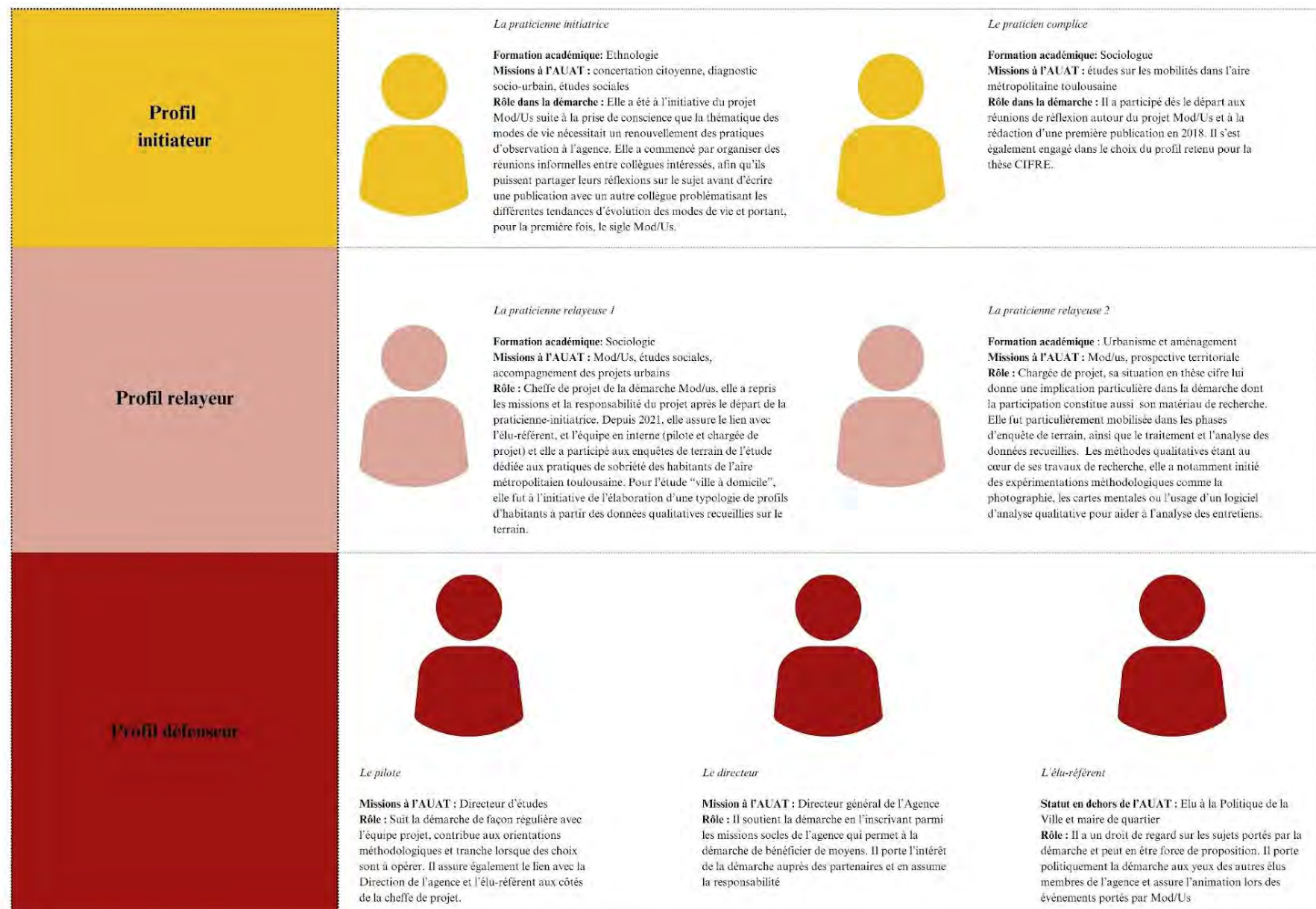


Figure 52 : Faire en interne : l'exemple de la démarche "Modes de vie et usages" de l'AUAT (N.Barreau, 2024)

2.2.3. *Les enquêtes d'usages à l'agence de Lyon : une histoire d'initiateurs, de relayeurs, d'opérateurs et de défenseurs*

En 1979, l'agence d'urbanisme de Lyon est sollicitée pour travailler sur le quartier des Minguettes à Vénissieux, en vue d'obtenir le label HVS. Cette première étape l'amena à se tourner vers le Groupe de Sociologie Urbaine, afin de pallier des compétences qu'il n'y avait pas en interne, pour les mêmes raisons que furent sollicités à Toulouse les sociologues du CIEU ou du CERS. Plus précisément, il s'agissait de mener des enquêtes de terrain pour renseigner sur ces territoires, aux problématiques nombreuses, souvent fantasmées, certainement mal connues et insuffisamment gérées. La présence des sociologues était alors précieuse pour faire part de leurs observations et de leurs analyses une fois le terrain parcouru et les habitants et les acteurs de territoire rencontrés. Rapidement, le Directeur à l'origine de la création de l'agence, Jean Frébault, passé de Toulouse à Lyon, prendra la décision de recruter en interne deux sociologues du Groupe de Sociologie Urbaine, dont l'un était Bruno Voisin. La trajectoire de ce dernier nous intéresse particulièrement ici car, tout au long de sa carrière à l'agence de Lyon, de 1979 à sa retraite autour de 2015, il contribua fortement à initier de nouveaux savoir-faire et à développer des missions marquantes, encore aujourd'hui reconnues de l'agence. Cet « initiateur » en puissance mérite donc que nous lui consacrons quelques lignes.

Avant d'entrer à l'agence de Lyon, Bruno Voisin travaillait comme assistant au Groupe de Sociologie Urbaine (GSU), ce qui l'avait notamment amené à contribuer à l'élaboration du pré-dossier HVS des Minguettes et de Vénissieux. A l'époque, l'agence d'urbanisme, nouvellement créée, avait été chargée de ce dossier et avait sollicité le GSU pour réaliser des enquêtes auprès d'habitants et d'acteurs locaux (éducateurs, animateurs, travailleurs sociaux etc.). A cela, Bruno Voisin y percevait deux raisons motivant cette initiative : d'abord, la volonté des élus de l'époque de « *rompre avec les logiques des grands aménagements au profit d'une approche plus fine et plus humaine mettant en avant la notion de quartier* »⁵³⁸. Ensuite, pour avoir une prise et un certain contrôle de la part de la Communauté urbaine sur ce que faisait la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise (SERL) en matière de gestion des grands ensembles (Voisin, 2011). Désigné chargé d'opération au titre de l'opération Habitat et Vie Sociale par l'Agence d'urbanisme, à la base pour une année, son embauche fut ensuite pérennisée, et ce durant plus de trente ans.

La création d'une émanation locale de la CNDSQ dès 1982, et la réorganisation des services de la collectivité deux ans plus tard pour intégrer complètement les politiques de développement social des quartiers, vont entraîner un retrait de l'agence de Lyon sur ces dossiers, plus précoce que pour celle de Toulouse. Mais bien qu'elle ne fût plus l'interlocutrice centrale des procédures sociales à partir des années 1980, elle demeura toutefois un partenaire essentiel du développement social urbain, et affirma sa présence et sa légitimité en développant une approche par les usages. C'est ainsi qu'entre 1994 et 1999, l'Agence d'urbanisme de Lyon

⁵³⁸ Voisin, B. (2011). « *Témoignage sur un engagement professionnel aux Minguettes au tournant des années 1979-1981* », p.1

produisit onze rapports d'évaluation sur les opérations du contrat de ville se nourrissant d'observation des pratiques et des ressentis des habitants⁵³⁹. Et dès 1995, l'observation des usages viendra compléter ces travaux-bilans des aménagement dans un contexte où les projets d'espaces publics se multiplient et où les enquêtes de terrain apparaissent comme de bons compléments à des démarches participatives de type concertation en cernant les enjeux sociaux des projets : « *Les enquêtes sociologiques, en rendant compte du vécu concret des espaces et en se faisant l'écho des attentes, désirs et représentations des différents groupes, sont un moyen de mettre l'habitant, l'usager, le citoyen, au cœur des projets développés* ». ⁵⁴⁰. Un travail de terrain notamment réalisé par des stagiaires universitaires de formation en sociologie, en anthropologie, en aménagement ou en architecture, avec toujours l'agence d'urbanisme assurant le cadrage méthodologique et la coordination entre les partenaires, les stagiaires et les enseignants-chercheurs.

Très vite, l'apport des enquêtes d'usages et leurs méthodes furent particulièrement remarqués dans le milieu des agences, et plus largement, dans le réseau des études urbaines. Bruno Voisin devint une référence en matière de méthodes appliquées à l'observation de pratiques des lieux, au point qu'il fut missionné par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques en 2010 pour écrire un ouvrage sur les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement⁵⁴¹. L'idée d'un tel ouvrage était aussi, pour le CERTU, une façon de faire valoir l'intérêt des enquêtes qualitatives dans les projets d'aménagement, tant pour les élus que pour les techniciens de collectivités et les acteurs de terrain (associations, maîtres d'ouvrage, acteurs de l'habitat...). L'ouvrage revient notamment sur l'utilisation des enquêtes pour toutes les étapes d'un projet d'aménagement d'espaces publics, de la formalisation d'une programmation à la réalisation puis à l'évaluation. Il s'agissait également de constituer un guide, s'appuyant sur l'exemple de Lyon, de son agence d'urbanisme mais aussi sur ses formations universitaires, pour montrer la diversité de formes et de contextes dans lesquels s'insèrent les enquêtes de terrain. C'est donc un ouvrage principalement destiné aux techniciens de collectivités ou autres structures travaillant sur le territoire. En rédigeant cet ouvrage, Bruno Voisin cherchait aussi à assurer un « transfert d'expérience » de ce qu'il avait pu expérimenter et systématiser à Lyon pour proposer, sans en faire une procédure à suivre à la lettre, des méthodes pour observer les usages dans des phases de programmation ou d'évaluation de projet d'aménagement, en restant conscient qu'« *un guide méthodologique ne remplacera[it] jamais la sensibilité et l'intelligence des situations.* » ⁵⁴².

En ce qui concerne l'Agence d'urbanisme de Lyon, le transfert d'expériences fut un succès : en 2010, une offre d'emploi est publiée pour le recrutement d'un sociologue, en prévision de la retraite prochaine de Bruno Voisin. Le directeur d'agence de l'époque perpétuera son rôle de

⁵³⁹ Pour obtenir plus de détails, voir notamment le document *Espaces extérieurs et usages des habitants* de l'Agence d'Urbanisme pour le Développement de l'Agglomération Lyonnaise publié en 1999 [En ligne]

⁵⁴⁰ Voisin, B. (2010). « Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : de la formalisation du programme à l'évaluation » CERTU, projet d'ouvrage. Sociologie et projets d'espaces publics, p.9

⁵⁴¹ Mais, à priori, jamais publié officiellement. Il est toutefois archivé et disponible en ligne dans le répertoire du Centre de documentation de l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon)

⁵⁴² *Ibid.*, p.125

« défenseur » en étant attentif à ce que le volet qualitatif, avec l'approche centrée sur les usages, demeure une mission développée à l'agence de Lyon. Un nouveau sociologue est alors engagé pour assurer le relais des enquêtes d'usages (qu'il assure toujours aujourd'hui), mais aussi pour intervenir dans d'autres études ou productions pour les partenaires en apportant des volets qualitatifs. Se qualifiant lui-même de « *sociologue des usages de la ville* », ses contributions régulières dans les travaux des autres praticiens de l'agence ont permis une acculturation collective, dans les équipes, aux approches qualitatives et la reconnaissance de leur intérêt : « *Là où on vient me chercher, c'est vraiment quand on a besoin d'avoir une assise méthodologique plus solide parce qu'il y a vraiment un questionnement qui est plutôt qualitatif, dont on sait que le cœur de l'étude, ou une grosse partie, va être un travail qualitatif. Et donc là, je vais intervenir vraiment pour construire la méthode, définir la problématique, construire le guide d'entretien, faire l'échantillon, mener les entretiens, les analyser.* »⁵⁴³. Les enquêtes d'usages évolueront par cette passation d'initiateur à relayeur, en se déployant notamment dans des espaces publics autres que dans les quartiers de la politique de la ville. Les méthodes qualitatives employées sur le terrain sont également moins chronophages avec la systématisation de micros-trottoirs auprès d'habitants et d'usagers, d'arpentages de terrain, de comptages de pratiques ou de personnes... et toujours des entretiens semi-directifs, davantage auprès d'acteurs de territoire. On retrouve dans le pragmatisme du choix des méthodes du relayeur la nécessité de faire avec les moyens temporels – en privilégiant des méthodes de recueil « courtes » - et l'enjeu de légitimer de telles approches aux yeux des commanditaires : « *le challenge, c'est d'arriver à faire une étude qui tient la route sans qu'elle soit trop chronophage, sans monter une usine à gaz, sans faire peur à mes partenaires interlocuteurs, sans passer pour un intello déconnecté casse-pied. Mais il faut que mon étude, elle tienne la route. Il faut quand même que j'ai un vrai échantillon, que j'ai de vraies bonnes questions, que j'ai de vrais entretiens, que j'ai vraiment la matière pour faire à la fin une vraie analyse. J'ai ce souci-là, je reste un sociologue.* »⁵⁴⁴. Le rôle des opérateurs reste en revanche inchangé, avec le recours systématique à des étudiants stagiaires ou en atelier de promotion, et venant de disciplines variées (sociologie, urbanisme, sciences politiques...) pour aider à la réalisation des enquêtes de terrain.

Ainsi, les enquêtes d'usages ont sensiblement évolué tout en restant fidèles à leurs objectifs de meilleure compréhension des usages et de prise en compte de la parole des usagers. Elles éclairent le rôle important de la transmission, de l'initiateur au relayeur, et de l'importance de leurs capacités d'initiatives au regard d'affinités personnelles. Comme l'expliquait une praticienne de l'agence de Lyon à propos de telles enquêtes : « *en fait, ça marche beaucoup en fonction de la personnalité des chargés d'études* »⁵⁴⁵. Elles identifient enfin le rôle primordial des trois Directeurs successifs pour « défendre » la démarche à l'épreuve du temps et de contextes mouvants, et celui des partenaires-commanditaires, sans qui les enquêtes d'usages ne pourraient exister. Enfin, elles donnent à voir l'importance de faire avec des opérateurs pour atteindre des objectifs méthodologiques ambitieux, tout en pérennisant des liens historiques avec le réseau universitaire local.

⁵⁴³ Entretien n°30, Février 2023

⁵⁴⁴ *Ibid.*

⁵⁴⁵ Entretien n°4, Juillet 2021

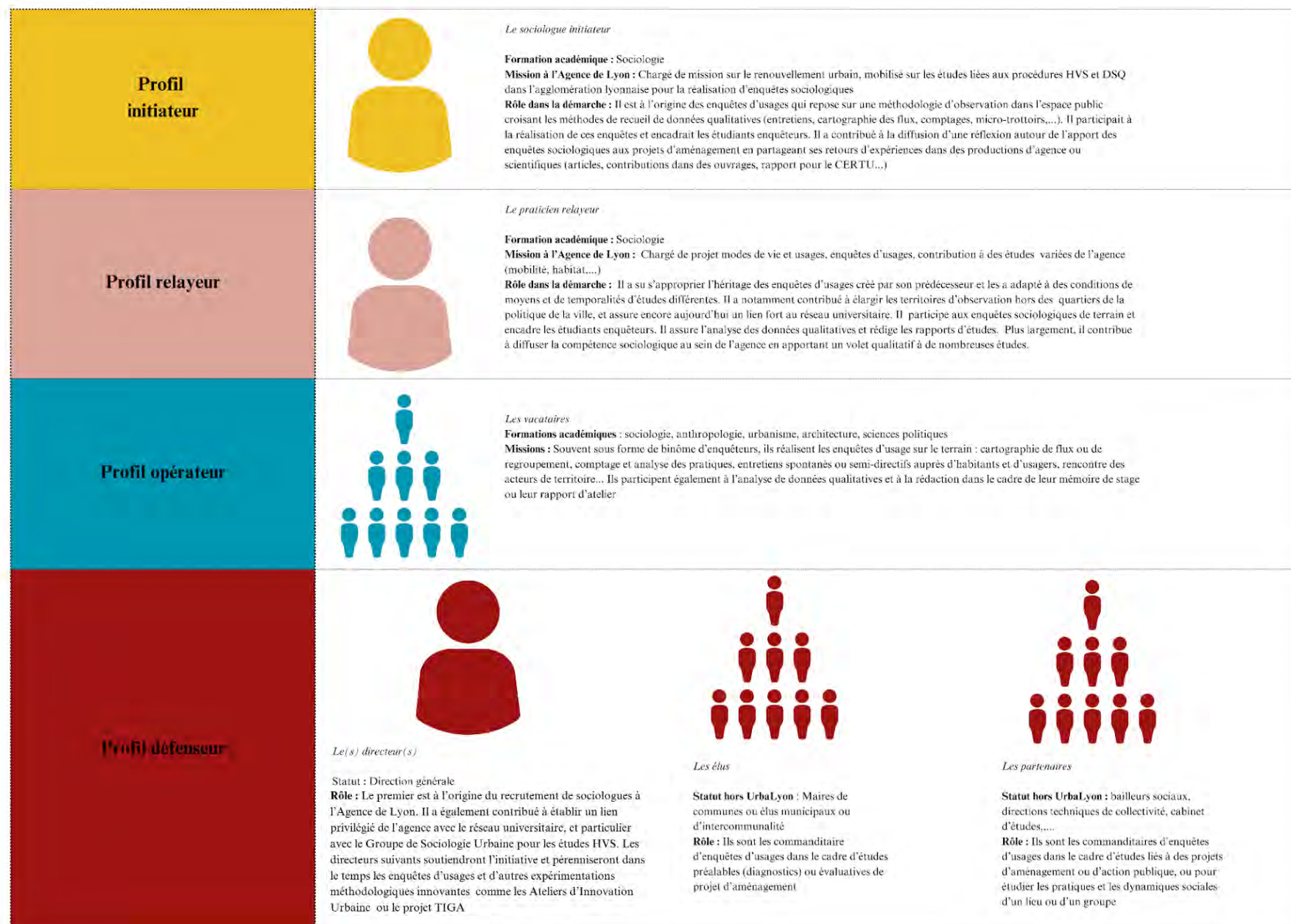


Figure 563 : Faire avec : l'exemple des enquêtes d'usages à l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (N.Barreau, 2024)

CONCLUSION DE CHAPITRE

En tant que discipline qui, par essence, emprunte des éléments de savoirs à d'autres, l'adaptation et l'exploration d'autres sources de connaissance font partie des fondements de l'urbanisme. Tous les métiers qui gravitent autour de l'urbain participent finalement à l'évolution de ses grands principes et de ses pratiques. Dans ce chapitre, nous avons cherché à montrer que ces recompositions sont aussi le fruit d'élan de personnes qui, à un moment de leurs parcours, remettent en question les savoirs acquis, repoussent les limites de leurs métiers et vont explorer ailleurs des compétences nécessaires pour comprendre et gérer la situation à laquelle ils font face. Dans les agences d'urbanisme, la pratique de l'enquête qualitative en est une des résultantes : elle est autant le fruit de contextes, de moyens associés à ces contextes et de la volonté de personnes qui ont souhaité confronter leurs croyances en vigueur à l'épreuve du terrain et du dire d'habitants.

La déstabilisation des croyances encourage les praticiens à dépasser les cadres, et à construire une identité professionnelle à partir de l'hybridation de compétences et de savoirs explorés ailleurs. Ce dépassement des normes professionnelles et disciplinaires s'inspire des curiosités, des sensibilités, des expériences propres aux praticiens qui font preuve de professionnalité. Parce qu'elles déstabilisent les routines installées, le processus peut s'avérer long et il est parfois périlleux pour ces nouvelles pratiques de trouver leur place. Le récit de la figure du sociologue à l'agence de Toulouse nous a ainsi livré l'exemple du parcours d'un regard, d'une posture et de pratiques isolées, mal comprises, voire rejetées, à la reconnaissance progressive de l'apport de ses savoirs et de ses méthodes. Ce travail d'intégration et de progressive acculturation n'est pas le travail d'une personne, mais bien un travail collectif et partagé sur le temps long.

C'est ainsi que nous avons dressé une typologie de profils de personnes engagées dans le lancement et la pérennité de telles démarches d'observation, mobilisant les méthodes qualitatives et faisant de l'habitant un expert porteur de savoirs utiles à la compréhension des phénomènes contemporains. Le récit de démarches emblématiques dans les agences de Toulouse et de Lyon cherchait à les mettre en lumière, en mettant systématiquement en scène des initiateurs et des défenseurs, les incontournables des études qualitatives dans les agences, mais aussi des relayeurs qui assurent la transmission de ces études et leur maintien dans le temps. Les opérateurs, quant à eux, sont plus rares et plus discrets dans les différentes études et démarches qualitatives identifiées dans les agences d'urbanisme en France. Leur présence nous apprend toutefois qu'ils sont des acteurs cruciaux dans la réalisation des enquêtes, et participent grandement à l'acculturation et à la légitimation de l'usage des méthodes qualitatives dans les agences. L'intervention croisée et souvent simultanée de plusieurs ou de tous ces profils témoigne de l'importance de leur curiosité et de leur capacité à improviser et à dépasser les normes professionnelles, car ce sont les pas de côté qu'ils engagent qui font des agences d'urbanisme des outils souples et évolutifs aux contextes qui les entourent.

CONCLUSION DE LA PARTIE 3

Cette troisième et ultime partie visait à éclairer l'importance des moyens et des personnes dans les recompositions des pratiques professionnelles des agences, qui laissent de plus en plus de place aux méthodes qualitatives et de terrain auprès d'habitants. Au-delà des contextes qui encouragent leur utilisation pour comprendre des phénomènes complexes, il s'agit aussi d'une série de conditions pour que les agences empruntent ces voies méthodologiques dont elles sont peu ou pas familières.

Nous avons insisté sur la question des moyens à la fois financiers, temporels humains et techniques que les études exigent pour parvenir à la réalisation d'une enquête mobilisant des méthodes qualitatives. Il s'agissait aussi de mettre en avant l'importance d'une culture d'agence qui contribue à la familiarisation et à la pratique de telles techniques. Nous avons vu, en effet, qu'avoir une connaissance partagée de ce que sont les méthodes qualitatives et en quoi elles peuvent nourrir les études des agences sert de socle indispensable pour en légitimer l'usage. Si le qualitatif n'est pas toujours clairement défini chez les praticiens, l'intérêt de cette approche dans les travaux des agences fait en tout cas relativement consensus sur des objets d'études spécifiques, parmi lesquels notamment ceux relatifs aux modes de vie et aux usages des individus.

En revanche, malgré une utilité qui ne semble pas faire débat, nous avons fait le constat de résistances qui persistent et qui peuvent constituer des freins à l'expérimentation de telles méthodes qualitatives dans les agences. Parmi elles, l'absence de définition claire et partagée, le manque d'acculturation ou encore le défi de la validation des données qualitatives rendent difficile le passage de totaux généralisants à la prise en compte de situations particulières. Parmi les croyances les plus tenaces, l'idée que le qualitatif serait « trop » chronophage fait partie des arguments les plus récurrents. En réalité, ces résistances tiennent surtout au fait que l'on évalue « l'efficacité » des méthodes qualitatives selon les mêmes critères que celles quantitatives. Ainsi, si l'on s'en tient à la taille de l'échantillon, à la représentativité ou à l'objectivité supposées qu'offrent les bases de données statistiques, celles-ci seront toujours privilégiées. Pour déconstruire ces représentations qui pénalisent la voie du qualitatif, de nouveaux référentiels méthodologiques sont à construire, se basant sur des critères de validité souples selon l'objet d'étude et les ambitions qu'on lui prête.

A ces résistances propres aux agences d'urbanisme, nous avons aussi abordé celles de la conduite d'enquêtes qualitatives en général : le choix des méthodes et du terrain, le recrutement d'enquêtés, la difficulté parfois du recueil de données selon les terrains, puis enfin le traitement et l'analyse des données, sont autant d'étapes cruciales qui exigent des compétences particulières chez les praticiens. En balayant ces difficultés récurrentes, nous avons toutefois pu y opposer des exemples d'agences qui pratiquent l'enquête qualitative malgré un manque de moyens. Ainsi, les agences d'urbanisme savent faire preuve d'adaptation selon les moyens dont elles disposent, dès lors qu'elles ont la volonté d'intégrer des volets qualitatifs à leur étude par l'enquête. L'histoire des agences et des partenariats qu'elles ont su nouer et étoffer leur permet

en effet d'être plus souples et de s'adapter à des contextes et à des moyens fluctuants, en leur donnant une grande capacité d'initiatives lorsque celles-ci rejoignent l'intérêt ou le travail de ces partenariats cultivés au cours du temps. Les exemples lyonnais ou clermontois ont révélé l'importance du partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur locaux pour mobiliser des étudiants dans le recueil et le traitement de données qualitatives par l'enquête. On remarque aussi cette capacité d'adaptation des agences à travers leurs choix de méthodes, par des techniques « flash » ou par de petits échantillons d'enquêtés qui peuvent tous deux être la conséquence de moyens temporels limités. Du « faire soi-même » au « faire faire » en passant par le « faire avec », ces trois modalités de mise en œuvre d'enquêtes éclairent des situations différenciées de moyens à disposition des agences et de leurs stratégies pour s'y adapter. Elles mettent aussi en avant le rôle de personnes dans ces choix stratégiques qui mettent en exergue l'expérimentation et l'ancrage de méthodes qualitatives dans les agences, le portage d'autosaisine ou le partenariat pour réaliser les enquêtes lorsque les moyens viennent à manquer.

Nous avons ainsi pu éclairer le rôle fondamental et indispensable de personnes clés dans l'engagement de ces tournants méthodologiques dans les agences. Le récit des praticiens engagés dans la pratique d'enquêtes montre bien que pour dépasser ces résistances, une poignée de personnes, aux profils et aux motivations divers, ont généralement fait preuve d'affirmation, mais aussi de conviction pour imaginer, initier et soutenir de tels pas de côté méthodologiques. La typologie dressée autour de cette « histoire de personnes » a servi à l'illustrer : les initiateurs et les relayeurs sont ainsi ceux qui s'engagent dans la réalisation des enquêtes, qui expérimentent et diffusent les savoirs et participent donc à l'acculturation du reste des équipes aux méthodes qualitatives. Il arrive même que ces personnes deviennent des référents méthodologiques susceptibles d'embarquer d'autres praticiens dans leur initiative, et ainsi d'ancrer de nouvelles pratiques professionnelles durablement dans la structure. On retrouve ce statut de référent dans les témoignages de l'agence de Grenoble, de Lyon, d'Angers et même de Toulouse : les « monsieur-madame quali » ont un rôle clé pour pérenniser l'usage des méthodes qualitatives et les diffuser le plus largement possible au sein des équipes.

Les opérateurs peuvent aussi servir à une telle acculturation et interviennent souvent dans des phases expérimentales, pour tester l'approche et leurs méthodes avant d'envisager d'intégrer de telles compétences en interne. Quant aux défenseurs, nous l'avons vu, ils jouent un rôle indispensable dans le récit de toutes les études qualitatives recensées, car ce sont ceux qui accordent les moyens et valident les formats qui permettent aux enquêtes d'être exercées entièrement ou partiellement.

Nous avons introduit le concept de professionnalité en tant qu'acte qui engage un renouvellement des métiers dans un contexte d'incertitudes et de prise de conscience de ses propres limites liées à sa profession, ses compétences ou ses champs de mission. La déstabilisation des croyances et la complexification des sociétés qui constituent la toile de fond de cette incertitude ambiante, exacerbée par la montée et la médiatisation de problématiques écologiques et sociales, renforcent le besoin des praticiens de transgresser les normes

professionnelles et d'explorer d'autres manières de voir et de faire. C'est aussi en raison de ces enjeux contemporains appelant une lecture systémique des phénomènes, que les praticiens de l'urbanisme se rapprochent d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, mais aussi et de plus en plus de celles des sciences du vivant.

Nous avons également évoqué la notion de compétences improvisationnelles⁵⁴⁶ qui font des professionnels de l'urbain des praticiens capables de faire preuve de créativité et donc de s'adapter à des réalités, des publics et des moyens mouvants. Leurs initiatives bouleversent les objets d'observation, les méthodes, les postures, les disciplines et les savoirs mobilisés dans les études portées par les agences au fil du temps, et parfois même l'organisation interne de ces structures. Sans ces « personnes », elles n'évolueraient pas en harmonie avec les variations du monde alentour. Pourtant, le récit de la figure du sociologue nous a permis de montrer le parcours parfois difficile pour un profil « d'initiateur » d'instiller de nouveaux savoirs et de nouvelles postures dans un univers professionnel ayant ses propres standards. Être initiateur revient ainsi à s'exposer parfois à des résistances qu'il faut savoir surmonter ou avec lesquelles il s'agit de cohabiter. Ces résistances, qu'elles soient de l'ordre de la culture d'entreprise ou de moyens financiers, humains, techniques ou temporels peuvent freiner leur élan. Pour les agences, le défi peut donc être de faire céder les verrous, d'œuvrer à l'acculturation et à la pratique de méthodes qualitatives, tout en demeurant attentives aux volontés et aux besoins exprimés par les praticiens qui peuvent donner forme à des « tournants » décisifs ainsi que par leurs gouvernances. Accueillir de telles transgressions est un acte fort et indispensable pour enrichir leurs réflexions sur les objets observés et garantir leur souplesse génétique et leur accompagnement permanent aux acteurs du territoire dans un monde qui évolue.

⁵⁴⁶ Si nécessaire, se référer à la définition en note de bas de page p. 319

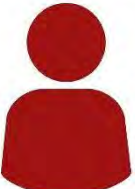
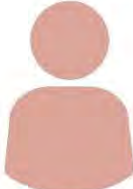
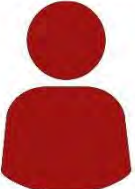
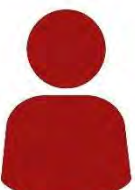
FAIRE SOI-MÊME	 L'INITIATEUR	 LE RELAYEUR	 LE DEFENSEUR	
FAIRE AVEC	 L'INITIATEUR	 LE RELAYEUR	 L'OPERATEUR	 LE DEFENSEUR
FAIRE FAIRE	 L'INITIATEUR	 L'OPERATEUR	 LE DEFENSEUR	

Figure 54: Tableau combinant nos typologies de modalité d'enquête avec nos typologies de professionnels acteurs de l'enquête qualitative (N.Barreau, 2024)

La corrélation de nos deux typologies, relatives aux modalités de réalisation d'enquêtes, d'une part, et de professionnels engagés dans leur initiative et leur portage, d'autre part, permet de révéler un degré d'intervention différencié de ces derniers selon la situation. Le « faire soi-même » met particulièrement en avant le rôle des initiateurs, des défenseurs et, parfois aussi, des relayeurs. Le « faire avec » éclaire surtout le rôle des opérateurs pour réaliser les enquêtes en partenariat avec un praticien ou des praticiens en interne. Quant au « faire faire », il s'agit essentiellement d'une histoire d'opérateurs et de défenseurs dans un contexte de pleine externalisation. Ce croisement des typologies nous permet d'insister sur le fait qu'il ne s'agit jamais d'une histoire de personnes au singulier, mais de toute une chaîne contextualisée d'individualités, de sensibilités, de parcours professionnels et personnels qui s'entrecroisent et contribuent à donner forme et à rendre pérennes des renouvellements dans les pratiques et les savoirs professionnels. Cette complémentarité des regards permet aussi de fonder la validité de la perception des évolutions urbaines, et d'envisager les processus par lesquels ces transformations sont opérées.

CONCLUSION GENERALE

A l'origine de notre travail de recherche, l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine cherchait à approfondir par l'analyse la question des modes de vie et des usages des habitants, alors qu'elle était en pleine constitution d'un dispositif dédié à leur observation. Engager un travail de recherche en CIFRE sur la question était alors un acte fort et stratégique : il s'agissait à la fois de recruter une personne pleinement dédiée à l'expérimentation des premières études du dispositif, tout en s'assurant que l'expérience nourrisse des réflexions plus larges sur un tel exercice d'observation porté par une agence. Ainsi, notre recherche s'est intéressée à la manière dont les agences d'urbanisme en France peuvent faire usage de méthodes qualitatives auprès d'habitants pour saisir l'individualité exprimée à travers les tendances collectives qui composent les modes de vie des sociétés contemporaines. Il ne s'agissait donc pas de rester focalisée uniquement sur l'agence initiatrice de ce travail de recherche, mais d'aller regarder ailleurs comment les agences d'urbanisme en général font le lien à l'habitant pour comprendre son parcours, ses logiques de choix, ses pratiques et ses représentations, en lien avec les opportunités qu'offre son environnement et ses caractéristiques propres. Notre question de recherche initiale cherchait ainsi à comprendre en quoi les évolutions de modes de vie interpellaient les méthodes d'observation des agences d'urbanisme.

Pour y répondre, nous avons privilégié une approche historique en nous intéressant particulièrement aux études menées par les agences de Toulouse et de Lyon depuis leur création, respectivement en 1972 et 1978. Il s'agissait alors de comprendre dans quels contextes et selon quelles modalités les études mobilisant l'enquête qualitative auprès d'habitants avaient pu apparaître et se reproduire au sein de ces structures. Par la conduite d'entretiens auprès d'anciens protagonistes et la consultation des archives de ces agences, notre plongée dans le passé nous a permis d'établir des analogies et des spécificités propres à ces deux entités qui expliquent des modalités d'enquête différenciées, y compris à l'heure actuelle.

Les entretiens menés auprès de nombreux praticiens d'agences d'urbanisme, à Toulouse comme ailleurs en France, nous ont également permis d'avoir une approche analytique de leurs usages des méthodes qualitatives, en lien avec des modes de fonctionnement, des compétences et des appétences communes ou différentes selon les structures. Nous avons alors opéré une « observation de l'observation » des agences selon une logique en silo, en recensant des études qualitatives de vingt-cinq agences d'urbanisme en France, puis en resserrant le décryptage de ces études autour de dix structures, enfin, en menant des entretiens auprès de six d'entre elles, et en choisissant de n'en retenir que trois pour illustrer les différentes typologies de modalités d'enquêtes et de professionnels impliqués dans leur réalisation. Il s'agissait donc de voir large et grand, et de resserrer au fur et à mesure que nous affinions notre approche analytique.

Il est certain qu'un tel travail de recherche n'aurait pu se faire sans la possibilité d'être immergée dans l'univers des agences d'urbanisme et de faire soi-même l'expérience d'observer les pratiques habitantes par des méthodes qualitatives. Un tel statut de praticienne réflexive

présente l'avantage d'éprouver les difficultés qu'un tel tournant méthodologique porte, d'identifier ses freins et ses leviers, de recueillir des informations précieuses auprès de praticiens et collègues, et surtout, de contribuer à la trajectoire d'un tel projet en y mettant un peu de soi. En somme, de faire preuve de professionnalité en apportant de ses savoirs, de ses envies et de sa personnalité dans une démarche encore expérimentale et aux cadres souples. Pour reprendre les termes de notre typologie présentée dans la dernière partie de cette thèse, d'être un « relayeur » force de proposition dans une démarche privilégiant le « faire soi-même ».

Nous proposons désormais de revenir sur nos hypothèses initiales, pour montrer comment ce croisement d'approches méthodologiques et notre travail d'enquête nous ont permis de les mettre à l'épreuve des faits, et ainsi de répondre à notre question de recherche.

Une action publique qui cherche à renouer une attention à la particularité

Dans la première partie de cette thèse, nous avons cherché à valider notre hypothèse initiale, selon laquelle l'action publique est interpellée par les évolutions de modes de vie, dans sa manière d'accorder une attention à la particularité, afin d'appréhender la société et formuler ses actions. Nous avons donc cherché à démontrer qu'elle s'efforce constamment de maintenir une double attention : à la fois à l'échelle collective et aux situations individuelles. Pourtant, l'histoire de l'action publique nous a permis de témoigner d'une mise à distance progressive entre administrateurs et administrés, par le fruit d'un enchevêtrement de normes techniques et de procédures d'une part, et de l'usage d'instruments privilégiant une observation distancée d'autre part. A ce titre, nous avons rappelé à quel point les progrès techniques et technologiques qui se sont accélérés dans la fin du vingtième siècle, ont contribué à renforcer cette vision macroscopique des sociétés, dont l'apogée de l'outil statistique est emblématique tant il permet d'appréhender une masse d'individus à partir d'une quantité massive de données quantitatives.

Si cette approche statistique permet une appréhension large et collective des phénomènes, nous cherchions à montrer qu'elle tend aussi, par sa nature même, à lisser les réalités locales et sociales, niant ainsi les particularités individuelles. Dans un tel contexte, nous avons expliqué que les dispositifs de démocratie participative qui ont émergé dans les années 1990 illustrent une tentative de réintroduire une attention à ces particularités, bien que ceux-ci s'inscrivent souvent dans des logiques institutionnalisées et descendantes. Sans prétendre en faire l'objet principal de cette thèse, il nous a paru pertinent de mentionner ces initiatives comme une voie possible pour l'action publique d'établir un lien avec les habitants, en s'intéressant à leurs attentes exprimées ou implicites.

En nous intéressant à la question des modes de vie contemporains dans le second chapitre, nous cherchions à montrer les limites d'une observation distancée face à la diversité de leurs formes et de leurs trajectoires. Plusieurs fois, nous avons repris la notion de « société liquide » de Zygmunt Bauman pour traduire la manière dont les mutations économiques, sociales, technologiques ou même politiques ont contribué à renverser les cadres solides des modes de vie traditionnels, et à accélérer le phénomène d'individualisation où chacun construit son parcours à partir d'appartenances diffuses et de références puisées à travers une multiplicité

d'échelles, tant réelles que virtuelles. L'heure est à l'âge de la particularité où chacun affirme son individualité. Par-là, nous cherchions à démontrer l'intérêt pour l'action publique de s'intéresser aux variations individuelles des modes de vie, toujours dans son intention d'agir pour le collectif à partir d'une somme d'individualités.

Pour les acteurs de l'observation territoriale, et les métiers de l'urbain en général, cette évolution des modes de vie exige une attention renouvelée aux situations ordinaires et aux réalités locales pour fabriquer des territoires « sur mesure », en fonction des rythmes, des usages et des individus qui les pratiquent. Ils interpellent ainsi les logiques de standardisation et de moyennes qui effacent la richesse des singularités, et appellent à des méthodes d'observation qui viennent se frotter à la complexité du monde. Nous avons ainsi introduit la notion d'urbanisme des modes de vie, qui consiste à concevoir des politiques et des actions d'aménagement qui soient cohérentes avec les modes de vie actuels, et qui orientent ceux de demain. La posture d'attention qu'il exige invite à des pratiques d'observation qui se rapprochent de l'échelle individuelle.

C'est ainsi que nous avons désigné les méthodes qualitatives et la notion d'enquête, comme une voie possible pour l'action publique et l'observation territoriale de se placer à hauteur d'homme, et faire l'exercice de monter en généralité à partir de situations individuelles dans la compréhension des modes de vie. Cette approche méthodologique, qui valorise l'observation fine des réalités de « l'ordinaire », émerge de plus en plus dans les pratiques professionnelles des métiers de l'urbain. Elle est aussi le fruit de la déstabilisation des légitimités qui les encadraient et/ou les portaient : celles de la démocratie représentative et des postures d'expert, d'une part, qui ont contribué à la montée des exercices participatifs dans les métiers de l'urbain et ont assigné les professionnels à des postures plus ouvertes et attentives aux savoirs d'usages ; la légitimité du monopole du chiffre comme outil de preuve, d'autre part, avec la prise de conscience que l'usage unique de l'outil statistique ne suffit plus dans une société profondément individualisée.

Pour les agences d'urbanisme, l'enquête qualitative comme instrument de compréhension des modes de vie et des usages

La deuxième hypothèse que nous avons cherché à vérifier considère que la question des modes de vie appelle les agences à être dans une posture d'attention à la particularité, et se présente comme une porte ouverte à des changements de pratiques méthodologiques.

Pour cela, nous avons consacré notre deuxième partie à démontrer la souplesse génétique des agences d'urbanisme, c'est-à-dire leur capacité d'adaptation aux contextes qui les environnent. A travers le récit de leur histoire, nous avons insisté sur le lien entre l'évolution de leurs pratiques d'observation (leurs objets, leurs échelles et leurs approches méthodologiques) avec celle des contextes institutionnels, sociétaux, techniques et technologiques. Ce travail de mise en relation nous a permis de retracer la place des méthodes qualitatives et de l'habitant au sein des travaux d'observation des agences au gré de ces différents contextes.

La prise de conscience que les modes de vie et les sociétés ne peuvent se comprendre seulement à travers des lectures sectorielles et en n'écoulant que ceux qui seraient légitimés par leurs fonctions d'experts, a entraîné une évolution des pratiques d'observation, qui se répercutent dans les agences d'urbanisme. Notre quatrième chapitre cherchait à le démontrer à travers une approche analytique de leurs pratiques d'observation qui révèlent des approches plus ouvertes, transversales, collaboratives et qualitatives de construction de la connaissance. L'usage de l'enquête qualitative dans les agences d'urbanisme en est une des résultantes : l'état des lieux de leurs études qualitatives nous a permis de saisir leurs temporalités, leurs grands objets d'observation, leurs destinataires et leurs modalités de réalisation.

Le « tournant qualitatif » des agences d'urbanisme que nous évoquions en introduction, en reprenant le terme de Taoufik Ben Mabrouk, nous paraît donc effectivement à l'œuvre, bien qu'il s'agisse d'un virage progressif, à des rythmes différenciés selon les agences. La trajectoire des méthodes qualitatives au sein de ces structures nous en donne la preuve : nous sommes passés d'un usage ponctuel et spécifique, lié à des politiques sociales de grande envergure, à des usages sporadiques, variés, récurrents pour certaines agences. C'est en cela que nous parlons de tournant : il ne s'agit pas d'un mouvement clair et vif, mais davantage d'une tendance de fond qui doucement s'installe, discrète et sur le temps long, et qui modifie toutefois la posture, les savoirs et les pratiques des praticiens en agence d'urbanisme.

Ce tournant qualitatif nous invite à nous (re)poser la question de ce que signifie faire de l'urbanisme aujourd'hui. Conçu pour organiser et structurer les espaces urbains pour répondre aux besoins des sociétés qui y vivent et qui les pratiquent, l'urbanisme s'adapte : désormais, il ne s'agit plus de penser des actions standardisées et selon des modèles préétablis, mais d'intégrer et de faire cohabiter la diversité des trajectoires et des usages qui coexistent dans les espaces urbains. Dans nos travaux, l'urbanisme des modes de vie est apparu comme un cadre conceptuel essentiel pour penser ces transformations. Il ne s'agit plus seulement de créer des infrastructures ou des espaces de vie, mais bien de comprendre et d'anticiper la manière dont les individus et les groupes sociaux interagissent avec l'espace urbain au quotidien. L'urbanisme des modes de vie nécessite d'être à l'écoute des besoins et des aspirations des habitants, tout en prenant en compte les changements économiques, technologiques et sociétaux qui redéfinissent continuellement ces modes de vie. C'est un urbanisme en phase avec la réalité mouvante des sociétés, où l'agilité et l'adaptation sont devenues des qualités primordiales.

Les métiers de l'observation territoriale, et de l'urbain en général, prennent ainsi le pli de ces enjeux contemporains complexes dont la question des modes de vie fait éminemment partie, et développent de nouveaux schémas de réflexion et de nouvelles compétences pour les appréhender. Parmi celles-ci, l'art d'improviser et d'être est devenu indispensable dans ces contextes mouvants et parfois imprévisibles. La montée du « mode projet » que nous évoquions pour les agences se traduit aussi dans l'action publique, soucieuse d'intégrer l'incertitude et l'imprévisible comme éléments structurants de ses réflexions. Ainsi, l'usage de l'enquête de terrain par les agences, mobilisant des méthodes qualitatives variées auprès d'habitants et d'acteurs de territoire, traduit bien ce besoin d'appréhender la complexité des phénomènes, de

vouloir être attentives à ce qui les constitue, d'être vigilantes pour ne pas manquer d'éventuels signaux qui préfiguraient les tendances collectives de demain.

A ce titre, il nous semble que les enquêtes d'usages à Lyon ou celles du dispositif Mod/us à Toulouse témoignent de ce tournant qualitatif à l'œuvre, à la fois dans les postures des praticiens et dans les savoirs qu'ils convoquent dans leurs pratiques d'observation. Elles sont révélatrices de la déstabilisation des légitimités démocratiques, du chiffre, et de l'expert, et de la réponse de professionnels pour tenter de s'y adapter en expérimentant un dispositif qui cherche à être attentif à ces particularités. Pour les agences d'urbanisme, ce contexte change particulièrement leur fonctionnement interne et leurs manières de travailler (plus transversales, plus ouvertes), mais aussi leurs méthodes et leurs postures (plus qualitatives, plus collaboratives, plus prospectives), diversifiant par là leur rôle dans le système d'acteurs producteurs de l'urbain.

Ce « tournant » dans les agences reflète plus généralement une manière d'appréhender le monde par l'action publique plus souple et selon un processus d'action plus ouvert et évolutif. Au-delà du traditionnel antagonisme top down et bottom up, il s'agit surtout pour l'action publique de faire preuve de plus d'horizontalité en reconsidérant la place de l'habitant et de ses savoirs dans les démarches collaboratives, participatives et qualitatives, et en lui reconnaissant un rôle d'aménageur du territoire (Girault, 2019).

Une histoire de contextes, de moyens et de personnes

Notre troisième et dernière hypothèse supposait que l'existence de dispositifs d'observation mobilisant des méthodes qualitatives auprès d'habitants en agence d'urbanisme, attentives aux usages et aux vécus, dépend de la rencontre de contextes, de moyens relatifs à ces contextes, et de personnes impliquées dans l'initiative, le portage, l'application ou le soutien des démarches d'observation qualitative par l'enquête.

Nous avons donc cherché à témoigner de ce jeu à géométrie variable entre contextes, moyens et personnes en filigrane de nos parties. La perspective historique privilégiée nous a permis de montrer comment les évolutions de l'action publique ont pu jouer un rôle dans la présence, ou le retrait, de l'enquête mobilisant des méthodes qualitatives au sein des études menées par les agences, toujours en lien avec des contextes nationaux et/ou locaux qui rendaient nécessaires la compréhension de logiques et de pratiques habitantes pour adapter les actions poursuivies. Nous avons montré, par exemple, comment l'aménagement d'espaces publics, les procédures de réhabilitation urbaine ou l'accompagnement de publics dits en difficulté ont permis aux méthodes qualitatives de faire leur entrée dans les agences, dans un contexte de décentralisation où les collectivités héritaient de nouvelles compétences. Les agences d'urbanisme ont joué leur rôle d'accompagnatrices en expérimentant des méthodes d'observation leur permettant d'appréhender ces nouveaux publics et ces nouvelles missions. Nous avons montré la place aléatoire des méthodes qualitatives dans leurs études au fil de leur histoire et de la concomitance de leurs différents contextes, entre périodes de discrétion, où elles se faisaient rares, et périodes

de résurgence, notamment en lien avec la déstabilisation des légitimités-cadres des métiers de l'urbain.

L'importance des moyens apparaît en filigrane de chaque contexte évoqué, où nous avons systématiquement insisté sur l'importance des conditions financières, temporelles, humaines et techniques mais aussi des cultures professionnelles (acculturation à l'approche qualitative, légitimation et reconnaissance des savoirs habitants) qui permettent ou non l'usage et la légitimité de l'enquête qualitative dans les pratiques d'observation des agences. Notre état des lieux des agences d'urbanisme nous a permis de constater qu'il n'y a pas de conditions qui prédominent, avec par exemple des cas d'agences très volontaires disposant de peu de moyens pour mener l'enquête, versus des agences qui ont les moyens nécessaires mais peu de demandes de la part de leurs partenaires. Entre le faire soi-même, faire avec, ou faire faire, nous avons vu que chacun de ces cas de figure appelle à une capacité d'adaptation et d'initiative des agences, à nouveau relative à leur souplesse génétique.

Enfin, notre travail de recherche nous permet d'affirmer que cette souplesse génétique qui caractérise les agences ne saurait être une réalité sans la somme d'initiatives et d'interventions personnelles qui ont donné forme à des élans collectifs. L'urbanisme est une discipline mouvante, souple et qui s'adapte en permanence aux sociétés et aux territoires où elle fait son œuvre. Les professionnels de l'urbain, qu'ils soient urbanistes ou autres, contribuent ainsi à ses inflexions en portant aussi leurs sujets d'intérêts, leurs inspirations pour innover dans leurs pratiques professionnelles. Nous avons cherché à montrer que la construction d'un lien rapproché à l'habitant, et l'intérêt éprouvé pour l'enquête sur ses modes de vie, ses parcours et ses représentations, naissent de ces curiosités personnelles, qui prennent forme dans un contexte de besoin d'attention à la particularité. Au sixième chapitre, nous avons ainsi dressé une typologie de ces personnes clés qui ont permis aux agences de s'adapter en permanence aux contextes et aux moyens qui conditionnaient leur travail. Nous rejoignons alors l'avis du Directeur général de l'Auat lorsqu'il caractérisait les agences d'urbanisme d'« éclaireuses ». Cette capacité à voir et à lire le monde malgré sa complexité tient aussi au fait de praticiens qui interrogent leurs normes professionnelles, explorent, initient, expérimentent, mais aussi improvisent dans des situations inédites ou face à des enjeux complexes. Ce qui se passe autour de nous nous façonne, et il arrive que des professionnels cherchent à mettre en adéquation leurs pratiques et leurs savoirs avec leur volonté d'approfondir leur connaissance du monde. Un peu comme la culture professionnelle constitue le socle à partir duquel les moyens s'alignent, la volonté de faire preuve de professionnalité, de mettre un peu de soi dans son travail, constitue alors la base d'une prise en main du praticien à renouveler ses pratiques professionnelles, et à force, d'opérer des déplacements significatifs dans les métiers de l'urbain, qui tendent vers l'hybridation, le décroisement des savoirs par des démarches collaboratives, qualitatives et immersives pour dépasser les indicateurs objectivants de l'observation quantitative.

Ainsi, au fil de cette thèse, nous avons pu illustrer la mise en relation de contextes, de moyens et de personnes à travers plusieurs situations. L'histoire de la politique de la ville et des démarches la précédant nous a permis de mettre en miroir la trajectoire de la place des enquêtes

qualitatives auprès d'habitants à l'agence de Toulouse, avec celle d'une action publique passée de l'expérimentation à l'institutionnalisation de ses dispositifs. Elle nous a permis plus largement de comprendre la place de l'habitant dans les phases d'élaboration et d'évaluation de tels dispositifs, et du rôle possible pour une agence d'y contribuer par l'exercice de montée en généralité à partir de cas particuliers. A titre d'exemple, la récurrence des enquêtes qualitatives dans la fin des années 1970 et les années 1980 à Toulouse a montré la corrélation d'un contexte (les démarches Habitat et Vie Sociale avec une circulaire de 1977 incitant à une attention à la vie sociale des quartiers concernés), de moyens (financiers – nombreux à l'époque de la DAFU, techniques – par le recrutement de sociologues en interne ou missionnés en externe) et de personnes (Directeur, élus et techniciens). L'histoire de la démarche Mod/Us nous a également servi à illustrer nos propos, tantôt pour décrire une démarche d'observation des modes de vie en agence faisant usage de l'enquête qualitative, tantôt pour décrire une modalité d'application de méthodes qualitatives en fonction des moyens disponibles (le « faire soi-même »), tantôt pour illustrer le rôle important d'initiateurs, de relayeurs et de défenseurs dans son histoire. Elle a ainsi servi à démontrer la corrélation entre contextes (relatifs à la complexification des modes de vie), moyens (humains, techniques, temporels et financiers ayant permis de lancer une autosaisine par l'agence) et personnes (ayant initié, relayé et soutenu la démarche). Les enquêtes d'usages à Lyon corroborent aussi la logique systémique de ces trois conditions, avec des contextes multiples et différents selon les sollicitations, des moyens qui ont toujours compté sur le format partenarial avec le milieu universitaire, et de personnes qui ont initié, relayé, réalisé et soutenu les enquêtes depuis des décennies.

Il s'agit donc bien d'une logique systémique qui donne naissance et forme aux tournants qu'ont empruntés les agences au cours de leur histoire : leurs missions, leurs méthodes, leurs métiers, leur organisation interne et leurs postures, ont toujours été le fruit d'une concomitance de contextes, de moyens associés à ces contextes, et de personnes volontaires. L'usage de méthodes qualitatives pour comprendre les modes de vie et usages des habitants ne fait pas exception à la règle, et nous repérons un même faisceau de facteurs pour tout renouvellement de pratiques et de savoirs dans les agences, comme le démontre aussi la voie de la prospective territoriale qu'empruntent de plus en plus les agences. Ce paradigme révèle bien l'importance de l'acculturation aux méthodes qualitatives, dans l'univers professionnel des agences et même en amont, dans les formations disciplinaires, pour encourager les professionnels de l'urbain à donner l'élán, à affirmer leur besoin de développer de nouveaux champs d'études et d'autres approches méthodologiques.

Dans ce contexte, les agences d'urbanisme jouent un rôle crucial. Depuis leur création, elles ont su affirmer leur rôle d'éclaireuses, en anticipant et en accompagnant les évolutions des territoires urbains. Leur histoire témoigne de leur capacité à s'adapter aux mutations de la société et à innover dans les méthodes et outils d'observation et de planification. Le tournant qualitatif qu'elles empruntent aujourd'hui, et de plus en plus à leur propre initiative, les positionne dans le mouvement d'un urbanisme qui prend conscience que la fabrique urbaine ne peut plus se faire par rapport à des modes de vie uniques, homogènes, avec des trajectoires relativement similaires selon son groupe social d'appartenance. Il cherche à s'adapter à

l'individualisation des sociétés qui donnent forme à des modes de vie différenciés et des catégories d'usages fluctuants et protéiformes en se plaçant à hauteur d'hommes et en négociant ses actions et ses modèles d'urbanisme au regard de ce qu'il apprend des sociétés.

Selon le jeu à géométrie variable contextes-moyens-personnes que nous avons cherché à mettre en évidence, la question des modes de vie constitue déjà une partie du chemin (celle des contextes). Faire avec les moyens disponibles, accompagner les expérimentations, et surtout permettre aux professionnels de sortir des normes établies pour explorer de nouvelles façons de penser et de faire la ville constitue l'autre part. C'est d'ailleurs à partir de cette capacité à entendre et à accompagner les envies des professionnels de dépasser les normes de leurs métiers pour expérimenter d'autres manières de penser et de faire la ville que se situe leur véritable capacité à « éclairer » les enjeux territoriaux et à servir l'action publique. Finalement, le rôle des agences d'urbanisme n'est pas tant de « faire du quali » à toute occasion, mais bien de permettre aux acteurs de l'urbain l'agilité nécessaire pour faire face aux défis complexes des territoires, en sachant entendre et accompagner ceux qui veulent contribuer à la réinvention permanente de l'urbanisme, et sa capacité à s'adapter aux sociétés contemporaines.

Limites de la recherche et prolongement scientifique

Comme tout travail de recherche, cette thèse présente inévitablement des limites liées aux choix méthodologiques et aux orientations privilégiées, laissant certaines pistes insuffisamment explorées. C'est notamment à partir de ces zones d'ombre qu'elle ouvre la voie à de futurs prolongements et enrichissements scientifiques.

Dans nos travaux, nous avons fait le choix de nous recentrer sur l'analyse des conditions d'application de l'observation qualitative par l'enquête au sein des agences d'urbanisme, en nous intéressant à ses cadres (dans quels contextes elle intervient, qui la demande, qui la produit), et ses méthodes de production de connaissance. En revanche, la question de l'atterrissage des connaissances qu'elle produit demeure un sujet insuffisamment exploré. L'absence d'entretiens auprès d'élus ou de professionnels du projet urbain, en particulier auprès de la maîtrise d'ouvrage de projets urbains ou de ceux qui l'assistent, aurait permis de compléter notre compréhension du circuit de la connaissance, depuis sa production par l'observation territoriale et ses instruments, jusqu'aux acteurs politiques et techniques directement impliqués dans les étapes décisionnelles de la fabrique urbaine.

Cette limite à nos travaux nous semble d'ailleurs révélatrice d'une articulation qui demeure peu évidente et peu explorée entre la démarche d'observation conduite par les agences d'urbanisme et l'univers du projet urbain. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'au sein même de l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse (AUAT), il n'existe pas de cadre permettant de faciliter un lien direct, formel et établi entre le dispositif d'observation Mod/Us et les métiers en interne qui ont le plus la main sur la fabrique urbaine, tant par l'outil réglementaire (la planification territoriale) qu'opérationnel (dans le cadre de projets urbains).

Il serait intéressant d'explorer s'il en est de même au sein des agences d'urbanisme dont on a relevé la présence récurrente d'enquêtes qualitatives, et d'interroger comment, en interne

comme en externe, ces connaissances produites à partir d'enquêtes qualitatives atterrissent dans les réflexions des architectes et urbanistes qui assistent la maîtrise d'ouvrage, ou qui en sont responsables.

Au-delà de l'univers technique, nous pourrions prolonger les réflexions sur la manière dont les élus se saisissent de ces travaux d'observation. Notre propre expérience en agence d'urbanisme montre déjà que l'influence de ces connaissances dépend en partie de leur degré de participation aux événements des observatoires, que ce soit comme simples auditeurs ou animateurs. Cette appropriation se manifeste également par leur capacité à relayer les réflexions que les agences portent à travers ces événements ou leurs publications auprès de leurs pairs, à les intégrer dans leurs discours, voire dans leurs décisions.

Ces questionnements nous invitent à nous intéresser plus largement aux partenariats croissants entre acteurs publics, universitaires, agences d'urbanisme et bureaux d'études, qui se traduisent entre autres par des dispositifs de recherche-action, pour voir comment ils s'impliquent concrètement dans la fabrique territoriale. Ce travail de recherche ouvre ainsi des perspectives de recherche sur la manière dont l'ensemble des acteurs techniques et politiques peuvent, à leur manière, contribuer à une articulation intelligente entre prise de hauteur et atterrissage pragmatique sur des actions et des projets d'aménagement adaptés aux contextes et aux situations locales. Il invite en particulier à poursuivre l'analyse autour du circuit de la connaissance, ayant comme point de départ les activités d'observation des agences d'urbanisme, et comme point d'arrivée leurs traductions dans les décisions des techniciens ou des politiques.

Une autre limite à nos travaux tient au fait que nous avons, à plusieurs reprises, évoqué la question de la participation citoyenne comme un moyen pour les institutions d'entretenir un lien aux habitants. Bien que notre choix de ne pas développer davantage cette voie nous ait permis de rester centré sur notre objet d'étude, il limite l'exploration des complémentarités et des articulations possibles entre participation citoyenne et observation qualitative, deux approches partageant un point commun : la production et l'exploitation des savoirs d'usage des habitants. S'interroger sur le rôle possible de l'observation qualitative par l'enquête face ou à côté de ce qui se passe dans les instances de démocratie participative constitue à notre sens un prolongement scientifique qui serait riche d'enseignement. La politique de la ville pourrait à nouveau constituer un objet d'étude particulièrement intéressant, en raison de la diversité de ses canaux de remontée d'informations issues du terrain qu'elle mobilise à travers son maillage associatif, participatif, social et institutionnel, déployé dans ses territoires.

Plus largement, cela nous invite à nous interroger sur l'intérêt de l'enquête qualitative dans des contextes professionnels dédiés à une politique publique. Pour poursuivre avec l'exemple de la politique de la ville, il serait intéressant d'interroger des bailleurs sociaux ou des techniciens, tels que des chefs de projet dédiés ou des délégués du préfet dédiés à des quartiers prioritaires, afin de comprendre comment l'observation qualitative par l'enquête enrichit, ou même objective, les nombreuses remontées habitantes. Il s'agirait également d'identifier à quel niveau hiérarchique cette connaissance est la plus attendue et utile : au technicien de terrain, qui dispose

d'un lien direct avec les acteurs de quartier mais pourrait manquer de recul global, ou au chef de service, dont les filtres institutionnels limitent l'accès à certaines connaissances empiriques pourtant essentielles.

Au-delà de la politique de la ville comme objet d'étude possible, ce questionnement nous invite à explorer les différents canaux de remontée des savoirs habitants existants. Aux côtés des voies de la participation citoyenne, co-existent et cohabitent celles associatives et/ou militantes, et d'autres plus diffuses qui se sont développées et accélérées avec les progrès du numérique : les réseaux sociaux en constituent une part importante, mais aussi les applications de science participative ou encore les plateformes collaboratives. Ces remontées de terrain sont autant de pièces de connaissances utiles à la compréhension des territoires et des sociétés. Pourtant, elles demeurent aujourd'hui largement inexplorées par les agences d'urbanisme, alors même qu'elles constituent un terreau d'enseignements sur les modes de vie, ou les tendances sociétales, qui pourraient servir leurs missions d'observation et de prospective territoriale, et constituer une suite logique au tournant qualitatif dans lequel elles sont engagées. Un travail de recherche pourrait explorer davantage la question en cherchant, voire en expérimentant des dispositifs méthodologiques permettant de capter et d'analyser ces spectres d'expression de la société dans le monde des agences d'urbanisme, et plus largement des acteurs de l'observation territoriale.

Il serait intéressant de poursuivre cette réflexion sur les outils du numérique à l'aune de l'émergence et des progrès de l'intelligence artificielle, en s'interrogeant sur la manière dont elle peut faire évoluer la pratique de l'enquête qualitative dans l'observation territoriale. Ces dernières années, elle a su s'imposer comme un outil d'assistance à l'enquête, tant dans la formalisation de ses outils que dans le traitement des matériaux produits, comme en témoigne l'usage de plus en plus fréquent de logiciels de retranscription d'entretien tels que Whisper. ChatGPT illustre aussi les capacités croissantes de l'IA à traiter des données qualitatives, notamment dans la génération de synthèses ou l'identification de thématiques. Mais, au-delà d'un rôle d'assistance, que peut apporter l'intelligence artificielle à l'analyse de données qualitatives ? Dans un récent article, Christophe Lejeune, spécialiste des logiciels CAQDAS explique que « l'adjonction de fonctionnalités d'intelligence artificielle rend bavards des logiciels initialement muets »⁵⁴⁷, ou plutôt, qui nécessitaient obligatoirement l'interprétation des données par un usager. Sans faire l'hypothèse d'un remplacement de l'analyse « humaine », il nous paraîtrait pertinent de réfléchir au rôle que peut avoir l'IA pour offrir une mise en perspective, aider à la confrontation des données, et par là, objectiver les interprétations de l'enquêteur, dans l'élaboration de typologies sociologiques ou l'élaboration d'hypothèses d'évolution de modes de vie pour ne citer que quelques exemples d'expérimentations possibles.

En somme, ces réflexions sur les limites et les prolongements possibles de notre travail soulignent combien la compréhension des territoires et des sociétés reste un chantier ouvert, où l'observation et la participation, loin de s'opposer, pourraient s'entrelacer pour enrichir les savoirs et éclairer plus finement l'action publique, sa compréhension des modes de vie contemporains et sa vision prospective des territoires.

⁵⁴⁷ Lejeune, C. (2023). « Ce que l'informatique fait à l'analyse qualitative. L'histoire croisée des CAQDAS et de Cassandra ». *Recherches qualitatives*, 42(2), 4–25

BIBLIOGRAPHIE

ADISSON, F., BARLES, S., BLANC, N., DEVISME, L. et al. (2020). Pour la recherche urbaine. CNRS éditions.

AKRICH, M. (1990). De la sociologie des techniques à une sociologie des usages. *Techniques et culture*, 16, 83. <https://doi.org/10/document>

ALAMI, S., DESJEUX, D., & GARABUAU-MOUSSAOUI, I. (2009). Les méthodes qualitatives. Presses Universitaires de France.

ALIGISAKIS, M., CARVAJAL SANCHEZ, F., CERCLET, D., DAYER, C., SCHURMANS, M.-N., & CHARMILLOT, M. (2014). La restitution des savoirs : Un impensé des sciences sociales ? L'Harmattan.

ALLEN, B., & BONETTI, M. (2018). L'habiter, un impensé de la politique de la ville : Pour un renouvellement du sens de l'action. Éditions de l'Aube.

ALPHANDERY, P., & BERGUES, M. (2004). Territoires en questions : Pratiques des lieux, usages d'un mot. *Ethnologie française*, 34(1), 5 12. <https://doi.org/10.3917/ethn.041.0005>

AMPHOUX, P. (1999). L'aménagement du territoire peut-il être sensible ? *Collage : revue de la Fédération Suisse des Urbanistes*, n°3, 32 35.

ANTOINE, P., & SMITH, J. A. (2017a). Saisir l'expérience : Présentation de l'analyse phénoménologique interprétative comme méthodologie qualitative en psychologie. In *Psychologie française* (Vol. 62, Numéro 4, p. 373 385). Elsevier Masson. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2016.04.001>

ARAB, N., VIVANT, E. (2018) "L'innovation de méthodes en urbanisme : freins et leviers d'une entreprise incertaine". *Les cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 1, 19p. Arborio, A.-M. (2021). L'observation directe (5e édition..). Armand Colin.

ASCHER, F. (2005). La société hypermoderne : Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Éditions de l'Aube.

AUAT. (2022). Les enjeux de la ville à domicile. *Mod/Us*, 12.

AUAT. (2022). Impacts du télétravail sur les territoires et nouveaux rapports au logement. *Mod/Us*.

AUAT. (2022). La consommation à domicile et ses enjeux pour les territoires. *Mod/Us*, 12.

AUAT. (2022). La ville à domicile et ses impacts sur les dynamiques territoriales. *Mod/Us*, 16.

AUAT. (2022). Variations autour du changement. BelvedeR, 10, 60.

AUBIN-AUGER, I., MERCIER, A., BAUMANN, L., LEHR-DRYLEWICZ, A. M., IMBERT, P., & LETRILLIART, L. (2008). Introduction à la recherche qualitative. Exercer, 84, 142 145.

AUCLAIR, E. (2011). Revenir vers les habitants, revenir sur les territoires. Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie, Vol. 2, n° 2, Article Vol. 2, n° 2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8946>

AUGOYARD, J.-F. (2001). Entretien sur écoute réactivée. In Thibaud, Jean-Paul, Grosjean, & Michèle (Éds.), L'espace urbain en méthodes (p. pp.127-152). Editions Parenthèses. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02104073>

AUTHIER, J.-Y., BACQUE, M.-H., & GUERIN-PACE, F. (2006). Le quartier : Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales. La Découverte.

AUTHIER, J.-Y., BONVALET, C., LEVY, J.-P., & Centre Jacques Cartier. (2010). Élire domicile : La construction sociale des choix résidentiels. Presses universitaires de Lyon.

BACQUE, M.-H., & SINTOMER, Y. (2001). Gestion de proximité et démocratie participative. Les Annales de la recherche urbaine, 90(1), 148 155. <https://doi.org/10.3406/aru.2001.2418>

BAILLEUL, H. (2009, février 6). Savoirs citoyens ou compétences habitantes ?

BALLESTA, J. (2016). John Brinckerhoff Jackson, au sein des paysages ordinaires. Recherches de terrain et pratiques photographiques amateurs. Espace géographique, 45(3), 211 224. <https://doi.org/10.3917/eg.453.0211>

BALLESTA, J. (2020). Géographie, photographie, polygraphie : Retour sur l'établissement d'une méthode d'enquête. EchoGéo. <https://doi.org/10.4000/echogeo.19402>

BARDOT, & DEVISME, L. (2013). Une autre vision de la périphérie. Métropolitiques. <https://metropolitiques.eu/Une-autre-vision-de-la-peripherie.html>

BARNAUD, C., D'AQUINO, P., DARE, W., & MATHEVET, R. (2016). Dispositifs participatifs et asymétries de pouvoir : Expliciter et interroger les positionnements. Participations, 16(3), 137 166. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0137>

BARRE, R. (1977b). Journal officiel, Circulaire du 3 mars 1977 relative au fond d'aménagement urbain et au groupe interministériel Habitat et Vie Sociale. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/securePrint?token=bExudkFNr!H3ifhQqMdH>

BARTHELEMY, F. (2007). Gilles Jeannot, Les métiers flous. Travail et action publique : Octarès Éditions, Toulouse, 2005 (166 p.). Sociologie Du Travail (Paris), 49(4), 566 567. <https://doi.org/10.4000/sdt.23236>

- BAZIN, H. (2018). Les enjeux d'une science citoyenne au cœur de la société. *Cahiers de l'action*, 51 52(2), 157 162. <https://doi.org/10.3917/cact.051.0157>
- BEAUD, S. (1996). L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique». *Politix*, 9(35), 226 257. <https://doi.org/10.3406/polix.1996.1966>
- BECKER, H. S. (2020). La bonne focale : De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales. Cairn.
- BELMESSOUS, F. (2009). L'émergence du problème des quartiers d'habitat sociaux : Une fenêtre d'opportunité pour l'Agence d'urbanisme de Lyon ? (1978-1984). *Territoire en mouvement* (Villeneuve-d'Ascq), 2, 44 56. <https://doi.org/10.4000/tem.637>
- BEN MABROUK, T. (2009). Le tournant qualitatif de la prospective urbaine et ses effets sur le gouvernement urbain : Les enseignements de l'expérience lilloise. *Territoire en mouvement* (Villeneuve-d'Ascq), 2 2007, 113 127.
- BENAGES-ALBERT, M., & BONIN, S. (2013). Le rapport au paysage ordinaire. Approche par les pratiques des espaces de proximité. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, 9, Article 9. <https://doi.org/10.4000/paysage.12077>
- BENBOUZID, B., & BENTAYOU, G. (2010). L'urbanisme et ses études : Territoires et usages sociaux des savoirs urbains. *Géocarrefour : revue de géographie de Lyon*, 85(4), 267 272. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8113>
- BENDJADOR, Y. (2007). Les agences d'urbanisme en France métropolitaine : Des outils évolutifs ? [These de doctorat, Tours]. <https://www.theses.fr/2007TOUR1801>
- BENTAYOU, G. (2007a). De « l'atelier » à « l'agence » d'urbanisme de Lyon : Nouveaux regards sur les quartiers anciens (1961-1983). *Territoire En Mouvement*, 2(2), 31 43. <https://doi.org/10.4000/tem.625>
- BERDOULAY, V., & SOUBEYRAN, O. (2012). Pratiques réflexives en aménagement pour une adaptation aux changements environnementaux. *Espace géographique*, 41(2), 169 180. <https://doi.org/10.3917/eg.412.0169>
- BERGER, M. (2019). 8. « Non contents de donner leur avis... » : Citoyens procéduraux et enquêteurs modestes. In A. Deboulet & H. Nez (Éds.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine* (p. 107 116). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/71283>
- BESOZZI, T., STEBE, J.-M., Maison Rouge, I. de, Slim, A., Marchal, H., & Dumont, M. (2018). *Comprendre la ville : Évolution des tendances urbaines*. le Cavalier bleu éditions.
- BESSE, J.-M. (2013a). *Habiter : Un monde à mon image*. Flammarion.

- BHERER, L. (2011). Les relations ambiguës entre participation et politiques publiques. *Participations*, 1(1), 105 133. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0105>
- BIAU, V., FENKER, M., & MACAIRE, E. (s. d.). L'implication des habitants dans la fabrication de la ville Métiers et pratiques en question.
- BLANGY, S., LHOSTE, V., ARNAL, C., CARRE, *et al.* (2018). Au-delà de la collecte des données dans les projets de sciences citoyennes : Ouvrir le champ de l'analyse et de l'interprétation des données aux citoyens. ISSN: 2399-8571. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01824900>
- BLONDIAUX, L., & FOURNIAU, J.-M. (2011). Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : Beaucoup de bruit pour rien ? *Participations*, 1(1), 8 35. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0008>
- BLONDIAUX, L., FOURNIAU, J.-M., & MABI, C. (2016). Introduction. Chercheurs et acteurs de la participation : Liaisons dangereuses ou collaborations fécondes ? *Participations*, 16(3), 5 17. <https://doi.org/10.3917/parti.016.0005>
- BLONDIAUX, L., & SINTOMER, Y. (2009). L'impératif délibératif. *Rue Descartes*, 63(1), 28 38. <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0028>
- BOCCARA, G. (2013). Pierre Bourdieu. L'insoumission en héritage, Edouard Louis (sous la direction de), Paris, PUF, 2013, 185 p. *Nuevo Mundo, Mundos Nuevos*. <https://doi.org/10.4000/nuevomundo.65537>
- BONNAZ, F. (2017). Rapport sur les politiques publiques de la participation citoyenne [Report, Laboratoire PACTE, 14 bis avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble ; Université Grenoble - Alpes]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01467304>
- BONNET, M. (2006). L'expertise d'usage des habitants : Une impossible reconnaissance ? *Economie et humanisme*, 376. http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r376_61_expertiseusage.pdf
- BONNEUIL, C. (2006). Introduction. De la République des savants à la démocratie technique : Conditions et transformations de l'engagement public des chercheurs. *Natures sciences sociétés* (Montrouge), 14(3), 235 238.
- BONNIN-OLIVEIRA, S. B. (2016). Les petites villes dans la périurbanisation. De l'influence métropolitaine à l'ancrage local dans l'aire métropolitaine toulousaine. *Territoire en mouvement.Revue de Géographie et d'Aménagement*, 32. <https://doi.org/10.4000/tem.3899>
- BONNIN-OLIVEIRA, S., BERGER, M., ROUGÉ, L., ARAGAU, C., & THOUZELLIER, C. (2012). Les " pôles secondaires " dans la réorganisation des mobilités : Maturité et durabilité des espaces périurbains ? [Report]. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00756102>

- BORIES, O. (2009). Le paysage dans les manières d'habiter des résidents du périurbain : Le cas de l'agglomération toulousaine. Lille.
- BOURDIN, A., MASBOUNGI, A. (2004). Un urbanisme, des modes de vie. Le Moniteur
- BOURDIN, A. (2005). La métropole des individus. éditions de l'Aube. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118278>
- BOURDIN, A. (2005). La métropole des individus. éditions de l'Aube. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118278>
- BOURDIN, A. (2014). L'urbanisme d'après crise (Nouvelle édition). Éditions de l'Aube.
- BOURDIN, A. (2019). Faire centre : La nouvelle problématique des centres-villes. Editions de l'Aube.
- BOURE, R. (1989). Les observatoires économiques et sociaux locaux en question. Revue Française d'économie, 4(4), 47 84.
- BOURG, D., Dartiguepeyrou, C., & Gervais, C. (2016). Les nouveaux modes de vie durables : S'engager autrement. Le Bord de l'eau.
- BOUZIGUE, C., LAVISSE, P., & FRANQUET, F. (2016). Répertoire des méthodes de terrain.
- BUYCK, J., MARTIN, S., PRÉVOT, M., & ROMANO, F. (2018). Genèse des formations en urbanisme en France : Grenoble un "laboratoire urbain" pas comme les autres ? Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning, 39 40, Article 39 40. <https://doi.org/10.4000/tem.4773>
- BUYCK, J., & MEYFROIDT, A. (2020). Explorer les paysages alimentaires pour régénérer la fabrique agriurbaine. Territoire en mouvement.Revue de Géographie et d'Aménagement, 44 45. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02501574>
- CALHOUN, C. (2005). The Uncertainties of Knowledge . By Immanuel Wallerstein. Philadelphia : Temple University Press, 2004. Pp. 211+viii. The American Journal of Sociology, 110(6), 1822 1824. <https://doi.org/10.1086/432389>
- CALLON, M. (1998). Des différentes formes de démocratie technique. Annales des Mines, 9, 63 -73.
- CALLON, M., LASCOUMES, P., & BARTHE, Y. (2001). Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique. Éditions du Seuil.
- CANTELLI, F. (2007). Action publique et subjectivité. LGDJ.

- CANTER KOHN, R. (1982). Les enjeux de l'observation : Sur les enjeux de nos façons de percevoir et de décrire les faits humains et une exploration de l'observation questionnante. Presses universitaires de France.
- CANTER KOHN, R. (1986). La recherche par les praticiens : L'implication comme mode de production des connaissances. *Bulletin de psychologie*, 39(377), 817 826.
<https://doi.org/10.3406/bupsy.1986.12821>
- CEREMA. (s. d.). Quel apport des données issues des nouvelles technologies à la modélisation des transports? Cerema. Consulté 8 juin 2022, à l'adresse
<http://www.cerema.fr/fr/actualites/quel-apport-donnees-issues-nouvelles-technologies>
- CEREMA. (2020). Observer et écouter les usagers : Un rapport sur les techniques d'enquête. Cerema. <http://www.cerema.fr/fr/actualites/observer-ecouter-usagers-rapport-Cerema>
- CHALAS, Y. (1988a). LA ROUTINE. Analyse d'une composante de la vie quotidienne à travers les pratiques d'habiter. *Cahiers internationaux de sociologie*, 85, 243 256.
- CHAMBERS, S. (2011). Rhétorique et espace public : La démocratie délibérative a-t-elle abandonné la démocratie de masse à son sort ? *Raisons politiques*, 42(2), 15 45.
<https://doi.org/10.3917/rai.042.0015>
- CHARMES, É. (2013). Les communes périurbaines face à la métropole : Sécession ou intégration fonctionnelle ? *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Les-communes-periurbaines-face-a.html>
- CHARMILLOT, M., & DAYER, C. (s. d.). Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : Clarifications épistémologiques. *Recherches qualitatives*(Hors-série n°3), 126 139.
- CHAUDET, B., & PERIBOIS, C. (2014). Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des seniors tourangeaux : Une proposition méthodologique. *Norois*, 232(3), 23 34. <https://doi.org/10.4000/norois.5147>
- CHEBROUX, J.-B. (2011). Les observatoires locaux : Quelle méthodologie pour les conduire ? *Socio-Logos* (Paris), 6. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.2620>
- CHESNEAUX, J. (1996). Habiter le temps : Passé, présent, futur : esquisse d'un dialogue politique. Bayard éd. - 61-Lonrai.
- CHESNEL, K. (2021a). Promesses, épreuves et effets des fabriques territoriales en condition périurbaine : Enquête entre Saint-Nazaire et Nantes [These de doctorat, Nantes].
<https://theses.fr/2021NANT2006>
- CHEVALIER, G. (2005). Sociologie critique de la politique de la ville : Une action publique sous influence. L'Harmattan.

- CLARKE, J. (2013). L'enrôlement des gens ordinaires. L'évitement du politique au cœur des nouvelles stratégies gouvernementales ? *Participations*, 6(2), 167-189.
<https://doi.org/10.3917/parti.006.0167>
- COMMAILLE, J., SIMOULIN, V., & THOEMMES, J. (2014). Les temps de l'action publique entre accélération et hétérogénéité. *Temporalités* (Guyancourt.), 19(19).
<https://doi.org/10.4000/temporalites.2818>
- COQUARD, B. (2019). *Ceux qui restent : Faire sa vie dans les campagnes en déclin*. La Découverte.
- CORDOBES, S. (2017). Une agence d'urbanisme de la France ? *Tous urbains*, 19-20(3-4), 22-23. <https://doi.org/10.3917/tu.019.0022>
- COSTES, L. (2016). *Territoires du périurbain : Quelles nouvelles formes d'appropriation ?* : [colloque, Évry, 13 novembre 2014. l'Harmattan.
- CUNY, C. (2013). La légitimité du « savoir d'usage » dans les dispositifs participatifs locaux. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01182655>
- CUNY, C., FÄRBER, A., & JARRIGEON, A. (2020). *L'urbain par l'image : Collaborations entre arts visuels et sciences sociales*. Créaphis éditions.
- DAMON, J. & Observatoire mondial des modes de vie urbains. (2008). *Vivre en ville*. Presses universitaires de France.
- DASSIEU, L. (2017). Composer avec le particulier. Entre mise à l'écart et mise en valeur d'un matériau dérangeant. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11, 4(4), 549-570.
<https://doi.org/10.3917/rac.037.0549>
- DAVEZIES, L., & TALANDIER, M. (2014). L'émergence des systèmes productivo-résidentiels. *Territoires productifs-territoires résidentiels : Quelles interactions ?* (Numéro 19). La Documentation française.
- DEBORDEAUX, D. (1996). L'observation sociale au service de l'action. *Revue des politiques sociales et familiales*, 46(1), 73-84. <https://doi.org/10.3406/caf.1996.1763>
- DEBOULET, A. (2019). *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*. Presses universitaires de Rennes.
- DELAIRE, Y. (2002). *Les dispositifs de concertation : Le point sur la législation française*. <https://www.labo-cites.org/system/files/import/crdemlocdelaire.pdf>
- DE LAVERGNE, C. (2007). La posture du praticien-chercheur : Un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative. *Recherches qualitatives*, Hors-série(3), 28-43.

- DE MAILLARD, J. (2000). Les chefs de projet et les recompositions de l'action publique. Un nouveau métier urbain. *Les Annales de la recherche urbaine*, 88(1), 6 18.
<https://doi.org/10.3406/aru.2000.2348>
- DEMANZE, L. (2019). *Un nouvel âge de l'enquête : Portraits de l'écrivain contemporain en enquêteur*. Editions Corti.
- DEMOULIN, J., & TRIBOUT, S. (2014). Construire des espaces de réflexivité pour analyser et transformer les pratiques professionnelles : Un travail de légitimation. ISSN: 1778-3747.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01578591>
- DENIEUIL, P.-N. (2008a). Développement social, local et territorial : Repères thématiques et bibliographiques sur le cas français. *Mondes en développement*, 142(2), 113 130.
<https://doi.org/10.3917/med.142.0113>
- DE SEDE-MARCEAU, M.-H., & MOINE, A. (2012). Les observatoires territoriaux. Une représentation collective du territoire. In *Communication & langages* (Vol. 171, Numéro 1, p. 55 65). NecPlus. <https://doi.org/10.4074/S0336150012011052>
- DESJARDINS, X. (2021). Des territoires déformés par les mobilités ? *Constructif*, N° 60(3), 51 55. <https://doi.org/10.3917/const.060.0051>
- DESJARDINS, X., & FLEURY, A. (2014). Les espaces publics dans les territoires de densités intermédiaires : Conceptions, usages et potentialités. *Revue Géographique de l'Est*, 54(3 4), Article 3 4. <https://doi.org/10.4000/rge.5297>
- DESROSIERES, A. (1994). Le territoire et la localité. Deux langages statistiques. *Politix*, 7(25), 46 58. <https://doi.org/10.3406/polix.1994.1824>
- DESROSIERES, A. (1995). Classer et mesurer : Les deux faces de l'argument statistique. *Réseaux* (Centre national d'études des télécommunications (France)), 13(71), 11 29.
- DESROSIERES, A. (2005). Décrire l'État ou explorer la société : Les deux sources de la statistique publique. *Genèses*, 58(1), 4-. <https://doi.org/10.3917/gen.058.0004>
- DESROSIERES, A. (2008). *L'argument statistique. I. Pour une sociologie historique de la quantification*. Mines ParisTech-les Presses.
- DEVISME, L., & OUVRARD, P. (2015a). Acteurs intermédiaires de la mobilisation territoriale : Les enseignements des démarches de prospective-action. *Lien social et Politiques*, 73, 73 93.
<https://doi.org/10.7202/1030952ar>
- DEVISME, L., BREUX, S. (2018) "Présence-absence des études urbaines en France : enjeux et perspectives". *Environnement Urbain*, Vol. 13, 19p.

DEVISME, L., ARAB, N. MAUMI, C. TAPIE, G. (2023). "Les pourpalers des directrices et directeurs de thèse en contexte Cifre : Entretien avec Nadia Arab, Catherine Maumi et Guy Tapie". *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 12p.

DEWEY, J. (1991). *The public and its problems*. Swallow Press.

DI MÉO, G. (1991b). La genèse du territoire local : Complexité dialectique et espace-temps. *Annales de géographie*, 100(559), 273 294. <https://doi.org/10.3406/geo.1991.21041>

DI MEO, G. (1999). Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales. *Cahiers de géographie du Québec*, 43(118), 75 93. <https://doi.org/10.7202/022788ar>

DI MEO, G., & BULEON, P. (2005). *L'espace social : Une lecture géographique des sociétés*. A. Colin.

DI MEO, G., Institut de recherche sur les sociétés et l'aménagement, & Equipe de recherche Société, environnement. (1996). *Les territoires du quotidien*. Montréal.

DIAS DA SILVA, P., HEATON, L., & MILLERAND, F. (2017). Une revue de littérature sur la « science citoyenne » : La production de connaissances naturalistes à l'ère numérique. *Natures Sciences Sociétés*, 25(4), 370 380. <https://doi.org/10.1051/nss/2018004>

DIOP SALL, F. (2018). Chapitre 8. La méthode ethnographique. In *Les méthodes de recherche du DBA* (p. 140 157). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.cheva.2018.01.0140>

DUARTE, P. (2007). "Les espaces de sociabilité chez l'internature habitant. Le coin informatique". *Les annales de la recherche urbaine*, n°102 : Individualisme et production de l'urbain, pp.102-109

DUARTE, P. (2008). "Expertise habitante et projet de renouvellement urbain. L'atelier photographique et sociologique des quartiers Ouest d'Echirolles." *Les annales de la recherche urbaine*, n°105 : Thème libre, pp.72-80

DUARTE, P. (2015). Représentations sociales, négociations et interactions : Le cas de deux projets urbains à Grenoble. *Négociations*, 23(1), 137 149. <https://doi.org/10.3917/neg.023.0137>

DUARTE, P. (2021). Les fragilités urbaines dans les métropoles. Discours et représentations habitantes à partir du Baromètre des Quartiers. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 19(2), 67 81. <https://doi.org/10.3917/cisl.2102.0067>

DUMEZ, H. (s. d.). Les trois risques épistémologiques de la recherche qualitative (Réponse à Marie—José Avenier et Catherine Thomas). *lelibellio.com*. Consulté 8 juin 2022, à l'adresse

<http://lelibellio.com/les-trois-risques-epistemologiques-de-la-recherche-qualitative-reponse-a-marie-jose-avenier-et-catherine-thomas/>

DUMOULIN, L., LA BRANCHE, S., ROBERT, C., WARIN, P., & Presses universitaires de Grenoble. (2005). Le recours aux experts, raisons et usages politiques. Presses universitaires de Grenoble.

DURAN, P. (2010). Penser l'action publique (Nouvelle édition). LGDJ-Lextenso éditions.

ECREMENT, B. (2004). Les Agences d'Urbanisme : Repères et témoignages (1963-2003).

Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

<http://prd59.documentation.developpement-durable.gouv.fr/document.xsp?id=CETENP-OUV00027465&q=domaine%3A%7CURBANISME+OPERATIONNEL%7C&depot=notices&n=8&>

EMSALEM, R. (1953a). L'idée de genre de vie. *L'Information Géographique*, 17(1), 4 12.

<https://doi.org/10.3406/ingeo.1953.1217>

ERNAUX, A., ERIBON, D., FARGE, A., LAGASNERIE, G. de, LEBARON, F., & LORDON, F.

(2013). Pierre Bourdieu : L'insoumission en héritage. Presses universitaires de France.

ESCAFFRE, F. (s. d.). La métropolisation impacte en France tous les territoires, à toutes les échelles. Les centres hérités sont amenés à muter alors que de nouvelles centralités émergent., 3.

ESCAFFRE, F. (2023). L'habitabilité métropolitaine en question : Recompositions résidentielles et articulations des activités agricoles en territoire toulousain. Éditions Autrement.

ESCAFFRE, F., & JAILLET, M.-C. (2016). Une trajectoire métropolitaine. L'exemple de Toulouse (p. 238 p.). Éditions du Moniteur. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02121817>

ESTEBE, P. (2005). L'usage des quartiers : Action publique et géographie dans la politique de la ville (1982-1999). l'Harmattan.

EVANS, C., ABRAMS, E., REITSMA, R., ROUX, K., SALMONSEN, L., & MARRA, P. P. (2005a). The Neighborhood Nestwatch Program : Participant Outcomes of a Citizen-Science Ecological Research Project. *Conservation Biology*, 19(3), 589 594.

FABUREL, G. (2013). L'habitant et les savoirs de l'habiter comme impensés de la démocratie participative. *Cahiers RAMAU*, 6, 31.

FABUREL, G. (2017a). Du paysage au bien-être : La puissance d’agir des habitants. Le cas des grands projets d’équipement (et de leurs concertations officielles). *L’Information géographique*, 81(4), 58 77. <https://doi.org/10.3917/lig.814.0058>

FABUREL, G. (2017b). Les formations universitaires en urbanisme en France : Un nouveau gouvernement des corps (de métiers). *Cybergeog: European Journal of Geography*. <https://journals.openedition.org/cybergeog/28473>

FABUREL, G. (2018). Des professionnalités de l’urbain aux formations à l’urbain : La fin de l’urbanisme ? *Tous urbains*, 24(4), 36 40. <https://doi.org/10.3917/tu.024.0036>

FABUREL, G., GIARD, M., GIRAULT, M., & CHUECOS, E. (2021). L’imaginaire écologique des Gilets jaunes. Entre écologie populaire et écologie relationnelle. *Écologie & politique*, 62(1), 127 142.

FAURE, A. (2019, juillet 2). Le ‘tournant émotionnel’ (en science politique) à l’épreuve des théories et des méthodes. 15ème Congrès de l’AFSP. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02153419>

FELL, T., RYDENSTAM, T., BULI, B. G., KING, A. C., & BÄLTER, K. (2021). Citizen Science in Sweden’s Stigmatized Neighborhoods. *Sustainability*, 13(18), Article 18. <https://doi.org/10.3390/su131810205>

FENKER, M., & ZETLAOUI-LEGER, J. (2022b). Maîtrise d’usage. In *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation: Vol. 2e ed. (DicoPart)*. <https://hal.science/hal-03912672/document>

FIJALKOW, Y., JOURDHEUIL, A.-L., & NEAGU, A. (2021). Le relevé habité face à la vulnérabilité résidentielle : Intérêts et limites. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.17310>

FNAU. (2000). Après les lois Voynet, Chevènement, SRU. Les réflexions de la FNAU sur le nouveau contexte du développement territorial. Les dossiers FNAU n°6. <https://www.fnau.org/wp-content/uploads/2016/03/dossierfnau6.pdf>

FNAU. (2012). Chiffrer et déchiffrer les villes. Traits d’agences. <https://www.fnau.org/fr/publication/traits-dagences-chiffrer-et-dechiffrer-les-villes/>

FNAU, CAUDRON, D., FABUREL, G., MALEZ, M., & SIMARD, P. (2017). Vers un urbanisme collaboratif. Fédération nationale des agences d’urbanisme.

FOGEL, M. (1990). Paysages, photographies. En France, les années quatre-vingt. La mission photographique de la DATAR (1984-1989). *Annales : histoire, sciences sociales (French ed.)*, 45(2), 480 482.

- FOUQUET, A. (2010). L'usage des statistiques : De l'aide à la décision à l'évaluation des politiques publiques. *Revue Française Des Affaires Sociales*, 1, 307 322. <https://doi.org/10.3917/rfas.101.0307>
- FOURNIAU, J.-M. (2007). L'expérience démocratique des « citoyens en tant que riverains » dans les conflits d'aménagement. *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XLV 136, Article XLV 136. <https://doi.org/10.4000/ress.95>
- FRANCOU, L. (2015). Marion Carrel, Catherine Neveu, Citoyennetés ordinaires. Pour une approche renouvelée des pratiques citoyennes : Paris, Éditions Karthala, 328 pages. *Sciences de La Société*, 95, 137 138. <https://doi.org/10.4000/sds.2683>
- FREBAULT, J., & POUYET, B. (s. d.). Renforcer les formations à l'urbanisme et à l'aménagement. *vie-publique.fr*. Consulté 24 octobre 2022, à l'adresse <https://www.vie-publique.fr/rapport/28515-renforcer-les-formations-lurbanisme-et-lamenagement>
- FREMONT, A. (2010). À propos de l'espace vécu. *Communications*, 87(1), 161 169. <https://doi.org/10.3406/comm.2010.2630>
- GALLAND, J.-P. (1998). Observer les observatoires. *Annales des Ponts et Chaussées*, 88, 4 6.
- GAMBINO, M., & SIBERTIN-BLANC, M. (2020). Des catégories spatiales à l'altérité territoriale : Pour une meilleure considération des singularités et des pratiques socio-spatiales dans l'action locale. *Bulletin de la Société Géographique de Liège*. <https://doi.org/10.25518/0770-7576.6140>
- GARCIA TOJAR, L. (2009). Ehrenberg, A. 2003/1995. L'individu incertain. *Cuadernos de relaciones laborales*, 256-.
- GARDESSE, C. (2012). La double invisibilité des citoyens et de leurs expertises dans un dispositif participatif : Le traitement de la dimension métropolitaine du site des Halles de Paris dans le projet de réaménagement du quartier, 2003 – 2010. In P. Hamman (Éd.), *Ville, frontière, participation : De la visibilité des processus démocratiques dans la cité*. Éditions Orizons. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01392884>
- GARDESSE, C. (2019). 4. Responsables politiques et professionnels de l'urbain face aux expertises de citoyens : La concertation sur le réaménagement des Halles de Paris (2003-2010). In A. Deboulet & H. Nez (Éds.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine* (p. 65 74). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/71259>
- GARDESSE, C., & ZETLAOUI-LEGER, J. (2016). Citizen participation, an essential lever for urban transformation in France? Localism and Neighbourhood Planning: Power to the People ? <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01884114>

- GARDON, S., & MEILLERAND, M.-C. (2009). La construction d'une réflexion métropolitaine : Espaces et structures qui précèdent la mise en place de l'agence d'urbanisme de Lyon. *Territoire En Mouvement* (Villeneuve-d'Ascq), 2, 4 17. <https://doi.org/10.4000/tem.601>
- GAUDIN, J.-P. (2010). La démocratie participative. *Informations sociales*, 158(2), 42 48. <https://doi.org/10.3917/inso.158.0042>
- GEHL, J. (2012). Pour des villes à échelle humaine. Les Éditions Écosociété.
- GEHL, J., & Svarre, B. (2019). La vie dans l'espace public : Comment l'étudier. Éditions Écosociété.
- GEORIS-CREUSEVEAU, J., NOUCHER, M., & GOURMELON, F. (2018). De la production de données d'observation à l'usage d'informations géographiques naturalistes. *Cybergeo: European Journal of Geography*. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.29884>
- GHORRA-GOBIN, C. (2006). La théorie du New Urbanism : Perspectives et enjeux. Direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction.
- GHORRA-GOBIN, C. (2015). La métropolisation en question. Presses universitaires de France.
- GILBERT, P. (2016). Classes, genre et styles de vie dans l'espace domestique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 215(5), 4 15. <https://doi.org/10.3917/arss.215.0004>
- GIRAULT, M. (2015, juin). Entre valeurs du commun et nouveau récit de ville : Vers une réassurance de métiers de la planification et du projet ? Le cas d'une agence d'urbanisme. La fabrique de la ville. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03107354>
- GIRAULT, M. (2017). Expertise de l'individu ou individualité de l'expert ? Conceptions de l'individu dans les études expérimentales. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03108895>
- GIRAULT, M. (2018). Désillusions étudiantes sur les capacités d'agir environnemental par les formations en urbanisme. *Tous urbains*, 24(4), 64 67. <https://doi.org/10.3917/tu.024.0064>
- GIRAULT, M. (2019). Professionnalités de l'urbain et crises écologiques : Politiser l'urbanisme et ses métiers par la reconnaissance de leur constellation mythologique [These de doctorat, Lyon]. <https://www.theses.fr/2019LYSE2046>
- GLENN, J. M. (1986). La décentralisation de l'aménagement du territoire : Mythe ou réalité? *Cahiers de droit* (Québec), 27(2), 355 370. <https://doi.org/10.7202/042744ar>
- GODET, M. (1991). La prospective, une indisciplinette intellectuelle. *Economie Appliquée*, 44(4), 161 183. <https://doi.org/10.3406/ecoap.1991.2279>
- GOODIN, R. E. (2008). *Innovating democracy : Democratic theory and practice after the deliberative turn*. Oxford University Press.

- GROULX, L. (1999). Le pluralisme en recherche qualitative : Essai de typologie. *Swiss Journ. Socio.*(25), 317 339.
- GUERIN-PACE, F., FILIPPOVA, E. I., & ФИЛИППОВА, Е. И. (2008). Ces lieux qui nous habitent : Identités des territoires, territoires des identités. Editions de l'aube.
- GUIBERT, C. (2021). Analyser les usages sociaux du tourisme : Les apports de la sociologie de Pierre Bourdieu. *Mondes du tourisme*. <https://doi.org/10.4000/tourisme.4197>
- GWIAZDZINSKI, L. (2018). Synchronies et agencements synergiques urbains temporaires. Première approche des formes et figures émergentes d'un métabolisme collectif. *Synergies urbaines. Pour un métabolisme collectif des villes*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01953277>
- HAMBYE, P. (2015). L'ethnographie comme méthode d'enquête sociolinguistique : « faire preuve » à partir d'un cas singulier ? *Langage et société*, 154, 83-.
- HASSENTEUFEL, P. (2011). *Sociologie politique : L'action publique* (2e édition..). Armand Colin.
- HATZFELD, H. (2013). Des mutations professionnelles révélatrices d'un monde en mouvement. *Cahiers RAMAU. Revue du Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme*, 6, 315 322.
- HEATON, L., MILLERAND, F., LIU, X., & CRESPEL, É. (2016). Participatory Science : Encouraging public engagement in ONEM. *International Journal of Science Education, Part B*, 6(1), 1 22. <https://doi.org/10.1080/21548455.2014.942241>
- HEIDEGGER, M. (1951). *Bâtir, Habiter, Penser*.
- HOULLIER, F., & MERILHOU-GOUDARD, J.-B. (2016). Citizen science in France. Situation analysis, good practices & recommendations (p. 28 p.). <https://doi.org/10.15454/1.485957310264701E12>
- HUBERT, B., AUBERTIN, C., & BILLAUD, J.-P. (2013). Recherches participatives, recherches citoyennes ... Une clarification nécessaire. *Natures Sciences Sociétés*, 21(1), 1 2. <https://doi.org/10.1051/nss/2013078>
- JAILLET, M.-C. (2013). Peut-on encore vivre en ville ? L'exemple de Toulouse. *Esprit*, Mars/Avril(3 4), 68 82. <https://doi.org/10.3917/espri.1303.0068>
- JAILLET, M.-C. (s. d.). La construction métropolitaine : L'affaire de ses habitants ? Adeus. Consulté 2 février 2022, à l'adresse <https://www.adeus.org/publications/synthese-26e-rencontre-cycle-les-modes-de-vie-moteurs-de-renouveau-des-territoires-1-3/>

- JEANNOT, G. (2000). Faire du général avec du singulier : Les chefs de services d'une DDE et l'aménagement. *Les Annales de la recherche urbaine*, 88, 49 57.
- JOUE, B. (2006). L'empowerment : Entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement. *Géographie, Économie, Société*, 8(1), 5 15. <https://doi.org/10.3166/ges.8.5-15>
- JUAN, S. (1991). *Sociologie des genres de vie : Morphologie culturelle et dynamique des positions sociales* / Salvador Juan. Paris. <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k4808112r>
- KRIEF, N., & ZARDET, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion*, 95(2), 211 237.
- LAFFONT, G. H., MARTOUZET, D., & Centre culturel international Cerisy-la-Salle, M. C. (2021a). *Ces lieux qui nous affectent : Production de sens, enjeu de connaissance, dimension opératoire*. Hermann.
- LAHIRE, B. (2013). *Dans les plis singuliers du social*. Éditions La Découverte, 340 p.
- LASCOUMES, P., & LE GALES, P. (2004). *Gouverner par les instruments*. Les Presses Science Po.
- LASCOUMES, P., & LE GALES, P. (2018). *Sociologie de l'action publique*. Armand Colin.
- LATOUR, B. (2011). Sur la pratique des théoriciens. In *Savoirs théoriques et savoirs d'action* (p. 131 146). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.barbi.2011.01.0131>
- LATOUR, B., & WOOLGAR, S. (1996). *La vie de laboratoire : La production des faits scientifiques*. La Découverte.
- LAUDIER, I., RENOU, L., & Centre culturel international Cerisy-la-Salle, M. C. (2020). *Prospective et co-construction des territoires au XXIe siècle*. Hermann.
- LAULAN, A.-M. (1995). Introduction au débat : Autour de la notion d'usage. *Sciences de la Société*, 35(1), 141 148.
- LE BRUN-CORDIER, P. (2021). Œuvrer pour une ville sensible. *L'Observatoire*, 57(1), 99 101. <https://doi.org/10.3917/lobs.057.0099>
- LE GALES, P. (s. d.). *Les deux moteurs de la décentralisation : Concurrences politiques et restructuration de l'État jacobin*—Sciences Po. Consulté 22 juillet 2022, à l'adresse <https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03569362>
- LE ROY, A., & OFFREDI, C. (2011). La quantification au service de l'observation sociale locale : À quelles conditions ? *Revue française de socio-économie*, 7(1), 191 208. <https://doi.org/10.3917/rfse.007.0191>

- LE ROY, A., & OTTAVIANI, F. (2011). Comment répondre aux nouveaux besoins de l'observation locale ? Retour sur une expérience d'observation locale. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01352910>
- LEDROUT, R. (1985). Le qualitatif et le quantitatif. https://sharepoint.uclouvain.be/sites/rsa/Articles/1985-XVI-2_07.pdf
- LEFEBVRE, H. (1961). Utopie expérimentale : Pour un nouvel urbanisme. *Revue Française de Sociologie*, 2(3), 191-. <https://doi.org/10.2307/3319524>
- LEFEBVRE, R. (2007). Les élus : Des acteurs peu dialogiques du débat public. In *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative* (p. 207 218). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.blond.2007.01.0207>
- LEJEUNE, C. (2016b). Logiciels d'analyse de données qualitatives ou d'analyse qualitative ? Pièges, limites et questions liminaires. In *Les recherches qualitatives en santé*. Armand Colin.
- LEJEUNE, C. (2017a). Chapitre 9. Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels ! Dunod. <https://www.cairn.info/les-methodes-qualitatives-en-psychologie--9782100742301-page-203.htm>
- LEJEUNE, C. (2019). Manuel d'analyse qualitative : Analyser sans compter ni classer (2e édition). De Boeck Supérieur.
- LELUBRE, M. (2020a). De l'usage des méthodes qualitatives dans un processus de recherche-action. *Les Politiques Sociales*, 1 2(1), 54 65. <https://doi.org/10.3917/lps.201.0054>
- LEMERCIER, C., & ZALC, C. (2008). Méthodes quantitatives pour l'historien. La Découverte.
- LEOTY, A. (2022). La petite histoire du grand bassin toulousain : 50 ans de fabrique du territoire. Privat.
- LEROUSSEAU, N. (2003). Les agences d'urbanisme. In *Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat 2003* (p. 109 131). GRIDAUH. <https://doi.org/10.3917/gridau.colle.2003.01.0109>
- LEVY, J. (s. d.). Liens faibles, choix forts : Les urbains et l'urbanité. 11.
- LINOSSIER, R., & MENEZ, F. (2009). L'Agence d'urbanisme de Lyon : Avant-garde et creuset d'expertise pour une politique urbaine stratégique. *Territoire En Mouvement*, 2(2), 57 71. <https://doi.org/10.4000/tem.649>
- LEVY, L. (2016). L'urbaniste, professionnel de l'improvisation ? Cybergeos.
- LOÏS, G. (2014). La contribution de l'observation citoyenne à la recherche scientifique. *Pour*, 223(3), 43 51. <https://doi.org/10.3917/pour.223.0043>

- LOLIVE, J., & GUILLE, M. (2016). Expérimentation sensible, ambiances et modes d'habiter. Habiter dans les récits des ateliers d'écriture de la Basse Vallée du Var. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01414219>
- LOUART, P. (2020). Chapitre 11. Les méthodes qualitatives de recherche. In Produire du savoir et de l'action (p. 127 139). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.peret.2020.01.0127>
- LOUEDEC, E. (2019). Danièle Méaux, Enquêtes : Nouvelles formes de photographie documentaire. Critique d'art. <https://doi.org/10.4000/critiquedart.54488>
- LUNG, F., & VENDASSI, P. (2012b). Diagnostic et évaluation : La boîte à outils du sociologue. L'Harmattan.
- MARCHAND, É. B. & D. (2016). La ville sensible au cœur de la qualité urbaine. Métropolitiques. <https://metropolitiques.eu/La-ville-sensible-au-coeur-de-la.html>
- MARESCA, B. (2017). Mode de vie : De quoi parle-t-on ? Peut-on le transformer ? La Pensée écologique, 1(1), 233 251. <https://doi.org/10.3917/lpe.001.0233>
- MARESCA, B., & DUJIN, A. (2014). La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie. Flux, 96(2), 10 23. <https://doi.org/10.3917/flux.096.0010>
- MARSHALL, A. (2009). La sensibilité photographique du géographe. EchoGéo, 8, Article 8. <https://doi.org/10.4000/echogeo.11024>
- MATAGNE, P. (2006). « Les sciences citoyennes. Vigilance collective et rapport entre profane et scientifique dans les sciences naturalistes »—Compte rendu de colloque (Saint-Étienne, 13-14 janvier 2005). Natures Sciences Sociétés, 14(4), Article 4. <https://doi.org/10.1051/nss:2007012>
- MATHEY-PIERRE, C., & BOURDONCLE, R. (1995). Autour du mot « Professionnalité. Recherche & formation (Lyon, France), 19(1), 137 148. <https://doi.org/10.3406/refor.1995.1274>
- MATHIEU, N. (2014). Chapitre 6. Mode d'habiter : Un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieus. In Les interactions hommes-milieus (p. 97 130). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.cheno.2014.01.0097>
- MEAUX, D. (2020b). La photographie : Medium d'une exploration du logement, espaces de syntaxes domestiques provisoires. Université de Paris, 79 96. <https://doi.org/10.4000/interfaces.1607>

- MESPOULET, M. (2018). Quantifier les territoires Des chiffres pour l'action publique territoriale, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 241 p. Cybergeog.
<https://doi.org/10.4000/cybergeog.29019>
- MESSU, M. (2021). Le territoire ou l'espace du politique. Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales, 44(2), 5 11.
<https://doi.org/10.7202/1083325ar>
- MICHON, P., & LOUDIER-MAGOUYRES, C. (s. d.). « Les espaces publics périurbains. Les politiques publiques de planification face à la réalité des usages. » Résumé. 2.
- MONEDIAIRE, G. (2011). La participation du public organisée par le droit : Des principes prometteurs, une mise en œuvre circonspecte. Participations, 1(1), 134 155.
<https://doi.org/10.3917/parti.001.0134>
- MONFROY, B. (2007). Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué, France Guérin-Pace, Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales : Paris, La Découverte, Collection « Recherches », 2006, 293 pages. Espace populations sociétés, 2007/2-3.
<https://doi.org/10.4000/eps.2320>
- MOREL-BROCHET, A. (2006). Ville et campagne à l'épreuve des modes d'habiter : Approche biographique des logiques habitantes [These de doctorat, Paris 1].
<https://www.theses.fr/2006PA010628>
- MUCCHIELLI, A. (2009). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines (3e éd.). Armand Colin.
- MULLER, P. (2005). Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique : Structures, acteurs et cadres cognitifs. Revue française de science politique, 55(1), 155 187.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0155>
- MUZARD, F., & ALLEMAND, S. (2018). Le périurbain : Espace à vivre. Parenthèses.
- NEVEU, C., & VANHOENACKER, M. (2017). La participation buissonnière, ou le secret dans l'ordinaire de la citoyenneté. Participations, 19(3), 7 22.
<https://doi.org/10.3917/parti.019.0007>
- NEZ, H., & SINTOMER, Y. (2019). 1. Qualifier les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatif : Un enjeu scientifique et politique. In A. Deboulet & H. Nez (Éds.), Savoirs citoyens et démocratie urbaine (p. 29 37). Presses universitaires de Rennes.
<http://books.openedition.org/pur/71238>
- NORDIER, R. (2018). Observer les usages sociaux de la ville. Les Cahiers du Développement Social Urbain, 67(1), 20 20. <https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0020>

NOVO, A., & WOESTELANDT, L. (2017). Recherches qualitatives; grounded theory/théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique. *Perspectives Psy*, 56(1), 66 80.
<https://doi.org/10.1051/ppsy/2017561066>

NOYER, J., & RAOUL, B. (2008). Concertation et « figures de l'habitant » dans le discours des projets de renouvellement urbain. *Etudes de Communication*, 31, 111 130.
<https://doi.org/10.4000/edc.766>

OFFNER, J.-M. (s. d.). Les agences d'urbanisme et la recherche sur la ville. Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés, Contrat ETAU-PIR Villes, 26.

OGIEN, A. (2010). La valeur sociale du chiffre : La quantification de l'action publique entre performance et démocratie. *Revue Française de Socio-Économie*, n° 5(1), 19 40.
<https://doi.org/10.3917/rfse.005.0019>

OUVRARD, P. (2016). Le nouvel esprit de l'urbanisme, entre scènes et coulisses. Thèse en urbanisme et aménagement, 688p.

PAILLE, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147 181. <https://doi.org/10.7202/1002253ar>

PAILLE, P., & MUCCHIELLI, A. (2021). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales (5e édition). Armand Colin.

PAUGAM, S. (2015). Vivre ensemble dans un monde incertain. Éd. de l'Aube.

PELACCIA, T., & PAILLE, P. (2009). Les approches qualitatives : Une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé. *Pédagogie médicale*, 10(4), 293 304. <https://doi.org/10.1051/pmed/20090049>

PELLEGRINO, P., JACOT, F., & LAMBERT, C. (1993). Espaces et sociétés : Revue critique internationale de l'aménagement, de l'architecture et de l'urbanisation / dir. publ. Serge Jonas. Gallica. <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56197428>

PERETZ, H. (2011). Les méthodes en sociologie : L'observation. Paris.

PREVOT, M., BENTAYOU, G., CHATELAN, O., DESAGE, F., GARDON, S., LINOSSIER, R., MEILLERAND, M.-C., & VERDEIL, E. (2008). Les agences d'urbanisme en France : Perspectives de recherches pluridisciplinaires et premiers résultats autour d'un nouvel objet. *Métropoles*, 3. <https://doi.org/10.4000/metropoles.2322>

PREVOT, M., & SIMARD, P. (2008). L'expertise des agences d'urbanisme au miroir de la recherche. Quelques initiatives de recherche et de réflexion récentes. *Les Annales de la Recherche Urbaine*. <https://doi.org/10.3406/aru.2008.2743>

RAVALET, E., & KAUFMANN, V. (2019). *L'urbanisme par les modes de vie : Outils d'analyse pour un aménagement durable*. MétisPresses ;

RAYMOND, H. (2001). *Paroles d'habitants : Une méthode d'analyse*. l'Harmattan.

REMY, J., VOYE, L. (1981). *Ville, ordre et violence. Formes spatiales et transactions sociales*. Presses Universitaires de France

REVEL, M. (2007). *Le débat public : Une expérience française de démocratie participative*. La Découverte.

RIBEMONT, T., BOSSY, T., EVRARD, A., GOURGUES, G., & HOEFFLER, C. (2018). Introduction à la sociologie de l'action publique. De Boeck Supérieur.

RICHELLE, J.-L. (2021). Praticien-chercheur et chercheur-praticien. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles*, 19, 39 45.
<https://doi.org/10.55765/atps.i19.978>

RIGAL, A. (s. d.). Essai sur la durabilité des modes de vie du point de vue des sciences humaines et sociales. Consulté 8 juin 2022, à l'adresse
https://www.academia.edu/37070214/Essai_sur_la_durabilit%C3%A9_des_modes_de_vie_du_point_de_vue_des_sciences_humaines_et_sociales

RIGAL, A. (2018). *Changer la vie, changer la mobilité, Voiture et sobriété* [Phdthesis, EPFL].
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-03604759>

RIOM, L., & HUMMEL, C. (2018). Le quotidien dans l'objectif : Une enquête photo-participative sur l'expérience du vieillissement en ville. 121.

ROMAN, J. (2022). A.U.A.T. 1989-1992. Les ferveurs d'une transition.

ROSANVALLON, P. (2010). *La légitimité démocratique : Impartialité, réflexivité, proximité*. Éditions du Seuil.

ROSANVALLON, P. (2021). *Les épreuves de la vie : Comprendre autrement les Français*. Seuil.

ROUGE, L. (2011). Retour dans les espaces de la " captivité périurbaine " : Diversification des parcours de vie et affirmation de logiques d'autonomisation. *Sud-Ouest Européen*, 31, 43 53.

ROUSSEL, I., & CHARLES, L. (2018). Entretien avec Pascale Simard, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. *Pollution atmosphérique*.

ROUSSIN, J. (2013). Délibérer à l'épreuve de la démocratie. *Participations*, 6(2), 215 226.
<https://doi.org/10.3917/parti.006.0215>

- ROUX, E., & ESCAFFRE, F. (2016b). Métropoles en observation. In D. L. Bras, N. Seigneuret, & M. Talandier (Éds.), *Métropoles en chantiers* (p. 257 269). Berger-Levrault.
<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01574660>
- ROUX, E., FEYT, G., & France Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale. (2011). *Les observatoires territoriaux : Sens et enjeux*. la Documentation française.
- ROUX, E., GUMUCHIAN, H., GRASSET, E., & LAJARGE, R. (2003). Les acteurs, ces oubliés du territoire (p. 186). *Economica*. <https://shs.hal.science/halshs-00329376>
- ROUX, N. (2016). Philippe Aldrin et Nicolas Hubé (dir.), « L'Etat participatif », *Gouvernement & action publique*, vol. 5, n° 2, avril-juin 2016. Lectures.
<https://journals.openedition.org/lectures/21619>
- RULLAC, S. (2021). Les expertises d'usage et usagère : Quelles définitions pour quelle participation ? <https://hal.science/hal-03318988/>
- SABLIC, F. R.-T. & L. (2021). Loi SRU : Quand l'implication citoyenne permet une loi audacieuse. *Métropolitiques*. <https://metropolitiques.eu/Loi-SRU-quand-l-implication-citoyenne-permet-une-loi-audacieuse.html>
- SAUSSEY, M. (2017). Les défis méthodologiques de l'observation sociale. *Multitudes* (Paris, France), 67(2), 204 210. <https://doi.org/10.3917/mult.067.0204>
- SAWADOGO, H. P. (s. d.-a). L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête. Consulté 25 mai 2022, à l'adresse
<https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/projetthese/chapter/methodes-qualitatives-de-recherche/>
- SCHMITT, G. (2017). BEAUCIRE F., DESJARDINS X., 2015, *Notion d'urbanisme par l'usage*, Paris, Publications de la Sorbonne, 120 pages. *Développement Durable & Territoires*, Vol. 8, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.11614>
- SCHNEUWLY, B. (2015). À quoi réfléchit le praticien réflexif ? Objets et outils d'enseignement comme points aveugles. *Le français aujourd'hui*, 188(1), 29 38.
<https://doi.org/10.3917/lfa.188.0029>
- SCHÖN, D. A. (1994). *Le praticien réflexif : À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. les Éditions Logiques.
- SILVESTRE, P. (2017). *Tous contraints ? : Les modes de vie et leur territorialisation en grande couronne francilienne* [These de doctorat, Paris Est]. <https://www.theses.fr/2017PESC1190>

SIMON, D. (2014). En finir avec le genre de vie ? Une opposition épistémologique entre Pierre George et Max Sorre. HAL CCSD. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01342529>

SINGLY, F. de. (2010). Les uns avec les autres : Quand l'individualisme crée du lien. A. Fayard.

SINTOMER, Y. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ? Raisons politiques : études de pensée politique, 31(3), 115 133. <https://doi.org/10.3917/rai.031.0115>

SINTOMER, Y. (2011). Délibération et participation : Affinité élective ou concepts en tension ? Participations, 1(1), 239 276. <https://doi.org/10.3917/parti.001.0239>

SOICHET, H. (2013). Photographie & mobilité : Pratiques artistiques contemporaines en déplacement. L'Harmattan.

SORRE, M. (1948a). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle (Premier article.). Annales de géographie, 57(306), 97 108. <https://doi.org/10.3406/geo.1948.12204>

SORRE, M. (1948b). La notion de genre de vie et sa valeur actuelle (Deuxième article.). Annales de géographie, 57(307), 193 204. <https://doi.org/10.3406/geo.1948.12298>

STRASSER, B. J., BAUDRY, J., MAHR, D., SANCHEZ, G., & TANCOIGNE, E. (2019). "Citizen Science"? Rethinking Science and Public Participation. Science & Technology Studies, 32(2), Article 2. <https://doi.org/10.23987/sts.60425>

STRAUSS, A. L., & CORBIN, J. (2004). Les fondements de la recherche qualitative : Techniques et procédures de développement de la théorie enracinée. Academic Press Fribourg.

STOCK, M. (2004). L'habiter comme pratique des lieux géographiques. EspacesTemps.net.

Stock, M. (2006). L'hypothèse de l'habiter poly-topique : Pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles. EspacesTemps.net.

TALPIN, J. (2013). La démocratie participative marginalisée par le pouvoir local. Savoir/Agir, 25(3), 23 30. <https://doi.org/10.3917/sava.025.0023>

TALPIN, J. (2019). 9. Former ou politiser les participants ? : Comment se fabriquent les savoirs citoyens dans un quartier populaire de Séville. In A. Deboulet & H. Nez (Éds.), Savoirs citoyens et démocratie urbaine (p. 117 124). Presses universitaires de Rennes. <http://books.openedition.org/pur/71286>

TAPIE, G. (2014). Sociologie de l'habitat contemporain : Vivre l'architecture. Éditions Parenthèses.

THOMAS, M.-P., & PATTARONI, L. (2012). Choix résidentiels et différenciation des modes de vie des familles de classes moyennes en Suisse. *Espaces et sociétés*, 148 149(1), 111 127.
<https://doi.org/10.3917/esp.148.0111>

TISSOT, S. (2007). *L'État et les quartiers : Genèse d'une catégorie de l'action publique*. Seuil.

TOUSSAINT, M. (2019). « Vous prenez quoi en photo là ? » Une approche du quotidien de la rénovation urbaine. *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestems.net/articles/vous>.
<https://doi.org/10.26151/espacestems.net-87y1-es59>

TREPOS, J.-Y. (1996). *La sociologie de l'expertise*. Presses universitaires de France - Vendôme.

TRIBOUT, S. (2015). *Les concepteurs en agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage à l'épreuve du développement durable* [These de doctorat, Paris 10].
<https://theses.fr/2015PA100114>

URBALYON. (2019). Point de repère : Placer les usages au coeur des études et des projets urbains. <https://www.urbalyon.org/fr/point-de-repere-placer-les-usages-au-coeur-des-etudes-et-des-projets-urbains>

VALETTE FLORENCE, P. (1986). Les démarches de styles de vie : Concepts, champs d'investigation et problèmes actuels. *Recherche et applications en marketing*, 1(2), 41 58.
<https://doi.org/10.1177/076737018600100204>

VIARD, J. (2019). *Nouveau portrait de la France : La société des modes de vie*. éditions de l'Aube.

VIDAL DE LA BLACHE, P. (1911). Les genres de vie dans la géographie humaine. In: *Annales de Géographie*, t. 20, n°112, pp. 289-304

VOISIN, B. (2010). Les enquêtes de terrain dans le processus d'aménagement : De la formalisation du programme à l'évaluation (projet d'ouvrage). CERTU.

VOISIN, B. (2011). Témoignage sur un engagement professionnel aux Minguettes au tournant des années 1979-1981.

LISTE DES ACRONYMES

ADDRN : Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire

ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADULM : Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole

AGAM : Agence d'Urbanisme de l'Agglomération marseillaise

AGUR : Agence d'Urbanisme Flandre-Dunkerque

ALUR : Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ANRT : Association Nationale de la Recherche et de la Technologie

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

AUAT : Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine

AUCM : Agence d'Urbanisme Clermont Métropole

AUDAP : Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées

AUDES : Agence d'Urbanisme et de Développement Essonne Seine Orge

AUDIAR : Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise

AUL : Atelier d'Urbanisme de Lyon

AUPA : Agence d'Urbanisme Pays d'Aix

AURA : Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA)

A'urba : Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine

AURG : Agence d'urbanisme Région Grenobloise

BBC : Bâtiment Basse Consommation

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CAQDAS : Computer-Assisted Qualitative Data Analysis Software

CERS : Collectif Expériences Réseaux et Sociétés

CERTU : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CIEU : Centre Interdisciplinaire d'Etudes Urbaines

CIFRE : Convention Industrielle de Formation par la Recherche

CNDSQ : Commission Nationale pour le Développement des Quartiers

CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie

DAFU : Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale

DIV : Délégation Interministérielle à la Ville

DSQ : Développement Social des Quartiers

EIS : Evaluation d'Impact sur la Santé

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FNAU : Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

GSU : Groupe de Sociologie Urbaine

HLM : Habitation à Loyer Modéré

HVS : Habitat et Vie Sociale

IGN : Institut National de l'Information Géographique et Forestière

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

LISST : Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires

LOF : Loi d'Orientation Foncière

LOV : Loi d'Orientation pour la Ville

Mod/Us : Modes de vie et usages

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

NOUS : Nouvel Observatoire Urbain et Social

OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLUIH : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

POPSU : Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines

POS : Plan d'Occupation des Sols

QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville

UrbaLyon : Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise

SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

SIEANAT : Syndicat intercommunal d'études pour l'accueil des nomades dans l'agglomération toulousaine

SMEAT : Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine

SIG : Système d'Informations Géographiques

SRU (Loi) : Solidarité et Renouvellement Urbain

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

ZAN : Zéro Artificialisation Nette

ZFU : Zone Franche Urbaine

ZUS : Zone Urbaine Sensible

INDEX DES FIGURES

Figure 1: Tableau de livres de codes créé sur le logiciel QDA Miner Lite à partir des lectures scientifiques du corpus de recherche, catégorisées en trois grandes thématiques : modes de vie, méthodes qualitatives et observation territoriale et agences d'urbanisme.....	34
Figure 2: Livre de codes du corpus d'entretiens des praticiens d'agences d'urbanisme (hors-AUAT). Juillet-Septembre 2021	35
Figure 3: Livre de codes du corpus d'entretiens des praticiens de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse en charge des missions d'observation. Septembre-Novembre 2022.....	36
Figure 4: Livre de codes du corpus d'entretiens et documents liés à l'histoire de l'AUAT. Novembre 2021 - Mai 2023	37
Figure 5: Liste des observatoires et/ou des démarches ayant fait l'objet d'entretiens à l'AUAT	40
Figure 6 : Synthèse des méthodes et matériaux utilisés dans le cadre des recherches	44
Figure 7: Carte des perceptions des habitants du quartier de Bagatelle (HVS, 1978), révélant des périmètres d'appartenance établis à partir de plus de plus d'une centaine d'entretiens	46
Figure 8 : Trajectoire récente de l'observation territoriale. (Roux, E., Feyt, G., 2011).....	51
Figure 9 : Extraits de la circulaire du 3 mars 1977 : les missions du groupe interministériel HVS (Légifrance)	71
Figure 10: En cœur d'îlot, un espace vert partagé par les habitants d'un habitat participatif et de logements sociaux à La Cartoucherie, Toulouse (N. Barreau, 2021).....	80
Figure 11: Représentation graphique issue d'un exercice collaboratif, illustrant l'évolution des méthodes de production et de valorisation de la connaissance dans les agences d'urbanisme (L. Pillot, AUAT, 2023).....	127
Figure 12 : Communes membres de l'Agence d'Urbanisme et d'Agglomération de Toulouse à sa création en 1972	131
Figure 13 : Carte des premières communes membres du Sicoval en 1975 au Sud-Est de Toulouse ..	134
Figure 14 : Carte des territoires d'intervention de l'AUAT (AUAT, 2024).....	150
Figure 15: Carte des territoires d'intervention d'UrbaLyon (UrbaLyon, 2023).....	152
Figure 16 : Carte des territoires d'intervention de l'AUDAP (AUDAP, 2024)	152
Figure 17: Exemple de graphique et de carte de l'Atlas économique de l'agglomération toulousaine (AUAT, 1979)	155
Figure 18: Souhaits d'enfants, composition extraite de l' "Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville" (AUAT, 1979).....	163
Figure 19 : Dessin d'enfant extrait de l'Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville" (AUAT, 1979).....	163
Figure 20 : Cartographie des lieux de rencontres des jeunes de 10-15 ans à Blagnac (AUAT, février 1982).....	164
Figure 21: Photo extraite de l'étude « l'habitat des ménages immigrés dans l'agglomération lyonnaise » (UrbaLyon, 1982).....	173
Figure 22: Extrait de l'étude "Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville (AUAT, 1979)	173
Figure 23: Frise chronologique des études qualitatives recensées à l'AUAT depuis sa création en 1972. (N. Barreau, 2024).....	180
Figure 24 : : Frise chronologique des études qualitatives recensées à UrbaLyon depuis sa création en 1978 (N. Barreau, 2024).....	181
Figure 25: Une habitante reçoit son panier de fruits et légumes frais lors d'un entretien pour l'étude Ville à domicile, illustrant de nouvelles pratiques de consommation locale et de livraison à domicile (N. Barreau, 2022).....	184
Figure 26: Répartition du temps de travail de l'Agence d'Urbanisme de Toulouse aire métropolitaine (AUAT) en 2022 (AUAT, rapport d'activités 2022).....	189

Figure 27: Répartition du temps de travail à l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbaLyon) en 2022 (UrbaLyon, rapport d'activités 2022)	190
Figure 28: Répartition du temps de travail à l'Agence d'urbanisme de La Réunion (AGORAH) en 2022 (AGORAH, rapport d'activités 2022)	190
Figure 29: Fonctionnement partenarial des agences d'urbanisme (FNAU, 2020).....	192
Figure 30 : Liste des observatoires et dispositifs d'observation des agences d'urbanisme de Lyon, Toulouse et Pau-Bayonne (N. Barreau, 2024).....	194
Figure 31: Schéma synthétique de la trajectoire de la démarche de prospective territoriale de l'AUT. (N. Barreau, 2023).....	213
Figure 32: Quiz prospectif conçu pour l'événement de prospective territoriale « Télétravail 2035 : quelle nouvelle donne territoriale et sociale ? » (AUT, mai 2023)	216
Figure 33: Jeu sérieux conçu pour l'événement de restitution de l'étude "Ville à domicile" de Mod/Us (AUT, janvier 2023)	217
Figure 34: Carte sensible réalisée à partir de dessins et de témoignages d'enfants du quartier de Cleunay-Courrouze à Rennes (AUDIAR, 2017).....	222
Figure 35 : Tableau récapitulatif de l'état des lieux des 123 études qualitatives recensées dans 10 agences d'urbanisme en France (N.Barreau, 2024).....	241
Figure 36: Animation du jeu sérieux conçu pour l'événement de restitution de l'étude "Ville à domicile" (AUT, janvier 2023).....	247
Figure 37: Schéma du projet Mod/us, document de travail (AUT, 2020)	248
Figure 38: L'apport des enquêtes sociologiques aux projets d'aménagement (Voisin, B, 2010, p.23)	254
Figure 39: Extrait du « Espaces extérieurs et usages des habitants » (UrbaLyon, 1999).....	256
Figure 40:Extrait de la synthèse d'enquête d'usage « Vivre au Vallon à Grigny » (UrbaLyon, 2016)	257
Figure 41 :Enquête de terrain autour de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve par entretiens spontanés auprès de passants (UrbaLyon,2017).....	259
Figure 42: Deux traductions des flux piétons dans les quartiers de Bel-Air à Saint Priest et du Mont-Blanc à Rillieux la Pape (Source : UrbaLyon, 1997)	260
Figure 43: Rêveries graphiques d'une agence d'urbanisme en proie au doute. Dans la corbeille à papier de l'agence d'urbanisme de Lyon. (Prévot, Simard, 2008).....	269
Figure 44: : Profils d'acteurs à l'initiative des études qualitatives portées par les agences d'urbanisme (Questionnaire à l'intention des directeurs et directrices d'agences d'urbanisme en France, 2023) ..	2822
Figure 45: Les usages sociaux du cours Tolsoi à Villeurbanne (2014).....	289
Figure 46: La vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond à Lyon (2015).....	289
Figure 47 : Diagnostic socio-urbain du quartier du Grand Parc à Bordeaux (2007)	290
Figure 48 : Etude sur les pratiques de sobriété dans l'aire métropolitaine toulousaine (2023)	290
Figure 49: Martres-Tolosane, 1984 : un enfant tsigane devant sa caravane dans un campement sauvage (Source : AUT, 1984).....	312
Figure 50: Synthèse des profils de professionnels-acteurs de l'enquête qualitative (N.Barreau, 2024)	344
Figure 51: Faire avec : l'exemple des procédures HVS et DSQ à Toulouse (N.Barreau, 2024)	350
Figure 52 : Faire en interne : l'exemple de la démarche "Modes de vie et usages" de l'AUT (N.Barreau, 2024).....	356
Figure 53 : Faire avec : l'exemple des enquêtes d'usages à l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (N.Barreau, 2024)	360
Figure 54: Tableau combinant nos typologies de modalité d'enquête avec nos typologies de professionnels acteurs de l'enquête qualitative (N.Barreau, 2024).....	365

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

Généralités sur les agences d'urbanisme.....	406
Annexe 1 : Les principes fondateurs des agences d'urbanisme	406
.....	406
Annexe 2 : Le fonctionnement des agences d'urbanisme	407
 Regards sur l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Métropolitaine	408
Annexe 3 : Annonce officielle de la naissance de l'AUAT dans la presse, le 16 février 1972.....	408
Annexe 4: Premier anniversaire de l'AUAT, La Dépêche, le 26 mai 1973	409
Annexe 5 : L'AUAT, un outil au service des territoires, La Dépêche, 13 juin 1973	409
Annexe 6 : Présentation du pôle « attractivités et cohésion sociale » de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine	410
Annexe 7 : Etat des lieux des enquêtes qualitatives réalisées par dix agences d'urbanisme en France	411
Annexe 8 : Circulaire du 10 mars 1977 par Raymond Barre instaurant les procédures Habitat et Vie Sociale (HVS).....	423
.....	423
Annexe 9 : Extraits choisis « L'habitat des ménages immigrés dans l'agglomération Lyonnaise »	425
Annexe 10 : Extraits de l'étude sur les espaces collectifs à Ramonville de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse.....	427
Annexe 11 : Extraits de l'étude HVS Bagatelle	430
Annexe 12 : Extraits du pré-dossier HVS des Minguettes à Vénissieux.....	431
Annexe 13 : Extraits d'un diagnostic des usages dans le quartier de La Cépière.....	432
Annexe 14 : Extraits de l'étude sociologique préalable à la dernière tranche de rénovation Cité Raphaël.....	433
Annexe 15 : Extraits de photographies et de dessins d'enfants issus d'enquêtes de terrain auprès de la communauté gitane à Toulouse par la sociologue de l'AUAT pour le SIEANAT	434
Annexe 16 : Changement d'aire d'intervention et de nom de l'agence d'urbanisme de Lyon en 2015	436
Annexe 17 : Précisions méthodologiques sur les premières enquêtes d'usages à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Lyonnaise	437
 MOD/US.....	439
Annexe 18 : Plaquette de présentation de la démarche Modes de vie et Usages (Mod/Us).....	439
Annexe 19 : Les différents profils d'habitants et de rapports à la ville à domicile	443
Annexe 20 : Croisement des périmètres de quartiers vécus et dessinés par les habitants enquêtés dans le quartier de Saint-Martin-du-Touch à Toulouse.	445
Annexe 21 : Guide d'entretien pour les habitants enquêtés dans le cadre de l'étude « Ville à domicile », Mod/Us, 2021-2022. Source : AUAT	446
Annexe 22 : Guide d'entretien pour les habitants enquêtés dans le cadre de l'étude « Les pratiques de sobriété des habitants », Mod/Us, 2023-2024. Source : AUAT.....	450

Méthodologie de recherche.....	455
Annexe 23 : Liste des entretiens menés dans le cadre de la thèse	455
Annexe 24 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « Techniciens et Directeur de l'Auat »	457
Annexe 25 : Exemple de guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « animateurs d'observatoire de l'auat »	458
Annexe 26 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « Techniciens d'autres agences d'urbanisme en France »	459
Annexe 27 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « anciens salariés de ou témoins de l'histoire des agences d'urbanisme de Toulouse et/ou de Lyon »	461
Annexe 28 : Questionnaire a l'intention des praticiens de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Métropolitaine, Novembre 2022	463
Annexe 29 : Questionnaire a l'intention des directeurs et directrice d'agences d'urbanisme en France, Février 2023	464
 Productions annexes	 465
Annexe 30 : Portfolio à partir des photos issues de l'enquête Ville à Domicile de Mod/Us pour la revue BelvedeR n°10 « <i>Variations autour du changement</i> », AUAT, 2023	465
Annexe 31 : Article consacré à l'évolution des pratiques de consommation pour la revue BelvedeR n°10 « <i>Variations autour du changement</i> », AUAT, 2023	470
Annexe 32 : Tableau de définitions constitué à partir de lectures d'articles et ouvrages scientifiques.....	472
Annexe 33 : Qu'est-ce que l'analyse par théorisation ancrée ? Synthèse de lectures	487
Annexe 34 : Fiche-outils d'un logiciel d'analyse qualitative réalisé pour diffusion à l'Auat	489

Généralités sur les agences d'urbanisme

ANNEXE 1 : Les principes fondateurs des agences d'urbanisme



Source : FNAU, 2022

ANNEXE 2 : Le fonctionnement des agences d'urbanisme



Au service de l'intérêt général

Les agences d'urbanisme sont des associations loi 1901. Le conseil d'administration ou le bureau pilote la stratégie ; l'assemblée générale est l'organe décisionnel. Elle se compose des représentants de tous les membres de l'association. Ils forment le cœur du partenariat. Les membres sont :

- les collectivités locales et leurs groupements (communes et intercommunalités de tailles variées, départements, régions, syndicats mixtes), représentés par des élus ;
- l'État, représenté notamment par le préfet ou le sous-préfet, et la DREAL ou la DDT(M) ;
- des acteurs territoriaux du monde économique (chambres consulaires, port...), de l'énergie, de l'habitat, de l'environnement, de l'enseignement supérieur (universités...);
- et des membres associés intéressés par les enjeux territoriaux.

Une équipe pluridisciplinaire et inclusive

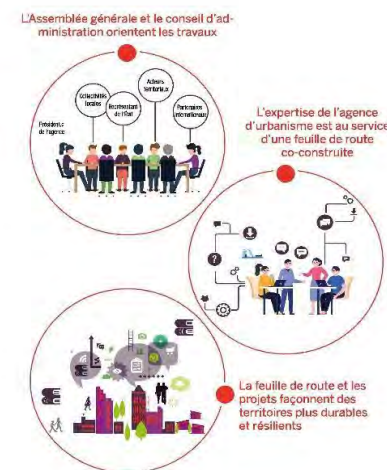
La pluridisciplinarité est un marqueur fort et très distinctif de l'offre et du fonctionnement des agences d'urbanisme. Peu d'organismes concentrent en leur sein un tel éventail de compétences. Les collaborateurs et collaboratrices aux métiers très divers croisent leurs expertises dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, du foncier, de l'environnement, de l'économie territoriale et du commerce, de la cohésion sociale, ou encore de l'énergie et des mobilités... Une plus-value précieuse au service de l'efficacité des projets de territoire, de la pertinence des analyses et de l'optimisation des coûts qui permet aux agences d'urbanisme de mettre en œuvre leur programme partenarial, avec les acteurs de terrain.

Le programme partenarial

une feuille de route mutualisée entre les membres et les financeurs

Les agences d'urbanisme accompagnent les politiques publiques afin de contribuer à l'aménagement et au développement durable des territoires, dans un souci de cohérence des politiques publiques. Le contenu des missions est discuté et élaboré en commun, avec les membres de l'agence, formalisé dans une feuille de route d'actions mutualisées, nommé « programme partenarial » et adopté par les instances de l'agence.

Les agences d'urbanisme, par ce mode de fonctionnement, offrent un espace de travail de dialogue entre les acteurs au service du bien commun. Les travaux produits dans le cadre du programme partenarial sont accessibles à tous les membres et financeurs.



Regards sur l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Métropolitaine

ANNEXE 3 : Annonce officielle de la naissance de l'AUAT dans la presse, le 16 février 1972

14° A - Page 6 *Sud Ouest 16/02/72* **T**

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine est officiellement née

Le 3 février, à 9 h 30, l'assemblée générale constitutive de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine, s'est réunie sous la présidence de M. Pierre Douell, préfet de région.

Participaient à cette réunion : M. Pierre Baudis, député - maire de Toulouse, et ses adjoints concernés par l'urbanisme; les maires des dix-sept communes périphériques, membres fondateurs de cette agence :

Aucamville, Balma, Beauzelle, Blagnac, Colomiers, Cugnaux, Fenouillet, Labège, Launaguet, Pechbusque, Portet-sur-Garonne, Quint, Ramonville-Saint-Agne, Saint-Orens-de-Gameville, Tournefeuille, l'Union, Vieille-Toulouse; enfin, les chefs de service intéressés qui représenteront l'administration au sein de l'Agence : trésorier-payeur général, chef du service régional de l'équipement, directeur départemental de l'équipement, directeur départemental de l'agriculture. L'assemblée a adopté les statuts, désigné les membres du conseil d'administration de l'Agence et discuté des orientations du programme d'étude 1972.

A l'issue de cette assemblée, le nouveau conseil d'administration a tenu sa première réunion. M. Baudis, député-maire de Toulouse, a été élu président, et M. Raymond, maire de Colomiers, a été désigné comme directeur de l'Agence. M. Pierre Baudis, président de la nouvelle Agence, a notamment déclaré :

« La nouvelle Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine est le fruit d'une prise de conscience des problèmes économiques et de développement urbain au niveau et dans le cadre de l'agglomération.

« Cette forme de concertation a l'avantage de préserver l'autonomie de chaque commune tout en constituant un efficace outil de travail à la disposition de chacune d'elles.

« Nous profiterons ainsi de l'expérience d'une équipe particulièrement compétente pour assurer l'avenir du Grand Toulouse. »

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine aura pour mission d'étudier des problèmes d'aménagement et d'urbanisme au niveau de l'agglomération dans son ensemble, notamment la politique de circulation et de transports urbains, le développement économique, l'implantation des grands équipements, etc., etc.

Cet organisme, à caractère technique est, avant tout, à la disposition des communes et doit permettre une meilleure concertation entre ces communes et avec les administrations. Son périmètre s'étend, dans un premier temps, aux dix-huit communes membres fondateurs. Son conseil d'administration comprend seize membres dont six élus, représentant la ville de Toulouse, six élus représentant les communes périphériques et quatre fonctionnaires. L'Agence est créée sous la forme d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Il convient de souligner que c'est la première fois qu'une organisation légale associant Toulouse et les communes de son agglomération pour des buts déterminés et précis est mise sur pied, ce qui témoigne d'un esprit de coopération intercommunale grandissant. Nul doute que l'agence d'agglomération contribuera au progrès de l'équipement et du fonctionnement coordonnés des collectivités associées dans la métropole d'équilibre.

ANNEXE 4: PREMIER ANNIVERSAIRE DE L'AUAT, LA DEPECHE, LE 26 MAI 1973

La Dépêche du Midi 26 Mai 1973

Premier anniversaire de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine Volonté affirmée de développer l'esprit de concertation intercommunale

L'Agence d'urbanisme de l'agglomération toulousaine a tenu hier, à 10 heures, 11, boulevard des Récollets sa première assemblée générale annuelle en présence de M. le préfet de région, M. Baudis, député-maire de Toulouse, président; Raymond, député-maire de Colomiers, vice-président; les maires et principaux adjoints de la commune de Toulouse et des dix-sept communes périphériques adhérentes à l'Agence; M. Roux, chef de mission, les représentants de la trésorerie générale, du service régional de l'équipement, de la direction départementale de l'Équipement, de la direction départementale de l'Agriculture et M. Frébaut, directeur de l'Agence.

Au cours de cette assemblée, le président et le vice-président ont dressé le bilan d'un an d'activité de l'Agence, puis cet organisme d'étude qui regroupe les communes de l'agglomération ainsi que certains services de l'administration, a été créé en février

1972 et a commencé à fonctionner à partir d'avril 1972. Les représentants des collectivités locales se sont félicités de l'orientation et des premiers résultats des travaux menés par l'Agence, dont les études ont porté sur des domaines aussi divers que le S.d.a.u. (schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme), les transports urbains qui sont au premier plan de leurs préoccupations, les activités économiques (industries, commerces), les plans d'occupation des sols, les études de zones opérationnelles (Z.o.a., Z.a.c.) etc.

Les communes ont manifesté leur intérêt et leur désir de travailler ensemble sur les grands problèmes d'aménagement et de développer l'esprit d'agglomération et de concertation intercommunale.

Il a été normalement décidé de procéder à une harmonisation de la politique des zones industrielles (localisation, prix des terrains) et de rechercher ensemble tous les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la création d'emplois industriels nouveaux dans l'agglomération.

Les problèmes fonciers ont été également évoqués et la nécessité de renforcer les moyens à la disposition des communes pour faciliter une politique de réserves foncières. Il a été ainsi envisagé d'apporter une solution à ces problèmes fonciers dans le cadre d'un syndicat intercommunal d'agglomération.

Il a été enfin décidé de fixer le siège social de l'Agence à Toulouse, 11, boulevard des Récollets.



De gauche à droite : MM. JEAN, RAYMOND, BAUDIS, CHADEAU, et ROUX.

Source : La Dépêche, 1973

ANNEXE 5 : L'AUAT, un outil au service des territoires, La Dépêche, 13 juin 1973

La Dépêche du Midi 13 juin 1973.

INFORMATIONS DEPARTEMENTALES

L'équipement de Toulouse

L'agence d'urbanisme : un outil pour préparer la ville de demain

En l'an 2000, c'est-à-dire dans moins de trente ans, deux Français sur trois vivront en ville. La portée de ce phénomène indique bien la part qui doit être accordée à l'urbanisation, trop souvent réalisée, jusqu'ici, au coup par coup.

L'agglomération toulousaine possède un outil non négligeable pour préparer la ville de demain : l'Agence d'urbanisme créée en 1972. Peut-elle avoir un rôle déterminant dans une mission aussi vaste et complexe ?

L'ère de la concertation

Le plus grand village de France, se complaisait-on souvent à dire en parlant de Toulouse, est devenu, en quelques années, une métropole confrontée aux innombrables problèmes issus de l'expansion urbaine.

Mais qu'il s'agisse des transports, de la voirie ou d'autres équipements, l'ébauche des solutions et, par voie de conséquence, la réalisation d'une urbanisation cohérente, ne saurait aller sans une concertation étroite des collectivités concernées.

Tel est d'ailleurs l'esprit qui a présidé à la création de l'Agence d'urbanisme, puisqu'elle associe les représentants de la ville de Toulouse, des dix-sept communes limitrophes et des pouvoirs publics (préfecture, trésorerie régionale, service de l'équipement et de l'urbanisme).

Organe de direction de l'Agence, le conseil d'administration définit les objectifs qui sont ensuite mis à l'étude par une équipe d'une quinzaine de personnes comprenant notamment des architectes, des urbanistes et des économistes.

Toulouse en l'an 2000

Le champ d'action offert on l'imagine aisément, est immense. La politique du logement va de pair avec la localisation des zones d'activités industrielles et commerciales.

Dans cette perspective, l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (S.d.a.u.) constitue le travail de base qui fixe les objectifs de l'aménagement et du développement de l'agglomération à long et moyen terme, ainsi que le schéma d'infrastructure et d'implantation des grands équipements. L'Agence d'urbanisme s'est associée à l'équipe déjà en place.

L'esquisse d'aménagement proposée tente de faire une juste part entre le développement de la commune de Toulouse et celui des cités périphériques.

Les grandes orientations retenues peuvent être articulées autour des idées suivantes (1) :

● Eviter la poursuite du développement radioconcentrique et en tache d'huile. Certains pôles forts de développement sont retenus : le Sud-Est, le Sud-Ouest et le Nord. La partie est de l'agglomération aura, quant à elle, un caractère plus résidentiel.

● De coupures vertes suffisamment importantes pour créer de véritables discontinuités dans l'urbanisation.

● Certaines adaptations du réseau routier en conformité avec les objectifs d'aménagement.

● Un réseau de principe de transport en commun n'est pas pour l'agglomération, qui paraît indispensable dans l'avenir pour garantir l'accès dans de bonnes conditions au centre ancien et serve d'ossature à certains développements périphériques.

● La création d'un centre secondaire au Mirail, mais aussi une véritable promotion du centre actuel de Toulouse qui doit continuer à jouer un rôle privilégié.

Parallèlement à la définition de ces options, l'Agence d'urbanisme a amorcé l'étude de schémas de secteurs plus précis dans la périphérie toulousaine.

Prestataire de services

Créée sous forme d'association régie par la loi de 1901, l'Agence n'a pas pour seule mission d'aborder exclusivement les études à long terme. Elle peut également apporter son concours à des opérations plus ponctuelles, comme par exemple l'élaboration d'un plan d'occupation des sols pour une commune.

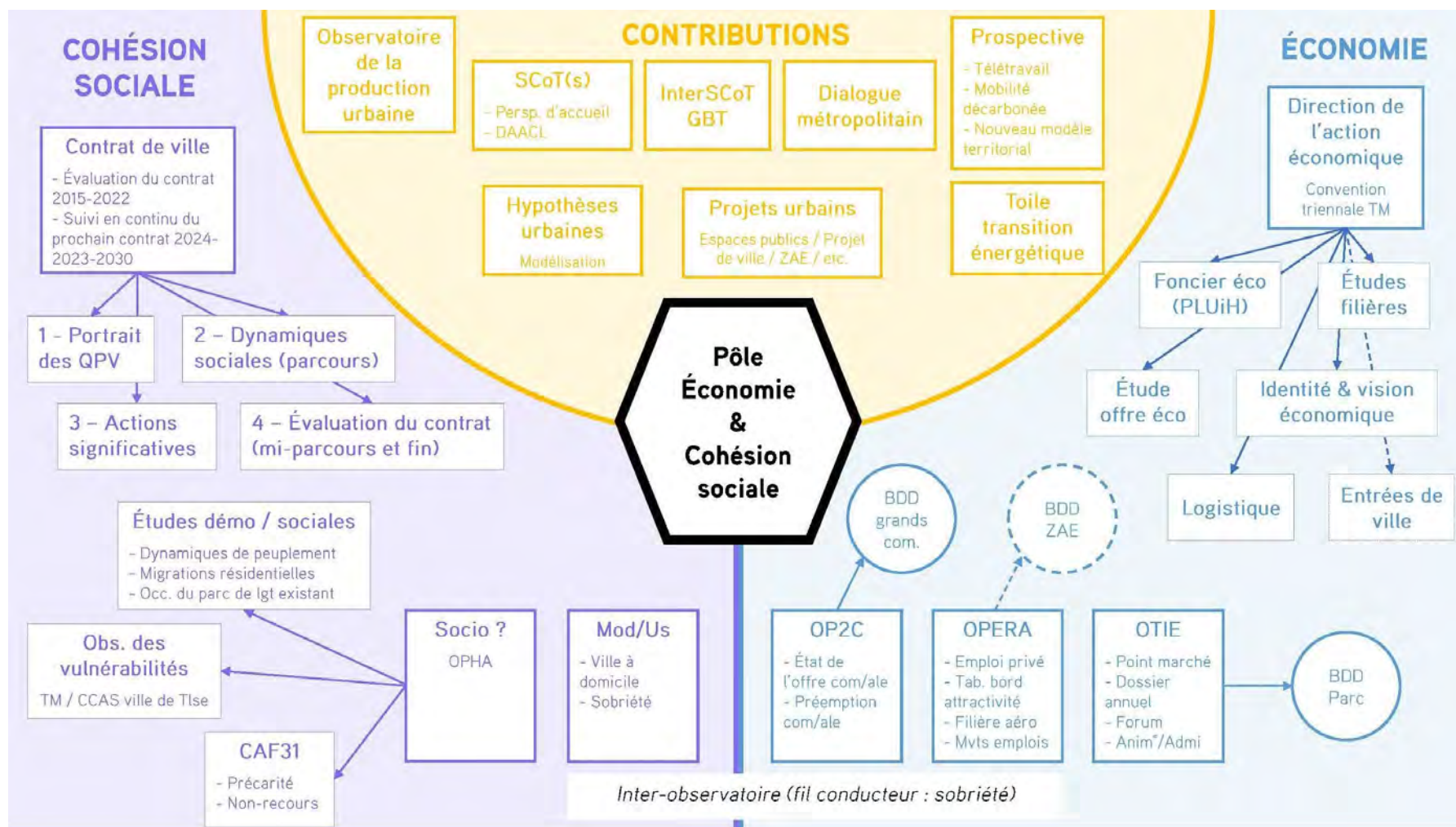
Toutefois, l'Agence d'urbanisme ne jouera pleinement son rôle que dans la mesure où toutes les collectivités associées accepteraient, par-delà les rivalités de clochers, de promouvoir ensemble cet immense projet de la ville de demain.

Michel BRIE

(1) Ces éléments figurent au rapport d'activités de l'Agence présenté par l'équipe d'études lors de la première assemblée générale, le 19 mai dernier.

Source : La Dépêche, 1973

ANNEXE 6 : Présentation du pôle « attractivités et cohésion sociale » de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine



Source : AUAT, 2023

ANNEXE 7 : Etat des lieux des enquêtes qualitatives réalisées par dix agences d'urbanisme en France

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisie ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise (UrbanLyon)	Pré-dossier HVS des Minguettes : vie sociale et modes de vie des différentes catégories et groupes de population des Minguettes	1979	✓			✓					Mission confiée par la Ville de Vénissieux, la Communauté Urbaine et l'Agence d'Urbanisme au GSU de Lyon	Diagnostic dans le cadre du dispositif HVS	Vie sociale et pratiques quotidiennes des habitants du quartier des Minguettes	Sociologues du Groupe de Sociologie Urbaine (dont deux seront recrutés par l'Agence de Lyon)
UrbanLyon	Le problème scolaire aux Minguettes	1979	✓			✓					Information manquante	Information manquante	Information manquante	Sociologue recruté par l'Agence anciennement au GSU
UrbanLyon	Etude sur le quartier Monmousseau	1980									Mission confiée par le CREPAH HLM à l'Agence d'urbanisme et le Groupe de Sociologie Urbaine	Diagnostic	Information manquante	Information manquante
UrbanLyon	L'Habitat des étrangers à Villeurbanne : enquête sur le logement et les conditions d'insertion des ménages immigrés dans quatre quartiers de la ville	1981									Information manquante	Information manquante	Information manquante	Information manquante
UrbanLyon	L'Habitat des ménages immigrés dans l'agglomération lyonnaise : les Brosses à Moins	1982									Mission confiée par la Ville de Mions et la Communauté Urbaine de Lyon	Hors temporalité : compréhension d'un phénomène	Conditions de logements des immigrés dans l'agglomération lyonnaise	Information manquante
UrbanLyon	Enquête d'usages à Darnaise (Vénissieux)	1995	✓		✓	✓	✓				Missions pour la Communauté urbaine de Lyon	Evaluations des opérations de réhabilitation dans le cadre du DSU	Observation des espaces extérieurs: déplacements et cheminement dans les espaces extérieurs, des lieux de regroupement, des usages et de leur cohabitation, d'éventuels conflits	En collaboration avec des étudiants stagiaires issus de différentes formations (sociologie, anthropologie, urbanisme, architecture...) encadrés par l'Agence d'Urbanisme de Lyon (notamment par le sociologue de l'Agence à l'origine de la méthodologie des enquêtes d'usages)
UrbanLyon	Enquête d'usages à Noirettes (Vaulx-en-Velin)	1996	✓		✓	✓	✓							
UrbanLyon	Enquête d'usages à Parilly Nord (Bron)	1996	✓		✓	✓	✓							
UrbanLyon	Enquête d'usages à Prainet (Décines)	1996	✓		✓	✓	✓							
UrbanLyon	Enquête d'usages à Sauveteur-Cervelières (Vaulx-en-Velin)	1997	✓		✓	✓	✓							

UrbalYon	Enquête d'usages sur la Place Jean Mermoz (Lyon)	1997	✓		✓	✓	✓										
UrbalYon	Enquête d'usages à Bel-Air (Saint-Priest)	1997	✓		✓	✓	✓										
UrbalYon	Enquête d'usages à la Place Allende (Saint-Fons)	1997	✓		✓	✓	✓										
UrbalYon	Enquête d'usages à Sauvegarde (Lyon)	1998	✓		✓	✓	✓										

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
UrbalYon	Enquête d'usages à la Cité Saint-Jean (Villeurbanne)	1998	✓		✓	✓	✓							
UrbalYon	Enquête d'usages à Parilly Sud (Bron)	1999	✓		✓	✓	✓							
UrbalYon	Evaluation de neuf opérations d'habitat alternatif dans l'Est lyonnais.	1999	✓ (auprès d'habitants, de gestionnaires et de responsables des communes)								Mission pour la Communauté Urbaine de Lyon	Evaluation	Enquête pour faire le point sur les opérations : ce qu'elles ont apporté, leurs impacts, leurs difficultés avec des retours d'habitants, de gestionnaires et de responsables de communes	Sociologue de l'Agence
UrbalYon	Diagnostic des usages des espaces extérieurs de l'Ecoin-sous-la-combe (Vaulx-en-Velin)	2001	✓		✓	✓					Mission pour l'équipe de maîtrise d'œuvre et sociale Ecoin, la Ville de Vaulx-en-Velin et la Communauté Urbaine	Diagnostic	Usages des habitants, relations des lieux, vocation des espaces	Sociologue de l'Agence
UrbalYon	Enquête d'usages à Lazare Goujon (Villeurbanne)	2002	✓		✓	✓ (cartographie des flux, des regroupements, des lieux,...)					Mission pour la Ville de Villeurbanne et la Communauté Urbaine de Lyon	Diagnostic	Organisation des pratiques, appropriation par les usagers	Sociologue de l'Agence
UrbalYon	Atelier d'innovation en urbanisme sur la presqu'île à la confluence entre le Rhône et la Saône en collaboration avec le géographe Luc Gwiazdzinski	2009			✓ (auprès d'habitants)	✓	✓			✓	Autosaisine	Hors-temporalité	Expérimentation de nouvelles approches et méthodes sensibles pour faire face à des problématiques concrètes rencontrées par les praticiens des agences comme des équipes techniques de collectivités. "La démarche exploratoire et pragmatique engagée par l'AIU laisse au final entrevoir de nouveaux cadres conceptuels et pratiques susceptibles de compléter le modèle d'un urbanisme dont la rationalité actuelle vise plutôt l'objectivation par l'analyse quantitative, la mesure et le compage, y compris des approches qualitatives" (UrbalYon, 2012)	Universitaires, artistes, créatifs, personnels et stagiaires de l'Agence, personnels du Grand Lyon
UrbalYon	Atelier d'innovation en urbanisme : le cas Bellecombe, Dedieu, Charmettes en collaboration avec le sociologue Philippe Malléin	2010			✓ (entretiens spontanés auprès de passants)	✓	✓	✓	✓ ("cartes d'étonnement")	✓	Autosaisine	Hors-temporalité		

UrbalYon	Atelier d'innovation en urbanisme - commune d'Oullins en collaboration avec le sociologue Philippe Mallein	2011			✓	✓				✓	A la demande du maire d'Oullins	Hors temporalité		
UrbalYon	"Atelier d'Innovation en urbanisme sur la commune de Pierre-Bénite"	2012			✓ (entretiens spontanés auprès de passants)	✓	✓	✓ (notion de "carnet d'étonnement")	✓ (électrocardiogramme du parcours avec annotations)	✓ (cette fois, en plus des chercheurs et praticiens, participation de directeurs de service de la mairie d'Oullins)				
UrbalYon	Atelier d'Innovation en Urbanisme Agglomération Roussillon - St Rambert d'Albon (démarche prospective de la SMRR avec focus territorial sur l'agglomération Roussillon - St Rambert d'Albon sur le format atelier d'innovation	2013	✓ (en amont avec des élus pour définir les grands enjeux de leur commune susceptibles d'être abordés durant les deux jours de marche)			✓ (démarches urbaines sur deux jours avec groupes hétérogènes composés d'élus, de professionnels, de chercheurs, d'artistes et d'habitants)	✓ (prise de photographies durant les expériences de déambulation)		✓ (38 carnets d'étonnement où le participant se met dans la peau d'un autre + cartes postales pour valoriser les deux jours d'ateliers)	✓	Dans le cadre du SCoT porté par le Syndicat Mixte de Rives du Rhône	Préalable à une démarche de prospective intitulée "2040, Rives du Futur"		
UrbalYon	"Enfance et territoires lyonnais"	2011	✓						✓ (dessins d'enfants)		Information manquante	Information manquante	Information manquante	Information manquante
UrbalYon	"Parcours croisés - 5 récits de vie de créatrices d'entreprise à Lyon"	2011	✓ (approche biographique)								Autosaisine : démarche exploratoire dans le cadre l'Observatoire partenarial en Economie	Hors temporalité	Récit biographique de cinq auto-entrepreneures de l'agglomération lyonnaise pour décrypter le "passage à l'acte entrepreneurial" et leur façon de se projeter en prenant en compte la situation familiale, la formation etc.	Praticiens en interne
UrbalYon	"La question de l'ascenseur social dans les quartiers prioritaires de l'agglomération Lyonnaise" En collaboration avec les étudiants du Collège coopératif Rhône-Alpes et de la sociologue Emmanuelle Santelli	2012	✓								A la demande de l'Etat et de la Communauté urbaine de Lyon et dans le cadre de l'Observatoire Territorial de la Cohésion Sociale	Evaluation continue de la situation sociale et économique des quartiers de la politique de la ville	Etude sur les mobilités sociales des ménages qui quittent les quartiers GPV ou ZUS de l'agglomération lyonnaise	Etudiants-enquêteurs

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
UrbalYon	"Propreté globale de l'espace public et sentiment de bien-être : restitution de l'enquête exploratoire menée auprès des habitants et usagers" En collaboration avec l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne	2012	✓ (auprès d'habitants, d'usagers et d'acteurs professionnels et institutionnels)			✓ (parcours commentés)	✓				A la demande de la Direction de la propreté du Grand Lyon	Diagnostic / réflexions préalables à de possibles actions	Perception des habitants et usagers de la propreté de l'espace urbain	Deux approches : une socio-anthropologique et une psycho-sociologique. Enquêtes réalisées par deux enquêtrices-stagiaires de formations différentes (anthropologie et psychologie sociale)
UrbalYon	Usages et pratiques urbaines dans le quartier de la Part-Dieu. Avec une consultante spécialisée en anthropologie et espace public	2012				✓ (arpentage, observation, comptages, "filatures")		✓ (journal d'enquête)			Pour le compte du Cabinet Egis Villes et Transports (contrat spécifique)	Diagnostic avant projet de requalification de places publiques	Pratiques sociales dans l'espace public	Consultante spécialisée en anthropologie et espace public (L. Gorre)
UrbalYon	Usages et pratiques des espaces publics aux Clochettes (Saint-Fons) Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2013	✓ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			✓ (parcours commentés + focus urbain : observation des formes urbaines, des équipements, des pratiques sociales)				✓ (Tenue d'un stand dans l'espace public : "Qu'est-ce que vous faites aux Clochettes ?")	Mission pour la Ville de Saint-Fons et le Grand Lyon	Diagnostic en vue d'une modification de la géographie prioritaire	Vécu des habitants et pratiques sociales existantes	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)

UrbalYon	Usages et pratiques des espaces publics au Mas du Taureau (Vaulx-en-Velin Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2013	√ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			√ (arpentage, observation in situ par demi-journées, comptage, parcours commentés)	√ (dispositif video pour enregistrer les flux)	√ (journal d'enquête)		√	Mission pour la Ville de Vaulx-en-Velin et le Grand Lyon	Pendant le réaménagement du quartier	Flux piétons entre les différents sous-quartiers	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)
UrbalYon	"Les mobilités des ménages en quartiers politique de la ville" En partenariat avec les étudiants du Collège coopératif Rhône-Alpes et de la sociologue Emmanuelle Santelli	2013	√ (43 entretiens biographiques)						√ (Tenue d'un stand dans l'espace public)	Mission dans le cadre de l'Observatoire partenarial Cohésion sociale et partenariale en collaboration avec Grand Lyon Habitat	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Analyse de la mobilité résidentielle des ménages habitant les ZUS	Etudiants du Collège Coopératif en Rhône-Alpes + Une étudiante stagiaire et sociologue de l'agence (directrice d'études politique de la ville)	
UrbalYon	"Pratiques et enjeux de mobilités dans l'agglomération Roussillon : Une approche par les alternabilités" en collaboration avec le Master Altervilles de l'Université Jean Monnet, Saint-Etienne	2014			√ (entretiens spontanés auprès de passagers lors de trajets en bus ou covoiturage et des cyclistes)					Mission faisant suite à l'Atelier d'innovation urbaine dans l'agglomération Roussillon-Saint-Rambert d'Albon	Diagnostic préalable à des réflexions dans le cadre de l'élaboration du SCoT porté par le Syndicat Mixte des Rives du Rhône	Pratiques de mobilités alternatives à la voiture chez les usagers	Etudiants du Master Altervilles à la demande de l'agence d'urbanisme	
UrbalYon	Vivre le Tonkin : pratiques, discours et représentations des habitants et usagers du quartier Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2014	√ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			√ (arpentage, comptage)		√ (journal d'enquête)		Mission pour la Ville de Villeurbanne et Grand Lyon Habitat	Diagnostic sans s'inscrire dans un cycle de projet	Etude des rassemblement dans l'espace public en les observant et les cartographiant, et en sondant les usagers sur leur sentiment d'insécurité	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)	
UrbalYon	Les usages sociaux du cours Tolstoï : un diagnostic urbain au travers du vécu et des perceptions des habitants et usagers. Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2014	√ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			√ (arpentage, comptage, parcours commentés)	√ (<i>"Tolstoïmaton"</i> : prise de photographies par les enquêtés)	√ (journal d'enquête)	√ (Tenue d'un stand dans l'espace public)	Mission pour Ville de Villeurbanne et Grand Lyon Métropole	Diagnostic	Intensité d'usages le long du cours Tolstoï, pratiques piétonnes et rapports des usages aux commerces	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)	
UrbalYon	La vie sociale sur le campus de Bron Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2014	√ (Entretiens auprès de personnes ressources)			√ (arpentage)			√ (Tenue d'un stand dans l'espace public)	Mission pour Grand Lyon Métropole	Diagnostic préalable à un projet urbain	Les pratiques non-académiques qui se déploient sur le campus de Bron	Deux chargés d'études en interne (sociologue et urbaniste)	
UrbalYon	La densification vécue dans les espaces périphériques de l'agglomération lyonnaise en collaboration avec le SEPAL et l'Université (Lyon 2 et Lyon 3)	2015	√ (35 auprès d'habitants)		√ (stands sur l'espace public avec post-its, cartes partagées etc.)				√ (groupes d'expression)	Mission pour SCoT Agglomération Lyonnaise (SEPAL)	Diagnostic	Vécu et représentations des habitants à propos de la densification urbaine avec enquête sur des opérations de densification achevées mais relativement récentes (moins de dix ans)	Etudiants du Master 2 professionnel Urbanisme et Politiques urbaines de l'Institut d'Urbanisme de Lyon	
UrbalYon	La vie sociale de l'îlot Leynaud-Bonnefond dans le quartier des Etats-Unis avec un binôme d'étudiants-enquêteurs (anthropologue et géographe)	2015	√ (20 entretiens)		√ (80 habitants, usagers et acteurs rencontrés)	√ (+ de 100h de présence sur le terrain : grilles de comptage des pratiques urbaines sur trois temporalités: matin / midi et deux / soir)			√ (stands sur l'espace public avec post-its, cartes partagées etc.)	Mission pour Grand Lyon Habitat	Diagnostic avant projet de résidentialisation	Vie sociale et pratiques des habitants	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)	
UrbalYon	Vivre au Vallon, à Grigny - enquête d'usages avec une étudiante enquêtrice du Master Altervilles	2016	√ (13 habitants du quartier + 12 personnes ressources)			√ (<i>"focus urbain"</i> sur une journée : d'ambulation, observation,...) + 3 parcours commentés avec un habitant à chaque fois			√ (stands sur l'espace public avec bulletins à idées)	Mission pour Grand Lyon Métropole	Evaluation suite à de récentes opérations de réaménagement	Fonctionnement social d'espaces récemment réhabilités et degré d'appropriation par les habitants	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)	
UrbalYon	Les usages des espaces extérieurs de l'îlot Eugène André-Paul Cazeneuve avec deux étudiants-enquêteurs dont un de l'Institut d'Urbanisme de Lyon et un étudiant en psychologie social (Lyon 2)	2017	√ (auprès d'habitants de résidences, acteurs et structures locales, commerçants)		√ (micro-trottoirs, parcours commentés)	√ (<i>"focus urbain"</i> sur une journée, arpentage régulier, comptages)			√ (stands sur l'espace public)	Mission pour Grand Lyon Habitat	Diagnostic	Fonctionnement social du quartier et pratiques des habitants	Etudiants-enquêteurs et sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)	

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins,...)	Atelier complémentaire à la démarche				
Urbal.yon	"Habiter le BBC : enquête qualitative menée auprès des locataires de quatre résidences sociales: premiers enseignements" En lien avec Master Altervilles	2017	✓			✓ (visite des logements et prise de photographies par l'habitant)	✓			✓ (stand participatif sur deux demi-journées + Participation à des groupes de travail liés au cadre de vie du quartier)	Mission pour l'ADEME et Grand Lyon Habitat	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Perception des habitants de leur logement, sa qualité et sa performance énergétique, mais aussi sur leur notion de confort et sur leurs usages	Etudiants du Master Altervilles et sociologue de l'Agence (chargé d'études modes de vie et usages)

UrbalYon	Marcher dans la ville la nuit (de Lyon à Villeurbanne)	2017				✓ (marche nocturne avec 80 citoyens-usagers)		✓ (caméras réalisés par les participants)		✓ (exploratoire pour faire connaître la démarche auprès des habitants avec tableau à idées et nuages d'opinions)	Mission née d'une collaboration entre l'Agence et Interland AWP avec la participation de la Ville de Villeurbanne	Hors-temporalité	Approche sensible pour observer le fonctionnement social urbain de nuit et déterminer comment on s'y sent	Des habitants des communes de Villeurbanne, Lyon et Saint-Etienne
UrbalYon	Les modes d'accueil du jeune enfant dans la Métropole de Lyon avec une étudiante enquêtrice de l'Institut d'Urbanisme de Lyon	2018	✓ (auprès de professionnels du secteur de la petite enfance, de parents et d'acteurs de terrain)							✓ (temps d'échanges collectifs après la marche)	Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Comprendre pourquoi les parents privilégient certains modes d'accueil au détriment des autres, en analysant leurs représentations et logiques.	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages) et une étudiante stagiaire
UrbalYon	Un logement pour la vie ? Avec un binôme d'enquêteurs (étudiants-stagiaires)	2018	✓ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			✓ (parcours commentés)	✓				Mission pour l'ADEME et Grand Lyon Habitat	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Appropriation du logement au prisme des parcours des locataires (situations personnelles, familiales et professionnelles)	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages) et une étudiante stagiaire
UrbalYon	Télétravail et accueil du jeune enfant : enjeux et impacts dans la Métropole de Lyon : étude exploratoire avec une enquêtrice stagiaire de l'ENS Lyon	2018	✓ (Entretiens auprès d'entreprises et recueil de témoignage d'une salariée télétravailleuse)								Mission pour Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Effets du télétravail sur les besoins en matière d'accueil du jeune enfant et changements possibles d'organisation des parents	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages) et une étudiante stagiaire
UrbalYon	Des rives et des hommes : vivre aux abords de l'autoroute A6-A7. Avec un atelier d'étudiants de l'Institut d'urbanisme de Lyon	2018	✓ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)			✓ (arpentage, comptage, parcours commentés)		✓ (journal d'enquête)	✓	✓ (jeu)	chiroles	Diagnostic permettant d'établir des scénarios susceptibles de nourrir le projet de réaménagement de l'autoroute en boulevard urbain	Pratiques non-automobiles et vie sociale sur les franges de l'autoroute	Equipe pluridisciplinaires de chargés d'études (dont sociologue modes de vie et usages) et atelier d'étudiants
UrbalYon	Vivre ensemble dans une résidence mixte En partenariat avec le Master Nouveaux modes de médiation (Université Lyon 2)	2019	✓ (Entretiens auprès de personnes ressources, habitants, usagers,...)								Mission pour l'ADEME et Grand Lyon Habitat	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Cohabitation de propriétaires et locataires dans une même résidence : relations de voisinage, climat social	Equipe pluridisciplinaires de chargés d'études (dont sociologue - modes de vie et usages) et atelier d'étudiants
UrbalYon	Territoire Innovant de Grande Ambition (TIGA) en collaboration avec le laboratoire ERIC de l'Université de Lyon	2020-2023	✓ (auprès d'habitants, d'industriels et de professionnels du monde public)	✓ (interne à l'agence avec différentes méthodes / animations : dessin, cadavre exquis etc.)			✓ (Observatoire photographique des paysages de la Vallée de la chimie)			✓ (En projet: ateliers ciblés pour les acteurs via appli mobile)	Participation active de l'agence au projet de recherche TIGA (forme d'autosaisine avec le laboratoire ERIC)	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude des interactions entre industrie, territoires et habitants. Pour le volet habitat, regard sur les perceptions du territoire et du secteur industriel	Psychologue social de l'agence (contrat de projet)
UrbalYon	Profil socio-économique des agriculteurs dans la métropole de Lyon	2021	✓ (auprès de 12 agriculteurs)								Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Enjeux autour de la vie sociale des agriculteurs et vécus autour de leur profession en milieu périurbain	chargée d'études en agriculture/environnement et alimentation à UrbalYon (à confirmer)
UrbalYon	(Re)penser les abords des collèges : synthèse en collaboration avec des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon encadré par Stéphanie Vincent, sociologue	2022		✓ (3 focus groupe auprès de chefs d'établissements de techniciens et d'élus)	✓ (auprès d'élèves, de professeurs, d'agents administratifs, d'habitants ou de commerçants dans et autour des collèges étudiés)	✓ (comptage, observation des usages)	✓				Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Analyse des usages aux abords des collèges	Etudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon encadrés par une sociologue (enseignante-chercheuse) et un sociologue interne à l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)
UrbalYon	L'Inclusion numérique dans la métropole de Lyon	2022		✓ (5 focus-groupe auprès de professionnels, de publics jeunes, de femmes, et de bénéficiaires du RSA)							Mission pour Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude pour comprendre l'utilisation d'internet pour la recherche d'emploi, de stage ou de formation dans les Quartiers en Politique de la Ville.	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)
UrbalYon	Faciliter l'accès au droit des publics fragiles : retour d'expérience de la Maison de la Métropole Jean Jaurès à Vaulx-en-Velin	2022	✓ (auprès de travailleurs sociaux + 3 témoignages individuels d'usagers)	✓ (auprès d'usagers)							Mission en collaboration avec la Maison de la Métropole Jean Jaurès de la Ville de Vaulx-en-Velin	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude pour comprendre les difficultés des ménages dans leurs démarches administratives et dans l'accès à leurs droits pour identifier les leviers pour les surmonter	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)
UrbalYon	Focus quartier : Les Maronniers Fontainessur-Saône	2022	✓ (auprès d'habitants, d'acteurs professionnels et associatifs)								Mission pour Grand Lyon Métropole et Ville de Fontaines-sur-Saône	Evaluation continue du contrat de ville	Etude sur la vie sociale du quartier	Sociologue de l'agence (chargé d'études modes de vie et usages)
UrbalYon	Parcours de résilience et d'insertion sociale des jeunes issus de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) : étude à partir du vécu de jeunes métropolitains lyonnais (18 -30 ans)	2023	✓ (auprès de 14 jeunes anciennement placés entre 18-30 ans)	✓ (avec un groupe de professionnels de l'ASE)							Mission pour Grand Lyon Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Parcours relationnel des jeunes, imbrication de ce parcours dans la société, relation aux travailleurs sociaux	Sociologue de l'agence (chargée d'études développement des ressources culturelles des territoires)
Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?

			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse aire métropolitaine (AUAT)	"Opinions et attitudes face au Mirail : Enquêtes et observations sociologiques" 2e tranche du Mirail	1973	✓ (auprès de promoteurs, commerçants + intervention d'un sociologue auprès de 20/30 habitants) + questionnaires auprès d'habitants, de personnels d'entreprises du quartier et d'enseignants à l'Université								Ville de Toulouse et SETOMIP (SEM de la Ville)	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Dans le cahier des charges, les partenaires demandent la réalisation d'enquêtes pour étudier le comportement, l'attitude ou l'opinion de divers groupes sociaux à l'égard du Mirail dont les habitants de la première tranche, ou d'ensembles localisés dans le voisinage + personnes occupant un travail au Mirail et promoteurs	Sociologue vacataire
AUAT	Enquête logement des travailleurs immigrés	1976	✓ (auprès de travailleurs immigrés et d'acteurs ressources)			✓ (observation de l'état du logement)					Préfecture de la Haute-Garonne et Direction Départementale de l'Équipement	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Conditions de logement et d'accès au logement pour les travailleurs immigrés	Sociologue du CERS (Université Toulouse Le Mirail) : E. Santana
AUAT	Etude sur l'aménagement des espaces collectifs, centre Ramonville	1979			✓ (auprès d'habitants du quartier)	✓ (avec suivi de groupes d'écoliers, arpentage de rues etc.)	✓		✓ (cartographie des problèmes)		Municipalité de Ramonville-Saint-Agne	Diagnostic	Définition des besoins des usagers à partir de leurs pratiques actuelles suite à suite à l'interpellation de parents d'élèves sur le risque d'accidents autour des structures scolaires. "L'AUAT est donc chargée de réaliser une étude finale des pratiques des habitants dans leur quartier, ceci pour essayer d'en mieux connaître le fonctionnement et les dysfonctionnements, de comprendre comment il est vécu et ressenti par les habitants"	Sociologue de l'agence
AUAT	HVS Bagatelle	1978	✓ (auprès d'acteurs de territoire + rencontres auprès de 115 familles + questionnaires auprès de 220 enfants)		✓	✓ (visite in situ de 1800 logements par les architectes et les techniciens)	✓		✓		Ville de Toulouse et Etat	Diagnostic	"Cette enquête a pour objet de cerner la vie quotidienne des habitants du quartier de Bagatelle, de mettre en évidence leurs problèmes et leurs souhaits afin de déterminer leurs besoins réels. Cette enquête a permis ainsi de donner la parole, en allant chez elles, dans leur milieu, à des personnes qui d'une manière générale ne sont jamais contactées, car isolées ou non constituées en associations" Dossier Habitat et Vie Sociale, Quartier de Bagatelle, 1979	Sociologue de l'agence et vacataires
AUAT	Etude et propositions de possibilités de création d'aires de stationnement pour les gens du voyage sur la communauté de Toulouse	1980	✓ (auprès de travailleurs sociaux)		✓ (auprès de familles tsiganes)	✓	✓				Ville de Toulouse	Diagnostic	Etude des problèmes de stationnement des nomades en vue de trouver des possibles aires de stationnement dans l'agglomération toulousaine et de terrains de stationnement	Sociologue de l'agence
AUAT	Etude préalable à l'opportunité d'une préconvention OPAH	1980	✓ (questionnaires avec questions ouvertes et passés en tête à tête)								Ville de Blagnac	Diagnostic	Enquête logement et vie sociale menée auprès de propriétaires occupants et de locataires	Sociologue de l'agence
AUAT	"Etude sociologique de Toulouse Le Mirail"	1981	✓ (questionnaires avec questions ouvertes et passés en face-à-face auprès d'habitants à leur domicile + interviews de travailleurs sociaux)								Ville de Toulouse et SETOMIP	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Enquête sur la vie quotidienne des habitants du Mirail (Bellefontaine, Reynerie et Université) pour sonder les souhaits et besoins en matière de lieu et de type d'habitat	Sociologue de l'agence
AUAT	Recherche action sur la ZAC du Ritouret Blagnac	1981	✓ (questionnaires passés en face-à-face avec questions ouvertes auprès de mères de familles: "Elles permettraient aux usagers d'exprimer des choses non quantifiables, et dont l'importance permettait une meilleure implication de ces personnes et une plus complète appréhension de leur vie dans le quartier.")			✓					Ville de Blagnac et DDASS	Diagnostic	Les raisons de la fréquentation ou non des structures proposées aux mères de famille	Sociologue universitaire : Spielmann
AUAT	Loisirs des jeunes de 10 à 15 ans Opération banlieue pilote, Blagnac	1982	✓ (Questionnaires les plus ouverts possibles et interviews auprès de quelques jeunes et entretiens)			✓ (observation des lieux informels de rencontres des jeunes)					Ville de Blagnac	Diagnostic	Activités de loisirs ou associatives pratiquées par les jeunes, l'utilisation de leur temps libre, les activités souhaitées dans le quartier etc.	Sociologue de l'agence
AUAT	60 logements réhabilités : une première évaluation (Bagatelle Habitat et Vie Sociale en collaboration avec le bureau d'études Médianes	1983	✓ (8 entretiens longs semi-directifs auprès d'habitants)		✓ (recueil d'informations spontanées auprès d'habitants)						SA Patrimoine Languedocienne	Evaluation	Vécu des habitants concernant la réhabilitation des logements dans le cadre de l'opération HVS, ce qu'elle a changé dans les rapports sociaux au logement et au territoire de proximité des habitants	Sociologues de Médianes et sociologue de l'agence
AUAT	Ritouret Nord, projet de quartier	1984	✓ (questionnaires ouverts, en tête-à-tête auprès de ménages)			✓ (avec installation de l'équipe AUAT sur le terrain avec mise à disposition d'une salle)					Ville de Blagnac	Diagnostic	Etude des comportements sociaux et de la vie sociale dans le quartier, étude des souhaits des ménages quant à l'aménagement de leur commune	Information manquante
AUAT	HVS Tabar avec le bureau d'études Médianes	1984-1985	✓ Entretiens semi-directifs auprès de responsables de la gestion locale de SA Languedocienne + associations + travailleurs sociaux + "ménages de résidents								Ville de Toulouse, SA Patrimoine Languedocienne	Diagnostic	Etude sur le peuplement de la Cité et la vie sociale (avec recueil de perceptions sur la qualité du bâti, le niveau de loyer, et sur les travaux, pratiques et représentations des résidents), le bâti, les espaces extérieurs et les équipements publics en vue d'établir des recommandations concernant opérations de réhabilitation	Sociologues consultants (Médianes)

AUAT	Etude sociologique préalable à la dernière tranche de rénovation Cité Raphaël	1984-1985									Ville de Toulouse	Diagnostic	Deux buts poursuivis: évaluer comment les populations ont vécu les premières tranches de rénovation pour tirer les enseignements pour la suite de la rénovation de la Cité Raphaël + étude sociologique pour établir des scénarii de logement des populations très marginalisées vivant sur le quartier dans des conditions très précaires	Sociologue de l'agence
AUAT	"Rapport de l'enquête de fréquentation" Parc des Cinquante	1984-1985			✓	✓					Ville de Ramonville	Diagnostic	Fréquentation et usages du parc de la ferme des cinquante pour préfigurer un programme d'aménagements et de plantations	Sociologue et paysagiste de l'agence
AUAT	Approche sociologique sur la question des logements mixtes	1985				✓					Rectorat, SA HLM Université	Diagnostic	Il s'agissait d'observer la colabitation entre étudiants et non-étudiants vivant dans une même cité avec des rythmes de vie différents, ceci dans le but de tester une programmation d'un ensemble locatif mixte (étudiants et autres) sur le campus universitaire du Mirail.	Information manquante

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe/ Entretiens collectifs	Entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
AUAT	Projet d'équipement pour le troisième âge (OPAH Amand Bernard)- réactions des habitants	1985	✓ (entretiens libres auprès de 15 habitants)								Ville de Toulouse	Diagnostic	"Les enquêtes sociologiques visaient à mettre en relief les réactions et les souhaits des habitants concernés quant au projet d'équipement pour le troisième âge envisagé dans le quartier : vie quotidienne du quartier, la perception du quartier, la vie relationnelle informelle ou structurée des habitants. L'équipement pour le 3e âge projeté, leur perception des équipements actuels"	Information manquante
AUAT	HVS Cité Madrid avec le bureau d'études Médianes	1986	✓							✓ (démarche d'animation concertation)	Ville de Toulouse, conformément à la circulaire du 26 juin 1984 relative au Comité interministériel des villes	Diagnostic	Les pratiques et représentation du quartier	Sociologues consultants (Médianes)
AUAT	Etude sociologique Projet de quartier Izards avec le bureau d'études Médianes	1986	✓ (26 entretiens non-directifs auprès d'habitants)		✓	✓					Ville de Toulouse, OPHLM	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	"La perception de l'endroit où l'on vit, les limites de l'unité d'habitation, l'utilisation des espaces extérieurs et des équipements, les relations de voisinage, la vie associative, la perception de l'évolution du quartier, les souhaits pour le quartier"	Sociologues consultants (Médianes)
AUAT	Opération de Développement Social de Quartier Empalot avec le bureau d'études Médianes	1982-1986	✓			✓				✓ (ateliers d'animationconcertation)	Ville de Toulouse	Diagnostic	Observation des espaces publics et de leurs usagers, vie sociale, perception sur des enjeux de sécurité, de vieillissement, etc.	Sociologues consultants (Médianes)
AUAT	Modes d'habitat actuels et besoins en habitat des familles tsiganes	1988				✓					Syndicat intercommunal d'études pour l'accueil des nomades dans l'agglomération toulousaine (créé en 1984)	Diagnostic	Ethnies, clans et modes de vie liés aux coutumes et aux métiers exercés par chacun d'eux, temps de présence sur l'agglomération, modes d'habitat	Sociologue de l'agence
AUAT	HVS Izards avec le bureau d'études Médianes	1989									Ville de Toulouse	Diagnostic	Vécu du quartier, relations de voisinage, vie associative ; besoins exprimés et améliorations souhaitées pour l'aménagement du quartier	Sociologues consultants (Médianes)
AUAT	Cugnaux HVS Vivier-Le Maçon	1986-1988	✓ (auprès d'habitants avec une étude focus sur la population de plus de 55 ans)								Ville de Cugnaux, organisme HLM	Diagnostic	Analyse socio-démographique avec enquête auprès d'habitants sur la vie sociale et leurs souhaits > a permis de définir les lignes de la programmation de réhabilitation du bâti et des équipements + pour l'enquête sur la population de 55 ans: "ce dossier a pour but de mettre en évidence la situation actuelle des personnes âgées et leur devenir au sein de la cité"	Information manquante
AUAT	Développement Social du Quartier Reynerie de Toulouse	1989				✓				✓ (ateliers d'animationconcertation)	Ville de Toulouse	Diagnostic	Observation des espaces publics et de leurs usagers, vie sociale	Sociologues consultants (Médianes)

AUAT	Diagnostic urbain et des équipements du quartier de Cantepau (Albi) Enquête sociologique réalisée par un bureau d'études à la demande de la Ville d'Albi	2017	✓ (Entretiens auprès de responsables d'équipements par l'AUAT et d'habitants par le bureau d'études)			✓ (diagnostic en marchant par le bureau d'études)			✓ (cartes mentales par le bureau d'études)		Ville d'Albi	Diagnostic	Diagnostic des équipements à Cantepau et de leurs usages + Un volet habitat avec une dimension qualitative à la demande du commanditaire pour connaître les ressentis des habitants quant à leur logement et leur quartier	Praticiens variés (architecte, chargée d'études habitat, sociologue)
AUAT	Mirail Université : diagnostic urbain et enjeux territoriaux	2018	✓ (Auprès d'acteurs de territoire)		✓ (dans les espaces publics, les résidences étudiantes,...)	✓				✓ (Ateliers auprès d'habitants (20), d'étudiants (20) et d'étudiants-résident (7))	Toulouse Métropole	Diagnostic	Le territoire et ses dynamiques sociales (profil sociodémo, paysage, environnement, polarités commerciales + pratiques des habitants et quartier vécu)	Binôme ethnologue-architecte de l'agence
AUAT	Etude de la Place catalogne (Blagnac)	2019	✓ (Entretiens téléphoniques auprès d'habitants et d'acteurs associatifs et institutionnels)			✓					Ville de Blagnac	Diagnostic	Usages de la place, perception du lieu et du quartier, fréquentation des équipements alentours	Sociologue de l'agence
AUAT	Etude Milan Babinet - Diagnostic socio-urbain	2020	✓ Entretiens auprès d'habitants, d'acteurs de territoires et d'acteurs institutionnels			✓					Toulouse Métropole	Diagnostic	Dynamiques du territoire, perceptions des acteurs qui le composent, usages	Binôme ethnologue-architecte de l'agence
AUAT	Beauzelle - Schéma directeur d'équipements publics	2021	✓ (Entretiens auprès de gestionnaires d'équipements et d'habitants)								Ville de Beauzelle	Diagnostic	Fréquentation des équipements, perceptions et pratiques des usagers	Sociologue de l'agence
AUAT	Etude résidences	2021	✓ (Entretiens auprès de gestionnaires de résidence et d'habitants de résidences sociales et privées)								Toulouse Métropole	Diagnostic	Appréciation qualitative de l'offre proposée (résidences sociales et privées)	Sociologue et chargée d'études habitat de l'agence
AUAT	Etude "Ville à domicile" (dans le cadre de la démarche Mod'Us)	2021-2022	✓ (auprès de 42 habitants, 6 universitaires, 3 professionnels)			✓	✓		✓		Autosaisine de l'AUAT	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude des pratiques habitantes à domicile (télétravail, consommation en ligne,...), vécu habitat, changements de comportements ou de lieux de pratiques, perception du quartier vécu	Chargée d'études modes de vie de l'agence

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins,...)	Atelier complémentaire à la démarche				
AUAT	Etude "pratiques de sobriété des habitants" (dans le cadre de la démarche Mod'Us)	2023-2024	✓ (auprès de 41 habitants + auprès d'acteurs ressources: associations, experts,...)								Autosaisine de l'AUAT	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude des pratiques de consommation énergétique, alimentaire et matérielle et des pratiques de déplacements d'habitants pour identifier les freins et les leviers aux comportements sobres, individuels et collectifs	Binôme sociologue / chargée d'étude modes de vie de l'agence
AUAT	Observatoire de la production urbaine	2023-2024	✓ (auprès d'acteurs ressources de territoire: acteurs sociaux, associatifs, commerçants,...)		✓ (auprès d'habitants)						Toulouse Métropole	Evaluation	Analyse vie de quartier et vie sociale dans des nouveaux quartiers résidentiels (2000-2015)	Sociologue de l'agence
Agence d'Urbanisme Clermont Métropole (AUCM)	"Emmenez-nous chez nous"	2017				✓ (balades urbaines organisées avec les habitants où ils peuvent raconter leur quotidien à différents points d'étape)	✓ (création d'albums de quartier)	✓ (carnets de balade)			Clermont Auvergne Métropole	en vue de construire un futur projet de renouvellement urbain.	Perception du quartier, témoignage du quotidien des habitants, pratiques et usages	Chargée d'études cohésion sociale (formation urbaniste)
AUCM	"En terre habitante" enquête réalisée par un bureau d'études EDS Conseil	2017/2018	✓ (auprès d'une trentaine d'habitants)								Clermont Auvergne Métropole et ANRU	Hors-temporalité: compréhension d'un phénomène	« Appréhender, à travers les récits de vie, les phénomènes microsociaux et les pensées complexes d'un individu »	6 enquêtrices appartenant à des bureaux d'études, dont EDS Conseils qui regroupent des sociologues et des psychologues. Coordination méthodologique et analyse des résultats en partenariat avec l'AUCM
AUCM	"Jeunesse c'est à vous" en collaboration avec les étudiants du Master II Economie de la Santé, CERDI	2020-2021	✓ (65 entretiens: une trentaine auprès de jeunes de quartier et une trentaine qui ne sont pas des quartiers) (retranscription intégrale et encodage)		✓ (micro-trottoirs)		✓ (entretiens sous format vidéo)				Clermont Auvergne Métropole	Hors-temporalité: compréhension d'un phénomène	Vie quotidienne des jeunes, avec l'objectif de mieux comprendre la jeunesse, ses besoins, envies, difficulté	Chargées d'études de l'agence et étudiants du Master Economie de la Santé + deux étudiants stagiaires de la même formation
AUCM	"La parole aux usagers" Etude auprès des sans-abris en collaboration avec les travailleurs sociaux de l'ISTRA	2020				✓ (observation participante des étudiants)					Conseil Département du Puy-de-Dôme et Clermont Auvergne Métropole	Hors-temporalité: compréhension d'un phénomène	Mieux connaître les personnes sans domicile et les publics dits invisibles, identifier des leviers pour réduire le sans-abrisme	Travailleurs sociaux de l'Institut du Travail Social supervisé par chargée d'études vulnérabilités urbaines de l'AUCM (de formation philosophie et urbaniste)

AUCM	Etude sur la précarité alimentaire en collaboration avec la licence en assistance sociale de l'ISTRA	2021	✓ (auprès d'usagers de l'aide alimentaire + responsables d'associations)								Direction de l'Emploi du Travail et des Solidarités (DDTS)	Diagnostic	Connaître les publics de l'aide alimentaire: expériences, besoins, état des lieux et évaluation des dispositifs existants	Etudiants de licence en assistance sociale, avec chargée d'études vulnérabilités urbaines en appui méthodologique
Agence d'urbanisme Atlantique et Pyrénées (AUDAP)	Evaluation d'impact sur la santé enquête réalisée par une sociologue de Aditza	2021		✓ (entretiens spontanés auprès de 11 personnes)	✓ (balades urbaines)						Agence Régionale de Santé (ARS) et Communauté d'Agglomération Paul-Béarn-Pyrénées	Evaluation	Enquête qualitative sur les pratiques, les besoins et les souhaits des habitants du quartier par rapport à la promenade et à l'accès à des espaces verts, par rapport à la rencontre sociale et à la participation	Sociologue de bureau d'études
AUDAP	Choisir d'habiter le "rural" : l'attractivité résidentielle des territoires ruraux	2024	✓ (entretiens auprès de 32 habitants et 9 acteurs de territoire)								Autosaisine : thèse CIFRE	Hors temporalité : compréhension d'un phénomène	Enquête qualitative pour saisir les choix et les perceptions des habitants du Sud-Aquitain quant au fait d'habiter le rural	Urbaniste - doctorante CIFRE de l'AUDAP
AUDAP	Enquête auprès d'habitants de Maremne Adour Côte-Sud enquête réalisée par une sociologue externe	2021	✓ (50 entretiens auprès d'habitants)								Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud	Diagnostic	Perception sur la qualité de vie, vie quotidienne, projections des habitants quant au projet de territoire	Sociologue de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
Agence d'urbanisme Région Grenobloise (AURG)	Baromètre des quartiers de l'agglomération Grenobloise en collaboration avec des sociologues de l'Université Pierre Mendès France	Tous les ans depuis 2003	✓ (1 à 3 enquêtes par an avec une vingtaine d'entretiens non-directifs auprès d'habitants)								A la demande d'une commune, et dans le cadre de l'Observatoire de la politique de la ville de Grenoble Alpes Métropole	Evaluation continue	Habitants interrogés sur leur perception du quartier, leurs représentations, périmètres vécus, usages, cadre de vie et dynamique sociale du quartier	Sociologues de l'Université Pierre Mendès France
AURG	"Trajectoires et attentes résidentielles dans la région grenobloise"	2007	✓ (113 entretiens depuis 2005 auprès d'accédants à la propriété)								?	Hors temporalité : compréhension d'un phénomène	Stratégies résidentielles d'accédants à la propriété	Chargés d'études variés (habitat, démographie, ...) de l'agence
AURG	Évaluation qualitative de la démarche de développement durable dans la ZAC d'Echirolles en collaboration avec l'UPMF « économie internationale et globalisation »	2010	✓ (17 entretiens)								Ville d'Echirolles	Evaluation	Ressenti des habitants concernant la démarche de développement durable	Etudiants de l'UPMF « économie internationale et globalisation »
AURG	"Le reste pour vivre dans les quartiers des Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles" en collaboration avec le bureau d'études Evidences sociologie et le laboratoire PACTE	2016	✓ (30 entretiens semi-directifs auprès d'habitants)								Grenoble-Alpes Métropole	Hors temporalité : compréhension d'un phénomène	Stratégies budgétaires des ménages	Sociologues du bureau d'études Evidences sociologie et chargés d'études de l'agence accompagnés méthodologiques par Stéphanie Abrial, ingénieure de recherche CNRS rattachée au laboratoire Pacte
AURG	Evaluation d'impact sur la santé du projet des Iles de Mars - Olympiades / Le Pont-de-Claix	2020	✓ (auprès de personnes ressources)	✓ (micro-trottoirs avec des mamans sur leur perception du quartier et du projet urbain)	✓ (balade urbaine avec des habitants du groupe de suivi du projet urbain + ARS + bailleur + représentants de la Ville du Pont-de-Claix)						Grenoble-Alpes Métropole et Ville du Pont-De-Claix	Evaluation	Perception des habitants quant à la qualité du cadre de vie, des aménagements urbains	Chargés d'études de l'agence
AURG	Mise en place d'une cohorte d'habitants pour suivre leurs modes de vie - étude longitudinale	2020 - 2022 - 2024	✓ (45 personnes enquêtées tous les deux ans)								Grenoble-Alpes Métropole	Evaluation en continue	Vécu, le ressenti des personnes interrogées à partir de thématiques préétablies (ambiance, commerce, environnement, habitat, espace public, santé...).	Enquêteurs sociologues
Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine (A'Urba)	"Diagnostic socio-urbain du quartier du Grand Parc"	2007	✓ (11 entretiens auprès d'habitants avec une approche anthropologique + 15 entretiens avec une approche psycho-sociologique de l'accessibilité)	✓ (avec des acteurs ressources et des professionnels)	✓				✓ (cartes mentales)		Etude pour le Conseil Général de la Gironde	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etat des lieux et évaluation des besoins des personnes en situation de perte d'autonomie (les plus de 60 ans et les personnes handicapées) en matière d'accessibilité, d'adaptation du logement et d'environnement au Grand Parc à Bordeaux	Equipe projet mobilisée sur les enquêtes avec des profils diversifiés: ethno-urbaniste, psycho-sociologue, sociologue...
A'Urba	"Répondre aux besoins en logement de la CUB et des territoires grondins"	2008	✓ (46 entretiens)								Communauté urbaine de Bordeaux et Conseil départemental de Gironde	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Parcours de ménages vers la propriété, motivations à vivre en périurbain et notamment à s'installer en dehors de la CUB	Equipe projet de l'agence diversifiée : urbanistes, ethno-urbaniste, sociologue...

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
A'Urba	L'usage de la ville par le genre en collaboration avec l'université de Bordeaux III & laboratoire ADES-CNR et deux bureaux d'études	2011		✓ (entretiens collectifs auprès de 17 femmes)		✓ (monographies descriptives de terrain, comptage...)					Communauté Urbaine de Bordeaux et Conseil de développement durable	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Représentations et usages de la ville vue à travers le prisme du genre	Ethno-urbaniste et psychosociologue de l'agence pour la coordination méthodologique, bureaux d'études pour l'animation des groupes focus et étudiants enquêteurs de l'Université de Bordeaux pour la partie observation de terrain

A'Urba	Venir à Bordeaux, y vivre ou en repartir...	2012	✓ (auprès de migrants parisiens)	✓ (auprès de groupes d'arrivants et de partants)							Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Décryptage des mobilités résidentielles des nouveaux arrivants et des partants récent	Ethno-urbaniste de l'agence
A'Urba	Pratiques de l'espace public - les femmes dans le quartier du Grand parc	2013	✓	✓ (auprès de trois groupes de femmes)							Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Usages féminins significatifs qui ont cours - et leur possible évolution - dans l'espace urbain du Grand Parc	Ethno-urbaniste de l'agence
A'Urba	Habiter la métropole bordelaise - Analyse croisée des pratiques et des représentations de 15 habitants de la Cub	2013	✓ (auprès d'habitants)					✓ (cartes mentales)			Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB)	Diagnostic dans le cadre de la révision du PLH	Compréhension des manières d'habiter dans la métropole bordelaise par les représentations, les espaces vécus et les critères de localisation des habitants	Sociologue de l'agence
A'Urba	"A quoi les cyclistes du quotidien sont-ils sensibles?"	2016	✓				✓ (réalisation de vidéos sur l'ensemble des itinéraires des cyclistes participants)				Autosaisine dans le cadre de l'Observatoire des mobilités et des rythmes de vie	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Pratiques et perceptions des cyclistes à propos de leurs déplacements à vélo pour les trajets domicile-travail	Praticiens de l'agence (dont sociologue)
A'Urba	Vivre à Ginko	2018	✓ (28 entretiens individuels auprès d'élus, de professionnels et d'habitants)	✓ (quatre groupes focus auprès d'habitants)							Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole	Diagnostic	Niveau de satisfaction du cadre de vie des habitants de l'écoquartier Ginko sur des thématiques variées: logement, espaces publics, équipements, commerces, ambiances et ressentis...	Sociologue, anthropologue et autres praticiens (architectes, urbanistes,...) de l'agence
A'Urba	Piloter la Bastide de Libourne par la qualité de vie	2018				✓ (promenades sensibles avec usagers, techniciens et élus)			✓ (Collage d'images symboliques pour faire sortir les imaginaires sur le territoire)	✓ (ateliers avec habitants et usagers pour partager des informations et des représentations sur leur lieu de vie)	Autosaisine	Diagnostic	Test d'une méthode pour évaluer et piloter le projet d'urbanisme par la qualité de vie	Architecte et urbaniste de l'agence
A'Urba	"La mobilité dans les quartiers politique de la ville"	2021	✓ (auprès d'habitants)								Bordeaux Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Réflexion sur la mobilité dans les QPV	Urbanistes de l'agence
A'Urba	"Le logement des étudiants dans Bordeaux Métropole"	2021	✓ (auprès d'étudiants)								CAF de la Gironde et CROUS (étude dans le cadre de l'observatoire de l'habitat et des modes de vie)	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Etude pour mieux cerner les parcours d'accès et les conditions de logement de ce public spécifique	Urbanistes de l'agence
A'Urba	Vivre et bouger au Bouscat : pour un bien-être quotidien	2022	✓ (auprès d'acteurs de territoire : école, centre social...)			✓			✓ (Dessins d'enfants d'une classe de CM1)		Ville de Le Bouscat	Diagnostic	Etude sur le lien social dans les espaces publics, sur les appropriations d'usagers et la cohabitation d'usages, etc.	Information manquante
Agence d'Urbanisme de la Région Angevine (AURA)	La ville toujours plus loin ?	2012	✓ (entretiens individuels auprès d'habitants du périurbain (20) et auprès des maires de communes enquêtées (16))	✓							Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Parcours résidentiel et décryptage des différents facteurs qui interviennent dans le choix du logement et plus largement dans les mobilités résidentielles des habitants	Equipe plurielle dont sociologue de l'agence et urbaniste chargée d'études société et modes de vie
AURA	Angers ville gourmande	2016	✓ (entretiens individuels ou collectifs auprès de jardiniers, présidents ou responsables de jardins partagés)	✓ (auprès d'usagers de jardins partagés)							Ville d'Angers	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Comprendre les pratiques de jardiniers citadins	Sociologue de l'agence
AURA	Ventes HLM Angers Loire Métropole	2019	✓								Angers Loire Métropole et ANRU	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Mieux connaître le profil des acquéreurs, mieux comprendre leurs motivations d'achat et d'installation dans le quartier, conditions d'acquisition, parcours résidentiel	Information manquante

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				

Agence de développement et d'urbanisme Lille Métropole (ADULM)	Evolutions sociales du territoire et trajectoires individuelles dans la métropole lilloise, le Bassin minier, l'Artois et le Dunkerquois en collaboration avec l'Université de Lille 1	2018	✓ (entretiens auprès de 20 acteurs institutionnels et associatifs + 19 personnes en situation de pauvreté - récits de vie)							✓ (3 ateliers réunissant des acteurs institutionnels dans les différents territoires d'enquête)	Etude pour la Métropole européenne de Lille dans le cadre de l'Observatoire des évolutions sociales et urbaines. Etude partenariale avec agences de l'Artois et de Dunkerque et la Mission Bassin Minier	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Identification par les récits de vie des différents types de ruptures, de trajectoires des individus et mise en lien avec problématique d'accès aux droits	Etudiante enquêtrice de l'Université de Lille en sociologie-anthropologie, encadrée par l'ADULM
ADULM	Etude sur les personnes sans domicile et les personnes vulnérables vis-à-vis du logement dans la métropole lilloise en collaboration avec l'Université de Lille	2019	✓ (entretiens réalisés par un sociologue auprès de 20 personnes sans-domicile + 34 professionnels du secteur associatif et institutionnels)								Métropole européenne de Lille dans le cadre de l'AMI Logement d'abord	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Description du quotidien des personnes sans domicile et de leurs parcours	Etudiant enquêteur de l'Université de Lille en sociologie-anthropologie, encadrée par l'ADULM
ADULM	Etude portant sur les femmes en situation de monoparentalité des milieux populaires du Nord-Est du territoire métropolitain en collaboration avec le Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques	2019	✓ (entretiens réalisés auprès de 20 femmes en situation de monoparentalité)								Etude dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT	Diagnostic	Analyse du parcours de femmes en situation de monoparentalité à partir de deux axes: la précarité relationnelle et la précarité économique	Sociologue doctorante du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques
ADULM	Etude sur la coordination des acteurs pour la réussite scolaire des élèves au collège Albert Samain à Roubaix en collaboration avec le laboratoire CERAPS de l'Université de Lille	2019	✓ (entretiens réalisés auprès de 24 professionnels + 6 élèves + 3 parents d'élèves)								Métropole européenne de Lille et Ville de Roubaix	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Identification de facteurs de réussite éducative	Sociologue du laboratoire CERAPS
ADULM	Les personnes vulnérables vis-à-vis du logement dans la Métropole Européenne de Lille	2020	✓ (entretiens réalisés auprès de 18 personnes en situation de vulnérabilité et 29 auprès d'acteurs associatifs et institutionnels)								Métropole européenne de Lille dans le cadre de l'AMI Logement d'abord	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Faire le lien entre parcours de vie et situation de logement actuel pour comprendre des situations de vulnérabilité dans le logement	Socio-anthropologue (même que pour l'étude précédente, à priori engagé par l'ADULM ?)
ADULM	Précarité alimentaire et crise sanitaire : les fragilités et capacités de résilience du territoire de la Métropole européenne de Lille	2021	✓ entretiens auprès d'acteurs locaux de l'aide alimentaire (25)							✓ ateliers auprès d'une trentaine d'habitants en situation de précarité alimentaire	Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Saisir les effets de la crise sanitaire sur des populations en situation de précarité alimentaire, identifier des leviers d'action pour alimentation durable, saine et suffisante	Chargée d'études de formation sociologue de l'agence
ADULM	Les jeunes et le Logement d'abord dans la Métropole européenne de Lille	2023	✓ entretiens réalisés auprès de professionnels (60) et de jeunes entre 18 et 30 ans (27) : approche socioanthropologique								Métropole européenne de Lille dans le cadre de l'AMI Logement d'abord	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Analyse des problématiques rencontrées par les jeunes du territoire et de leurs besoins en matière d'habiter et d'habitat	Chargée d'études de formation sociologue de l'agence
Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire	Familles en campagne, la fabrique individuelle de l'étalement urbain	2015	✓ 30 entretiens auprès de jeunes ménages								Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Représentations mentales autour de l'imagerie périurbaine, territoire vécu des habitants et modes de vie	Chargée d'études en interne (sociourbaniste)
ADDRN	Enquête tourisme littoral Loire-Atlantique	2018	✓ entretiens approfondis auprès de touristes dans douze localités enquêtées et d'acteurs ressources)		✓ (55 entretiens "flashs" auprès de touristes)						Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Enquête sur les pratiques touristiques du littoral, profil des touristes et évolution des modes de fréquentation touristique	Trio d'enquêteurs composés de jeunes diplômés en sociologie, chargés d'études à l'ADDRN
ADDRN	Travailleurs détachés à Saint-Nazaire	2019	✓ 50 entretiens dont des personnes en situation de travail détaché et des intermédiaires								Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Enquête qui s'intéresse aux travailleurs détachés dans la région de Saint-Nazaire, à leurs modes et conditions de vie, à leur rapport au territoire	Binôme d'enquêteurs chargés d'études de l'agence (suivi du travail d'enquête par un comité scientifique composé de sociologues universitaires et d'un statisticien de la Direccte)
ADDRN	Saint-Nazaire, Redon : villes étudiantes	2019	✓ Auprès d'acteurs locaux et ressources (22) et d'anciens étudiants (4)	✓ (auprès d'étudiants)							Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Les focus-groupe auprès d'étudiants avaient notamment pour vocation de comprendre les leviers d'attractivité du territoire à partir de leurs représentations	Chargés d'études en interne
ADDRN	Les nouveaux d'ELLO	2023	✓ Auprès d'une centaine de nouveaux arrivants et de 8 agents immobiliers								Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Enquête sur les parcours résidentiels des nouveaux arrivants sur le territoire Estuaire et Littoral Loire Océan (ELLO) : "l'objectif était de recueillir les singularités individuelles d'une expérience commune et de ses différentes étapes : émergence et consolidation du projet de mobilité, circonstances du passage à l'action, extension ou contraction du périmètre géographique de recherche, prise en compte et hiérarchisation des éléments de choix, arbitrage et prise de décision, regard a posteriori sur la pertinence de la décision etc." p.10	Sociologue de l'ADDRN

Agence d'Urbanisme de Rennes (AUDIAR)	"Le futur habitat des séniors"	2013	✓ (auprès de 22 personnes âgées de plus de 55 ans)									Rennes Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Attentes en matière d'habitat des personnes âgées de plus de 55 ans sur le territoire du CIAS	Etudiants en Master d'urbanisme et d'aménagement de l'Université de Rennes 2, encadrement par praticienne de l'AUDIAR

Agence d'urbanisme	Nom de l'étude	Année	Méthode(s) qualitatives employées								Autosaisine ou mission pour un/des partenaires	Temporalité de l'étude dans un cycle de projet	Objectifs de l'étude / Qu'est-ce qui est observé ?	Qui applique les méthodes qualitatives ?
			Entretiens semi-directif individuels	Focus groupe / Entretiens collectifs	entretiens spontanés in situ	Observation de terrain	Photographie ou vidéo	Journal de terrain	Supports graphiques (cartes mentales, dessins...)	Atelier complémentaire à la démarche				
AUDIAR	"Donner vie à la ville - Beauregard - Regard d'habitants"	2015	✓ (auprès de 37 habitants du quartier)	✓ (trois entretiens collectifs auprès de parents)							Ville de Rennes	Diagnostic	Comprendre comment les habitants pratiquent le quartier et comment ils s'y sentent	Praticienne en interne (urbaniste)
AUDIAR	Etude sur le vélo en tant qu'expérience urbaine	2016	✓ (auprès d'une cinquantaine de cyclistes)				✓ (parcours cartographiés des cyclistes avec photos et commentaires à l'appui)				Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Identifier des pratiques et comprendre l'expérience d'être cycliste à partir de leur point de vue	Praticiens de l'AUDIAR et étudiants de l'Université Rennes 2
AUDIAR	Concertation auprès d'enfants du quartier Cleunay-Courrouze	2017							✓ (cartes sensibles réalisées à partir de dessins, de paroles et d'écrits d'une soixantaine d'enfants)		Territoires et Développement	Diagnostic	Représentations du quartier de Cleunay-Courrouze à Rennes à partir du regard d'enfants	Praticiens de l'AUDIAR
AUDIAR	L'autopartage résidentiel, un modèle à construire	2017	✓ (auprès de 43 ménages et une trentaine d'acteurs ressource)								Rennes Métropole	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Pratiques actuelles de mobilité, potentiel de démotorisation, possibles reports modaux dont l'autopartage résidentiel	Etudiants du Master 2 – Aménagement Collectivités Territoriales de l'Université Rennes 2.
AUDIAR	Les pratiques de sport et loisirs dans les espaces publics du cœur de métropole rennais	2024			✓ (auprès de 70 usagers d'espaces publics)						Autosaisine	Hors-temporalité : compréhension d'un phénomène	Meilleure compréhension des attentes, des besoins et des ressentis des habitants en termes d'aménagements et d'usages des espaces publics	Praticiens de l'AUDIAR

Production : Ninon Barreau, 2024

ANNEXE 8 : Circulaire du 10 mars 1977 par Raymond Barre instaurant les procédures Habitat et Vie Sociale (HVS)

1344

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

10 Mars 1977

Le directeur de l'action sociale, en liaison avec le directeur de la sécurité sociale, réunira en tant que de besoin les directeurs des trois caisses nationales de sécurité sociale avant les réunions du comité directeur.

Art. 3. — Le comité directeur arrête la liste des opérations mises à l'étude.

Les décisions engageant financièrement l'Etat sont prises en comité directeur, à l'exception des décisions d'intervention des fonds interministériels qui sont prises par les instances compétentes sur proposition du comité directeur. Ces différentes décisions sont exécutées par les administrations gestionnaires des chapitres budgétaires correspondants.

Le comité directeur est tenu informé des projets de textes réglementaires ou d'instructions ministérielles ayant trait à sa mission.

Art. 4. — Il est institué un secrétariat général du groupe interministériel Habitat et vie sociale assuré conjointement par le ministère de l'équipement et le ministère de la santé (secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé (Action sociale)).

Le secrétaire général est chargé d'organiser la coordination interministérielle nécessaire à la bonne marche des opérations et de préparer les projets de réforme dont se saisit le comité directeur.

Il est rapporteur des projets d'opérations devant le comité directeur.

Le secrétaire général est nommé par arrêté conjoint du ministre de l'équipement (secrétariat d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement)) et du ministre de la santé (secrétariat d'Etat auprès du ministre de la santé (Action sociale)) après consultation des autres ministres représentés au comité directeur.

Art. 5. — Le directeur du budget, le directeur général des collectivités locales, le directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme, le directeur de la construction, le directeur de l'action sociale, le directeur de la jeunesse et des activités socio-éducatives, le directeur du théâtre, des maisons de la culture et des lettres, le directeur de la mission de l'environnement rural et urbain, le secrétaire général de la commission nationale pour le logement des immigrés sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 3 mars 1977.

Le Premier ministre,
RAYMOND BARRE.

Le ministre de l'équipement,
JEAN-PIERRE FOURCADE.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur,
MICHEL PONIATOWSKI.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre
chargé de l'économie et des finances,
MICHEL DURAFOUR.

Le ministre du travail,
CHRISTIAN PEULLAC.

Le ministre de la santé,
SIMONE VEIL.

Le ministre de la qualité de la vie,
VINCENT ANSKER.

Le secrétaire d'Etat à la culture,
FRANÇOISE GIROUD.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement
(Logement),
JACQUES BARROT.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail
(Travailleurs immigrés),
PAUL DUBOIS.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé
(Action sociale),
RENÉ LENOIR.

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre
de la qualité de la vie (Jeunesse et sports),
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :

Le chargé de mission,
JACQUES DOUFFIAGUES.

Circulaire du 3 mars 1977 relative au fonds d'aménagement urbain et au groupe interministériel Habitat et vie sociale.

Paris, le 3 mars 1977.

Le Premier ministre à Messieurs les préfets.

La vie quotidienne du plus grand nombre des Français doit beaucoup à la qualité de leurs villes. Or, celles-ci, façonnées par les siècles, souffrent de plusieurs maux : leurs quartiers anciens, envahis par une circulation pour laquelle ils n'étaient pas faits, offrent des logements au confort parfois sommaire ; leurs quartiers nouveaux, construits au rythme de pressants besoins, disposent rarement de la diversité et des racines qui font la richesse de la vie sociale. Surtout, leur transformation anarchique fait peser sur notre société la menace d'une très dangereuse ségrégation sociale.

Afin d'améliorer la qualité du cadre de vie et de réduire les inégalités, comme le prescrit le VII^e Plan, le Gouvernement a décidé de mettre en place les instruments nouveaux d'une politique de longue haleine dans ce domaine. Vous veillerez à lui donner toute son efficacité en utilisant au mieux les moyens disponibles.

En premier lieu, les interventions massives qui bouleversaient des quartiers entiers devront laisser place à un enchaînement d'opérations sensiblement plus modestes, plus respectueuses du patrimoine existant et de ses occupants. La mise en valeur des villes doit commencer par une politique très active de réhabilitation de l'habitat, les constructions neuves s'intégrant soigneusement aux sites ; la réforme en cours du financement du logement doit donner toute son ampleur à une telle politique.

En second lieu, les opérations d'aménagement devront être composées au vu des besoins à satisfaire et non résulter de l'application de procédures rigides. Cela conduira souvent à combiner les types d'interventions possibles pour définir un programme étroitement adapté à la situation locale. La qualité de la vie sociale et de son cadre architectural devront guider les choix autant que les considérations fonctionnelles telles que les exigences de la circulation. La priorité accordée aux ménages très modestes devra prendre des formes plus diverses que la simple résorption de l'habitat insalubre ; une réhabilitation de l'habitat vétuste adaptée à ses occupants remplacera, chaque fois que nécessaire, la destruction systématique actuelle.

D'autre part, il importe d'enrayer la dégradation physique et sociale de certains « grands ensembles » qui risquent de se transformer en ghettos aux portes de nos villes. Leur réhabilitation appelle une action d'ensemble portant à la fois sur les bâtiments, leur environnement, les services collectifs et tout ce qui favorise la vie sociale. Ces opérations doivent être conduites avec la participation des habitants, dont l'adhésion est indispensable à la réussite de telles interventions.

Vous veillerez également à ce que les opérations envisagées ne dépassent pas les possibilités financières de l'Etat et des communes. Leur préparation devra faire apparaître leur coût réel et elles seront conduites en un temps assez court pour que les pouvoirs publics en maîtrisent la réalisation.

L'Etat ne s'engagera plus à couvrir une fraction d'un déficit susceptible d'évoluer ; ses aides financières, forfaitaires et non revisables, laisseront clairement aux communes la responsabilité du choix et de la mise en œuvre des opérations d'aménagement. En cas de doute, vous vous abstenerez d'engager l'Etat dans des actions dont le coût, les conséquences sociales ou l'opportunité n'ont pas été convenablement établis.

Pour faciliter la mise en œuvre d'une telle politique, un certain nombre de réformes doivent intervenir, qui vous sont indiquées dans deux circulaires interministérielles ; la première est relative à l'aménagement des centres et quartiers existants et à la mise en place du fonds d'aménagement urbain, la seconde au fonctionnement du groupe interministériel Habitat et vie sociale. La spécificité des problèmes d'animation et de vie sociale dans les grands ensembles justifie l'existence dans un premier temps de deux instances distinctes ; celles-ci travaillent en étroite liaison sous l'autorité d'un même président et devront avoir fusionné avant 1980.

Dès à présent, l'action de l'Etat dans les villes doit retrouver toute sa cohérence par la coopération organique des administrations concernées, conformément à l'objectif recherché par la mise en place du fonds d'aménagement urbain. En présidant le groupe des représentants départementaux de ces administrations, vous veillerez à ce que les élus locaux puissent trouver ainsi un partenaire administratif cohérent et efficace pour la réalisation de leurs projets.

En effet, la conception et la réalisation de cette mise en valeur des grandes et petites villes sont d'abord l'affaire de leurs élus. C'est aux maires et aux municipalités de considérer l'évolution de leurs communes et de définir les actions d'aménagement qu'ils souhaitent y mener. L'aide de l'Etat respectera leurs priorités dès lors qu'elles concourent à l'objectif général d'amélioration du cadre de vie ou de réduction des inégalités.

Les premières applications de ces directives se heurteront à la complication et à l'imbrication des procédures juridiques en vigueur. J'ai prescrit en conséquence une refonte générale de celles-ci dans le sens d'une unification qui permette de mener avec simplicité les actions d'aménagement appelées par les besoins locaux. J'attends de cette simplification radicale qu'elle redonne clairement aux collectivités locales l'initiative et la responsabilité des opérations qui leur échappaient parfois au profit de techniciens et d'organismes divers. Cette réforme sera préparée dans les meilleurs délais par les ministères concernés sous la conduite de M. le ministre de l'équipement.

D'autres difficultés tiendront à la rigidité des normes techniques et financières applicables aux équipements collectifs, ainsi qu'à la difficile coordination du financement des dépenses d'équipement et de fonctionnement. Les ministres de l'équipement et de la santé prépareront, dans le cadre du groupe interministériel Habitat et vie sociale, les réformes propres à améliorer la satisfaction des besoins réels des populations en équipements et services collectifs de voisinage.

Redonner âme et style à nos villes, même les plus petites, servir d'abord leurs habitants défavorisés, rechercher dans une vie sociale dynamique la cohésion de la nation, donner force et confiance aux élus locaux qui s'y consacrent : tels sont les objectifs fixés à votre action dans ce domaine. Je ne doute pas qu'ils entraîneront votre adhésion et votre concours très actif. L'œuvre est de longue haleine, mais les Français en apprécieront la portée tout en bénéficiant des réalisations successives dont le président du fonds d'aménagement urbain et du groupe Habitat et vie sociale me fera annuellement rapport.

RAYMOND BARRE.

**Circulaire du 3 mars 1977
relative à l'aménagement des centres et quartiers urbains existants.**

FONDS D'AMENAGEMENT URBAIN

Paris, le 3 mars 1977.

Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie et des finances, le ministre de l'équipement, le ministre du travail, le ministre de la santé, le secrétaire d'Etat à la culture, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement (Logement), le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (Travailleurs immigrés) et le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé (Action sociale) à Messieurs les préfets de région, préfets, trésoriers-payeurs généraux, chefs des services régionaux de l'équipement, directeurs départementaux de l'équipement, conservateurs régionaux des bâtiments de France, architectes des bâtiments de France, directeurs départementaux de l'action sanitaire et sociale.

Améliorer la qualité et le cadre de vie, réduire les inégalités : ces deux priorités du VII^e Plan trouvent une application évidente dans l'aménagement des quartiers urbains existants.

A mesure que la crise du logement perd de son acuité, sauf encore dans quelques villes et pour certaines catégories de logements, les besoins ne portent plus seulement sur la construction de nouveaux logements, mais sur l'amélioration de la qualité de ceux qui existent et de leur environnement. Ces aspirations s'accompagnent d'une conscience accrue de la valeur urbaine spécifique des quartiers traditionnels et des centres anciens, dont l'activité culturelle et commerciale connaît un nouvel essor. Les actions publiques déclenchent ou accentuent cette mise en valeur remportent un vif succès, comme l'a montré la politique expérimentale d'aménagement des villes moyennes.

Si cette redécouverte des attraits des villes traditionnelles témoigne heureusement de leur qualité et de leurs potentialités, ses effets sont parfois préoccupants. Longtemps « gelés » par la crise du logement et le blocage des loyers, certains quartiers anciens connaissent aujourd'hui une situation instable, qui peut se développer en deux directions opposées mais également périlleuses.

Certains quartiers, pour les raisons les plus diverses, suscitent une vogue propice à leur mise en valeur, mais difficilement supportée par leurs occupants les plus modestes. Transactions nombreuses et restauration spectaculaire se traduisent souvent par une hausse des loyers insupportable aux ménages peu fortunés. Quand il est trop brutal, ce mouvement peut causer des préjudices graves à la population originelle et aboutir à une ségrégation inacceptable.

A l'inverse, d'autres quartiers moins bien placés ou moins séduisants restent en marge de cette évolution au point de présenter des conditions de logement, de services et d'environnement dont la dégradation s'accélère. Leurs occupants, souvent modestes, voient ainsi leurs conditions de vie se détériorer dans tous les domaines à la fois.

Face à l'ampleur de ces phénomènes, les conditions dans lesquelles les interventions publiques sont actuellement décidées et conduites font apparaître de graves défauts.

En effet, chaque fois qu'un effort nouveau a été entrepris en ce domaine, on a ajouté une réglementation supplémentaire sans réorganiser les mécanismes d'intervention préexistants. Ainsi l'action publique peut-elle procéder aujourd'hui de l'ordonnance de 1958 sur la rénovation urbaine, de la loi Malraux de 1962 sur la restauration immobilière, de la loi Vivien de 1970 sur la résorption de l'habitat insalubre, de la loi de 1970 instituant l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, ou de divers autres modes d'intervention tels que les Z. A. C., l'utilisation des crédits H. L. M. pour l'acquisition et la réhabilitation d'immeubles anciens...

Chaque procédure est étroitement limitée à un type d'intervention, et il est difficile ou impossible de réaliser les opérations les mieux adaptées au contexte particulier de chaque ville.

Ainsi l'effort public d'aménagement, marqué dans sa conception et dans ses normes par les conditions propres aux urbanisations nouvelles, a souvent été conduit dans une logique purement sectorielle, sans qu'aient été suffisamment pesées les conséquences de certains projets, ni envisagées de solutions alternatives. Ainsi nombre d'équipements publics ou para-publics à vocation centrale ont-ils été transférés en périphérie parfois lointaine, sans qu'ait pu être apprécié l'avantage, du point de vue de l'intérêt général, du maintien d'une localisation dans le centre ou à sa proximité. De la même manière, certains projets de voirie ont été étudiés dans une optique purement sectorielle, sans qu'ait pu être appréciées les conséquences des solutions retenues sur les quartiers concernés.

D'autre part, les opérations d'aménagement du tissu urbain elles-mêmes se sont trop souvent voulues spectaculaires et peu respectueuses des formes urbaines existantes, prévoyant parfois des bouleversements peu justifiés.

Il est également regrettable que la volonté sociale du Gouvernement ne trouve pleinement sa place et ses moyens que dans une seule procédure : la résorption de l'habitat insalubre. C'est toute la politique urbaine qui doit prendre en compte les finalités sociales, et toutes les opérations qui doivent bénéficier de moyens sociaux efficaces.

Enfin cet état de fait s'accompagne d'une gestion excessivement centralisée.

Devant la conjonction de besoins quantitatifs maintenus et d'aspirations qualitatives multipliées, il est donc absolument impératif de mettre en œuvre une politique urbaine dont les choix comme les méthodes aillent à l'essentiel en évitant tout gaspillage.

La réforme entreprise s'inspire de trois principes directeurs :

Il faut renforcer le pouvoir des collectivités locales et le rôle des administrations déconcentrées ;

Il faut renforcer la coordination administrative, tant sur le plan départemental que national, afin que les élus locaux disposent du partenaire administratif cohérent dont ils ont besoin ;

Il faut revoir profondément la manière dont les opérations d'aménagement sont étudiées et réalisées. L'objectif est de mettre en œuvre dans chaque ville une véritable stratégie face à l'évolution spontanée du tissu urbain, qui privilégie l'enchaînement d'opérations plutôt modestes et retenues en fonction de leur pouvoir d'entraînement vis-à-vis du reste du tissu urbain. Cela nécessite une refonte des procédures existantes, afin de les rendre plus souples et complémentaires.

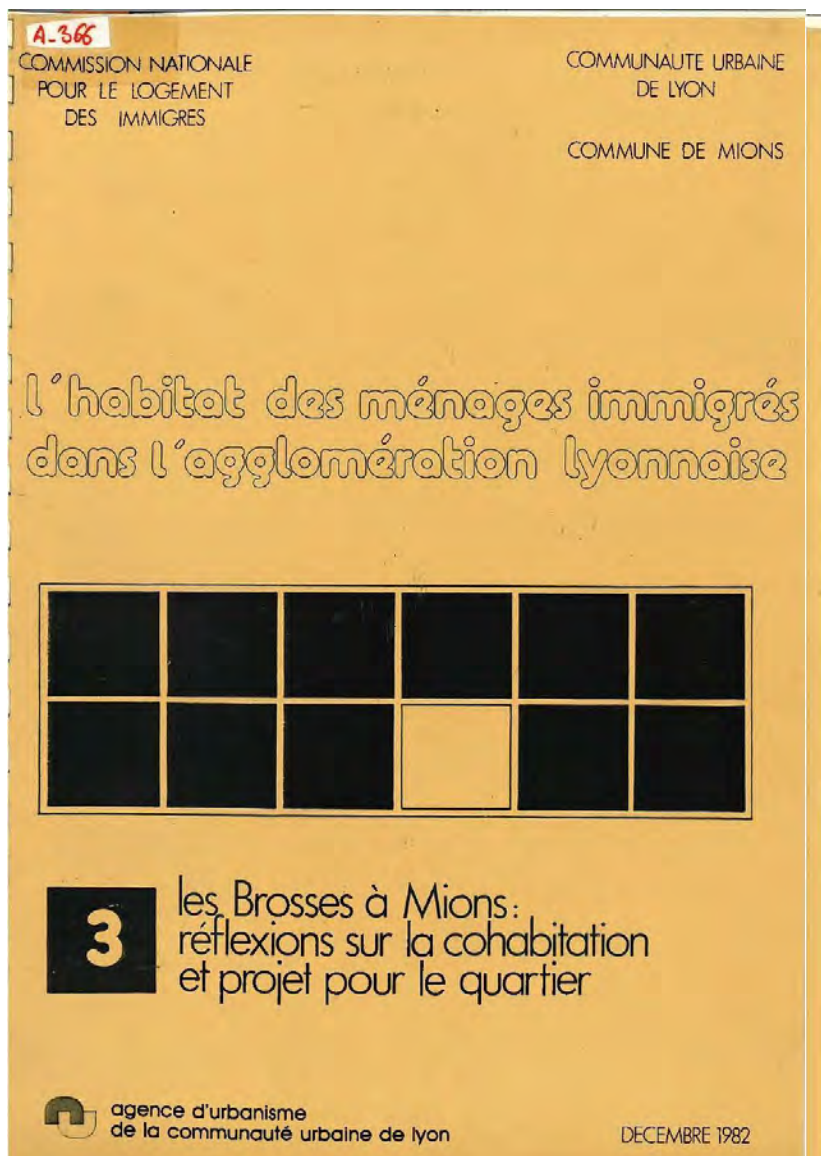
Cette réforme s'articule étroitement avec celle de la politique du logement, dont l'objectif est de résoudre le problème de l'inégalité des Français devant le logement. Les problèmes sociaux de l'aménagement urbain s'en trouveront sensiblement modifiés.

Une aide personnalisée au logement (A. P. L.) sera progressivement mise en place et se substituera pour partie à l'allocation de logement dans les années à venir. Son barème, applicable dans les logements neufs ou améliorés, sera plus favorable pour les ménages modestes que celui de l'allocation de logement ; deux conséquences pourront notamment en résulter :

Le maintien sur place de personnes habitant des logements vétustes sera facilité dans tous les cas où les immeubles concernés donneront lieu à attribution de l'A. P. L. soit par un conventionnement entre le bailleur et l'Etat, soit par acquisition et restauration par un organisme de construction sociale ;

Quand il est rendu inévitable, le relogement des personnes éventuellement déplacées pourra s'effectuer plus facilement dans des logements construits (ou des logements vacants acquis et restaurés) par les mêmes organismes. De plus, le relogement à proximité de zones d'origine sera facilité par la mise en place d'aides au titre de la surcharge foncière en centre ville.

ANNEXE 9 : Extraits choisis « L'habitat des ménages immigrés dans l'agglomération Lyonnaise »



Source : UrbaLyon, 1982

II - PRINCIPES DE LA METHODE DE TRAVAIL : CONNAITRE ET COMPRENDRE

21 - LES HABITANTS DES BROSSES

Des contacts ont été pris avec les différents groupes identifiés sur le quartier.

Les villas

Principe : ont été vus tous les résidents qui vivent à proximité des chalets et des PSR (soit la rue Joliot Curie depuis la rue Pergaud jusqu'à la rue des Broses, les résidents de l'impasse de l'école)

vus également les résidents des lotissements rue Pergaud et Hector Berlioz, allée Flore et la partie éloignée de la rue des Broses.

quelques ménages résidents à proximité des chalets sur la commune de Saint-Priest.

au total 29 ménages ont été interviewés
(2 refus, 1 de la part d'un couple très âgé
1 de la part d'un couple rue Pergaud)

Les occupants des chalets de la cité de Notre Dame des Sans Abri

Alors qu'au départ de l'enquête nous avions prévu de rencontrer une dizaine de familles tziganes (sur 25 résidents) il nous est apparu plus tard nécessaire de contacter l'ensemble, dans la mesure où c'était eux, à travers les entretiens sur le quartier, qui étaient principalement mis en cause. Au total, les 19 familles présentes ont été contactées, les autres ayant quitté la cité soit pour voyager (cueillette), soit qu'elles aient été absentes lors de nos différents passages.

.../...

23

Les occupants des PSR (collectif): un échantillon au hasard

Une famille sur quatre a été contactée dans les immeubles au hasard du porte à porte (soit 10 familles sur 40 et 5 familles par bâtiment).

Les voyageurs en stationnement sur le terrain municipal

Sur les 8 caravanes accueillies sur le terrain municipal, deux familles ont été contactées.

60 entretiens semi-directifs ont été réalisés :

- 29 pour les villas
- 19 pour les chalets
- 2 pour les caravanes
- 10 pour les PSR

22 - LES CONTACTS SUR LE QUARTIER

Parallèlement, des contacts complémentaires, ont été pris avec différents partenaires qui interviennent sur ce quartier.

- le foyer de Notre Dame des Sans Abri, propriétaire et gestionnaire des chalets et des PSR.
- les responsables de l'école élémentaire, les enseignants (qui sont aussi parfois des habitants).
- des médecins de Mions qui ont des clients aux Broses.
- l'équipe du centre médico-social qui assure des permanences dans un local implanté au fond de la cité des chalets (une assistante sociale, une conseillère en économie familiale, une puéricultrice).
- les animateurs bénévoles de l'ECAM (école catholique des arts et métiers) qui s'occupent des jeunes.

.../...

25

25 - LE CONTENU DES ENTRETIENS

Avec les habitants, les entretiens semi-directifs ont été axés sur l'analyse que chaque habitant fait du quartier, de son fonctionnement, en liaison avec les événements récents (les rodéos).

Chaque entretien retrace en même temps une histoire personnelle, résidentielle, professionnelle, qui situe les propos dans leur contexte social et familial.

A travers les enquêtes, l'accent a été mis sur le mode de vie dans le quartier et d'habiter dans le logement, dans l'unité de voisinage : les différentes pratiques, leur satisfaction, les gênes réciproques, les attentes, ceci afin de cerner d'une manière concrète la réalité de la cohabitation dans le quartier, et d'avancer des propositions en matière d'équipements.

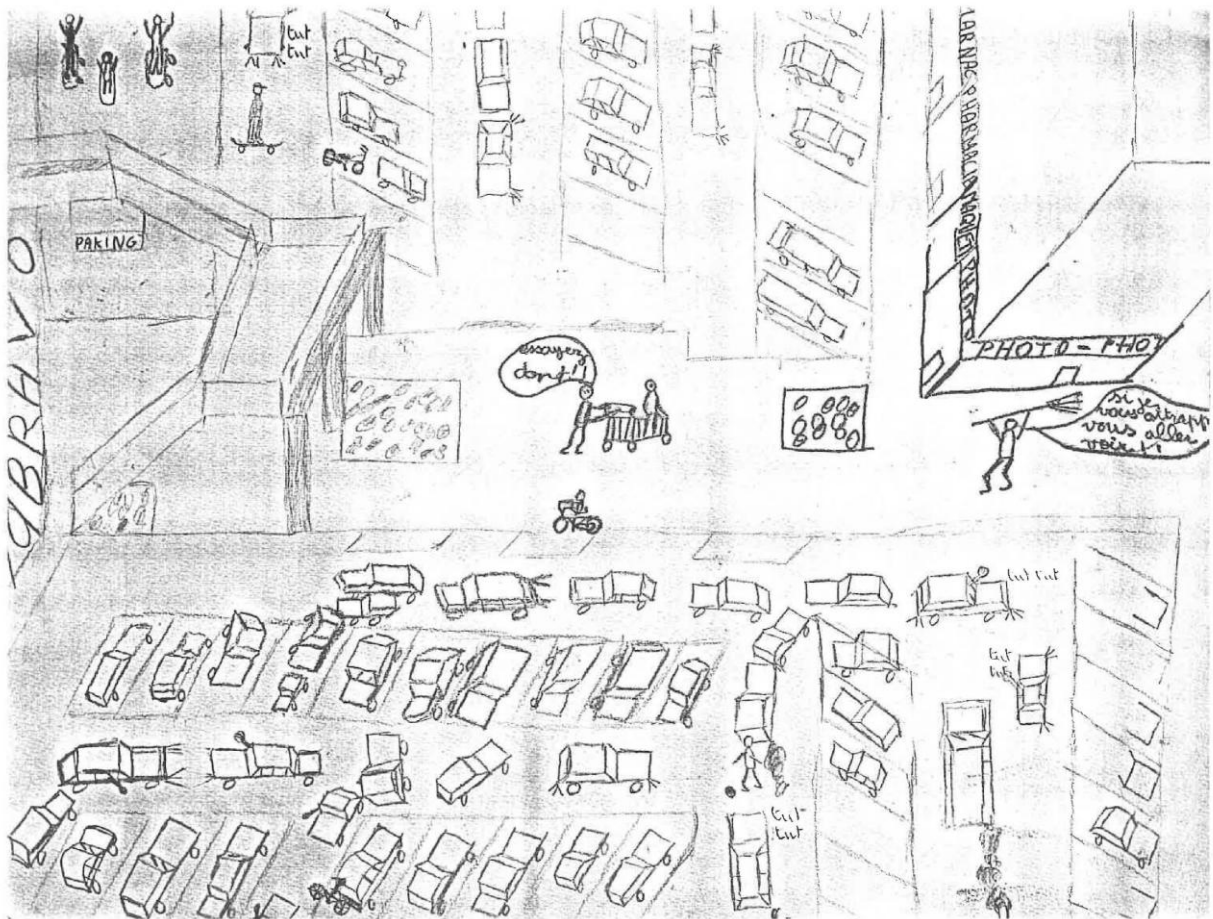
La question de la fermeture ou non de la cité des chalets a été discutée avec tous les habitants des villas.

ANNEXE 10 : Extraits de l'étude sur les espaces collectifs à Ramonville de l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse

DE RAMONVILLE

Enfin tout ça pour dire que les jours de Parnonville ne sont pratiquement jamais à Parnonville car il y a beaucoup d'activités, alors nous allons à Toulon ou ailleurs ... à cause des loins. Nathalie Moun





66



Derrière mon immeuble se trouve un petit terrain. Il est assez petit et n'y a pas d'arbres. Il y a un simple petit toboggan. Et deux jeux ridicules une araignée et un tronc d'arbre pour se percher. Et puis si on crie, si on marche sur les pelouses la concierge nous gronde!. On n'est pas libre!
Ce jardin ne me plaît pas parce que les petits enfants viennent jouer. D'abord je n'y vais pas souvent. Mais j'aimerais qu'il y ait des balançoires, des arbres un terrain en ciment pour faire de la bicyclette et du skate et un panneau de basket. Nathalie Haus

Source : AUAT, 1979

ANNEXE 11 : Extraits de l'étude HVS Bagatelle



SA H.L.M. la Languedocienne
Côté Parc

- Les fenêtres (bien que cela soit interdit)



Les appartements des étages possèdent des balcons. Les familles les utilisent, entre autres pour le séchage du linge ; mais cela est source de conflits entre voisins :

- . "Le linge doit être essoré, sinon la voisine envoie le gérant..." (Offfice)
- . "Quand le linge égoutte, j'ai des problèmes avec les voisins du dessous..." (Languedocienne)
- . "C'est pas beau avec toutes ces couleurs qui pendent..."

Réflexion d'une habitante de la Rue du Cher, dont les fenêtres donnent sur le Centre Commercial :

- . "Lorsqu'il y a des livraisons, les gros camions passent trop près des fenêtres et arrachent les fils à étendre et le linge..."

L'hiver, cependant, le linge est séché à l'intérieur des appartements dans les lieux cités précédemment et plus particulièrement :

- . "Dans le placard chauffant... où passent les tuyaux..." (Languedocienne)

E - LES PROBLEMES QUOTIDIENS DES HABITANTS DU QUARTIER

L'énumération qui suit est la synthèse des réflexions que nous avons trouvées dans les réponses :

Les inconvénients du quartier

1. Quartier

- mal conçu : immeubles trop proches les uns des autres,
- trop peuplé,
- sans âme,
- où personne ne se connaît,
- ghetto.

2. Logement

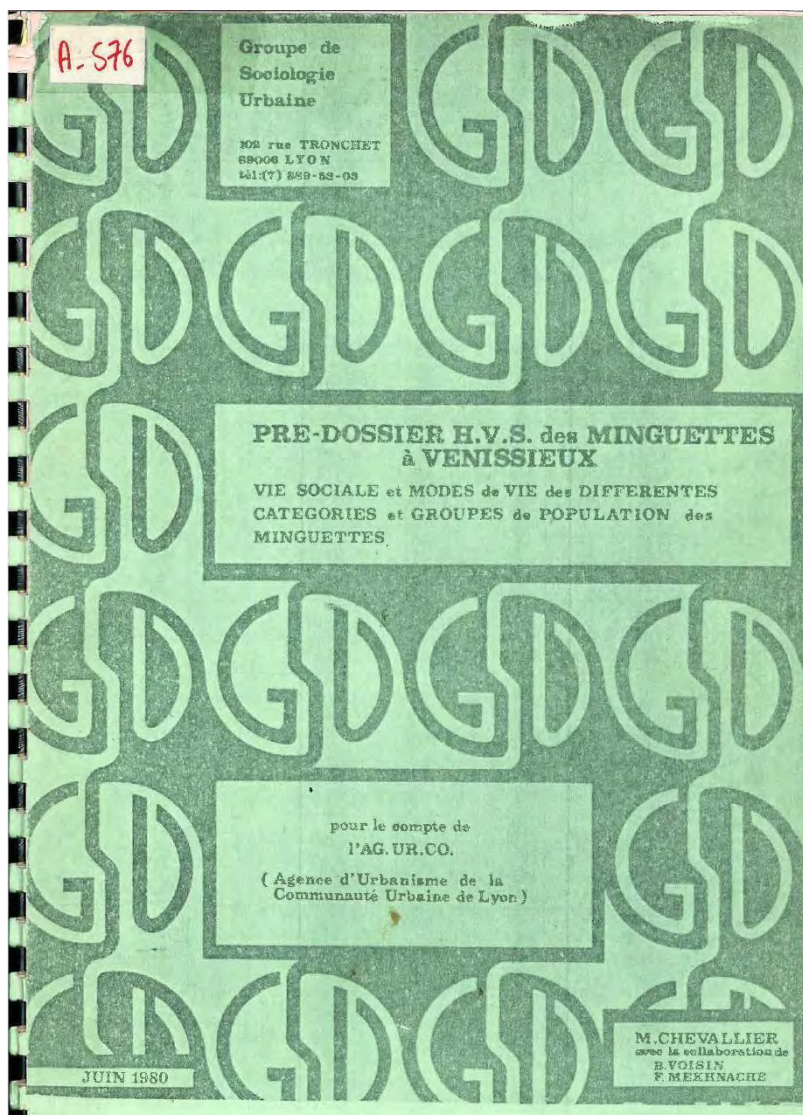
- ne sont pas adaptés aux usagers,
- pas d'isolation phonique et thermique.



La fenêtre : une extension du logement trop exigu

Source : AUAT, 1978

ANNEXE 12 : Extraits du pré-dossier HVS des Minguettes à Vénissieux



Préparation du pré-dossier H.V.S. des Minguettes à Vénissieux

Dans le cadre de la préparation du pré-dossier H.V.S. des Minguettes, l'AG.UR.CO - chargée du pré-dossier par les collectivités locales (ville de Vénissieux, COURLY), les maîtres d'ouvrage et l'Etat, a demandé au G.S.U. - comme sous-traitant - une étude portant sur la vie sociale et les modes de vie des différentes catégories et groupes de population des Minguettes.

La raison en était, notamment, la réalisation par le G.S.U. - pour le compte de la S.E.R.L. (aménageur de la ZUP) - d'une série d'études échelonnées de 1969 à 1976 - traduisant d'ailleurs la préoccupation sociale de l'aménageur, avant une longue période de retrait.

- Population de la ZUP des Minguettes à Vénissieux au 31 Mars 1969. Evolution de la population de 0 à 18 ans aux Minguettes de 1970 à 1985. Etude des revenus.- A. CHAZALETTE, avec la collaboration de A. NIZARD - Lyon, 1972.
- Etude démographique de la ZUP des Minguettes à Vénissieux. Population et nationalités dans la ZUP des Minguettes.- J. SANDRE, Lyon, 1974.
- Etude démographique de la ZUP des Minguettes à Vénissieux. Analyse statistique rétrospective de la mobilité résidentielle de 1969 à 1974.- J. SANDRE, Lyon, 1974.
- Etude sociologique et démographique de la ZUP des Minguettes à Vénissieux. Enquête auprès des ménages ayant quitté leur logement dans le 2ème semestre 1975.- A. CHAZALETTE, Lyon, octobre 1976.
- Etude sociologique et démographique de la ZUP des Minguettes à Vénissieux. Enquête auprès de 1.000 ménages sur leurs réactions et leurs intentions de mobilité.- A. CHAZALETTE, Lyon, Mai 1976.
- Etude démographique et sociologique de la ZUP des Minguettes à Vénissieux. Evolution de la population de 1968 à 1974. Etat de la population au 31 Décembre 1974. Prévision de la population scolaire jusqu'en 1980 et 1985.- J. SANDRE, Lyon, Décembre 1977.

La présente étude faisait suite à deux autres - réalisées en étroite association avec l'AG.UR.CO - pour le compte de la Direction Départementale de l'Equipement du Rhône :

- Premier diagnostic de l'animation organisée aux Minguettes.- M. CHEVALIER, avec la collaboration de B. VOISIN, Lyon, Novembre 1979
- Les espaces publics de la ZUP des Minguettes. Diagnostic, programme et propositions pour l'aménagement de la Place Jean-Cagne.- M. CHEVALIER, avec la collaboration de B. VOISIN, Lyon, Juin 1980.

Nous avons mené, de Juin 79 à Mars 80, une enquête auprès d'une centaine de ménages habitant les Minguettes, ainsi que divers animateurs et responsables (1) ; par ailleurs, nous avons suivi la plupart des réunions de travail du groupe d'étude (AG.UR.CO, UREPAH, GSU) et avec les élus et maîtres d'ouvrage.

Compte tenu des moyens limités (et, donc des effectifs limités, car on voulait des entretiens approfondis), cette enquête n'a pas la validité statistique irréfutable de celle que nous avions réalisée pour la SERL en 1975 ; on a cependant pris soin de choisir une grande variété de cas (tous les quartiers, tous les milieux ...) et de confronter chaque fois où c'était possible, interprétation et typologies avec des données quantitatives sûres.

Par ailleurs, compte tenu d'études antérieures (en 1969, 1971, 1975, 1976 ...) menées à divers titres aux Minguettes ou auprès d'anciens habitants des Minguettes, nous avons également utilisé une soixantaine d'entretiens (16 pavillonnaires, 11 ménages partis, 21 Maghrébins ou Portugais de la deuxième génération, 11 ménages étrangers enquêtés sur leurs intentions de retour au pays ...).

Les travaux des autres membres de l'équipe d'étude nous ont été indispensables ; on les a intégrés - lorsque cela a paru utile - à notre façon.

Notre collaboration avec A. Chazalatte (G.S.U.) sur les Minguettes - et, plus généralement sur toute une série de domaines : l'immigration, la cohabitation, la ségrégation sociale ... - est tellement ancienne et permanente que nombre de vues de ce rapport sont d'abord le résultat de cette réflexion commune.

L'opération HVS n'étant pas pour l'instant définitivement décidée (notamment en raison d'un différend entre la Ville et l'Etat sur la liaison réhabilitation/conventionnement), nous avons cherché à faire un diagnostic de la situation et des propositions de solutions qui pourraient être réalisées - au moins en partie - quelle que soit la procédure retenue.

(1) Enquêtes : B. VOISIN
F. MEKHACHE.

ANNEXE 13 : Extraits d'un diagnostic des usages dans le quartier de La Cépière

- 37 -



Dans une venelle, on joue aux boules



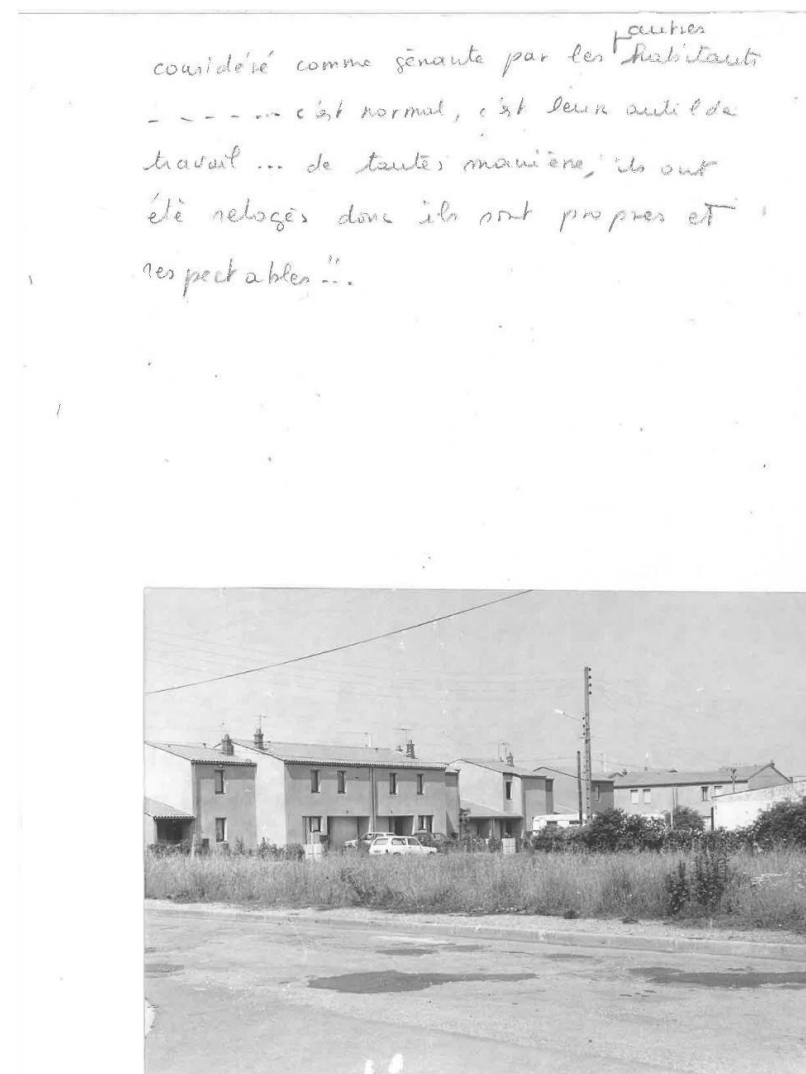
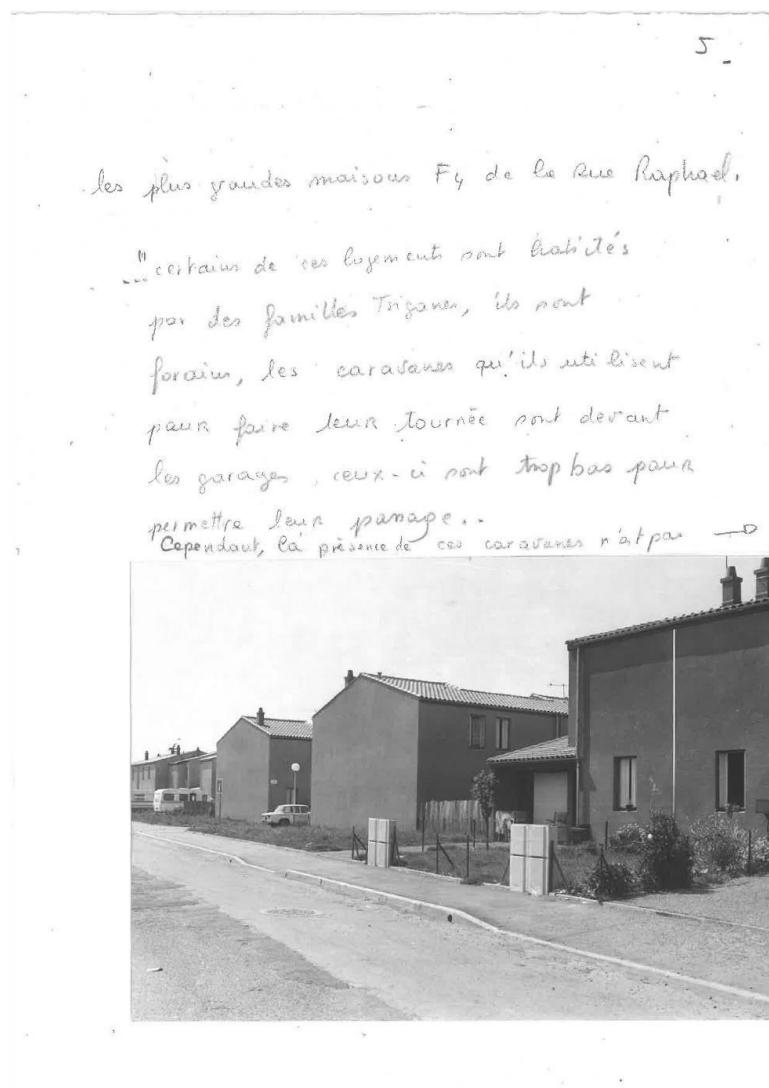
En attendant les enfants devant l'école, l'on discute



A l'ombre des mûriers, on "papote" les après-midi

Source : AUAT, 1982

ANNEXE 14 : Extraits de l'étude sociologique préalable à la dernière tranche de rénovation Cité Raphaël



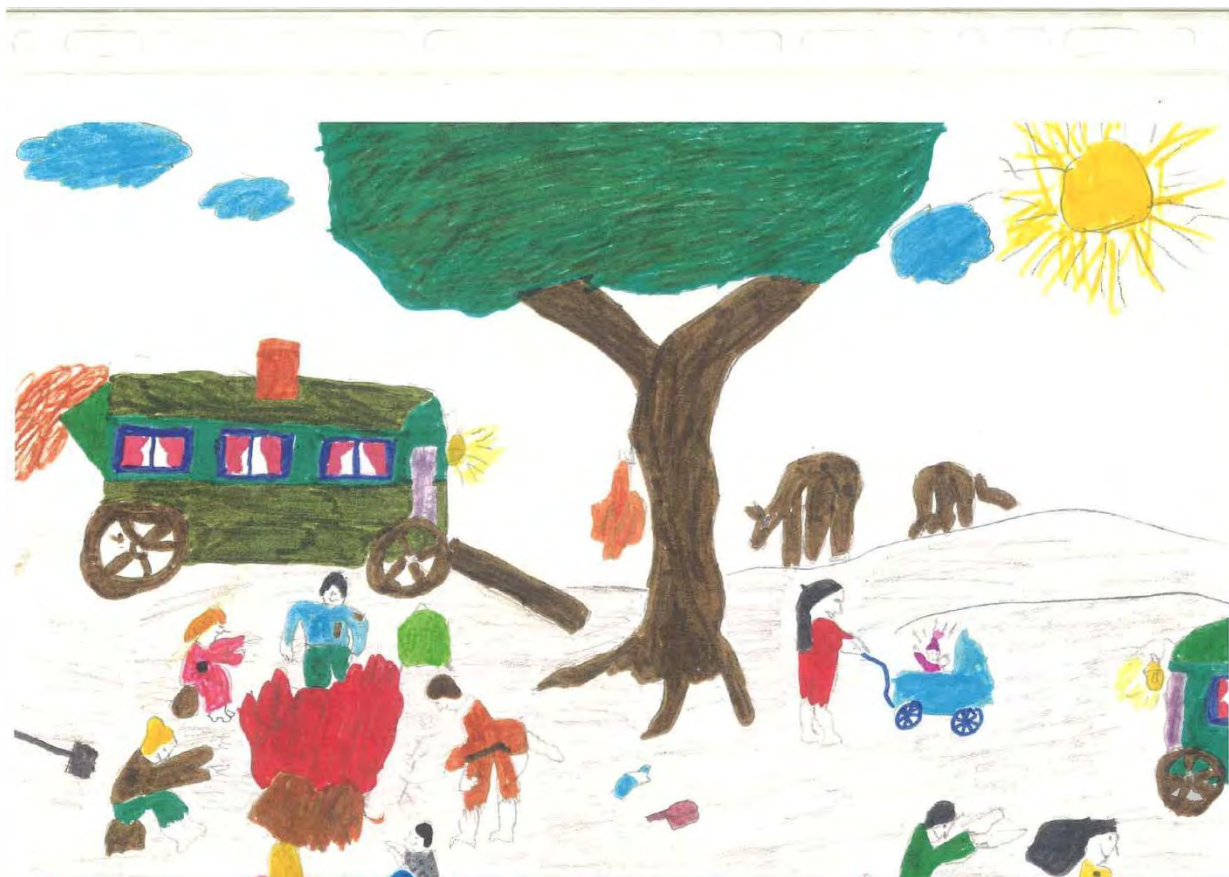
ANNEXE 15 : Extraits de photographies et de dessins d'enfants issus d'enquêtes de terrain auprès de la communauté gitane à Toulouse par la sociologue de l'AUAT pour le SIEANAT



GINESTOUS 1971



- ginstous 1993 -



lundi 19 novembre 1990
 Nous avons des caravanes
 et des voitures Nous sommes
 partis sur la ^{plus} grande route
 Nous voyageons de ville en ville
 car on voyage beaucoup et
 on aime beaucoup voyager
 Nous les gitans nous aimons
 la route et les vacances
 Manisa

ANNEXE 16 : Changement d'aire d'intervention et de nom de l'agence d'urbanisme de Lyon en 2015

Changement d'aire à l'agence d'urbanisme

I 21/10/2015



Par Vincent Charbonnier

Publié le 21 oct. 2015 à 1:01

L'agence d'urbanisme de Lyon change d'appellation. Son nouveau nom tient compte de la nouvelle donne territoriale et institutionnelle. En devenant l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, elle inscrit son action dans le cadre de la nouvelle Métropole de Lyon et du pôle métropolitain constitué avec les agglomérations de Saint-Etienne, de Bourgoin-Jallieu et de Vienne, et de problématiques communes avec d'autres territoires comme le Beaujolais, la Dombes ou l'agglomération d'Annonay.

« Lorsque les agences ont été créées, elles travaillaient dans un premier temps sur le territoire de la ville centre, puis de l'agglomération, note Michel Le Faou, président de l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise. Aujourd'hui, on est obligé de tenir compte de ce qui se passe à une échelle plus grande, métropolitaine, et de la grande Région Rhône-Alpes Auvergne. D'où la nécessité de structurer, d'organiser nos outils en tenant compte des territoires qui peuvent paraître un peu moins urbains. » Cette évolution va de pair avec l'élargissement de ses compétences et de ses champs d'interventions aux domaines de l'habitat, de l'économie, des transports, social et environnemental.

V. C.

Source : Les Echos, Octobre 2015

ANNEXE 17 : Précisions méthodologiques sur les premières enquêtes d'usages à l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Lyonnaise



● Un dispositif partenarial animé par l'Agence d'urbanisme

Un programme global d'évaluation centré sur les usages

Le programme d'évaluation des espaces publics des quartiers en DSU est né de la volonté de produire des observations formalisées, au besoin quantifiées, rendant compte de l'évolution des pratiques des habitants et de l'impact des réalisations sur leurs vécus. Pour cela on privilégie l'observation à différentes échelles et les entretiens auprès des habitants.

Un travail de terrain par des stagiaires universitaires

La Communauté urbaine a confié des missions d'observations et d'interviews à des stagiaires venus de différentes formations professionnalisantes et de diverses disciplines de l'agglomération lyonnaise : D.E.S.S. de sociologie ou d'anthropologie, d'urbanisme, d'aménagement, travaux de fin d'études des écoles d'architecture ou d'ingénieurs.

Les premières études réalisées ont montré l'intérêt de cette démarche à deux niveaux :

- le niveau local pour permettre d'adapter les réalisations et de construire une dynamique de dialogue avec les habitants
- le niveau d'agglomération pour rendre compte de l'impact d'une politique et des résultats obtenus.

Depuis 1996, ces stages sont proposés de façon systématique en fonction de la demande des équipes de terrain. Ils se déroulent dans le cadre des conventions habituelles passées entre les collectivités ou les administrations publiques et les établissements d'enseignement, s'effectuent en majorité à la Communauté Urbaine. Ils peuvent aussi s'effectuer dans les services d'une municipalité ou à la D.D.E... Leur format habituel est de quatre mois à temps plein ou de huit mois à mi-temps



Noirettes, Vaulx-en-Velin

Une ouverture sur les dynamiques locales

Les stages sont l'occasion de l'implication des étudiants dans les dynamiques locales. Les étudiants peuvent travailler avec un ou plusieurs groupes d'habitants ciblés en liaison avec les enseignants et les travailleurs sociaux, ou encore participer aux dispositifs d'information et de concertation en lien avec les équipes de terrain. On cherche aussi à favoriser, dans la logique même des évaluations participatives, un retour aux habitants et intermédiaires locaux du quartier, dans le cadre de réunions de rendu organisées directement sur le quartier.

Un cadrage méthodologique commun et une ouverture pluridisciplinaire

Pour favoriser l'exploitation transversale des travaux de terrain et leur assurer une certaine "comparabilité", l'Agence d'urbanisme a construit une méthodologie qui, sans gommer l'originalité de chaque démarche, leur assure un tronc commun, quelle que soit la formation d'origine des étudiants. Elle aide les stagiaires à gérer le temps de leur intervention entre les différentes phases d'analyse, d'observation, d'entretiens ou de synthèse.



● Pourquoi une approche fine des usages dans les espaces extérieurs ?

Depuis 1994, des aménagements urbains globaux sont réalisés dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage partagée.

Dans l'agglomération lyonnaise, c'est au tournant des années 90, que l'on a assisté à une première montée en puissance de la Politique de la Ville. La Communauté urbaine de Lyon avec l'État et les principaux partenaires locaux (Communes, Région, Département, FAS, Caisse d'allocation familiale et Bailleurs sociaux) a alors concentré ses moyens sur le traitement intégré de 14 quartiers prioritaires pour maîtriser les différentes formes d'exclusion. Sur ces sites, une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale a été mise en place pour coordonner l'action publique et piloter les aménagements. Après la réhabilitation des logements, les aménagements d'espaces extérieurs ont pris une part plus importante parmi les actions de développement social urbain (DSU). Depuis 1994, dans le cadre du Contrat de plan Etat-Région, 25 quartiers prioritaires bénéficient d'une restructuration urbaine menée par la Communauté urbaine.



Darnaise, Vénissieux

Dans la suite du mouvement «Banlieue 89» et de la Loi d'Orientation sur la Ville (L.O.V.), les partenaires publics ont demandé à des équipes d'urbanistes de mettre en forme les grandes lignes de projets urbains permettant de restructurer le prioritaires. Pour chacun d'en un programme urbain de référence indicative des aménagements à réaliser par tranches annuelles.

Parallèlement, la Communauté urbaine a renforcé les aspects politiques et techniques de sa maîtrise d'ouvrage et a fait appel systématiquement à des concepteurs de qualité. Depuis dix ans maintenant, ces projets mobilisent des financements importants et les savoir-faire «des hommes de l'art», techniciens, architectes, urbanistes, paysagistes.

Le besoin d'une approche fine des usages et de la prise en compte de la parole des habitants a été fortement ressenti par les partenaires du DSU de l'agglomération.

Mais qu'en est-il des habitants ? En quoi les travaux effectués participent-ils à l'amélioration de leur vie quotidienne ? Les aménagements répondent-ils à leurs attentes ? N'y a-t-il pas d'autres urgences à traiter, notamment en terme de fonctionnement des services ?

C'est pour répondre à ces questions que les partenaires du D.S.U. de l'agglomération (Direction Départementale de l'Équipement et Communauté Urbaine) ont lancé, avec l'appui de l'Agence d'urbanisme, une démarche d'analyse socio-spatiale des projets urbains qui donne la priorité à l'observation des pratiques et à l'analyse du ressenti des habitants. Contrairement aux évaluations administratives qui se polarisent sur les procédures et aux bilans financiers qui alignent des chiffres, cette approche sociale transcrit ce que le projet peut apporter fonctionnellement au quartier : désenclavement, restructuration des cheminements, hiérarchisation des espaces, amélioration du stationnement, résolution des problèmes de sécurité. Elle décrit l'évolution des usages de la vie quotidienne et des formes de sociabilité. Elle tente de répondre aux questions que se posent les décideurs face aux investissements engagés. Le quartier vit-il mieux après l'aménagement ? Quelles difficultés a-t-on résolu ? Comment l'image du quartier a-t-elle évolué ? Quelles relations existe-t-il entre cette amélioration du cadre de vie et les autres actions à finalité sociale menées dans le cadre du

Source : UrbaLyon, 1999

ANNEXE 18 : Plaquette de présentation de la démarche Modes de vie et Usages (Mod/Us)

POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

- Pour éclairer les collectivités territoriales sur les évolutions des modes de vie et mieux prendre en compte la dimension humaine dans les projets d'aménagement.
- Pour améliorer la connaissance du fonctionnement des territoires.

« S'intéresser aux usages, c'est questionner le chemin de traverse fait par les pas des habitants, à côté du sentier balisé »

Gaëtan Cognard,
conseiller métropolitain,
élu référent de la démarche Mod/Us

QUELLE EST SON APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE ?

Des approches variées privilégiant le terrain et les méthodes qualitatives :

- des entretiens auprès d'universitaires, de professionnels mais surtout... d'habitants
- de l'observation directe
- de la photographie
- de la carte mentale
- ...





MODES DE VIE ET USAGES DES HABITANTS

avril 2024

L'Auat développe une approche d'observation et de compréhension des modes de vie et des usages (Mod/Us) des habitants de l'aire métropolitaine de Toulouse.

Cette démarche alimente l'observation territoriale des tendances à l'œuvre et les études réalisées au sein des territoires des collectivités membres de l'agence.

MÉTHODOLOGIE

4 terrains d'enquête parmi les territoires d'intervention de l'Auat, choisis pour la diversité des formes urbaines et des profils sociaux.

Balma - Vidailhan
un écoquartier avec maisons
individuelles et copropriétés



Albi - La Madeleine
un quartier de faubourg avec
beaucoup de maisons individuelles
construites avant 1950



Toulouse - Bagatelle
un quartier avec de nombreux
logements sociaux



Castanet-Tolosan - Centre-ville
des logements mixtes entre
copropriétés et maisons individuelles



4 axes des pratiques de sobriété interrogés

- Les pratiques de consommation énergétique : évolution de la consommation énergétique, travaux de rénovation énergétique, adaptation des comportements en lien avec confort d'été ou d'hiver...
- Les pratiques de consommation alimentaire : organisation des courses et choix des lieux, critères d'achat, autoproduction...
- Les pratiques de déplacement : niveau d'équipements, habitudes de déplacement, changements effectifs ou souhaités dans les comportements de mobilité...
- Les pratiques de consommation matérielle : fréquence d'achat et critères, importance de l'étiquette énergie, durée d'usage, réparation d'objets...

DES RÉSULTATS À VENIR



UNE PREMIÈRE ÉTUDE SUR **LA VILLE À DOMICILE** EN 2021 ET 2022

Travailler, étudier, se soigner, acheter des produits, faire du sport ou avoir une activité culturelle, réaliser des démarches administratives, voir ses amis ou sa famille... Le rapport entretenu avec son domicile change et les usages évoluent. C'est pourquoi l'AUAT a engagé une réflexion pour comprendre les modes de vie des habitants sur cette question et a mené l'enquête auprès de 42 habitants dans l'aire métropolitaine toulousaine.



UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR **LES PRATIQUES DE SOBRIÉTÉ DES HABITANTS** DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE EN 2023 ET 2024

Le questionnement vise à identifier les freins et les leviers possibles pour favoriser des modes de vie sobres dans les territoires.

Une problématique qui soulève 4 questions :

- Quelles sont les pratiques de sobriété que l'on observe sur le territoire ?
- Comment les pratiques de sobriété des habitants du territoire prennent-elles appui sur les infrastructures existantes, les aménagements et les actions menées sur le territoire ?
- Qu'est-ce qui ne permet pas aux habitants d'appliquer les pratiques de sobriété auxquelles ils aspirent (ou non) ? Qu'entendent-ils par sobriété et/ou modération ?
- Comment adapter les actions, aménagements et politiques locales en fonction de la diversité des situations économiques et sociales et des pratiques des habitants ?

ANNEXE 19 : LES DIFFERENTS PROFILS D'HABITANTS ET DE RAPPORTS A LA VILLE A DOMICILE

Les rétifs



67 ans en moyenne

4 personnes sur 42



ÂGE
de 53 à 82 ans



TRAVAIL

Une partie télétravaille



CONSOMMATION

Achats dans les commerces de quartier, marchés de plein vent ou zones commerciales.

Aucun achat en ligne



LOISIRS

Des loisirs manuels ou traditionnels

Ils ne rejettent pas la ville à domicile dans son ensemble, mais l'hyper-connexion qui s'opposerait aux ancrages locaux qu'eux valorisent.

Les modérés



44 ans en moyenne

9 personnes sur 42



ÂGE
de 23 à 68 ans



TRAVAIL

Pas ou peu de télétravail



CONSOMMATION

Achats principalement en magasin

Achats en ligne pour quelques produits spécifiques

Aucun achat en ligne



LOISIRS

Peu de loisirs tournés vers le numérique

La ville à domicile est peu pratiquée par ce groupe ou pour l'achat de produits très spécifiques.

Les éclectiques



17 personnes sur 42



ÂGE
de 18 à 81 ans



TRAVAIL

Pas ou peu de télétravail

37 ans en moyenne



CONSOMMATION

Une partie achète en magasin ou dans les marchés et l'autre en ligne

Une partie est cliente de la livraison de repas



LOISIRS

Loisirs principalement tournés vers le numérique

La ville à domicile est principalement expérimentée via les pratiques de consommation et les loisirs

Les adeptes



36 ans en moyenne

12 personnes sur 42



ÂGE
de 23 à 58 ans



TRAVAIL

Télétravail régulier voire exclusif



CONSOMMATION

Achats principalement en ligne

Fréquentation des marchés de plein vent et petits commerces pour certains produits alimentaires



LOISIRS

Loisirs principalement tournés vers le numérique

La ville à domicile est vécue par les adeptes comme un outil d'organisation et de maîtrise du temps.

Source : AUAT, 2023

ANNEXE 20 : Croisement des périmètres de quartiers vécus et dessinés par les habitants enquêtés dans le quartier de Saint-Martin-du-Touch à Toulouse.



Source : AUAT, 2023

ANNEXE 21 : Guide d’entretien pour les habitants enquêtés dans le cadre de l’étude « Ville à domicile », Mod/Us, 2021-2022. Source : AUAT

Thématiques	Sous-thématiques	Questions	Objectifs recherchés
Parcours résidentiel / Choix résidentiel du domicile actuel	- Statut résidentiel - Critères de choix résidentiels liés au logement, au quartier, à la ville,...	- Qu’est-ce qui vous a amené dans cette commune, ce quartier, et ce logement ? - Vous êtes locataire ? Propriétaire ? - Pour vous, c’est quoi les avantages et les inconvénients de vivre ici ?	<i>Comprendre ce qui lie l’interrogé au territoire, à son logement</i> <i>Comprendre les éléments qui priment lors du choix résidentiel, les compromis, les stratégies d’adaptation etc.</i> <i>Identifier les éléments physiques, symboliques, sensibles qui définissent le choix résidentiel</i>
Pratiques de travail	- Profession occupée - Evolutions dans les pratiques de travail - Travail à la maison - « Effet crise »	- Quel poste occupez-vous actuellement ? Est-ce une activité que vous pouvez pratiquer depuis votre domicile ? - Vos pratiques de travail ont-elles évolué depuis que vous occupez ce poste / faites ce métier ? - Si vous télétravaillez, ou si vous avez télétravaillé, avez-vous adapté votre logement pour la pratique du travail à distance ? - Pour vous, travailler depuis le domicile est-il un idéal ? - Si vous le pouviez, travailleriez-vous davantage à la maison ? Ou fréquenteriez-vous un espace de travail plus proche (du type espace de coworking) ? - Qu’est-ce que le fait de télétravailler modifie dans vos autres pratiques ? - Faites-vous l’accompagnement scolaire de	<i>Interroger les évolutions de pratiques de travail selon le métier occupé, et les impacts qu’ont pu avoir le développement numérique, la flexibilité du travail etc.</i> <i>Evaluer les impacts du télétravail et le rapport au domicile que celui-ci construit, les stratégies d’adaptation pour pratiquer ce travail à distance etc.</i> <i>Interroger le potentiel des tiers-lieux / espaces de coworking vis-à-vis des</i> <i>Aviez-vous des critères en particulier en emménageant ici ? évolutions des pratiques de travail</i>

		vos enfants ? Cela impacte-t-il vos pratiques de travail ? Et vos autres pratiques ?	
Pratiques de consommation	- Pratiques des commerces physiques - La consommation depuis le domicile (livraison, click&collect, drive,...) - Evolutions	- Faites-vous des achats en ligne (Drive, Click&collect, livraison...) ? Auprès de quels types de commerces ? Quels produits ? - Pourquoi vous faites des achats en ligne ? Qui fait les courses en ligne chez vous ? - Avez-vous des pratiques d'achats en ligne dans des commerces proximité ? - Comment vous récupérez vos achats en ligne : à domicile ? en point-relais ? - Est-ce que vous allez à des commerces autour de chez vous ? Lesquels et pourquoi ? - Depuis que vous faites des achats en ligne, est-ce que ça a changé vos pratiques commerciales ?	<i>Evaluer les évolutions des pratiques de consommation, et notamment celles en ligne</i> <i>Définir les impacts que ces achats en ligne peuvent avoir sur la fréquentation des commerces de proximité et sur les autres pratiques de l'interrogé</i>
Pratiques de loisirs	- Activités de loisirs pratiquées au domicile - Critères de fréquentation	- Quel temps vous passez au domicile pour des pratiques de loisirs ? - Relance si naturellement pas portée sur la télé, l'ordinateur etc. : leur poser la question dessus. Est-ce que vous avez des abonnements ? Est-ce que ça a changé des choses par rapport à avant : plus ou moins de ciné ? plus ou moins de sorties ? Autant qu'avant ? Est-ce juste à l'occasion ? Pour un film particulier ? Une occasion avec les amis ?	<i>Amener l'interrogé à parler de ses pratiques à domicile.</i> <i>Repérer des évolutions potentielles dans ces pratiques de loisirs : dans leurs formes, dans les lieux, ...</i> <i>Définir les critères/stratégies qui amènent davantage la fréquentation de l'interrogé au domicile ou à l'extérieur</i>
Santé	- Pratiques médicales à domicile	- Avez-vous recours au numérique pour prendre vos rendez-vous médicaux ? Suivre vos consultations en visio ? - Que pensez-vous de la téléconsultation ?	<i>Evaluer l'évolution de la téléconsultation, ses avantages et inconvénients</i>
Excursions et lieux	● S'aérer depuis le domicile...	- Avez-vous des lieux dans lesquels vous	<i>Définir les échelles de lieux de nature et</i>

d'aération	• Rapport aux espaces de nature / public de proximité	venez pour vous ressourcer, vous mettre au vert, être en lien avec la nature ? Pouvez-vous m'indiquer où sont-ils ? - Si espace extérieur : comment cet espace a-t-il évolué depuis votre emménagement ? Y avez-vous des usages en particulier ? - Pour vous, avoir des espaces verts ou de nature à proximité est-il important ? Pourquoi ?	<i>d'évasion : depuis le domicile à l'ailleurs</i>
Pratiques de mobilité (à intégrer au cours de l'entretien mais pas spécifiquement : à chaque pratique à l'extérieur évoquée, demandez comment l'interrogé se déplace, comment, combien de temps etc.)	• Equipement • Evolution des pratiques de mobilité • Aspirations	- Changez-vous de moyens de déplacement selon le lieu où vous vous rendez ? - Aimeriez-vous changer ces pratiques de déplacement ? (sous-entendu : les capitaliser, en faire moins, les faire autrement,...)	<i>Définir les stratégies de déplacement au quotidien selon les moyens, les contraintes, etc. Révéler les aspirations des interrogés en matière de mobilité</i>
Voisinage et sociabilités	• Rapport aux voisins • Evolutions	- Vous qualifieriez comment vos relations de voisinage ? Celles-ci ont-elles évolué récemment ? - Êtes-vous sur les réseaux sociaux, et si oui, lesquels ? Qu'est-ce qui fait que vous êtes parfois prêt à vous déplacer pour voir vos amis et d'autres fois passer uniquement par les réseaux sociaux ? -	<i>Définir la place du voisinage dans le rapport entretenu entre l'interrogé et son domicile, son quartier de proximité</i>
Rapport au domicile : au « chez-soi » et aux territoires de proximité	• Usages à domicile • Adaptation(s) du logement ? • Rapport affectif et sensible au « chez soi »	- Pouvez-vous me raconter un peu votre lien à votre « chez-vous » donc votre logement, mais aussi ses alentours ? - Pour vous, être à domicile est quelque chose que vous appréciez ? - Pouvez-vous me faire un historique des	<i>Définir le rapport affectif et sensible au domicile et aux lieux de proximité Mettre en lumière des adaptations du logement à certains usages, révéler ses évolutions en lien avec le parcours de vie</i>

		lieux : avez-vous adapter des pièces pour certaines activités ? Déplacer des meubles ? Fait des travaux pour correspondre à certains usages ? - Est-ce qu'au regard de vos pratiques à domicile, vous souhaiteriez changer de logement ou de lieu d'habitation ?	

* Il s'agit d'un guide d'entretien « basique », à adapter selon le profil de l'interrogé : son lieu de résidence, sa composition familiale, son poste occupé, etc.

Exercice pendant l'entretien : Support cartographique de la commune et identification des lieux fréquentés quotidiennement (définition d'un périmètre de proximité) ou à l'occasion (définition des « alvéoles » résidentielles de l'interrogé)

Source : AUAT, 2022

ANNEXE 22 : Guide d'entretien pour les habitants enquêtés dans le cadre de l'étude « Les pratiques de sobriété des habitants », Mod/Us, 2023-2024. Source : AUAT

Informations à obtenir dans le cadre de l'entretien, peu importe à quel moment et comment, sur la situation personnelle et les situations des membres du ménage

Personne interrogée

- Age
- Situation professionnelle ou scolaire (temps partiel/temps plein)
- Propriétaire ou locataire du logement
- Depuis combien de temps vit-elle dans le quartier ?

Membres du ménage/personnes qui vivent dans le même logement

- Combien de personnes vivent dans ce logement ?
- Quel âge a chacune de ces personnes ?
- Que font-elles dans la vie (scolarité, emploi, formation, etc.) à temps partiel ou à temps plein ?
- Quels sont les revenus du ménage (salaires + aides sociales) ?

Pratiques de déplacements

Informations à obtenir dans le cadre de l'entretien, peu importe à quel moment et comment :

La personne interrogée a-t-elle le permis ? Qui dans le ménage a le permis ? une ou plusieurs voitures ? un abonnement de transport ?

De manière générale, comment est-ce qu'elle fait pour :

- Aller/rentrer du travail, du lieu d'étude ou de formation
- Conduire/récupérer les enfants à l'école et aux activités extrascolaires
- Faire ses courses
- Se rendre sur un lieu de loisir, pour le sport, le weekend, pour voyager, etc.

Est-ce que ce sont des déplacements qu'elle fait seule ou avec quelqu'un.e (famille, amie.s, etc.) ?

Comment les autres membres du ménage se déplacent-ils ?

Pourquoi ce(s) mode(s) de transport plutôt qu'un autre ?

Depuis combien de temps fait elle comme ça ?

Est-ce que ça a évolué ces dernières années ? Si c'est le cas, qu'est-ce qui a amené cette évolution ?

Est-ce qu'elle aimerait se déplacer autrement ?

- Si oui, pour quelles raisons (santé, écologie, pouvoir occuper son temps de trajet différemment) ? Pour tous les trajets ? Qu'est-ce qui l'empêche de faire différemment par rapport à aujourd'hui (coût, sécurité, organisation, etc.) ?
- Si non, pour quelles raisons ? Est-elle satisfaite de sa manière de se déplacer ? Pour tous les trajets ?

Quel est le mode de déplacement qu'elle ne se voit pas du tout utiliser et pour quelles raisons ? Pour tous les déplacements ou certains en particulier ?

Pense-t-elle changer d'équipements ou en réduire le nombre (voiture, scooter, etc.) ?

- Si oui, pour quelles raisons ? comment compte-elle faire ? dans quelle temporalité ?
- Si non, pour quelles raisons ? qu'est-ce qui l'inciterait à le faire ?

Pratiques de consommation d'énergie

L'idéal serait d'utiliser les factures d'énergie de la personne enquêtée comme médium pour cette partie de l'entretien : quelles sont les évolutions selon les saisons, les années, poser des questions sur les pratiques etc.

Informations à obtenir dans le cadre de l'entretien, peu importe à quel moment et comment :

Est-ce du chauffage collectif ou individuel ? Quel est le type de chauffage (gaz, fioul, etc.) ? A-t-elle la « main » sur

De manière générale, comment est-ce qu'elle chauffe son logement ?

- Elle le met en route quand elle a froid ?
- Connait-elle la température à laquelle elle le chauffe ?
- Connait-elle la température à laquelle il est recommandé de chauffer son logement (19°C) ?
- Il y a une température fixe à laquelle personne ne touche, dans ce cas, quelle est la température ?

- Y a-t-il des températures de chauffage différentes en fonction des pièces du logement ?
- Utilise-t-elle des chauffages d'appoint ?
- Y a-t-il une température différente selon le jour et la nuit ? la semaine et le weekend ? Comment fait-elle lorsqu'elle s'absente un weekend ou plus ?

Comment est-ce que la manière de chauffer et la température sont décidés au sein du ménage ? Y a-t-il eu des évolutions et changement dans la manière de chauffer ces derniers mois ?

Est-ce qu'elle estime faire « attention » à la manière dont elle chauffe chez elle ? Est-ce qu'elle pense faire plus attention aujourd'hui qu'avant ? Si c'est le cas, qu'est-ce qui a amené ces changements (prix de l'énergie, souhait de moins consommer pour des raisons écologiques, évolution de la composition du foyer, etc.) ?

Des travaux de rénovation énergétique (isolation thermique, système de chauffage, etc.) ont-ils été réalisés ces dernières années ? [Certaines questions ne seront pas posées aux locataires]

- Si oui, quels ont été ces travaux ? Quand ont-ils été réalisés ? Quel a été l'élément déclencheur pour les travaux ? Est-ce que ça a été fait par des artisans ou est-ce qu'elle l'a fait seule ou avec de l'aide de la famille et d'amis ? Est-ce qu'elle a bénéficié

d'aides ou de subventions pour ces travaux ou une partie d'entre eux ? A-t-elle rencontré des freins pour réaliser ces travaux ? Comment les a-t-elle surmonté ?

Ses pratiques (ou celle des membres du ménage) ont-elles évoluées dans la manière de chauffer chez elle depuis ? A-t-elle vu une évolution sur ses factures ? Ressent-elle plus de confort ?

- Si non, souhaite-t-elle en faire prochainement ? Estime-t-elle qu'il y a besoin d'en faire ? Quels sont les freins à la réalisation de ces travaux (coût, impact sur l'organisation du ménage, les démarches) ? Y-a-t-il des discussions au sein de la copropriété pour faire des travaux ? Sait-elle si elle aurait droit à des aides ou subventions pour réaliser ces travaux ? Connait-elle les dispositifs qui existent ? Sait-elle où s'adresser si elle cherche des informations à ce sujet ?

De manière générale, comment est-ce qu'elle refroidie son logement l'été ?

- Elle met en route son climatiseur (à quelle température, à quelle période de la journée, dans quelles pièces, etc.) ?
- Elle utilise un ventilateur
- Elle ouvre ses fenêtres
- Fermeture des volets en journée
- Protection solaire des baies

Est-ce que le DPE a joué dans le choix du logement ?

Se sent-elle bien chez elle, ou a-t-elle froid ou trop chaud l'été ? A-t-elle d'autres manières de réduire sa consommation d'énergie ?

Considérez-vous que certaines de vos pratiques à votre domicile ou certains de vos équipements, objets etc. seraient particulièrement énergivores ?

Des volontés à mieux maîtriser / connaître ses consommations énergétiques ? (Application de suivi des consommations, développer sa propre production d'énergie, etc.)

Pratiques de consommation alimentaire

De manière générale, comment est-ce qu'elle s'organise ou elle fait pour ses courses alimentaires :

- Des « gros caddies » toutes les semaines ou tous les quinze jours dans un supermarché ou en drive ou en livraison ?
- Des courses un peu tout le temps dans des magasins différents ?
- Des courses dans des magasins spécialisés ?
- Achète-t-elle ce qui lui fait envie (ou ce qui fait plaisir aux enfants) ?
- Fait-elle attention à la provenance des produits ? C'est-à-dire ? (avoir l'info, sans induire si la « provenance » signifie l'origine géographique ou les labels ou le degré de transformation des produits alimentaires)
- Achète-t-elle des produits issus de l'agriculture biologique ? dans des grandes enseignes, des magasins bio ou chez producteurs ?
- Achète-t-elle des produits locaux ? directement vendu par le producteur, par des plateformes de mises en relations, des AMAP ?
- Consomme-t-elle ses propres légumes ? a-t-elle un potager ou participe-t-elle à un jardin partagé ?

- Bénéficie-t-elle de dons alimentaires (soit par l'aide alimentaire, soit par de la famille, des amis ou voisins qui ont un potager, etc.) ?

Aimerait-elle faire ses courses différemment, en achetant d'autres produits que ceux qu'elle achète aujourd'hui ? Qu'est-ce qui l'empêche de le faire aujourd'hui (coût, trouver où acheter ces produits, se déplacer dans les points de vente, organisation domestique, préférences alimentaires, etc.) ?

Comment s'organisent les repas de tous les jours, pour le midi et le soir pour les membres du ménage (cantines scolaires ou d'entreprises, déjeuners dehors, apporte son repas) ? Y-a-t-il eu des évolutions récemment ?

A-t-elle un régime alimentaire spécifique ?

Souhaiterait-elle changer de régime alimentaire ?

- Si oui, pour quelles raisons (santé, écologie, finances, etc.) ? qu'est-ce qui l'en empêche aujourd'hui (organisation familiale, difficultés à contenter tout le monde, coût, ne sait pas comment faire) ?
- Si non, est-elle satisfaite de son régime alimentaire ?

Pratiques de consommation de biens matériels (vêtements, équipements électro-ménagers, meubles, autres objets)

Vêtements

Où est-ce qu'elle achète ses vêtements et/ou ceux des autres membres du ménage ?

Comment choisit-elle les commerces ou plateformes où elle va acheter des vêtements ?

Achète-t-elle des vêtements de seconde main ? Depuis combien de temps ? Pour quelles raisons ?

A quelle régularité des vêtements sont-ils achetés ?

Aimerait-elle acheter des vêtements autrement ou dans d'autres magasins ?

- Si oui, qu'est-ce qui l'en empêche aujourd'hui ? (coût, n'est pas sûre que ce soit « si vertueux » = greenwashing, ça ne correspond pas à ses goûts, enfants grandissent vite, etc.)
- Si non, qu'est-ce qui fait qu'elle est satisfaite dans sa manière d'acheter des vêtements ?

Electro-ménagers

Concernant les équipements électro-ménagers, comment est prise la décision d'en acheter un ?

Quels sont les facteurs motivants le choix (prix, promotion, marque, étiquette énergie, indice réparabilité, taille, etc.) ?

En moyenne, quelle fréquence d'utilisation de ces équipements ?

Des appareils de seconde main ont-ils été acheté récemment ? Pour quelles raisons ? Depuis combien de temps achète-t-elle en seconde main ? Où les achètent-elles ?

Aimerait-elle acheter ces appareils différemment ?

- Si oui, qu'est-ce qui l'en empêche aujourd'hui ?
- Si non, qu'est ce qui fait qu'elle est satisfaite dans sa manière d'acheter ?

Est-ce qu'elle répare ces objets ?

Meubles

Concernant les meubles, comment est prise la décision d'en acheter un ?

Comment choisit-elle les commerces ou plateformes où elle va acheter ses meubles ?

Des meubles de seconde main ont-ils été acheté récemment ? Pour quelles raisons ?

Aimerait-elle acheter des meubles différemment ?

- Si oui, qu'est-ce qui l'en empêche aujourd'hui ?
- Si non, qu'est ce qui fait qu'elle est satisfaite dans sa manière d'acheter ?

Objets divers

Concernant d'autres types d'objets, comment est prise la décision d'en acheter un ?

Des objets de seconde main sont-ils achetés ? Si c'est le cas, d'où proviennent-ils ?

Aimerait-elle acheter différemment ce genre d'objets ?

- Si oui, qu'est-ce qui l'en empêche aujourd'hui ?
- Si non, qu'est ce qui fait qu'elle est satisfaite dans sa manière d'acheter ?

Sur son rapport à la consommation : se prive-t-elle ? Opère t-elle des arbitrages pour pouvoir se permettre certains biens au détriment d'autres ? (cela permet aussi à la personne de parler des sorties par exemple, des voyages etc. se prive-t-elle sur l'année de certains biens pour se permettre ça ? etc.

Si je vous dis « sobriété » ou « modération », qu'est-ce que cela vous évoque ?

Source : AUAT, 2024

Méthodologie de recherche

ANNEXE 23 : Liste des entretiens menés dans le cadre de la thèse

Catégorie d'acteurs	Format des entretiens	Objectifs des entretiens	Statut des répondants
TECHNICIENS ET DIRECTION DE L'AUAT	<i>Individuel</i>	Définir la place des méthodes qualitatives dans les études de l'AUAT, identifier les freins et les moteurs à leur usage, éclairer par le parcours professionnel de chacun l'évolution des méthodes de travail de chaque praticien, comprendre le fonctionnement de l'agence d'urbanisme et les métiers, missions de chacun	<i>Chargé de projet</i>
	<i>Individuel</i>		<i>Chargé de projet</i>
	<i>Individuel</i>		<i>Chargé de projet</i>
	<i>Individuel</i>		<i>Chargé de projet</i>
	<i>Individuel</i>		<i>Direction</i>
ANIMATEURS D'OBSERVATOIRES DE L'AUAT	<i>Collectif</i>	Revenir sur la trajectoire des différents observatoires de l'agence, préciser leurs modalités de fonctionnement, leurs partenaires et leurs publics, leurs méthodes d'observation et leurs principaux enjeux.	<i>Chargés de projet</i>
	<i>Collectif</i>		<i>Responsable de pôle, chargés de projet</i>
	<i>Collectif</i>		<i>Responsable de pôle, chargés de projet</i>
	<i>Collectif</i>		<i>Responsable de pôle, chargé de projet</i>
	<i>Individuel</i>		<i>Responsable de pôle</i>
	<i>Collectif</i>		<i>Chargé de projet, directeur d'études</i>
	<i>Collectif</i>	Revenir sur la trajectoire de la démarche de prospective territoriale depuis ses débuts dans les années 2000, identifier des personnes clés ayant contribué à ses changements d'orientations, de modalités de fonctionnement et de méthodes de travail	<i>Chargés de projet</i>
TECHNICIENS D'AUTRES AGENCES D'URBANISME EN FRANCE	<i>UrbaLyon : collectif</i>	Définir la place des méthodes qualitatives dans les études des agences d'urbanisme, identifier les freins et les moteurs à leur usage. Eclairer par le parcours professionnel de chaque praticien et l'évolution de leurs méthodes de travail. Comprendre le fonctionnement des agences d'urbanisme et leurs spécificités. Sonder les curiosités et les éventuelles	<i>Chargés d'études</i>
	<i>AUDIAR : individuel</i>		<i>Chargé d'études</i>
	<i>UrbaLyon : individuel</i>		<i>Chargé de mission</i>
	<i>UrbaLyon : individuel</i>		<i>Responsable de pôle</i>
	<i>UrbaLyon : individuel</i>		<i>Chargé d'études</i>
	<i>A'Urba : individuel</i>		<i>Chargée d'études</i>
	<i>AUCM : individuel</i>		<i>Chargé d'études</i>
	<i>AUCM : individuel</i>		<i>Chargé d'études</i>

	<i>AURA : individuel</i>	envies de renouvellement dans les pratiques professionnelles de chacun. Détailler les expériences d'enquêtes qualitatives dans chaque agence.	<i>Chargé d'études</i>
	<i>AUDAP : individuel</i>		<i>Direction</i>
	<i>AUDAP : individuel</i>		<i>Chargé de projets</i>
	<i>Ex-AUDES0 : individuel</i>	Recueillir le retour d'expérience d'une ancienne doctorante Cifre d'agence d'urbanisme, partager autour des méthodes qualitatives employées dans le cadre de son travail de recherche	<i>Chargée de projet</i>
ANCIENS SALAIRES OU TEMOINS DE L'HISTOIRE DES AGENCES D'URBANISME DE TOULOUSE ET/OU DE LYON	<i>Toulouse : individuel</i>	Revenir sur le parcours de chaque interrogé, évoquer leurs souvenirs sur des études ayant mobilisé des enquêtes qualitatives (le contexte, les personnes mobilisées, les modalités d'enquête et les moyens associés). Croiser les témoignages, recenser le plus possible les études qualitatives depuis la création des agences.	<i>Ancien sociologue</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien sociologue</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Lyon : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Lyon : individuel</i>		<i>Ancienne direction</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancienne direction</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien chargé de projet</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Universitaire</i>
	<i>Toulouse : individuel</i>		<i>Ancien prestataire</i>

ANNEXE 24 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « Techniciens et Directeur de l'Auat »

Parcours et méthodes de travail en général

- En quelle année es-tu arrivée à l'agence ? Peux-tu m'en dire plus sur ton parcours avant puis au sein de l'agence et les évolutions éventuelles de tes fonctions depuis ton arrivée ?
- Te souviens-tu de ce qui était mentionné dans ta fiche de poste, est-ce qu'il était question de faire le lien à l'habitant ?
- Selon toi, quel est l'intérêt pour une agence d'urbanisme d'avoir un.e sociologue dans son équipe ?

Les enquêtes qualitatives en agence d'urbanisme

- Pourrais-tu me définir selon toi ce qu'est une méthode qualitative ? Où placerais-tu la distinction entre quantitatif et qualitatif ?
- Est-ce que tu vois une progression dans l'investissement de l'Auat dans ces séances participatives ? Que penses-tu de la concertation en général ?
- Selon toi, est-ce que c'est le rôle d'une agence d'urbanisme de donner la parole à l'habitant ? La manière dont elles le font aujourd'hui te semble appropriée / efficace ?
- Penses-tu que l'agence va être davantage mobilisée sur de la concertation ou d'autres formes de projets qui fait le lien avec l'habitant ? Quel est ton avis sur la question ?
- Saurais-tu identifier des conditions favorables à l'application de méthodes qualitatives au sein des activités d'une agence d'urbanisme ?
- Et des freins ?
- Y'a-t-il selon toi des spécificités de l'Auat qui conditionnent la mise en place de méthodes qualitatives ?
- Et parmi les autres agences d'urbanisme en France, en connais-tu qui se démarqueraient particulièrement dans ses méthodes, ses études proches des habitants ?
- Penses-tu que les méthodes qualitatives pourraient compléter des démarches de concertation ou de consultation parmi les missions des agences d'urbanisme ?

Usage personnel des méthodes qualitatives

- Quelles sont les méthodes qualitatives auxquelles tu as eu recours depuis ton arrivée à l'agence de Toulouse ? Auprès de quels publics ? Et avant ?
- Peux-tu m'en dire plus sur l'observatoire de la production urbaine : quelles étaient les ambitions au départ ? Quelle suite tu envisages pour cet observatoire ?
- Tu participes à l'élaboration et à l'animation d'ateliers de concertation, tu peux être sollicitée par certains pôles pour conduire des entretiens auprès d'habitants ou de personnes-ressources,... est-ce tes missions aujourd'hui sont celles auxquelles tu t'attendais lorsque tu as postulé à l'agence ?
- Idéalement, et si tu bénéficiais de plus de temps, sur quelles missions tu souhaiterais te positionner ou initier à l'agence ?

ANNEXE 25 : Exemple de guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « animateurs d'observatoire de l'auat »

L'observatoire : son histoire, ses objets d'étude, son cadre, ses méthodes

- Pouvez-vous vous présenter en quelques mots, indiquer votre rôle dans l'observatoire et depuis combien de temps ?
- Connaissez-vous l'histoire de l'observatoire : de quelles intentions il est né ? Par quelle initiative ? Ses évolutions ?
- Quels sont les cadres de fonctionnement de l'observatoire : qui l'anime et participe à la production de connaissances ? quel élu référent ? quels partenaires ?
- Quels sont les thématiques étudiées par l'observatoire ? Qu'est-ce que cela donne comme type d'études par exemple ?
- Quelles méthodes et quelles données l'observatoire mobilise ?

La relation au politique et aux partenaires

- Quel est le rôle de l'élu et son niveau d'investissement dans l'observatoire ?
- Et les partenaires, à quel niveau ils interviennent ? Est-ce qu'ils participent à la production ou est-ce qu'ils sont les récepteurs des études produites ?
- Selon vous, le fait d'avoir un élu référent et des partenaires est une condition essentielle à la pérennité d'un observatoire ?

Le fonctionnement de l'observation à l'agence

- Globalement dans votre programme de travail, l'observation dispose-t-elle d'un temps suffisant pour produire des études ? Et dans les faits, y consacrez-vous autant de jours que prévus ?
- Que pensez-vous de cette mission d'observation à l'agence ? Et de son organisation par secteurs ?
- Selon votre expérience, quelles sont les conditions favorables à la production d'études d'observation territoriale ? Et les freins ?
- Avez-vous des sujets d'observation que vous aimeriez voir investi à l'avenir, ou creusé davantage ?

L'inter-observation

- Il y a des démarches d'inter-observation à l'agence pour faire en sorte d'identifier ce que font les uns et les autres, et éventuellement sortir des sujets communs à travailler ensemble. Que pensez-vous de ces initiatives ? Y voyez-vous des pistes d'amélioration possibles ?

Le lien avec Mod/Us

- Pensez-vous que l'approche qualitative aurait sa place / serait pertinente au regard des thématiques abordées par l'observatoire ? Connaissez-vous la démarche Mod/Us et ses approches méthodologiques ?
- A l'heure où l'on réfléchit au prochain sujet d'étude annuelle pour Mod/Us, verrais-tu des sujets transversaux qui puissent croiser la question des modes de vie aux thématiques liées à ton ou à plusieurs observatoires de l'agence ?

ANNEXE 26 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « Techniciens d'autres agences d'urbanisme en France »

Parcours professionnel

- Quel est votre formation initiale ? (Et votre parcours professionnel qui vous a amené à l'agence ?)
- Quelles sont vos missions au sein de l'agence ?

Fonctionnement interne

- Vous êtes divisés en pôle à l'agence de Lyon, est-ce que vous fonctionnez plutôt par équipe ? En mode « projet » ? Comment ça se passe pour le pôle dont vous faites partie ?

L'observation à l'agence de Lyon

- A l'agence de Toulouse, les missions socles de production et de diffusion de la connaissance passent principalement par les observatoires partenariaux ou par des démarches d'observation et de prospective diverses. Nous pointons des temps sur chacune de ces missions, qui sont censés représentées peu ou prou 30% du programme de travail. Comment l'observation s'organise à l'agence de Lyon ? (Observatoires / observatoires partenariaux ? Démarches d'observation spécifiques ? Quelles échelles d'observation ? Comment les partenaires reçoivent la connaissance produite ?).
- Vous êtes « chargé d'études modes de vie et usages ». Comment approchez-vous la question des modes de vie et des usages à l'agence ?
- Que pensez-vous des conditions d'exercice de l'observation dans votre agence ? Y voyez-vous une évolution ?

Approches méthodologiques à l'agence de Lyon

- Quelles méthodes sont privilégiées à l'agence de Lyon, dans les études spécifiques comme dans les productions pour les observatoires ?
- Pour vous, qu'est-ce qu'une méthode qualitative ?
- Votre agence mobilise-t-elle des méthodes qualitatives ? Pourquoi ?
- Auprès de quels publics (professionnels, élus, experts, habitants,...) ?]
- Si tel est le cas, est-ce une pratique ancienne dans les travaux de l'agence ?
- Dans quels cadres les méthodes qualitatives sont-elles appliquées ? (observatoire, étude pour les partenaires, autocommande,...)
- Si démarche qualitative il y a dans vos agences, celle-ci émane-t-elle d'une initiative en interne, de vos partenaires, de votre initiative de directeur.rice,... ?
- Avec quels objectifs sont-elles appliquées (préalablement ou postérieurement à l'approfondissement d'un sujet ?)
- Les éventuelles méthodes qualitatives, sont-elles pratiquées par des praticiens en interne ou sollicitez-vous des prestataires extérieurs ou le milieu académique (international, national, local...) ?
- Si les études sont faites en interne, quels profils de formation ont les praticiens qui les exercent ?
- Selon vous, quelles sont les conditions (moteurs et freins) de la pratique de méthodes qualitatives dans une agence ?
- Est-ce que l'emploi de méthodes qualitatives est une question qui se pose à l'agence : à la fois en termes de récurrence de leur emploi dans plus d'enquête, mais aussi dans leur format ? A-t-on l'envie ou le projet d'expérimenter d'autres méthodes ?

Focus sur les ateliers d'innovation en urbanisme

- Avez-vous participé aux ateliers d'innovation en urbanisme qui eurent lieu entre 2009 et 2013 ? Quelle vision en avez-vous aujourd'hui ?
- Pensez-vous que l'expérience de ces ateliers aient pu changé les modes de faire opératoires des techniciens à l'agence ? Ou d'autres expériences ?

Place de l'habitant

- Selon vous, est-ce le rôle d'une agence d'urbanisme de mener des enquêtes auprès d'habitants ? Veuillez expliquer votre réponse

Lien au monde académique

- Quel lien entretient l'agence de Lyon avec le milieu académique ? Depuis longtemps ?

Prospective (question bonus)

- Avez-vous des démarches / missions particulières qui visent à identifier les signaux faibles, les tendances émergentes à l'œuvre, les enjeux de demain etc. ?

Personnes ressources

- Pensez-vous à des personnes en particulier à l'agence de Lyon (actuelle ou pas) qui pourrait apporter des éléments à mes recherches ?
- Pensez-vous à des archives en particulier que je puisse demander à votre documentaliste ?

ANNEXE 27 : Exemple d'un guide d'entretien pour la catégorie d'acteurs « anciens salariés de ou témoins de l'histoire des agences d'urbanisme de Toulouse et/ou de Lyon »

Parcours professionnel

- Pouvez-vous me raconter votre parcours professionnel, en particulier depuis le moment de la création de ce qui était à l'époque encore l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine, jusqu'à aujourd'hui ?

L'agence d'avant la décentralisation

- Dans les années 1970 à Toulouse, quelles étaient les missions principales sur lesquelles étaient attendues les agences ? A quels besoins locaux répondaient-elles ?
- L'agence incarnait dans ces années un nouvel organe chargé à la fois de faire dialoguer les territoires et ses acteurs entre eux, d'être appui technique des collectivités, de croiser les échelles... Comment qualifieriez-vous les débuts de l'agence d'urbanisme de Toulouse ? Quelles étaient les complexités à l'époque ?
- Quand l'agence a été créée, l'Etat contribuait à hauteur de 65% du budget de l'Etat, à votre départ en 1978, ce pourcentage était tombé à 33%. Et dans votre témoignage de l'ouvrage de Bernard Ecrément, vous disiez que l'on sentait déjà un air de décentralisation dans la réduction progressive de l'Etat du budget des agences au fur et à mesure que les collectivités adhéraient. Concrètement, quel était l'état de l'esprit à l'époque ? Comment cet « air de décentralisation » était-il vécu ?
- Vous avez été directeur de l'agence d'urbanisme de Lyon pendant la décentralisation, concrètement, qu'est-ce que ça a changé pour l'agence : ses missions, sa posture, ses métiers ?
- Avez-vous souvenir d'autres grandes lois qui auraient bouleversé les missions ou les métiers dans les agences ?

La place des méthodes sociologiques dans les agences

Bref rappel que nous nous intéressons aux méthodes qui permettent le recueil du vécu, des expériences et des représentations des habitants / usagers.

- En 1972, il est fait mention d'une étude sociologique auprès d'habitants du Mirail et d'investisseurs potentiels, de promoteurs et de commerçants, dans le cadre des opérations de la 2^e tranche du Mirail. L'étude sociologique avait-elle été réalisée en interne ? De qui émanait cette commande ?
- Dans le rapport d'activités de 1979, il est fait mention d'une ouverture à l'écologie et à la sociologie, avec respectivement le recrutement d'un paysagiste et d'une sociologue à l'agence. Pourquoi un tel recrutement à l'époque ?
- De mémoire, y avait-il eu d'autres études mobilisant des méthodes sociologiques, des enquêtes de terrain auprès d'habitants menés en interne ? Est-ce que cette demande existait de la part de vos partenaires à l'époque ?
- Il est fait mention dès les premiers rapports d'activité d'un lien fort avec l'Université, où des membres des agences intervenaient dans des cours à l'Université, qu'en était-il ? Quels étaient vos liens avec les universités et les universitaires ?
- En regardant de plus près dans les rapports d'activités, il semblerait que la conduite d'études sociologiques poussées aient progressivement chuté, voire disparu des agences au cours des années 1990/2000 (à Toulouse, mais aussi à Lyon, à Rennes etc. d'après les témoignages).

Auriez-vous une théorie, des hypothèses sur ce « déclin » relatif de la sociologie dans les métiers des agences ?

Les agences aujourd'hui et posture professionnelle

- Ces dernières années dans les agences, on observe au contraire un retour des approches qualitatives et sociologiques dans les agences, qui se traduisent par des méthodes diversifiées pour recueillir le vécu des habitants ou leurs représentations, de la donnée sensible. Avec votre regard extérieur désormais du monde des agences d'urbanisme, comment expliqueriez-vous ce retour des questionnements et des méthodes sociologiques dans les agences ? Pensez-vous que ça soit là leur rôle de conduire de pareilles études ?
- Que pensez-vous de l'organisation de beaucoup d'agences en pôles thématiques ? Et l'organisation des observatoires aussi en thématiques ?
- Que pensez-vous de l'élargissement des échelles d'intervention des agences, en tout cas, tel que ce fut le cas pour les agences de Toulouse et de Lyon ?
- Depuis, vous avez été Président du Conseil de Développement du Grand Lyon de 2006 à 2014, pourquoi ce choix ? Doit-on voir là une évolution de votre posture professionnelle, une tentative de penser la ville autrement ?

ANNEXE 28 : Questionnaire a l'intention des praticiens de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse Aire Métropolitaine, Novembre 2022

1. Quelle est votre formation initiale (géographe, économiste, architecte, sociologue, urbaniste, paysagiste,...) ?
2. Pourriez-vous me dire ce qu'est pour vous une approche qualitative ?
3. Pouvez-vous lister les méthodes qualitatives que vous connaissez ? (Si vous vous sentez à l'aise avec un autre terme que méthode qualitative, n'hésitez pas à le mentionner)
4. Selon vous, le recours à des méthodes qualitatives est-il ou apporterait-il une plus-value aux travaux que vous menez à l'agence ? Si oui, n'hésitez pas à préciser quelques exemples
5. Avez-vous eu recours à des méthodes qualitatives dans le cadre de votre exercice professionnel à l'agence ? Si oui, à quelle occasion et auprès de quel public ?
6. Auriez-vous des envies d'expérimenter des méthodes qualitatives en particulier ? Lesquelles ?
7. Voyez-vous des freins aujourd'hui à cela ? Et des conditions favorables ?
8. Selon vous, est-ce le rôle d'une agence d'urbanisme de mener des enquêtes auprès d'habitants ? Veuillez expliquer votre réponse
9. Selon vous, dans quelles missions de l'agence les méthodes qualitatives peuvent-elles le mieux s'insérer ? (Observatoires partenariaux ? Etudes spécifiques ? Autosaisine ?)
10. Plus largement, y a-t-il des « pas de côté » que vous souhaiteriez faire dans vos pratiques professionnelles, dans les « manières de faire » votre métier ?

ANNEXE 29 : Questionnaire a l'intention des directeurs et directrice d'agences d'urbanisme en France, Février 2023

1. De quelle agence êtes-vous le directeur/la directrice ?
2. Depuis quand l'agence existe-t-elle ?
3. Quel est votre profil de formation ?
4. Perception personnelle de l'approche et des méthodes qualitatives : Pourriez-vous expliquer ce qu'est pour vous une méthode qualitative ?
5. Pouvez-vous lister les méthodes qualitatives que vous connaissez ?
6. Selon vous, le recours à des méthodes qualitatives est-il ou apporterait-il une plus-value aux travaux menés dans votre agence ? Si oui, précisez quelques exemples.
7. Usages des méthodes qualitatives dans votre agence : Votre agence mobilise-t-elle des méthodes qualitatives ? Pourquoi ?
8. Auprès de quels publics ?
9. La pratique de méthodes qualitatives est-elle une pratique ancienne dans les travaux de votre agence ? (si réponse positive précédemment)
10. Si démarche qualitative il y a dans vos agences, qui en est à l'initiative ?
11. Si les études sont faites en interne, quels profils de formation ont les praticiens qui les exercent ?
12. Avec quels objectifs sont-elles appliquées : préalablement ou postérieurement à l'approfondissement d'un sujet ?
13. Est-ce ce que le fait de pouvoir mener des méthodes qualitatives est une compétence que vous mettez en avant auprès de vos partenaires ?
14. Les éventuelles méthodes qualitatives sont-elles pratiquées par des praticiens en interne ou sollicitez vous des prestataires extérieurs ou le milieu académique (international, national, local...) ?
15. Intérêt pour l'habitant : Selon vous, est-ce le rôle d'une agence d'urbanisme de mener des enquêtes auprès d'habitants ? Veuillez expliquer votre réponse
16. Prospective : Avez-vous des démarches / missions particulières qui visent à identifier les signaux faibles, les tendances émergentes à l'œuvre, les enjeux de demain ?

Productions annexes

ANNEXE 30 : Portfolio à partir des photos issues de l'enquête Ville à Domicile de Mod/Us pour la revue BelvedeR n°10 « *Variations autour du changement* », AUAT, 2023

PORTFOLIO

Ninon BARREAU

Chargée de projet modes de vie (AUAT)
et doctorante Cifre (LISST-CIEU)

Des changements perceptibles à travers des « petits riens »

Cette série de photographies est tirée d'une enquête menée par l'AUAT entre 2021 et 2022 auprès d'habitants de l'aire métropolitaine toulousaine. À travers des entretiens, des exercices de carte mentale et de la photographie, la démarche a pour ambition d'éclairer les modes de vie métropolitains par des approches qualitatives. Les photographies et extraits d'entretiens qui suivent ont été sélectionnés parce qu'ils montrent des usages, des aspirations et des réflexions que l'on pourrait qualifier d'« ordinaires » : se déplacer à vélo, fréquenter les espaces verts de proximité, vouloir vivre proche de la nature... Pourtant, c'est dans ces usages du quotidien, relevant de logiques individuelles, que des changements à l'œuvre peuvent se révéler. Des « petits riens » qui en disent pourtant beaucoup sur les évolutions des modes de vie à l'œuvre.



L'effet « colibri »
des initiatives
habitantes
pour faire face
aux enjeux
climatiques et
écologiques



« Ma femme aime bien jardiner, elle essaie d'organiser le jardin de manière un peu différente. C'est-à-dire qu'il y avait beaucoup plus de rosiers, et ma femme elle aime bien les plantes colorées, les couleurs, les fleurs, mais elle se disait aussi il faut repenser parce qu'il fait de plus en plus chaud, il faut donc un achat de plantes qui résistent à la sécheresse [...]. La température augmente, pour garder certaines plantes ça demande beaucoup d'eau, surtout en été. Du coup, il fallait penser à ça. Ah oui, aussi, elle fait un stage de formation, quelques heures avec la mairie pour avoir le composteur [...]. Donc on y met les épluchures et après, de temps en temps, on vide les fonds et on les réutilise pour le carré potager. Je pense qu'elle aimait bien l'idée d'avoir ce compost, c'est mieux de réduire les déchets. On est dans cette démarche et dans l'appartement on n'avait pas cette possibilité-là. Ici on a un peu plus de place, on s'est dit oui, il faut absolument le faire. »

Francesco, 40 ans, habitant de Saint-Cyprien, Toulouse

Travailler, se divertir, consommer à domicile : le risque de l'absence de frontières



« Le piège du travail à domicile, c'est qu'à partir du moment où on accède au travail à domicile, il n'y a potentiellement plus de limites sur les horaires. Mais c'est aussi une liberté. J'ai toujours eu l'habitude de décaler, de faire des horaires nocturnes ou d'avoir cette liberté d'aménager, et du coup à ne pas me forcer à être derrière mon écran quand je ne suis pas productif et de me dire "bon là ça marche pas, je m'arrête, je vais faire un tour, je vais faire du sport", même si c'est en plein milieu de la journée, quitte à travailler très tard le soir ou un jour ou une semaine plus tard. »

Nicolas, 35 ans, habitant de Saint-Cyprien, Toulouse

Acheter local depuis son domicile

« En alimentaire effectivement ici on a une AMAP, il y a ici dans l'îlot tout un tas de groupements d'achats qui permettent d'avoir pas mal de choses en termes alimentaires : une AMAP légumes, une AMAP fruits, des livraisons de poulets, œufs, volaille, tout l'hiver on a des agrumes qui viennent de Sicile ou d'Espagne, il y a du fromage de chèvre qui vient du Tarn, et une voisine qui agrège tout un tas de bons plans, qui ne sont pas forcément des AMAP, mais un peu au coup par coup, il peut y avoir du veau, des noix... »

Lucie, 37 ans, habitante de la Cartoucherie, Toulouse

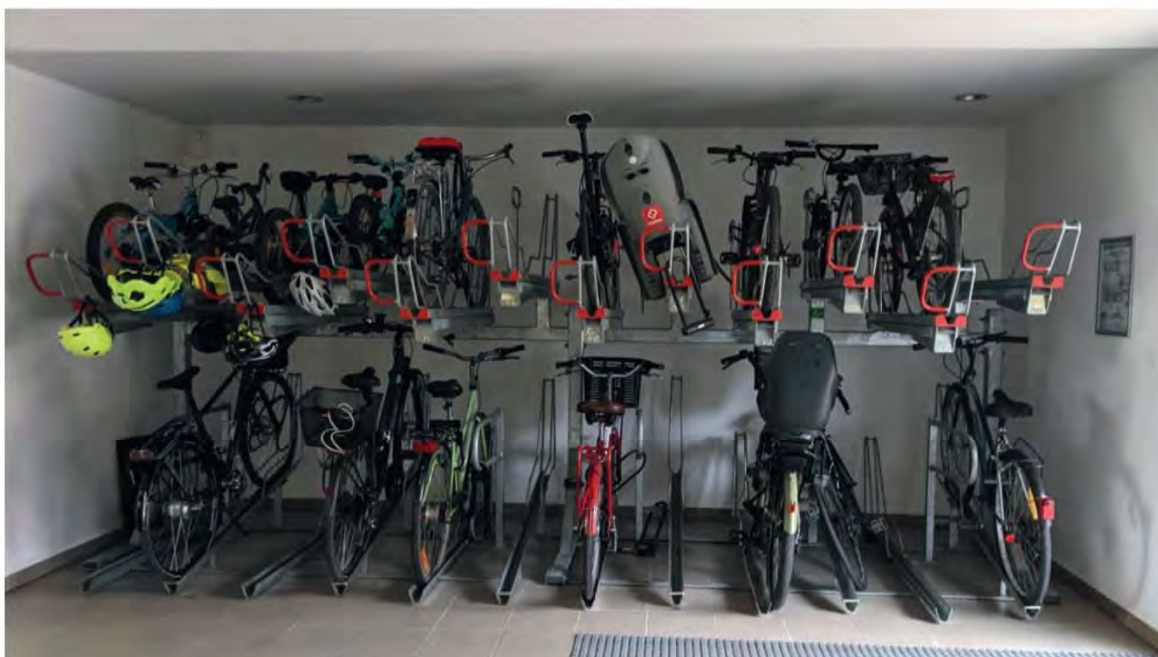


« Faire les courses, pfff... et faire les courses avec deux enfants, même pas en rêve ! Pour moi c'est un cauchemar.

C'est vrai que la solution des courses en ligne est ce qu'on préfère parce qu'on le fait le soir. Les enfants sont couchés, on commande et après on se fait livrer à un moment où on est disponible ou on les récupère dans le cas du Chronodrive. [...] Sinon, j'ai trouvé un truc qui s'appelle le Comptoir d'Anselme où on commande en ligne, mais c'est des productions locales. [...] Moi j'aime bien consommer au maximum local et encore plus bio, et mon cœur balance à chaque fois entre les deux. »

Agnès, 36 ans, habitante de Saint-Cyprien, Toulouse

Moins de voitures et plus de modes actifs : des revendications portées par les habitants



« On a ici, dans le hall, un local. C'était une volonté dans notre programme que l'accès vélo soit facile, pratique, donc pour tous nos vélos du quotidien ils sont rangés [...]. Il faut que la voiture soit plus compliquée à utiliser que les autres modes de transport. Notre immeuble, on s'est battus avec Oppidea pour ne pas avoir de places de stationnement en sous-sol parce que ça coûte excessivement cher, et on a dit "les places affectées à notre immeuble, mettez-les en silo et donnez-nous-en moins que ce qui est nécessaire d'habitude parce qu'on est très peu motorisés". Oppidea n'a pas souhaité, ils ont accepté qu'on en ait moins, donc on a 10 places de parking pour 17 logements. Par contre ils nous imposé qu'on les ait en sous-sol. Donc on a quand même des places de parking en sous-sol, mais on en a moins que ce qu'on aurait dû avoir normalement. Donc on a dix places de parking, on est 17 logements, et on en a 8 qui sont utilisées. On en a deux du coup qui sont vides, une qu'on sous-loue à des gens qui travaillent dans le quartier et qui du coup l'utilisent en journée, et une qu'on a en plus qui est collective et qui nous permet, quand on accueille des amis ou de la famille, de pouvoir leur permettre de se garer. »

Lucie, 37 ans, habitante de la Cartoucherie, Toulouse

ANNEXE 31 : Article consacré à l'évolution des pratiques de consommation pour la revue BelvedeR n°10 « *Variations autour du changement* », AUAT, 2023

LES « **DARK KITCHENS** »

CES LIEUX OPAQUES, TÉMOINS DE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

Ninon BARREAU

Depuis 2018, les dark kitchens investissent les grandes villes françaises. Que signifie l'émergence de ces lieux à travers la ville ? À quelle demande répondent-ils ? Sont-ils les préludes de formes urbaines qui pèseront dans l'animation urbaine ?

L'émergence de lieux révélant des évolutions de pratiques de consommation

En France, les premières dark kitchens ont été ouvertes en 2018 sous ce nom à Paris et Bordeaux, mais depuis la crise sanitaire, le concept fleurit dans les grandes villes en France : à Toulouse, Foudie a ouvert dès fin 2020. Ces quelques lieux semblent en tout cas être les révélateurs d'une évolution des modes de consommation et plus largement des modes de vie, où la possibilité d'avoir accès à de la restauration depuis chez soi rend moins nécessaire – peut-être aussi moins souhaité – le service sur place. Il est vrai que consommer depuis le domicile est une pratique de plus en plus adoptée : un simple clic, et l'on peut avoir accès à une diversité de repas depuis son canapé. La facilité du geste répond là à une quête plus générale et partagée de tous : celle de gagner du temps. Mais alors, ce phénomène signe-t-il pour autant la fin des restaurants ? Pas tout à fait. Lorsqu'on regarde de près l'offre de restauration proposée par ces dark kitchens, on trouve essentiellement de la cuisine rapide : burgers, pizzas, cuisine du monde... Une série d'entretiens menée dans le cadre de la démarche Mod/Us¹ à l'agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse complète ces premiers éléments d'observation. L'enquête qualitative consistait à interroger des habitants de l'aire métropolitaine sur leurs pratiques depuis le domicile, et sur les rapports qu'ils avaient de fait à leur logement, à leur quartier et aux territoires vécus. Sur la question de la livraison à domicile, pour ceux qui la pratiquent, tous sont quasiment unanimes : se faire livrer et aller au restaurant, ce sont deux choses différentes. Il apparaît en effet que ces services de livraison sont notamment appréciés pour tout ce qui est « fast food » (burgers, kebabs, pizzas et autres), mais ne remplacent pas pour autant la fréquentation des restaurants. Il s'agit là plutôt d'une pratique cumulative à celle de la sortie en extérieur, où la recherche d'une

Un phénomène nouveau débarqué à Toulouse

Des locaux opaques d'où se dégagent d'abondantes odeurs, des vélos, des scooters amassés devant l'unique porte du bâtiment, des livreurs qui gardent les yeux rivés sur leur téléphone... C'est un curieux spectacle que l'on peut voir à l'angle des rues Camille-Pujol et Denis-Papin à Toulouse. La « dark kitchen » (ou « restaurant virtuel ») qui y est implantée accueille des restaurants sans salle ni service, produisant des repas uniquement dédiés à la livraison en un temps record, en passant par des plateformes numériques. Les coursiers se livrent là à une course permanente contre la montre pour parvenir à l'adresse des commanditaires entre 10 et 20 minutes. En avril 2022, la dark kitchen Foudie a rapidement été détrônée de son monopole par Popafood, désormais la plus grande dark kitchen toulousaine, installée dans le quartier des Chalets. Pour l'instant, elle accueille 8 restaurants mais douze sont prévus au final. Chaque enseigne loue un box de cuisine équipé sur des surfaces allant de 13 à 21 m² et pour des coûts d'occupation relativement bas puisque seule la cuisine est nécessaire pour « faire tourner la machine », soit 400 repas livrés au quotidien. Plus loin, dans le nord de Toulouse, une autre dark kitchen est en projet dans le marché d'intérêt national porté par le toulousain Locacuisines, avec 18 modules attendus.

¹ La démarche Mod/Us a été initiée par l'Auat pour observer les modes de vie et les usages à l'échelle de l'aire métropolitaine. Pour chaque étude menée, l'agence cherche à croiser les méthodes qualitatives pour saisir ce que les chiffres ne peuvent révéler : le vécu des habitants, leurs représentations, leurs aspirations, les raisons qui motivent telle ou telle pratique.

expérience et la qualité du moment passé sont privilégiées. Pour ce qui est de la cuisine rapide, se rendre sur place est moins nécessaire, voire moins apprécié que de l'avoir à domicile : elle participe à un effet « cocoon » qui privilégie le confort du chez-soi. On peut d'ailleurs élargir l'observation de cette tendance à d'autres pratiques que celle de la consommation : à travers les entretiens menés entre 2021 et 2022, nombreux sont ceux pour qui l'accès à des films et à des séries à domicile via des plateformes de streaming n'a pas nécessairement d'impact sur leur fréquentation du cinéma. En revanche, beaucoup d'interrogés mentionnent aller au cinéma pour « vivre une expérience » et donc privilégient les films à sensation, avec des effets spéciaux qui se vivent plus intensément en salle, avec l'équipement dédié.

Dark kitchen, dark store : tensions entre privilège du choix et menace pour l'animation urbaine

À côté de la dark kitchen émerge aussi une autre forme du quick commerce, le « dark store ». Ces surfaces de stockage qui apparaissent dans les villes denses en France, mais qui sont déjà monnaie courante aux États-Unis ou en Espagne par exemple, ne sont accessibles qu'aux livreurs. À l'intérieur

s'y entassent des rayons entiers de produits du quotidien, essentiellement alimentaires, uniquement dédiés à la livraison. Le premier dark store toulousain de la start-up Cajoo occupe un local de 700 m² dans le quartier de Saint-Cyprien depuis mai 2021, et un deuxième s'est récemment installé au nord de la ville.

Les dark kitchens comme les dark stores émanent avant tout d'une demande sociétale qui privilégie le choix : le choix des lieux que l'on fréquente, le choix des activités en fonction du « mood » du moment, le choix d'être là ou ailleurs, entouré ou seul, attablé ou sur son canapé. En même temps, ce type de structure répond à une autre demande sociétale montante, celle d'avoir accès à des biens et à des services toujours plus vite. Une forme de « ville du quart d'heure » possible non pas qu'à pied, mais aussi à travers le smartphone.

Cela n'est pas sans interroger alors la fabrique territoriale en train de se faire. L'exemple de la dark kitchen révèle en effet des tensions quant à la production d'espaces que certains qualifieront de déshumanisés, avec la création de lieux dédiés au service à distance, à mi-chemin entre le réel et le virtuel. La dark kitchen Popafood est d'ailleurs sujet à résistances et tensions multiples dans le quartier prisé où elle est implantée, Les Chalets à Toulouse. Ses opposants ont notamment eu l'occa-



Dark kitchen Foudie, avenue Camille-Pujol, Toulouse

ANNEXE 32 : Tableau de définitions constitué à partir de lectures d'articles et ouvrages scientifiques

Terminologie	Définition(s)	Références bibliographiques
Recherche-intervention / Recherche-action	« La recherche-intervention s'inscrit donc dans une démarche largement constructiviste de production des connaissances : une logique intentionnelle, une visée transformatrice, un projet de changement délibéré (Lewin, 1947) d'une situation donnée (Le Moigne, 1990). » p.214. 3 principes épistémologiques qui guident la recherche-intervention : • L'interactivité cognitive : interaction du chercheur avec les acteurs de terrain > informations scientifiques • L'intersubjectivité contradictoire : saisit la subjectivité des acteurs de terrain, leurs représentations pour pouvoir ensuite les confronter • Principe de contingence numérique : articulation connaissances génériques et informations apportées par le terrain, par le contexte	Krief, N., Zardet, V. (2013) « Analyse de données qualitatives et recherche-intervention », Recherche en Sciences de Gestion, n°95, pp.211-237
	<i>La recherche-action est à la fois :</i> - Recherche appliquée à l'action d'un sujet et à partir de celui-ci, c'est-à-dire que le sujet est souvent associé au processus - Recherche impliquée : le chercheur est obligé de prendre position dans la mesure où il joue de toute façon un rôle dans le cours des phénomènes observés - Recherche imbriquée : Lien entre le chercheur et le sujet observé, la place du chercheur dans l'environnement observé est légitime - Recherche engagée : notamment parce que les chercheurs ont de plus en plus d'attente en terme d'utilité sociale de leur recherche <i>Dans la grande majorité des cas, une recherche-action est une recherche qualitative, mobilisant des méthodes qualitatives dans le recueil et dans l'analyse des données (Paillé)</i>	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
Analyse de données qualitatives	« Il s'agit d'un processus d'identification de thèmes, de construction d'hypothèse (idée) et de clarification de liens (Tesch, 1990 ; Wanlin, 2007). Une méthode qualitative s'efforce d'analyser comment un phénomène se produit et pour quelle finalité (Mucchielli, 2007). » p.220. 2 à trois étapes dans l'analyse de données qualitatives : • Pré-analyse : segmentation, décontextualisation qui permet l'organisation des données	Krief, N., Zardet, V. (2013) « Analyse de données qualitatives et recherche-intervention », Recherche en Sciences de Gestion, n°95, pp.211-237

	• Opérations de codage : découpage du texte en unités d'analyse (thèmes, mots etc.) et catégorisation selon l'objet de recherche • Interprétation des résultats	
Démarche / Approche qualitative	Démarche qualitative > attention donnée aux signaux faibles, à la construction métropolitaine « à bas bruit »	Roux, E., Escaffre, F. (2016). « Métropoles en observation » dans Le Bras, D. Seigneuret, N. et Talandier, M. Métropoles en chantier, Berger-Levrault, pp.257-269, 2016, Au fil du débat, 978-2-7013-1894-3
	Construction inductive de théorie Démarches qualitatives constituent une « façon naturelle, intuitive et spontanée de faire de la recherche » car elles mobilisent des ressources cognitives, basées sur les sens et sur l'activité de l'esprit mise en pratique dans nos activités quotidiennes	Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304
	« <i>L'approche qualitative permet d'explorer les émotions, les sentiments ainsi que l'expérience personnelle des individus concernés, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des interactions entre les sujets et partant du fonctionnement des sociétés.</i> » La méthode qualitative n'a pas pour ambition d'être représentative et généralisable. Elle est surtout utilisée pour des phénomènes difficilement mesurables L'approche qualitative requiert des adaptations permanentes au fur et à mesure de l'enquête et des avancées des recherches Enquête quali répond aux questions pourquoi et comment	Pegdwendé Sawadogo, H. (2021). « L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête » in Piron, F. <i>Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines</i> . Editions Science et Bien commun. [En ligne].
Démarche interprétative	Démarche interprétative : on interprète la réalité, considérer les expériences et le vécu des enquêtés, au-delà des seuls faits observables	Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304
Recherche qualitative	La recherche qualitative consiste en général à l'interprétation de données verbales, parfois aussi photographiques/vidéos ou acoustiques. Plusieurs étapes à une démarche de recherche qualitative : 1. Prise de connaissance du sujet et littérature liée à celui-ci	Aubin-Auger, I., Mercier, A. Baumann, L. et all. (2012). Introduction à la recherche

	2. Définition d'une question de recherche et du choix méthodologique approprié 3. Choix de la technique du recueil de données 4. Analyse des données, travail de codage manuel ou à l'aide de logiciels (NVivo, HyperResearch etc.) permettant de dresser des thématiques, des sous-thèmes et de les illustrer graphiquement si besoin jusqu'à saturation (point où on a sorti tous les éléments nécessaires à l'analyse scientifique)	qualitative. La revue française de médecine générale, Vol. 19, n°84. 4p.
	L'amélioration au fur et à mesure de la recherche constitue la productivité de la recherche qualitative (Lofland, 1984, Lejeune, 2016)	Lejeune, C. (2016). Logiciels d'analyse de données qualitatives ou d'analyse qualitative ? pièges, limites et questions liminaires. Dans Kivitz, J. et all. <i>Les recherches qualitatives en santé</i> . Armand Colin, « U », pp. 185-197
	« La recherche qualitative regroupe des méthodes aussi diverses que l'ethnographie, l'analyse de contenu, les parcours de vie, les études narratives, l'analyse de discours, l'approche compréhensive, l'analyse par théorisation ancrée, la méthode d'analyse en groupe ou l'analyse phénoménologique interprétative. » p.221	Lejeune, C. (2017). Chapitre 9. Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels !. Dans : Marie Santiago Delefosse éd., <i>Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé</i> (pp. 203-224). Paris: Dunod. doi:10.3917/dunod.santi.2017.01.0203.
	« De prime abord, il faut souligner que la recherche qualitative englobe toutes les formes de recherche sur le terrain qui s'intéressent aux discours et aux récits de vie. »	Pegdwendé Sawadogo, H. (2021). « L'approche qualitative et ses principales stratégies d'enquête » in Piron, F. <i>Guide décolonisé et pluriversel de formation à la recherche en sciences sociales et humaines</i> . Editions Science et Bien commun. [En ligne].
	La recherche qualitative produit des résultats qui ne sont pas issus de processus statistiques ou autres moyens de quantification (Strauss et Corbin, 1998)	Lejeune, C. (2019). Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer.

	Dans une recherche qualitative, on ne fixe pas à l'avance l'échantillon constitué d'une population dont on déterminerait le nombre et le profil à l'avance (démarche séquentielle). Dans une organisation parallèle, on analyse immédiatement après la collecte des premières données ce qui permet de réorienter les questions et les collectes à venir, permet aussi de les affiner. « <i>Ce pilotage de la collecte par l'analyse amène à ne jamais poser deux fois la même question</i> » (p.31). On parle d'échantillonnage théorique dans ce cas car l'échantillon ne concerne pas tant une population mais une conceptualisation théorique (on échantillonne le phénomène étudié).	2 ^e édition. De Boeck Supérieur. Méthodes en sciences humaines, pp.9-42
	Dix caractéristiques de la recherche qualitative (J.S Taylor et R. Bogdan, 1984) : (<i>Pourtois, Desmets</i>) 1. Elle est inductive 2. Les sujets étudiés sont considérés comme un tout et intérêt pour le passé de ces sujets 3. Chercheur attentif à l'interaction entre lui et le sujet étudié (observation participante) 4. Perspective phénoménologique : prise en compte des références des sujets par rapport au monde qui les entoure 5. Rien n'est pris comme une vérité certaine au départ 6. Tout point de vue est bon à prendre et à considérer 7. Mobilisation de méthodes qualitatives qui éclairent des expériences du quotidien, des représentations etc. 8. Chercheurs reconnaissent la validité de leur recherche 9. Tous les sujets « sont dignes d'étude » pour le chercheur 10. « Mise en œuvre d'une habileté » donc bricolage de méthodes par le chercheur	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
	Pertinence reconnue à trois niveaux : - Epistémologique : rapport à l'objet d'étude qui est holiste (s'intéresse à une situation dans sa globalité), proximale (distance réduite avec l'objet d'étude) direct (interaction avec les acteurs et le terrain) et interprétatif (par le chercheur) - Méthodologique : car compréhensive (où on privilégie la profondeur du sujet et la richesse de matière plus que sa quantité ou sa reproductibilité), inductive (se construit au fur et à mesure du contact avec l'objet d'étude), réursive (peut être répétée autant de fois que nécessaire) et souple (on l'adapte au fur et à mesure) - Social : « dans la mesure où elle est près des gens, des milieux, des expériences, des problèmes, où elle est écologique (technologiquement soft), et dans la mesure où elle est, presque par principe, collaborative » p. 182	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.

	Plusieurs caractéristiques qui sont propres à la recherche qualitative, dont par exemple le fait que le chercheur soit quasi dans tous les cas en contact avec l'objet étudié voire une expérience dedans, une évolution du protocole méthodologique au fur et à mesure, des étapes de recueil et d'analyse de la donnée qui souvent se chevauchent, etc. 5 caractéristiques de la recherche qualitative : - Optique compréhensive - Ouverture dans l'approche à l'objet d'étude - Méthodes qualitatives de recueil de données - Analyse qualitative de ces données (pas d'opérations numériques) - Un récit ou une théorie est créé à partir de ces travaux (inductive) (Paillé)	
Méthode ethnographique	« Par méthode ethnographique on va entendre les techniques grâce auxquelles l'ethnologue établit une relation la plus scientifique possible à son terrain d'étude [...] L'enquête de terrain destinée à collecter des données se conduit sans exclusion a priori de données, car l'approche de la totalité caractérise la démarche ethnologique. » p.84 (Bianquis-Gasser)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
Ethnométhodologie	« <i>La recherche ethnométhodologique s'organise autour de l'idée selon laquelle nous sommes tous des « sociologues à l'état pratique » (Schutz, 1975). Le réel est déjà écrit par les gens. Le langage ordinaire dit la vérité sociale, la décrit et la constitue en même temps (Coulon, 1987).</i> » p.71 Empirisme idéaliste de l'Ecole de Chicago qui refuse l'idée de déterminisme, c'est l'idée que ce sont les êtres humains qui construisent leur réalité sociale (critiquable car obstrue les contraintes possibles) (Pourtois, Desmet) « <i>L'expression ethnométhodologie ne doit pas être entendue comme une méthodologie spécifique de l'ethnologie, ni comme une nouvelle approche méthodologique de la sociologie. Son originalité ne réside pas là, mais dans sa conception théorique des phénomènes sociaux. Le projet scientifique de l'ethnométhodologie est d'analyser les méthodes, ou, si l'on veut, les procédures que les individus utilisent pour mener à bien les différentes opérations qu'ils accomplissent dans leur vie quotidienne. C'est l'analyse des façons de faire ordinaires que les acteurs sociaux ordinaires mobilisent afin de réaliser leurs actions ordinaires. Cette méthodologie profane – constituée par l'ensemble de ce que l'on va appeler les ethnométhodes – que les membres d'une sociétés ou d'un groupe social utilisent de façon banale mais</i>	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.

	<i>ingénieuse pour vivre ensemble, constitue le corpus de la recherche ethnométhodologique. »</i> p.87 (plus de détail sur le développement de la notion pp.88-90 (Coulon))	
Approche compréhensive	Approche compréhensive de la démarche qualitative, on essaie de comprendre le comportement des acteurs étudiés, mais aussi leurs ressentis et leurs représentations	Aubin-Auger, I., Mercier, A. Baumann, L. et all. (2012). Introduction à la recherche qualitative. La revue française de médecine générale, Vol. 19, n°84. 4p.
	Approche compréhensive : on comprend le fonctionnement d'un phénomène à partir des éléments qui le constituent, sans tenir compte des théories pré-existantes, pas de lien entre fait singulier et loi générale	Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304

	l'approche compréhensive s'intéresse à la manière dont les individus ont un rapport aux déterminismes qui cernent leur vie (historiques, biologiques etc.) et comment ils tâchent de s'en extraire (citer les auteurs). Elle donne ainsi de la valeur au sens des actions des individus. Place essentielle accordée à l'histoire des individus qui contribue à la construction de la vie quotidienne, et à nos rapports notre environnement. Pas seulement histoire personnelle mais aussi histoire collective qui se mêle à nos trajectoires individuelles Une correspondance terme à terme entre la démarche compréhensive et la recherche qualitative n'est pas appropriée, dans la mesure où la seconde souffre d'un manque d'unité et se focalise sur des aspects avant tout techniques.	Charmillot, M., Dayer, C. (2007). « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques ». <i>Recherches qualitatives</i>, Hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative, pp.126-139.
	C'est un positionnement intellectuel (Mucchielli) qui reconnaît l'hétérogénéité des faits sociaux et humains, et considère qu'un homme peut « pénétrer le vécu et le ressenti d'un autre homme » (p.24). Il y a un effort d'empathie dans l'approche compréhensive (Mucchielli)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
Phénoménologie / analyse phénoménologique	« Compréhension de l'essence de l'expérience des gens et des phénomènes »	Aubin-Auger, I., Mercier, A. Baumann, L. et all. (2012). Introduction à la recherche qualitative. La revue française de médecine générale, Vol. 19, n°84. 4p.

	Analyse phénoménologique interprétatif développé dans les années 1990 au RU, notamment en psychologie de la santé Courant de la phénoménologie développée par Smith ou Husserl notamment > on s'appuie sur les éléments et on met de côté les théories scientifiques Double engagement du sujet qui raconte ses expériences personnelles et du chercheur dans une démarche interprétative. Elle est notamment utile pour rendre compte d'une situation personnelle, d'une complexité ou d'une situation nouvelle vécue par le sujet L'IPA va au-delà des approches discursives qui se concentrent sur les discours en ajoutant aussi une analyse sur les comportements corporels, les émotions, les partages d'expériences. On s'intéresse à l'expérience subjective.	Antoine, P., Smith, J.-A. (2016). « Saisir l'expérience : présentation de l'analyse phénoménologique interprétative comme méthodologie qualitative en psychologie ». Société Française de Psychologie. 13 p.
Grounded theory ou théorisation ancrée	« Méthode spécifique développée par Glaser et Strauss (1967) dont le propos est de construire la théorie à partir des données recueillies. Parfois utilisée de façon plus générique pour désigner la construction théorique faite à partir de l'analyse des données qualitatives »	Aubin-Auger, I., Mercier, A. Baumann, L. et all. (2012). Introduction à la recherche qualitative. La revue française de médecine générale, Vol. 19, n°84. 4p.
	« interaction continue entre la collecte, l'analyse et l'écriture (Paillé, 1994) »	Lejeune, C. (2017). Chapitre 9. Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels !. Dans : Marie Santiago Delefosse éd., <i>Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé</i> (pp. 203-224).

	« <i>La grounded theory (GT) vise à proposer un modèle général dit enraciné à partir d'un corpus de données variées en l'enrichissant progressivement en fonction de nouvelles questions émergents des analyses en cours, ce jusqu'à épuisement subjectif des questions.</i> » p.4	Antoine, P., Smith, J.-A. (2016). « Saisir l'expérience : présentation de l'analyse phénoménologique interprétative comme méthodologie qualitative en psychologie ». Société Française de Psychologie. 13 p.
	Théorisation ancrée, traduction de la <i>grounded theory</i> de Glaser & Strauss (1967) mais qu'elle en soit aussi une adaptation : il s'agit d'avantage d'une <u>méthode d'analyse de données</u> qu'une méthode qualitative « une théorie ancrée est construite et validée simultanément par la comparaison constante entre la réalité observée et l'analyse en émergence. » p150 L'analyse par théorisation ancrée n'est pas une forme d'analyse de contenu, elle est une forme d'analyse qualitative en elle-même. Contrairement à l'analyse de contenu, l'analyse par théorisation ancrée « est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène, comme on pourra le constater, c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou qu'une proposition apparaissent dans les données. » p.151, elle est un « acte de conceptualisation »	Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique, n°23, pp.147-181
	On dit aussi « logique empirico-déductive » découverte de nouvelles théories à partir de données et leurs interprétations.	Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304

	1957 : Glaser et Strauss définissent la grounded theory dans leur ouvrage <i>Of Grounded Theory : strategies for qualitative research</i> « <i>La GT reste une démarche qualitative à part entière, elle explore un phénomène du point de vue des personnes qui y sont impliquées, chercheur inclus. Mais sa particularité est de permettre une généralisation des théories trouvées lors de l'analyse, notamment par l'ajout de plusieurs subjectivités.</i> » p.69 On ne vérifie pas une hypothèse avec la GT, on produit des hypothèses et des données au fur et à mesure Ajustements constants entre la théorie et les données, allers-retours qui permettent de dresser des catégories qui sont le fondement des théories scientifiques avancées et de la scientificité de la recherche « <i>La principale ambition de la GT est de faire émerger des théories du terrain</i> » p.78 Voir les 6 étapes d'analyse de la GT dans les notes	Novo, A., Woestelandt, L. (2017). « Recherches qualitatives ; Grounded theory / théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique. Perspectives Psy, Vol. 56, pp. 66-80
	Analyse par théorisation ancrée (Paillé, 1994) en tant que méthode d'analyse de données Théoriser ne revient pas à élaborer une théorie qui serait donnée, mais « amener des phénomènes à une compréhension nouvelle, insérer des événements dans des contextes explicatifs, lier dans un schéma englobant les acteurs, interactions et processus à l'œuvre dans une situation éducative, organisationnelle, sociales etc. » p.207. Tout cela en restant ancré dans les données : « le matériau empirique est à la fois le point de départ de la théorisation, le lieu de la vérification des hypothèses émergentes et le test ultime de la validité de la construction d'ensemble. La théorisation ne peut donc s'édifier qu'à son sujet, lentement, attentivement, sans pouvoir faire l'économie de ses caprices, ses contradictions, ses cas d'exception, prenant acte de sa complexité tout en le rapportant dans un schéma de plus en plus éclairant. » Cela suppose une constante vérification des hypothèses par les données empiriques dans un processus simultané, inductive, au fur et à mesure (contrairement au processus scientifique traditionnel où on vérifie par le terrain des hypothèses posées au préalable) > théorisation progressive Simultanéité de la production et de l'analyse de données (Paillé)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.

Approche immersive par l'observation de terrain	Permet le recueil de données et interprétation. Méthodologie née de l'Ecole de Chicago début 20 ^e avec récits de vie, documents biographiques etc. Puis Deuxième Ecole de Chicago qui fera évoluer méthodologie vers des observations participantes. Méthodologie subjective, qui suppose un investissement personnel.	Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304
Méthode ethnographique	« La méthode ethnographique est une méthodologie qualitative qui permet de réaliser une étude descriptive et analytique des traditions, us, coutumes et moeurs de populations déterminées » p.140 « Il s'agit de mieux comprendre les comportements des individus, de manière qualitative pour ensuite concevoir des stratégies adaptées dans les organisations où existent des dynamiques de plus en plus complexes et spécifiques. » p.142 Démarche méthodologique qui demande de la part du chercheur une certaine empathie pour comprendre le phénomène observé, participation expérientielle et investissement personnel et affectif du chercheur, pas de neutralité vis-à-vis du phénomène, mais attention à ne pas prendre position du fait d'une trop grande implication personnelle, nécessité de garder du recul (paradoxe de l'intimité) « La perspective interprétative invite le chercheur « à voir à travers les yeux de l'observé » p.153	Diop Sall, F. (2018). Chapitre 8. La méthode ethnographique. In Chevalier, F. et all. Les méthodes de recherche du DBA. Business Science Institute, pp.140-157
Méthode qualitative	Abduction de Peirce : “Face à des phénomènes complexes ou déconcertants, devant des réalités qui changent, des incertitudes en marche, elle cherche à construire un récit qui rende intelligibles les observations qu'on peut en faire. Elle produit un « déplacement latéral » de la compréhension, de la pensée transversale, bref une réorganisation interprétative du réel [...]. Les méthodes qualitatives favorisent la production d'histoires, de scénarios, de manières différentes de voir le réel. En utilisant l'abduction, elles aident à sortir des récits convenus, qui peuvent enfermer la réalité dans des modèles inappropriés.” p.133	Louart, P. (2020). “Chapitre 11. Les méthodes qualitatives de recherche”. In Frimousse, S. et al. Produire du savoir et de l'action. EMS Editions. Académie des Sciences de Management de Paris, pp. 127-139
	Fausse unité de la recherche qualitative (Groulx, 1999, Charmillot, Dayer, 2007) qui déjà est perceptible à travers le nombre de méthodes dites qualitatives qui sont très diversifiées (plus que	Charmillot, M., Dayer, C. (2007). « Démarche compréhensive et méthodes

	pour les méthodes quantitatives).	qualitatives : clarifications épistémologiques ». <i>Recherches qualitatives</i> , Hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et prospectives de la recherche qualitative, pp.126-139.
	<u>Strauss et Corbin (2004)</u> méthodologie = manière de penser et d'étudier la réalité sociale et méthodes : ensemble de procédures et de techniques pour récolter et analyser des données (cité p.137)	Charmillot, M., Dayer, C. (2007). « Démarche compréhensive et méthodes qualitatives : clarifications épistémologiques ». <i>Recherches qualitatives</i> , Hors-série n°3, Actes du colloque Bilan et prospectives de la recherche qualitative, pp.126-139.
	« Une méthode qualitative de recherche est une stratégie de recherche utilisant diverses techniques de recueil et d'analyse qualitatives dans le but d'explicitier, en compréhension, un phénomène humain ou social. » p.143 Avec les méthodes qualitatives, l'instrument de recherche est intérieur au chercheur, il fait « corps avec » lui (Mucchielli, 2020). De même, proximité avec l'environnement et le groupe d'individus objets de recherche, donc l'objectivité n'est pas de mise pour le chercheur. (Mucchielli)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
	« pour les méthodes qualitatives, c'est le phénomène vécu ou observé, au-delà d'une certaine précision des mots, qui est important » (Paillé)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
	« Une méthode qualitative est une succession d'opérations et de manipulations techniques et intellectuelles qu'un chercheur fait subir à un objet ou phénomène humain pour en faire surfer les significations pour lui-même et les autres hommes » p.205 Elles sont employées, autant dans le recueil que dans le traitement, en vue de répondre à une question de recherche	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.

	Les méthodes qualitatives sont inscrites dans le paradigme compréhensif dans le sens où elles considèrent « les phénomènes humains comme des phénomènes de sens » p.205 par un effort d'empathie (Mucchielli) « <i>Les méthodes qualitatives permettent à la sociologie l'interprétation et la compréhension auxquelles n'accède jamais le quantitatif (purement associatif et factuel) pourtant nécessaire à la mise en place, à l'exploitation et à la validation du qualitatif</i> » [où le qualitatif est la source de connaissance des réalités sociales (Ledrut, 1985) p.229] Pour Ledrut, le quantitatif et le qualitatif doivent s'associer pour réellement produire de la science sociale, ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes, ils sont complémentaires, du simple fait que le quantitatif est l'exploitation d'éléments qualitatifs, il participe à mettre en œuvre ces réalités, tandis que le qualitatif est la valeur intrinsèque du quantitatif, il ne peut exister sans ces éléments qualitatifs [en gros, si je comprends bien, il ne s'agit pas tant là de méthodes que de nature de la donnée qui est qualitative et le quantitatif est un procédé de mise en valeur] : « Le quantitatif n'est qu'instrument et processus toujours inachevé d'explicitation de la qualité. La qualité est irréductible » p.232	Ledrut, R. (1985). <i>Le qualitatif et le quantitatif</i>, pp.229-236
Analyse qualitative	Distinction essentielle entre analyse de données qualitatives (qui peut donc être quantitative) et analyse qualitative de données (Paillé, 1996). Une analyse qualitative est une « démarche discursive et signifiante de reformulation, d'explicitation ou de théorisation d'un témoignage, d'une expérience ou d'un phénomène (Paillé, 1996) [...] Le résultat n'est jamais une proportion ou une quantité ; c'est une qualité, une dimension, une extension, une conceptualisation de l'objet » p.203 (Paillé)	Mucchielli, A. (Sous la dir.) de. (2014). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines. Armand Colin, 3e ed. 297p.
Enquête	« Pour entendre ce qui motive les pratiques des usagers, pour aller à la rencontre du territoire tel qu'il est vécu ou perçu par les habitants – et déceler éventuellement les leviers d'un changement de regard et d'attitude face aux enjeux environnementaux notamment –, les conditions d'une expression plus libre doivent être déployées, l'échange direct devient nécessaire. On retrouve alors la traditionnelle enquête ouverte, mais aussi de multiples formes de dialogue (ateliers, marches urbaines, etc.). »	Roussel, I., Charles, L. (2018). « Entretien avec Pascale Simard, Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise ». <i>Pollution atmosphérique</i> [En ligne], pp. 237-238
Sciences citoyennes / Observation citoyenne	« Sciences citoyennes » indique la participation des citoyens à la récolte et la transmission de données. « Les sciences citoyennes s'inscrivent ainsi dans la lignée de processus anciens plus ou moins explicites d'encastrement des sciences dans le social (Salles et al., 2014). » p.3 Les citoyens deviennent alors des capteurs (relevés d'observations) en premier niveau, peuvent aussi atteindre un second niveau d'interprétation des données, un troisième où ils sont associés à la conception d'un projet et un quatrième où les citoyens « ont une contribution théorique » au	Georis-Creuseveau, J., Noucher, M., Gourmelon, F. « De la production de données d'observation à l'usage d'informations géographiques naturalistes », Cybergeog:

	projet étudié. Citoyen-capteur = citizen as sensor	European Journal of Geography [En ligne], Science et Toile, document 878
	Citizen science : « <i>The process of producing scientific knowledge in which non-scientific or non-professional actors — whether individuals or groups — actively and intentionally participate.</i> » En France, on dit plutôt sciences participatives qui qualifient les sciences où chercheurs et citoyens travaillent ensemble	Houllier, F., Merilhou-Goudard, J.-B. (2016). Citizen science in France. Situation analysis, good practices & recommendations. 28p.
	« Ces nouvelles démarches de recherche s'appuient sur une large mobilisation citoyenne, l'utilisation de nouveaux outils numériques, une nouvelle force d'interaction entre la société civile et la communauté scientifique à l'aide de moyens habiles et d'une ingénierie de la participation basée sur une démarche de Recherche Action Participative (RAP)	Blangy, S., Lhoste, V., Arnal, C., Carré, J. Chapot, A. et al. (2018). « Au-delà de la collecte des données dans les projets de sciences citoyennes : ouvrir le champ de l'analyse et de l'interprétation des données aux citoyens ». <i>Technologie et innovation</i> , ISTE OpenScience, 18-3 (Innovations citoyennes), 28p.
Co-production des savoirs	Le modèle de la co-production des savoirs : il s'agit souvent là d'un public concerné par le sujet en question (par exemple, un groupe de personnes atteintes de telle maladie) qui participent à la production de savoirs, participation capitale même, fort engagement de la part de ces individus dans la production de connaissances, d'instruments d'observations. Interactions permanentes entre les scientifiques et le groupe concerné, relation horizontale qui confère au groupe concerné une reconnaissance sociale (Une des formes de démocratie technique décrite par l'auteur)	Callon, M. (1998). « Des différentes formes de démocratie technique ». <i>Les Annales des Mines</i> , n°9, Janvier 1998, pp.63-73
Savoir d'usage / Expertise d'usage	Le savoir d'usage : expression reconnue en particulier à l'heure du New Public Management. C'est l'idée aussi qu'une délibération entre usagers et techniciens peut produire du savoir exploitable Le savoir d'usage s'appuie sur le paradigme de la proximité déclinée en trois sens : proximité géographique (savoir local, et dispositifs souvent à l'échelle locale ou via internet, mais aussi savoir micro-sectoriel), proximité de communication entre décideurs et usagers où le savoir d'usage vient nourrir la réflexion / connaissance technique et enfin, proximité sociologique entre décideurs et administrés (Sintomer, 2008)	Sintomer, Y. (2008). « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? ». <i>Raisons politiques</i> , Presses de Sciences Po, 3, n°31, pp.115-133

	Expertise d'usage : « <i>Il s'agit d'une expertise qui s'appuie sur le vécu et l'expérience du quotidien. En d'autres termes, il s'agit de considérer l'expertise d'usage comme une expertise du quotidien fondée notamment sur un savoir-faire lié à la pratique et à l'usage d'un territoire et des composantes qui le constituent (équipements, infrastructures, services publics...).</i> » (MORETTO, 2012). (Citation prise dans le mémoire de Félix Claude, 2020)	MORETTO, 2012
Savoir citoyen	Savoir citoyen pas limité qu'au savoir d'usage mais peut aussi prendre la forme d'une expertise d'usage c'est-à-dire qu'on considère les citoyens comme experts de leur quotidien par les expériences cumulées qu'ils en font. Dans le cas des savoirs citoyens, reprend cette théorie à partir de plusieurs hypothèses : le savoir d'usage réduirait le fossé savoir professionnel/savoir profane (citer auteur, paraphrase) ; la notion de bon sens montre que d'autres aspects que la compétence ou la technicité peuvent prévaloir dans la prise de décision ; qu'une société de la connaissance s'élargit et contribue à la reconnaissance des savoirs techniques de citoyens	Sintomer, Y. (2008). « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? ». <i>Raisons politiques</i> , Presses de Sciences Po, 3, n°31, pp.115-133

Réalisation : Ninon Barreau, 2024

ANNEXE 33 : Qu'est-ce que l'analyse par théorisation ancrée ?

Synthèse de lectures

L'ANALYSE PAR THEORISATION ANCREE : une forme d'analyse qualitative compatible avec diverses méthodologies qualitatives

L'analyse par théorisation ancrée (aussi appelée *grounded theory*, Glaser et Strauss, 1967) est une démarche permettant la découverte de nouvelles théories à partir de données qualitatives et leur interprétation, dans une logique empirico-déductive. Elle se caractérise par « **l'interaction continue entre la collecte, l'analyse et l'écriture** » (Paillé, 1994). Ainsi, une théorie ancrée est le fruit d'aller-retour constant entre l'observation et l'analyse, on commence l'analyse dès les premiers entretiens ou prises de notes. L'amélioration au fur et à mesure de la recherche constitue la productivité de la recherche qualitative (Lofland, 1984, Lejeune, 2016)

Ainsi, l'analyse par théorisation ancrée n'est pas une forme d'analyse de contenu, elle est une forme d'analyse qualitative en elle-même. Contrairement à l'analyse de contenu, l'analyse par théorisation ancrée « *est une démarche itérative de théorisation progressive d'un phénomène, comme on pourra le constater, c'est-à-dire que son évolution n'est ni prévue ni liée au nombre de fois qu'un mot ou qu'une proposition apparaissent dans les données.* » (Pierre Paillé, 1994, p.151).

Les données recueillies permettant une analyse par théorisation ancrée sont en général issues de notes de terrain, de retranscription d'entretiens, de récits de vie, de documents audio ou vidéo et autres. D'où sa compatibilité avec les méthodes ethnographiques, phénoménologie interprétative et les autres citées dans le tableau.

L'analyse par théorisation ancrée inscrit le chercheur dans une démarche interprétative, c'est-à-dire qu'au-delà des seuls faits observables, on considère les expériences et le vécu des enquêtés et on interprète la réalité en fonction. **Les logiciels d'analyse qualitative** (nommés aussi outils d'étiquetage réflexif par Christophe Lejeune) ne font pas un travail d'interprétation du texte, ils sont objectifs : c'est au chercheur de travailler à l'interprétation des éléments clés qu'il repère et apporte la scientificité au travail de recherche.

Ces logiciels font partie de la famille des CAQDAS ou QDA dans le monde anglophone.

«Utiliser un logiciel d'étiquetage réflexif peut tout d'abord aider le chercheur à rassembler en un même lieu son « laboratoire », des notes d'observation, des transcriptions d'entretiens, des réflexions, des guides d'entretien ou d'observation, des croquis ou des plans des lieux dans lesquels il s'est rendu, des ébauches de rédaction qui pourraient être utiles dans un article, un mémoire ou une dissertation doctorale, des références théoriques... Le logiciel occupe alors la fonction très pragmatique du journal de bord, du dossier ou du classeur rassemblant en un même lieu toutes les ressources relatives à une seule et même recherche. » (Christophe Lejeune, 2016, p.191)

Ils se caractérisent par trois outils : le codage, ou plutôt l'étiquetage (on met des mots en marge du texte), l'analyse au fur et à mesure qui donne des résultats provisoires à tester lors d'expériences suivantes (logiciel conserve la traçabilité de cette démarche) et l'intégration des étiquettes à un système conceptuel (représentations graphiques)

Toute analyse par théorisation ancrée, ou *grounded theory*, procède de six étapes (Paillé, 1994) :

1. Le codage : étiquetage des éléments essentiels du discours, pas de manière exhaustive, on dégage les éléments essentiels. En général, les chercheurs s'accordent à dire qu'au bout du 12/13ème entretien, on arrive au point de saturation où l'ensemble des thématiques a été abordé (Bertaux, 1981, Fossey, 2002)
2. La catégorisation : il s'agit d'une première étape de compréhension du sujet, au lieu de coder avec les mots de l'entretien, on catégorise en remplaçant les codes initiaux.
3. La mise en relation : on s'interroge à partir des catégories (« donc / car / alors / parce-que ») selon plusieurs approches (*empirique* – on relie aisément telle ou telle catégorie, *spéculative* – on suppose les liens ou *théorique* – liens avec la littérature scientifique)
4. L'intégration : Etape où l'on réfléchit à ce sur quoi porte la recherche au regard des catégories fixées avant, le problème général soulevé définit le sujet de recherche.
5. La modélisation : on cherche à illustrer les antécédents du phénomène, son contexte, mais aussi ses conséquences, ses évolutions, les processus en jeu
6. La théorisation : renforcement des concepts soulevés avec différents étapes permettant de les valider, on tâche de rendre compte des multiples dimensions du phénomène étudié

Parmi les logiciels existants, NVivo, Atlas.ti, MAXQDA et HyperResearch constituent des logiciels d'étiquetage réflexif couramment utilisés. Certains sont libres d'accès comme **WeftQDA**, **TamsAnalyser**, ou encore Transana et Sonal (pour les documents audio ou vidéo) + **Cassandra** (développé par C. Lejeune)

Références bibliographiques :

- Pelaccia, T., Paillé, P. (2010). « Les approches qualitatives : une invitation à l'innovation et à la découverte dans le champ de la recherche en pédagogie des sciences de la santé ». Pédagogie Médicale 2010 ; 10 (4). P. 293-304
- Lejeune, C. (2016). Logiciels d'analyse de données qualitatives ou d'analyse qualitative ? Pièges, limites et questions liminaires. Dans Kivitz, J. et all. Les recherches qualitatives en santé. Armand Colin, « U », pp. 185-197
- Lejeune, C. (2017). Chapitre 9. Analyser les contenus, les discours ou les vécus ? À chaque méthode ses logiciels ! Dans : Marie Santiago Delefosse éd., Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé (pp. 203-224). Paris: Dunod. doi:10.3917/dunod.santi.2017.01.0203.
- Novo, A., Woestelandt, L. (2017). « Recherches qualitatives ; Grounded theory / théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique. Perspectives Psy, Vol. 56, pp. 66-80
- Paillé, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. Cahiers de recherche sociologique, n°23, pp.147-181

Réalisation : Ninon Barreau, 2021

ANNEXE 34 : Fiche-outils d'un logiciel d'analyse qualitative réalisé pour diffusion à l'AUAT

QDA Miner Lite



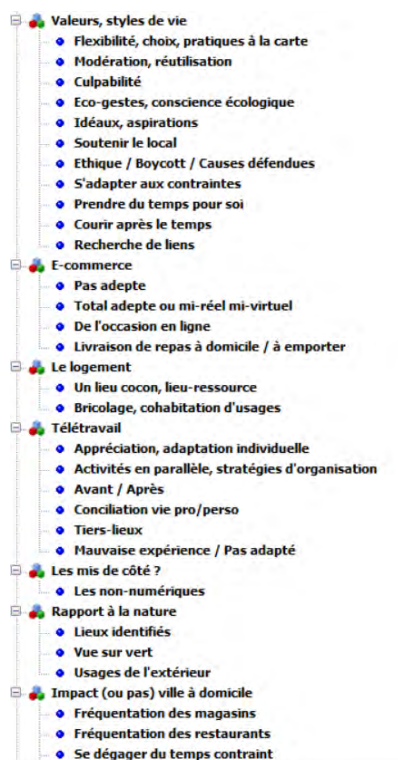
Présentation

QDA Miner Lite est un logiciel d'analyse qualitative, dit également **logiciel d'outils d'étiquetage réflexif** (Lejeune, 2016). Dans le monde anglophone, ils portent le nom de CAQDAS ou QDA (d'où QDA Miner Lite !).

Ces logiciels d'analyse qualitative permettent d'intégrer dans un même corpus différents types de documents (articles scientifiques ou de presse, compte-rendu de lecture, notes de terrain, retranscription d'entretien,...) et, surtout, de procéder à leur analyse.

De la même manière que dans un format papier, on écrirait des éléments de réflexion dans les marges d'un cahier, le logiciel permet de « coder » ou « d'étiqueter » le matériau textuel et ainsi, de pouvoir plus facilement tirer des éléments d'analyse de l'ensemble du corpus.

« Utiliser un logiciel d'étiquetage réflexif peut tout d'abord aider le chercheur à rassembler en un même lieu son « laboratoire », des notes d'observation, des transcriptions d'entretiens, des réflexions, des guides d'entretien ou d'observation, des croquis ou des plans des lieux dans lesquels il s'est rendu, des ébauches de rédaction qui pourraient être utiles dans un article, un mémoire ou une dissertation doctorale, des références théoriques... Le logiciel occupe alors la fonction très pragmatique du journal de bord, du dossier ou du classeur rassemblant en un même lieu toutes les ressources relatives à une seule et même recherche. »⁵⁴⁷



QDA en pratique

Plus concrètement, prenons l'exemple des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête Mod/Us : dans le logiciel QDA Miner Lite, chaque retranscription a été intégrée de manière à former un corpus de textes. A partir des premiers entretiens, on code des extraits qui correspondent à des grandes idées, voire même à des premiers éléments d'analyse. Au fur et à mesure des entretiens, on finit par retrouver les mêmes codes.

Exemple ci-contre : **Un extrait de la liste d'étiquettes dans le cadre des entretiens Mod/Us – Ville à domicile :**

Exemple ci-dessous : **Extrait d'entretien avec étiquettes à la marge**

⁵⁴⁷ Lejeune, C. (2016). Logiciels d'analyse de données qualitatives ou d'analyse qualitative ? pièges, limites et questions liminaires. Dans Kivitz, J. et all. Les recherches qualitatives en santé. Armand Colin, « U », p.191

NB: Et justement vous disiez qu'au tout départ, ce que vous appréciez c'était de pouvoir vous déconnecter du lieu de travail une fois que vous quittiez votre lieu de travail

AM: Oui ça a changé

NB: Et du coup maintenant vous arrivez à concilier vie perso et vie pro dans le même espace ?

AM: Disons que j'ai changé un peu d'état d'esprit, j'ai dû m'adapter, je prends avec ces bénéfices et ses inconvénients. Les bénéfices c'est que si je veux prendre une pause plus longue à midi, je le fais, là je suis avec vous, je prends le temps qu'il faut et voilà, je sais que je peux travailler jusqu'à 18h et partir, mais comme des fois il y a les enfants qui arrivent, aujourd'hui je dois les chercher à 5h/5h30 il faut que j'aille à l'accueil de loisirs les chercher donc ça veut dire que mon travail à 5h et quart est fini, mais ça m'arrive de me connecter le soir, regarder les e-mails, passer une demi-heure pour répondre, surtout qu'on travaille avec des gens qui sont aux Etats-Unis des fois, donc ils sont en décalage horaire, et ils répondent en décalé par rapport à nous et du coup c'est bien si on leur répond tout de suite donc il y a des avantages pour ça, et il y a des désavantages parce que des fois on n'est moins déconnectés, on coupe moins

NB: Vous faites de la flexibilité horaire du coup ça vous est permis ?



Une fois le corpus étiqueté, il est après facile de faire une recherche par étiquette : si par exemple, je veux analyser mon corpus en cherchant tout ce qui est lié au parcours résidentiel de la personne et à son attachement aux lieux vécus ou fréquentés au cours de sa vie, je peux faire une requête pour chercher les extraits d'entretien correspondant aux codes : « ce qui nous marque encore » ; « lieux habités » ou encore « nostalgie ».

Le logiciel permet aussi de quantifier le nombre d'occurrence du même code : si par exemple, le code « fréquentation du cinéma » pour ce qui est des impacts de la ville à domicile revient peu tandis que celui du « fréquentation des magasins » est récurrent, c'est déjà un élément d'analyse.

Le temps : une condition essentielle d'utilisation

Bien entendu, l'utilisation de ces logiciels suppose d'avoir du temps pour lire et coder tout le matériau textuel, et surtout, il s'agit d'interprétation individuelle. Vous n'aurez probablement jamais la même manière de coder que votre voisin : c'est aussi ça la richesse de l'analyse qualitative, c'est votre propre subjectivité derrière les propos analysés.

Une application possible et simple pour la veille documentaire à l'agence

On peut aussi utiliser ces logiciels uniquement pour faire de l'indexation thématique. C'est alors une manière de facilement faire un puzzle d'informations à travers une quantité de documents en recherchant la thématique « hydrogène » ou la thématique « foncier ».

Réalisation : Ninon Barreau, 2022

SOMMAIRE SIMPLIFIE

Introduction générale.....	12
 Partie 1 L’observation territoriale a l’appui d’un urbanisme des modes de vie	45
Chapitre 1 La pratique d’observation au service de l’action publique	46
Chapitre 2 L’observation territoriale à l’épreuve des évolutions des modes de vie	80
 Partie 2 L’observation des modes de vie en pratique : le cas des agences d’urbanisme	126
Chapitre 3 La « souplesse génétique » des agences d’urbanisme	127
Chapitre 4 Méthodes d’observation des modes de vie dans les agences d’urbanisme	184
 Partie 3 Une histoire de moyens et de personnes pour initier, soutenir, et encadrer les enquêtes qualitatives en agence d’urbanisme	268
Chapitre 5 Avoir, se donner les moyens d’observer les modes de vie par des méthodes qualitatives	269
Chapitre 6 Une histoire de personnes : Quand les initiatives personnelles renouvellent les savoirs professionnels	312
 Conclusion générale	366
Bibliographie	376
Liste des acronymes	399
Index des figures.....	401
Annexes	403

Titre : Observer les modes de vie et usages habitants par les méthodes qualitatives en agence d'urbanisme.

Mots clés : Observation territoriale, Méthodes qualitatives, Modes de vie, Usages, Habitants, Agences d'urbanisme

Résumé : Ce travail de recherche vise à éclairer comment l'évolution des modes de vie interpelle et transforme les pratiques professionnelles des métiers de l'urbain, ainsi que leurs manières de concevoir et de façonner la ville. Dans un contexte où les sociétés deviennent de plus en plus complexes, individualisées et incertaines, l'action publique se trouve confrontée à de nouveaux défis. Ce travail se concentre sur un de ses instruments essentiels pour appréhender et orienter les comportements humains : l'observation territoriale.

Il trouve comme point de départ la volonté de l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Toulouse aire métropolitaine d'expérimenter des méthodes qualitatives pour observer et mieux comprendre les évolutions des modes de vie et usages sur ses territoires d'intervention. C'est donc à travers le cas des agences d'urbanisme, des structures historiquement impliquées dans la production de savoirs sur les territoires et les sociétés, que cette thèse cherche à comprendre comment leurs méthodes d'observation traditionnelles sont remises en question par la diversité des modes de vie contemporains. En privilégiant une approche par observation participante, analytique et historique, cette recherche s'intéresse en particulier à l'usage de l'enquête et des méthodes qualitatives pratiquées auprès d'habitants pour comprendre, à travers le recueil de leurs témoignages et de leurs savoirs d'usage, les modes de vie collectifs qui façonnent nos territoires.

Title: Observing lifestyles and uses of inhabitants using qualitative methods in urban planning agencies.

Key words: Territorial observation, Qualitative methods, Lifestyle, Uses, Inhabitants, Urban planning agencies

Abstract: This research aims to shed light on how evolving lifestyles challenge and transform the professional practices of urban-related professions, as well as their approaches to designing and shaping cities. In a context where societies are becoming increasingly complex, individualized, and uncertain, public action faces new challenges. This work focuses on one of its essential tools for understanding and guiding human behavior: territorial observation.

The starting point of this study is the initiative of the Urban Planning and Development Agency of the Toulouse metropolitan area to experiment with qualitative methods to observe and better understand lifestyle changes and uses within its areas of intervention. Through the lens of urban planning agencies—organizations historically involved in producing knowledge about territories and societies—this thesis seeks to understand how their traditional observation methods are being challenged by the diversity of contemporary lifestyles.

By prioritizing an approach based on participant observation, analytical reflection, and historical study, this research specifically examines the use of surveys and qualitative methods conducted with residents. It aims to understand, through the collection of their testimonies and experiential knowledge, the collective ways of living that shape our territories.